



HAL
open science

Robert Joly (1928-2012) : urbaniste, moderne, intellectuel : les nouvelles figures de l'architecture

Alexandra Schlicklin

► To cite this version:

Alexandra Schlicklin. Robert Joly (1928-2012) : urbaniste, moderne, intellectuel : les nouvelles figures de l'architecture. Architecture, aménagement de l'espace. Université de Lorraine, 2014. Français. NNT : 2014LORR0342 . tel-01751655

HAL Id: tel-01751655

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01751655>

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE DE LORRAINE, METZ.
ECOLE DOCTORALE FERNAND BRAUDEL, UFR ARTS, LETTRES ET LANGUES.

ROBERT JOLY (1928-2012)

URBANISTE, MODERNE, INTELLECTUEL :

LES NOUVELLES FIGURES DE L'ARCHITECTE

THESE DE DOCTORAT, 18ème section, spécialité : ARCHITECTURE

Alexandra SCHLICKLIN

Direction de thèse : **M. Roland HUESCA**, professeur à l'Université de Lorraine, Metz.

Membres du jury :

M. Joseph ABRAM, architecte, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy ;

M. Roland HUESCA, professeur à l'Université de Lorraine, Metz ;

M. Richard KLEIN, architecte, docteur en Histoire de l'Art, HDR, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille ;

M. Serge MBOUKOU, docteur en Sociologie et Anthropologie sociale, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy ;

Mme Danièle VOLDMAN, docteur en Histoire de l'Architecture, professeur à l'Université Paris-I Panthéon-La-Sorbonne.

Nancy, le 24 novembre 2014.

TOME I

1

REMERCIEMENTS

A Robert Joly, qui a suivi le cheminement sans en avoir vu l'achèvement ;

A Roland Huesca, mon directeur de thèse, pour son soutien efficace et compréhensif ;

A Joseph Abram, pour avoir rendu possible cette thèse ;

A ma famille, à mes amis, soutiens sans faille ;

A David Peycéré et au personnel des Archives d'Architecture du XXème siècle pour les moments partagés, sérieux ou conviviaux ;

A « Madame Odile Jacquemin », à Jean-Louis Pacciotti, à Gérard Féry, à Simone Mourot, à Ann-Christin Scheiblaue, à Yves Steff, à Jean-Louis Cohen, à Michel Marot pour le temps accordé aux entretiens ;

A tous les autres collaborateurs ou anciens étudiants qui ont répondu aux messages, participé à la journée d'étude, partagé leurs souvenirs : Christiane Gabriel, Elisabeth Campagnac, Raymond Lal et tous les autres ;

A Christian Girier, pour le très beau film réalisé sur la visite du collège-lycée agricole de Tulle-Nave et les bons moments passés à l'occasion du montage ;

A la famille de Robert Joly, pour la compréhension sympathique et l'accès facilité à l'appartement ;

A l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, pour m'avoir permis d'enseigner ;

Au Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine, pour l'aspect scientifique ;

A l'association La Première Rue, qui a accueilli ma première exposition de recherche sur Robert Joly en 2012 ;

A Olivier Cinqualbre et à Mme Cardot pour la cession gracieuse du droit d'utilisation des photographies du fonds Cardot/Joly pour l'exposition de 2012 ;

Aux personnes qui nous ont laissé entrer, visiter, qui nous ont accueillis et expliqués leur ressenti de l'architecture ;

Aux membres du jury pour la lecture du manuscrit.

LISTE DES ACRONYMES

AA du XX^{ème} siècle : Archives d'architecture du XX^{ème} siècle

ABF : Architecte des Bâtiments de France

ANAH : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat

BCPN : (architectes des) Bâtiments civils et palais nationaux

CAPA : Cité de l'Architecture & du Patrimoine

CDU : Centre de documentation de l'urbanisme

CES : Collège d'enseignement secondaire

COS : Coefficient d'occupation des sols

CIATM : Commission interministérielle pour l'aménagement touristique de la montagne

CORDA : Comité pour la recherche en architecture

DATAR : Délégation à l'aménagement du territoire

DDE : Direction départementale de l'Équipement

DPLG : (architecte) diplômé par le gouvernement

EARL : Ecole d'Architecture du Languedoc-Roussillon

EHESS : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

ENSBA : Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts

ENSAD : Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs

FAU : Fonds d'aménagement urbain

FIUBAT : Fédération internationale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

GA : Groupement d'Architectes : agence fondée avec Jean-Marie Pison en 1960.

GAA : Groupement d'Architectes Associés : agence fondée avec Robert Joly et Simone Mourot en 1963. Le GAA est parfois appelé GA tout court.

IE : Institut de l'Environnement

IFA : Institut français d'architecture

IUUP : Institut d'urbanisme de l'Université de Paris

MRU : Ministère de la Reconstruction

POS : Plan d'occupation des sols

PPSMV : Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (pour les secteurs sauvegardés)

SCIC : Société Centrale Immobilière de la Caisse des dépôts

SDAU : Schéma directeur d'aménagement urbain

STCAU : Service technique centralisé de l'aménagement et de l'urbanisme

UP : Unité pédagogique

UPA : Unité pédagogique d'architecture

ZEP : Zone d'environnement protégé

ZUP : Zone à urbaniser en priorité

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	1
---------------------------	----------

LISTE DES ACRONYMES	3
----------------------------------	----------

SOMMAIRE.....	5
----------------------	----------

INTRODUCTION : ROBERT JOLY, UN PROFIL D'ARCHITECTE POLYMORPHE.	15
--	-----------

Une biographie, une monographie ou une histoire des pratiques de l'architecte ? Cerner l'objet. 16

Logiques chronologiques : thématiser des cycles temporels. 17

Le questionnement : Robert Joly comme une fenêtre sur une histoire plurielle. 18

Choisir, sélectionner : la question du corpus..... 19

Décrire et analyser : l'hétérogénéité des supports..... 19

Interpréter : le croisement entre histoire(s) et sciences humaines..... 20

L'état de l'art sur Robert Joly : une lacune à combler. 21

Dépouiller le fonds d'archives Robert Joly : un outil de recherche. 21

La bibliothèque d'un architecte : relevé de la bibliothèque de Robert Joly, 2012-2013..... 23

Les entretiens : du recueil de la mémoire à la construction de l'histoire..... 23

D'autres médias pour construire la recherche. 25

Première partie, La formation d'un urbaniste-architecte : entre tradition culturaliste et modernité, 1928-1957..... 26

Deuxième partie, L'architecte moderne de 1958 à 1969 : le renouvellement des métiers et des théories de l'architecture..... 26

Troisième partie, L'architecte intellectuel de 1966 à 1996 : l'intensification d'une « pratique réflexive », patrimoine, consultance architecturale, enseignement, recherches et écrits. 28

1ERE PARTIE. LA FORMATION D'UN URBANISTE-ARCHITECTE : ENTRE TRADITION CULTURALISTE ET MODERNITE, 1928-1957.....	31
--	-----------

1.1. L'entourage familial de Robert Joly. 32

1.2. La vallée de Chevreuse, territoire parcouru..... 33

La découverte de la vallée par les deux frères : l'engagement par le corps.....	33
Les métamorphoses d'une campagne : la gare et le lotissement.....	34
1.3. Philosophie... ou graphisme ?	38
2.1. La nébuleuse de l'urbanisme en France.....	40
2.1.1 Une discipline en recherche.	40
Villes et territoires : les nouvelles échelles de l'architecture.	40
Les difficultés de la notion d'urbanisme : itinéraire d'un concept.	43
L'historiographie de l'urbanisme français du 20ème : une « école française d'urbanisme » ?.....	49
2.1.2 Réalités et utopies : les protagonistes de l'urbanisme en France.....	54
L' « école française d'urbanisme » : une certaine continuité renouvelée de l'art urbain.	54
Robert Joly, influencé par un urbanisme « nostalgique » ? Le modèle culturaliste.	56
L'urbanisme des CIAM : la tabula rasa, seule théorie moderne urbanistique ?.....	60
2.2. L'originalité de la formation de Robert Joly: L'IUUP et l'urbanisme humaniste de Robert Auzelle. .	63
2.2.1 L'IUUP : enseigner la complexité de la ville.....	63
Du Musée Social à L'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, 1874-1971 : l'héritage urbanistique de Robert Joly.	64
La Ville-organisme contre la Ville-machine.....	67
L'histoire : outil de projet et connaissance.....	70
2.2.2 Influences de Robert Auzelle : La troisième voie ?.....	73
« Pour une organisation consciente de l'espace »	74
Les enquêtes sociales dans la conception urbanistique et architecturale.	78
Profil rêvé de l'urbaniste, réalités de l'après-guerre.	81
3.1. Patrons, mentors et anciens : Robert Joly dans la pédagogie des Beaux-Arts.....	85
3.1.1 La connexion des réseaux autour de Robert Joly : de l'urbanisme aux Beaux-Arts.....	85
3.1.2 Pesanteurs et innovations dans la pédagogie des Beaux-Arts : Robert Joly et les compétences de l'architecte.....	89
3.2. Robert Joly dans l'atelier Leconte : prises de positions et amitiés.	93
3.2.1 L'ambiance de l'atelier Leconte : la liberté raisonnable.....	93
3.2.2 Un « urba » en « archi » : des questions « dans l'air du temps ».....	97
3.2.3 L'engagement dans la vie politique de l'atelier et de l'Ecole.....	99
3.3. Prix et médailles : les couronnements des « brillants élèves ».....	101
3.3.1 Prix et diplôme : le travail du rapport au site.....	102
Prix Labarre 1952, 1 ^{ère} médaille.....	103
Prix Américain, 2de médaille et Troisième Grand Prix de Rome, 1956.	104
3.3.2 Le diplôme en site réel : le Musée de tapisserie d'Aubusson, 1957.	105
3.4. L'exemple d'une autre modernité : le voyage au Danemark, Alvar Aalto et l'urbanisme nordique.107	
3.4.1 Pourquoi le Danemark : la place particulière de l'architecture scandinave et danoise dans la modernité architecturale et dans le corpus personnel de Robert Joly.	107

Connaissance et réception de la modernité scandinave en France dans les années 1950.	107
La constitution du corpus personnel de Robert Joly : la place d’Alvar Aalto comme représentant du monde architectural nordique.....	110
3.4.2 La modernité danoise : le « classicisme abstrait » dans le paysage.....	114
Le caractère classique, régionaliste et moderne de l’architecture danoise des années 1950 et 1960.	114
La construction matérielle et culturelle du paysage danois.	118

2EME PARTIE. L’ARCHITECTE MODERNE DE 1958 A 1969 : LE RENOUVELLEMENT DES METIERS ET DES THEORIES DE L’ARCHITECTURE.....137

4.1. Préludes : du grand territoire au bati, 1958-1962.	138
4.1.1. Avec André Leconte, Nouakchott, nouvelle capitale de la Mauritanie, 1958-1962.....	139
Les enjeux d’une nouvelle capitale : vers l’indépendance avec l’aide de la France.	139
Le zonage comme outil urbanistique : la grille urbaine de la ville ordinaire et la composition monumentale de la ville du pouvoir.	140
Construire la ville avec une architecture sérielle : de l’habitat à l’urbanité.	143
4.1.2. Avec Robert Auzelle, La Défense, la nouvelle expérience française, 1959-1962.	146
La Défense en 1958 : urbaniser un quartier exceptionnel autour d’une architecture exceptionnelle.	146
La Zone A de la Défense, un laboratoire architectural et urbain sur dalle.	148
Robert Joly et les « Palais royaux » : l’objet architectural à vocation urbanistique.	150
4.1.3. Roger Faraut, la « modernité tranquille » dans le paysage.....	154
Une synthèse rationaliste de la modernité et de la tradition.....	154
Un métissage entre l’architecture moderne, classique et le régionalisme.	155
Les églises de Roger Faraut : des solutions spatiales uniques.	157
Robert Joly et Roger Faraut : convergences autour du paysage, de la « modestie » et du rationalisme.	160
Une architecture « simple » et « modeste » : Roger Faraut vu à travers les mots de Robert Joly.....	162
4.1.4. La tête de Pont de Chatou : la construction d’un paysage horizontal.	165
La « résistance à la verticalité »	165
Chatou, le dessin de la ville.....	167
4.2. Penser ensemble : les concours du premier groupement d’architectes (GA), 1959-1962.	169
4.2.1. « La plus grande ZUP de France », Toulouse Le Mirail, 1961	169
De « l’euphorie de la croissance » aux premières critiques sociologiques des grands ensembles.	169
ZUP, grille et zonage : les solutions de la ville des années 1960.	171
La ZUP de Toulouse-Le-Mirail : ultime expérience à très grande échelle.....	172
Robert Joly et les implicites théoriques de l’équipe : les liens avec l’Architectural Association of London et l’IUUP.....	174
L’équipe de Claude Aubert : faire du Mirail « un quartier de Toulouse »	176

Un projet métissé entre modernité, critique de la modernité et urbanisme culturaliste.....	179
Les apports de Robert Joly dans l'équipe : importation et transformation du modèle des quadrangles.	181
Le jury et le projet de l'équipe Aubert : un projet inclassable ?.....	182
4.2.2. Un urbanisme pittoresque : ZUP de la Paillade, Montpellier, 1962 (2eme prix).	184
« Une cité méditerranéenne » : les ambitions de la ZUP.	184
Une mythologie de la cité méditerranéenne construite par les mots et les images.	186
Les deux villes et le travail des sols : la qualité urbanistique de la ZUP.....	189
Théories, dessins et impensés de la ZUP : la composition d'espaces publics uniques versus l'accumulation pavillonnaire.....	191
La déformation des quadrangles : vers un urbanisme moderne, culturaliste et pittoresque ?	192
5.1. Un nouveau venu : le paysage touristique, 1960-1966.....	196
5.1.1. Etude « Vieillards-Vacances », l'utopie générationnelle, 1960-1961.....	196
Un travail de recherche pluridisciplinaire.....	197
Le vieillissement et le tourisme, réalités présentes et futures aux enjeux communs ?	198
La « solution multiple » autour d'une « cellule adaptée »	199
« L'urbanisme de recherche » entre pragmatisme et idéalisme : l'utopie intergénérationnelle.	201
5.1.2. La fabrique de territoires touristiques : études paysagères, 1963-1966.	202
Deux contextes de « planification touristique » des années 1960.	202
Mont Aigoual : la mise en ordre du paysage par le programme et l'architecture.....	205
La Dkhila : construire la cohérence du paysage par fragments.	207
5.2. Maison/maisons : la qualité de l'ordinaire.	210
5.2.1. Trois maisons particulières, 1961-1969.	210
Maison Sneiderman, 1961 : la fluidité des espaces intérieurs.....	211
Maison Miské, Nouakchott, 1964 : une maison-sculpture.	212
Trois jardins dans la pente : maison personnelle de l'architecte, Gif-sur-Yvette, 1969.	214
5.2.1. Habiter une maison de retraite, La Colagne, 1964.....	217
Les enjeux programmatiques de la résidence de personnes âgées : l'expérimentation avant la mise aux normes.	217
Les conditions géographiques et humaines du projet.....	218
L'ancrage dans le territoire : une architecture contextuelle révélée par la photographie.....	219
Des outils conceptuels affirmés mais adaptés : le travail en plan et en coupe.	222
La qualité artisanale de la construction.	223
La liberté de l'architecte : une réalisation ordonnancée, moderne et locale.....	224
5.3. Les équipements ruraux : un régionalisme critique ?.....	228
5.3.1. Le Collège-lycée agricole de Tulle-Nave, 1969 : la construction d'une identité rurale par l'innovation typologique.....	228
Un équipement à l'échelle d'un territoire régional.	229

L'image du village : un monde convivial et centripète.	230
Densité, compacité, centralités : le « village » et les choix constructifs.	232
Le « labyrinthe » et le « salon » : lecture benjaminienne du lycée.	233
La matérialité du collège : brutalisme extérieur et raffinement intérieur.	236
5.3.2. La Colagne et le lycée de Tulle : deux oeuvres dans les « interstices culturels » de la civilisation globale.	238
La maturité d'une pratique autour de l'échelle de modestie.	238
Entre civilisation mondialisée et culture locale : « les interstices culturels ».	239
5.4. Les équipements urbains : des monuments discrets ?	239
5.4.1. « Notre Dame de Tulle », 1963-1969.	240
Construire entre contexte et idéologie : l'engagement bâti.	240
Structure et écorce : l'habillage technique d'un dispositif classique.	243
Le dessin obsessionnel : la conception par les albums d'esquisse.	244
5.4.2. Un miroir paysager, Cité administrative de Mâcon, 1967.	245
L'inclusion du grand paysage dans la cité : béton banché et verre-miroir.	245
Dynamique interne complexe et évidence formelle externe.	247
L'effacement de l'architecture ? La modernité négociée de Souhlliac et Mâcon.	248
5.5. Un emblème construit : l'Institut de l'Environnement, 1968-1969.	250
5.5.1. L'urgence de la commande : une réponse institutionnelle à une crise politique.	250
Robert Joly et la commande ministérielle directe d'André Malraux.	250
Un projet expérimental dans la lignée du Bauhaus : pluridisciplinarité, recherche et engagement social autour de l'environnement.	254
Une tentative d'intellectualiser l'enseignement de l'architecture.	257
5.5.2. Une « aurore blanche » dans le 5ème arrondissement.	258
Partir de l'enveloppe : la conception inversée.	258
Un projet parisien : la discrétion architecturale au service de l'urbanité.	261

3EME PARTIE. L'ARCHITECTE INTELLECTUEL DE 1966 A 1996 : L'INTENSIFICATION D'UNE « PRATIQUE REFLEXIVE », PATRIMOINE, CONSULTANCE ARCHITECTURALE, ENSEIGNEMENT, RECHERCHES ET ECRITS....280

7.1. Les secteurs sauvegardés : une approche « Monument Historique » du patrimoine urbain ?	284
7.1.1. D'un objet patrimonial serré au « patrimoine culturel », évolutions intellectuelles et législatives.	284
Le Monument Historique, référence patrimoniale « légitime ».	284
L'après-Deuxième-Guerre-Mondiale : reconstruction, rénovation, protection ?	285
Les ensembles urbains comme nouveaux objets patrimoniaux : la loi sur les secteurs sauvegardés, 1962.	286

	L'urbain et le patrimoine : contraintes ou qualités ? Evolution des regards	287
7.2.	Robert Joly et La ville comme site paysager et patrimonial : l'Etude de Metz, 1966-1967.	290
7.2.1.	Metz dans les années 1960 : un rapport au patrimoine difficile.....	290
	Le patrimoine messin vu à travers la presse nationale et la presse spécialisée en 1965-1966.....	290
	Robert Joly urbaniste à Metz : rétablir la bienveillance des Messins par rapport au patrimoine culturel.	292
7.2.2.	Faire évoluer le « patrimoine culturel » au patrimoine urbain.....	294
	L'architecture « harmonieuse et modeste » de Metz : un patrimoine ordinaire à préserver.....	294
	Le Velum, un outil analytique et conceptuel urbanistique.....	295
7.3.	Les secteurs sauvegardés : des terrains de recherche urbaine pour le GAA.	297
7.3.1.	Metz, la recherche de scientificité dans l'urbanisme.....	297
	L'effort méthodologique : pour une connaissance systématique et cumulative du bâti.....	297
	L'apport de l'histoire : un levier pour l'urbanisme.	299
	Valeurs d'usage et données humaines : superposer les couches d'informations pour cerner la complexité du fait urbain.....	300
7.3.2.	Nantes, l'attitude de communication et négociation de l'urbaniste.	302
	La concertation avant l'heure : établir le dialogue avec les Nantais.	302
	Concilier modernité et préservation du patrimoine : l'injection de la théorie dans le règlement du secteur sauvegardé.....	306
	La « posture secteur sauvegardé » : plaidoyer pour un regard d'urbaniste ?.....	307
8.1.	Ce que fait la sociologie à l'industrialisation : le cas des collèges-lycées du GAA, 1968-1984.	311
8.1.1.	Après le collège-lycée de Tulle : une nouvelle typologie pour une pédagogie nouvelle.	312
	Adapter l'industrialisation lourde : la triple démarche.....	313
	Renouveler la typologie des collèges-lycées avec la pédagogie et la sociologie.	315
8.1.2.	La collaboration avec l'entreprise Ballot : un nouveau procédé constructif.....	317
	Le système constructif : industrialiser un procédé plutôt qu'un produit.	317
	Qualités et limites de l'industrialisation : système versus modèle ?.....	319
8.2.	Sous le souffle de Bachelard, la Maison H., 1979.	321
8.2.1.	Une maison introvertie pleine d'inattendus.	321
	Centralité et introversion pour une maison aux qualités très domestiques.	321
	Les éléments-surprise : légèreté, transparence, couleur.	322
8.2.2.	Petite typologie bachelardienne de la maison H.....	323
	La maison verticale : phénoménologie de l'enracinement.....	323
	La maison condensée et la « coquille ».	324
8.3.	L'Histoire comme argument d'un débat : développement et devenir de l'Institut de l'Environnement.	327
8.3.1.	L'extension de l'Institut de l'Environnement : vers une plus complète urbanité.....	327

La restructuration de l'école nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, 1983 : un nouvel équilibre urbain.	327
Continuités architecturales et urbaines : une suture urbaine.	328
Inquiétudes et enquêtes.	330
8.3.2. La réception d'une démolition : entre regrets et recherches, vers une reconnaissance historique.	331
La catastrophe comme déclencheur de patrimoine ? Vers une mobilisation internationale.	331
Pour une reconnaissance historique et patrimoniale : le travail de recherche et de médiation sur l'Institut.	332
L'Institut de l'Environnement : que défendre ? De l'argumentaire « Prouvé » à la qualité d'emblème de l'Institut.	333
9.1. De l'Assistance architecturale à la recherche sur le territoire rural, 1969-1974.	336
9.1.1. Les fondements de l'assistance architecturale : la conscience d'une identité rurale patrimoniale et paysagère à préserver.	336
Le régionalisme comme arrière-plan théorique implicite.	336
La « crise du contrôle » architectural au 20 ^{ème} siècle et l'ambition de planification globale appliquée au monde rural.	339
La « rurbanisation » : de l'euphorie aux doutes.	341
L'Architecte-conseil : « toute la France est un site » et « l'architecture est pour tout le monde ».	342
9.1.2. L'Atelier d'Assistance Architecturale du Lot, 1972 : faire advenir « l'Intellectuel collectif ».	345
Une tentative empirique.	345
« Assister » au lieu de « conseiller » et de « corriger ».	346
« Une forme créatrice de nouveaux biens culturels »	348
9.1.3. Le résultat de l'Assistance Architecturale : un bilan mitigé.	350
Une expérience ratée ?	350
Le bilan de l'Assistance architecturale et l'ouverture vers la recherche.	352
9.2. Le début de la recherche en architecture et la fin des croyances et certitudes de la modernité. ...	353
9.2.1. « On a cru bien faire » : un retour d'expérience sous forme de rapport de recherche.	356
L'habitat comme processus.	356
« Eviter de tomber dans la routine » : la recherche comme moteur selon Robert Joly.	358
9.2.2. Les recherches sur les lotissements et Vert-le-Grand : allers-retours entre terrain et théories.	359
« Les racines historiques des lotissements » : le GAA vers la recherche fondamentale.	360
Les lotissements : « Ce mode contradictoire d'occupation de l'espace ».	361
Vert-le-Grand : la recherche entre terrain, écriture et cartographie.	363
9.2.3. Un concept théorisé par Robert Joly, issu de la pratique et au service de la pratique : la « délocalisation »	366
Prémices : le constat du déplacement des formes architecturales.	366
La délocalisation dans l'urbanisation : la forme architecturale et la forme urbaine.	367

9.3.	L'Architecte engagé : politique, enseignement et écriture.....	370
9.3.1.	Les engagements politiques de Robert Joly : un militantisme raisonné.	370
	Robert Joly et le Parti Communiste Français : des rapports réfléchis et fidèles.....	370
	Porter les réformes : commissions et syndicats.	373
9.3.2.	Robert Joly enseignant : « l'architecture est une aventure sociale ».....	376
	L'enseignement comme levier intellectuel au service de l'architecture et de la ville.	376
	Trois références pour comprendre l'approche de Robert Joly enseignant.	378
9.3.3.	L'écriture : un instrument militant.	382
	« L'homme, le capital le plus précieux » : Robert Joly dans la revue Urbanisme, 1962.	382
	« La ville socialisée » : deux ouvrages-manifestes, 1985 et 1996.....	385
	Lurçat : le thème de la modernité du quotidien pour un dernier ouvrage.....	387

CONCLUSION : HISTOIRE, HISTOIRES : ROBERT JOLY COMME ARCHITECTE HUMANISTE405

	L'histoire de l'architecture : la modernité acculturée des années 1960-1970.	405
	L'histoire de l'urbanisme : la tentative de maîtrise du territoire , versant aménagement et versant patrimonial.	405
	L'histoire des architectes : Robert Joly et les multiples figures de l'architecte.	406
	L'histoire du paysage : Robert Joly entre urbanisme, territoire et environnement.	407
	L'histoire politique et sociale : Robert Joly comme figure de l'engagement.	407
	L'histoire culturelle et intellectuelle : un architecte humaniste.	407

SOURCES.....409

2.1.	Ouvrages généraux d'architecture.....	409
	Histoire de l'architecture	409
	Dictionnaires et encyclopédies	410
	Architecture scolaire et architecture industrialisée	410
2.2.	Etudes architecturales monographiques	410
	André Lurçat	410
	Architectes brutalistes	410
	Architectes modernes.....	411
	Architectes modernes des années 1960-1980.....	411
	Architectes contemporains.....	411
2.3.	Etudes architecturales thématiques	411
	Reconstruction.....	411
	Modernité.....	411
	Brutalisme.....	412

Architecture danoise.....	412
Habitat	412
Régionalisme.....	413
Architecture religieuse.....	413
Musée	413
Post- modernité	413
2.4. enseignement de l'architecture	413
Beaux-Arts.....	413
Max Querrien et Malraux	414
Mai 68, les UP et les Ecoles d'Architecture.....	414
2.5. Ouvrages généraux d'urbanisme	414
Histoire de l'urbanisme.....	414
Théorie de l'urbanisme	415
2.6. Urbanisme culturaliste et IUUP.....	415
Généralités.....	415
Robert Auzelle.....	415
2.7. aménagement et patrimoine urbains	416
Aménagement urbain	416
Rénovation urbaine	416
Metz : rénovation urbaine et secteur sauvegardé.....	416
Secteurs sauvegardés et patrimoine urbain	417
Etudes thématiques.....	417
2.8. paysage territoire Environnement.....	417
Banlieue et périphérie	417
Paysage et environnement	418
Aménagement du territoire.....	418
ZUP.....	418
Atlas	419
Ecrits	419
2.9. métiers et pratiques de l'architecte.....	419
Ouvrages généraux	419
Sociologie de l'architecte	419
L'architecte-conseil et la ruralité	420
L'architecte intellectuel	420
L'architecte et l'Etat	420
2.10. Sciences humaines et sociales	420
Histoire.....	420
Philosophie	421

Sociologie/ anthropologie.....	421
Géographie	422
Photographie d'architecture.....	422
2.11. archives	422
2.12. Ecrits de Robert Joly.....	422
Ecrits sur l'architecture	422
Ecrits sur l'urbanisme : ouvrages	422
Ecrits sur l'urbanisme : articles	422
Ecrits sur l'assistance architecturale	423
Rapports de recherche	423
2.13. Ecrits sur Robert Joly.....	424
Histoire de l'architecture	424
Institut de l'Environnement	424
Collège-lycées industrialisés	424
INDEX DES NOMS DE PERSONNES.....	425
INDEX DES NOMS DE LIEUX.....	426
SOMMAIRE DES ANNEXES.....	427
TABLE DES MATIERES.....	428

INTRODUCTION : ROBERT JOLY, UN PROFIL
D'ARCHITECTE POLYMORPHE.

« C'est notre maison ! » : les trois lycéens lancent cette phrase le plus naturellement du monde, juste avant de fuir la caméra¹. Leur maison au moment où ils parlent en 2009, c'est le collège-lycée agricole de Tulle-Nave de Robert Joly (1969), un internat. Quarante ans après sa réalisation, la visite montre un ensemble vaste, bien conçu, en excellent état, et surtout bien vécu, apprécié, approprié par les élèves, les enseignants et le personnel administratif. Cette oeuvre parmi d'autre de Robert Joly apporte la preuve que la modernité architecturale n'est pas toujours condamnée à choisir entre la reconnaissance des experts et celles des usagers :

Rares, en tout cas, sont les bâtiments modernes qui auront concentré, dans le même temps, les vertus du symbole et du paradigme, l'appréciation positive des élites avides de références et celle des usagers soucieux de confort quotidien.²

Le collège-lycée de Tulle-Nave possède les deux qualités, comme de nombreux bâtiments de l'architecte. « Poisson-pilote »³, Robert Joly incarne une figure singulière de la troisième génération d'architectes modernes, celle qui naît entre 1910 et 1930⁴. Au sein de sa pratique, il accommode sans cesse l'héritage prestigieux de ses aînés avec les nouvelles thématiques de l'architecture : urbanisme, territoire, sciences humaines et recherche.

I. L'OBJET : QUELLE HISTOIRE POUR ROBERT JOLY ?

Une biographie, une monographie ou une histoire des pratiques de l'architecte ? Cerner l'objet.

¹ Christian Girier, *Retour sur site*, sur une idée d'Odile Jacquemin, et Jean-Louis Pacciotti, production Maltae/CAPA, 2013.

² Andrieux (Jean-Yves), « Une histoire culturelle de la modernité architecturale », *La réception de l'architecture du Mouvement moderne : image, usage, héritage*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2005, p. 27.

³ Il est qualifié ainsi par Jean-Baptiste Minnaert, dans les actes à paraître des Journées doctorales du Grand Est, « L'histoire de l'architecture au prisme des sources Entre critique et histoire : le choix d'un angle », Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC), Nancy, 25 novembre 2011, « intervention de Jean-Baptiste Minnaert à la table ronde ».

⁴ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 32.

L'objet de la thèse s'élabore entre la biographie de Robert Joly, la monographie de son oeuvre et une histoire des métiers, pratiques et postures de l'architecte, regroupés sous la notion de figure de l'architecte. Le genre biographique considéré avec suspicion par les historiens des années 1960-1980 reprend depuis les années 2000 une place négociée dans l'écriture de l'histoire :

On reconnaît aujourd'hui qu'il est possible, voire fructueux, de jeter un pont entre initiatives individuelles et comportements collectifs, de restituer un être humain dans sa complexité et sa singularité, d'illustrer par son exemple (et non par son exemplarité), un certain nombre des composantes de la société de son temps, dans leur densité et avec tout leur poids.⁵

Robert Joly est étudié pour sa valeur d'exemple et non d'exemplarité, comme Guillaume Piketty le distingue. Suivre ses évolutions biographiques individuelles nous permet de comprendre quelque chose de plus général sur la figure de l'architecte dans l'histoire de son époque, ou plutôt des histoires de son époque.

La thèse relève en partie du genre biographique mais l'approche est aussi monographique : l'objet est convergent entre la personne et sa production. L'oeuvre de Robert Joly est alors examinée et étudiée pour sa valeur intrinsèque. La valeur multiple est déclinée : valeur architecturale, valeur sociale ou sociologique, valeur politique, valeur culturelle.

Le portrait professionnel et intellectuel de Robert Joly permet enfin d'esquisser les contours d'une nouvelle figure de l'architecte. Cette figure d'architecte à travers un exemple singulier n'est ni complète ni exhaustive, mais elle est peut-être représentative de son époque.

Logiques chronologiques : thématiser des cycles temporels.

Les chronologies du parcours de Robert Joly sont complexes, du fait de l'époque et de la multiplicité des pratiques superposées de l'architecte. Urbaniste, architecte moderne, intellectuel : Robert Joly travaille dans ces trois grands champs de pratiques aux mêmes moments. Une approche strictement chronologique de son parcours ne rend pas compte de ses logiques et dynamiques. Les cycles temporels identifiés renvoient à la fois à des évolutions de

⁵ Piketty (Guillaume), « La biographie comme genre historique ? Etude de cas », *Vingtième Siècle Revue d'Histoire*, 1999, vol. 63, n°63, p. 119.

Robert Joly, et à celle de la société et de l'architecture. Ils sont aussi thématiques, les thèmes n'étant pas des orientations exclusives de la pratique de l'architecte, mais des orientations nettes qui se rattachent aux tendances de l'époque.

L'urbaniste qu'est avant tout Robert Joly se définit et se forge dans le premier cycle temporel de 1928 à 1958, date de son diplôme d'architecte DPLG. L'architecte moderne construit sa pratique personnelle acculturée entre modernité et contextes de 1959 à 1969. Enfin, la figure nouvelle de l'architecte intellectuel prend forme à partir de 1966 jusqu'en 1996, année de parution de son dernier ouvrage. Ces cycles se superposent parfois, usant des « d'enchevêtrement » décrits par Michel Foucault :

L'histoire apparaît alors non pas comme une grande continuité sous une discontinuité apparente, mais comme un enchevêtrement de discontinuités superposées. [...] on est amené par là à découvrir à l'intérieur de l'histoire des types de durées différents. L'histoire ce n'est donc pas la durée, c'est une multiplicité de durée qui s'enchevêtrent et s'enveloppent les unes des autres.⁶

Les trois cycles temporels ne sont donc équivalents ni en durée, ni en densité ni en contenu. Et ils présentent à nouveau à l'intérieur de chaque période identifiée des plis temporels thématiques. Plutôt que de rechercher une cohérence arbitraire, ce sont les points critiques, les logiques dynamiques qui en sont les articulations :

A même les formes coexistent des temporalités parfois hétérogènes. Les avant-gardes artistiques s'accomplissent fort bien dans ce type d'enquêtes. En elles, les temps se plissent. Troublant le flot lisse et homogène des changements lents de la continuité, elles imposent leurs temporalités paradoxales.⁷

Le parcours de Robert Joly, hétérogène et diversifié, s'accommode très bien d'une histoire « plissée » et « paradoxale ».

Le questionnement : Robert Joly comme une fenêtre sur une histoire plurielle.

⁶ Foucault (Michel), « Revenir à l'histoire », *Dits et écrits, 1954-1988*, t. I, Gallimard, Paris, 1994, pp. 268-281.

⁷ Huesca (Roland), *Danse, art et modernité*, Presses Universitaires de France, Paris, 2012, p. 236.

Robert Joly est une fenêtre sur une histoire, ou des histoires. « Poisson pilote », l'homme est aussi étrangement effacé. Selon Joseph Abram :

Robert [Joly], c'est quelque chose de très important, de presque invisible, comme le revendiquait aussi ceux de l'atelier de Montrouge.⁸

Il s'agit d'ouvrir un pan de l'histoire à travers le regard de Robert Joly d'une part, et de replacer l'homme et le professionnel à sa place légitime dans l'histoire de l'architecture d'autre part. L'histoire convoquée est alors plurielle : histoire de l'architecture, histoire de l'urbanisme, histoire des métiers de l'architecte, histoire sociale, histoire culturelle, histoire politique. L'émergence de cette nouvelle figure de l'architecte prend corps dans un ensemble de contextes historiques, sociaux et culturels, qui l'organisent et lui donnent sens, et qu'en retour, à sa mesure, elle dynamise.

2. LES METHODES.

Choisir, sélectionner : la question du corpus.

La production dense et riche de Robert Joly pose question : que choisir ? Quels sont les critères qui doivent guider la sélection ? Pour une architecte de formation, le premier réflexe est de privilégier le choix en fonction de la qualité architecturale, formelle, constructive ou esthétique des bâtiments. Mais ce critère de sélection ne suffit pas : il est recoupé avec les questions historiques précédemment évoquées. Sa pertinence est interrogée au regard des logiques de son époque, et des échos qu'il trouve dans la profession ou dans la société.

Les productions retenues vont du bâtiment construit au rapport de recherche, en passant par le plan et le règlement d'urbanisme, l'ouvrage scientifique et même l'enseignement, considéré comme une machine à produire de la théorie. Le corpus de la thèse est un choix conjoncturel d'un côté, et structurel de l'autre. Conjoncturel, car les œuvres renseignées aux archives et visitées ont été privilégiées. Structurel, car le corpus s'installe dans les cycles temporels thématiques, autant qu'il les organise.

Décrire et analyser : l'hétérogénéité des supports.

⁸ Entretien entre Robert Joly, Joseph Abram et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 6 mai 2008.

L'hétérogénéité des supports est une caractéristique du corpus constitué pour la thèse. En premier lieu, les bâtiments eux-mêmes : visités ou non, ils sont décrits par le texte et l'image photographique, ainsi que par les documents d'archives quand ces derniers existent. La description architecturale restitue les dimensions, matérialités et processus de construction de l'oeuvre. L'analyse replace les bâtiments dans l'histoire plurielle qui les contient et dont ils marquent des étapes.

Décrire un plan d'urbanisme pose d'autres questions, relatives à la possible absence d'objets matériels visibles sur le terrain. Ou encore à la méthodologie de description urbaine encore en recherche, et peu partagée⁹. Ce sont donc les documents produits pour l'urbanisme qui sont décrits : albums, rapport d'enquête, plans, fiches. Ils ne représentent pas la production urbanistique en elle-même, dont les empreintes sont dans la ville sous forme de tracés de rues, de dessin d'espace public. Mais ils sont décrits et analysés comme les supports d'élaboration de la pratique urbanistique.

Les écrits, considérés comme un pan de la production de Robert Joly, sont analysés plus que décrits. Les citations des articles et ouvrages de Robert Joly illustrent sa pensée théorique.

Interpréter : le croisement entre histoire(s) et sciences humaines.

L'interprétation de l'oeuvre de Robert Joly se fait à travers les histoires évoquées, avec une transversalité sur les sciences humaines, la sociologie notamment. En effet, la réception sociale et sociologique des oeuvres est parfois convoquée, dans le cas où ces croisements sont possibles. C'est un des sens de la visite des bâtiments : en plus d'être une découverte du bâtiment matériel, les visites sont aussi des occasions de tester la réception de l'oeuvre auprès de ses usagers ou d'un autre public.

Ces témoignages qui peuvent sembler relever de l'anecdote aident à ancrer la modernité de Robert Joly dans le réel des usages du quotidien. La méthode propose alors de tisser des liens entre histoire de l'architecture et réception de l'architecture, de considérer la production bâtie par rapport à sa destination finale : son usage humain.

⁹ Choay (Françoise), « L'histoire et la méthode en urbanisme », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, Volume 4, n°5, 1970, pp. 1143-1154.

Les influences premières et fondatrices de Robert Joly deviennent dans sa pratique des clés de compréhension de son oeuvre. C'est ainsi que les noms de Robert Auzelle, Roger Faraut, Alvar Aalto ponctuent l'interprétation des oeuvres, comme référence indispensable à leur appréhension.

D'autres champs sont convoqués pour interpréter certaines oeuvres aux significations symboliques. Dans le cas du collège-lycée agricole de Tulle-Nave, la lecture proposée se fonde sur les écrits du philosophe Walter Benjamin, l'approche sensible du penseur allemand étant une clé de lecture opérante et pertinente. La maison H. de Bures-sur-Yvette (1984) est, elle, interprétée à la lumière de Gaston Bachelard, dont elle semble une représentation construite de la pensée phénoménologique.

3. SUPPORTS DE RECHERCHE.

L'état de l'art sur Robert Joly : une lacune à combler.

L'état de l'art sur les réalisations de Robert Joly a été rapidement mené. Les écrits sur Robert Joly sont rares en raison peut-être de la discrétion de l'architecte, de ses pratiques protéiformes difficilement classables. Robert Joly est présent dans quelques revues et ouvrages des années 1970 avec l'Institut de l'Environnement, puis à nouveau à partir de 1993 pour le même bâtiment, lors des débats autour de sa démolition. Joseph Abram le cite dans « L'architecture moderne en France », à propos du collège-lycée de Tulle Nave, des logements de Montreuil, de la tour de Souilhac. Il lui consacre trois pages à propos de l'Institut de l'Environnement, mais c'est le seul historien à l'intégrer dans une histoire de l'architecture.¹⁰

Dépouiller le fonds d'archives Robert Joly : un outil de recherche.

En 2007, le fonds d'archives Robert Joly versé aux Archives d'Architecture du XX^{ème} siècle n'était pas classé. Il est au moment d'imprimer ces lignes en cours de classement. Le seul

¹⁰ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 186, 196, 197, 198, 255.

document disponible jusqu'en 2013 était le repérage établi en 2004¹¹. Les recherches ont commencé par le dépouillement du fonds, qui représentait selon le repérage de 2004 douze mètres linéaires de dossiers, huit tiroirs de meuble à plans, un mètre linéaire de plans roulés. Le repérage n'indiquait pas les quatre boîtes d'archives plates de deux mètres par un mètre cinquante, toutes remplies.

Il a fallu le répertorier pour le comprendre, et tout simplement l'utiliser, ce qui fut une entreprise de plus de deux ans et un préambule indispensable. Toutes les boîtes furent ouvertes, et les documents les plus intéressants photographiés. Le traitement du fonds d'archives en cours actuellement s'appuie sur le travail de dépouillement effectué, communiqué au conservateur des archives, David Peycéré. Le résultat du dépouillement est disponible dans les annexes¹².

Le fonds d'archives rend compte de la multiplicité des pratiques d'une part, de leur importance dans l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme, et enfin de leur grande qualité. C'est un fonds assez singulier pour un architecte, car les documents classiques d'architecture – géométraux, dossiers de plans et de permis de construire- sont minoritaires¹³. Ce fonds est comparable à celui de Calsat¹⁴ avec le versement de la documentation en même temps que des représentations des projets. Les documents classiques d'architecture –géométraux,

¹¹ Voir Annexes 2.1 : Le repérage de 2004 du fonds Robert Joly.

¹² Voir Annexes de la thèse : Annexe 2. Dépouillement du fonds Robert Joly effectué entre 2007 et 2010 : présentation du dépouillement des boîtes et Annexe 6, clé USB pour le dépouillement complet.

¹³ Voir le plan de repérage de 2013 : <<http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02_JOLRO>> ou en annexe.

¹⁴ Henri-Jean Calsat (1905-1991), est un homme au profil professionnel atypique, ingénieur des Travaux Publics, architecte des Beaux-Arts, élève de l'IUUP, de l'Ecole du Louvre et de l'Ecole des Chartes. Il obtint un certificat d'archéologie et de conservateur des Monuments Historiques. Il suivit aussi quatre années de médecine physiologique à la faculté de Paris. Son fonds a été versé aux archives de l'université de Genève en 1991. Il a entre autres œuvré dans le domaine de l'architecture hospitalière. Son fonds est organisé en trois parties : 1. les projets avec les plans graphiques, la documentation écrite et les reportages photographiques ; 2. la bibliothèque personnelle et 3. les documents argentiques : les diapositives faites pendant ses voyages. <<<http://www.unige.ch/archives/architecture/fonds/archivesdiverses/calsat.html>>>, consultée le 15/10/2010.

dossiers de plans et de permis de construire- sont minoritaires.¹⁵ Maîtriser le fonds d'archives permit ensuite d'accéder peu à peu à une vision large des pratiques de Robert Joly, et de construire la thèse.

La bibliothèque d'un architecte : relevé de la bibliothèque de Robert Joly, 2012-2013.

Le relevé de la bibliothèque personnelle de l'architecte a été établi après son décès de l'architecte en novembre 2012. La bibliothèque était située dans son appartement du 13^{ème} arrondissement de Paris, c'était le résultat de déménagements multiples. Elle était constituée pour partie des livres personnels de Robert Joly, et pour partie du fond de livre du GAA, car l'agence possédait sa propre bibliothèque documentaire. Les relever, même succinctement, mais avec une méthode exploitable, a nécessité une semaine au total. Le relevé, situé en annexes, est le portrait d'une bibliothèque d'architecte et d'intellectuel. Il a été volontairement laissé à la logique, d'ailleurs déjà thématifiée, du classement des étagères et des pièces accueillant les livres.

Les entretiens : du recueil de la mémoire à la construction de l'histoire.

Une série de quinze entretiens a été menée, avec Robert Joly, avec Robert Joly et d'autres protagonistes anciens associés ou historiens de l'architecture, ou avec les anciens collaborateurs¹⁶. Enregistrés puis retranscrits et retravaillés, ces entretiens sont devenus un matériau précieux pour la thèse.

La transformation de la mémoire en matériau historique implique recul et culture, mise en contexte et remise en cause d'un document que l'on a soi-même contribué à produire avec toutes ses lacunes, ses imperfections, ses erreurs, ses inévitables reconstructions personnelles de l'histoire. Les entretiens sont donc indispensables à la thèse, mais questionnables. Ce sont des matériaux « provoqués », construits pour la recherche : ils sont donc déjà orientés vers des réponses que l'on vient chercher. En même temps, la mise au point progressive d'une méthode

¹⁵ Voir le plan de repérage de 2013 : <<http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02_JOLRO>> ou en annexe.

¹⁶ Voir Annexes 1. Entretiens.

avec Robert Joly a permis de trouver un *modus operandi* convenant à l'un et à l'autre. Les entretiens sont semi-directifs et ne s'interdisent ni ouvertures ni recadrages. Les mener avec d'autres interlocuteurs multiplie leur richesse, et ils sont complétés par une série d'entretiens donnés par les anciens collaborateurs.¹⁷

Mais la relation d'empathie, voire de sympathie pour un personnage interrogé n'invalide pas pour autant la recherche scientifique, comme le rappelle Frédéric Seitz, professeur à l'université de Compiègne :

Le chercheur obtiendra un maximum d'informations dans la mesure où il aura su établir avec lui [l'interrogé] un climat de confiance, presque une relation d'intimité.¹⁸

Ce qui est également vrai pour la recherche sur Robert Joly : les informations sont plus intéressantes au fur et à mesure des entretiens parce que la recherche est plus précise, mais aussi parce que les deux interlocuteurs se connaissent mieux et savent gérer leur dialogue. Considérant dans la lignée de Jean-Loup Delmas que « les disciplines inventent en partie leurs sources »¹⁹, la thèse adopte cette méthode et provoque en partie son matériau intellectuel.

Ces entretiens sont par ailleurs reversés aux Archives d'Architecture du XXème, pour leur exploitation en tant qu'archives orales d'architecture, documentation que le centre mène depuis de nombreuses années et dont il s'est faite une spécificité.²⁰ Les archives orales

¹⁷ Il a paru intéressant de mettre en annexe le plan d'une communication faite à l'occasion d'un séminaire universitaire dont le titre était : « Entretiens et films : matériaux provoqués, matériaux décomposés ». Cette présentation a été faite lors d'une journée de séminaire organisée par le LHAC à l'Ecole d'Architecture de Nancy, sur le thème : « L'histoire de l'architecture au prisme des sources, entre critique et histoire : le choix d'un angle », le 25 novembre 2011.

¹⁸ Seitz (Frédéric), « Pour une éthique de l'entretien », Actes des journées d'études, les archives orales dans l'histoire de l'architecture, IFA, décembre 2000, *Colonnes, Archives d'architecture du XXe siècle*, n°20, décembre 2002, p. 41.

¹⁹ Delmas (Jean-Loup), « L'élargissement de la notion de source », in BEDARIDA François (sld), *L'histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1995, p. 115.

²⁰ Les Archives ont organisé une journée d'étude sur les archives orales d'architecture, dont les actes ont été publiés : Actes des journées d'études, les archives orales dans l'histoire de l'architecture, IFA, décembre 2000, *Colonnes, Archives d'architecture du XXe siècle*, n°20, décembre 2002, p. 41.

d'architecture accèdent désormais au statut de document d'archives, et non plus seulement de complément informatif sur un fonds d'archives matérielles. Travailler avec ce matériau permet de recueillir la matière de l'histoire de l'architecture en cours de construction.

D'autres médias pour construire la recherche.

Certaines visites, plus marquantes que d'autre, ont débouché sur la création d'autres médias d'architecture. C'est ainsi qu'en 2010, les recherches ont mené la participation à l'élaboration d'un film documentaire sur le collège-lycée de Tulle-Nave²¹. Ce film achevé en 2013 a été projeté lors de la journée d'étude Robert Joly organisée par la Cité de l'Architecture et du Patrimoine de Chaillot, par les Archives d'Architecture du XXème siècle en 2013²². La thèse s'élabore aussi sur la base d'évènements scientifiques : la construction des contenus scientifiques de cette Journée et la conférence de la journée d'étude en sont les premières formulations globales. La thèse a aussi de faire visiter l'opération de logement de la Tête de Pont de Chatou dans un cadre associatif²³. Enfin, une exposition de recherche en 2013 est venue rendre hommage à l'oeuvre de Robert Joly²⁴. Les documents produits à ces occasions sont aussi consultables en annexes²⁵.

4. LES « PLIS TEMPORELS » THEMATISES DE LA THESE.

²¹ Christian Girier, *Retour sur site*, sur une idée d'Odile Jacquemin, et Jean-Louis Pacciotti, production Maltae/CAPA, 2013.

²² « Robert Joly (1928-2012), un architecte urbaniste », Journée d'étude, CAPA, samedi 07 décembre 2013, <<http://www.citechailot.fr/fr/auditorium/colloque/25364-robert_joly_1928-012_un_architecte_urbaniste.html>>, page consultée le 15 juillet 2014.

²³ « Autour de Robert Joly : attitudes et convictions urbaines et architecturales », Promenade proposée en partenariat avec la Cité de l'architecture & du patrimoine, 08 décembre 2013, Association les promenades urbaines. <<<http://www.promenades-urbaines.com/modules/eguide/event.php?eid=171>>>, page consultée le 5 mai 2014.

²⁴ « Robert Joly, Urbaniste-architecte : pratiques protéiformes », exposition tenue du 12 avril au 7 juin 2012, Galerie Blanche de la Cité Radieuse de Briey, association « La Première Rue ». Commissariat et scénographie : Alexandra Schlicklin.

²⁵ Voir Annexes 4. : Travaux scientifiques et pédagogiques sur Robert Joly.

Première partie, La formation d'un urbaniste-architecte : entre tradition culturaliste et modernité, 1928-1957.

La formation de l'urbaniste est le premier de ces plis ou de ces cycles, de sa naissance en 1928 à son diplôme d'architecte en 1958. Elle expose les apprentissages de l'enfant, de l'étudiant, de l'élève-urbaniste puis de l'élève-architecte. Elle explicite les influences, références, héritages et filiations qui font Robert Joly, ainsi que le « terrain humain » de ses années de formation.

C'est la période initiale, celle qui oriente les autres. Les apprentissages de Robert Joly, ses héritages intellectuels, ses références, influences amicales, expériences sensorielles, sont un passage nécessaire à qui veut comprendre sa carrière. Le passage à l'Institut d'Urbanisme de L'Université de Paris est fondateur, ainsi que la rencontre avec Robert Auzelle. Le choix du monde architectural nordique se fait à l'issue de la première période, et c'est un choix logique dans le parcours de l'étudiant.

C'est aussi une chronologie de formation singulière, à rebours de celle des architectes qui commencent avec l'architecture et évoluent vers l'urbanisme et le territoire. La posture de Robert Joly est celle d'un urbaniste, dans la chronologie comme dans la présence.

Deuxième partie, L'architecte moderne de 1958 à 1969 : le renouvellement des métiers et des théories de l'architecture.

L'architecte moderne apparaît dans un autre pli temporel, entre 1958 et 1969. Le monde des Beaux-Arts a forgé une autre facette de Robert Joly. Il dispose désormais d'un statut reconnu, fort d'un diplôme d'une institution dont l'histoire remonte au 17^{ème} siècle. Il a tissé de nouveaux réseaux et acquis en même temps de nouvelles connaissances. Il est temps de concrétiser, pendant une décennie très féconde, une pratique personnelle, ce que démontre la deuxième partie de la thèse.

Moderne mais d'une modernité choisie, négociée et adaptée, Robert Joly intègre naturellement très vite l'urbanisme dans ses oeuvres architecturales comme un contexte donné qui transforme la modernité. Bâtitteur, il revendique la modernité architecturale dans ses aspects techniques, formels et humanistes. Mais à la manière des architectes danois des années 1950-1960, il intègre toujours les données contextuelles, paysagères et urbanistiques, mais aussi

sociales et culturelles, du site. Chaque projet est singulier, que les échelles soient publiques et monumentales, ou domestiques.

Sa posture est proche de celle des brutalistes d'un côté, parce que comme eux, il s'approprie les dernières oeuvres corbuséennes en les transformant. Robert Joly s'intéresse à la tradition classique, et veut aussi trouver des « bases historiques » à ses projets. Il participe avec les architectes brutalistes à une sorte de « croisade morale » pour une meilleure architecture, selon les termes de Banham²⁶. Certaines images sont communes, dont celle du « village » développé par Robert Joly à Tulle et revendiquée par Paul Rudolph à Yale.²⁷ La recherche d'une domesticité plus accommodante et plus fondée sur les usages est aussi un trait partagé avec les brutalistes, avec l'usage du bois et de la brique, et l'attention portée à l'architecture domestique vernaculaire.

La commande publique représente la majorité du pan architectural de l'oeuvre de Robert Joly. Le statut d'architecte BCPN assure la commande publique. Le premier regroupement en agence, le GA, se fait en 1960 et permet de faire face à des commandes assez nombreuses. On retrouve dans les édifices publics la note d'intégration au contexte, de discrétion paradoxale. Sans être gommée, leur présence est atténuée par la justesse de leur relation avec leur environnement. L'architecture des bâtiments publics de Robert Joly est porteuse d'une modernité parfois abstraite et rationnelle qui évoque celle d'Andraut et Parat²⁸, mais acculturée à un site et complexifiée.

Les édifices publics ou à vocation d'emblème social comme la tour Souhlliac de Tulle (1961-1964) sont traités avec une monumentalité discrète, non ostentatoire. La dimension des bâtiments est assumée, revendiquée, travaillée dans ses dimensions verticales et surtout horizontales. Mais d'autres éléments et dispositifs architecturaux viennent en changer la réception : les matériaux jouent au mimétisme paysager, ou bien le rez-de-chaussée reprend

²⁶ Banham (Reyner), *le Brutalisme en architecture, éthique ou esthétique*, Paris, Editions Dunod, 1970, p. 14.

²⁷ Banham (Reyner), *le Brutalisme en architecture, éthique ou esthétique*, Paris, Editions Dunod, 1970, p. 130.

²⁸ Michel Andraut et Pierre Parat sont qualifiés par Jacques Lucan comme des tenants d'une « conception très volontaire de la forme architecturale », pratiquant une « architecture sans mystère ». Lucan (Jacques), *Architecture en France (1940-2000) histoire et théories*, Editions le Moniteur, Paris, 2001, p. 205-206.

une double échelle d'accroche urbaine combinée à une échelle de dimension humaine. L'acculturation de la modernité se fait au site géographique, mais aussi culturel et social. C'est ainsi que les éléments transformateurs peuvent être puisés dans un répertoire formel ou technique local, ou classique.

Ce travail de fusion d'influences se fait au cours de la décennie 1959-1969. A la fin des années 1960, Robert Joly a quarante ans, une agence depuis dix ans et il travaille dans les agences d'architecte depuis plus de dix-huit ans. Il arrive à ce moment à une synthèse personnelle remarquable de sa pratique architecturale et signe des oeuvres de très grande qualité, dont l'Institut de l'Environnement est l'une des plus connues et des plus abouties.

Troisième partie, L'architecte intellectuel de 1966 à 1996 : l'intensification d'une « pratique réflexive », patrimoine, consultance architecturale, enseignement, recherches et écrits.

L'évolution de ses pratiques continue en parallèle et lui permet de développer de nouvelles thématiques, et d'arriver à un stade de maturation similaire dans le domaine de l'urbanisme. Le troisième pli temporel commence en 1966, recouvrant partiellement le précédent. Le milieu des années 1960 est un moment-clef pour l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme, y compris dans leurs dimensions législatives, institutionnelles et culturelles. Robert Joly commence une autre carrière qui le met au coeur des réformes et le place aux endroits stratégiques de la profession. La troisième partie démontre l'existence d'une figure de l'architecte intellectuel comme pratique novatrice du métier.

Les secteurs sauvegardés lancés en 1962 sont le prétexte d'aborder la ville historique, et de proposer une intégration de la ville patrimoniale à l'aménagement urbain global. A Metz, il expérimente à partir de 1966 dans l'étude urbaine puis dans le secteur sauvegardé de 1976, une nouvelle approche du secteur sauvegardé, qui prend ses distances avec la culture de protection du Monument Historique pratiquée par les Architectes des Bâtiments de France. Cette méthode, toujours affinée de ville en ville, veut être scientifique dans les dimensions historiques, sociales et patrimoniales de la ville. Elle devient même parfois participative, anticipant sur son époque.

Depuis 1963, le Groupement d'Architectes Associés a mis au point un fonctionnement original intégrant des méthodes de gestion économique empruntée au monde de l'entreprise. Les sciences humaines sont alors intégrées systématiquement dans le projet architectural, le nombre accru d'architectes le permettant. L'architecture s'oriente vers l'industrialisation, qui est l'occasion d'une recherche en trois temps, allant de la sociologie à la technique constructive en passant par la typologie. D'autres projets d'architecture montrent l'architecte dans la maîtrise de ses savoirs, et prenant des libertés conceptuelles nourries de sa culture intellectuelle et philosophique.

Annonçant les Conseils à l'Architecture, à l'Urbanisme et à l'Environnement (CAUE) avec des ambitions de recherche et de sensibilisation, l'Atelier d'assistance architectural du Lot commence en 1972. C'est l'occasion de monter une nouvelle méthodologie, de théoriser aussi la place d'un architecte en territoire rural, ses liens avec les habitants, les ABF et les professionnels locaux. Relatif succès, l'assistance architecturale ouvre l'opportunité de la recherche en devenant le sujet du premier rapport commandé par le ministère de l'Équipement au GAA.

L'architecte s'affirme aussi comme un intellectuel à part entière, en plus de l'apport scientifique dans le projet architectural ou urbain. À partir de 1974, date du premier rapport de recherche, l'écriture devient très importante dans la pratique de Robert Joly. Elle permet d'une part la formulation de la théorie, et surtout sa communication, sous un format scientifique ou non. L'enseignement est aussi le lieu de l'explicitation et de la production écrite, en même temps que de l'engagement de l'architecte. Communiste affirmé, Robert Joly porte la conviction que l'architecture, comme l'urbanisme sont des aventures sociales. Il ne se contente pas d'écrire et de produire des bâtiments, mais s'engage dans des comités et des syndicats, où il veut pouvoir exprimer ses idées.

Ce dernier cycle s'achève en 1996, date de son dernier ouvrage sur la ville, qui est une reprise du précédent de 1985. Avec celui sur André Lurçat, écrit dans une collaboration fructueuse avec son frère Pierre, ce sont des livres de recherche qui témoignent d'un aboutissement intellectuel. Lurçat est décrit comme un architecte moderne communiste engagé socialement et à l'architecture moderne et discrète, expérimentant des pratiques plus participatives et

cherchant les formes adéquates à l'environnement humain donné : n'est-ce pas également une description de Robert Joly ?

IERE PARTIE. LA FORMATION D'UN
URBANISTE-ARCHITECTE : ENTRE TRADITION
CULTURALISTE ET MODERNITE, 1928-1957.

Le parcours de Robert Joly ne peut s'appréhender que dans toutes ses dimensions, y compris celles des influences et références qui l'ont forgé. Cette première partie est celle des héritages d'une part, des premiers choix personnels d'autre part. Entre territoire, urbanisme et philosophie s'esquisse un portrait en filigrane.

I. L'ÉVEIL AU TERRITOIRE.

I.1. L'ENTOURAGE FAMILIAL DE ROBERT JOLY.

Robert Georges Léon Joly naît le onze novembre 1928 à Saint Denis, d'Émile Jules Frédéric Joly et de Georgette Eugénie Georges, dans une famille qui compte déjà un garçon nommé Pierre (né en 1925). Le milieu est modeste mais plein de ressources, notamment dans le domaine de la créativité. Le père de Robert Joly est employé, et selon les propres mots de Robert Joly :

C'était une famille modeste [...]. Papa avait essayé de monter un bureau d'étude après 14-18, mais ça n'a pas tenu à cause de la Crise. [...] Il est entré à la SNCF.²⁹

Il suit des cours du soir à l'école des travaux publics, sans porter le titre d'ingénieur cependant.³⁰ Il est intéressé par la création, comme en témoigne le bureau d'étude ouvert pendant l'entre-deux-guerres. Il n'y a pas solution de continuité entre son parcours et ceux, particulièrement brillants de ses fils, mais une logique de progression non entravée par des crises ou des guerres, favorisée au contraire par les opportunités que font naître l'essor et le bouillonnement intellectuel de l'Après-guerre. Les enfants sont d'ailleurs scolarisés dans les meilleures écoles possibles, eu égard à leur bonne réussite : les parents sont attentifs à développer leurs facultés, notamment intellectuelles.

Lors de la naissance du deuxième et dernier enfant, Robert, la famille déménage à Orsay dans la vallée de Chevreuse, grâce à la Loi Loucheur, qui encourage le lotissement du territoire, ce qui fait de Robert Joly un vrai « banlieusard ».

²⁹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

³⁰ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

1.2. LA VALLEE DE CHEVREUSE, TERRITOIRE PARCOURU.

Le cadre géographique en pleine mutation qu'est la vallée de Chevreuse dans les années 1940 a une incidence profonde sur Robert Joly. C'est l'apprentissage par l'appropriation d'un territoire, d'une manière certes enfantine, mais réelle et durable. La famille habite une maison située tout près de la station Le Guichet et visible depuis la voie ferrée. Avec son frère Pierre, Robert fait de longues balades à vélo, et pénètre ainsi assez profondément dans le Hurepoix. Cette région naturelle française est située dans le sud-ouest de la région d'Île-de-France, principalement dans le département de l'Essonne, avec une partie du territoire des Yvelines, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne. Dourdan en est la capitale historique, mais Évry est devenue la préfecture du département et le principal centre urbain.

La découverte de la vallée par les deux frères : l'engagement par le corps.

Pour Robert Joly, avant d'être une entité administrative, la vallée est une réalité vécue. Ce qu'il connaît du territoire, ce sont des lieux qu'il peut atteindre à pied ou à vélo. Il y a d'abord le bourg, en plein extension et de plus en plus « banlieusard » dans sa population ; et la campagne, les coteaux boisés et encore peu construits, surplombés par les plateaux à dominante céréalière, ponctués de fermes. Le vélo permet d'élargir le rayon des balades : c'est la mesure du territoire parcouru couramment par les deux enfants, le repère étant la rivière de l'Yvette le long de laquelle s'égrènent les communes, le premier support de l'urbanisation. La voie ferrée longe d'ailleurs la rivière à partir de Palaiseau jusqu'au terminus de Saint Rémy-lès-Chevreuse, doublant en quelque sorte la géographie naturelle de la vallée. Le train est justement un autre moyen d'appréhender le paysage. Il relie à la capitale en à peu près une demi-heure : à partir du lycée, Robert Joly l'emprunte pour aller au lycée Lakanal à Sceaux, puis à Paris pour la dernière année.

Un autre banlieusard habitué de la ligne de Sceaux desservant Orsay et la vallée de Chevreuse, François Maspero³¹, décrit l'ambiance des trajets de cette ligne de train :

³¹ Né en 1932, il est donc contemporain de Robert Joly.

Et après Massy, le train devenait omnibus, il entrait dans la vallée de l'Yvette, et c'était vraiment, définitivement la campagne, cette campagne dont Péguy disait quelle annonçait la Beauce :

« Des fermes et des champs taillés à votre image
Mais coupés plus souvent par des rideaux de bois
Et coupés plus souvent par de creuses vallées
Par l'Yvette et la Bièvre et leurs accroissements
Et leurs savants détours et leurs dégagements
Et par les beaux châteaux et les longues allées. »
[...] Après Orsay, on voyait enfin les premières vaches dans les prés.³²

La campagne à une heure de Paris, c'est ce qu'étaient venus chercher, avec beaucoup d'autres familles, les parents de Robert et Pierre. La perception du territoire passe par l'expérience corporelle, et marque durablement Robert Joly qui évoque très souvent ces moments et leur impact sur lui. La reconstruction personnelle de son histoire compte peu dans l'anecdote : ce qui importe, c'est l'importance qu'il donne à ces souvenirs sensitifs. La première expérience de Robert Joly s'apparente à la phénoménologie de la perception telle qu'elle est théorisée par Merleau-Ponty :

Etre une conscience ou plutôt *être une expérience*, c'est communiquer intérieurement avec le monde, le corps et les autres, être avec eux au lieu d'être à côté d'eux.³³

Robert Joly enfant « devient expérience » en parcourant le territoire qu'il s'approprie ainsi de façon corporelle, sensible, puis réflexive, avec son frère aîné.

Les métamorphoses d'une campagne : la gare et le lotissement.

³² Maspéro (François), *Les passagers du Roissy-Express*, photographies d'Anaïk Frantz, Editions du Seuil, fictions et Cie, 1990, p. 282.

³³ Merleau-Ponty (Maurice), *Phénoménologie de la perception*, Editions Gallimard, NRF, Paris, 1945, p. 113.

Robert Joly grandit dans cet environnement, qu'il observe et dont il tire peut-être des prémices de réflexion. Les témoignages de son enfance sont la seule source orale disponible pour cette époque, son frère Pierre étant décédé, et ne peuvent être exempts d'oublis, d'autojustifications, d'interprétations et de reconstructions. C'est avec toutes ces réserves que nous les exploitons, car en contrepartie ils sont aussi des documents informatifs uniques. Selon Robert Joly :

J'étais sur les belles parcelles d'un lotissement des années trente. C'était une jolie pente en plein sud-sud-est, je suis arrivé à un an, c'est là que s'est passée ma jeunesse. J'étais dans une zone où il y avait un vrai village, un équipement, le chemin de fer passait dans la vallée, il était à vapeur à cette époque là. [...]

C'était, disons, une banlieue heureuse. Il y avait un gros bourg, Orsay, et de petites maisons comme la nôtre, qui étaient des maisons de banlieue. Mais ça m'intéressait, spontanément...

[...] et quand on montait sur le plateau jusqu'en haut, le lotissement qui existait était un immense truc par rapport aux immenses champs de grosses fermes et de bois de châtaigniers. Donc le territoire m'intéressait, et la question de banlieue, j'ai presque travaillé dessus. En posant des questions, en tous cas.³⁴

Les informations que Robert Joly livre à soixante-dix ans de distance sont des souvenirs personnels, influencés par toute une carrière dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. Sans en faire une mythologie personnelle, ils ne sont pas négligeables.

En réalité, la vallée de Chevreuse et le Hurepoix sont déjà en train de changer de statut sous la pression immobilière : la campagne et les fonctions agricoles et maraîchères cèdent la place progressivement à une banlieue de plus en plus construite à vocation pavillonnaire ; et ce depuis la moitié du 19^{ème}, grâce à la mise en place et aux prolongements successifs des réseaux ferrés³⁵. Ce siècle voit la construction de maisons de villégiature et d'opulentes villas,

³⁴ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 07 novembre 2007.

³⁵ En 1854, la ligne de Sceaux est prolongée de Bourg-la-Reine à Orsay ; en 1867 jusqu'à Limours, via Orsay-ville, ce qui va de pair avec un nouvel hôtel de ville en 1873 ; En 1895, la ligne de Sceaux aboutit à la station Luxembourg. L'électrification de la ligne de chemin de fer en 1938 réduit le temps de transport à trente minutes entre Paris et Orsay.

avec une nette concentration d'universitaires et de professeurs enseignant à Paris³⁶. Ensuite, le 20^{ème} siècle renforce cette orientation résidentielle avec le premier lotissement Mondétour construit en 1924 suivi de nombreux autres après l'instauration de la Loi Loucheur en 1928. Cette banlieue est investie par des milieux plus modestes et le territoire continue de se modifier dans le sens d'une disparition des activités traditionnelles rurales au profit d'un accroissement des résidences de type pavillon³⁷.

La vallée de Chevreuse est tellement représentative des changements territoriaux liés à l'apparition de vastes banlieues pavillonnaires depuis la fin du 19^{ème} siècle qu'elle fait l'objet dès 1957 d'un mémoire monographique de géographie³⁸, suivi d'une thèse en 1964³⁹.

Le territoire de la vallée est en effet constituée de trois espaces distincts que parcourent les enfants. Ces espaces ont des logiques géographiques et historiques propres. Les deux premiers sont des implantations traditionnelles rurales, l'une agricole sur les plateaux et l'autre villageoise dans la vallée.

Les grandes fermes sur le plateau ont des cours fermées, des dimensions imposantes et une architecture simple. Les maisons de la vallée sont plus petites, parfois plus sophistiquées dans leur architecture. Ces deux types de bâti obéissent à des implicites d'implantation : règles fonctionnelles et symboliques (le rôle de l'église et plus encore du clocher comme point

³⁶ François Maspéro souligne qu'on surnommait cette ligne « la ligne des professeurs », Maspéro (François), *Les passagers du Roissy-Express*, photographies d'Anaïk Frantz, Editions du Seuil, fictions et Cie, 1990, p. 285.

³⁷ Dans un contexte plus large, c'est aussi le moment où le gouvernement Poincaré tente de mettre en place un système institutionnel et un cadre législatif pour l'aménagement de la région parisienne : « le rapport d'Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, justifie la naissance du nouvel organisme : la croissance urbaine incontrôlée et un découpage administratif fragmenté empêchent un aménagement rationnel et une planification régionale. », in Fourcaut (Annie), Bellanger (Emmanuelle), Flonneau (Mathieu), *Paris/Banlieues, conflits et solidarités, historiographie, anthologie, chronologie, 1788-2006*, Créaphis, 2007, p. 197.

Voir aussi le rapport de recherche de Rémi Baudouï : *A l'assaut de la région parisienne les conditions d'une politique d'aménagement régional 1919-1945*, école d'architecture Paris-Villemin, janvier 1990. L'auteur y suit les évolutions législatives, associatives et institutionnelles autour du développement de la région parisienne.

³⁸ Paulet (Jean-Pierre), *La Vallée de Chevreuse de Bures à Saint-Rémy-les-Chevreuses : Exemple de développement d'une banlieue*, Mémoire de diplôme d'étude supérieur, Paris, 1957, sous la direction de Georges (Pierre).

³⁹ Sztokman (Charles), *L'Urbanisation de la Vallée de Chevreuse*, thèse de 3e cycle, Paris, 1964. sous la direction de Georges (Pierre).

central et organisateur du village). Ce sont des formes traditionnelles de distribution de l'espace, similaires à beaucoup de villages en France.

La nouvelle forme d'implantation pavillonnaire du bâti commence fin 19^{ème} siècle. Contrairement au village ancien, il n'y a pas de recherche de positionnement par rapport au centre du village. Les maisons ont tendance à être isolées sur leur parcelle, cherchant non la mitoyenneté mais l'orientation individuelle en termes de vue et d'ensoleillement.

Cette généralisation du lotissement change le territoire et sa vocation. Le chemin de fer desservi par de petites stations de gare est le vecteur de changement dans la vallée de Chevreuse, comme dans les autres banlieues parisiennes et dans celles des grandes villes. Un territoire jusque là campagnard et rural se trouve soudain temporellement très proche de la capitale. Au même moment, la loi Loucheur ouvre de nouvelles portes à la construction et au lotissement. La conjonction de la pression immobilière et la mise à disposition de nouveaux terrains transforme profondément le paysage de la vallée. Robert Joly remarque que les parcelles se lotissent en priorité autour de la gare.

Les sensations associées à cette banlieue pavillonnaire sont plutôt de l'ordre de la surprise, de l'étonnement et de rejet, tel que Robert Joly peut se les remémorer. La surprise tient à la très grande différence entre l'architecture traditionnelle, sous ses deux formes de maisons villageoises et de grandes fermes isolées ; et entre celle produite dans les lotissements. Il en résulte une disparition des qualités rurales et des qualités urbaines dans l'espace indistinct qui en résulte.

Comment produit-on ce type de territoire ? Qu'est ce qui lui manque pour avoir les qualités de la ville ? L'enfant est loin d'avoir les outils intellectuels et conceptuels pour tenter de résoudre ces problèmes, ou même de formaliser ces questions. Mais cette quête de la modification de territoire, perçue ici comme négative car trop brutale et irrespectueuse, marque déjà la personnalité de Robert Joly. Le territoire est l'échelle des interrogations avant l'architecture. Des questions, ou des constatations émergent autour de l'occupation de ce dernier : qu'est ce qui définit la ville, le village, le lotissement ? Pourquoi les fermes présentent-elles une architecture sobre et simple, aux détails bien réglés ; tandis que les pavillons ont des volumétries compliquées à dessein, où le détail prime et caractérise une maison par rapport à une autre ?

Pour les deux frères, le paysage rural non modifié est ressenti de façon très positive comme terrain de jeu et paradis d'enfance. Il est accompagné et créé par l'architecture des fermes ; tandis que les lotissements perçus comme des endroits sont empirés par l'architecture souvent

anecdotique des pavillons. Pour comprendre le processus de la découverte du territoire chez Robert Joly, et de ses rapports bons, faussés ou insuffisants à l'architecture, il faut comprendre cette première appréhension du territoire à travers la vallée de Chevreuse. Parcouru, ressenti, regardé, et surtout questionné, l'objet-territoire est premier dans la vision du futur praticien, une caractéristique qui demeure vraie au long de la carrière de Robert Joly.

1.3. PHILOSOPHIE... OU GRAPHISME ?

Robert Joly est un élève plutôt studieux à qui il est donné de poursuivre des études secondaires au lycée de Lakanal de 1939 à 1944. Il termine son cursus en 1945 dans la section philosophie de la terminale du lycée Henri IV, à Paris, sur une mention Bien. C'est l'année où son frère aîné intègre l'Ecole Normale Supérieure, et leurs rapports se font moins fréquents, chacun étant absorbés par ses études. Cependant, un des souvenirs de Robert Joly est lié à une invitation de son frère à assister à un des cours de Gaston Bachelard. Le philosophe, pour mieux appuyer sa démonstration sur le rythme dans la musique se met... à chanter en dansant sur les chaises⁴⁰.

Au-delà de l'anecdote, la philosophie intéresse tant Robert Joly qu'il s'inscrit après le baccalauréat pour le certificat de cette matière. Mais c'est précisément le moment où une nouvelle organisation des études rend obligatoire une année supplémentaire : l'année de propédeutique avant la faculté. L'apprenant et n'étant pas inscrit, il décide de changer d'orientation, car il ne veut pas s'engager pour une année supplémentaire généraliste⁴¹. Il se tourne vers le graphisme et entre à l'école d'affichiste Paul Colin⁴² :

Je ne pensais pas du tout à la carrière d'architecte. Ma première année d'au-delà du bac était chez M. Paul Colin, affichiste, à faire de l'affiche et de la scénographie, des décors de théâtre. Il avait une petite école, une

⁴⁰ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

⁴¹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

⁴² En 1930, Paul Colin (1892-1985) ouvre la première école d'affichistes, où passèrent plus de 2000 élèves de toutes nationalités. <<<http://www.lesartsdecoratifs.fr/francais/publicite/collections-97/l-univers-de-la-publicite/metiers-et-grands-noms/affichistes/paul-colin>>>, page consultée le 5 mai 2012.

vingtaine d'élèves. Il nous apprenait à dessiner, il nous apprenait à faire des affiches et des décors de théâtre, pour ceux qui voulaient.⁴³

Il est diplômé en 1947 et produit quelques affiches, mais l'inquiétude familiale liée à une carrière apparentée à celle d'artiste adjointe à un goût déjà ancré chez Robert Joly du territoire et de ses changements l'orientent, sur conseil paternel, vers l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris (IUUP) de la rue Michelet, qui délivre en deux années un diplôme d'Etat d'urbaniste. C'est un tournant dans la formation de Robert Joly, dans la mesure où il découvre des disciplines qui tentent de résoudre des questions territoriales ; où il reçoit un enseignement orienté vers l'urbanisme culturaliste marqué à l'époque par la personnalité et l'œuvre de Robert Auzelle ; et où il fait des rencontres humaines décisives pour son avenir. L'Institut à cette époque est un des rares à proposer une formation en urbanisme, et sans doute à s'intéresser à la ville et à sa formation, et à tenter de proposer des outils pour comprendre et travailler dessus. Son enseignement reste cependant discret, sans commune mesure avec le rayonnement de l'Ecole des Beaux Arts ou d'autres écoles d'arts appliqués parisiennes.

⁴³ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 07 novembre 2007.

2. A LA POURSUITE D'UN « METIER QUI N'EXISTE PAS »

Robert Joly commence deux années de formation dans un domaine qui n'a pas trouvé ses frontières et applications, à la poursuite d'un métier dont les compétences sont disputées par plusieurs autres professions, et qui d'ailleurs est peu, voire pas pratiqué en tant que tel. Comme le rappelle l'historienne Danièle Voldman, « en 1939, aucun urbaniste n'exerçait ce seul métier »⁴⁴. Pour comprendre le parcours et l'œuvre de Robert Joly, il importe de les situer à leur origine : le milieu de l'urbanisme et de la gestion du territoire en France. Ce milieu encore peu exploré, aux frontières quelquefois assez floues révèle une tendance nouvelle dans la pratique du métier d'architecte, mise en lumière par Jean Pierre Epron, qui constate un élargissement de l'échelle de l'objet de l'architecture-bâtiment à celui de la ville et du territoire.⁴⁵

2.1. LA NEBULEUSE DE L'URBANISME EN FRANCE.⁴⁶

2.1.1 Une discipline en recherche.

Villes et territoires : les nouvelles échelles de l'architecture.

Le parcours de Robert Joly s'inscrit dans ce qui est plus un climat qu'une discipline : l'urbanisme. Il y est guidé par sa sensibilité personnelle, par ses formations, puis par la saisie d'opportunités au cours de sa carrière. L'échelle de sa pratique se veut urbaine et territoriale, y compris pour les projets purement architecturaux, et Robert Joly se veut un urbaniste avant d'être un architecte.⁴⁷ Cependant, l'urbanisme est une notion autour de laquelle il n'y a pas de

⁴⁴ Voldman (Danièle), *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, Histoire d'une politique*, Editions L'Harmattan, Collection de l'Université des sciences humaines de Strasbourg, 1997, p. 251.

⁴⁵ Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 1 La culture architecturale*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p. 121.

⁴⁶ Le mot « nébuleuse » est emprunté à C. Blain qui l'applique à la situation architecturale des années 1960 en France : Blain (Catherine), *L'atelier de Montrouge (1958-1981) prolégomènes à une autre modernité*, thèse de doctorat Projet architectural et urbain, sous la direction de Jean-Louis Cohen, Université Paris VIII, 2001, p. 99.

⁴⁷ Il insistait souvent sur ce point, à l'écrit comme à l'oral. Voir par exemple : Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007.

consensus, encore aujourd'hui, et qui est un enjeu dans différentes professions. C'est donc plutôt dans un milieu de débats, parfois d'affrontements, que se forme Robert Joly. Pour mieux en cerner les impacts sur son oeuvre, nous suivrons d'une part les acceptions, évolutions, glissements et détournements du mot urbanisme, puis nous nous attacherons à une brève historiographie de l'urbanisme français du 20^{ème} siècle.

Jean-Pierre Epron a montré l'investissement progressif de l'architecte dans la gestion du territoire. De l'objet architectural à la gestion du territoire, les compétences de l'architecte changent en effet d'échelle depuis l'époque moderne. La révolution industrielle et la croissance démographique et économique en découlant rendent urgentes l'extension et la gestion des villes en pleine expansion. Dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, l'aménagement du territoire apparaît, intégrant les questions urbaines dans une échelle encore élargie et complexifiée.

La question de l'échelle de l'architecture est en suspens depuis le 18^{ème}, avec l'apparition du territoire. Le mot existe dans sa forme moderne depuis la fin du 14^{ème} mais est d'un emploi rare avant le 17^{ème}. Sa définition première est une étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain, et spécialement une collectivité politique nationale.⁴⁸ Au cours des 17^{ème} et surtout 18^{ème} siècles, le pouvoir royal de plus en plus centralisé instaure des politiques d'aménagement et d'embellissement des infrastructures, des ouvrages d'arts et des institutions royales et religieuses : les terroirs s'effacent devant le territoire royal. L'architecte dans le même moment a réussi à cerner sa pratique. Avec la maîtrise de « l'objet architectural dans sa globalité, apparaît pour lui l'ambition de l'appliquer à l'organisation de vastes territoires. »⁴⁹

Le 19^{ème} exige le développement conjoint de la ville et de l'industrie, mais l'urbanisation rapide ne peut être maîtrisée. C'est en Angleterre, plus avancée dans la révolution industrielle et urbaine, que les questions se posent en premier, et que des réponses apparaissent. La grande ville industrielle faisant naître une forte nostalgie de la campagne, c'est le modèle de la cité-jardin, dû aux théories d'Ebenezer Howard, qui triomphe avec les réalisations de l'architecte Raymond Unwin à Hampstead et Welwyn. Proposé en 1898, le modèle vise à construire un espace hybride réunissant les qualités de l'urbanité et celles de la ruralité. Le territoire est morcelé en unités, regroupées entre elles à différents niveaux, qui organisent les échelles de la

⁴⁸ *Le Petit Littré*, « territoire » Librairie Générale Française, Paris, 1990.

⁴⁹ Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 1 La culture architecturale*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p. 121.

grande ville, de la ville moyenne, du quartier et de logement, les espaces verts étant assurés à chaque échelle en proportion de leur taille.

Le « paysage » est un aspect de la pratique du territoire. Au départ, c'est un style pictural appliqué aux territoires vus comme des tableaux. Puis il devient une pratique opérationnel lié au jardinage.⁵⁰ Il contribue à l'élargissement des pratiques autour de l'architecture. Une revue de presse succincte dans les domaines de l'urbanisme, de la ruralité, des terroirs ou de l'aménagement du territoire est révélatrice de l'évolution. Les titres apparaissent progressivement depuis le début du 20^{ème} siècle, spécialisés dans la ville, le territoire et le paysage.

En 1919, La revue « La Vie Urbaine »⁵¹ est publiée par l'Ecole des Hautes Etudes Urbaines dès sa création ; « Urbanisme » apparaît en 1932. Récemment, de nouvelles publications continuent de décliner le champ sémantique : « Le Visiteur : ville, territoire, paysage, architecture » en 1995 ; « Territoires » prenant la suite en 2005 de « Territoires 2020 », ancien nom de la revue de la Délégation à l'Aménagement du Territoire (DATAR) ; « Traits Urbains » en 2005 ; sans oublier de mentionner le fait que les projets d'urbanisme, d'aménagement et même de paysage ont maintenant une place importante dans les revues d'architecture « classiques » : en 2010, la revue « d'A » sort un numéro spécial intitulé « L'agriculteur, l'architecte et le paysan. »⁵² La liste est loin d'être exhaustive, mais elle suffit à rendre compte de l'importance croissante de ces nouvelles échelles.

Cette importance est aussi de plus en plus ressentie chez les architectes, et les premiers à l'exprimer sont les chercheurs : il semble y avoir un changement net à partir du milieu des années 1970. Relaté par Philippe Panerai, ce changement est selon lui la conséquence de la recherche en architecture :

A partir de là [le milieu des années 1970], il est devenu de plus en plus clair pour moi que la réflexion sur l'architecture ne pouvait plus être menée de manière isolée, comme un simple discours sur la forme, le style ou la technique, mais devait procéder d'un double ancrage dans le temps et dans le territoire. C'est un peu pompeux et banal dit comme

⁵⁰ La situation de cette discipline est dressée par Yves Luginbühl : « Pour un paysage du paysage », *Économie rurale* 1/2007 (n° 297-298), p. 23-37. L'auteur tente d'établir le bilan du paysage en France aujourd'hui, dans le domaine de l'opérationnel comme du conceptuel.

⁵¹ Toutes ces informations sont disponibles dans les numéros des revues elles-mêmes.

⁵² Moiroux (Françoise), *L'agriculteur, l'architecte et le paysan*, d'A, février 2010, n°188.

cela, mais c'est cela : l'architecture dans la ville (ou la campagne) et la crise de l'architecture dans la crise de la ville. Sans cela, on en reste à un débat de tendance sans intérêts.⁵³

Autre indicateur, souvent un des derniers : l'apparition de l'urbanisme dans l'enseignement de l'architecture et du paysage à partir des années 1950 et 1960⁵⁴. En germe dans les années 1940-1950, ces thèmes vont être ceux de Robert Joly.

Les difficultés de la notion d'urbanisme : itinéraire d'un concept.

Robert Joly dans le monde de l'urbanisme pénètre dans un champ d'étude et d'action qui lui est sensible, mais dont les définitions ne sont pas unifiées, dont l'objet même voit sa nature et son échelle varier suivant le point de vue de celui qui professe ou pratique l'urbanisme. Tout au long de sa carrière, Robert Joly va suivre et parfois intervenir dans ce débat autour de l'urbanisme et autour de la profession d'urbanisme, avec le double statut de praticien formé à l'Institut d'urbanisme et architecte DPLG, puis d'intellectuel participant à un savoir scientifique dans une autre période de sa carrière.

Quant à l'urbanisme et à ce qu'il peut recouvrir depuis les années 1950 jusqu'à aujourd'hui, est-il possible de s'arrêter sur un concept ou une définition ? Le mot qui semble avoir « témoigné d'un sens ballotté » selon l'expression de Jean-Pierre Frey⁵⁵. Les 19 et 20^{èmes} siècles semblent vouloir le distinguer en une pratique à part, tout en revendiquant la pluridisciplinarité et le refus de trancher entre ses éléments constitutifs, entre ses formes et manifestations : opérationnel, réglementaire, scientifique, conceptuel, voire artistique ou utopique.

⁵³ Panerai (Philippe), « Faire le Point », in *La Recherche en architecture, Un bilan international*, Actes du colloque « Rencontres, Recherches, Architecture », Marseille, Nancy, Paris, 12-13-14 juin 1984, Editions Parenthèses, p. 31.

⁵⁴ Sur la situation du paysage en France : Luginbühl (Yves), « Pour un paysage du paysage », *Économie rurale* [En ligne], 297-298 | janvier-avril 2007, mis en ligne le 01 mars 2009. URL : <http://economierurale.revues.org/index1931.html>

⁵⁵ Frey (Jean-Pierre), « généalogie du mot "urbanisme" », *Urbanisme*, janv.-fév. 1999, n°304, p. 63-71.

Le vocable apparaît en 1910 selon Robert Auzelle⁵⁶ et il est suivi l'année suivante du mot « urbaniste » et de la création de la Société Française des Architectes-Urbanistes (SFAU). L'histoire du mot est étudiée en détails par Jean-Pierre Frey⁵⁷ qui en relève la spécificité française comparée aux mots utilisés par les langues étrangères. Le néologisme forgé par Pierre Clerget, professeur à l'Ecole supérieure de Commerce de Lyon recouvre plutôt le sens actuel d'urbanisation que celui de conception. C'est-à-dire qu'il désigne, selon Léon Jaussely :

[...] un court historique du phénomène urbain envisagé dans sa totalité dans les cités antiques, les villes du Moyen-Age et les grandes villes du 19ème.⁵⁸

Le mot est en tous cas récupéré et détourné vers une acception moins universitaire et scientifique, puisqu'en 1911, il donne naissance à « l'urbaniste », le praticien opérationnel et plus seulement scientifique : homme d'action et de réalisations concrètes aussi bien que de connaissances et de théories. L'apparition du mot « urbanisme » correspondrait alors à un besoin de nommer une discipline qui se différencie lentement des ses origines : « l'art urbain » et qui prend son autonomie par rapport aux grandes compositions urbanistiques des architectes des Beaux-Arts. Les définitions ne sont pas unifiées :

Son sens varie selon l'usage qu'on est susceptible d'en faire, dans le cadre des différentes disciplines qui s'intéressent au fait urbain.⁵⁹

Cependant, son usage reste confiné au petit cercle des professionnels et il semble que son apparition dans un dictionnaire courant, le Larousse, ne se fasse pas avant 1945 en France :

URBANISME : [nissm'] n.m. Science ou théorie de l'aménagement des villes.

-ENCYCL. L'urbanisme comporte tout ce qui a trait à l'aménagement et à l'embellissement des villes et même des villages. On pourrait résumer son vaste programme en trois mots : assainir, agrandir, embellir. C'est une question très complexe, liée non seulement à l'hygiène générale, à la salubrité publique, au confort (aération, balayage, nettoyage,

⁵⁶ Auzelle (Robert), *Techniques de l'urbanisme*, Que sais-je ? PUF, 1953, p. 9.

⁵⁷ Frey (Jean-Pierre), « généalogie du mot "urbanisme" », in *Urbanisme*, janv.-fév. 1999 n°304, p. 63-71.

⁵⁸ Frey (Jean-Pierre), « généalogie du mot "urbanisme" », in *Urbanisme*, janv.-fév. 1999 n°304, p. 67.

⁵⁹ Frey (Jean-Pierre), « généalogie du mot "urbanisme" », in *Urbanisme*, janv.-fév. 1999 n°304, p. 67.

évacuation des déchets de toutes sortes, approvisionnement en eau potable, etc.), mais encore à l'esthétique (monuments historiques, artistiques, sites, jardins et parcs à conserver ou à mettre en valeur, servitudes d'alignement à respecter, expansion, etc.).

Déjà avant la guerre, beaucoup de grandes villes avaient fait dresser un plan général d'amélioration. Mais l'urbanisme a pris une importance plus immédiate dans la reconstruction des centres urbains ou ruraux anéantis.⁶⁰

La définition est centrée sur l'urbanisme opérationnel, dans la continuité de l'hygiénisme et des préoccupations des plans de ville du 19^{ème} siècle. Après la guerre, à l'époque où Robert Joly commence ses études à l'IUUP, le débat continue. Un architecte belge, Adolphe Puissant, peut écrire en 1945 que « nous ne sommes pas tous d'accord sur la définition du mot *urbanisme* ; mais son sens est suffisamment défini pour éviter les confusions »⁶¹.

Au début de la carrière professionnelle de Robert Joly, une nouvelle institution est mise en place, le Centre de Recherche d'Urbanisme (CRU). Sous la double égide du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de la Construction, c'est un organe de réflexion qui s'ouvre en 1962 :

Des groupes de travail furent constitués, associant étroitement profession, administration et Université où promoteurs, architectes, urbanistes, statisticiens, économistes, géographes, sociologues, philosophes, démographes, médecins s'attaquèrent en commun aux problèmes majeurs posés par la croissance urbaine et la recherche en matière d'urbanisme.⁶²

L'époque est donc aux premiers bilans, passé l'enthousiasme de la reconstruction. Aux bilans, mais aussi à la prospective, car les besoins en logement sont très importants, alimentés par une démographie galopante. C'est donc à ce double aspect que s'attache le CRU, qui ne remet pas en cause le modèle urbain en soi, mais déplore le manque de préparation à cette ère nouvelle. La première parution importante du groupe est un livre, « l'urbanisation française »

⁶⁰ Cité par Frey (Jean-Pierre), « généalogie du mot "urbanisme" », *Urbanisme*, janv.-fév. 1999 n°304, p. 63 et suivantes.

⁶¹ Puissant (Adolphe), *L'urbanisme et l'habitation*, Bruxelles, Office de publicité, 1945, 159p., p. 64-65, cité par Frey (Jean-Pierre), « généalogie du mot "urbanisme" », *Urbanisme*, janv.-fév. 1999 n°304, p. 69.

⁶² *L'urbanisation française*, Centre de Recherche d'Urbanisme, 1964.

paru en 1964⁶³. Le mot urbanisation renvoie à l'étude du phénomène de la croissance des villes et est préféré au mot « urbanisme » : les auteurs constatent un phénomène subi plus que choisi, indépendamment de sa qualité et de ses résultats. Dans la dernière étude consacrée à « l'opinion et l'urbanisme », le docteur en sciences politiques Jeanne Piret, étudie « une prise de conscience restreinte » suivie d' « une prise de conscience générale » qu'elle date de 1960, les premiers retours sur les « grands ensembles »⁶⁴.

Il est intéressant de noter que c'est d'un retour négatif qu'il s'agit, et que dès lors, l'image de l'urbanisme –et de l'urbaniste- reste entachée de méfiance : c'est un savoir et une mise en œuvre dont les résultats sont jugés décevants ou insuffisants par rapport aux attentes des habitants. L'enthousiasme optimiste de la Reconstruction est loin, la foi en l'urbanisme est atteinte.

Dès ce premier rapport de recherche, le caractère hybride de l'urbanisme se voit par la pluridisciplinarité de l'équipe : elle regroupe un statisticien, un universitaire, deux géographes, un juriste, un architecte-urbaniste, deux membres de l'Institut Nationale d'Etudes Démographiques, un de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et un docteur en sciences politiques. L'époque est à une certaine repentance par rapport aux quartiers nouveaux érigés trop vite. L'urbanisme, jusque-là vu comme un moyen de gérer la ville industrielle –soit en la contournant et en proposant un autre modèle, soit en intégrant résolument l'industrie dans son enceinte- est suspecté de faillir ou au moins de décevoir. La même année, une enquête sur les grands ensembles s'ouvre, menée par Paul Clerc. L'ouvrage rapportant les résultats de cette recherche paraît en 1967 : « Grands ensembles, banlieues nouvelles : enquête démographique et psychosociologique. » et montre la désillusion due aux quartiers nouveaux⁶⁵.

Un des jalons les plus importants de la notion d'urbanisme pour la seconde moitié du 20^{ème} siècle est posé par Françoise Choay en 1965. Son anthologie permet sans doute l'entrée du mot dans le vocabulaire du grand public, en même temps que le premier retour conceptuel sur l'urbanisme pour les professionnels. La définition de la philosophe se place du point de vue des fondements de l'urbanisme qu'elle fait remonter aux débuts du 19^{ème}, avec l'avènement de la cité machiniste :

⁶³ *L'urbanisation française*, Centre de Recherche d'Urbanisme, 1964.

⁶⁴ *L'urbanisation française*, Centre de Recherche d'Urbanisme, 1964, p. 54.

⁶⁵ Clerc (Paul), *Grands ensembles, banlieues nouvelles : enquête démographique et psychosociologique*, Paris, PUF, 1967.

Ce terme même doit être tout d'abord défini, car il est lourd d'ambiguïté. Annexé par le langage courant, il désigne aussi bien les travaux du génie civil que les plans de ville ou les formes urbaines caractéristiques de chaque époque. [...] Ce néologisme correspond à l'émergence d'une réalité nouvelle : vers la fin du 19^{ème} siècle, l'expansion de la société industrielle donne naissance à une discipline qui se distingue des arts urbains antérieurs par son caractère réflexif et critique, et par sa prétention scientifique.⁶⁶

Pour suivre les évolutions de l'urbanisme, F. Choay fait appel à l'histoire des idées, et propose une interprétation, un essai. C'est elle qui fixe la distinction entre l'urbaniste dit « culturaliste » et l'urbaniste dit « progressiste » ou « moderniste ». Ces modèles sont toujours employés aujourd'hui, quoique de nouvelles recherches aient nuancé les rapports et surtout les distinctions entre les deux. Quant aux dictionnaires, ils proposent des définitions technocratiques ou très vagues, selon leur éditeur. En 1966, la définition usuelle donnée par le dictionnaire Larousse est :

Urbanisme : n.m. Art d'aménager et d'organiser les agglomérations urbaines.

Ensemble des mesures prises dans le cadre de l'aménagement des villes. (Ces mesures, qui touchent aussi bien l'aménagement et l'assainissement [adduction des réseaux d'eau potable, évacuation des déchets] que l'embellissement [création d'espaces verts, protection des sites], ou encore l'agrandissement, qui ont pour but de faciliter, tant au point de vue économique que social, les relations et les fonctions qui lient les personnes dans les agglomérations urbaines.)⁶⁷

Cette définition reprend le mot « art » : elle s'attache en premier à la définition de l'urbanisme comme héritier de l'art urbain ; puis fait une revue des moyens de l'urbanisme : aménagement et assainissement ; embellissement et agrandissement. Le but est décrit de façon fonctionnaliste : flux matériels et humains à gérer. « Aménager » et « organiser » sont les leitmotifs de la définition. Un autre dictionnaire, Le Petit Robert définit ainsi le mot dans son édition de 1988 :

Urbanisme : n.m. (1910 ; « science de l'urbanité », XVIII^e ; de *urbanus*). Etude systématique des méthodes permettant d'adapter l'habitat urbain

⁶⁶ Choay (Françoise), *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Editions du Seuil, 1965, p. 8.

⁶⁷ Larousse en trois volumes, dictionnaire encyclopédique, 1966, article « urbanisme ».

aux besoins des hommes ; ensemble des techniques d'application de ces méthodes. Architecture et urbanisme. Fédération internationale pour l'Habitat et l'Urbanisme (1913).⁶⁸

La définition du Petit Robert désigne un savoir dont la nature expérimentale ou fondamentale n'est pas précisée : s'agit-il d'une étude des réalisations urbaines déjà existantes, de l'analyse de traité d'urbanisme comme celui de Camillo Sitte, ou encore des lois et pièces juridiques ayant rapport à l'urbanisation, comme un Plan d'Occupation des Sols (POS), par exemple ? Les méthodes évoquées peuvent recouvrir beaucoup de réalités, de même que les besoins des hommes. Curieusement, il y a une restriction sur l'objet de l'urbanisme : l'habitat urbain ne recouvre pas l'ensemble des fonctions de la ville. Cela reste malgré tout une définition large du terme, moins connotée que la précédente.

Le mot urbanisme dépend donc en grande partie des positionnements occupés par ceux qui se l'attribuent d'une manière ou d'une autre et en orientent le sens selon un métier, une idéologie, l'appartenance à une institution étatique ou non. Pour nous, nous employons avec une certaine réserve ce mot de discipline, car l'urbanisme est en fait traversé par différentes disciplines, et il n'est possible d'en parler ou de l'enseigner qu'en ayant recours à elles. L'urbanisme ne possède pas de définition univoque, il faut convoquer ses différents statuts de science, de discipline, de pratique opérationnelle et juridique ; ainsi que l'ambiguïté de son objet, plus ou moins ouvert et allant de la ville jusqu'au monde-territoire selon certains géographes. C'est une « transdiscipline » toujours liée à des phénomènes et institutions mouvants comme l'administration, la politique ou les événements sociaux. L'urbanisme tente de résoudre des problèmes pratiques : il arrive souvent tard dans la chaîne de production de la ville, pour pallier un manque, pour atténuer un défaut, pour corriger une erreur. Pourtant il a des prétentions sociétales voire philosophiques et certains moments de son histoire ne peuvent s'appréhender qu'à travers la théorie ou l'utopie, notamment pour les travaux des utopistes socialistes, réalisés ou non, comme Robert Owen, Charles Fourier ou William Morris.

Nous employons donc ce mot de discipline par défaut, en y mettant toutes les réserves énoncées, faute d'avoir trouvé un terme plus adapté, en le considérant plus comme « l'argument d'un débat »⁶⁹, selon le mot de Jean-Pierre Epron. Et c'est dans ce débat que

⁶⁸ Petit Robert, dictionnaire de la langue française, 1988, article « urbanisme ».

⁶⁹ Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 1 La culture architecturale*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p. 121.

s'inscrit le parcours de Robert Joly, qui par le choix un peu fortuit d'intégrer l'IUUP, se positionne d'emblée dans cette nébuleuse. Les camps ne sont certes pas hermétiques, et nous tenterons de démontrer que la pratique d'un urbanisme dit « culturaliste » pour le différencier d'avec l'urbanisme « progressiste », n'est pas sans lien avec ce dernier d'une part, et avec l'architecture moderne d'autre part.

L'historiographie de l'urbanisme français du 20ème : une « école française d'urbanisme » ?

Robert Joly s'inscrit dans une histoire urbaine peu explorée en France : l'histoire de l'urbanisme culturaliste, et notamment de ce que certains chercheurs appellent « l'école française d'urbanisme ». L'originalité de cette formation est déterminante pour sa carrière et son orientation : non seulement il s'intéresse à des échelles territoriales aux définitions floues, mais il reçoit une culture singulière qui est celle de l'urbanisme français du 20^{ème} siècle.

Son existence, sa place et son importance dans la nébuleuse de l'urbanisme en France sont des sujets de recherche encore en débat, eux-mêmes placés dans un champ plus large et un peu mieux exploré, mais très incomplet : l'histoire de l'urbanisme en France. Le caractère hybride de l'urbanisme ne facilite pas les définitions, ni les « récits ». La différenciation entre l'histoire de l'urbanisme est l'histoire des faits urbains, par exemple, pose question.

Il existe aujourd'hui un corpus d'œuvres réalisées ou non, assorti d'écrits théoriques ou utopiques. Les revues et les ouvrages sont aussi disponibles, souvent sous forme de monographies de ville. Mais l'histoire de l'urbanisme semble difficile à écrire en raison peut-être de sa transdisciplinarité de fait, et Jean-Pierre Epron avertit le lecteur –ou le chercheur– de n'en pas presser le sens pour y trouver ce qui n'y est pas :

L'histoire de l'urbanisme, ou celle plus précisément des diverses techniques appliquées à la maîtrise de la transformation urbaine, n'est pas linéaire. Elle ne se déroule pas de manière continue suivant les développements ou les transformations des idées, des modes de vie, des de l'économie ou de l'industrie. C'est une histoire liée aux conjonctures, aux circonstances, aux hasards, des événements historiques, des révolutions ou des pouvoirs forts, aux accidents divers qui échappent à

toute théorie de l'histoire et dans lesquels s'insinuent idéologues et techniciens.⁷⁰

La recherche en histoire de l'urbanisme présente l'obstacle, entre autres, d'avoir un objet d'étude large, et fortement entremêlé à des domaines et à des métiers identifiés mais auxquels on ne peut la rattacher toute entière : l'histoire des ingénieurs du génie militaire, des Ponts et Chaussées, des géomètres, des architectes, des architectes-urbanistes puis urbanistes ou encore des hygiénistes, des administrateurs municipaux, des économistes, des géographes, des sociologues. Malgré ces difficultés à cerner les domaines de compétences et les acteurs, souvent en compétition les uns avec les autres, nous pouvons identifier l'émergence d'une pratique, sinon celle d'un métier autonome, du moins à ses débuts. Cette pratique n'est pas la somme de celle évoquées précédemment, elle est même d'ailleurs plus large que son intitulé le signifie, puisque son objet de travail ne se limite pas à la ville, mais s'intéresse au territoire. L'urbanisme fait une entrée officielle au sein des Beaux-Arts en 1953 seulement. Et encore, son enseignement est plutôt orienté vers l'histoire de l'urbanisme que des techniques et des politiques urbanistiques. C'est également la fin de la seconde reconstruction, selon la datation de Danièle Voldman qui la fixe en 1954, et la décennie écoulée depuis la guerre permet les premiers bilans. Cependant, la connaissance de l'urbanisme reste limitée en dehors des instituts spécialisés et notamment de l'IUUP. Ce dernier est d'ailleurs peu connu hors d'un petit cénacle de professionnels.

Déjà évoqué pour la recherche éditée en 1964 sous le titre « l'urbanisation française », le CRU se dote d'une revue à partir de 1978. « Les annales de la recherche urbaines » débutent à l'automne de cette année avec une périodicité trimestrielle, et elles paraissent toujours aujourd'hui.⁷¹ Chaque numéro est structuré autour d'un thème d'actualité, entre

⁷⁰ Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 1 La culture architecturale*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p 135.

⁷¹ *Les annales de la recherche urbaine* dépendent de différents ministères suivant la politique urbanistique de la France. : du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de la Construction avec le CRU du n°1 au n°8 ; le CRU devient le Centre d'information et de diffusion pour l'environnement et le cadre de vie (CIDECV) en 1980 ; puis du n°15 au n° 30 les annales dépendent du Ministère de l'Urbanisme et du Logement (Direction de l'urbanisme et des paysages) ; à partir du n° 31, elles passent au Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer. Depuis 1998, elles sont rattachées au Plan Urbanisme Construction Architecture sous la double égide du Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement ; et du Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer.

théorie et opérationnel, et certains historiens de l'architecture et de l'urbanisme interviennent : Remi Baudouï, J. P. Frey, Danièle Voldman ou J.P. Epron, pour ne citer qu'eux. Cependant le but de la revue n'est pas la constitution d'une histoire de l'urbanisme : ce n'est qu'un aspect qui permet d'éclairer des pratiques et de donner des pistes de réflexions.

Il est à mentionner qu'en 1963 paraît l'ouvrage de Leonardo Benevolo traduit en français en 1972 sous le titre « Aux sources de l'urbanisme moderne »⁷² qui propose une lecture politique et dialectique de l'urbanisme français et anglais de la première moitié du 19^{ème} siècle.

Déjà évoquée, Françoise Choay propose en 1965 un modèle de lecture de l'histoire de l'urbanisme selon une grille binaire culturaliste/progressiste, mais si elle s'appuie sur « l'histoire des idées », elle prévient le lecteur :

Ce recours à l'histoire devrait permettre de construire un cadre de référence à partir duquel saisir le sens réel de l'urbanisme proprement dit, sous ses diverses formulations et formules, et situer les problèmes actuels de l'aménagement urbain. Toutefois, cette méthode ne doit pas prêter à confusion. Dans les pages qui suivent, on ne trouvera pas une histoire de l'urbanisme ou des idées relatives à l'aménagement urbain mais une tentative d'interprétation.⁷³

L'auteur se situe donc bien dans une autre dimension que la pure histoire de l'urbanisme : c'est une philosophie qui s'appuie sur un matériau historique et théorique pour analyser et comprendre la société industrielle et urbaine d'aujourd'hui. Elle part d'ailleurs du même constat que le CRU en 1964 : cette société échoue à organiser son espace. S'il s'agit d'une histoire de l'urbanisme, c'est une histoire intellectuelle, idéelle même ; dont les fondateurs s'appellent Marx, Proudhon ou Ruskin : « les pré-urbanistes ».

Même si elle se défend de faire œuvre d'historienne, son ouvrage paraît à un moment où le vide de ce champ est flagrant : la seule histoire qu'elle recense d'ailleurs – pour s'en dissocier – est celle de Pierre Lavedan, publiée en 1952 d'après les cours dispensés à l'IUUP puis aux Beaux-Arts. La pertinence de l'analyse de F. Choay en fait une référence encore largement utilisée aujourd'hui, tant par les historiens que par les philosophes qui réfléchissent sur l'urbanisme.

⁷² Benevolo (Leonardo), *aux sources de l'urbanisme moderne*, Horizons de France, 1972.

⁷³ Choay (Françoise), *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Editions du Seuil, 1965, p. 9.

Elle met en lumière les courants de pensée chez les urbanistes des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, qu'elle théorise suivant deux camps, « selon les deux directions fondamentales du temps, le passé et le futur »⁷⁴. Il n'y a pas selon elle de protagonistes français de l'urbanisme dit culturaliste, sur un modèle nostalgique.

En 1986, l'historien Michel Ragon, sur le modèle de son *Livre de l'architecture moderne*⁷⁵ de 1958 publie une *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne*⁷⁶, élargissant l'échelle, mais faisant encore dépendre l'un de l'autre. Etablissant qu'il existe très peu d'ouvrage de ce genre en France, il en recense deux : le tome III de *l'Histoire de l'Urbanisme* de Pierre Lavedan, paru en 1952, et les cours d'André Gutton donnés à l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Paris à partir de 1953 et publiés en 1962. L'historien suit principalement la piste de « l'urbanisme fonctionnaliste » qui a prévalu après la seconde guerre mondiale et dont il analyse les réalisations. Il consacre deux chapitres à un « urbanisme autre » dans son panorama des « méthodes d'urbanisme », dont le premier s'intitule précisément : « Les CIAM et la Charte d'Athènes ne sont pas tout ». Dans ce chapitre, il présente les études d'urbanisation et les concours d'urbanisme des pays étrangers, surtout Américains, Anglais et Allemands. Il cite brièvement quelques urbanistes professionnels, « qui semblent avoir totalement ignoré les CIAM et que les CIAM semblent avoir totalement ignoré. »⁷⁷

C'est une petite place, presque une faille dans l'histoire de l'urbanisme dans laquelle se love un courant reconnu comme important en France, mais paradoxalement peu exploré et entaché de la réputation « Beaux-Arts », qualificatif autrefois dépréciatif et utilisé dans un sens antagoniste et antithétique par rapport à la modernité architecturale.⁷⁸

⁷⁴ Choay (Françoise), *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Editions du Seuil, 1965, p. 15.

⁷⁵ Ragon (Michel), *Livre de l'architecture moderne*, Laffont, Paris, 1958.

⁷⁶ Ragon (Michel), *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne, tome 1. Idéologies et pionniers*, Casterman, Paris, 1971, avant-propos, p. 9.

⁷⁷ Ragon (Michel), *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne, tome 2. Naissance de la cité moderne 1900-1940*, Casterman, Paris, 1972, p. 252.

⁷⁸ « Les urbanistes des CIAM ont dû lutter pendant 25 ans pour imposer leurs idées. Mais à partir du moment où ces idées se sont universellement répandues, où elles sont devenues enseignement académique, réalisations étatiques, la sclérose les a atteintes. [...] Et, dans le triomphe universel des architectes des CIAM, on a oublié, qu'il exista, entre les deux guerres mondiales, une autre activité urbanistique que celles des CIAM, qui n'est peut-être pas aussi académique qu'on a voulu le faire croire. », op. cit. p249.

Il faut attendre 2005 pour qu'apparaisse un ouvrage sur les débuts de l'urbanisme en France à la césure du siècle. Sous la direction de Vincent Berdoulay et Paul Claval, un nouveau pan de l'histoire de l'urbanisme en France est exploré. Les débats pour ou contre la modernité en architecture et en urbanisme commencent à être apaisés, modernisme et post-modernisme deviennent des moments de l'histoire récente et matière à étude et à recherche, que le veuillent ou non leurs protagonistes⁷⁹. Peut-être est-ce le moment de compléter l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme, de nuancer et d'étendre ses définitions. L'histoire de l'architecture moderne dispose d'anthologies. Ce n'est pas le cas de l'histoire de l'urbanisme, mais les études commencent à synthétiser une vision, parmi lesquelles la publication collective de 2005 :

On constate depuis quelques temps un regain d'intérêt pour l'histoire de l'urbanisme français, et notamment pour les idées et pour les hommes qui ont été les acteurs de son développement au début du 20ème siècle. Ainsi s'entrevoit mieux l'originalité d'une période dont l'importance avait échappée aux historiens de l'urbanisme.

[...] la pensée urbanistique entre ces deux périodes [l'hausmannisation de Paris et la reconstruction] a été négligée, sinon oubliée. [...] Taxés de pré-scientifiques, les urbanistes de cette longue période ne pouvaient être d'un quelconque intérêt. Or, c'est précisément en se réclamant de la science que nombre d'urbanistes du début du 20ème ont cherché à fonder leurs doctrines et interventions ! Il y a donc toute une période à redécouvrir.⁸⁰

Avec les articles et participations à des ouvrages collectifs de Rémi Beaudouï, de Jean-Pierre Frey, de Daniele Voldman entre autres, cette période entre dans le champ d'étude des historiens et chercheurs. Cependant, pour les raisons développées en amont qui tiennent d'une part à la nature de l'urbanisme et à sa distinction d'avec d'autres disciplines ; et d'autre part à l'époque évoquée, peu connue puis vite recouverte par l'urbanisme moderniste des CIAM, la bibliographie est encore restreinte. Il convient donc de s'appuyer principalement sur l'ouvrage

⁷⁹ Kopp (Anatole), *Quand le moderne n'était pas un style mais une cause*, Paris, Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 1988.

⁸⁰ Berdoulay (Vincent) et Claval (Paul), *Aux débuts de l'urbanisme français, regards croisés de scientifiques et de professionnels (fin XIX^e-début XX^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, série "Histoire et épistémologie de la géographie", collection "Géographie et Cultures", 2001, p. 5.

de V. Berdoulay et P. Calval, tout en sachant que les recoupements seront forcément moins nombreux que pour l'histoire de l'architecture de la même période, par exemple.

2.1.2 Réalités et utopies : les protagonistes de l'urbanisme en France.

Pour comprendre la place de l'urbanisme en France et l'enseignement spécifique qu'a reçu Robert Joly, il est important d'en dévider les origines. Au début du 20^{ème} et peut-être même jusqu'à la deuxième guerre mondiale, il semble que les questions de la ville et quelquefois du territoire soient assez avancées chez un groupe d'urbanistes regroupés il y a peu en une « école française d'urbanisme ».

L' « école française d'urbanisme » : une certaine continuité renouvelée de l'art urbain.

L'existence et la reconnaissance de cette « école » sont des sujets d'études, de recherche et de discussions actuellement⁸¹. En tous les cas, sans aller jusqu'au mot « école » qui suppose une institutionnalisation et un cadre disciplinaire identifiables, il existe au moins un « milieu » de l'urbanisme français. Ce « milieu » est composé de réseaux de protagonistes, ses idées et théories sont relayées par des médias (les revues d'urbanisme, surtout « Urbanisme ») et des institutions (entre autres l'IUUP). Il ne présente pas la visibilité et cohérence au moins extérieure des CIAM, mais il est réellement présent dans les débats des années 1920.

Certains chercheurs, comme Vincent Berdoulay et Paul Claval, voient dans ces urbanistes de 1900 à 1920, héritiers pour beaucoup du Musée Social⁸², une « véritable école française d'urbanisme, alliant science et action », « qui réunit un faisceau d'idées et de pratiques, et qui essaie de les professionnaliser en concurrence avec d'autres corps de métiers »⁸³, et qui était

⁸¹ Même si la dénomination reste incertaine, il y a un certain consensus sur l'existence d'un courant urbanistique, avec des institutions et protagonistes identifiés ; courant qui œuvre dans la conception de plans et la production théorique ou doctrinale.

⁸² Voir plus loin sur les origines et les idées du Musée social.

⁸³ Berdoulay (Vincent) et Calval (Paul), *Aux débuts de l'urbanisme français, regards croisés de scientifiques et de professionnels (fin XIX^e-début XX^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, série "Histoire et épistémologie de la géographie", collection "Géographie et Cultures", 2001, p. 8.

l'héritière de l'hygiénisme et de l'œuvre d'Hausmann. Ils tentent ainsi de cerner l'influence de cette école méconnue et ses liens avec la modernité des CIAM. Pourtant, la conclusion est mitigée quant aux résultats et ambitions de cette école, jugés fragiles et insuffisants pour les besoins de l'époque, manquant aussi de fondements disciplinaires et notamment universitaires.

Jean-Baptiste Minnaert, historien de l'urbanisme, considère que l'existence de cette école française d'urbanisme est

[...] à prendre avec une douce nostalgie, mais que ce n'est pas si faux dans la mesure où il y a eu des structures d'enseignement.⁸⁴

Ses premiers critères sont donc l'institutionnalisation et la réponse pédagogique, peut-être plus que les pratiques et les théories développées. Il s'intéresse particulièrement à la production des architectes-urbanistes, dont beaucoup sont Grands Prix de Rome : en plus de la très connue Cité industrielle de Tony Garnier, il analyse les plans d'urbanisme de Léon Jaussely, Henri Prost, Ernest Michel Hébrard, Louis Bonnier ou Roger-Henri Expert. Il présente cette production comme révélatrice de nouvelles échelles (en passant de « l'art urbain » au plan d'aménagement) et situe l'école française d'urbanisme dans « l'ultime épanouissement de la tradition des Beaux-Arts », en citant Jean-Pierre Epron sur l'inventivité de cette tradition.⁸⁵

La section des Architectes-Urbanistes du Musée Social devient en 1911 la Société Française des Architectes-Urbanistes (SFAU) puis perd le substantif « Architectes » en 1919. Ces pionniers ont pour eux la Loi Cornudet de 1919, qui spécifie que toute ville de plus de 10 000 habitants doit se doter d'un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension. L'entre-deux-guerres voit l'apogée du mouvement :

Ces architectes, associés à d'autres techniciens, hygiénistes, techniciens municipaux et ingénieurs, inscrivent leur action dans une nouvelle

⁸⁴ Minnaert (Jean-Baptiste) Cours de l'Institut Français d'Architecture, *L'émergence de l'Urbanisme en France*, 24 mai 2006, DVD.

⁸⁵ Minnaert (Jean-Baptiste) Cours de l'Institut Français d'Architecture, *L'émergence de l'Urbanisme en France*, 24 mai 2006, DVD.

problématique pour l'aménagement du territoire. Ils fondent l'urbanisme comme une discipline autonome.⁸⁶

Même si le propos est à nuancer, Danièle Voldman estimant quant à elle que l'autonomie de l'urbanisme n'est toujours pas réalisée en 1945, il est certain que la discipline gagne en définition et en reconnaissance à partir des années 1920, sur les bases des travaux des « fondateurs » de l'urbanisme dit culturaliste.

Cet urbanisme est dans une certaine continuité avec les Beaux-Arts : dans la reprise de l'art urbain et la qualité des grandes compositions ; et dans l'innovation d'autre part. Avec des constats finalement souvent analogues à ceux des CIAM et de Le Corbusier, les urbanistes en tirent d'autres conclusions. Leur orientation transdisciplinaire les ouvre à la sociologie urbaine dès les années 1920, et leur rapport à l'histoire est encore différent de celui des architectes représentatifs des Beaux-Arts et des architectes des CIAM.⁸⁷

Cette « école » informelle, dont le terme même peut être contestable, ne recouvre donc pas une réalité unie, mais une pléiade d'architectes-urbanistes aux opinions diverses, dont l'influence est culminante en 1920. Des points communs les démarquent cependant des architectes pratiquant de manière traditionnelle : ils ont la conscience aigüe que la pratique s'élargit à des échelles territoriales, et qu'il est urgent d'en maîtriser les outils et même d'en faire une véritable profession, et que l'architecte n'est pas qualifié d'office pour être urbaniste. Ils ont souvent des liens avec d'autres professions, notamment les ingénieurs hygiénistes, les sociologues ou les hommes politiques, et ils ont conscience du besoin d'outils « pratiques » : législatifs, administratifs et techniques, en plus des outils spécifiquement architecturaux que sont le dessin et l'art de la composition.

Robert Joly, influencé par un urbanisme « nostalgique » ? Le modèle culturaliste.

⁸⁶ Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 1 La culture architecturale*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p147.

⁸⁷ Le système Beaux-Arts érige l'histoire de l'architecture comme une réserve de modèles choisis comme corpus dans un système de références élaboré par le patron de l'atelier. Charge aux élèves de critiquer, copier, refuser, étendre le corpus en choisissant d'autres modèles ou contre-modèles. Les CIAM, eux, ont aussi une vision utilitaire de l'histoire. Elle sert à démontrer l'évolutionnisme des formes, dans lequel la modernité est l'expression parfaite de son époque, parce que la plus adaptée aux progrès techniques et sociaux. C'est le sens de la « leçon d'Athènes » de Le Corbusier, par exemple. Le Corbusier, *Vers une architecture*,

Robert Joly est-il un urbaniste conservateur ou encore « nostalgique »⁸⁸ selon la terminologie de Françoise Choay ? Ses références sont en effet influencées par celles de l'IUUP.

Françoise Choay analyse en 1965 l'urbanisme culturaliste en l'opposant à l'urbanisme progressiste : le modèle culturaliste est nostalgique et se fonde sur la culture pour construire la cité, notamment les villes antiques, mais pas exclusivement et pas pour tous les protagonistes⁸⁹. Une des premières caractéristiques, que l'on retrouve d'ailleurs chez Robert Auzelle puis chez Robert Joly, c'est le modèle de la ville circonscrite et différenciée de la campagne.

L'école française d'urbanisme et l'urbanisme dit culturaliste ne recourent pas tout à fait les mêmes réalités, même s'ils ont en commun certaines idées, et les urbanistes français seraient plutôt dans la classification « culturaliste ». Françoise Choay ne trouve aucun représentant français dans ce modèle anglo-saxon, mais plus que les formes ou les modèles, ce sont les idées et théories qui sont captées, développées puis transformées par le milieu des urbanistes français. Les traits d'union entre l'urbanisme culturaliste et l'école française d'urbanisme pourraient être représentés par Patrick Geddes, Marcel Poète et Gaston Bardet, dans cet ordre chronologique de transmission et évolution des idées.

Pour le premier⁹⁰, la ville est un phénomène unitaire et organique : il s'agit d'un grand corps vivant dont le résultat est différent et supérieur à la somme de ses composants. L'irrégularité et l'asymétrie sont les marques de l'organicité de la ville, et aussi de son caractère unique : la métaphore biologique est filée. Cependant, la ville est aussi le produit d'une civilisation par la médiation de l'art : elle n'est pas produite par un codage automatique et inconscient comme peut l'être le génome. Elle a une dimension culturelle en interaction avec le phénomène

⁸⁸ Choay (Françoise), *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Editions du Seuil, 1965.

⁸⁹ Choay (Françoise), *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Editions du Seuil, 1965.

⁹⁰ Patrick Geddes (1854-1932), biologiste de formation, aborde la ville comme un organisme complexe qu'on ne peut étudier que dans son contexte. Il met en place une méthodologie originale : les « regional survey » qui sont des études urbaines prenant en compte la géographie, l'histoire et la sociologie. Il publie « City development (1904) et « Cities in evolution » (1915). Il parle le premier du phénomène de « conurbation » qui désigne la manière dont les agglomérations finissent par se rejoindre et se confondre, dans le cas d'une urbanisation non maîtrisée.

urbain : la culture humaine est à la fois productrice de la ville, mais aussi produite par elle. Enfin l'industrie est une activité polluante rejetée hors de la ville.

P. Geddes, originaire d'Édimbourg et biologiste de formation s'attache à la ville comme à un objet d'étude vivant, une cellule, mais il reconnaît que beaucoup d'aspects lui échappent, en raison même de son caractère organique. Son travail prend la forme des « surveys » ou « city surveys » : des études très poussées à différentes échelles, de villes ou de quartiers. Son livre, « Cities in evolution »⁹¹, montre comment, en 1915, il prend partie contre le modèle de la centralisation urbaine et pour un maillage de petites cités plus aptes à maîtriser le territoire.

Sa méthodologie se veut rigoureuse et scientifique : c'est une caractéristique qu'entend garder l'école française d'urbanisme, notamment dans la gradation des échelles d'analyse. Il y a peut-être un renversement entre les prétentions scientifiques des urbanistes fonctionnalistes et les assertions artistiques des urbanistes culturalistes et de l'école française d'urbanisme, ce que note Michel Ragon :

En dehors du courant fonctionnaliste qui aboutit au CIAM et à la Charte d'Athènes, nous trouvons aussi d'autres théoriciens de l'urbanisme, dont l'étendue de la culture historique, la profondeur des analyses contrastent avec les affirmations péremptoires de Le Corbusier ou de Gropius. Fait étrange, alors que ces derniers se disent scientifiques, et que les premiers ont plutôt tendance à se considérer comme « artistes », ce sont les travaux des premiers qui sont réellement scientifiques.⁹²

Le propos est sans doute à nuancer : il s'agit d'un ouvrage de 1986, date à laquelle la critique post-moderne est à l'œuvre, et parfois de manière vindicative. A nuancer, mais peut-être pas à écarter, si tranché soit-il, car il pose la question qui peut légitimer ou au contraire décrédibiliser un parti ou l'autre : la scientificité de l'urbanisme.

De ce point de vue, les méthodes des urbanistes culturalistes paraissent très abouties. Pour le biologiste qu'est Geddes, pas d'urbanisation sans une étude préalable très poussée (il mit sept ans à étudier Edimbourg). C'est donc le savoir expérimental qui est mis en œuvre, la source principale de connaissance du grand organisme qu'est la ville. Marcel Poëte (1866-1950), historien français de la ville de Paris, suit les mêmes voies et emprunte d'ailleurs la même

⁹¹ Geddes (patrick), *Cities in evolution, an introduction to the town planning movement and the study of civics*, Williams et Norgate, Londres, 1915.

⁹² Ragon (Michel), *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne, tome 2. Naissance de la cité moderne 1900-1940*, op. cit., p256.

terminologie biologique appliquée au fait urbain. Son « Introduction à l'urbanisme »⁹³ de 1929 enseigne la ville comme un organisme, « un être humain collectif, qui évolue à travers les âges, se modifiant, déclinant et qui meurt... ». Il n'est pas praticien, mais ses idées sont relayées par son beau-fils, Gaston Bardet, docteur en urbanisme, secrétaire général de la Société française des urbanistes en 1941. Ce dernier représente la transition entre une observation sensible mais intuitive de la ville et de son développement, et une approche statisticienne dont il récuse les excès. C'est le principal théoricien de l'urbanisme culturaliste, selon la classification de Bruno Vayssière en 1988 :

Seule la bande à Bardet regardera les cœurs de nos villes moyennes de plus en plus près, d'abord au travers sa méthode des topographies mystiques, puis à l'aide des premières enquêtes d'hygiène sociales.⁹⁴

Dans son style volontairement provocant, le propos est excessif : la « bande à Bardet » n'est pas la seule à s'intéresser, à connaître et à avoir des outils de connaissance sur les villes moyennes, loin s'en faut. Les reconstructions entreprises par des architectes de tous bords et de toutes tendances entre 1942 et 1954 sont là pour témoigner du contraire quelques années plus tard.⁹⁵

Cependant, les « topographies mystiques » sont des réalités novatrices, ainsi que l'intérêt systématique pour des tissus urbains courants, de qualité architecturale et patrimoniale moyenne. Même si l'urbanisme n'est pas une science, et difficilement une discipline autonome, il est en formation et en réflexion dans le milieu des urbanistes français.

L'apport de la sociologie de terrain sous forme d'enquêtes, dont le principal personnage en France est Paul-Henry Chombart de Lauwe⁹⁶, oriente la pratique urbanistique de façon

⁹³ Poëte (Marcel), *Introduction à l'urbanisme*, Editions Boivin, Paris, 1929.

⁹⁴ Vayssière (Bruno), *Reconstruction-déconstruction, Le hard french ou l'architecture française des Trente Glorieuses*, Paris, Picard, 1988, p 46.

⁹⁵ Sur les reconstructions en France, voir : Voldman (Danièle), *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, Histoire d'une politique*, Editions L'Harmattan, Collection de l'Université des sciences humaines de Strasbourg, 1997. Il existe un éventail très large et riche de reconstructions de villes moyennes. Certaines mettent en œuvre une connaissance très fine de la ville, notamment les reconstructions à l'identique (celle de St Malo par Marc Brillaud de Laujardière), ou encore des reconstructions métissées entre une modernité tempérée et un certain classicisme, voire régionalisme (comme par exemple celle de Saint Dié des Vosges par André).

⁹⁶ Voir « Les enquêtes sociales dans la conception urbanistique et architecturale. », p. 69 de la thèse.

décisive, jusqu'à ce que les CIAM imposent l'urbanisme moderniste aux tendances plutôt fonctionnalistes et techniques après guerre, et débarrassé de tout son fond théorique, et donc de toute complexité⁹⁷. Les thèmes urbanistiques des CIAM ne sont pourtant pas toujours antagonistes de ceux des urbanistes de la SFU, mais si les questions et les problèmes soulevés sont quelquefois les mêmes, les réponses sont souvent différentes.

Les générations des urbanistes français de 1900 à 1940-1950 ont en commun l'héritage du 19^{ème} siècle, entre utopies et méthodes scientifiques rationalistes, et tentent de fonder l'urbanisme comme une discipline. Pour cette « école française d'urbanisme », la place de l'urbanisme culturaliste est donc déterminante dans la constitution de leur méthodologie et de leur théorie, par le biais de Patrick Geddes, dont les théories sont transmises et transformées par Marcel Poëte puis Gaston Bardet dans le cadre de l'IUUP, même s'ils développent ensuite leurs propres thèmes (sur l'échelle mondiale de la ville, notamment pour Robert Auzelle) et se détachent de certaines idées culturalistes (sur l'échelle des agglomérations).

Robert Joly est donc influencé par certaines idées de l'urbanisme culturaliste, entre l'attachement à la ville comme entité, et la défense de la ville ancienne. Cependant, sa pratique montre qu'il choisit et intègre ces idées d'une façon qui n'est pas conservatrice ou nostalgique : les secteurs sauvegardés qu'il dirige en témoigneront. Robert Joly s'inspire peu de l'urbanisme des CIAM tout au long de sa carrière, et c'est aussi ce qui en fait l'originalité.

L'urbanisme des CIAM : la tabula rasa, seule théorie moderne urbanistique ?

L'autre grand modèle urbanistique identifié est le modèle progressiste ou moderniste, illustré par les théories de Le Corbusier et des CIAM. C'est dans les années 1960 le modèle dominant.

Le quatrième congrès a pour sujet l'urbanisme et se tient pendant une croisière de Marseille à Athènes et retour en 1933. La Charte d'Athènes en est issue, rédigée en 1933 mais principalement diffusée dans l'édition de 1943. Saluée à l'époque, décriée et stigmatisée

⁹⁷ Sur les positions de Le Corbusier face à la ville patrimoniale, voir : Abram (Joseph), *Modernité et post-modernité la question de l'héritage*, rapport de recherche C.E.M.P.A, Villers-lès-Nancy, 1981, p. 63. L'auteur y démontre que l'urbanisme des CIAM n'est pas iconoclaste à proprement parler, mais héritier sélectif et créateur d'un patrimoine à l'aune de son idéologie humaniste.

ensuite, la Charte d'Athènes demeure un jalon de l'histoire de l'urbanisme, même si certains historiens lui refuse un caractère novateur.⁹⁸

La synthèse mordante et talentueuse de Le Corbusier rend séduisantes les idées. Mais les modernes fonctionnalistes partagent avec les urbanistes de la SFU⁹⁹ la conviction que la pratique architecturale se joue à des échelles plus vastes, et que la société en est l'enjeu : les formes urbaines découlent de visions sociales et politiques particulières. Le Corbusier se veut donc réformiste et reprend le discours hygiéniste développé au 19^{ème} siècle : la densité urbaine, la rue, la banlieue et l'industrie sont les ennemis à éliminer de la ville. Les logements doivent garantir ensoleillement et ventilation, et sont eux-mêmes organisée en hauts immeubles qui permettent de libérer le sol au profit de la nature.

Le soleil, la verdure, l'espace sont les trois premiers matériaux de l'urbanisme.¹⁰⁰

Ainsi, avec ces slogans indiscutables –on ne voit guère un urbaniste ou un architecte prôner de petits logements sales et sombres- ce sont les thèmes hygiénistes qui servent de garanties morales et scientifiques aux formes de l'architecture et de l'urbanisme.

Au demeurant assez autoritaire, la Charte part du constat de l'état critique des villes dans les quatre fonctions de l'urbain : l'habitat, le loisir, le travail et la circulation, sur lesquels se greffent le patrimoine, un peu perdu dans les rouages fonctionnalistes mais auquel on peut attribuer la fonction culturelle et historique. A chaque thème (sauf pour le patrimoine), des observations et ce qu' « il faut exiger. », agrémenté dans la marge d'une main directive. Il y a

⁹⁸ Ragon (Michel), *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne, tome 2. Naissance de la cité moderne 1900-1940*, op. cit., p245 : « C'est un brillant résumé de toute la pensée urbanistique utopique du XIX^e siècle qui se codifie à Athènes et tend à devenir réalité. Howard, Tony Garnier, Soria y Mata, Eugène Hénard, Patrick Geddes ont été "révolutionnaires" trente à quarante ans avant La Charte d'Athènes qui n'a fait que reprendre certaines de leurs théories. »

⁹⁹ Nous usons de cette désignation pour ce milieu identifié de l'urbanisme français, dont les membres sont liés d'une manière ou d'une autre à la SFU et/ou à l'IUUP. Nous préférons ne pas avoir à parler d' « école française d'urbanisme » , sujet à controverse et plutôt représentant d'un période antérieure à la seconde guerre mondiale, ni d' « urbanisme culturaliste », qui ne recoupe pas tout à fait les mêmes réalités humaines et idéologiques.

¹⁰⁰ Le groupe CIAM-France, Urbanisme des CIAM, *La Charte d'Athènes, avec un discours liminaire de Jean Giraudoux*, Edition Kraus, 1979 (1^{ère} édition Plon, 1943), p. 101.

cependant peu de propositions concrètes : la Charte reste une déclaration de principe, et non un manuel d'urbanisme.

Ce n'est pas la première fois que Le Corbusier s'intéresse à l'urbanisme, ou du moins à l'échelle de l'urbanisme : il propose en 1922 une ville de trois millions d'habitants sans lieu ni implantation : un cité-machine parfaite et abstraite. L'architecte propose en 1925 un document d'urbanisme spécifique : le Plan Voisin. Considéré comme utopique, c'est surtout un manifeste. Il prévoit la disparition de Paris –sauf quelques monuments touristiques : le Sacré Cœur, la Tour Eiffel : choix étonnant chez l'homme de culture qu'est Le Corbusier - au profit de la ville verticale constituée de tours cruciformes et d'immeubles plus bas abritant les ministères. C'est l'avènement du « sol moderne », produit logique et socle idéal pour l'architecture du progrès, la seule digne et légitime de son époque. La même année, il publie «Urbanisme »¹⁰¹.

En 1929, de retour dans des territoires concrets (San Paolo, Montevideo, Buenos Aires), il se fie à de gigantesques bâtiments pour construire la ville : il travaille l'architecture à une échelle territoriale, produisant une macro-architecture. En 1947, sa première unité d'habitation commence à être construite à Marseille. Cette « machine à habiter » fait partie d'un ensemble plus vaste où elle est une composante de la ville moderne : un « macro-matériau urbain ».¹⁰²

Ayant d'instinct une vision territoriale, Le Corbusier soutient que l'urbaniste n'est autre que l'architecte. Lui-même a une immense culture urbaine, en partie collectée lors de ses voyages, culture qui fait partie d'une doctrine de la modernité. Chez Le Corbusier, la ville comme l'architecture doit être adaptée à l'époque moderne. De même que les automobiles et autres produits industriels ont su trouver le langage juste grâce à leur adéquation avec la technique, la ville doit être produite par des processus analogues. Il est alors évident que la question de la standardisation, de la répétition des éléments va se poser ; en parallèle d'une théorie sur la ville existante et le patrimoine urbain.

Robert Joly n'adhère pas à cette vision d'emblée : selon lui, l'architecte n'est pas spontanément un urbaniste. Il distingue les deux professions et leurs compétences qui ne s'excluent pas, mais

¹⁰¹ Le Corbusier, *Urbanisme*, Editions G. Crée & Cie, Paris, 1925.

¹⁰² Vercelloni (Virgilio), *La Cité idéale en Occident*, Editions du Félin, 1966, planche 176.

qui ne se recouvrent pas entièrement¹⁰³. C'est aussi pour cette raison qu'il interprète l'urbanisme de Le Corbusier comme relevant de l'utopie. Il n'adhère que très peu à l'urbanisme des CIAM, qui manque de la complexité urbaine que l'IUUP, malgré tous ses défauts, enseigne. Le jeune urbaniste se construit davantage dans le cadre particulier d'un urbanisme que l'on peut qualifier d'humaniste, sous la houlette de Robert Auzelle.

2.2. L'ORIGINALITE DE LA FORMATION DE ROBERT JOLY: L'IUUP ET L'URBANISME HUMANISTE DE ROBERT AUZELLE.

2.1.3 L'IUUP : enseigner la complexité de la ville.

Les origines de l'urbanisme en France nous permettent de situer l'héritage urbanistique de Robert Joly dans cette constellation de praticiens, de chercheurs et de politiques qui inventent –dans le sens littéral mais aussi ancien de découverte- une transdiscipline, son champ d'action et ses outils face à l'ampleur de la question de l'aménagement des villes et du territoire. L'enseignement reçu à l'IUUP est original de plus d'une manière. Ses origines ne sont pas celles de la tradition des Beaux-Arts, mais celles de la philanthropie et de l'hygiénisme du 19^{ème} siècle.

L'enseignement entièrement dédié à la ville et au territoire est précurseur en France : il faut attendre 1953 et 1961 pour qu'un enseignement puis un atelier d'urbanisme se mettent en place aux Beaux-Arts. D'ailleurs, le cours magistral de 1953 est assuré par Pierre Lavedan, un historien de la ville qui enseigne déjà à l'IUUP, et l'atelier « Tony Garnier » est patronné par André Gutton et Robert Auzelle. Malgré ces efforts, l'urbanisme ne trouve une place réellement autonome dans les futures écoles d'architecture, alors nommées « Unités Pédagogiques », qu'après les réformes post 1968. Ce qui distingue enfin l'IUUP est une vision de la ville orientée : il s'agit de la ville-organisme, et la méthodologie prend une importance particulière dans la connaissance et la transformation de cette dernière.

¹⁰³Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 07 novembre 2007 : « Les architectes se croient toujours spontanément urbanistes, c'est hélas tout à fait faux. Ils peuvent l'être, ils ont toutes les possibilités. »

Du Musée Social à L'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, 1874-1971 : l'héritage urbanistique de Robert Joly.

L'enseignement de l'IUUP des années 1940-1950 tel que le reçoit Robert Joly se situe dans la lignée du Musée Social, de l'hygiénisme et du socialisme utopique. Cependant, la formation en deux ans sanctionnée par un diplôme ne fait pas des professionnels : il s'agit d'un enseignement complémentaire suivi par des architectes, des fonctionnaires ou des géographes. Ce n'est pas une formation suffisante en elle-même pour déboucher sur un métier autonome. Le mode même des cours, peu denses, peut rendre l'IUUP compatible avec la vie professionnelle ou estudiantine. C'est le père de Robert Joly qui découvre l'IUUP et encourage son fils à y entrer, connaissant son intérêt pour les questions urbaines et territoriales :

Alors un jour, mon père rentre en me disant :

« j'ai découvert un enseignement d'urbanisme, ça devrait t'intéresser. Evidemment, ce n'est pas un enseignement très lourd, mais d'un autre côté, ça laisse beaucoup de loisirs, tu as le temps de te rendre compte. »
Il avait découvert l'enseignement de la rue Michelet.¹⁰⁴

Cette découverte oriente et change radicalement la vie de Robert Joly, qui y voit un début de réponse aux questions qu'il se pose :

Je suis allé voir. Il y avait un prof d'histoire, un ingénieur municipal, un médecin qui faisait de l'hygiène urbaine. Qui plus est, du droit. Des architectes qui faisaient de la composition urbaine, urbanistique. Alors j'ai été m'inscrire, et ça m'a intéressé, franchement. Voilà un endroit où on traitait le problème qui était sous mes yeux. Ce qu'il y a, c'est que ça n'a pas débouché sur un métier.¹⁰⁵

La première année est consacrée à l'étude personnelle en complément des cours, la seconde est partagée entre les cours et la préparation au concours d'admission des Beaux-Arts, le métier d'urbaniste étant peu pratiqué comme tel à cette époque. A défaut d'un métier, ce sont des méthodes et des outils qu'apprend Robert Joly, dans une perspective plutôt humaniste. A l'époque où il entre à l'Institut, en 1947, le modèle dominant enseigné est celui de la ville-

¹⁰⁴ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

¹⁰⁵ Joly (Robert), Entretien A. Schlicklin du 7 novembre 2007

organisme, mais les théories de Robert Auzelle ouvrent la réflexion vers d'autres échelles. Urbanisme humaniste et vision organiciste font l'originalité de l'IUUP, combinés aux méthodes rigoureuses prônées pour la connaissance et la transformation des villes.

Les enseignants de l'IUUP ne sont pas auréolés du prestige d'un « patron » d'atelier de la section architecture de l'école des Beaux-Arts. Les étudiants n'ont pas non plus la même reconnaissance que ceux des Beaux-Arts. C'est un choix que font certains architectes, urbanistes, médecins, géographes ou ingénieurs et administrateurs d'acquérir un savoir supplémentaire dans un domaine incertain.

Dans ce milieu de professionnels, venus à l'urbanisme et à l'IUUP par conviction, voire par militantisme, les liens sont évidemment étroits et souvent personnels. G. Bardet est appelé à l'enseignement en 1938, dans ce même IUUP dont il est diplômé, par un « groupe d'amis et d'élèves »¹⁰⁶ selon Donatella Calabi. Elle en donne la liste, précisant que ce noyau est fondateur de l'Atelier supérieur d'urbanisme appliqué en 1939 : il s'agit de Robert Auzelle, Jean Doufournet, Roger Millet et Jean de Maisonseul.

L'IUUP trouve aussi ses racines dans les cours d'histoire de la ville de Paris à la Bibliothèque des Travaux Historiques que Marcel Poëte donne dès 1904. Ces cours se transforment vite, sous l'impulsion entre autres d'Henri Sellier, en une Ecole des Hautes Etudes Urbaines. A propos de cet enseignement, Jean-Pierre Gaudin note :

qu'une culture professionnelle prend forme alors, rapprochant entre eux les praticiens français (malgré des débats internes sur les places respectives de l'expérience pratique et des savoirs cognitifs ou sur le rôle du savoir municipal), mais les isolant en même temps de l'essentiel de la société française.¹⁰⁷

La suite de la réponse académique à ce besoin de changement d'échelle et à la transdisciplinarité est la création de l'Institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaines par mémoire préfectoral le 21 novembre 1916. Cependant son fonctionnement est

¹⁰⁶ Calabi (Donatella), *Marcel Poëte et le Paris des années vingt, aux origines de « l'histoire des villes »*, Editions l'Harmattan, Paris, 1997, pp. 120 et 121.

¹⁰⁷ Gaudin (Jean-Pierre), « La genèse de l'urbanisme de plan et la question de la modernisation politique », *Revue française de science politique*, 39e année, n°3, 1989. pp. 296-313.

difficile¹⁰⁸ et en 1924, les deux institutions fusionnent et deviennent l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris (l'IUUP). Celui-ci reste original :

On le remarquera, quoique rattachée à l'université de Paris [Sorbonne] et dispensant des diplômes validés par ses instances, l'IUUP conservait une forme d'autonomie et d'originalité pédagogique. Des intervenants extérieurs et professionnels donnaient aux cours et aux conférences dispensés une tonalité pratique que souhaitait tout particulièrement Henri Sellier, grand animateur de l'Institut au cours de l'entre-deux-guerres.¹⁰⁹

Mais désormais, l'enseignement de l'urbanisme, si anecdotique soit-il, est légitimé et validé par un diplôme universitaire : son statut de vague discipline enseignée par des écoles privées évolue vers un début de reconnaissance officielle. L'enseignement de l'IUUP est pluridisciplinaire, il fait intervenir des architectes et des urbanistes en plus de professeurs universitaires ; mais également des médecins, des ingénieurs, des promoteurs. Les matières vont de la composition à l'hygiène urbaines en passant par la législation, l'histoire, les techniques urbaines. L'ambition est de faire intervenir tous les acteurs de la fabrication de la ville. L'enseignement se veut « scientifique, utilitaire et vulgarisateur. »¹¹⁰

Fortement marqué par l'urbanisme hygiéniste du 19^{ème} siècle, c'est un de ses rares points communs avec l'urbanisme moderne des CIAM tel qu'il est défini par la Charte d'Athènes en 1933.¹¹¹ Mais l'appréhension de la ville reste très différente : l'histoire a un rôle particulièrement important dans le projet des urbanistes sous la forme concrète des bâtiments, du parcellaire et des usages ; tandis qu'elle reste une référence plus lointaine et

¹⁰⁸ Fourcaut (Annie), Bellanger (Emmanuel), Flonneau (Mathieu), *Paris/Banlieues, conflits et solidarités, historiographie, anthologie, chronologie, 1788-2006*, Créaphis, Paris, 2007, p155.

¹⁰⁹ Fourcaut (Annie), Bellanger (Emmanuel), Flonneau (Mathieu), *Paris/Banlieues, conflits et solidarités, historiographie, anthologie, chronologie, 1788-2006*, Créaphis, Paris, 2007. p181.

¹¹⁰ Article 2 du Règlement de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, Ecole nationale des hautes études urbaines et d'administration municipale, approuvé par le conseil de l'université de Paris dans sa séance du 24 novembre 1924.

¹¹¹ Les quatre fonctions de l'homme sont reprises à l'échelle de la ville : « habiter, travailler, se recréer et circuler », le propos n'est pas de créer un espace social mais d'agrandir la « machine à habiter », ce que juge regrettable Robert Auzelle : « [...] abstraction totale est faite du climat social satisfaisant qui doit imprégner toute œuvre d'urbanisme. », Auzelle (Robert), *Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace, le Roman prosaïque de Monsieur Urbain*, Vincent, Fréal & Cie, Editeurs, 4, rue des Beaux-Arts, Paris, 1962, p. 14.

essentiellement symbolique ou plastique dans l'urbanisme des CIAM. Quoiqu'il en soit, l'IUUP est une référence intellectuelle et institutionnelle de l'urbanisme français jusque dans les années 1960, car c'est une des rares.¹¹²

Le monde de l'urbanisme est un milieu assez restreint dans les années 1940-1950, mais un milieu fécond et porteur de nouvelles valeurs. De ce microcosme émergent des figures de professionnels aux compétences étendues : Robert Auzelle, Henri-Jean Calsat (1905-1991), Michel Dufour (1926-..), Xavier Arsène-Henry (1919-..)... Ces architectes-urbanistes ont en commun un profil d'expert de l'urbanité, qui correspond aux besoins de la reconstruction puis de la production de logements de masse après 1954. L'importance de la ville ne cesse de croître dans les débats par la suite, d'autant que cette thématique est croisée avec celles du patrimoine. Pour Robert Joly, l'IUUP donne les fondements de l'univers culturel et du premier réseau professionnel qu'il construit : sa place dans sa mythologie personnelle est d'ailleurs unique.¹¹³

La Ville-organisme contre la Ville-machine.

L'IUUP enseigne une certaine vision de la ville, qui est du côté de l'organisme vivant, *a contrario* de la ville-machine des CIAM. Robert Joly n'adhère réellement ni à l'une ni à l'autre.

L'urbanisme de l'IUUP est influencé par les théories de Jean-Gaston Bardet, elles-mêmes dans la lignée de Marcel Poëte et Patrick Geddes. Selon Marcel Poëte (1866-1950), la ville est un organisme possédant une vie propre et évolutive : toute ville, comme un « être humain collectif » naît, se développe et meurt :

¹¹² L'IUUP garde longtemps l'exclusivité de l'enseignement de l'urbanisme : les beaux-arts créent en 1961 seulement un séminaire Tony Garnier, après l'introduction de cours d'urbanisme –en fait d'histoire de l'urbanisme– en 1953. Après mai 68, d'autres instituts sont créés dans la refonte de l'enseignement, un des plus connus étant l'institut français d'urbanisme (1969). L'IUUP est rattaché en 1971 à Créteil (université de Paris XII) sous le titre d'Institut d'urbanisme de Paris, tel qu'il existe encore actuellement.

¹¹³ Sans extrapoler sur les pensées de l'urbaniste, il était fier de son statut d'urbaniste et rappelait que « l'urbanisme avait fait [ses] premiers contrats, même déjà à l'école », et qu'il est « arrivé à l'Ecole avec cette idée urbaine », se sentant nanti d'une « filiation ». Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 07 novembre 2007.

C'est un être toujours vivant que nous avons à étudier dans son passé, de façon à pouvoir en discerner le degré d'évolution, un être qui vit sur la terre et de la terre, ce qui signifie qu'aux données historiques il faut joindre les données géographiques, géologiques et économiques.¹¹⁴

Dès lors, le caractère multidisciplinaire de l'enseignement est inévitable : comme pour un être humain, la description va de l'anatomie à l'hérédité, en passant par les origines et les activités pratiquées. De plus, filant la métaphore de l'anatomie, il en résulte une certaine souplesse que n'a pas le modèle machiniste, mais aussi une résistance très grande aux changements brutaux. Comme les équipements se voient attribuer la fonction des organes, il est difficile de les changer de place et de modifier leur interconnexion avec les autres. Cette vision de la ville-corps est aux antipodes de la ville-machine, car elle singularise tout, et attribue à tout une fonction.

Pour Marcel Poëte, seule cette approche globale qui se veut scientifique peut rendre compte de la complexité d'une ville. Son ambition est vraiment de fonder « une méthode et une doctrine »¹¹⁵. Une méthode pour une étude systématique, dans la lignée des « civic surveys » de Geddes ; et une doctrine pour intervenir dans les villes en s'appuyant directement sur les études réalisées. Cela n'exclut pas la pratique du « zoning », mais un « zoning naturel »¹¹⁶ par opposition au « zoning dogmatique ». C'est-à-dire la réponse chirurgicale à un besoin physiologique de la ville à un moment donné de son évolution, auquel répond l'urbaniste, et non le placage arbitraire d'une programmation abstraite.

Un des paradoxes de cette doctrine est de reconnaître la ville comme objet et vecteur de civilisation, tout en lui appliquant un statut de site, de paysage naturel ou biologique sur lequel l'urbaniste doit travailler avec la maestria d'un chirurgien. La ville est protégée par son statut d'être vivant, et la modifier sans en tenir compte peut être un meurtre ou au moins une

¹¹⁴ Poëte (Marcel), *Introduction à l'urbanisme*, éditions Anthropos, Paris, collection société et urbanisme, 1967, p. 3.

¹¹⁵ Poëte (Marcel), *Introduction à l'urbanisme*, op.cit. p. 99.

¹¹⁶ Poëte (Marcel), *Introduction à l'urbanisme*, op.cit. p. 99 : « Le zoning naturel, c'est-à-dire produit par les besoins organiques d'une agglomération en constante évolution, s'impose avec une logique à laquelle ne saurait prétendre le zoning dicté par l'urbaniste. [...] On entend parler, de façon courante, de déplacements de centres civiques ou de centres d'affaires, comme s'il était loisible à un chirurgien de déplacer le cœur ou le foie d'un malade, afin de guérir ce dernier. »

mutilation. Poète emploie le champ sémantique de l'organisme et de la biologie de façon redondante pour appuyer ses théories et rendre la ville anthropomorphe, et donc sacralisée.

Gaston Bardet¹¹⁷ (1907-1989), son successeur intellectuel et spirituel, continue et développe ces théories organicistes dans un sens plus humaniste. Qualifié d'« urbaniste humaniste » par Jean-Louis Cohen en 1978¹¹⁸, ses idées sont vues comme unes des clefs de certaines pratiques de projet présentées comme nouvelles. Aujourd'hui, il est reconnu, entre autres suite aux travaux de Jean-Pierre Frey, comme « le principal théoricien de l'urbanisme dit "culturaliste" »¹¹⁹ Ses projets réalisés sont rares : le plan de Louviers en 1943, et une forme d'assistance urbaine et architecturale à Rhuys, en Bretagne de 1959 à 1969 sont les réalisations choisies par J.L. Cohen pour illustrer son œuvre.

Il a une vision plus spirituelle que Poète de la ville et de l'urbanisme, et le point de départ de la ville est l'homme plus que le lieu :

Une ville est une œuvre d'art à laquelle ont coopéré des générations d'habitants s'accommodant plus ou moins de ce qui existait avant elles. Parce qu'elle est dans un perpétuel devenir, sous l'effet de la succession infiniment changeante des êtres qui l'habitent et la font et la refont, la ville ne se ramène nullement à son plan, schéma graphique, ni même à l'ensemble des creux et des pleins architecturaux qui la définissent. Ce plan, ces creux et ces pleins ne sont que les manifestations extérieures de l'existence d'un être collectif chez qui la vie est entretenue par la

¹¹⁷ Gaston Bardet est diplômé en 1936 de l'IUUP (sa thèse porte sur la Rome moderne et mussolinienne) et de l'École pratique des hautes études pour les sciences historiques et philosophiques, après un cursus architectural aux Beaux-Arts, section architecture atelier Pontremoli (son père est architecte). Il renonce à l'architecture sans l'avoir vraiment exercée et s'oriente vers l'enseignement de l'urbanisme (à l'IUUP et il fonde à Paris en 1938 l'Atelier Supérieur d'Urbanisme Appliqué, pour compléter l'enseignement trop théorique de l'Université et de ses « grands trous »). Il est analysé comme producteur de « doctrines » et non de « théories », dans le sens où ses méthodes peuvent avoir des champs d'action aussi flous qu'arbitraires : la « topographie sociale » s'établit sur la base de documents graphiques du type « pyramide des âges », par exemple. Cohen (Jean-Louis), « Gaston Bardet, un humanisme à visage urbain & Entretien avec Gaston Bardet », *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 44, février 1978, pp. 74 et suivantes.

¹¹⁸ Cohen (Jean-Louis), « Gaston Bardet, un humanisme à visage urbain & Entretien avec Gaston Bardet », *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 44, février 1978, p. 74.

¹¹⁹ Frey (Jean-Pierre), « Gaston Bardet, théoricien de l'urbanisme « Culturaliste » », *Urbanisme* n° 319, p. 32.

substitution des générations les unes aux autres. C'est la connaissance de cet être collectif qui importe avant tout.¹²⁰

D'abord science, l'urbanisme est ensuite « art appliqué », le tout étant régi par l'aspect humain : c'est aussi une philosophie. Principalement humaniste et marqué par la doctrine chrétienne, Bardet hiérarchise les problèmes urbains des plus concrets (« circulation, hygiène et confort ») aux plus « spirituels » (« esthétiques, intellectuels et spirituels ») en passant par les problèmes « sociaux et économiques ». L'urbaniste doit procéder par touche : c'est logique, car il hérite d'une « œuvre d'art » dont l'auteur est la collectivité humaine passée et présente ; et son travail s'apparente plus à la restauration et à la continuation de logiques existantes qu'à la création *ex nihilo* : « tout urbaniste doit être un artiste cultivé ».

G. Bardet prône la « polyphonie » dans l'urbanisation : tous les habitants sont concernés d'une part, et beaucoup de disciplines entrent en jeu d'autre part. Il faut croiser les deux pour un résultat qui soit vraiment l'expression d'un « urbanisme incarné », issu de communautés humaines. Bardet soutient un certain « régionalisme » dans la mesure où il veut conserver l'identité et les particularités des communautés sur lesquelles il travaille : il ne peut y avoir d'homme-type ni de ville-type. L'ultime mission de l'urbaniste est de « redonner une âme aux agglomérations afin qu'elles redeviennent des cités. »¹²¹

Mais Robert Joly avoue ne pas adhérer à la vision de la ville-organisme, même s'il prône lui aussi qu'une ville est un objet relationnel. Il trouve plus de pertinence dans les études novatrices réalisées par des géographes américains qui représentaient la ville à travers la matérialisation des appels téléphoniques : ces cartes, selon lui, touchaient plus la réalité de la ville moderne que la théorie de la ville-organisme.¹²²

L'histoire : outil de projet et connaissance.

Plus que la Ville-organisme déjà désuète, il y a une conviction que Robert Joly garde des études à l'IUUP : celle de l'importance de l'histoire. Il prône en effet une vraie connaissance

120 Bardet (Gaston), *L'urbanisme*, PUF, Editions que sais-je ?, Paris, 1945, p7.

121 Bardet (Gaston), *Mission de l'urbanisme*, les Editions ouvrières, Paris, 1949, p. 175.

122 Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 15 octobre 2011.

historique de la ville, mais une connaissance connectée à l'opérationnel et qui en soit le support.

Pour comprendre la Ville-organisme, l'histoire est le premier outil d'analyse et occupe à l'IUUP une grande place. Vue comme une dynamique de la ville, elle demande à être étudiée pour en tirer les conclusions concrètes du plan d'urbanisme. Une analyse strictement fonctionnelle et formelle est insuffisante. Passé, présent et futur sont contenus dans l'identité de la ville : il faut donc bien retrouver les filiations de l'histoire pour comprendre l'état actuel et agir sur l'évolution dans le bon sens :

L'enseignement s'y construit sur l'ambition d'allier art et science urbaine, avec un recours central à l'histoire. Visant un but autant scientifique qu'édilicitaire, son programme [de l'IUUP] initial entend saisir "l'agglomération urbaine envisagée comme un organisme vivant qui évolue dans le temps et dans l'espace." (La vie urbaine n°1-2, 1919, avant-propos).¹²³

Cependant, cet enseignement se refuse au déterminisme et s'inspire plutôt de « l'élan vital » de Bergson. Il est dans le « temps long » de l'histoire : « La continuité importe davantage que les ruptures : plus qu'à la chronologie, Poète s'attache au système des causes. »¹²⁴. La recherche historique qu'il met sur pied est d'ailleurs rattachée à la pratique : il s'agit davantage d'étude d'évolution urbaine nourrie par la géographie et la sociologie. Dans les années 1920, sa méthode prend forme à l'IUUP : l'étude de site devient un préalable indispensable à tout projet urbain :

Et qu'on ne dise pas que la connaissance du passé n'a point d'utilité pratique. La simple étude des conditions et manifestations actuelles d'existence de la cité est insuffisante, car, faute de points comparatifs de repères dans le passé, on ne peut s'orienter vers l'avenir. Tout tient à tout.¹²⁵

Cette étude reste une caractéristique de l'IUUP. Alors que les Beaux-Arts donnent des sujets de diplôme ou de loge hors de tout contexte, les urbanistes s'attachent aux lieux réels, aux

¹²³ Busquet (Grégory) et Carriou (Claire), « Entre art et science, l'histoire à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris (1919-1971) », *Espaces et Sociétés*, n°130, p. 58.

¹²⁴ Busquet (Grégory) et Carriou (Claire), « Entre art et science, l'histoire à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris (1919-1971) », *Espaces et Sociétés*, n°130, p. 59.

¹²⁵ Poète (Marcel), *Introduction à l'urbanisme*, op cit. p. 3.

temps passés. Les cours d'histoire de Pierre Lavedan (à partir de 1940), directeur de l'IUUP en 1942, modifient le statut de l'histoire : il s'agit moins d'une science que d'un art, moins d'un outil de projet que d'une discipline en soi. Les études tendent à devenir de vraies recherches urbaines dont la validité ne dépend plus d'un projet hypothétique. Cette évolution va de pair avec l'autonomisation de l'urbanisme. La géographie, notamment la « géographie humaine » de Vidal de la Blache (1845-1918) vient au secours de l'histoire, accompagnée de la géologie.

Le recours à l'histoire devient principalement formel, y compris dans l'exposition même de l'enseignement : il se concentre sur le plan des villes et en fait son support d'analyse privilégié. Historien de l'art et archéologue de formation, il donne à son enseignement de « l'histoire des formes urbaines » puis à « l'histoire de l'urbanisme » une vision moins large et plus précise que celle de « l'histoire des faits urbains » de Marcel Poëte. Elle pèse moins dans le processus de projet, surtout à partir des années 1950, à partir desquelles

[L'histoire] n'est plus la discipline transversale de l'urbanisme et se consacre dorénavant à la seule recherche sur le passé.¹²⁶

Malgré l'affaiblissement de l'influence directe de l'histoire dans le processus de projet, son rôle reste très important à l'IUUP. Selon Lavedan, l'étude des formes urbaines permet la résolution de nombre de problèmes urbanistiques actuels. Même s'il s'affranchit de la vision vitaliste de la ville et privilégie les acteurs individuels, au contraire de Marcel Poëte, Lavedan est lui aussi tourné vers le présent et l'avenir. Les urbanistes sont « des gens qui demandent au passé tout ce qu'il pourrait donner au présent et surtout à l'avenir. »¹²⁷ Son approche reste plus universitaire et distanciée que ses prédécesseurs. La publication de leurs cours respectifs montre d'une part des tentatives de production théorique fortement structurée et orientant le choix et l'analyse des réalisations (Marcel Poëte, Gaston Bardet) ; et d'autre part ce qui s'apparente davantage à une histoire chronologique (Pierre Lavedan), où la place de la théorie est moins évidente.

¹²⁶ Busquet (Grégory) et Carriou (Claire), « Entre art et science, l'histoire à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris (1919-1971) », op. cit. p. 64.

¹²⁷ Lavedan (Pierre), *Histoire de l'urbanisme, tome 1, Antiquité-Moyen Age*, Editions Laurens, Paris, 1926, avant-propos.

Robert Joly fait l'apprentissage d'une conception de projet originale et peut-être unique en France, entre autres à cause de la place de l'histoire dans le processus. Lui-même ne finit pas le traditionnel mémoire de fin d'études, consistant en une étude urbaine suivie d'un projet, pris dans les préparatifs du concours d'admission des Beaux-Arts. Il ne prendra jamais le temps de terminer ce mémoire, et ne sera donc jamais diplômé de l'IUUP.

En parallèle de cet enseignement historique, une figure synthétise pratique et théorie : il s'agit de Robert Auzelle, un urbaniste très influent à l'époque où Robert Joly entre à l'IUUP (en 1947). S'il continue l'urbanisme de Bardet, il prend cependant ses distances avec le concept de ville-organisme et fait entrer à l'IUUP des questions plus contemporaines. Cependant, comme ses prédécesseurs, il est à la recherche d'un urbanisme humaniste.

2.2.2 Influences de Robert Auzelle : La troisième voie ?

Pour Robert Joly, un figure se distingue du monde de l'IUUP et le marque plus que les autres enseignants. Robert Auzelle¹²⁸ est très important pour le jeune homme, d'un point de vue intellectuel et professionnel mais aussi humain. Il faut comprendre les principes de son enseignement pour mesurer ce que Robert Joly en a choisi et comment il l'a transformé par la suite. Mais il parlera toujours de Robert Auzelle avec affection et respect.¹²⁹ Ce qui le rend singulier aux yeux de Robert Joly est qu'il représente un urbanisme autre que celui des CIAM, et une approche très différente des lotisseurs qui créent les banlieues.

La place de Robert Auzelle dans l'histoire de l'urbanisme est discrète par rapport à son apport réel, dont il manque encore les réévaluations d'un travail scientifique¹³⁰. Selon Jacques Lucan :

Il se situait dans la lignée du Townscape, qui triomphait en Angleterre à cette époque et qui ne sera redécouverte que dans les années 1970,

¹²⁸ Robert Auzelle (1913-1983) est un architecte diplômé par le gouvernement en 1936, un urbaniste (diplômé et lauréat de l'Institut d'urbanisme de Paris en 1942). Il travaille pour le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) à partir de 1945. IFA, *Robert Auzelle : l'urbanisme et la dimension humaine*, Institut français d'architecture, Paris, 2000.

¹²⁹ Il est rare de trouver un entretien où le nom de Robert Auzelle ne soit pas mentionné.

¹³⁰ Sauf erreur, il y a eu très peu d'écrits ou d'événements scientifiques sur Robert Auzelle : deux journées d'étude en 2000, les actes de ces journées paru dans le journal des Archives d'Architecture du XXème.

quand on s'intéressera à l'Encyclopédie d'Urbanisme, mais alors, il aura fini sa mission.¹³¹

Selon l'historien, c'est un conservateur, héritier de Gaston Bardet, du Musée Social et de l'urbanisme culturaliste en s'en tenant à la classification de Françoise Choay. D'autre part, Bernard Huet évoque, lui, une « troisième voie »¹³² qui serait elle aussi réformatrice : ni académique ni moderniste. « Humaniste ouvert sur le monde » selon l'expression de l'historien, Robert Auzelle est aussi un théoricien sans école »¹³³.

Beaucoup d'historiens s'accordent à attribuer à sa modestie son manque de reconnaissance professionnel, malgré d'importantes réalisations. Ses sources sont aussi décalées par rapport à la culture architecturale contemporaine : il évolue dans les milieux anglo-saxons et nordiques, et non dans les références classiques et modernistes des deux camps en présence en France. Son attitude personnelle et humaine joue aussi sans doute : dans les souvenirs d'un de ses anciens collaborateurs, ayant réécrit puis collaboré à ses ouvrages, il est proche, abordable :

Malgré la différence d'âge et sa notoriété, jamais Robert Auzelle n'eut à mon égard l'attitude d'un « mandarin », d'un « pédagogue » ; à cela peut-être reconnaît-on les meilleurs maîtres.¹³⁴

Un personnage qui échappe effectivement aux deux camps en présence car il théorise peu, même s'il écrit beaucoup. Pourtant, il est plus proche d'un Albert Laprade, d'un Michel Roux-Spitz, architectes du camp académique, sans y adhérer lui-même. Ce qui selon Jacques Lucan lui vaudra une carrière finalement assez modeste et une reconnaissance mesurée¹³⁵.

« Pour une organisation consciente de l'espace »

¹³¹ Transcription par l'IFA des tables rondes, intervention de Jacques Lucan lors des deux journées d'étude sur Robert Auzelle à l'IFA les 13 février et 21 mars 2000.

¹³² Transcription par l'IFA des tables rondes, intervention de Bernard Huet lors des deux journées d'étude sur Robert Auzelle à l'IFA les 13 février et 21 mars 2000.

¹³³ Transcription par l'IFA des tables rondes, intervention de Jacques Lucan lors des deux journées d'étude sur Robert Auzelle à l'IFA les 13 février et 21 mars 2000.

¹³⁴ Rocquet (Claude-Henri), « Portrait de Robert Auzelle », Actes des tables rondes Robert Auzelle, IFA, février et mars 2000, *Colonnes* n°19.

¹³⁵ Transcription par l'IFA des tables rondes, intervention de Jacques Lucan lors des deux journées d'étude sur Robert Auzelle à l'IFA les 13 février et 21 mars 2000.

Même si son cours est plutôt technique, Robert Auzelle représente un équilibre entre pratique et théorie de l'urbanisme.¹³⁶ Son « grand œuvre » en collaboration avec Jankovitch est « l'Encyclopédie de l'Urbanisme », en référence à l'ouvrage humaniste des philosophes et savants du 18^{ème} siècle français, et qui ne sera jamais terminée. L'ouvrage révèle les idées d'Auzelle sur la ville, l'urbanisme et l'urbaniste. Les savoirs sont collectés auprès des spécialistes de la ville : urbanistes, architectes, géographes, sociologues, statisticiens, ingénieurs.

Selon lui, l'urbanisme est une « discipline [qui] se cherche encore »¹³⁷, faute entre autres d'avoir bénéficié de recherches scientifiques sérieuses, et il « est à faire » dans le double sens où la discipline n'existe pas et où ce sont les praticiens qui doivent la constituer par la réalité des projets desquels émergent des théories et surtout des outils. Cette attitude pragmatique maintient une grande exigence scientifique :

N'étant par tempérament ni un doctrinaire ni un utopiste, nous avons toujours souhaité nous appuyer sur les faits, plutôt que de les vouloir plier aux systèmes et nous nous sommes gardés des conclusions hâtives. Mais encore faut-il disposer de toutes les informations requises, de toutes les données de cette réalité vivante et multiple, qu'il reste à explorer.¹³⁸

Robert Auzelle n'est plus tout à fait dans la théorie vitaliste de la ville de Poète et Bardet : son approche est pratique et surtout beaucoup plus technique. Il injecte dans les théories parfois déconnectées des historiens la solidité de sa pratique, et aussi une attitude pragmatique influencée par les expériences danoises et scandinaves. Il se place d'emblée à l'échelle territoriale : son propos porte sur les villes dans la mesure où elles rassemblent la majorité des populations de la France et de l'Europe, et que le phénomène s'amplifie ; mais les villes sont vues dans leur contexte large. Le terme même d' « organisation de l'espace » est choisi pour le titre, préférentiellement au mot urbanisme, qu'il juge dépassé parce que procédant « d'une

¹³⁶ Il est nommé urbaniste en chef à la direction de l'Aménagement du territoire (DAT) en 1945 ; auparavant, il avait été chargé en 1943 de la reconstruction de Neufchâtel-en-Bray sinistrée.

¹³⁷ Auzelle (Robert), *Clefs pour l'urbanisme*, Editions Seghers, Paris, 1971, p. 7.

¹³⁸ extrait de l'avertissement de *Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace, le Roman prosaïque de Monsieur Urbain*, Vincent, Fréal & Cie, Editeurs, 4, rue des Beaux-Arts, Paris, 1962.

vue partielle des choses ». De même, l'urbaniste est une appellation par défaut de ce métier que Robert Auzelle voit beaucoup plus large :

L'angle urbain ne suffit pas à rendre compte de la totalité de la réalité, et surtout des rapports entre urbain et rural : de l'antinomie à la tentative de réconciliation. Dans ce contexte, le but assigné à l'urbanisme est ambitieux et primordial :

[...] une fonction de synthèse et d'organisation doit être dévolue à l'urbanisme, en tant que technique d'application de l'organisation consciente de l'espace. [...] Il doit devenir le champ d'application des sciences humaines.¹³⁹

Auzelle ne veut pas isoler la ville de son territoire, en particulier de ses rapports au territoire rural. Le contexte depuis la révolution industrielle est celui d'une désertification des campagnes et d'une expansion urbaine accélérée, et la gestion de la ville est souvent la première urgence des responsables, des professionnels et des chercheurs. Les campagnes en perte d'activités et d'habitants paraissent moins importantes. Auzelle pense déjà à une échelle globale : selon lui, l'urgence concerne autant ruralité qu'urbanité, et les rapports entre les deux doivent être examinés et repensés pour une gestion à long terme et s'inscrire dans le « contexte politico-social » pour prendre toute son efficacité.

Les cours qu'il donne en 1^{ère} année à l'IUUP à partir de 1966 sont intitulés : « Intelligence du milieu et stratégie de l'aménagement ». Les grandes parties sont divisées en « l'espace terrestre habitable », « Convergence des sciences humaines » et « La connaissance du milieu ». Pas de mention de la ville, pour laquelle il préfère utiliser le terme d' « agglomération urbaine », permettant selon lui de rendre mieux compte de la nature de la chose. Une agglomération rassemble êtres et choses, qui n'ont pas le même rythme d'apparition et de disparition et sont souvent en décalage. Le choix des mots des intitulés indique le point de vue de l'urbaniste : le territoire doit être pensé et changé dans sa globalité. Pour son premier cours, il convoque l'échelle de la planète Terre pour un bilan sur les espaces occupés par les humains. La notion d'espace clos et d'espace ouvert émerge alors :

Sera dit espace clos la portion de territoire que l'homme aménage depuis sa demeure jusqu'à ce qui l'entoure : l'exploitation du sol et tout

¹³⁹ extrait de l'avertissement de *Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace, le Roman prosaïque de Monsieur Urbain*, Vincent, Fréal & Cie, Editeurs, 4, rue des Beaux-Arts, Paris, 1962, p. 17.

ce qui lui est nécessaire pour subsister, les bâtiments à fonction économique, administrative, culturelle –en somme, le paysage dans lequel il vit. Et ce paysage façonné par l’homme, c’est le pays, avec tout ce que ce mot comporte d’attachement sentimental ; et ce mot peut s’entendre aussi bien du rural que de l’urbain.¹⁴⁰

L’occupation humaine d’un territoire se traduit par un milieu, un environnement plus ou moins contrôlé, qui est plus que l’espace que le regard peut embrasser : le paysage. Le paysage, ou pays, de Robert Auzelle est davantage le cadre de vie essentiel d’un homme qu’une réalité visuelle. On peut supposer que chaque homme a un paysage individuel plus ou moins étendu et partagé par celui des autres, en fonction de sa position géographique, de sa profession. Au niveau collectif, ce paysage humain constitue l’espace clos. L’espace ouvert est celui qui n’est pas habitable par l’homme : océans, mers, déserts. La distinction doit demeurer nette entre ces espaces. Au niveau urbain, on retrouve le rejet des banlieues aux contours flous : ces espaces sont jugés hybrides. Ils sont insuffisants pour construire un vrai « paysage » humain, mais ils sont cependant occupés et sortent de la catégorie des espaces ouverts.

Les espaces clos sont les espaces gérés par les humains, mais la ville n’en est pas la seule forme. Il distingue ainsi :

les zones rurales, les zones industrielles et les zones d’habitation, chacune d’entre elles devant en principe répondre à ces deux nécessités primordiales : travailler et être logé.¹⁴¹

Le zonage est acceptable pour Robert Auzelle comme permettant une organisation plus rationnelle de l’espace, et aussi parce qu’il donne des délimitations claires et un statut spatial non ambigu. Entre ces zones, des circulations et des espaces verts relient et proposent un quatrième statut du sol : très peu définis par Robert Auzelle, ces espaces ne sont pas destinés à être bâtis et ne sont peut-être pas autre chose que des paysages visuels destinés aux voyageurs. Les zones en elles mêmes sont plus complexes que la fonction simple par laquelle elles sont nommées : elles se rapprochent davantage d’agglomérations urbaines à différentes

¹⁴⁰ Auzelle (Robert), *Cours d’urbanisme à l’IUUP ; Tome 1, 1^{ère} année, Intelligence du milieu et stratégie de l’aménagement, conférences liminaires par Robert Auzelle*, Editions Vincent, Fréal et Cie, Paris, 1967, p. 18.

¹⁴¹ Auzelle (Robert), *Technique de l’urbanisme*, PUF, Que sais-je ?, 1970, p. 23.

échelles : petites pour les zones rurales, moyennes pour les zones industrielles et de toutes dimensions pour les zones d'habitation.

Ce zonage passe évidemment par une politique foncière dans laquelle le collectif prend le pas sur l'individuel, mais sans faire de l'expropriation un outil systématique. Robert Auzelle est toujours à la recherche d'un équilibre parfois bien improbable entre l'homme et la société, entre collectif et individuel, entre la décision politique et la volonté des habitants. La critique se porte surtout contre la spéculation sur le sol, dont l'homme devrait idéalement se sentir l'usufruitier plutôt que le propriétaire complet. La terre physique considérée comme une ressource précieuse et épuisable demande donc à être contrôlée et son utilisation régulée par les pouvoirs publics pour éviter son gaspillage. Cependant, Robert Auzelle ne préconise pas l'autoritarisme, estimant d'autres biais de conception plus appropriés, notamment la démocratie participative¹⁴².

Les enquêtes sociales dans la conception urbanistique et architecturale.

Le côté participatif et humaniste n'est pas le seul à influencer Robert Joly : il y a aussi la croyance plus large que les sciences humaines et sociales sont autant les outils de l'urbaniste que les relevés et les plans de ville. La sociologie, notamment, est une discipline à laquelle les deux hommes accordent beaucoup d'importance.

Selon Robert Auzelle, la réalisation des agglomérations urbaines passe par l'enquête de terrain. En insistant sur la nécessité des « enquêtes sociales », Robert Auzelle entretient la tradition sociologique de l'IUUP et tente de repousser le modèle de la machine loin de l'habitat comme de l'urbanisme. Dès 1937, le praticien est en rapport avec Paul-Henry Chombart de Lauwe (1913- 1998), que Bernard Marrey décrit comme un :

chercheur travaillant aux confins de l'anthropologie, de l'ethnologie et de la sociologie, toutes disciplines qui intéressaient Robert Auzelle.¹⁴³

¹⁴² Ce propos est à nuancer suivant les époques : en effet, le discours des années 1960 est bien plus autoritariste que celui des années 1970 et 1980. On lit dans le Plaidoyer de 1962 des déclarations sur le droit de propriété plus socialistes que participatives, que l'on retrouve sous une forme édulcorée par la suite, notamment dans *Clefs pour l'urbanisme*, paru en 1971.

¹⁴³ Marrey (Bernard), *Les Bâisseurs de la Modernité*, AMO/Le Moniteur, Paris, 2000, p. 57.

La sociologie urbaine n'existe pas en France après la Seconde Guerre Mondiale, elle se fondera beaucoup sur les travaux interdisciplinaires de Chombart de Lauwe de 1949-1950 sur les comportements de la classe ouvrière dans la région parisienne¹⁴⁴. Son témoignage sur Robert Auzelle est très positif, et dans des entretiens menés par Thierry Paquot, il relate ses souvenirs sur cette collaboration :

A l'époque de nos travaux sur Paris, nous ne connaissions pas beaucoup d'architectes ni d'urbanistes, mais certains se sont intéressés à ce que nous faisons et sont venus nous trouver. J'avais déjà rencontré Robert Auzelle en 1937, durant mon service militaire. Nous avons un certain nombre de préoccupations communes. Nous parlions ethnologie et anthropologie. J'ai toujours apprécié l'équilibre de Robert Auzelle. C'était un homme très posé, très mesuré, et qui était en même temps très ouvert. Nous nous sommes retrouvés par la suite, lorsque j'ai organisé un groupe de travail sur la vie ouvrière au musée de l'Homme. J'ai eu alors l'occasion de discuter avec lui, et nous avons pensé demander aux sociologues de s'intéresser aux réalisations architecturales. C'est dans ces conditions que nous avons contacté le ministre de la Reconstruction et du Logement de l'époque, Eugène Claudius-Petit, qui nous a aidés financièrement à la préparation du livre « Paris et L'Agglomération parisienne », publié en 1952.¹⁴⁵

Les deux hommes ont en commun des questions assez larges, et tous deux débordent largement leur discipline de base (l'urbanisme et la sociologie) pour investir d'autres champs de réflexion et d'action. Ils partagent des questions sur l'appropriation de l'espace par l'homme, des qualités de cet espace, et sont prêts à compléter leur point de vue par ceux

¹⁴⁴ Entretiens avec Thierry Paquot, *-Henry Chombart de Lauwe, Un anthropologue dans le siècle*, Paris, Descartes et Cie, 1996 : « nous avons constaté que nous manquions de tous les éléments de base, aussi bien du point de vue statistique que du point de vue des données sociologiques élémentaires. Nous avons donc commencé nos travaux par une étude générale sur l'agglomération parisienne à laquelle ont participé les chercheurs de disciplines très différentes : économistes, géographes, historiens, sociologues, ethnologues, qui ont lancé une première tentative de recherche interdisciplinaire ». Il s'agit de recherche de terrain et de recherche appliquée, ce qui peut expliquer la méfiance de certains universitaires privilégiant une recherche plus fondamentale. Les enjeux sociaux, sociétaux et politiques sont intriqués avec les propos urbains et architecturaux, orientation encore renforcée par les engagements personnels de Chombart de Lauwe et de Robert Auzelle (un chrétien de gauche).

¹⁴⁵ Entretiens avec Thierry Paquot, *Paul-Henry Chombart de Lauwe, Un anthropologue dans le siècle*, Paris, Descartes et Cie, 1996 .

d'autres spécialistes. Ce sont sans doute ces ressemblances qui leur permettent de collaborer avec succès, Chombart de Lauwe insistant aussi sur l'ouverture d'esprit et l'équilibre d'Auzelle. Quelques années après le livre « Paris et l'agglomération parisienne », le sociologue a l'occasion de travailler en 1958-1959 sur une réalisation d'Auzelle, la Cité de la Plaine à Clamart. Il s'agit d'un quartier de logements à l'architecture de brique sobre et discrète, apprécié de ses habitants :

Penser des logements et un groupement résidentiel qui tiennent compte de la vie des gens à venir était l'une des préoccupations d'Auzelle et, à la cité de la Plaine, le résultat fut positif. C'était également l'une des ambitions des sociologues. [...]

Au Petit-Clamart, la conception urbanistique et architecturale en petites unités d'habitation correspondait à ce que nous pensions être un mode de vie apprécié par les habitants à qui cette réalisation était destinée. Le livre Paris et L'Agglomération parisienne retraçait une série d'études que nous avons menées sur les quartiers et les petites unités locales de vie sociale. Nous avons cherché à comprendre comment s'établissait le voisinage dans les classes moyennes et les classes ouvrières. Auzelle était intéressé par toutes ces réflexions. Dans ses travaux il prenait en compte la définition des besoins et des aspirations des futurs habitants. Il a su tirer de nos recherches un parti intelligent. Il a fait ce que d'autres ont oublié de faire.¹⁴⁶

Auzelle construit sa pratique sur des connaissances sociologiques avérées. Lui-même met au point, sous l'influence des sociologues et anthropologues qu'il fréquente, une méthodologie. Le territoire physique est analysé par des méthodes bien précises ; le « territoire humain » doit aussi avoir ses méthodes propres d'étude. En combinant ses savoir-faire spécifiques et ceux qu'il emprunte aux sciences humaines, Auzelle ambitionne la connaissance la plus fine du milieu pour le projet le plus juste dans ce milieu. Il est dans une lignée de recherche appliquée et presque militante : les études doivent être lues par les praticiens, pour en nourrir leur pratique. De fait, la recherche est perçue comme l'occasion de dresser des bilans, de mettre en avant les problèmes ; et la pratique comme la mise au point des solutions, le perfectionnement dans la création. La boucle est bouclée avec l'étude sur les réalisations ainsi conçues, et leur

¹⁴⁶ Entretiens avec Thierry Paquot, *-Henry Chombart de Lauwe, Un anthropologue dans le siècle*, Paris, Descartes et Cie, 1996 .

réception sociologique. Recherche et pratique s'alimentent ainsi théoriquement sans fin, se fécondant alternativement.

Imprégné de la sociologie de l'IUUP et de l'hygiénisme hérité du Musée Social, Robert Auzelle construit sa pratique humaniste à travers les enquêtes sociales, lesquelles sont mises en place dès 1943 et trouvent leur échelle définitive en 1949 :

L'enquête se resserre sur "les cellules d'habitation" et accorde une part plus importante à l'homme qu'au bâtiment qu'il occupe. La notion d'"habitat défectueux" devient fondamentale et se substitue à celle de "quartier insalubre".¹⁴⁷

L'échelle d'intervention se recentre progressivement sur l'homme : il est la mesure de toute chose, à la fois dans un sens symbolique, mais aussi physique et concret. Auzelle part de l'homme pour construire ses projets : il tente de déchiffrer les besoins humains pour les intégrer dans les tracés les plus abstraits : une route, l'implantation d'un immeuble. A la différence de la plupart des architectes modernes, il est centré plutôt la famille que l'individu – et ce faisant, il se rapproche des théories paternalistes de Bardet.

Ce dernier aspect, Robert Joly ne le partage pas: lui croit plutôt en une échelle communautaire plus large et plus politique aussi. Mais la sociologie avec les autres sciences humaines et sociales tiendra une place importante dans sa vie, dans les projets d'urbanisme, voire d'architecture, et dans la recherche.

Profil rêvé de l'urbaniste, réalités de l'après-guerre.

Il y a une autre vision que Robert Auzelle et Robert Joly partagent : un profil d'urbaniste idéal. Les deux hommes professent de la modestie face aux exigences d'une profession « qui n'existe pas », mais aussi de grandes exigences. Les urbanistes doivent cumuler beaucoup de compétences au service de « l'organisation de l'espace ».

¹⁴⁷ IFA, *Robert Auzelle : l'urbanisme et la dimension humaine*, Institut français d'architecture, Paris, 2000.

L'urbaniste est un homme de savoir et chargé de mission par « les Pouvoirs publics » qui représentent « la raison collective »¹⁴⁸. Loin de l'architecte-démiurge, l'urbaniste doit opérer la synthèse entre les disciplines de l'aménagement du territoire :

L'urbanisme doit ainsi s'éloigner des conceptions autoritaires et se rapprocher des notions d'intérêt général et de participation éclairée.¹⁴⁹

Compétent, l'urbaniste n'est pas pour autant omniscient, et un de ses collaborateurs rappelle l'importance qu'il accorde à la collaboration et à une certaine humilité, peut-être :

L'axiome de base de sa méthode consistait à répéter que l'architecte-urbaniste n'était pas un " deus ex machina ", qu'il n'était pas omniscient. Il était absolument nécessaire qu'il s'appuie sur des savoirs autres que ceux strictement architecturaux.¹⁵⁰

Le modèle démocratique est un préalable à cet urbanisme, une démocratie suffisamment participative pour que l'urbaniste puisse en être un représentant réel plébiscité par la population. Le modèle n'est pas marxiste : s'il y a des fractures, ce ne sont pas des oppositions de classe mais des conflits d'intérêts. En outre, le modèle est plutôt optimiste, malgré la reconnaissance de l'urgence de la situation d'une part, et le constat des erreurs commises d'autre part. L'organisation territoriale est améliorable dans la logique de la croissance démographique et économique, car Robert Auzelle croit en une croissance sociale et culturelle parallèles :

Le lent développement biologique de l'homme, puis les transformations des mœurs ont modelé nos sociétés. Notre tâche consiste essentiellement à favoriser la naissance des communautés de l'avenir.¹⁵¹

¹⁴⁸ IFA, *Robert Auzelle : l'urbanisme et la dimension humaine*, Institut français d'architecture, Paris, 2000.
p. 9.

¹⁴⁹ IFA, *Robert Auzelle : l'urbanisme et la dimension humaine*, Institut français d'architecture, Paris, 2000.
p. 7.

¹⁵⁰ Cité par Charles Delfante, un urbaniste formé par Robert Auzelle dans le cadre du centre d'étude auprès de la direction générale de l'urbanisme, in : <<http://www.arturbain.fr/arturbain/presentation/robert_auzelle/robert_auzelle.htm>>, page consultée le 3 mai 2009.

¹⁵¹ Auzelle (Robert), *Cours d'urbanisme à l'IUUP ; Tome 1, 1^{ère} année, Intelligence du milieu et stratégie de l'aménagement, conférences liminaires par Robert Auzelle*, op. cit., p. 57.

C'est donc une vision progressiste et réaliste à la fois qu'entend proposer l'urbaniste. Nous le voyons, le champ qui lui est dévolu est large : il s'agit bien plus d'un métier d'« aménageur » de l'espace clos et de l'espace ouvert, aménageur tourné vers l'avenir et travaillant pour l'homme. Il est une double émanation du gouvernement et de la population dont on leur suppose des buts communs. Parmi ceux-ci, l'instauration de cadres de vie propice au développement de l'humanité est le plus important. Le cadre de vie doit permettre à la fois l'exercice du libre-arbitre (ce qui fait bannir les utopies autoritaristes de « bonheur obligatoire » du corpus des modèles d'urbanisme de Robert Auzelle) et les échanges intellectuels (l'ultime fonction que doivent assumer les agglomérations urbaines) :

Je pense que l'évolution récente nous conduit à souhaiter que l'urbaniste, issu de disciplines diverses, étende, sur le plan moral, ses responsabilités et, sur le plan matériel, s'intéresse à un plus vaste territoire.¹⁵²

L'urbaniste doit alors être capable de gérer des territoires différents, et pas seulement des villes. Auzelle ajoute à son rôle une dimension morale qui évoque l'urbaniste rêvé de Bardet. Le profil idéal qui émerge est un professionnel expérimenté et polyvalent, conscient de ses responsabilités humaines et sociales. La réalité est plus difficile, comme il l'avoue à Robert Joly à la fin de sa première année à l'IUUP :

Au bout de la première année j'ai rencontré Auzelle. Et c'est là, à l'oral de l'examen de fin d'année, où il m'a demandé, en fouillant dans ses petits papiers, et en me disant :

« Joly, Joly, oui, ce n'est pas si mal ce que vous avez fait pour nous, qu'est-ce que vous faites dans le civil ? » [rires]

Lui ayant dit que je souhaiterais faire une carrière d'urbaniste, il m'a dit : « On peut difficilement à la fois faire plus plaisir et inquiéter plus. » Et il a ajouté, et c'est toujours vrai aujourd'hui : « cette discipline n'existe pas, elle n'est pas reconnue, je n'y arrive pas ». Et le je n'y arrive pas avait toute sa valeur car il était en position au ministère, il était responsable du bureau d'étude de la direction de l'aménagement du territoire, et il

¹⁵² Auzelle (Robert), *Cours d'urbanisme à l'IUUP ; Tome 1, 1^{ère} année, Intelligence du milieu et stratégie de l'aménagement, conférences liminaires par Robert Auzelle*, op.cit., p. 20.

préparait, et il y a une petite plaquette de Que sais-je de l'époque qui doit s'appeler « technique de l'urbanisme »¹⁵³

Robert Auzelle peine à mettre en application ses principes, parce que le cadre professionnel, juridique et intellectuel n'est pas selon ses vœux. Il s'agit de la première rencontre plus personnelle avec Robert Joly, et elle est déterminante pour le jeune homme :

Alors Auzelle a eu ce réflexe extrêmement important pour moi, de me dire à l'oral : « écoutez, (quand il m'a vu faire la tête) pour vous, il n'y a pas de problèmes, pour vous, vous faites architecture.»

Alors, j'ai continué à faire la tête... [rires] parce que pour moi, l'architecture n'était pas du tout ce que je cherchais.¹⁵⁴

Le métier d'urbaniste n'existant pas, c'est la profession d'architecte qui peut se rattacher par défaut à ce qu'envisage Robert Joly, très influencé en cela par Robert Auzelle. Ce qui conduit le jeune homme aux Beaux-Arts, c'est donc plutôt la sanction officielle du diplôme d'Etat et la possibilité d'orienter sa pratique vers des échelles territoriales, et d'exercer un métier public.

¹⁵³ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

¹⁵⁴ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

3. POUR UN STATUT RECONNU : LES BEAUX-ARTS, SECTION ARCHITECTURE, 1949-1956.

3.1. PATRONS, MENTORS ET ANCIENS : ROBERT JOLY DANS LA PEDAGOGIE DES BEAUX-ARTS.

3.1.1 La connexion des réseaux autour de Robert Joly : de l'urbanisme aux Beaux-Arts.

En juin 1948, suite à un entretien avec Robert Auzelle, Robert Joly est déterminé à entrer aux Beaux-Arts pour y devenir architecte diplômé par l'Etat. Il est tout aussi déterminé à orienter sa carrière vers le service public et à forger une pratique urbaine et territoriale. Cette attitude découle de l'influence des théories enseignées à l'IUUP, Robert Joly se veut urbaniste avant d'être architecte, à la fois chronologiquement et en importance :

Mon parcours commence comme ça. En faisant archi, et ça m'allait bien par ailleurs, je me suis orienté, et l'urbanisme portait dans ce sens là aussi, vers une hypothèse de métier public, pas de métier privé. Le peu que je voyais d'architectes dans le coin, qui faisaient des maisons de banlieue un peu plus luxueuses que les autres ne m'encourageaient vraiment pas à ce métier. Et le métier public, je l'ai presque gardé complètement, à peu de chose près.¹⁵⁵

Un passage entre deux mondes se fait pour Robert Joly : de l'urbanisme à l'architecture dans la tradition des Beaux-Arts. La nébuleuse de l'urbanisme en France présente des contours flous, des acteurs divers et complémentaires, des définitions d'ailleurs incertaines et parfois partiellement antagonistes, un enseignement en pleine construction. C'est une discipline à la fois passionnante et difficile par la complexité même de ses définitions, de ses échelles et de ses natures possibles. Tout est débat, y compris le mot même d'urbanisme. Robert Joly est fortement marqué par l'idée que l'avenir se joue à des échelles inexplorées et encore moins maîtrisées, des échelles plus « paysagères » ou territoriales, dans lesquelles l'urbanisme prend sa place. C'est un monde transdisciplinaire par essence et par nécessité car il est impossible à un seul professionnel de réunir tous les savoirs concernant un territoire.

¹⁵⁵ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 07 novembre 2007..

Le monde où il arrive est différent à beaucoup d'égards. L'École des Beaux-Arts de Paris, située quai Malaquais, est d'une certaine manière le conservatoire de l'architecture française en même temps que l'organe de sa transmission. Ses traditions pédagogiques sont éprouvées par des siècles d'Académie, validées par la création des Beaux Arts au début du 19^{ème} siècle et confirmées par la loi de 1940 qui protège l'appellation d'architecte¹⁵⁶. C'est le modèle et la matrice des écoles d'architecture, c'est également un monde assez clos avec des protagonistes identifiés, regroupés en atelier autour de personnalités souvent marquantes, organisés en réseaux, voire en coteries. Ce cadre garantit à la fois la stabilité mais aussi une certaine souplesse et autonomie des étudiants. A cela s'ajoutent de grandes et petites traditions, un jargon propre, des lieux mythiques où se passent les rites de sociabilité. Pour résumer, c'est un petit univers qui n'est évident pas imperméable à l'urbanisme et aux thématiques territoriales, mais qui n'en est pas à remettre en question son enseignement centré sur l'objet architectural.

Robert Joly passe d'un monde à l'autre par le réseau mis en place par Robert Auzelle, lui-même diplômé des Beaux-Arts en 1936 et de l'IUUP en 1942. Il crée le lien en faisant rencontrer au jeune homme Roger Millet, urbaniste en chef au Ministère. Ce dernier se propose pour préparer Robert Joly au concours d'admission des Beaux-Arts, dont les deux sessions ont lieu en septembre et en juin de chaque année. Pendant sa deuxième année scolaire à l'Institut, Robert Joly prépare en parallèle cette admission avec Roger Millet :

Evidemment, j'entrais à l'école après l'urbanisme [...] et j'avais été préparé par Roger Millet, qui m'a après fait passer des commandes au Ministères.¹⁵⁷

¹⁵⁶ Sur le sujet, voir Épron (Jean-Pierre), *Architecture et constructeurs : anthologie 6, la profession d'architecte*, Ifa, SCIC, Editions Jean-Pierre Epron, 1990, p. 71 : « En 1938, sur la proposition de MM. Vaillant-Couturier, Berlioz, et plusieurs de leurs collègues du groupe communiste, est déposé un projet de loi qui reçoit l'aval des sociétés confédérées et celui de la confédération des travailleurs intellectuels. Cette loi exige un « enseignement approprié qui aura été donné dans une école publique ou reconnue par l'Etat » et établit le monopole. Le concours d'une personne investie du titre d'architecte est obligatoire pour tous les travaux d'édification, d'embellissement ou d'aménagement effectués pour le compte de l'Etat, des départements, des communautés, des établissements publics, et par des particuliers pour des bâtiments d'habitation ou qui ont vue sur la voie publique. La loi qui sera finalement votée en 1940 reprend le projet d'un ordre à deux degrés- elle établit la protection du titre d'architecte sans imposer le monopole. »

¹⁵⁷ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

Cet urbaniste insiste, dans les exercices d'école qu'il propose, sur leur situation géographique et leur implantation, caractéristique qui marque Robert Joly tout au long de ses études et de sa carrière :

La filiation, c'est que je suis arrivé à l'Ecole avec cette idée urbaine, et Roger Millet, qui m'avait aidé à préparer le concours d'entrée à l'épreuve d'admission, passait son temps à ouvrir les bouquins de grande composition pour me dire, le petit bâtiment qu'on vous demande, il est là. Il était lui-même urbaniste en chef au Ministère à ce moment là.¹⁵⁸

L'atelier choisi par ses soins et ceux d'Auzelle est l'atelier Leconte-Pontrémoli. Avec l'atelier Lemaesquier, il s'agit d'un des « bons » ateliers, sous le rapport des Prix décernés, notamment le Grand Prix de Rome : les meilleurs élèves de cet atelier peuvent y prétendre. En 1949 André Pontrémoli est directeur des Beaux-Arts et c'est André Leconte son successeur. Robert Auzelle connaît aussi Michel Marot, déjà diplômé, futur massier¹⁵⁹, qui prépare un diplôme à l'IUUP. Roger Millet à son tour fait rencontrer à l'apprenti architecte Yves Boiret pour l'introduire plus avant dans l'atelier :

Et [Millet] m'avait mis entre les mains d'Yves Boiret [qui] était encore à l'école. Et c'était un grand ancien, il était en train de finir. [...] Millet pensait qu'il pourrait m'apprendre beaucoup de choses : ça compenserait ce que lui n'aurait pas le temps de m'apprendre. Et donc j'avais déjà une forme de contact avec l'atelier, parce que bien entendu, Boiret était dans l'atelier Leconte.¹⁶⁰

Les personnes se connectent ainsi les unes aux autres, le personnage pivot restant Robert Auzelle, qui a des points de contact à la fois avec les réseaux d'urbanisme et ceux de l'architecture :

Alors, j'étais digne de rentrer puisque j'étais troisième à l'Institut, Et puis Auzelle, c'était quelqu'un que tout le monde connaissait, Millet connaissait Auzelle, Boiret connaissait Auzelle, Marot bien sûr connaissait Auzelle. J'entrais dans un petit clos, [...] dans un groupe constitué de gens qui se connaissaient bien. Et qui sans doute s'estimaient aussi¹⁶¹

¹⁵⁸ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 07 novembre 2007.

¹⁵⁹ Un massier est le représentant des élèves de l'atelier.

¹⁶⁰ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

¹⁶¹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

De connaissance en connaissance, Robert Joly est orienté vers l'atelier Leconte, et préparé par Roger Millet et Yves Boiret à l'admission du mois de juin 1949. Cette manière d'être introduit est relevée par la sociologue Raymonde Moulin dans son travail sur les architectes, premier ouvrage du genre sur la profession paru en 1973. Le phénomène « d'inter-connaissance » qu'elle observe accompagne le système des Beaux-Arts et en renforce la cohésion :

Aucune règle formelle n'ouvrant ni n'interdisant l'accès à la commande, une des plus efficace des stratégies possibles pour pénétrer dans ce milieu d'inter-connaissance où l'on entre par relation, où les recommandations sont en fait des présentations, est le recours à des "parrains". Ce parrain, à la fois introducteur et garant, c'est, au premier chef, le patron. [...]

Le patronage fondé sur des relations nouées de personne à personne, en dehors de liens juridiques et économiques, relève d'un système antérieur à celui de l'échange commercial rationalisé.¹⁶²

Pour Robert Joly, la figure du parrain est Robert Auzelle : c'est lui qui initie au savoir urbain, lui qui ouvre une autre porte en l'orientant vers l'architecture, c'est lui qui jette des ponts entre ces deux mondes avec l'aide de personnages relais, rendant possible l'intégration du jeune homme. Et les réseaux se constituent et s'enchaînent : les interrelations qui régissent les commandes professionnelles se retrouvent en partie dans l'atelier, d'autant plus que la vie professionnelle débute souvent dès l'école chez les architectes. Les liens noués le sont parfois durablement et influent sur la carrière, les rencontres et partant les futures commandes. Robert Joly vient du milieu de l'IUUP, il aura des opportunités de carrière autres que ses condisciples qui n'ont pas le même parcours :

Parce que si j'ai eu des premières commandes tout de suite, en urbanisme, j'étais encore à l'école, c'est à Roger Millet que je les dois. [...] Et c'est vrai aussi que le fait, c'est Millet qui m'a mis entre les mains de Glèze, qui était l'architecte conseil de tout ce territoire du Limousin.¹⁶³

La formation d'urbanisme l'introduit déjà un peu différemment dans le monde de l'architecture : ses « parrains » principaux, Robert Auzelle et Roger Millet l'aident à garder

¹⁶² Moulin (Raymonde), *Les architectes*, archives des sciences sociales, éditions Calmann-Lévy, 1973, p. 94.

¹⁶³ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

cette caractéristique et le « connectent » aux réseaux orientés vers l'urbanisme et la commande publique. En attendant les premières commandes, Robert Joly suit le parcours classique d'un bon élève des Beaux-Arts, section architecture, avec ces particularités que lui confèrent son âge, légèrement supérieur à la plupart de ses camarades, et quelques idées personnelles sur la profession qu'il entend exercer.

3.1.2 Pesanteurs et innovations dans la pédagogie des Beaux-Arts : Robert Joly et les compétences de l'architecte.

L'enseignement des Beaux-Arts semble contraster au moins pour partie avec celui de l'IUUP, mais Robert Joly y étend ses connaissances et ses capacités. En maîtrisant le projet architectural, il se dote d'outils opératoires pour fabriquer ville et territoire. Et puis, le titre d'architecte lui offre un statut plus reconnu que la dénomination encore hasardeuse d'urbaniste : la profession est très présente sur les concours d'urbanisme, par exemple. Les avantages valent donc l'investissement de temps –les études peuvent être longues, mais en contrepartie, les étudiants peuvent gagner leur vie avant le diplôme.

Robert Joly s'adapte à une nouvelle forme d'enseignement dont la tradition remonte à l'époque classique : les Beaux-Arts ont en effet développé une pédagogie unique au monde, stable depuis 1793 : le système des ateliers présidés par des « patrons ». Les élèves, une fois admis dans un atelier, y restent souvent jusqu'au diplôme à moins de bifurquer vers un atelier extérieur pour des raisons idéologiques¹⁶⁴. Ils sont donc formés par le même « patron » durant leurs études, qui peuvent durer jusqu'à neuf ou dix ans jusqu'au diplôme. A cette pratique de l'atelier s'ajoutent des cours magistraux communs, donnés par des pontes de l'architecture. En tous cas, l'atelier est le centre de vie des élèves, toutes générations confondues et désigne à la fois le groupe d'étudiants, de jeunes architectes et d'assistants patronnés par le professeur. C'est aussi le lieu physique, la salle dans laquelle se réunissent, travaillent, et parfois mangent,

¹⁶⁴ Il y a aux Beaux-Arts les ateliers officiels ou ateliers intérieurs dont les professeurs sont nommés par la hiérarchie. En parallèle, il existe des ateliers extérieurs convoqués par les élèves dans des lieux parfois originaux. Les élèves choisissent leur patron généralement à la suite d'une sécession : l'histoire des Beaux-Arts est pleine de ces divisions, retours et « révolutions » d'ateliers, et ce depuis le 19^{ème}, même si ceux-ci se sont multipliés dans les années 1960.

dorment et font la fête, les membres du groupe. L'atelier est le cœur du système, le centre de l'apprentissage et de la sociabilité des Beaux-Arts.

Ce système très cadré forme les architectes sur le même modèle et ses fondements remontent à l'Académie, soit 1666. Même s'il a bien sûr évolué, le principe d'un professeur qui est aussi un maître, enseignant à des élèves-disciples, reste prégnant¹⁶⁵. L'enseignement des Beaux-Arts a été de plus en plus remis en question tout au long du 20ème siècle, jusqu'à son explosion en 1968. Il est violemment critiqué par des architectes, des historiens ou des critiques d'architecture, tel Maurice Besset en 1967 :

Le système de valeur qui définit l'esprit Beaux-Arts, fait de vulgarité prétentieuse et de rhétorique roublarde maintient les futurs architecte dans un état d'inculture auquel bien peu, ont par la suite le goût et les moyens de s'arracher.¹⁶⁶

La réalité est plus complexe, même si tout n'est pas démerité dans les critiques de Besset : il s'agit moins d'une monarchie absolue voire d'une tyrannie du « patron » que d'une monarchie constitutionnelle voire d'une république : les représentants des élèves, les massiers, peuvent avoir beaucoup de poids. D'autre part, les relations informelles internes ou externes à l'atelier qui se nouent entre les générations peuvent assouplir le système :

Le système des ateliers de l'ancienne Ecole avait ceci de positif que, forcés de travailler dans le même local, sous la houlette d'un même patron, les jeunes élèves et les anciens ne se posaient guère des problèmes de génération. Un très vieil architecte et le jeune élève parlaient le même langage et derrière certains mots, entendaient les mêmes objets ou les mêmes actions. De plus, les ateliers n'étaient pas imperméables et des échanges se produisaient entre eux, aussi bien pour le travail, pour les projets que pour le folklore et le vocabulaire.¹⁶⁷

Cette vision un peu nostalgique et idéalisée est à nuancer, le propos de l'auteur n'étant pas de faire œuvre d'historien ou de sociologue, mais de proposer un regard sur un monde qui n'existe plus. Paradoxalement, cette organisation est garante d'un certain nombre de liberté : l'atelier est choisi librement –même si on n'est pas sûr de réussir le concours- et les solidarités

¹⁶⁵ Middleton (Robin), « The Beaux-Arts tradition in France », *Transactions I. The record of papers presented to the RIBA*, volume 1, 1982.

¹⁶⁶ Besset (Maurice), *Nouvelle Architecture Française*, Teufen, Arthur Niggli, 1967, p. 7.

¹⁶⁷ Beudin (René), *Charrette au cul les nouvôs !, le parler des architectes*, Editions Horay, 2006, p. 5.

entre élèves jouent en même temps que les rivalités, et ce à travers les générations. Comme tous travaillent dans le même lieu, les « nouveaux » servent de « nègres » pour les « anciens », lors d'un concours, d'un prix ou d'un diplôme. La relation est gratifiante pour les deux parties, car si les « nouveaux » constituent une réserve de main-d'œuvre souvent gratuite, ils apprennent autant leur métier en « grattant » pour les « anciens » qu'en assistant aux cours de l'école. Le lien créé est une force, c'est aussi une balance à l'autorité du « patron ». Comme le rappelle Pierre Vago :

[...] la formation de l'architecte français le prépare dans une certaine mesure, à la critique. Dans les ateliers, où ils passent de nombreuses années, outre les "corrections" du patron, la "correction mutuelle" joue un rôle essentiel.¹⁶⁸

Les doctrines enseignées changent d'ailleurs d'un atelier à l'autre, et évoluent avec les patrons successifs. L'enseignement se fonde sur l'apprentissage par l'exemple : les élèves sont tenus d'analyser des édifices plus ou moins célèbres, emblématiques ou représentatifs pour le professeur. Dans ce cadre, l'innovation est possible en fonction du patron et de l'ouverture de son corpus de références. Selon Jean-Pierre Epron, ce dernier est enjeu de la pédagogie des Beaux-Arts. Le chercheur analyse la place et le rôle du corpus de référence dans l'enseignement, corpus amené tout constitué par les professeurs à l'intention des étudiants :

La référence en architecture devient l'objet d'un travail d'analyse dans le patrimoine immense de tous les édifices qui ont été construits. Le professeur présente aux élèves la collection d'édifices qu'il a constituée et qui a valeur d'exemple. Il y démontre les principes du projet et en extrait des solutions constructives.¹⁶⁹

La collection personnelle et argumentée de chaque professeur s'apparente presque à la pratique du traité d'architecture. L'enseignement de l'architecture française a une longue tradition de traités, ces ouvrages théoriques dont l'ambition est de présenter un visage choisi et cohérent de la discipline. Ceux de Durand, et de Choisy sont très connus et utilisés au 19^{ème}, entre

¹⁶⁸ Vago (Pierre), « La critique architecturale », *l'Architecture d'Aujourd'hui*, n°117, novembre 1964,-janvier 1965, p. 4-5, cité par Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 2 Les architectes et le projet*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p. 229.

¹⁶⁹ Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 2 Les architectes et le projet*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p. 53.

autres. Ces traités se présentent parfois sous la forme de catalogue de bâtiments, de projets, de solutions constructives. Le corpus dont parle J.P. Epron peut être comparé à un « traité » personnel et non formalisé, de chaque professeur. En effet, il s'agit d'une collection de projets, de typologie et de méthodes techniques ou esthétiques à visée pédagogique et opératoire : ce sont des projets exemplaires dont les élèves peuvent s'inspirer, et dont le professeur, ou celui qui les expose, se porte garant de la qualité. Mais l'accession à l'autonomie du futur architecte passe par le dépassement du corpus :

Mais la pertinence de cette collection ne saurait dépasser la durée de la doctrine qui l'a inspirée et le premier travail des élèves placés dans des circonstances nouvelles sera de contester son efficacité et d'entreprendre à leur tour une modification discrète ou radicale du corpus de référence.

A travers ce travail constant de déplacement de corpus de référence se construit l'espace abstrait de l'architecture, celui de ses principes ou de son idéal. Il ne s'agit pas seulement d'élargir la liste des édifices qui méritent études et considérations mais aussi de modifier la manière dont on les considère.¹⁷⁰

Ainsi, chaque élève est censé bâtir son propre corpus, tout en réévaluant celui transmis par son professeur (ce qui est parfois la formule pédagogique dans les écoles d'architecture aujourd'hui). Les corpus se modifient naturellement avec l'apparition de nouveaux bâtiments et de nouvelles typologies, et si l'élève est dans la lignée de son professeur, il y a plus glissement que rupture. L'élève acquiert petit à petit des outils qui lui permettent à son tour de poser le jugement architectural, et finalement de pouvoir décider lui-même des qualités discriminantes ou qualifiantes de son corpus personnel.

Le cadre est donné au départ par l'enseignant, mais il n'est pas aussi aliénant ou tyrannique qu'on a pu le lui reprocher, au moins dans certains ateliers. Les élèves reçoivent une base de références qui leur sert ensuite à leur tour d'exemples ou de contre-exemples, additionnée de leur propre choix : ils ne sont évidemment pas des copies de leur patron, ni même des antithèses de celui-ci. Le but de l'enseignement est plutôt, dans le meilleur des cas, de donner les possibilités aux élèves de se constituer eux-mêmes leur corpus, et partant, leur pratique

¹⁷⁰ Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 2 Les architectes et le projet*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p. 53.

architecturale. Toujours dans les limites d'un certain raisonnable et souvent d'un certain académisme, malgré tout :

Les élèves de l'Ecole de l'Académie disposent en tant qu'élèves d'un statut dont ils usent parfois insolemment pour contredire le professeur ou narguer l'Académie.

L'Ecole des Beaux-Arts institutionnalise en quelque sorte ce modèle pédagogique particulier dont l'objet est d'apporter à la fois la doctrine et le moyen de la contredire.

L'activité de ce projet, l'exercice répété de répondre aux conditions d'un programme donné par le professeur se déroule toujours sur le mode de la compétition, comme si le problème posé à l'élève n'était pas de faire bien, mais de faire autrement. [...] Le principe même de l'Ecole des Beaux-Arts, [...] est de laisser librement s'y exprimer, dans des ateliers libres, les diverses tendances de l'architecture, de les confronter par les travaux d'élèves jugés par l'ensemble des professeurs réunis dans un jury dont on peut imaginer les difficiles débats.¹⁷¹

Il y a donc d'un côté une pesanteur due aux traditions, parfois anecdotiques mais très présentes dans la vie quotidienne d'un atelier. En même temps cohabitent des habitudes de fronde et de remise en question. Selon les ateliers, académisme et modernisme prédominent, et la latitude laissée aux élèves est plus ou moins grande. Les membres fondateurs de l'Atelier de Montrouge, un des repères de la jeune modernité française Pierre Riboulet, Gérard Thurnauer et Jean-Louis Véret ont passé leur diplôme ensemble dans l'atelier extérieur de Gromort et Arretche, creuset de leur carrière et de leur entente.

Ce qui est constant, c'est une certaine rivalité entretenue, d'une part entre atelier, d'autre part entre élève d'un même atelier. Les projets sont d'ailleurs appelés « concours d'émulation » : ils servent à pousser les meilleurs dans leur retranchements et à discerner les candidats possibles à des Prix plus élevés, dont le principal reste le Grand Prix de Rome.

3.2. ROBERT JOLY DANS L'ATELIER LECONTE : PRISES DE POSITIONS ET AMITIES.

3.2.1 L'ambiance de l'atelier Leconte : la liberté raisonnable.

¹⁷¹ Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 2 Les architectes et le projet*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p. 85.

L'atelier Pontrémoli-Leconte n'a pas été choisi au hasard par Auzelle et Millet. Ils connaissent André Leconte et son enseignement de l'architecture, enseignement plutôt ouvert qui laisse aux élèves une assez grande latitude d'expression, à la fois dans le choix du parti et dans les choix graphiques. Successeur du très charismatique Pontrémoli, plébiscité par les élèves, Leconte entretient une tradition d'ouverture¹⁷². Les souvenirs de Robert Joly au sein de l'atelier sont très positifs :

Ce sont eux [Auzelle et Millet] qui ont choisi l'atelier dans lequel je rentrais : l'atelier Pontremoli-Leconte, [...] Et j'ai été, je vous l'ai dit, extrêmement content d'être chez Leconte.¹⁷³

C'est un professeur apprécié de ses élèves, et semble-t-il sans cette composante de vénération craintive entretenue par certain patron. Entre autres, Leconte est intéressé par l'utilisation et l'occupation humaine des bâtiments, comme l'a noté plus tard Robert Joly :

Les deux souvenirs principaux que je peux donner comme ça en caricature situent les choses : Leconte donnant sa première explication par rapport à un projet, à un concours d'émulation comme ils s'appelaient tous à l'époque. Il faisait lire le programme [...]. Et puis après, il disait ce que c'était. [...]

Leconte parlait une demi-heure, et on visitait cinq bâtiments qui correspondaient au programme, qu'il avait vus dans l'existant, et dont il parlait comme d'une chose vivante, pas du tout comme d'un plan. Rien, il n'y avait aucun plan, aucune façade, aucun style, rien de tout ça n'était dit, mais il y avait des bâtiments qui fonctionnaient dans la société, et qu'il nous expliquait. Il n'y avait pas d'absent, à ses premières lectures des projets : c'était connu que c'était formidable. Voilà, premier sentiment par rapport à Leconte.¹⁷⁴

C'est la manière classique de procéder, mais le « patron » y met de l'animation, et sans doute beaucoup d'intérêt, ainsi qu'une certaine humanité : ce sont des bâtiments où vivent des

¹⁷² Pour une brève histoire de l'Atelier Pontrémoli-Leconte, voir Lesquins (Noémie), sous la direction de Léniaud (Jean-Michel) et Bouvier (Béatrice), *Le Livre d'architecture, XVe-XXe siècles, édition, représentations et bibliothèques*, Edition études et rencontres de l'Ecole Nationale des Chartes, Paris, 2002, p. 202 et suivantes.

¹⁷³ 1.1.3. Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

¹⁷⁴ 1.1.3. Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

personnes, avant d'être des dessins, des compositions et des rendus. Les premières remarques qu'il fait sur une esquisse –c'est ainsi que l'on appelle un projet- sont d'ordre humaines et sociales. Il commence par sensibiliser ses élèves à cet aspect, avant toute remarque fonctionnelle, programmatique, structurelle ou même esthétique. Cette attitude permet de nuancer le système des ateliers, chaque atelier dépendant beaucoup du « patron » et de la « côte » qu'il a auprès des élèves. Par rapport à certains autres ateliers, l'atelier Leconte est aussi plus libre dans le choix du parti du rendu et du choix d'expression graphique. C'est le second souvenir positif de Robert Joly :

[...] On avait une grosse centaine d'élèves, peut-être cent-cinquante au début. Après, il y a eu un peu de départ pour fabriquer l'atelier Beaudouin. Mais par rapport à Arretche, au hasard, où il y en avait quatre-cent... Après, quand on voulait regarder un peu les rendus, ayant déjà porté son châssis dans un coin, on se planquait dans un coin de la cours du côté quai Malaquais, et on voyait les étudiants porter leur châssis à la Melpo.

Les étudiants d'Arretche, c'étaient cent châssis pareils : même rendu, des gris très légers ; le même parti d'organisation du projet. Chez Leconte, les quinze ou vingt par rapport aux quatre-vingt de l'autre, étaient tous différents, presque tous sur des partis différents. Il ne faut pas exagérer : il n'y a pas quinze partis d'organisation d'un projet. Et les rendus, parfaitement différents aussi, certains en couleurs, d'autre pas, d'autres noirs, d'autres blancs, d'autres graphiques. Et c'étaient complètement à l'image des ateliers.¹⁷⁵

L'image des châssis semblables dans un cas et différents dans un autre donne le ton des ateliers et des attentes différentes des « patrons ». L'atelier Arretche vise la transmission d'une certaine architecture, y compris dans le rendu graphique, alors que l'atelier Leconte autorise une prise de risque mesurée, ce que Robert Joly, sans doute par comparaison, décrit ainsi :

Une immense liberté chez Leconte. La seule chose qu'il n'aimait pas, c'était la provocation, les choses tout à fait hors du commun, hors de l'habitude. Ca, il n'aimait pas du tout. Il y avait Faugeron [...] C'étaient des projets fous, pas forcément mal, mais des projets fous. Alors ça, Leconte n'aimait pas : quand on lui amenait une hypothèse un peu follette, il

¹⁷⁵ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

disait : ah, vous voulez faire ça... Bon, c'est votre problème... [rires] Ce qui clôt en général la question !¹⁷⁶

C'est peut-être à cette époque le plus libre des ateliers officiels des Beaux-Arts. Si les rapports sont cordiaux et souvent amicaux avec l'atelier Arretche précédemment évoqué, ce n'est pas le cas avec le dernier atelier officiel, celui de Lemaesquier. En plus de la rivalité normale entre ateliers, la distance est aggravée par deux conceptions distinctes de l'architecture et de la carrière d'architecte où les Prix ont beaucoup d'importance dans un cas, moins dans l'autre :

Et puis il y avait les ateliers de l'institut, Le Maresquier, en particulier. C'était encore un des ateliers qui visaient le concours de Rome à tout prix. Mais alors, c'étaient des ateliers qu'on ne pouvait pas voir en peinture. Ca s'est un peu modifié pendant mes études [...] mais il y avait des comportements assez différents dans les ateliers.¹⁷⁷

Ces différences sont confirmées par un autre témoignage d'un ancien des Beaux-Arts diplômé en 1936 :

A l'époque où j'étais à l'Ecole des Beaux-Arts, l'élève de mon très regretté Maître Expert, un de nos éminents confrères, nous avions le respect, la crainte, pas toujours aimable, de cet atelier, si friand des récompenses les plus enviées, et avec lequel le combat était singulièrement dur. Et puis, je savais que le Patron, Charles Lemaesquier, avait une grande réputation ; à la fois adoré et redouté [...]¹⁷⁸

Le témoignage est évidemment beaucoup plus tempéré, circonstances obligent. Mais les différences, voire les divergences sont là : d'un atelier à l'autre, il n'y a pas le même état d'esprit et les élèves n'apprennent pas les mêmes choses, et souvent ne produisent pas la même architecture. Chez Leconte, les élèves trouvent une certaine liberté dont les limites à ne pas franchir sont le « hors du commun », tant pour le choix du parti que pour le choix graphique.

¹⁷⁶ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

¹⁷⁷ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

¹⁷⁸ Saltet (Marc), « Notice sur la vie et les travaux de M. Charles Lemaesquier (1870-1972), lue à l'occasion de son installation comme membre de la Section Architecture », Séance du mercredi 23 mai 1973, page internet consultée le 28/01/2011 :

http://www.academie-des-beaux-arts.fr/membres/actuel/architecture/saltet/discours_hommage_lemaresquier.htm

3.2.2 Un « urba » en « archi » : des questions « dans l'air du temps ».

Le parcours de Robert Joly est original dans son déroulé chronologique : passer de l'urbanisme à l'architecture est plutôt rare. D'ordinaire, les élèves des Beaux-Arts intéressés par l'urbanisme intègrent l'IUUP après leurs études, ou en fin de parcours, comme Michel Marot, par exemple. Robert Joly entre en 1947, à vingt ans, ce qui lui confère l'avantage d'être un peu plus âgé que la plupart des aspirants architectes... et moins ciblé par les pratiques de bizutage :

J'ai eu un peu de chance, ils ont considéré les quelques années d'écart que j'avais par rapport aux tout jeunes qui arrivent du bac, j'étais un type plus sérieux, on pouvait me foutre la paix !¹⁷⁹

Autre chance moins anecdotique, la pratique de l'urbanisme est de plus en plus répandue, notamment depuis les grands chantiers de la reconstruction. Les architectes de toutes tendances s'emparent avec plus ou moins de bonheur de ces nouvelles échelles et mettent en scène des compositions classiques, pittoresques ou modernistes. Les pratiques de l'architecte doivent élargir leurs échelles pour répondre aux besoins urgents : entre les destructions de guerre sur un parc immobilier déjà insuffisant et la démographie galopante, ce ne sont plus des centaines mais des milliers de logements qui sont à construire. La demande monte à une échelle jamais pratiquée auparavant, et surtout revêt un caractère d'urgence que n'avaient pas les plans de villes du 19^{ème} et début 20^{ème}. Ainsi, même si le métier est peu connu, l'urbaniste apparaît comme un nouvel acteur de ces reconstructions. Il est considéré comme le mieux qualifié pour ces échelles inédites, même si les architectes par ailleurs s'en emparent parfois avec insouciance. Ayant ce profil « dans l'air du temps », Robert Joly est accueilli avec intérêt :

Je venais de l'urba, c'était à la mode. [...] mais l'urba était à la mode, parce qu'il y avait la reconstruction. [En] 1952, les jeux n'étaient pas lancés, mais enfin [...] oui, ça changeait d'échelle, beaucoup de chose changeaient d'échelle.¹⁸⁰

¹⁷⁹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

¹⁸⁰ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

Mais l'École est une machine aussi pesante que cadrée : les changements sont lents et laborieux. Même si l'urbanisme apparaît de plus en plus comme une pratique incontournable pour les architectes et d'autres corps de métier, les institutions officielles tardent à suivre. Rappelons seulement que l'enseignement magistral de l'urbanisme –en fait de l'histoire de l'urbanisme- commence en 1953 et la pratique du projet en 1961 aux Beaux-Arts. Dans ce cadre, la plus grande pesanteur réside dans la résistance des enseignants-architectes à la prise en compte de ces nouvelles échelles dans l'élaboration du projet. Dans la plus pure tradition Beaux-Arts, beaucoup de « patrons » donnent des programmes dans des sites imaginaires. Philippe Panerai, un architecte-urbaniste connu pour son activité de chercheur, est passé par les Beaux-Arts dans les années 1960 –soit une décennie après Robert Joly. Il témoigne qu'à cette époque, les réflexes du projet-objet architectural, isolé dans un site indéterminé, et d'ailleurs isolé aussi graphiquement dans la feuille, persistent :

1967, la fin de huit années d'études, un diplôme. [...] Faut-il rappeler qu'à cette époque, les projets d'école étaient tous donnés sous forme de programmes à implanter sur des terrains abstraits qu'aucune indication ne permettait de rattacher à une localisation précise.¹⁸¹

Même si une certaine sensibilité à l'urbanisme commence à se faire jour, les barrières entre architecture et urbanisme restent étanches ou du moins très présentes dans la majorité des ateliers. Plus qu'un refus de la part des « patrons » ou des élèves, il y a plutôt une méconnaissance et un manque culturel : l'urbanisme n'est ni connu ni familier dans la pratique architecturale, même s'il peut être présent dans la culture personnelle des enseignants. Il y a une curieuse dichotomie entre la connaissance intellectuelle et la pratique opérationnelle.

Les enseignements n'ont pas le même statut : rien d'opérationnel ou de fonctionnel n'est prévu pour l'urbanisme : pas de cours de « techniques de l'urbanisme », par exemple ; alors que l'architecture est évidemment dotée de nombreux cours plus concrets concernant les matériaux, la composition. Surtout, il n'y a pas de conséquences entre un enseignement et l'autre : les conclusions éventuellement tirées de l'étude de l'urbanisme ne sont pas appliquées en projet d'architecture. Par exemple, les patrons ne font pas davantage travailler

¹⁸¹ Panerai (Philippe), Faire le Point, in *La Recherche en architecture, Un bilan international*, Actes du colloque « Rencontres, Recherches, Architecture », Marseille, Nancy, Paris, 12-13-14 juin 1984, Editions Parenthèses, p. 29.

l'implantation dans un site, pour la bonne raison que ce dernier n'a pas d'existence réelle, pas de localisation géographique concrète. Comparé au projet d'architecture, il n'a pas beaucoup d'importance si ce n'est comme le cadre neutre ou pittoresque du projet. Si des liens interdisciplinaires sont créés, ils le sont plutôt à l'initiative des élèves qui intègrent par exemple un projet de diplôme dans un emplacement réel, dont ils font l'étude au préalable. Quant à Robert Joly, il aborde l'atelier avec une certaine distance, ayant déjà des idées sur la profession qu'il entend exercer et partant du site pour construire l'environnement bâti. Selon lui, il pratique :

[...] une distance efficace, parce que [il n'a] pas méprisé le système Beaux-Arts, [...] c'est un système qui est en retard, ce n'est pas un système qui est globalement mauvais.¹⁸²

La distance efficace n'est pas du mépris : Robert Joly a apprécié les années passées dans l'atelier Leconte. Il a pu travailler sous la houlette du « patron » et des grands anciens avec une relative liberté. Entre autres, il noue des amitiés avec des élèves de son atelier, qui seront plus tard des compagnons de projet de ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité) voire des associés d'agence :

J'ai eu beaucoup de copains pendant l'école. Pas des dizaines, mais les signataires dans les concours de ZUP [...] C'était le peloton de tête de ceux qui tournaient ensemble [...]. On allait voir son projet quand l'un ou l'autre rendait, pour avoir l'œil frais, comme on disait.¹⁸³

il s'agit de Claude Aubert, Gérard Ferry, Jean-Marie Pison ou Pierre Vigor. Amis, compagnons de « charrette », associés, ils ont autant d'importance que les patrons dans la vie quotidienne de l'atelier. C'est avec eux que Robert Joly débute et pour certains, les rapports amicaux perdureront au delà d'une camaraderie d'atelier.

3.2.3 L'engagement dans la vie politique de l'atelier et de l'Ecole.

Robert Joly est bien intégré aux Beaux-Arts. Son parcours atypique et l'obtention assez rapide de prix de l'Ecole ou de l'Institut le font remarquer. Le jeune homme s'implique davantage

¹⁸² Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 30 novembre 2007..

¹⁸³ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

dans la vie de l'atelier en devenant sous-massier avec Pierre Vigor : les réseaux d'amitié se retrouvent dans la structure administrative de l'école. Le massier est un personnage important dans le monde des Beaux-Arts. Il est le représentant des élèves d'un atelier et leur porte-parole ; et il est aidé par deux sous-massiers. Le massier a des fonctions administratives et gestionnaires. Les massiers organisent les fêtes de l'atelier, mais font aussi le lien entre les autorités de l'école et les élèves. Les réformes projetées sont discutées entre élèves, et le massier est censé représenter l'opinion –ou les opinions- de l'atelier. C'est un des rouages importants du système, parce qu'il a accès aux informations des deux parties et qu'il en débat avec ses pairs lors de réunions régulières. Par ce biais, Robert Joly s'intéresse au fonctionnement de l'Ecole –et à ses dysfonctionnements :

D'abord on avait un rôle par rapport aux écoles de provinces et par rapport aux masses. On distribuait des bulletins, [...] On avait des réunions de temps en temps, mensuelles ou bimensuelles [...] Et il y avait des réformes dans l'air, tout le temps.¹⁸⁴

Les réformes sont engagées depuis le début du 20^{ème} siècle, mais elles se révéleront insuffisantes en 1968 et n'empêcheront pas l'explosion du système. En tant qu'enseignant, Robert Joly s'engagera dans diverses réformes des années 1960 et 1970, spécialement dans celle de Max de Querrien en 1962, prélude à la nouvelle organisation de l'Ecole. En attendant, le jeune homme qui se veut urbaniste par engagement pour la gestion de l'espace public, s'engage par conviction dans ce rôle de sous-massier. Il aime surtout avoir le sentiment de représenter les élèves de l'atelier, ce qui fait écho à son engagement politique : Robert Joly est communiste convaincu. Cependant, il n'est pas question pour lui d'abuser de l'autorité de son poste pour avancer ses idées au détriment de celles de l'atelier :

ça marchait bien, j'étais content, je faisais un boulot qui me plaisait. Et je me souviens d'un massier voisin,[...] qui m'avait dit : oui Joly, tu n'en profites pas pour faire de la politique ? Il savait. Je lui ai dit que non, je fais de la politique par conviction, de même que je fais campagne pour le poste de grand massier par conviction. Mais quand tu auras quelque chose, tu viendras aux réunions, et je ferai voter ton point de vue si besoin est de voter.¹⁸⁵

¹⁸⁴ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

¹⁸⁵ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

Les réformes sont discutées par les massiers, notamment celles sur la spécialisation des cursus à l'Ecole avant le diplôme. Régulièrement avancée, cette idée est tout aussi régulièrement repoussée : le diplôme reste unique et sans nuances. Robert Joly adhère à l'idée de « colorer », selon ses propres termes, un cursus avec une discipline dominante. Et d'ailleurs il y voit aussi l'occasion de donner à l'urbanisme une vraie position :

Il y avait une immense résistance des architectes et des étudiants dans leur majorité pour qu'il n'y ait qu'un seul diplôme sans nuances. [...] j'aime autant qu'on fasse la sélection à l'école plutôt que de la faire après. [...]

Il y a des architectes des monuments historiques qui passent le concours de l'institut pour avoir cette responsabilité. Ce serait dans le cursus [...] Il y a le concours des Bâtiments civils[...] On aurait pu le ramener à l'école, tout en laissant les vieux maîtres à leur rôle chéri. [...] Et je disais, l'urbanisme aussi pourrait avoir son département.¹⁸⁶

Robert Joly endosse ces responsabilités de représentation des élèves et de débat sur la structure même de l'enseignement. L'Ecole n'est pas qu'un parcours intellectuel : le futur architecte ne sépare pas ses convictions de son apprentissage. Plus qu'intégré, il est aussi engagé dans la vie sociale et politique –au sens de l'organisation de l'atelier et de l'Ecole. Déjà, il veut pouvoir changer les structures en prônant la spécialisation pour une meilleure répartition des architectes diplômés.

Cette réforme n'est pas adoptée à ce moment, et il faut attendre 1968 et la création des Unités Pédagogiques (UP), bases des futures écoles d'architecture, pour que l'enseignement soit spécialisé à partir d'un certain stade des études. En attendant, Robert Joly prépare avec beaucoup de sérieux sa carrière et reçoit des distinctions sous forme de prix et médailles, avant de passer son diplôme en 1957.

3.3. PRIX ET MEDAILLES : LES COURONNEMENTS DES « BRILLANTS ELEVES ».

Le système des Beaux-Arts est fondé sur la compétition ou au moins la rivalité entre élèves. Les « projets d'émulation » décernent aux meilleurs partis des prix, dans une sorte de

¹⁸⁶ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

répétition des concours que certains des futurs architectes devront passer pour s'assurer la commande. Cette pédagogie est appelée « simulation » par J.P. Epron :

Les architectes pratiquent un projet d'architecture qui simule les conditions du projet réel. Cette simulation se déroule dans une séquence immuable, l'Académie donne le programme, les élèves dessinent le projet, l'assemblée académique désigne le lauréat. Dans cette séquence –programme, projet, jugement- s'accomplit en réduction le processus social du projet d'architecture : une réflexion sur le programme, une discussion sur la solution, une évaluation de la proposition.¹⁸⁷

Plus qu'un exercice d'école, c'est déjà un test pour les élèves : sont-ils aptes à comprendre et interpréter un programme et à en tirer le parti le plus attractif et original possible ? Peuvent-ils supporter la pression d'une loge en gérant dans un temps très court réflexion, dessin et rendu ? Enfin dans tout jury entre une part d'arbitraire suivant le nombre des membres qui le composent, leur place dans la profession, leur prise de position. Une part d'arbitraire et donc d'impondérable : les jurys n'ont pas tous les mêmes critères, leur jugements sont fondés sur des priorités diverses. Pour certains, le rendu graphique est déterminant, pour d'autres, la vraisemblance technique, pour d'autres encore le choix du parti le plus original.

L'inventivité est quand même récompensée, quand elle apporte une solution réelle à l'exercice. Robert Joly résume les distinctions du point de vue de l'élève :

C'était une récompense. On faisait sur un projet de première classe, une mention : c'était le courant, pour ceux qui avaient un projet propre, ils avaient une mention. La seconde médaille, c'était une invention, peut-être pas assez poussée. Et la première médaille, c'était rare. [...], c'était un bon parti très bien fait.¹⁸⁸

Malgré sa distance efficace revendiquée et entretenue, Robert Joly est à l'aise dans l'enseignement des Beaux-Arts. Durant sa scolarité, il reçoit des prix qui attestent de la qualité de ses projets, notamment grâce à l'implantation dans ces terrains que le jeune homme veut rendre le moins abstraits possibles.

3.3.1 Prix et diplôme : le travail du rapport au site.

¹⁸⁷ Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 2 Les architectes et le projet*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p. 18.

¹⁸⁸ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

Prix Labarre 1952, 1^{ère} médaille.

Malgré le côté formaliste des prix, il est possible de mettre en avant une vision du projet propre à Robert Joly et qui le distingue subtilement de la production courante. Robert Joly est en train d'acquérir le savoir spécifique de l'architecte, qui est de concevoir par le dessin un projet architectural et de soutenir graphiquement ses idées esthétiques et techniques de manière non réelle mais plausible. Il a déjà reçu à l'IUUP un savoir analytique, méthodique et un cadre de pensée où le contexte est premier. Ce savoir ne peut être directement applicable en raison du manque de réalité des sites des esquisses des Beaux-Arts. Cependant, le « pli contextuel », selon ses propres mots, est entretenu : s'il n'est pas question de se livrer à une étude poussée du site dont le projet sera le prolongement logique, il est possible de développer les caractéristiques du site –généralement donné sous des formes génériques : une rivière, une vallée encaissée, le bord d'un lac. Ensuite, Robert Joly veut, dans la limite du possible, lier le projet au site de façon forte : le contexte doit être plus qu'un écrin pour un projet splendide.

Le Prix Labarre est un prix décerné par la SADG (Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement) Le projet demandé en 1952 consiste en un bâtiment de sports nautique au bord d'une rivière. Robert Joly imagine, faute de site réel, un rapport à l'eau fondé sur la vue :

C'était un petit bâtiment pour le sport, Mais j'avais mis mon bâtiment perpendiculaire à l'eau, [...] il « se branchait » sur la rivière et avait une grande vue en amont et en aval dans les deux façades. J'étais le seul. [...]

Du coup, mon parti était salué par le SADG, ce qui m'a fait plaisir. Et même André Gutton avait fait amener mon projet qui était de la Melpo, et il l'avait montré aux élèves dans son cours de composition, puisque c'est lui qui faisait le cours de composition. Alors j'étais à peine plus que nouveau, j'étais tout à fait nouveau, en première année de seconde classe, et mon châssis était là, avec un prof de théorie...¹⁸⁹

L'originalité est saluée par le jury, mais ce qui intéresse Robert Joly, plus que de « faire original », c'est de « faire juste »¹⁹⁰. La justesse des rapports entre site et projet est ce qui lui importe. La rivière du programme est devenue support de son imagination, et son bâtiment n'a de sens que par rapport à elle. Il est fait pour cadrer les plus profondes et plus belles vues

¹⁸⁹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

¹⁹⁰ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

sur la rivière, il n'existe que pour ce lien visuel des usagers avec un environnement agréable. La leçon des urbanistes a porté : le contexte demeure une des préoccupations constantes de Robert Joly : comment tisser des liens entre lui et les projets qui s'y installent, et déjà avoir la démarche d'urbaniste « d'installer » un projet dans un site et non pas de développer un programme abstrait.

Prix Américain, 2de médaille et Troisième Grand Prix de Rome, 1956.

Robert Joly remporte également des secondes médailles dans divers Prix, dont le Prix Américain. Puis il monte en loge de Rome en 1956, et « décroche » une mention, ce qui correspond à la troisième place, le Premier Prix n'ayant pas été décerné cette année-là (cela arrivait rarement, mais le jury pouvait décider qu'aucun projet n'était assez bon pour être Premier Grand Prix. Auquel cas les prix étaient décalés : le premier projet recevait le Second Grand Prix, etc.)

L'obtention d'un Troisième Prix seulement est une petite déception, au regard de ce que l'atelier attendait de Robert Joly. Selon ses dires, ce n'est effectivement pas le meilleur de ses projets :

[...] j'avais un parti d'esquisse qui était pas extraordinaire, et pourtant j'avais fait une esquisse suffisamment bonne pour être dans les supplémentaires. »¹⁹¹

Rattrapé par la limite d'âge, il ne peut plus présenter le Prix, mais même en troisième position, la seule mention de « Grand Prix de Rome » est un sésame dans le monde de l'architecture et de la commande.¹⁹² A tort ou à raison, le titulaire d'un tel titre est vu comme un architecte de qualité, sans parler du fait qu'il est mieux placé pour réussir les concours internes de l'école : celui des monuments historiques ou celui des bâtiments civils et palais nationaux.

¹⁹¹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

¹⁹² Le nom de Robert Joly et sa récompense apparaissent dans le tome deux de l'anthologie de J-P Epron sur les architectes : Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 2, Les architectes et le projet*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p. 127.

3.3.2 Le diplôme en site réel : le Musée de tapisserie d'Aubusson, 1957.

Le 28 novembre 1957, Robert Joly passe son diplôme au sein de l'atelier Leconte, sur un sujet qu'il a lui-même choisi. Il s'agit d'un Musée de la Tapisserie, situé dans la capitale française de l'artisanat, Aubusson¹⁹³. Pour une fois, et c'est encore inhabituel à cette époque dans le contexte, le futur architecte choisit un site réel, une petite ville. Selon la méthode apprise à l'IUUP, il commence par une brève étude urbaine du quartier, facilitée par le fait qu'il avait déjà entrepris une étude sur cette ville, puis fonde son projet sur cette analyse :

C'est un projet qui est finalement dans ma posture de contextuel.

[...] j'avais fait un petit bout d'étude sur Aubusson, à une échelle de détails en quelque sorte, ça devait être du 500ème. Et j'ai fait un musée de tapisserie à Aubusson, et je l'ai assis dans le territoire avec précision, sur un parcellaire que j'avais, qui n'était pas bien, qui était délabré.

AS : Est-ce que ça se faisait beaucoup, à l'époque, des diplômes qui incluait à la fois une étude urbaine et un bâtiment ?

RJ : Pas du tout, pas du tout. C'était encore très rare, il faudrait bien sûr faire une petite recherche statistique pour dire ; mais non, non, c'était le bâtiment sur table rase.¹⁹⁴

Cette assise dans un territoire réel, connu et étudié représente donc une certaine innovation, ou un dérangement aux habitudes des Beaux-Arts. Déjà, Robert Joly choisit de transformer un lieu générique avec une dénomination qui permet toutes les spéculations en le situant géographiquement : il procède si ce n'est à une critique de la consigne, du moins à une refonte personnelle. Ensuite, il connaît l'endroit sélectionné, pour y avoir déjà fait une étude urbaine – il s'est donc rendu sur place. Etape aujourd'hui incontournable dans la conception d'un projet, la visite *in situ* n'était pas la priorité de cette époque. La connaissance expérimentale du terrain est bien moins importante que la connaissance théorique des principes de composition. Enfin, le projet entretient avec cette étude des liens forts : le bâtiment est partiellement déterminé par le site, notamment par le parcellaire. Il est à noter que Robert Joly ne choisit

¹⁹³ Les planches du diplôme ne sont malheureusement plus retrouvables : il est probable qu'elles aient été perdues dans les remous de Mai 68 aux Beaux-Arts. Il ne reste donc que les souvenirs de l'auteur.

¹⁹⁴ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

pas la situation la plus facile pour implanter son bâtiment, mais il accepte un terrain probable pour se rapprocher des conditions de projet réelles. Le parcellaire est donc difficile comme il pourrait l'être –et souvent sera- en situation réelle.

Pour Robert Joly, tout projet débute sur un site réel et compris, qu'il peut ensuite transformer : ce sont les caractéristiques retenues de l'IUUP et de l'enseignement de Robert Auzelle et gardées tout au long de sa carrière. Ce n'est pas la seule chose qui intéresse le jeune homme dans l'architecture : la technique en tant que possibilités nouvelles et qu'expression de la fonction est une autre constante de son travail. Pour le diplôme, cet aspect se retrouve dans la solution à un programme à la fois classique –un musée, institution culturelle d'Etat qui permet une grande liberté d'expression au concepteur- et novateur : Robert Joly choisit d'intégrer des ateliers dans le programme et de mêler exposition culturelle et production artisanale, puis commercialisation dans un même bâtiment. C'est un bâtiment qu'il nomme flexible, avec des parois modulables :

Et même flexible pour les fenêtres, et même flexible pour l'éclairage zénithal. Et puis les rez-de-chaussée, c'étaient des boutiques pour chacun des tapissiers. [...]

L'accès au 1er étage [...] était le grand hall de tapisserie dont on pouvait faire ce que l'on voulait, c'est-à-dire une série de petites pièces pour montrer la tapisserie dans l'habitat, ou au contraire un grand tir à la cible pour montrer les monuments qu'on pouvait faire. [...] les autres parties du rez-de-chaussée étaient en pierre locale.¹⁹⁵

Robert Joly cherche la « flexibilité » des éléments du musée : cela évoque la célèbre Maison de la Culture du Havre, par Lagneau, Weill et Dimitrijevic, associé à Jean Prouvé. Cette réalisation construite entre 1955 et 1961 a peut-être influencé le jeune homme, davantage pour le principe de flexibilité que pour la technique ou la forme. Comme le souligne Joseph Abram, Lagneau est admiratif de l'oeuvre de Paul Nelson, qui a théorisé la « flexibilité spatiale »¹⁹⁶ et l'a mise en oeuvre. La « transformabilité » du bâtiment est un défi de l'architecture moderne. Cité par l'historien de l'architecture, Guy Lagneau rappelle que

¹⁹⁵ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

¹⁹⁶ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 222.

l'inauguration voulait démontrer la « souplesse » du bâtiment, en le faisant changer d'usages et d'espaces quatre fois dans la journée.¹⁹⁷

Si Robert Joly ne s'inspire pas directement de la Maison de la Culture du Havre, il partage des préoccupations communes avec ses architectes concernant les usages multiples et successifs d'un même espace, grâce à des dispositifs mobiles.

Robert Joly s'empare du programme et cherche à rendre crédible son diplôme : il interroge donc un tapissier professionnel, Tabart sur le fonctionnement possible d'un Musée de la tapisserie. De la réflexion sur le programme naissent des logiques d'espaces : certains doivent être polyvalents –comme souvent dans des espaces d'exposition- et de dimensions modulables. L'organisation du premier étage en découle : tantôt petites pièces où une scénographie classique pour œuvres de taille moyenne peut être installée, tantôt vaste espace unique servant d'écrin à une pièce monumentale.

Autre préoccupation du concepteur, la gestion de la lumière. Pour contrôler cette dernière, il propose un système lui aussi « flexible » : fenêtres et éclairages zénithaux sont réglables en fonction de la quantité de lumière et de l'effet désiré sur ce médium souvent fragile qu'est la tapisserie.

Le diplôme de Robert Joly est sanctionné par une mention Très Bien. Le jeune architecte, qui par ailleurs travaille déjà en agence pour le compte de Roger Faraut, effectue alors un voyage à l'étranger. La destination est déjà un choix, et presque un manifeste : contrairement à Le Corbusier, qui, quelques quarante ans plus tôt, fait son fameux « voyage en Orient », Robert Joly se tourne vers le Nord, et plus précisément vers le Danemark.

3.4. L'EXEMPLE D'UNE AUTRE MODERNITE : LE VOYAGE AU DANEMARK, ALVAR AALTO ET L'URBANISME NORDIQUE.

3.4.1 Pourquoi le Danemark : la place particulière de l'architecture scandinave et danoise dans la modernité architecturale et dans le corpus personnel de Robert Joly.

Connaissance et réception de la modernité scandinave en France dans les années 1950.

¹⁹⁷ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 223.

Le choix du Danemark comme voyage initiatique d'un jeune architecte s'explique par le contexte de la scène architecturale scandinave des années 1950. Ce contexte répond pour partie aux questions et inquiétudes du jeune homme. Dès les débuts du mouvement moderne en Scandinavie, émergent des architectes qui ont pour caractéristique de concilier certaines de leurs pratiques nationales voire régionales, dans un syncrétisme épuré qui connaît beaucoup de succès. Représentée par Arne Jacobsen et surtout Alvar Aalto, l'architecture moderne scandinave englobe Suède, Norvège, Finlande et Danemark. Dès les années 1950, cette production est reconnue comme suffisamment homogène pour mériter cette appellation globale. Par ailleurs, ce courant acquiert très tôt une bonne renommée internationale, grâce aux réalisations de ses maîtres, déjà cités. L'historien Christian Norbert-Schulz a beaucoup écrit sur l'existence et le caractère de cette architecture, lui donnant une reconnaissance intellectuelle. Il y voit des thématiques locales, voire régionalistes, entre autres à cause du climat nordique :

L'architecture scandinave d'aujourd'hui prouve la validité de la notion de « monde nordique ». Nous avons décrit cette dernière en termes de paysage et de lumière, et nous avons cerné son caractère « anticlassique ». [...] Nous avons également montré comment toute importation, notamment le langage classique de la forme, est transformée par le *genius loci* nordique.¹⁹⁸

L'historien tente de définir l'adaptation, ou peut-être plutôt l'acculturation de la modernité telle qu'elle est importée d'Europe occidentale. Il rattache cette acculturation à la nature même de l'architecture scandinave, qui est appropriation du « langage classique de la forme ». Le paysage prend toute son importance dans l'architecture. Selon l'historien, une des caractéristiques de la modernité scandinave est l'assimilation choisie des codes du modernisme dans des traditions nationales, voire régionales.

Cependant une simple adaptation régionale d'un style ne pourrait expliquer le succès international des œuvres scandinaves depuis les années 1930, pas plus que l'aspect « exotique » de cette modernité pour des Européens centraux et méridionaux.

Par ailleurs, l'architecture scandinave fut caractérisée par le désir d'un retour aux origines, c'est-à-dire une redécouverte d'un langage

¹⁹⁸ Norbert-Schulz (Christian), *Scandinavie Architecture 1965-1990*, éditions du Moniteur, 1991 pour l'édition française, p. 38.

architectural fondamental universel. Une fois encore l'intimité avec la nature fut prépondérante, qui impliquait le refus de tout formalisme superficiel. Une conscience sociale très répandue parmi les architectes scandinaves, suscité de surcroît l'exigence d'une architecture compréhensible par tous.¹⁹⁹

Les « universels » détectés par Norbert-Schulz sont fondés sur le sens de la nature et aussi la conscience sociale des architectes. La nature tient une place à la fois fantasmée –le « romantisme anti-classique »- et concrète dans les projets. Elle influe directement sur les formes des bâtiments en dictant leur implantation paysagère, et elle inspire indirectement les rythmes, les matériaux, les volumes. La « conscience sociale » indique que l'historien croit en une grande proximité entre les besoins et désirs des habitants des maisons et les ambitions et réalisations des architectes. Il semble en effet n'avoir jamais eu de grands mouvements de contestation ou de désenchantement au sujet de l'architecture moderne dans les pays scandinaves, de phénomènes semblables à la « sarcellite » française des années 1960. Le succès de cette architecture est donc fondé, toujours selon Norbert-Schulz, sur un double ancrage. Ancrage dans le paysage au sens large, et ancrage dans les besoins satisfaits des habitants.

Que l'on adhère ou non à cette vision peut-être idéalisée de l'architecture scandinave, il est certain qu'elle présente une certaine cohérence, qui peut justifier son appellation générique, surtout analysée du point de vue de critiques et d'architectes plus « méridionaux ».

Un évènement fait rebondir l'intérêt pour la scène architecturale nordique en 1957. Touchant un large public, le concours puis la réalisation d'un programme international et très médiatisé fait connaître un nouveau nom de la scène nordique :

L'autre évènement qui contribua à la reconnaissance internationale de l'architecture danoise fut le projet lauréat de Jorn Utzon pour l'Opéra de Sydney en 1957.²⁰⁰

Le concours international remporté par un architecte jeune et quasi-inconnu fait non seulement connaître un architecte du monde nordique au reste du monde, mais justifie et

¹⁹⁹ Norbert-Schulz (Christian), *Scandinavie Architecture 1965-1990*, éditions du Moniteur, 1991 pour l'édition française, p. 38.

²⁰⁰ « Another element that contributed to an international awareness of Danish architecture was Jorn Utzon's 1957 winning competition proposal for the Sydney Opera House », Sestoft (Jørgen), Hegner Christiansen (Jørgen), *Danish architecture 1000-1960*, Arkitektens Forlag, Copenhagen, 1991, second edition 1995, p. 39.

entretient l'intérêt des architectes pour les pays scandinaves et le Danemark en particulier. Jorn Utzon est Danois. La qualité du projet lauréat, sa beauté formelle et son audace technique attirent l'attention et l'admiration. Au delà des publications autour de l'Opéra de Sydney, la production danoise, et scandinave est réinterrogée comme une production très dynamique et originale depuis la seconde guerre mondiale. Sa place est assez singulière pour que Joseph Abram note que :

Un numéro spécial de l'Architecture d'Aujourd'hui (n°24) avait été publié en 1949 sur le Danemark, pays qui était devenu, d'abord pour quelques initiés puis pour un public professionnel assez large, l'un des hauts lieux de la culture moderne de l'habitat. La même revue consacra encore deux numéros aux pays nordiques, l'un en 1954 (n°54), l'autre en 1960 (n°93).²⁰¹

Le Danemark est présent dans le paysage des architectes français, comme une modernité accessible. L'architecture danoise est diffusée, et l'historien propose des réalisations où l'influence danoise est patente. C'est le cas par exemple de l'opération des Buffets, de l'Atelier LWD avec Jean Perrotet, réalisée en 1958-1959. Intégration à l'environnement, discrétion, attention aux valeurs d'usage : une architecture humaniste.

Elle est regardée avec admiration, au point que les auteurs d'une « Architecture du XXe siècle » peuvent écrire en 1962 que « les pays scandinaves ont joué un rôle exceptionnel dans l'évolution du goût »²⁰². Selon eux, il y a un rapport tout à fait singulier de ces pays avec la nature d'une part et leur culture traditionnelle d'autre part : l'architecture moderne y a trouvé un terrain lui permettant d'explorer de « plus grandes libertés d'expression »²⁰³.

C'est le moment de découvertes et redécouvertes, et Robert Joly étudiant bénéficie de cette conjonction. Il a accès à des publications plus nombreuses et ouvrant un regard sur le monde nordique, dont Alvar Aalto reste le symbole.

La constitution du corpus personnel de Robert Joly : la place d'Alvar Aalto comme représentant du monde architectural nordique.

²⁰¹ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 111.

²⁰² Champigneulle (Bernard) et Ache (Jean), *L'architecture du XXe*, PUF, Paris, 1962, pp. 61-63.

²⁰³ Champigneulle (Bernard) et Ache (Jean), *L'architecture du XXe*, PUF, Paris, 1962, pp. 61-63.

Pour Robert Joly, sa découverte commence ainsi : après l'IUUP et les références « nordiques » de l'urbanisme de Robert Auzelle, il s'attache à l'œuvre de l'architecte finlandais Alvar Aalto. Ce dernier est en effet la référence nordique universellement connue des élèves des Beaux-Arts des années 1950. Dans cet enseignement, l'œuvre de Le Corbusier est incontournable mais elle n'est pas exclusive. Les corpus de références sont variables selon les professeurs et les époques, mais il semble que des brèches s'ouvrent entre la composition classique « à la Beaux-Arts » et le modernisme dominé par l'œuvre corbuséenne. Les réalisations de certains architectes célèbres constituent des pôles d'équilibre pour les étudiants, selon les souvenirs d'un ancien diplômé :

S'il fallait à un étudiant [des Beaux-Arts] des années 50 résumer en quatre noms ceux des architectes qui semblent avoir projeté sur l'enseignement de cette époque une illumination nouvelle, je proposerais par ordre d'ancienneté : Wright- Aalto- Neutra- Niemeyer.

[...] Leurs principaux traits communs sont, à mon avis : l'humanisme, le sens des insertions naturelles, le goût de la communication, la sensibilité plastique. Ils ont constitué l'antidote d'une éducation trop formelle, simplificatrice, trop cartésienne en un mot, qui représentait alors un enseignement français auquel on commence, cependant, à redécouvrir quelque vertu, hors de chez nous.²⁰⁴

L'exemple des pionniers modernes illustres jette une « illumination nouvelle »²⁰⁵ sur l'enseignement de l'architecture. Leur œuvre, qualifiée « d'antidote » par cet ancien élève, permet de découvrir de nouveaux horizons. Il s'agit sans doute d'un élargissement des corpus, en lien avec le caractère international de la modernité et avec la facilité accrue des moyens de communications. Pour les étudiants, les publications avec leurs photographies permettent peut-être aussi de se forger des références extraites non du corpus de leur professeur, mais de leurs propres lectures. Cette diffusion des images est un des vecteurs de la modernité, les formes circulant d'autant plus rapidement que les moyens techniques sont arrivés à une rapidité et une efficacité certaine pour rendre compte des projets. Entre les revues –dont

²⁰⁴ *11 profils d'architectes, architectures originales du XXe siècle*, Académie d'architecture actualités, Editeurs Ch. Massin et Cie, 1981, p. 173.

²⁰⁵ Il serait intéressant de confirmer ou d'infirmer la continuité de leur influence dans l'enseignement de l'architecture actuellement, projet compris.

l'Architecture d'Aujourd'hui, qui présente des panoramas très variés et internationaux- et publications, l'accès aux sources de savoir est facilité. Quant à la présence d'autres modernes dans l'enseignement, le témoignage précédent est en partie recoupé par celui de Robert Joly :

AS : Quelle était la répercussion des modernes comme Alvar Aalto dans les étudiants de votre génération ?

RJ : elle était faible, mais elle avait lieu. C'était peut-être Wright qui était le plus loin, tout en étant moderne, le plus loin des modernes corbuséens. Et lui, il avait des amateurs.²⁰⁶

Il est délicat d'évaluer la place qu'ont tenue et que tiennent les « maîtres » à penser dans l'enseignement et dans la pratique des architectes. Cependant, on peut dégager de grandes tendances et même les opinions et ressentis peuvent nous renseigner dans leur subjectivité même. Dans les années 1950 en France, la génération des étudiants est largement nourrie de l'œuvre corbuséenne, mais d'autres modernes sont étudiés et sont source d'inspiration potentielle, parmi lesquels Wright et Aalto.

Si Robert Joly se veut architecte moderne, ses références ne sont pas dans l'architecture corbuséenne. Il a beaucoup de respect pour l'œuvre du maître, mais peu d'affinités avec l'aspect formel de cette modernité, qui présente pourtant parfois une volumétrie simple qui pourrait le séduire. Plus profondément, il est en concordance avec les thèmes développés dans l'architecture d'Aalto et de manière générale dans l'architecture scandinave. Les liens entretenus avec le paysage, la « conscience sociale » revendiquée des architectes et les réponses formelles souvent très simples sont autant de qualités qui le séduisent et façonnent sa façon de concevoir. Par ailleurs, il se place aussi dans la continuité de l'enseignement de l'IUUP et de Robert Auzelle. De nombreuses références paysagères et urbanistiques de ce dernier sont en effet scandinaves, en particulier dans ses cimetières paysagers²⁰⁷

Aidé par la compagne de son frère, il met au point son tour du Danemark :

[...] mes 1ères vacances d'élève de l'école, c'était au Danemark. Alors Alvar Aalto, [...] j'avais ses petits livres. [...]

Et en plus, la chance a voulu, c'est une des raisons pour laquelle j'étais content d'aller au Danemark, c'est que ma belle-sœur de l'époque [...]

²⁰⁶ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

²⁰⁷ Le cimetière paysager de Clamart en est un bon exemple.

était, non pas danisante, mais connaissait un peu le suédois [...]. Donc elle parlait assez couramment, suffisamment pour qu'elle me traîne dans tous les services d'urbanisme de la ville.²⁰⁸

La convergence de différents facteurs explique donc le choix du Danemark, et plus généralement le choix du nord dans la constitution du corpus personnel de Robert Joly. Selon ses mots, il est sensible à « ce type de formel », mélange de modernité et de formes régionales nordiques. Nous retrouvons l'intérêt pour les solutions simples, la continuité des formes vernaculaires en même temps que l'usage des formes modernes à travers les matériaux modernes et anciens. Comme le définit Kenneth Frampton :

Il s'agissait d'une manière de construire discrète mais très sensible, qui perpétuait l'essence de la tradition nordique en fusionnant le vernaculaire et le classique –l'idiosyncratique et le normatif- à travers cinquante années de production ininterrompue, de la villa Bonnier d'Östberg en 1909 à la salle de concert Finlandia achevée par Aalto à Helsinki à peine quatre ans avant sa mort.²⁰⁹

Deux thématiques dégagées par l'historien fondent en grande partie la continuité de l'œuvre d'Aalto. Il s'agit de la « discrétion » et la « sensibilité ». En cherchant ces qualités, Aalto répond à un programme d'une manière simple en apparence. Mais son œuvre est sous-tendue de notions quelquefois antagonistes, du moins en surface. Il propose un rapport à la tradition, notamment vernaculaire, qui est dans l'appropriation et la fusion. Si ses bâtiments paraissent « évidents », ils ne sont explicables qu'avec de multiples références.

Rainier Hoddé, historien de l'architecture, insiste sur une autre caractéristique de l'architecture nordique. Il s'agit selon lui avant tout d'« une architecture strictement inverse [de l'architecture moderne ignorante du lieu] soucieuse du lieu et du lien »²¹⁰

Ce que Robert Joly analyse et retient d'Alvar Aalto, c'est peut-être la possibilité de convoquer des références traditionnelles, classiques ou vernaculaires, dans un bâtiment moderne, tout en entretenant des liens étroits avec le paysage. La leçon sera appropriée et développée dans des

²⁰⁸ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

²⁰⁹ Frampton (Kenneth), *L'architecture moderne une histoire critique*, Edition Thames & Hudson SARL, Paris, 2006, p 202.

²¹⁰ Bonillo (Jean-Lucien), Massu (Claude) et Pinson (Daniel), *La Modernité critique, autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence-1953*, Editions Imbernon, Marseille, 2006, p. 91.

bâtiments aussi différents que le collège-lycée de Nave ou l'Institut de l'Environnement de Paris.

Ces questions et leurs réponses originales apportées par les architectes nordiques nourrissent l'approche de Robert Joly : construire un paysage, intégrer des bâtiments dans un lieu, créer des liens entre le naturel et l'artificiel, tout en usant des codes de la modernité et des architectures locales.

3.4.2 La modernité danoise : le « classicisme abstrait » dans le paysage.

Le caractère classique, régionaliste et moderne de l'architecture danoise des années 1950 et 1960.

L'architecture danoise que Robert Joly découvre sur place est une synthèse nationale de thèmes modernistes et classiques. Il semble y avoir eu peu d'antagonismes entre la tradition architecturale nationale et l'apport international de la modernité. Cette tradition est d'ailleurs déjà mélangée entre langage classique et références vernaculaires ; quant à la modernité, elle se rêve réformiste en plus d'être progressiste. Néanmoins, leur fusion en Scandinavie et notamment au Danemark semble se faire naturellement, ou du moins sur des modalités non conflictuelles. L'historien et essayiste de l'architecture Alan Colquhoun note cette transition particulière :

En Allemagne, une phase expressionniste s'était interposée entre Néo-classicisme éclectique et Nouvelle Objectivité. En Scandinavie, la transition se fit directement du néo-classique au moderne, révélant leurs ressemblances plutôt que leurs différences.²¹¹

C'est ainsi, note le même historien, que les grands ensembles de logements danois passent progressivement d'un modèle à un autre. La typologie urbaine de l'ilôt fermé hérité du 18^{ème} évolue jusqu'aux barres disposées dans un parc (1934), en parallèle de la progression technologique des façades libres qui remplacent les façades porteuses. Les ressemblances évoquées par Colquhoun peuvent être le souci de la composition, de l'orientation des bâtiments, du juste emploi du matériau, et peut-être aussi la conscience sociale de l'architecte.

²¹¹ Colquhoun (Alan), *L'architecture moderne*, Infolio Editions, 2006 (2002 pour l'édition originale en anglais), p. 230

Il semble y avoir fusion plutôt qu'opposition entre modernité et architecture locale. La modernité danoise n'a pas souffert par ailleurs de son assimilation à des (re)constructions hâtives motivées par les destructions de guerre et le manque de logement :

La période de 1945 à 1960, date de la fin de notre étude, fut marquée par plusieurs tendances parfois antagonistes. Le Danemark avait un lourd arriéré de logements à construire après guerre, mais sans les problèmes aigus de reconstruction de beaucoup d'autres pays d'Europe. C'est une des raisons de l'excellente qualité de l'architecture et du design danois d'après-guerre, qualité qui attira l'attention de l'étranger sous la dénomination d' « empirisme scandinave ».²¹²

Les conditions sont donc favorables à l'émergence de modernités danoises de qualité. Les architectes ne se sentent pas tenus à l'utilisation exclusive d'un langage formel moderniste, autrement dit d'un style dont les impératifs seraient entre autres les cinq points de Le Corbusier²¹³. Ils ne sont pas non plus pressurés par des délais ou des budgets trop courts, comme dans les pays plus gravement touchés par les destructions de guerre. Par conséquent, ils ne sont pas contraints par une industrialisation lourde et hâtive du bâtiment, si ingénieuse soit-elle. Ce qui n'exclut pas l'usage de nouveaux matériaux, notamment sous les influences étrangères :

L'architecture danoise forgea sa bonne réputation durant les années 1950. Les influences de l'étranger amenèrent de plus larges variations que lors des précédentes décennies. En même temps, les nouvelles tendances pouvaient être assimilées par les traditions locales dans un souci d'homogénéité. Nouveaux matériaux et nouvelles méthodes ouvraient des possibilités au lieu de poser des limites ; et de façon générale, la construction était caractérisée par la polyvalence et une excellence dans les savoir-faire. A la fin de la décennie, un « décollage »

²¹² Traduction personnelle : « The period from 1945 up until 1960, where this outline ends, was marked by several, occasionally opposing tendencies. Denmark had a huge production backlog after the war, but not the drastic rebuilding problems that were present in many other places throughout Europe. This is one of the reasons for the particularly high quality of Danish architecture and design during the post-war years, which attracted attention from abroad under the designation "Scandinavian Empiricism." “, Sestoft (Jørgen), Hegner Christiansen (Jørgen), *Danish architecture 1000-1960*, Arkitektens Forlag, Copenhagen, 1991, second edition 1995, p. 37-38.

²¹³ Qui sont : les pilotis, la façade libre, le plan libre, les fenêtres en bandeau et les toitures terrasses.

économique commença, qui peut être considéré rétrospectivement comme une date-charnière, même si ce fut imperceptible à l'époque.²¹⁴

La structure des entreprises du bâtiment est traditionnelle, artisanale et qualitative. Par exemple, le travail du bois en charpente et en structure est bien maîtrisé dans les pays nordiques, une donnée qu'Aalto et ses successeurs, entre autres Reima Piéttilä (1923-1993) exploitent et mettent en valeur dans leurs projets. La brique est le matériau courant utilisé en maçonnerie, et aussi réinterprété jusqu'à devenir iconique dans l'œuvre d'Aalto²¹⁵. Les nouveaux matériaux introduits sont le béton, le métal couramment employé en structure et le pan de verre. Ils sont quelquefois combinés avec les matériaux traditionnels, dans une synthèse nationale du modernisme. Enfin, vocabulaires classiques et modernes sont fondus dans une certaine épure : c'est l'abstraction dont parle Norbert-Schulz :

Ordre, discipline et sens de la mesure deviennent des valeurs communes à tous et déterminent une forme d'expression que l'on pourrait appeler « classicisme abstrait ». (L'expression est de B. Linn, Osvald Almqvist, Stockholm, 1967) J'utilise le mot abstrait car les puissances caractéristiques anthropomorphiques de l'art et de l'architecture grecs se voient ici remplacés par un sens de l'ordre moins concret. De fait, le Danemark appartient à ce monde du nord anticlassique et romantique, quand bien même les forces de la nature scandinave dominées n'y seraient plus présentes qu'un en faible écho.²¹⁶

²¹⁴ Traduction personnelle : "Danish architecture earned a favorable reputation during the 1950s. Impulses from abroad inspired a wider variation than in the preceding decade. At the same time, the new trends could be absorbed in the local traditions for homogeneity. New materials and new methods opened up possibilities instead of setting limits, because generally speaking, building construction was still characterized by the versatility and high quality of the craftsmanship. Toward the end of the decade, an economic upswing began, though almost imperceptible at the time, that in retrospect can be considered a turning point.", Sestoft (Jørgen), Hegner Christiansen (Jørgen), *Danish architecture 1000-1960*, Arkitektens Forlag, Copenhagen, 1991, second edition 1995, p. 39.

²¹⁵ Pour ne citer que le plus célèbre des architectes modernes nordique, dans des projets très largement diffusés de la résidence pour étudiants Baker House, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, 1947-1948 ; le complexe de l'hôtel de ville de Säynätsalo, 1949-1952 ; ou encore l'Université de Technologie d'Helsinki, Espoo, 1949-1966.

²¹⁶ Norbert-Schulz (Christian), *Scandinavie Architecture 1965-1990*, éditions du Moniteur, 1991 pour l'édition française, p. 10-11.

C'est donc le caractère « romantique » du Danemark qui justifie selon l'historien le terme de « classicisme abstrait » pour qualifier son architecture. L'historien, le critique ou l'architecte peuvent ne pas être d'accord avec le fondement « romantique » de la civilisation danoise : n'est-ce pas aussi une projection « exotique » de notre vision sur le monde nordique ? Cependant, le caractère décalé –par rapport à un référentiel civilisationnel gréco-romain- car non anthropomorphique du classicisme danois semble valide, et le mot d' « abstraction » marque sa modalité d'expression propre.

L'abstraction se manifeste par la simplification volontaire des formes et des lignes, par le refus d'une trop grande sophistication, jugée inutile. Les plans d'édifices peuvent être très subtils sans que le résultat rende compte des virtuosités de leur dessin. Le travail d'Arne Jacobsen (1902-1971) illustre cette recherche de la simplicité. Architecte moderne très réputé il est celui qui allie peut-être le plus naturellement raffinement, classicisme et abstraction :

L'architecture moderne donnait souvent un caractère mécanique et inarticulé aux constructions industrialisées. En revanche, jusqu'à sa mort en 1971, Arne Jacobsen fut capable de porter le langage moderne à un degré de perfection personnelle et de simplification, qui donna à ses bâtiments une renommée internationale.²¹⁷

La modernité danoise présente donc cette qualité d'abstraction dans son expression formelle, qualité qu'elle semblait déjà posséder lors d'autres périodes architecturales selon certains historiens de l'architecture. Richard Weston mentionne la « qualité danoise » des années 1950 qui englobe le design du mobilier, mais aussi le raffinement de l'architecture moderne et de ses rapports à la nature :

Cette expression fut souvent reprise par la suite pour évoquer [...] un bon équilibre entre forme et matière, production et coût, innovation et tradition.²¹⁸

²¹⁷ Traduction personnelle : “Modernist architecture was often given a mechanical and unarticulated expression in industrialized housing construction. Arne Jacobsen, in contrast, was able right to his death in 1971 to bring the modernist idiom to a point of personal perfection and simplification that make his buildings internationally renowned” Lind (Olaf), Lund (Annemarie), *Copenhagen Architecture Guide*, Arkitektens Forlag, Copenhagen, 1996, revised edition 2001, p. 29.

²¹⁸ Weston (Richard), *Maisons du XXè siècle*, Editions Hazan, Paris, 2002, p. 178.

Ce à quoi l'auteur ajoute que cette qualité est proprement danoise, et qu'elle a disparu par exemple en Suède. C'est une production architecturale finalement assez consensuelle qui émerge de ce tableau : elle a pour elle l'avantage de s'inscrire dans des traditions architecturales et constructives fortes, de bénéficier d'un maillage d'entreprises du bâtiment et d'artisanat de qualité, et d'y intégrer des matériaux et thématiques de la modernité internationale. Cette fusion est sous le signe de l'abstraction classique théorisée par Norbert-Schluz, et de la simplification.

C'est précisément une des qualités qui attire Robert Joly : il retrouve la quête de la bonne solution architecturale, qui lui rappelle les fermes du Hurepoix. La simplicité et une certaine « évidence » de la construction –qui n'est pas synonyme de pauvreté architecturale- sont des valeurs que l'architecte en formation cherche à atteindre ²¹⁹. De plus, et cela aussi l'intéresse, il ne semble pas y avoir de ruptures antinomiques entre traditions et modernités, comme c'est par exemple souvent le cas en France. Les polémiques existent évidemment, mais les solutions d'architecture peuvent être modernes et danoises en même temps, utiliser des codes culturels locaux et d'autres modernes –donc à visée universelle- dans un même bâtiment. Ici, et c'est tout l'intérêt du Danemark, les solutions sont modernes, mais elles s'insèrent à la fois matériellement et culturellement dans les traditions du pays.

La construction matérielle et culturelle du paysage danois.

La bonne insertion de l'architecture moderne danoise dans le paysage est un aspect sensible à l'urbaniste qu'est Robert Joly. Il découvre un paysage « naturel » dans son esthétique, mais en réalité façonné par l'homme :

Le paysage danois et les constructions danoises sont inséparables. Un paysage danois sans construction est un spectacle rare. [...] Partout, la nature et l'homme coopèrent.²²⁰

²¹⁹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

²²⁰ Traduction personnelle : « Danish landscape and Danish buildings are inseparable. A Danish landscape without buildings is a rare sight. [...] Everywhere nature and man co-operate. », Faber (Tobias), *Danish architecture*, Det Danske Selskab, The Danish Institute for Information about Denmark and Cultural Cooperation with other Nations, 1978, p. 7.

Ce paysage est le résultat d'une collaboration entre nature et culture, et les rapports semblent équilibrés entre les deux : on peut comprendre qu'il ait pu paraître idyllique à un jeune parisien, avec l'expérience de la banlieue dans ce qu'elle présentait de mieux (les villages campagnards très près de Paris) mais aussi de plus médiocre (les lotissements uniformes). Ici, paradoxalement, les constructions sont présentes partout –principalement sous forme de bâtiments agricoles hors des villes, mais le paysage ne paraît pas « éparpillé » par les bâtiments. Est-ce parce que, comme le note Norbert-Schulz, le lien entre le paysage au sens physique et le bâti est très fort ?

Les qualités fondamentales de l'architecture danoise sont manifestement déterminées par le paysage. [...] Fortement peuplé, le Danemark évoque un jardin. [...]

Ainsi, paysage et climat se reflètent dans la tradition architecturale du pays. Dimensions modestes, rythmes réguliers, surfaces polies et volumes simples sont les principales caractéristiques de cette tradition, auxquelles il faut ajouter un grand sens du détail et un artisanat de qualité.²²¹

Il y a une espèce de « spirale vertueuse » mise en avant par l'historien : l'architecture est issue du paysage, de la nature danoise. Elle en possède le rythme, les matériaux et s'y intègre parfaitement. Et à son tour, le paysage créé est issu de l'intervention humaine sur la nature : il y a donc un retour entre les deux pôles, l'un alimentant l'autre. Les deux semblent capables de cohabiter non seulement sans se détruire ou se nuire, mais aussi en évoluant au contact l'un de l'autre.

Ce « jardin » très peuplé qu'est le Danemark possède de fait des services d'urbanisme nombreux –ce que la France de la même époque est loin d'avoir. Ce territoire est maîtrisé grâce à des outils politiques, administratifs, économiques et techniques plus en avance que dans les pays latins, ce que confirme l'analyse de Colquhoun à propos de l'architecture scandinave :

Après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement moderne s'identifia aux démocraties victorieuses, et fut adopté par les institutions architecturales en Europe et en Amérique. Avec l'apparition de l'Etat-Providence en Europe occidentale, une nouvelle conception de la

²²¹ Norbert-Schulz (Christian), *Scandinavie Architecture 1965-1990*, éditions du Moniteur, 1991 pour l'édition française, p. 10-11.

« planification » apparut : une conception compatible avec la démocratie libérale et fondée sur le keynesianisme. Le modèle principal, combinant planification et capitalisme, apparut en Scandinavie.²²²

Même si la Suède est encore plus avancée dans cette voie et sert d'exemple aux autres pays, le Danemark est aussi représentatif de cette prospérité bivalente : entre planification et économie de marché. Démocratie, planification et dommages de guerre peu importants : ce contexte particulier permet une bonne maîtrise du territoire, appuyé sur la sensibilité danoise (romantique selon Norbert-Schulz) au paysage. De plus, le Danemark n'a pas de précédents d'étalement urbain comme en connaît l'Europe méridionale.

Pour Robert Joly, l'intérêt est autant dans cette urbanisme « net » que dans les qualités d'intégration des bâtiments, qui présentent selon William Curtis des qualités « de modestie d'échelle »²²³. Il reconnaît, mis en pratique, les concepts « d'urbanisme propre » chers à Auzelle, pour qui ville et campagne doivent être nettement distincts et délimités. Dans le territoire danois, les deux sont clairement définis, malgré la relative densité de la campagne. Dans son souvenir :

la ville de Copenhague n'avait pas de banlieue. Sans doute, c'était une vision un peu plus sommaire, mais le phénomène de banlieue accroché à la ville de Paris était tellement fort que par comparaison, il n'y avait rien de tel.²²⁴

Pas de banlieue, une séparation nette entre la ville et la campagne, chaque espace possédant pleinement des qualités différentes et complémentaires : c'est une vision idéale directement issue d'Auzelle, la ville étant « l'espace clos » par excellence car contrôlé de très près par l'homme. La campagne habitée est également « espace clos » selon la terminologie auzellienne : « la portion de territoire que l'homme aménage depuis sa demeure jusqu'à ce qui l'entoure »²²⁵, même si elle est soumise à sa fonction agricole et paysagère. Il n'est pas acceptable pour Auzelle, ni pour Robert Joly, d'en faire une réserve de foncier pour des

²²² Colquhoun (Alan), *L'architecture moderne*, Infolio Editions, 2006 (2002 pour l'édition originale en anglais), p. 230

²²³ Curtis (William), *L'architecture moderne depuis 1900*, Editions Phaidon, Paris, 2004, p. 339.

²²⁴ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

²²⁵ Auzelle (Robert), *Cours d'urbanisme à l'IUUP ; Tome 1, 1^{ère} année, Intelligence du milieu et stratégie de l'aménagement, conférences liminaires par Robert Auzelle*, Editions Vincent, Fréal et Cie, Paris, 1967, p. 18.

lotissements : ce serait la perte de contrôle du paysage, son « mitage », selon le mot consacré qui allait émerger dans les années 1970 en France. Pourtant, et c'est le cas danois, l'homme est présent partout dans le paysage, mieux, il le façonne. L'équilibre se fait car l'architecture est issue d'une sensibilité à ce même paysage, elle en accepte et en cherche l'influence : ceci est peut-être propre à l'expérience danoise.

D'autre part, le jeune homme a l'opportunité de pouvoir compléter ses découvertes dans les institutions urbaines des municipalités, grâce à sa belle-sœur qui pratique la langue. Il en rapporte des documents, davantage que les traditionnels croquis de jeune élève ou diplômé en architecture :

Les petits bouquins qui en ressortent : les « sanäring », le curetage chez les Danois pour assainir les îlots insalubres. [...]

C'étaient de petits livres, des plans d'urbanisme. J'ai dû ramener le plan d'urbanisme de Copenhague [...] ²²⁶

Ce qui est à relever, c'est que la découverte n'est pas uniquement visuelle : elle prend une dimension intellectuelle avec la recherche des plaquettes techniques d'urbanisme. Comme le rappelle Robert Joly, le Danemark en tant que pays scandinave était bien plus en avance que la France dans ce domaine –et aussi, pour toutes les raisons déjà évoquées, sûrement plus facile à maîtriser du point de vue de l'aménagement du territoire. On comprend aisément la valeur d'exemple que peut revêtir ce pays pour le jeune architecte-urbaniste, ne serait-ce que par contraste avec son propre pays et ses décisions, ou ses absences de décisions urbanistiques. Que ses souvenirs aient été idéalisés, il n'en reste pas moins que l'urbanisme et le paysagisme danois vont être des références non pas absolues, mais profondes dans l'œuvre de Robert Joly, parce qu'ils correspondent pour partie à ses propres questions. Plus de cinquante ans après, et avec le recul d'une carrière bien remplie, l'architecte pense que le voyage et ses découvertes ont « contribué[s] à [son] côté contextuel » ²²⁷.

Cette influence se confirme par l'étude de son corpus : du côté des œuvres architecturales, on trouve souvent un souci d'intégration paysagère, et quelquefois un certain régionalisme. Les projets ont toujours des liens très forts avec leur territoire : leur silhouette est pensée en

²²⁶ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

²²⁷ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2010.

fonction de celle du paysage environnant, ou bien leurs matériaux et leurs techniques constructives sont sélectionnés dans ceux de la région pour une bonne assimilation ; ou encore leurs volumes, leurs gabarits, leurs percements sont inspirés de ceux de leur milieu ; enfin les accompagnements du projets ne sont pas rares, et systématiques dès que le budget et le commanditaire le permettent : les bancs, bordures, plantations, chemins et autres dalles qui sont des transitions entre la stricte architecture et son milieu.

Quant à l'urbanisme et au paysage, ce qu'il découvre confirme ses opinions marquées par l'IUUP et Auzelle, lui-même influencé par les pays nordiques. Il est donc naturel qu'il se sente en terrain familier et puisse s'imprégner des exemples qu'il découvre *in situ*. La nette distinction ville/campagne a toujours été prônée à l'IUUP, et Robert Joly par ailleurs est très sensible au phénomène des banlieues qu'il voit comme des lieux hybrides et insatisfaisants en tant qu'espace rural comme urbain.

RESUME.

Cette première partie s'attache à connaître les influences et formations qui forgent Robert Joly, depuis ses expériences personnelles jusqu'à ses diplômes en passant par ses premiers choix. Ce sont les prémices sur lesquelles se développera la pratique singulière de l'architecte. Robert Joly naît en 1928 dans une famille d'employés, dont le père fait montre d'un certain esprit d'entreprise dans le domaine de la création. Deuxième enfant, il déménage très tôt avec sa famille dans la Vallée de Chevreuse, à Orsay, dans une maison située près de la voie ferrée. Ce territoire du Hurepoix est encore très boisé et agricole, mais vit cependant une importante mutation depuis le 19^{ème}. L'expansion urbaine grignote en effet les terres dévolues aux activités agricoles et aux pâturages, au bénéfice des demeures aisées, puis plus modestes à partir des années 1920. Vallée encaissée au fond de laquelle sinue l'Yvette, elle est dominée par des plateaux à vocation céréalière, ponctués de grosses fermes, souvent des 17^{ème} et 18^{ème} siècles. Ce sont les premiers versants à être urbanisés, en liaison avec la voie ferrée. Robert Joly explore à vélo cette « banlieue heureuse », pour reprendre son expression, avec son frère Pierre, et découvre la différence qui existe entre l'architecture vernaculaire rurale encore en activité, et l'architecture des pavillons des lotissements de l'entre-deux-guerres. Cette dernière est souvent pittoresque, mais son implantation et la logique de sérialité qui la sous-tendent sont contradictoires avec le caractère urbain d'Orsay, autant qu'avec le caractère rural des fermes environnantes. Faisant assez tôt le constat que ce type de construction ne produit pas

de la ville, tout en effaçant l'identité rurale, Robert Joly montre un premier intérêt jamais démenti pour l'objet-territoires, ses usages et ses rapports avec l'architecture, ou plutôt avec les architectures.

Elève intelligent, il poursuit une scolarité au lycée de Lakanal et passe le baccalauréat à Henri IV, examen qu'il décroche avec une mention Bien. Voulant s'orienter primitivement vers la philosophie, il en est détourné pour des raisons pratiques, et il suit une formation de deux années à l'école Paul Colin, dont il sort diplômé en 1947. Ce choix de carrière ne laisse pas d'inquiéter ses parents, qui l'orientent vers l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris (IUUP). La formation, assez légère, dure deux ans et permet d'appréhender, du moins c'est ce qu'espère Robert Joly, les phénomènes urbains et pavillonnaires dont il est témoin quotidiennement. C'est un tournant pour lui, tant pour les rencontres faites que pour l'enseignement reçu, toutes choses qui le marqueront durablement.

En entrant à l'IUUP, il apprend une vision spécifique de la ville et de l'urbanisme, que l'on peut qualifier rapidement de « culturaliste ». Pour comprendre ce qu'a de spécifique sa formation, il convient de la situer dans les enjeux qui agitent une profession aux contours flous que ses acteurs peinent à cerner et à définir.

Entre art urbain, philosophie et science, l'urbanisme doit convoquer plusieurs disciplines pour rendre compte de son champ d'étude et d'action, et il emprunte ses outils à la géographie, à la démographie et à la sociologie. Introduit en 1910, le mot évolue et perd son sens originel qui en faisait plutôt un synonyme d'urbanisation. « Transdiscipline » de fait, l'urbanisme transforme à son usage particulier les méthodes spécifiques des disciplines évoquées. Hybride par définition, c'est donc un terme difficile à cerner, et ses acteurs sont souvent venus d'horizons très divers, avec des motivations diverses, quelquefois humanistes, mais également techniques ou politiques. Le débat continue au long de la carrière de Robert Joly, et il y sera de plus en plus attentif au fur et à mesure de ses propres expériences et de la place de la recherche dans son œuvre.

Les premières recherches scientifiques sur la reconstruction, les grands ensembles et par extension l'urbanisme en France datent du milieu des années 1960, et elles mettent en valeur une prise de conscience généralisée plutôt négative de la réception des grands ensembles. L'urbanisme, porteur d'espoir pendant la Reconstruction, est à ce moment associé à tous les aspects négatifs de ces grands ensembles : échelles démesurées, manque de liaison avec les agglomérations, manque d'équipements commerciaux et culturels.

Quant à l'anthologie de Françoise Choay parue en 1965, elle fait référence par la date de sa parution (c'est la première), sa qualité analytique et le point de vue adopté. Il s'agit du premier retour conceptuel sur l'urbanisme pour les professionnels. La philosophe propose aussi une classification qui est encore utilisée aujourd'hui, quoiqu'avec des nuances, entre le modèle culturaliste et le modèle moderniste, même si elle se défend de faire œuvre d'historienne ou de critique.

De manière générale, il existe peu d'histoire de l'urbanisme. S'il y a un corpus identifiable d'urbanisme, il paraît difficile d'en écrire une histoire linéaire selon l'opinion de Jean-Pierre Epron. C'est une histoire qui semble rebondir d'événements fortuits en imprévus, et qui échappe « à toute théorie de l'histoire ». Pour retracer l'apparition et l'évolution du métier d'urbaniste, il faut faire appel à d'autres métiers dont il est en partie issu, et avec lesquelles il se recoupe partiellement : ingénieurs du génie militaire, des Ponts et Chaussées, géomètres, architectes, hygiénistes, administrateurs municipaux, géographes, sociologues, économistes. La discipline est de plus en plus importante dans les faits, si ce n'est dans les mentalités. En 1953, un enseignement d'urbanisme apparaît aux Beaux-Arts, à la même période où se clôt la seconde reconstruction en France. Cet enseignement donné par Pierre Lavedan est en réalité plus de l'histoire de l'urbanisme que du projet à la manière des esquisses demandées en architecture. En parallèle, d'autres histoires de l'urbanisme sont publiées, mais elles se concentrent soit sur des faits d'urbanisme anciens, voire antiques, soit sur l'urbanisme moderniste, comme celle de Leonardo Benevolo paru en français en 1972.

L'intérêt pour l'urbanisme autre que moderniste est encore plus récent : Françoise Choay lui reconnaît une existence indépendante mais en dehors de la France : les anglo-saxons en sont les principales références. L'urbanisme français de la fin du 19^{ème} et du début du 20^{ème} est encore peu étudié quand il ne se rattache pas au modernisme. Des ouvrages commencent à éclairer le courant que certains historiens nomment « école française d'urbanisme », dont un des principaux semble être celui de Vincent Berdoulay et Paul Claval paru en 2005. Mais les publications restent rares, et sont d'autant mieux complétées par les sources directes : écrits et projets des protagonistes eux-mêmes.

Robert Joly est formé dans une des institutions qui continuent certains aspects de cette école française d'urbanisme, l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris. Son premier instinct du territoire trouve des réponses dans l'enseignement reçu, à la fois cadré par des opinions fermes sur la ville, et ouvert à d'autres disciplines. La première spécificité de ces architectes-urbanistes, puis urbanistes tout court n'est peut-être pas dans l'intérêt porté à la ville, partagé

par de nombreux autres architectes modernistes ou non. Elle réside plutôt dans le professionnalisme et le réalisme des urbanistes : cette profession répartie entre différents corps de métier nécessite un apprentissage pluridisciplinaire qui vient compléter le savoir architectural de composition ou la connaissance administrative de gestion des villes. La place particulière de la sociologie est à souligner, dans la mesure où cette science humaine, elle-même à l'époque en cours de formation, renseigne et légitime l'urbanisme, aux côtés de la démographie et de la géographie humaine.

L'urbanisme culturaliste identifié par Françoise Choay ne recoupe pas tout à fait les mêmes réalités que « l'école française d'urbanisme », regroupement plus informel que ne le laisse supposer son appellation. Sur le modèle anglo-saxon nostalgique et historicisant, les théories culturalistes sont connues des urbanistes français, par le biais de trois personnages dont le premier et le plus renommé est Patrick Geddes (1854-1932). Pour le biologiste Ecossais, la ville est un phénomène organique et unitaire à étudier comme un corps vivant complexe. Sa méthodologie s'inspire de la biologie et se veut aussi rigoureuse dans les échelles d'analyse successives du corps et des organes. Influencé par l'urbanisme culturaliste des anglo-saxons, les urbanistes français apparentés à l'école française d'urbanisme en tirent thèmes et théories sur la ville organisme. Mais c'est surtout la méthodologie rigoureuse et rapprochant l'urbanisme des sciences expérimentales que gardent et développent ces urbanistes.

L'autre modèle est dit « moderniste » ou « progressiste ». En France, il est représenté par Le Corbusier et ses projets : ville de trois millions d'habitants en 1922, plan Voisin pour Paris en 1925, participation à la rédaction de la Charte d'Athènes en 1933. La Charte reprend des idées d'urbanistes des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, partageant avec eux le sentiment de l'urgence de l'action. Formulés de façon lapidaire et talentueuse par Le Corbusier, entre autres dans le livre « Urbanisme », les principes modernes fondés sur une vision machiniste et architecturale de la ville sont les nouvelles références de la reconstruction en France. Ils perdurent jusque dans les années 1960-1970, jusqu'à la critique des grands ensembles et le début de la post-modernité.

Le rôle de l'architecte moderne est réaffirmé : il tient le pouvoir de faire la ville, dans une vision démiurgique propre à Le Corbusier. Il est urbaniste en même temps qu'architecte, apte d'instinct à maîtriser de nouvelles échelles, ce que lui-même propose d'accomplir par l'architecture.

La force et la qualité de la production corbuséenne a fait oublier l'existence d'un autre urbanisme français inspiré des théories anglo-saxonne, et ayant développé ses propres théories. Surement plus pragmatique, cet urbanisme partage avec les modernistes le sentiment

de l'urgence de l'action, et du changement d'échelle inévitable. Quand Le Corbusier propose l'architecte comme demiurge autorisé de la ville, les urbanistes plus prudents reconnaissent la pluridisciplinarité qu'impose la gestion du territoire et la nécessaire collaboration de l'urbaniste avec les autres corps de métier de la ville.

Entre ville-machine et ville-organisme se pose aussi la question du temps : il a été contraire au bon fonctionnement de la ville pendant des siècles, selon la Charte d'Athènes ; il est constituant de l'identité de cet être complexe qu'est une ville, jusque dans les dysfonctionnements qu'il a amenés, selon les urbanistes français. Le temps des modernistes est l'avenir sans limites : la machine est virtuellement éternelle. Celui des urbanistes français est une frise avec un commencement et une fin : le corps vivant est mortel. Ce qu'ont en commun les deux visions, c'est qu'il faut déplacer la pratique sur le plan urbain, territorial, voire mondial (ce que prône Auzelle), et que la situation est urgente. Mais les mesures adoptées sont différentes : d'un côté l'instauration de la ville fonctionnelle aux rouages hiérarchisés, de l'autre la guérison et le développement de la ville organisme, individuelle et unique dans chaque cas.

L'IUUP enseigne donc une vision très orientée de la ville et de l'urbanisme, et forme Robert Joly à des méthodes qui lui sont propres, un enseignement plutôt original dans la France de cette époque. Sur la structure particulière de l'IUUP, les documents sont rares, comme sur la plupart des structures d'enseignement de l'urbanisme. Par rapport au monde des Beaux-Arts, il y a peu de recherches scientifiques, peu de témoignages, et semble-t-il, pas de folklore ou de jargon.

C'est donc avec les documents disponibles et dans un second temps avec les souvenirs de Robert Joly lui-même que nous tentons de dresser un bref panorama intellectuel et culturel de l'IUUP, pour cerner ce qu'a d'originale la formation de l'IUUP et comment elle influe ensuite sur les opinions et la carrière de Robert Joly.

Robert Joly intègre l'IUUP en 1949 et il en sort en 1951. Ce faisant, il rejoint une institution qui compte moins d'un demi-siècle, héritière du Musée Social de la fin du 19^{ème} siècle. Le Musée Social est issu d'une réaction à la ville industrielle et à ses maux : trop fortes densités, congestion des réseaux, insalubrité des logements. Ses buts sont l'amélioration de cette ville et la recherche de nouvelles formes urbaines aptes à assurer le bonheur humain. Le Musée Social s'institutionnalise et se transforme au cours du 20^{ème} siècle, jusqu'à intégrer l'université. Robert Joly se situe donc dans cette filiation qui n'est pas l'académisme des Beaux-Arts mais un courant philanthropique d'initiative privée et d'inspiration hygiéniste. Cette caractéristique

humaniste combinée à la vision organiciste de la ville fait l'identité de l'IUUP, en plus de la rigueur recherchée dans la méthodologie. La ville –organisme est complexe, et réunit beaucoup d'acteurs, l'enseignement se veut alors scientifique, utilitaire et vulgarisateur. Cependant, la formation en deux ans sanctionnée par un diplôme n'est pas suffisante en elle-même : c'est un complément pour des professionnels comme des architectes, des géographes ou des fonctionnaires ; c'est plus rarement un début comme pour Robert Joly.

Le jeune homme reçoit une formation originale en France, à la fois dans son objet et dans sa pédagogie, entre autres à cause de la place voulue de l'histoire dans le processus de projet, même si lui-même ne prend jamais le temps de finir son mémoire de fin d'études, pris dans la préparation du concours d'admission des Beaux-Arts.

Une autre caractéristique de l'enseignement de l'IUUP tient dans la place occupée par l'urbaniste Robert Auzelle (1913-1983). Dans la lignée culturaliste de l'IUUP, il s'en distingue par l'équilibre qu'il cherche entre idées et pratiques urbaines. C'est un praticien, un architecte et un urbaniste qui travaille beaucoup pour l'État ; mais le « grand œuvre » de sa vie est son Encyclopédie de l'urbanisme, ouvrage rédigé en collaboration avec Jankovitch et de nombreux spécialistes.

Robert Auzelle est inspiré par les pays nordiques et scandinaves, il en retient le pragmatisme, une vision assez globale du projet et des frontières plus floues entre pratique du paysage, de l'architecture et de l'urbanisme. Sa vision est d'emblée territoriale : c'est pour lui l'échelle qui permet de comprendre et d'installer les autres. Dans le territoire, la ville est un phénomène qui retient son attention dans la mesure où elle est appelée à concentrer la majorité des personnes et des activités humaines, mais elle n'est pas la seule étudiée. Auzelle est très soucieux des rapports entre ville et campagne –au sens large.

A la ville, Auzelle préfère l'appellation « agglomération urbaine », qui laisse une plus large interprétation au phénomène urbain. En plus de la traditionnelle division ville/campagne, il ajoute un autre critère, celui d'occupation humaine ou non dans un espace. Ce qu'il définit comme espace clos est un « paysage », un « pays » occupé et géré par les hommes, campagne ou grande ville. L'espace ouvert en revanche n'est pas habité ni géré par l'homme : ce sont les océans, les déserts. Les outils administratifs et politiques sont aussi abordés, l'expropriation étant jugée inévitable dans certains cas. Mais si le bien public est plus important que le bien particulier, Auzelle cherche surtout un équilibre entre les deux. Le plus important selon lui est

de faire prendre conscience aux habitants de la planète qu'ils n'en sont que les locataires temporaires.

Un outil particulier émerge de la méthodologie d'Auzelle, outil inauguré par Geddes et dans une moindre mesure par les membres du Musée Social. Il s'agit des « enquêtes sociales » menées en association avec des sociologues dont le plus éminent est Paul-Henry Chombart de Lauwe (1913- 1998). En intégrant la composante sociologique à ses enquêtes, Auzelle veut faire un urbanisme humaniste, dont la mesure et la référence soit l'homme, la famille et la communauté.

Cette vision des rapports qu'entretiennent hommes et territoires appelle un profil particulier d'urbaniste, loin du démiurge omniscient de Le Corbusier. L'urbaniste n'est pas seul responsable de la ville ou du tout autre territoire qu'il gère : son savoir est déjà constitué d'une multitude de disciplines. Comme pour Bardet, l'action découle d'une étude précise de l'environnement, et collabore avec des professions qui complètent son savoir-faire.

De manière générale, la profession défendue par Auzelle est très large : le terme même d'urbaniste n'est guère apprécié et ne recouvre pas la totalité de son champ d'action : il s'agit plutôt d'un « aménageur d'espace », à la fois scientifique examinant la réalité et concepteur capable de la gérer voire de l'améliorer. Le fondement indispensable est la démocratie, dans le meilleur des cas la démocratie participative où citoyens et pouvoirs publics sont proches.

Le profil idéal qui émerge est un professionnel expérimenté et polyvalent, conscient de ses responsabilités humaines et sociales. La réalité est plus difficile, comme il l'avoue à Robert Joly à la fin de sa première année à l'IUUP : le métier n'existe pas. Cet aveu d'impuissance à exercer un métier qui n'existe pas et qui n'est pas reconnu lui fait orienter Robert Joly vers les Beaux-Arts, afin qu'il y acquière d'autres connaissances. Surtout, il faut qu'il devienne un architecte, une profession identifiée et reconnue. Cela lui permettra d'orienter sa pratique vers des échelles urbaines et territoriales. C'est une sorte de garantie que propose Auzelle au jeune homme, à qui l'idée tout d'abord ne sourit guère. Cependant, cette décision change le cours de sa carrière en l'introduisant dans le cercle des architectes.

Robert Joly entre aux Beaux-Arts de Paris, section architecture en 1951 dans l'atelier Pontrémoli-Leconte. Le jeune homme passe alors du monde très ouvert, pluridisciplinaire et flou -il faut bien l'avouer- d'une discipline qui se cherche et d'un métier incertain ; à une institution cadrée et prestigieuse. C'est un monde hiérarchisé, de traditions et de filiations, où la passation de savoirs s'effectue selon des rituels pédagogiques demeurés célèbres.

Entre ces deux mondes différents mais non antagonistes, des passerelles existent, et Robert Joly bénéficie de l'aide de personnages-relais. Auzelle, lui-même diplômé des Beaux Arts, établit le premier maillon de la connexion en confiant l'apprenti-architecte à un de ses amis, Roger Millet, urbaniste en chef au Ministère, enseignant de l'IUUP.

L'atelier Pontrémoli-Leconte est choisi, pour différentes raisons. C'est l'un des « bons » ateliers de l'école, sous le rapport des récompenses ; son patron André Leconte laisse une certaine liberté à ses étudiants ; enfin il regroupe des connaissances d'Auzelle et de Millet, dont Michel Marot et Yves Boiret. Comme le résume le principal protagoniste : il pénètre dans un enclos dont les protagonistes se connaissent et s'estiment.

Dans cette connexion de réseaux, la figure centrale du « parrain » telle qu'elle est décrite par la sociologue Raymonde Mouline en 1973 reste celle de Robert Auzelle. C'est le pivot qui a des attaches et des contacts dans les deux mondes, et c'est aussi pour Robert Joly la personnalité la plus marquante. Robert Joly est intégré dans le monde du travail via l'urbanisme, et l'urbanisme particulier enseigné à l'IUUP : cette voie marque ses études comme plus tard ses futures commandes. En attendant ces dernières, il poursuit un parcours de « bon élève » sous la houlette d'André Leconte, le « patron » de l'atelier.

Car les avantages d'acquérir le statut et le titre officiel d'architecte sont nombreux : ne serait-ce que détenir un diplôme d'Etat et donc avoir accès à certaines commandes publiques, notamment d'urbanisme. Dans les années 1950, il est notable que l'enseignement des Beaux-Arts est largement déconnecté des réalités de l'architecture, de la commande et notamment de la reconstruction en France et en Europe. La sévère critique de Maurice Besset s'explique par sa défense parfois virulente de la modernité et par sa date : en 1967, le système est au bord de l'implosion.

Cependant, le contexte n'est pas aliénant : l'esprit des ateliers dépend beaucoup du patron et de sa vision de l'architecture et de l'enseignement. De plus, il peut exister nombre de contrepoids à l'autorité du patron. Les étudiants entre eux constituent des groupes de travail par affinité, qui mêle parfois des promotions différentes. L'Ecole des Beaux-Arts institutionnalise un modèle pédagogique particulier dont l'objet est d'apporter à la fois la doctrine et le moyen de la contredire. Dans cette vision, le corpus apparaît autant comme une base de données utilisable et opératoire immédiatement ; que comme un outil de réflexion théorique destiné à donner une vision critique à l'étudiant. Selon les ateliers, la latitude laissée aux étudiants est plus ou moins grande. L'originalité est souvent encouragée, dans la limite

d'un certain académisme, même s'il s'agit plus souvent d'une originalité formelle, notamment pour les grandes compositions.

Le premier souvenir de Robert Joly sur Leconte est son approche du projet. Selon le patron, un projet est un espace où vont vivre des personnes, avant d'être un programme, un dessin, une composition ou un rendu. Ensuite, la liberté est assez grande dans le choix du parti –sauf pour les partis vraiment excentriques- et dans celle du rendu : ce qui est selon Robert Joly important. Lui-même a déjà une petite expérience des rendus, et apprécie cette marge de manœuvre assez large, qui n'exclut que les partis très excentriques. Par comparaison, d'autres ateliers dont l'atelier Arretche ou Lemaesquier visent la transmission d'une certaine architecture, y compris dans le rendu graphique, alors que l'atelier Leconte autorise une prise de risque mesurée dans le choix du parti et du graphisme.

Robert Joly se sent donc plutôt à l'aise dans cet atelier aux pratiques ouvertes, et il a d'autre part un profil d'urbaniste, « dans l'air du temps » qui lui permet de s'intégrer. Légèrement plus âgé que ses camarades, il vient de cette discipline dont nous avons vu les difficultés, mais qui est au cœur de beaucoup d'enjeux et de discussions. Durant ses études aux Beaux-Arts (de 1949 à 1956), Robert Joly présente un profil intéressant pour l'époque, et souvent considéré avec bienveillance : la compétence urbaine est à conquérir pour la profession. La demande semble exponentielle et les débuts de la croissance économiques peuvent faire croire qu'elle n'aura pas de fin ni de limites.

Cependant, si élèves et professeurs sont conscients de ces nouvelles orientations données à la profession, l'institution est plus lourde à ébranler : l'urbanisme en tant que discipline à part entière n'apparaît qu'en 1953 sous la forme de cours magistraux, et en 1961 comme enseignement de projet. Il n'y a cependant pas beaucoup de cours techniques sur l'urbanisme, peu d'outils opérationnels. Surtout, il se semble pas y avoir des liens entre les enseignements d'architecture et d'urbanisme : les conclusions de l'un ne servent pas souvent à l'autre, et inversement.

Les projets « courants » sont toujours hors site réel, hors de toute référence réaliste : le site, indiqué souvent sous une forme brève –la rive d'un lac, une colline, en haute montagne- ne sert que de faire-valoir au projet, notamment graphiquement. Les apprentissages urbains et urbanistiques de Robert Joly lui permettent de jeter des ponts entre les deux domaines, de manière ponctuelle et limitée, mais réelle compte-tenu du contexte « décontextualisé ». Robert Joly ne pense pas avoir eu du mépris pour un système qui « est globalement en retard », il préfère parler « d'une distance efficace ». Efficace, parce que selon lui, critique.

Le jeune homme ne dédaigne pas de s'engager pour l'école, car il devient sous-massier avec Pierre Vigor, Claude Dufour étant le massier de l'atelier. Ces responsabilités lui plaisent, car elles lui permettent de lier connaissance avec les membres de l'atelier, de pénétrer dans le fonctionnement de l'école et de pouvoir suivre les réformes qui sont en cours. Les massiers sont les représentants des opinions des élèves d'un atelier, et ils débattent avec leurs pairs lors d'assemblées, sur les sujets proposés. Robert Joly s'engage dans la vie sociale et politique de l'atelier.

Il n'en néglige pas pour autant ses études, comme en témoignent les « concours d'émulation » qu'il passe, parfois avec un certain succès. Robert Joly use des armes acquises à l'IUUP pour ancrer ses projets dans des terrains qu'il veut rendre le moins abstrait possible. Paradoxalement, c'est sans doute en partie ce qui lui vaut d'être distingué lors de concours d'émulation, alors que nous avons vu que la tendance n'est pas encore à l'insertion des projets dans un site plus réaliste. Le « pli contextuel » contracté à l'IUUP le pousse à développer au maximum l'énoncé succinct qui annonce le site. C'est ainsi qu'il remporte des prix et concours. Plus que l'originalité chère au Beaux-Arts, Robert Joly cherche la justesse des rapports entre le lieu et le bâtiment, dans la plus pure tradition « auzellienne ». Le bâtiment entend occuper et profiter des avantages du terrain : plus qu'un rapport formel, le jeune homme cherche un rapport plus « naturel ».

En 1956, après plusieurs autres récompenses, il présente le concours du Grand Prix de Rome, et obtient une 3^{ème} mention. Le choix de son diplôme en 1958 le confirme dans sa posture de « contextuel », selon la terminologie de l'époque. Cette posture se manifeste, non par un véritable projet d'urbanisme mais par un rapport au site plus sensible. Il s'agit d'un Musée de la Tapisserie situé sur une parcelles existante d'Aubusson. Dans la mesure de ses moyens, Robert Joly veut donner une touche de vraisemblance à son diplôme, et dans une optique résolument urbaine et urbanistique. La réflexion porte aussi sur le programme interne : comment organiser des fonctions aussi diverses ? Robert Joly est convaincu de la nécessité pour la technique de pouvoir répondre à des exigences fonctionnelles de la façon la plus simple et juste possible.

Dans le projet du diplôme, la technique permet des solutions aux problèmes programmatiques et spatiaux. Elle prend deux aspects : modularité et flexibilité, deux points de fascination des architectes modernes. En travaillant dans une ville réelle et étudiée, sur une parcelle existante, avec un programme discuté avec des spécialistes de la tapisserie (dont Tabart), et rendu

possible par l'usage de techniques modernes, Robert Joly produit un diplôme assez personnel. Il glisse beaucoup de ses questions et de ses thèmes de recherche à venir.

Pour ses premières vacances d'élève des Beaux-Arts, son « voyage initiatique » se fait dans un pays où la modernité architecturale a une grande place: le Danemark. En effet, les pays scandinaves sont exemplaires à certains égards pour certains architectes modernes des années 1950. Ils représentent une fusion entre la modernité et certains caractères plus « traditionnels », comme l'usage de matériaux locaux, ou même de formes vernaculaires.

Selon Norbert-Schluz, il s'agit donc d'une acculturation par le paysage, qui transforme par sa seule force la modernité comme il avait transformé en son temps le classicisme par son « romantisme national ». La production moderne de qualité de la Scandinavie est soutenue par des noms illustres, dont Alvar Aalto et Arne Jacobsen sont les plus connus. Ils illustrent, chacun à leur manière, la vision que se fait la France de l'architecture scandinave : Aalto dans une veine organiciste, usant beaucoup des matériaux traditionnels dans des formes modernes ; et Jacobsen dans une veine plus épurée, qualifiée d'abstraite par certains critiques.

En 1957, un événement international met en scène un jeune architecte danois, quasi inconnu : Jörn Utzon. Il remporte le concours de l'Opéra de Sydney, avec un projet aussi élégant qu'audacieux qui deviendra rapidement la signature esthétique de la silhouette urbaine de Sydney, ainsi qu'une icône de la modernité. Les parutions sur la Scandinavie et le Danemark se trouvent relancés de ce fait, et sont accessibles pour l'étudiant qu'est Robert Joly.

Dans l'enseignement des Beaux-Arts des années 1950, le monde nordique est également présent, surtout, semble-t-il, représenté par Alvar Aalto. Ce dernier est un peu le double scandinave de Le Corbusier : par l'ampleur de son œuvre –toujours en évolution inventive dans les années 1950, par sa reconnaissance de « modèle » par différentes générations d'architectes.

Robert Joly est de sensibilité plus « nordique » que « méditerranéenne » par rapport à la ville et à l'architecture. Les thèmes abordés dans l'architecture d'Aalto et de manière générale dans l'architecture scandinave lui sont parlants, peut-être en partie parce que l'IUUP les lui a rendus familiers. Certains thèmes recoupent en partie la modernité internationale, comme la « conscience sociale » revendiquée par les architectes ; d'autres paraissent plus spécifiquement du nord, comme les rapports au paysage, et les réponses formelles souvent très simples, et puisant sans complexe dans la volumétrie du pays. L'œuvre d'Aalto joue pour Robert Joly un grand rôle d'inspiration et de révélation de ce que peut être l'architecture

moderne. En ajoutant à cette architecture son caractère paysager, on obtient un aperçu de ce qui forme la sensibilité du jeune architecte.

Pour Robert Joly, Aalto est le révélateur d'une manière de pratiquer la modernité, qui cherche un équilibre entre conscience sociale et traditions, entre inscription dans un paysage et identité moderne, entre matériaux vernaculaires et techniques nouvelles. Cette leçon du nord le marque durablement, comme en témoignent encore certains de ses projets, de la Colagne à Tulle-Nave.

L'architecture danoise des années 1950 et 1960 est aussi singulière dans la fusion personnelle qu'elle fait entre des thèmes classiques (notamment de proportions, de détails constructifs), des thèmes vernaculaires (le volume des grandes fermes, par exemple) et des thèmes modernistes (la sérialité de l'architecture, les toits-terrasses, etc). Au Danemark, il semble y avoir une transition plutôt qu'une rupture, et la modernité s'approprie des codes du classicisme comme du langage vernaculaire sans devenir éclectique.

Evolution plutôt que révolution, et synthèse plutôt qu'affrontement : la modernité scandinave et danoise se construit de façon plus continue qu'en France, par exemple. Par ailleurs, la situation du parc immobilier après guerre n'est pas aussi dramatique que dans d'autres pays européens, et ne nécessite pas des interventions lourdes et traumatisantes, générées dans l'urgence. De ce climat semble-t-il plus serein émerge ce que l'on commence à nommer « l'empirisme scandinave ». Fécondé par des influences de l'étranger, le modernisme trouve de nouvelles formes innovantes, soutenu par la tradition d'un savoir-faire constructif. La fusion se fait dans le sens des traditions nationales, selon Norbert-Schulz. Ce « classicisme abstrait » est l'expression même, selon lui, du « romantisme danois ».

De manière générale, il semble que l'architecture danoise soit capable de produire des œuvres de synthèse entre des traditions nationales (le savoir-faire, l'artisanat, les solutions vernaculaires, la volumétrie simple et rationnelle) et de nouveaux apports (le classicisme ou la modernité : des architecture à tendance universalisante, au vocabulaire bien constitué, et fondées sur des idéologies plus ou moins prégnantes). Le jeune architecte Robert Joly est donc confronté à une architecture qui peut être à la fois danoise et moderne, sans exclusive. Cette intégration des valeurs et des formes de la modernité se fait plutôt naturellement, dans la champ physique comme dans le champ intellectuel. Là encore, cette intégration réussie ne peut que capter l'attention d'un urbaniste de formation, attentif aux échelles collectives et sociales d'un projet.

Le paysage danois est lui-même résultat, création humaine de longue date. Son esthétique paraît « naturelle », mais il est travaillé par la présence humaine. Physiquement le territoire rural est maillé par un réseau de fermes, et il est nettement différencié du territoire urbain. Robert Joly a l'impression d'une « ville sans banlieue ». Très peuplé, le paysage ne paraît pourtant pas éparpillé, « atomisé » par la périurbanisation comme en France. L'architecture danoise est en partie fondée sur le paysage danois, qui a son tour présente des qualités de « jardin architecturé » : c'est finalement une certaine maîtrise de l'espace qui est mise en œuvre.

Ce modèle est rendu possible par la structure urbanistique danoise, qui est forte et organisée : les pouvoirs municipaux ont couramment des services d'urbanisme, organes que la France de la même époque est loin de posséder. C'est donc un modèle administratif, et plus profondément peut-être politique, économique et financier, qui permet cette maîtrise du territoire :

Le Danemark aussi est représentatif d'un équilibre entre pouvoir d'Etat et libéralisme économique. Cette circonstance s'ajoute aux dommages de guerre peu importants, à la tradition danoise du paysage humain, qui permettent combinées de comprendre l'émergence de cette modernité singulière.

Pour Robert Joly, c'est aussi l'exemple d'un urbanisme « net », aux limites urbaines et rurales clairement définies. Ce sont des valeurs « auzelliennes » auxquelles il est attaché. Dans la vision du jeune homme, il n'y a pas de banlieue danoise. D'autre part, le jeune homme a l'opportunité de rassembler une petite documentation technique et concrète sur les savoir-faire de l'urbanisme danois, grâce à un membre de sa famille qui pratique la langue. L'apport du pays n'est pas uniquement visuel : il est aussi intellectuel.

On retrouve dans l'œuvre bâtie et écrite ultérieures de Robert Joly des influences scandinaves, soit par le biais des théories de Robert Auzelle, soit par le choix personnel de Robert Joly. Cette orientation nordique est complétée et confirmée par d'autres influences, anglo-saxonnes cette fois. En effet, les architectes dits « brutalistes » commencent à se faire connaître à partir de 1954 (le collège d'Hunstanton des Smithson), et ils deviennent référence pour de nombreux jeunes professionnels, qui y voient un échappatoire au copisme corbuséen pratiqué parfois par la génération précédente.

Le parcours de Robert Joly se poursuit donc, enrichi par les études aux Beaux-Arts et par la découverte de l'architecture nordique, dans sa sensibilité paysagère. L'architecte passe le

concours des architectes des Bâtiments Civils et Palais Nationaux en 1959, ce qui ouvre une nouvelle ère.

2EME PARTIE. L'ARCHITECTE MODERNE DE
1958 A 1969 : LE RENOUVELLEMENT DES
METIERS ET DES THEORIES DE
L'ARCHITECTURE.

Robert Joly traverse onze années fructueuses de 1958 à 1969, durant lesquelles il s'essaye avec ses condisciples aux nouvelles pratiques de l'architecture. Il devient architecte des Bâtiments Civils et Palais Nationaux (BCPN) en 1959, ayant passé le concours qui lui donne un statut similaire à celui des ABF. Durant ce cycle de temps, il s'essaye à l'urbanisme, au territoire et à l'architecture. Les ZUP entre autres ouvrent des champs d'expérimentation urbanistique, ainsi que les contextes coloniaux ou postcoloniaux. L'urbaniste s'installe naturellement dans ces échelles dont certaines sont territoriales plus qu'urbaines. L'architecte, lui, fait ses preuves en construisant des équipements publics et des habitations. S'il revendique toujours la modernité, Robert Joly en altère les codes et l'acculture à des contextes ruraux ou urbains. C'est aussi la période des essais d'association professionnelle, du premier Groupement d'Architecte (GA) qui préfigure le GAA.

4. ROBERT JOLY ET LES NOUVEAUX ESPACES DE LA PRATIQUE : LA VILLE, LE TERRITOIRE ET LE PAYSAGE.

4.1. PRELUDES : DU GRAND TERRITOIRE AU BATI, 1958-1962.

En 1959, l'architecte passe le concours d'Architecte des Bâtiments Civils et Palais Nationaux (BCPN), et obtient la 3ème place. Ce choix est logique selon lui : devenir un homme de la chose publique, sans se spécialiser dans le patrimoine. Missionné à Aubusson, il reviendra ensuite à Paris quand il sera nommé architecte en chef. La fonction d'architecte BCPN, qui n'est plus attribuée à partir de 1991, est similaire à celle des Architectes des Bâtiments de France (ABF), mais dans un registre non patrimonial. Ces architectes doivent veiller sur les biens immobiliers de la République, à leur entretien comme à leur restauration, extension.²²⁸

Dans la continuité des enseignements en urbanisme et architecture, Robert Joly apprend sur le terrain sous la houlette de ses formateurs. Il travaille ainsi avec André Leconte sur le plan de

²²⁸ Pour une présentation des architectes BCPN, voir : de Lestang (Claude), *Notice historique sur le service des travaux des bâtiments civils et sur le conseil général des bâtiments de France : depuis la création de ces services en l'an IV (1795) jusqu'en 1945. Quatrième partie, 1896-1945*, Bâtiments de France, imprimerie nationale, 1945, pp. 31 et suivantes.

la nouvelle capitale de la Mauritanie et avec Robert Auzelle sur la zone A de la Défense. Avec Roger Faraut, la collaboration est plus longue et plus serrée, puisqu'elle débouche sur la reprise par le jeune architecte de l'ensemble de logements de Chatou.

4.1.1. Avec André Leconte, Nouakchott, nouvelle capitale de la Mauritanie, 1958-1962.

Les enjeux d'une nouvelle capitale : vers l'indépendance avec l'aide de la France.

Comme tant d'autres architectes de sa génération, Robert Joly est confronté à un travail d'urbanisation dans un contexte colonial, grâce à son ancien patron d'atelier. Pour certains, ce sont de véritables expériences urbanistiques et architecturales, comme en témoigne celle de Georges Candilis et Shadrach Woods²²⁹ dans le cadre de l'Atbat-Afrique en 1951 et 1952, sur les bases des travaux de Michel Ecochard²³⁰. Les architectes exercent ensuite à Casablanca jusqu'en 1954, date de leur retour en France et de l'ouverture de leur propre agence. Cette expérience africaine forge l'indépendance vis-à-vis du « maître » (Le Corbusier), qui devient évidente avec la proposition des grilles « d'habitat pour le plus grand nombre » exposés lors du CIAM 9 d'Aix en Provence par Candilis²³¹. L'éloignement géographique et la découverte d'autres réalités moins policées que les villes occidentales favorisent des lectures critiques, et des propositions qui ne sont plus tout à fait dans la doxa moderniste des fondateurs. Le débat

²²⁹ Georges Candilis (1913-1995) est un architecte français d'origine grecque. Il travaille dès 1946 chez Le Corbusier, en collaboration avec l'architecte américain Shadrach Woods (1923-1973), avec lequel il dirige l'Atbat Afrique (Atelier des bâtisseurs) à partir de 1951. Avec l'architecte yougoslave Alexis Josic (1921), ils s'associent en 1954, et nourrissent la réflexion sur l'habitat moderne et acculturé, notamment en Afrique. Leur place au sein du Team X les situe dans une modernité réinventée, dans laquelle les conditions particulière du lieu s'imposent aux qualités universelles de la modernité architecturale. *Dictionnaire des Architectes*, articles « Candilis » et « Woods », Editions Albin Michel, Encyclopaedia Universalis, Paris, 1999.

²³⁰ Michel Ecochard (1905-1985) est architecte et urbaniste. Il est responsable de 1946 à 1953 du plan d'urbanisme du Maroc. Il construit principalement en Afrique, mais est également l'auteur en France de la ZUP de Martigues (1962).

²³¹ Duport (Laurent), « Georges Candilis, du Nid d'Abeille à la Citadelle », Bonillo (Jean-Lucien), Massu (Claude) et Pinson (Daniel), *La Modernité critique, autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence-1953*, Editions Imbernon, Marseille 2006, pp. 169-179.

autour de l'habitat pour le plus grand nombre semble se déplacer vers la Méditerranée après 1953. Le Maroc en particulier témoigne « d'un véritable *modus operandi* pour la question du logement collectif »²³².

Dans le cas de Robert Joly, sans porter d'enjeux aussi décisifs que pour Candilis et Woods, l'expérience hors de l'Hexagone est intéressante et constructive. Elle permet au jeune urbaniste et architecte en formation de réfléchir à la conception et à la sérialité des maisons individuelles, et à leur potentiel urbain. La marge de liberté est étroite, puisque le jeune homme travaille sur un plan déjà tracé. Son rôle consiste à affiner ce plan resté très général, à dessiner le tissu urbain courant (celui qui n'est pas composé d'institutions et de monuments), et surtout à assurer le suivi de chantier sur place en remplaçant d'André Leconte.

En 1956, le gouverneur de la Mauritanie, A.J. Mouragues, décide d'implanter une nouvelle capitale administrative dans ce territoire alors français, mais dont la France prévoit et prépare l'indépendance. Ethniquement et culturellement, la Mauritanie est une création comme le souligne Jean-Robert Pitte, auteur de la première étude sur la ville :

La Mauritanie était en effet un territoire partagé entre deux tiers de « Maures blancs », nomades arabes ou berbères, et un tiers de « Maures noirs » sédentaires. C'est un pays métissé entre le Magreb et l'Afrique Noire.²³³

Les enjeux d'unification sont donc très grands, en même temps que les enjeux postcoloniaux. Le site est un ancien ksar, ou fort militaire, au bord du fleuve Sénégal (le symbole du pays) et de l'océan. Deux architectes sont sollicités pour dresser des plans, mais c'est le cabinet d'André Leconte qui est choisi en dernier ressort en 1958. Le projet a des impératifs de temps très courts : la nouvelle capitale doit sortir de terre le plus vite possible, et Leconte se fonde sur les plans préalables pour dessiner le sien.

Le zonage comme outil urbanistique : la grille urbaine de la ville ordinaire et la composition monumentale de la ville du pouvoir.

²³² Capannini (Letizia), « Habitat collectif méditerranéen et dynamique des espaces ouverts », dans *Le logement et l'habitat comme objet de recherche*, Actes de la Journée d'étude Jeunes chercheurs 20 mai 2005.

²³³ Pitte (Jean-Robert), *Nouakchott capitale de la Mauritanie*, Publications du Département de Géographie de l'Université de Paris-Sorbonne n°5, Paris, 1977, p. 15

André Leconte fait appel à Robert Joly pour l'assister, relation naturelle entre un « patron d'atelier » et un élève déjà expérimenté. L'architecte parisien mène en effet beaucoup de projets, en plus de l'enseignement aux Beaux-Arts. Si Leconte trace le plan directeur global et se réserve le droit de le réviser, Robert Joly, « nègre » sur ce projet, le mène à bien sur le terrain, et est le référent du chantier ²³⁴.

Nouakchott est en partie une ville de colonisation au sens strict, c'est-à-dire une ville nouvelle développée pour l'implantation de colons, habitants allogènes venant exploiter un territoire et s'organisant en communauté. C'est en tous cas une ville conquise sur le désert et développée selon des caractéristiques européennes traditionnelles et modernistes.

Le plan définitif est arrêté en 1959. Une grande voie est-ouest sépare la ville indigène au sud (la medina) des quartiers administratifs et résidentiels au nord. Cette route en forme de S est elle-même traversée perpendiculairement par un axe monumental sur lequel se trouvent les principaux équipements de la ville : administratifs, militaires, commerciaux et culturels. Le réseau viaire secondaire est orthogonal par rapport à ces deux axes. Il découpe des ilots rectangulaires relativement réguliers. Un boulevard périphérique continu ceint le tracé de la ville, rocade de contournement en même temps que desserte externe.

Le plan présente un zonage typique des pratiques urbanistiques contemporaines. C'est en effet le début de « l'urbanisme de zoning », ou du moins d'une certaine compréhension du zonage dans l'urbanisme à cette époque :

La démarche fonctionnaliste telle qu'elle est comprise dans les années 50 conduit à une application du principe du zoning plus systématique et plus rigoureuse. Le découpage en zones de l'espace à urbaniser correspond à un découpage du programme général de l'aménagement en fonctions. Le zoning devient une méthodologie de projet [...] ²³⁵

Nouakchott présente ce zonage ²³⁶ fonctionnel d'autant plus qu'il y a la séparation entre ville administrative et française et ville indigène : la medina à l'usage des Mauritaniens. Les deux villes partagent l'axe monumental qui les relie, même s'il est différencié dans ses fonctions.

²³⁴ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

²³⁵ Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 1, La culture architecturale*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p. 199.

²³⁶ Nous préférons le mot français à l'anglais, car nous n'avons pas noté de nuances spécifiques à ce dernier, sauf erreur.

Le réseau viaire s'adapte aux équipements pour les mettre en valeur quand ils sont monumentaux ; et déploie une trame régulière dans les quartiers plus banals. Le boulevard périphérique clôt et unit ces quatre zones : le quartier des équipements publics le long de l'axe dans la ville administrative, le quartier résidentiel de cette même ville, le quartier des équipements le long de l'axe monumental dans la ville indigène, le quartier résidentiel (la medina proprement dite) dans cette ville.

Le plan d'urbanisme de Nouakchott est donc moderniste dans l'usage d'un zonage au service de la séparation des fonctions et des populations. Malgré l'usage traditionnel du parcellaire loti et de l'ilot continûment bâti, le plan de la ville ordinaire de Nouakchott évoque plutôt le principe des grilles d'urbanisation nord-américaines que le Paris haussmannien. Le quadrillage régulier instaure en effet un rapport ordonnateur, autoritaire et abstrait au site. Comme le rappelle Catherine Maumi, spécialiste de la question, « le quadrillage s'était effectivement révélé être un excellent outil de colonisation »²³⁷ dans le cas de l'Amérique du nord. Dans le cas de Nouakchott, à une moindre échelle, la ville ordinaire, c'est-à-dire celle des habitants et équipements de proximité, est fondée sur cette grille régulière. Par contraste, la ville monumentale et institutionnelle est faite d'institutions qui sont exceptions et symboles. Dans ce cas, ce sont plutôt des références monumentales modernes qui sont opérantes : le plan d'urbanisme de Chandigarh de Le Corbusier ou celui de Brasilia de Lucio Costa et Oscar Niemeyer, par exemple. Dans tous les cas, l'architecte-urbaniste est porteur d'espairs sociaux et politiques, charge à lui d'incarner dans le bâti les nouvelles valeurs des Etats post-coloniaux. Curtis le résume dans le cas des Etats latino-américains : l'architecture doit « symboliser le progrès et célébrer les mythes nationaux »²³⁸.

Le plan de Nouakchott, dans une moindre mesure que les ambitions de Brasilia, reste le plan d'une capitale d'un nouveau pays à construire quasiment *ex nihilo*. La ville doit être moderne, mais aussi présenter un caractère mauritanien, pour ce que cela peut signifier pour un pays qui est issu d'une volonté française et d'un découpage arbitraire.

²³⁷ Maumi (Catherine), *Grille, ville et territoire, aux Etats-Unis : un quadrillage de l'espace pour une pensée spécifique de la ville et de son territoire*, (Thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris), 1997, page consultée le 23 octobre 2008 <<<http://www.archi.fr/RECHERCHE/theses/maumi.htm>>>.

²³⁸ Curtis (William), *L'architecture moderne depuis 1900*, Editions Phaidon, Paris, 2004, p. 500.

Ce qui rapproche cependant ces réalisations sont les principes de composition en partie communs, davantage que des formalisations très différentes. Dans tous les cas, un axe majeur est le support des équipements de pouvoir ou de prestige, complété par des quartiers qui accompagnent sur un mode mineur les « palais ». Faut-il y voir l'héritage de l'art urbain pratiqué au 19^{ème} siècle dans des pays de colonisation, ou bien l'empreinte moderne du zonage ?

Ce sont des villes très hiérarchisées, pour des raisons de ségrégations raciales comme à Nouakchott ou sociales, comme à Brasilia.²³⁹ Les équipements, « palais » modernes et démocratiques désormais, sont mis en valeur par une implantation urbaine moderne. Ils sont souvent positionnés au milieu de leur parcelle, avec de très grands parvis. Les voies les plus importantes sont mises en valeur avec du mobilier urbain et de la végétation. Des places ponctuent l'ensemble. Le plan de ces villes représentent parfois littéralement les institutions qu'elles abritent : ainsi de Chandigarh dont le « Capitole était un diagramme de la hiérarchie des institutions.»²⁴⁰ Nouakchott présente avec ses quatre zones une mise en espace des principes sociaux de la Mauritanie des années 1950 telle qu'elle est construite par les administrateurs français. La représentation symbolique du pouvoir se fait sur l'axe monumental contrôlé et fermé par le palais du gouverneur, axe le long duquel les institutions administratives, commerciales et universitaires s'alignent dans la partie française, puis les commerces dans la medina. Mais la ville n'est pas composée que de symbole : Leconte et Robert Joly lui donnent une identité à travers un tissu urbain courant, qui est celui de l'habitat.

Construire la ville avec une architecture sérielle : de l'habitat à l'urbanité.

La ville ordinaire est composée d'un damier d'ilots à remplir. Le rapport à la parcelle doit satisfaire à la continuité urbaine recherchée en même temps qu'aux réalités du terrain. Celles-ci sont d'ordres climatiques, sociologiques, économiques et techniques. Pour produire rapidement cette, ou plutôt ces quartiers de ville, l'architecture doit être sérielle. Le logement est envisagé en termes de logements individuels, plutôt que de collectifs. Est-ce parce que la

²³⁹ Curtis rappelle d'ailleurs que l'élite gouvernementale faisait la navette en avion entre Brasilia et des endroits plus agréables, tandis que les pauvres demeuraient captifs de la ville.

²⁴⁰ Curtis (William), *L'architecture moderne depuis 1900*, Editions Phaidon, Paris, 2004, p. 428.

population de la Mauritanie est en partie nomade, et que la maison individuelle peut mieux évoquer la tente que les appartements ?

Le pays ne bénéficie pas des filières du bâtiment industrialisé de la France. Les architectes s'appuient alors sur les savoir-faire locaux, adaptés aux conditions climatiques, géographiques et culturelles. De ces rencontres émergent parfois des architectures de grande qualité, comme celle de Fernand Pouillon²⁴¹ et Roland Simounet²⁴² en Algérie.

Il y a une ressemblance certaine entre les logements de Nouakchott et ceux de Michel Ecochard à Casablanca. Dans le Quartier des Carrières centrales, un ancien bidonville, l'architecte-urbaniste dispose des habitations sur cour dans une trame carrée de huit mètres par huit mètres. Chaque « unité de voisinage » compte mille-huit-cent logements et est composée en majorité de logement individuel de plain-pied. Le concept corbuséen d'unité d'habitation est transformé par la distribution des cellules d'habitation en une « nappe horizontale »²⁴³.

A Nouakchott, il n'y a pas d'habitat collectif vertical qui vienne scander l'habitat individuel. Trois types de logement forment la matière de la ville, le tissu architectural quotidien, principalement localisé dans la zone sud-ouest de la ville la majeure partie de la medina. Sur cette trame orthogonale et relativement régulière viennent s'installer les équipements ordinaires que sont écoles et commerces. A l'échelle de la ville, les équipements « exceptionnels » complètent et définissent les quartiers (l'axe monumental avec les institutions, les commerces).

Au même moment, dans le même pays, à cinq-cent kilomètres plus au nord sur le littoral Atlantique, l'équipe de Guy Lagneau, André Weill et Jean Dimitrijevic construit une ville

²⁴¹ Joseph Abram écrit sur l'opération Climat de France construite par Pouillon à Alger entre 1954 et 1957 que ce « monument habité » présente une « beauté archaïque » et une « dualité entre monumental et quotidien ». D'autre part, il rappelle que cette ensemble de 6000 logements préfigure les opérations parisiennes ultérieures. Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 130.

²⁴² Roland Simounet (1927-1996) s'investit dans l'étude d'un bidonville pour le CIAM 9 d'Aix en Provence en 1953. Il construit de nombreuses opérations de logement en Algérie, son pays natal, dont le plus connu des historien est Djenan El-Hassan (1956-1965). William Curtis y voit un mélange entre le vernaculaire local et les projets Roq et Rob de Le Corbusier. Curtis (William), *L'architecture moderne depuis 1900*, Editions Phaidon, Paris, 2004, p. 474.

²⁴³ Lucan (Jacques), *Architecture en France (1940-2000) histoire et théories*, Editions le Moniteur, Paris, 2001, p. 139.

nouvelle. L'agence ATEA (Atelier d'études architecturales) réalise avec la SETAP (Société pour l'étude technique d'aménagements planifiés) une cité minière pour les employés de la société Miferma (Société Anonyme des mines de fer de Mauritanie). Construite pour cinq-mille habitants en prévision d'une population totale de trente-cinq-mille, la ville est constituée de combinaison de maison individuelle. Chaque maison est sur cour, et protégée du vent par un mur continu. Les logements sont hiérarchisés selon trois catégories socioprofessionnelles : ingénieurs, agents de maîtrise et ouvriers. Ils sont regroupés entre eux sous forme de groupements autour d'une petite place.²⁴⁴ La cité produite est très moderne, quasi abstraite vue de l'extérieur à cause des murs blancs, des volumes simples et des détails techniques rationnels et industrialisés²⁴⁵. Selon Joseph Abram :

Cansado est née d'une authentique pensée urbaine qui articule de manière hiérarchique les espaces publics (rues, ruelles, places) fabriqués par l'agencement rigoureux des typologies de logements (maisons, petits collectifs) et des équipements. Cette ville nouvelle [...] illustre un des thèmes privilégiés du mouvement moderne : la continuité entre architecture, urbanisme et aménagement du territoire.²⁴⁶

Les entretiens avec Robert Joly ne rendent pas compte de cette conjonction, mais il paraît peu vraisemblable de supposer que Leconte et son étudiant aient pu l'ignorer. Il est difficile de prouver une influence, mais il y a une certaine similitude dans les choix effectués, qui renvoient aux réalisations d'Ecochard.

L'habitat en nappe horizontale est préféré. La ville se crée par la juxtaposition ou la combinatoire de l'habitat individuel, sous forme de maison. Inspirées par le type vernaculaire et contraintes par un climat venteux, les maisons s'enferment dans des enclos et vivent sur leur patio et cour intérieurs. A Robert Joly est dévolu le travail sur l'habitat et les écoles.

Il crée les typologies de trois maisons individuelles de différentes tailles, et leur combinatoire possible et optimale. Les maisons sont dessinées dans leur rapport à leur parcelle, puis dans

²⁴⁴ Culot (Maurice) et Thiveaud (Jean-Marie), *Architectures Françaises Outre mer*, Editions Mardaga, Collection Villes, Liège, 1992, pp. 366-373.

²⁴⁵ Popot (Sophie), « Cité de Cansado : ville ouvrière ou station balnéaire, une ville nouvelle des années 60 en Mauritanie : un aspect de l'urbanisme français Outre-Mer », mémoire de fin d'étude sous la direction de Laurent Beaudouin, Paris, Ecole d'architecture de Paris-Belleville, 2000.

²⁴⁶ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 278.

un ensemble homogène qui peut être un îlot, enfin à l'échelle d'un petit quartier d'habitation qui mêle les trois types. La principale caractéristique est de maintenir une continuité visuelle avec de longs murs. Ces derniers sont des murs de construction ou de clôture. Les îlots sont ainsi dessinés et fermés avec ces murs souvent aveugles, dont le rythme est rompu par les entrées des logements ou des écoles. Les logements sont introvertis : tournés vers des cours et des patios pour créer l'ombre et conserver la fraîcheur.

C'est vrai, oui [que ce n'est pas sans lien avec les oeuvres de Pouillon en Afrique]. Il y a quelque chose de ça, sans doute, parce que là c'était du simplissime. Vous avez de grands murs, de grands trous, des poutres filantes, comme ça des choses très très simples.²⁴⁷

Robert Joly dessine aussi une école primaire aux plans simples et bien conçus. Les quatre salles de cours contigües sont desservies par une galerie couverte, protégée et aérée par des moucharabiehs en briques au sud. Les fenêtres de la façade nord, sur les salles de classe, occupent toute la trame. L'entrée et les services donnent une terminaison plus fermée au bâtiment. Tout est réalisé avec des matériaux du pays, brique principalement, et avec des savoir-faire locaux : entre autres les moucharabiehs, et la disposition des murs d'enceinte et des patios pour créer de l'ombre et de l'intimité.

Pour Robert Joly, c'est l'occasion d'être confronté à des conditions constructives et économiques assez serrées. Il en résulte un plan de ville déjà apparenté au zonage urbanistique, et une architecture qui est un mélange entre les caractéristiques locales arabisantes (les matériaux, les mises en œuvre et les formes) et le modernisme des années 1950 (le zonage strict, la sérialité de l'architecture, son caractère abstrait).

C'est aussi l'occasion d'expérimenter l'habitat sous une typologie de maison à cour et à patio. Cet essai de dimensionnement, de proportion évoluera en des recherches ultérieures sur cette typologie, dont Robert Joly pensait qu'elle pouvait être urbaine.

4.1.2. Avec Robert Auzelle, La Défense, la nouvelle expérience française, 1959-1962.

La Défense en 1958 : urbaniser un quartier exceptionnel autour d'une architecture exceptionnelle.

²⁴⁷ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 30 novembre 2007.

Robert Joly participe grâce à Robert Auzelle à un chantier emblématique de la modernité des années 1950 : la Défense. Le quartier a une vocation de cité d'affaire internationale, c'est l'un des grands projets urbains des années 1950 et 1960. Le site est partagé entre Paris, Nanterre, Puteaux et Courbevoie, dans le prolongement de l'axe historique des Tuileries et des Champs Elysées, et a déjà fait l'objet de nombreux projets avant guerre. L'essor économique et urbanistique d'après-guerre relance les projets sur cet endroit stratégique, proche du centre parisien sans en subir les inconvénients.

Dans la même période, la législation dans le domaine du logement s'infléchit vers des orientations plus urbaines. La loi du 7 août 1957, dite « loi cadre », fixe des objectifs et des ambitions nouveaux à la construction de logements :

La priorité reste la construction de logements, mais au lieu de faire porter l'effort sur la construction proprement dite ou sur l'appareil de production de bâtiment, la nouvelle politique vise à permettre la réalisation de grands programmes d'habitation. L'organisation de la construction ne peut être dissociée de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.²⁴⁸

La construction de logement reste la priorité à la fin des années 1950, mais le recul est désormais suffisant pour la doter d'ambitions urbanistiques. La loi impose aussi l'instauration de plans d'urbanisme directeurs, précurseurs des zones à urbaniser en priorité (ZUP) légiférées en 1958. Après l'urgence de la reconstruction, la volonté est donc à une meilleure maîtrise de la construction, surtout envisagée dans ses conséquences urbaines et territoriales. L'aménagement de la Défense est une vitrine de la conquête de ces nouvelles échelles en même temps que de la modernité : un élargissement de la pratique noté par certains historiens comme constituant de la modernité au sens large.²⁴⁹ Cependant, face à un projet si inhabituel

²⁴⁸ Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 3 La commande en architecture*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1993, p. 154.

²⁴⁹ Ces questions sont en suspens depuis le 18^{ème}, selon l'analyse de J.P. Epron, et elles prennent leur essor notamment législatif à partir de la reconstruction. La modernité entendue comme la maîtrise de l'objet architectural, conquis au 18^{ème}, s'étend naturellement et progressivement à de nouveaux objets, parmi lesquels la ville et le territoire.

de par sa taille, son programme et ses enjeux, les structures administratives et financières sont très progressivement mises en place.²⁵⁰

L'architecture précède l'urbanisme dans les faits. Le chantier du Centre des nouvelles industries et technologies (CNIT) s'achève en 1958, alors que les plans d'urbanisme sont au stade d'étude. Le bâtiment à l'architecture novatrice et moderne devient rapidement un symbole, un signe. Il représente pour le monde du bâtiment la collaboration fructueuse entre architecte et ingénieur dans les années 1950²⁵¹. L'architecture est porteuse de valeurs positives, optimistes et valorisantes pour la France. La technique est au service d'un succès, un bâtiment représentatif de « la modernité triomphante » décrite par Joseph Abram²⁵². Le CNIT est vu comme un aboutissement de la modernité.

L'échelle urbanistique, elle, est moins maîtrisable. Après différents avatars, l'Etablissement public d'aménagement de la Défense (EPAD) est constitué le 9 septembre 1958, avec André Prothin à sa tête. Robert Auzelle fait partie avec Paul Herbé du groupe d'étude formé par Claude-Hugues Boistière, alors directeur de l'urbanisme.

Ce groupe établit le programme de la gigantesque « cité d'affaires » sur un terrain de 760 hectares (800 000 m² de bureaux, 50 000m² de commerces, 5 000 logements). La surface des bureaux sera doublée. La Défense est le premier quartier d'affaire français à s'étendre sur une telle ampleur et à développer un programme aussi ambitieux, de ce fait, c'est une occasion unique d'opérer pour les urbanistes.

La Zone A de la Défense, un laboratoire architectural et urbain sur dalle.

La première zone concernée, encore nommée « zone I » ou plus souvent « Zone A » compte 160 ha (sur 760 ha). Elle complète les trois autres zones : le parc, les relogements et les logements antérieurs. Aujourd'hui, l'ancienne zone A est assimilée à « la Défense ». Un plan

²⁵⁰ Pour une histoire de la Défense et de l'EPAD, V. Lefebvre a soutenu en 2000 une thèse sur la modernisation de Paris, publiée aujourd'hui : Lefebvre (Virginie), *Paris-Ville moderne, Maine Montparnasse et la Défense 1950-1975*, Editions Norma, 2003.

²⁵¹ Les architectes du CNIT sont Robert Camelot, Jean de Mailly et Bernard Zehrfuss, les ingénieurs Nicolas Esquillan pour le béton et Jean Prouvé pour les façades.

²⁵² Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 158.

est formalisé en 1964, qui est l'aboutissement du travail du groupe depuis 1958. Robert Joly quitte le groupe en 1962.

Le projet de la zone A de 1958 à 1969, que nous nommerons projet de 1964 ou plan de 1964, illustre selon Virginie Lefebvre un certain « mythe du consensus social »²⁵³. Son arrêt en 1969 signale la fin de ce mythe, paradoxalement mis à mal par les idées véhiculées par mai 68. Ce mythe est soutenu par un urbanisme autoritaire, centralisateur et étatique (sur seize décideurs, dix sont favorables ou appartiennent au Ministère de l'Équipement). La dalle et la composition urbaine en sont les instruments. La création de la dalle égalise littéralement le terrain, en en faisant un support plan de quarante hectares légèrement incliné vers la Seine. Sa surface devient le socle unique de tous les bâtiments et l'espace public dédié aux piétons, tandis que ses étages souterrains d'usage collectif peuvent rassembler les autres voiries et les flux techniques, des programmes publics ou commerciaux. La dalle crée une condition inédite : « le projet territorial », toujours selon l'interprétation de Virginie Lefebvre, indépendamment des immeubles qui le composent.

Le plan de 1964 est dessiné sur ce « territoire », dont le paradoxe est d'être une dalle homogène d'essence a-territoriale. Le sol est en effet nivelé, pour ne pas dire nié, les constructions « parasites » antérieures sont expropriées et démolies : les caractéristiques propres au site sont réduites au minimum. Le parvis, ou l'esplanade est le nouveau territoire artificiel de la Défense. L'EPAD est chargé des infrastructures, et délègue aux constructeurs les superstructures. Mais les formes de ces dernières sont très largement imposées dans le plan de 1958. Le but est de composer un quartier homogène, mais qui n'utilise cependant pas du zonage. Les fonctions et classes sociales sont mélangées dans les mêmes immeubles. Les formes sont simples, répétitives et sérielles, mais les fonctions sont complexes : à partir de 1969, le changement de directeur de l'EPAD inverse ces tendances.

Dans les années 1960, le projet urbain est plutôt classique, réglé dans sa composition comme dans ses gabarits. La hauteur maximale des tours est de cent-quinze mètres à partir de la dalle. La cohérence de la composition et le contrôle de l'espace public guident les prescriptions. L'architecture est strictement encadrée, elle est au service de l'urbanisme, les constructeurs intéressés doivent donc investir des volumes parallélépipédiques ou quadrangulaires normalisés, avec peu de marges de modifications.

²⁵³ Lefebvre (Virginie), *Paris-Ville moderne, Maine Montparnasse et la Défense 1950-1975*, Editions Norma, 2003, p. 175.

Le directeur de la revue L'architecture d'aujourd'hui, André Bloc²⁵⁴, souligne la rigueur du plan :

[...] à la Défense, les volumes sont massifs et peu espacés compte tenu de leurs dimensions. Cette forte concentration de bâtiments à une échelle inhabituelle va compter beaucoup dans l'espace. Elle exige une certaine discipline architecturale.²⁵⁵

Le mot « discipline » n'est pas utilisé par hasard : le projet de 1964 est très composé sur le grand axe, et surtout convoque des solutions « classiques » : le choix de la régularité du bâti, du rythme et des proportions, le choix de figures identifiables comme composantes de l'espace urbain. Les préoccupations d'Auzelle de constituer un espace urbain lisible et hiérarchisé se retrouvent, ainsi qu'une certaine retenue qui est sa note, un ton « moyen et mesuré », selon les termes employés par Bruno Vayssière à propos de l'urbaniste.²⁵⁶ L'axe historique est continué par un pont sur la Seine, qui ouvre une perspective sur le paysage lointain. Un ensemble de trois hautes tours (plus de deux-cent mètres) ponctue cette échappée, au sud du CNIT, de l'autre côté de l'axe. Ce sont les plus hautes du projet, et elles ont le même rôle symbolique que le CNIT. Leur architecture est exceptionnelle, et n'obéit pas aux prescriptions urbanistiques communes.

Robert Joly et les « Palais royaux » : l'objet architectural à vocation urbanistique.

Robert Joly travaille de 1959 à 1962 dans l'équipe de Robert Auzelle et Paul Herbé sur la zone A de la Défense, encore appelée la « Tête de la Défense ». Il est mentionné comme « architecte-urbaniste » dans la presse spécialisée²⁵⁷.

²⁵⁴ André Bloc (1896-1966), en plus d'être un architecte, sculpteur et peintre est le fondateur en 1930 de la revue L'Architecture d'Aujourd'hui. Cette revue est connue pour son ouverture sur quasiment toutes les tendances de l'architecture, y compris et surtout les avant-gardes et le modernisme.

²⁵⁵ *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 118, décembre 1964-février 1965, p. 15.

²⁵⁶ Le propos s'applique plus précisément aux logements de Clamart d'après-guerre d'Auzelle, mais les qualificatifs sont applicables à la majorité de son œuvre. Vayssière (Bruno), *Reconstruction, déconstruction, le hard french de l'architecture*, Editions Picard, Ville & sociétés, 1988, p. 207.

²⁵⁷ *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 97, septembre 1961, p. 16 à 22 : « Pour ces deux plans, même équipe : Paul Herbé, architecte-conseil ; R. Auzelle, urbaniste-conseil ; Camelot, de Mailly et Zehrfuss, architectes chefs de

Le quartier ne sera pas entièrement réalisé dans cette version de projet, mais de façon plus libre et plus libérale aussi dans les gabarits (dont les limites ne cesseront de reculer) et dans les formes architecturales : il se fera davantage comme un « petit Manhattan »²⁵⁸ que comme un morceau d'urbanisme conduit par un règlement précis de type Hausmann. Dans le projet de 1964, le plan masse impose vingt-quatre tours dont le volume est défini (42m x 24m et 115 m de haut). Quelques immeubles de forme parallélépipédiques mais de dimensions différentes (mais toujours dans la limite de hauteur de cent-quinze mètres maximum) dessinent la hauteur de la silhouette urbaine. Des immeubles plus bas complètent le paysage. Robert Joly travaille tout particulièrement sur des bâtiments de logement collectif quadrangulaires, des îlots fermés, de type « palais royal » :

Le plan-masse de la Défense, auquel j'ai participé très activement. [...] l'habitat est entièrement composé du « Palais Royal », et les îlots extérieurs aussi ; [...]. Sur une vue d'ensemble, on s'aperçoit que toutes les tours sont arasées au même plafond.²⁵⁹

Cette expérience est très importante pour le jeune architecte : l'emploi de ce type particulier d'immeuble le marque durablement, pour les rapports qu'il permet entre ville et architecture, entre ville et jardin²⁶⁰. Ils sont appelés « palais royaux », ou « quadrangles », ou encore « immeubles à patios ». Le type d'immeuble pose plusieurs questions : la maîtrise du sol et des ouvertures et fermetures de l'espace ; les dimensions et proportions des bâtiments et leurs interrelations ; et la maîtrise de la silhouette urbaine générale.

Ces « palais royaux » sont des objets ambigus : ils font référence au Palais Royal originel, ensemble monumental du 18^{ème} siècle dans le 1^{er} arrondissement de Paris. La leçon retenue est la suivante : l'architecture ordonnancée et unitaire a la capacité théorique de créer un morceau de ville autour d'une intériorité préservée. La différence avec les places classiques de type Place de Vosges réside sans doute dans les rapports entre intériorité et extériorité :

groupe. Division des études de l'Etablissement Public : CL. Boistière, chef de division ; Alsina, Collette, Joly et Porteu, architectes urbanistes. »

²⁵⁸ Selon l'expression, péjorative dans ce cas, de Robert Joly. Comme Robert Auzelle, il prône pour la Défense un strict rationalisme qui s'exprimerait surtout par le contrôle des gabarits et hauteurs de tours. La dérégulation des formes et hauteur lui a paru une régression urbanistique.

²⁵⁹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 30 novembre 2007..

²⁶⁰ C'est une amorce dont il fera usage dans beaucoup d'autres projets urbains, notamment les ZUP des années 1960.

l'extérieur est résolument urbain, tandis que l'espace en creux est plus privatif et piéton. Supposant de fortes contraintes du maître d'ouvrage, les palais royaux posés sur la dalle de la Défense deviennent autres. Ils définissent les cheminements piétons (les rues disparaissent, thème mythique du modernisme) et les cours intérieures sont traitées en jardin (autre thème mythique du modernisme : le bâtiment isolé sur un sol végétalisé).

Poreuse et perchée sur pilotis, la figure fermée du palais est très hiérarchisée : les façades extérieures sont l'interface urbaine et territoriale ; les façades internes sont ouvertes sur un paysage intérieur autonome créé par le bâtiment. La hauteur reste moyenne : quatre étages. Cette typologie a des proportions inspirées de recherches de dimensionnement anglo-saxonnes :

Les distances [des « palais royaux »] n'étaient pas dues au hasard, mais étaient faites sur le canevas d'un psychologue anglais, qui avait défini les distances de vues.

[...] une fois qu'on avait défini la distance, on mettait la hauteur qu'elle permettait, point.²⁶¹

Les mesures se veulent scientifiquement définies par le regard et par ce que la distance permet de voir ou non : elles correspondent aux rapports de façade à façade, soit dans le même bâtiment (quand la typologie est fermée sur une cour ou présente des ailes en vis-à-vis) soit avec d'autres bâtiments (sur la même parcelle ou de l'autre côté d'une voie). Elles ont été utilisées en tant que repère et non qu'absolu par l'équipe des urbanistes et Robert Joly, de manière expérimentale.

Elles sont au nombre de trois : la première est celle de quinze mètres, « une distance de promiscuité [...] qui peut être gênante »²⁶² selon Robert Joly. C'est la largeur d'une petite rue parisienne, par exemple, avec des vis-à-vis marqués par rapport aux normes de l'usage occidental. Ce peut être celle entre deux immeubles bas de la même opération.

La seconde est de trente mètres, « la distance d'indifférence », toujours selon la traduction personnelle de Robert Joly. Elle permet de voir l'autre, ne force pas à établir un contact plus intime sans en exclure la possibilité. La troisième est de soixante mètres, la « vanishing distance », mot que n'a pu traduire Robert Joly à l'époque. C'est une « distance

²⁶¹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

²⁶² Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

d'évanouissement » qui fait voir les autres comme des silhouettes : d'où le terme « vanishing » : le contact s'évapore à cause ou grâce à la distance, qui est aussi phonique : la voix d'une personne à soixante mètres est inintelligible, si ce n'est inaudible.

Les bâtiments de La Défense sont parfois posés sur un socle, plus large et potentiellement ouvert sur la rue, qui liaisonne avec les espaces publics, mais ils fonctionnent avec une certaine autonomie. Pourtant, et c'est une autre thématique du projet, ils n'ont de sens que pris dans leur ensemble. De part et d'autre de l'axe principal, il y en a sept en vis-à-vis, qui donnent une échelle plus basse au quartier, les immeubles de plus grande hauteur étant situés derrière. Trois autres groupes regroupant chacun trois modèles plus vastes sont répartis de part et d'autre du début et de la fin du quartier.

Ces objets étranges, tirés du classicisme et réappropriés par les modernes, sont chargés d'intentions urbanistiques. Avec les tours, ils ont à charge de créer une ville, certes moderne formellement, piétonne et sur sol artificiel, mais présentant un caractère urbain cependant. Ce sont donc aussi et avant tout des outils urbanistiques, du moins selon Robert Auzelle. L'architecture est fonction de l'urbanisme. Les « palais royaux » combinés aux tours sont investis de la mission de créer l'espace public (de caractère moderniste) et de définir le grand paysage (avec une silhouette urbaine rigoureusement contrôlée).

Le projet de la Défense marque le travail de Robert Joly : le plan de 1964 est de toute évidence influencé par Robert Auzelle. L'architecture est au service de l'espace public, et de ce fait est très encadrée par l'urbanisme réglementaire, jusque dans la définition de ses formes. Pour Robert Joly, les apprentissages sont multiples. Parmi eux, la notion de « plafond urbain », c'est-à-dire le fait de fixer une hauteur homogène et définir ainsi le grand paysage ; le travail méticuleux des dimensionnements de l'architecture dans une intention urbanistique ; les rapports entre privé et public, la dalle et ses implications urbaines et territoriales.

Nouakchott avait permis l'apprentissage du terrain avec un suivi de chantier quasiment indépendant, le travail sur la typologie de l'appartement et ses combinaisons en quartier de lotissements ou en immeubles collectifs. Dans le contexte très nouveau et moderniste de la Défense, Robert Joly travaille également comme collaborateur et développeur de projet. Les immeubles de type « palais royal » le marquent alors, pour leur capacité d'objet architectural à produire des espaces urbains. Il réutilise ces formes en les modifiant (parfois radicalement) dans les projets de ZUP entrepris en groupe. En attendant, l'apprentissage prend aussi la forme moins spectaculaire mais peut-être plus durable d'un emploi de plus en plus régulier en agence : celle de Roger Faraut.

4.1.3. Roger Faraut, la « modernité tranquille » dans le paysage.

Une synthèse rationaliste de la modernité et de la tradition.

Robert Auzelle a introduit Robert Joly dans le monde de l'urbanisme, puis l'a orienté vers celui de l'architecture via les Beaux-Arts. Il l'a fait connaître à Roger Millet, urbaniste-conseil de l'Etat, ainsi qu'à André Leconte. C'est le personnage pivot autour desquels s'articulent les connexions des réseaux de Robert Joly. Ce rôle d'introducteur se trouve confirmé par une nouvelle mise en relation entre le jeune homme (à l'époque encore aux Beaux-Arts) et un architecte, Roger Faraut. Cette rencontre est importante et marquante durablement pour Robert Joly : le contact avec l'homme est chaleureux, et l'influence de l'architecte déterminante.

Il existe peu d'écrits sur Roger Faraut²⁶³, mais son influence est décisive pour comprendre le parcours de Robert Joly. Cette partie s'attache à explorer ce qui, dans son œuvre, peut répondre à celle de Robert Joly. Nous nous appuyons donc, faute de sources, sur l'analyse de certaines œuvres elles-mêmes et sur les souvenirs de Robert Joly. Il s'agit après tout de retrouver les qualités qui ont façonnées le jeune professionnel des années 1950 et 1960.

Né en 1905, Roger Faraut²⁶⁴ est diplômé des Beaux-Arts, section architecture en 1932. Il mène beaucoup de projets à échelle urbaine pendant et après la guerre. Il dirige la reconstruction de Senlis à partir de 1941 et devient surtout architecte en chef de la reconstruction en Eure-et-Loire de 1946 à 1954, puis il y reste comme architecte-conseil jusqu'en 1958.²⁶⁵

Dans le cadre de ce poste, il effectue la rénovation urbaine de la ville basse de Chartres. Il collabore avec Auzelle sur une cité de relogement à Troyes (de 1951 à 1954), puis dirige une

²⁶³ Actuellement, sauf erreur, il existe un mémoire de maîtrise sur l'architecte : Décendit (Mathilde). « Roger Faraut (1904-1978) », Tours: Université François Rabelais, 2003 (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art). Roger Faraut est cité dans des ouvrages généraux sur la période, surtout dans les ouvrages sur l'architecture religieuse catholique.

²⁶⁴ Les informations biographique sur le parcours de Roger Faraut sont tirées de la notice du site de l'Institut Français d'Architecture (IFA), Fonds Faraut, Roger (1905-1978)_ 297 AA.htm ; consulté le 23 septembre 2009.

²⁶⁵ Le fonds d'archives Roger Faraut est disponible et consultable aux archives d'architecture du XXème, à Paris.

ZUP au Mans en 1961. C'est donc un professionnel familier des questions urbaines, de la génération de la reconstruction, et qui porte une grande attention aux sites sur lesquels il intervient avec une évidente retenue. Son lien professionnel avec Auzelle le connecte aussi avec le monde de l'urbanisme de l'IUUP, avec lequel il partage des préoccupations paysagères même s'il est premièrement architecte.

Roger Faraut recherche dans ses reconstructions et ses bâtiments une touche volontairement discrète, presque effacée. Les trois églises construites en région parisienne ont des volumétries simples et rationnelles. La collaboration avec Jean Prouvé s'établit plusieurs fois autour de toitures d'églises. La place de la technique est particulière chez Faraut, car elle n'est pas cristallisée sur un choix de formes : si une forme traditionnelle, vernaculaire ou savante, répond le mieux à un programme, à un problème constructif, c'est elle qui est choisie sans hésitation. Et inversement si c'est une solution moderne.

Un métissage entre l'architecture moderne, classique et le régionalisme.

L'architecture de Roger Faraut est un métissage de modernisme avec des caractéristiques classiques ou régionalistes pour certains projets. Ce régionalisme résulte de l'attention portée au site, et il s'inscrit toujours dans la recherche d'un rationalisme de la construction. En effet, l'architecte use des techniques et formes modernes et traditionnelles quand elles lui paraissent adaptées. Il adapte alors les codes techniques dans une synthèse personnelle, comme de nombreux condisciples des années 1950. En ce sens, il est largement un héritier du manifeste rationaliste et régionaliste d'Abel Fabre, publié en 1917. Ce manifeste prône une attitude de logique constructive par rapport au projet, et un certain détachement formel. Entre autres, l'article 3 est révélateur d'une attitude :

3° Ni archaisant ni modernisants, nous essayerons de bâtir logiquement, de façon rationnelle, en donnant aux formes toute leur « expression », avec autant d'indifférence pour le désir d'innover que pour le souci de répéter une ancienne solution. [...] ²⁶⁶

²⁶⁶ Manifeste d'Abel Fabre, journaliste et homme d'église, cité par Hélène Guéné : Loyer (François) et Toulier (Bernard), (sous la direction de), *Le régionalisme, architecture et identité*, Centre des monuments nationaux/Monum, Editions du patrimoine, collection idées et débats, Paris, 2001, p. 55

Modestie et effacement de la figure de l'architecte devant l'architecture sous-tendent la démarche : il ne s'agit pas de signature personnelle, mais de la naissance d'un « style collectif ». L'architecte est à nouveau le très bon artisan du Moyen-âge, dans un imaginaire du travail collectif, ou un « constructeur ».

La modestie de l'architecte est aussi présente en face des choix de projet, dans une optique où le meilleur parti serait aussi le plus rationnel, et donc le plus efficace et économique en matériau, mise en œuvre et temps imparti : c'est le règne de « l'économie raisonnée ». L'architecte s'efforce alors de trouver la solution juste à un problème donné : l'analogie scientifique détache un peu plus le processus de la libre création artistique. Paradoxalement, Fabre y voit l'expression de l'art de l'époque, qui semble la clef de voute du discours. Construire selon son époque est un des leitmotive, qui ici est synonyme de rationalité de la construction.

Cette lignée française du rationalisme lié à des préoccupations régionaliste est l'objet de révisions historiographiques actuelles. Ses protagonistes et ses liens avec la modernité « académique », la modernité puriste sont l'objet de réévaluation. A tel point que Jean-Claude Vigato peut écrire en 1995 :

Les uns et les autres s'affirment modernes, mais ils n'ont pas la même vision de la modernité, entre cette approche rationaliste qui accepterait volontiers les matériaux du terroir, fussent-ils soumis aux exigences de l'industrie, et le point de vue de ceux qui soutiennent les formes abstraites d'un art de la géométrie.²⁶⁷

Cette manière d'être moderne a longtemps été considérée par les historiens de l'architecture comme mineure, voire rétrograde, quand elle n'a pas été tout simplement ignorée ; et pourtant il semble qu'elle concerne beaucoup d'architectes des années 1950²⁶⁸. Le regard sur la modernité ayant évolué, notamment avec la constitution de monographies d'architectes ou de villes. Puis des réévaluations ont été faites après la « crise » du postmodernisme, qui rendent peut-être un peu plus lisible et surtout moins monolithique la modernité, ces « traditions

²⁶⁷ Loyer (François) et Toulhier (Bernard), (sous la direction de), *Le régionalisme, architecture et identité*, Centre des monuments nationaux/Monum, Editions du patrimoine, collection idées et débats, Paris, 2001, p. 65.

²⁶⁸ Il n'y a pas de jugement de valeur sur cette production : nous constatons son existence, indépendamment de sa valeur qui tient plus à son auteur qu'à son caractère hybride, à notre avis. Joseph Belmont, Fernand Pouillon, Marc Brillaud de Laujardière, ou même André Lurçat pour ne citer qu'eux dans un éventail très large sont redécouverts par les architectes et historiens de l'architecture depuis les années 1980 et 1990.

plurielles » mentionnées par Curtis. Peut-être aussi la fin des idées et idéologies universelles favorise-t-elle cette relecture favorable : ce que notre époque nomme acculturation est typiquement un métissage de comportements, de formes, de pratiques sociales entre un apport extérieur, plus ou moins adaptable ; et un support local, plus ou moins perméable.

Dans ce contexte intellectuel élargi et nuancé, la reconnaissance comme moderne de ce type de profil est moins problématique, même s'il ne présente pas toutes les caractéristiques des modernité-type (corbuséenne, miesienne ou whrightienne, pour prendre des exemples emblématiques).

Les églises de Roger Faraut : des solutions spatiales uniques.

Les églises de Roger Faraut, réalisées dans le cadre des chantiers du Cardinal²⁶⁹ se présentent comme des monuments intégrés dans le site. Monuments, parce que leur programme public et cultuel leur défend le statut d'architecture discrète, qui est sensible en comparaison avec les logements du même architecte. Chaque église est pensée dans une identité unique, son installation dans le site est aussi unique : c'est dans ce sens qu'elles sont « intégrées ». Roger Faraut n'utilise pas des mêmes formes de plans (nous retrouvons le choix de ne pas être systématique formellement) ni des mêmes matériaux.

Sainte Monique, l'église paroissiale de Bagneux inaugurée en 1963, est construite en murs porteurs en briques avec des poutres de plafond en lamellé-collé. Le plan est un trapèze modifié en forme de coquillage²⁷⁰. La volumétrie est précise et maîtrisée, mais Faraut soigne aussi les détails : il peint les murs de brique, ainsi que les poutres au pochoir, par exemple. Robert Joly se souvient d'avoir lui-même aidé l'architecte à ces travaux de finitions, à titre d'ailleurs bénévole pour les deux hommes²⁷¹. Ce sont des activités prise sur le temps

²⁶⁹ Lancés en 1931 par le Cardinal Verdier, Archevêque de Paris, les Chantiers du Cardinal sont des réalisations issues d'un programme de construction d'églises, qui se poursuit encore aujourd'hui. Pour une histoire des Chantiers du Cardinal, voir : de Sainte Marie (Arielle), *Histoires d'églises en Île-de-France*, Editions Ouest-France, 2011.

²⁷⁰ La fiche technique de l'église est dans l'ouvrage : Robin (Suzanne), *Eglises modernes, évolution des édifices religieux en France depuis 1955*, Editions Hermann, 1980, p. 115.

²⁷¹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

personnel, le samedi ou le dimanche, qui montrent l'entente entre les deux hommes, qui va au-delà des rapports professionnels.²⁷²

La chapelle du bon-Conseil réalisée en collaboration avec François Delage, René Coulon et Paul Henry est un réaménagement dans un ensemble conventuel du 7^{ème} arrondissement d'une chapelle plus moderne. Construite entre 1962 et 1965, l'église est enterrée, les murs sont en béton banché, et son plan rectangulaire est des plus simples. Le décor du béton est d'ailleurs soigneusement dessiné par Faraut, ainsi que l'éclairage zénithal au dessus de l'autel : le contraste entre la simplicité des volumes et des solutions constructives et le soin du décor est une note typique de Faraut.

D'après les recherches de Pierre Lebrun²⁷³, Roger Faraut est intervenu après le dessin du projet. Dans les souvenirs de François Delage, un des architectes du projet :

Une fois que le plan de la chapelle a été mis au point, nous avons demandé à R. Faraut qui avait déjà construit plusieurs églises, son avis. Après l'avoir approuvé il a dessiné l'ensemble du mobilier. [...]C'est également lui qui a conçu l'ambon, le pupitre, les sièges et les bancs.²⁷⁴

Roger Faraut est donc convoqué comme « expert » de l'architecture religieuse. Ayant lui-même bâti dans le cadre des Chantiers du Cardinal, il est bien introduit dans le milieu. En 1962-1963 (dates auxquelles il est probable qu'on l'ait appelé, à un stade d'avant-projet développé), il a déjà eu la commande de six églises catholiques, ainsi que d'autres programmes religieux²⁷⁵. Dans ce rôle d'expert, il « approuve » le projet puis le complète

²⁷²Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007. : « oh, ça na nous a pas empêché de passer des dimanches ou des samedis entiers sans faire tourner le compteur de l'agence à passer des pochoirs sur des poutres en lamellés-collés pour monter une chapelle ; oh oui, on a fait des choses comme cela, et je les faisais très volontiers, c'est une autre question de savoir si on croit ou pas. »

²⁷³ Lebrun (Pierre), *Le complexe du monument : les lieux de culte catholique en France durant les trentes glorieuses*, Thèse de doctorat sous la direction de François Loyer, Université des Lumières Lyon 2, 2001.

²⁷⁴ Delage (François), entretien Pierre Lebrun, 30 novembre 2000.

²⁷⁵ Les archives des six églises sont à l'IFA. Ce sont dans l'ordre chronologique : l'église Notre-Dame-de-Grâce Morsang-sur-Orge (91) en 1955 ; l'église Rivery (80) en 1959 ; l'église Sainte-Bernadette Viry-Châtillon (91) en 1959 ; l'église Sainte-Monique Bagneux (92) en 1961 ; l'église Saint-Éloi Paris 12^e en 1961 ; l'église Saint-Jean-Baptiste de Morsang-sur-Orge (91) en 1961.

D'autres part, il y a deux projets aux archives où le maître d'ouvrage est le clergé catholique :

avec des éléments qui lui tiennent à cœur : le mobilier d'église. Nous le voyons ici projeter dans un cadre défini, à une échelle qu'il n'estime pas indigne. A travers cet exemple, il est compréhensible que Robert Joly puisse le rattacher à une certaine architecture moderne nordique, au moins pour l'implication humaine. Alvar Aalto, en effet, pour ne citer que son représentant le plus connu, dessinait lui-même du mobilier, soit dans le contexte de ses projets quand il en avait l'occasion, soit en indépendant, comme un designer le fait de nos jours.

Mais avant le mobilier, Roger Faraut pense l'espace dans sa texture :

Il a ensuite exprimé le souhait d'animer les murs de la nef qui devaient être réalisés en béton brut de décoffrage. Il a ainsi conçu une série d'empreintes en creux aux motifs abstraits ou empruntés à la symbolique chrétienne. Ces murs de béton ont été coulés par panneaux.²⁷⁶

On retrouve le travail de la surface du mur, dans un autre registre que Sainte Monique. Ici, il s'agit d'une face interne, d'ailleurs, exclusivement interne, puisque la chapelle est enterrée. Selon le mode de pensée de Faraut, il s'agit de trouver le moyen le plus simple et le plus structurel d'animer les murs. Une fois encore, il s'appuie sur la technique pour résoudre la question posée : c'est elle qui devient « ornement » par la mise en scène des matériaux. A Sainte Monique, c'était la maçonnerie en brique. Dans la chapelle du Bon-Conseil, c'est le béton banché. Le plus « naturel » pour Faraut est de travailler avec le matériau présent, sans en rajouter d'autres. Il dessine donc les coffrages du béton, qu'il harmonise avec l'autel :

R. Faraut a dessiné l'autel avec les mêmes motifs que ceux employés pour les murs latéraux, mais cette fois-ci en les traitant en relief. Il a également dessiné le motif en pavés de verres colorés qui laissent, à gauche du chœur, pénétrer un peu de la lumière de la cour. [...] ²⁷⁷

Le plafond est le dernier point important de ce petit projet virtuose. Comme souvent chez Faraut, et de manière plus large dans l'architecture religieuse, le voutement ou le plafond a une signification spéciale. L'église Notre Dame de Grâce de Morsang-sur-Orge présente une voûte en lamellé-collé, peut-être inspirée des voûtes en coques de bateau de certaines églises

la mission catholique italienne, rue Jean-Goujon, Paris 8^e en 1958 et les locaux paroissiaux de l'église Saint-Paul-Saint-Louis (îlot XVI) : rénovation urbaine / curetage, Paris 4^e de 1958 à 1967.

²⁷⁶ Delage (François), entretien Pierre Lebrun, 30 novembre 2000.

²⁷⁷ Delage (François), entretien Pierre Lebrun, 30 novembre 2000.

cisterciennes, par exemple. Celle de Viry-Chatillon est couverte de monumentales poutres peintes (par Roger Faraut lui-même). Dans la chapelle du Bon Conseil :

Le plafond est composé de grands panneaux de bois dont R. Faraut a souhaité teinter une bande avec de la lasure rouge. Ce dispositif souligne la distinction entre la partie dévolue au sanctuaire de celle destinée aux fidèles. L'éclairage est doux.²⁷⁸

Le petit éclairage zénithal sur l'autel et les couleurs du plafond finissent l'espace et définissent sa fonction de lieu sacré en focalisant sur le point important du rite : l'autel, et en instaurant les limites informelles mais réelles entre officiant et fidèles.

Robert Joly et Roger Faraut : convergences autour du paysage, de la « modestie » et du rationalisme.

Ces approches urbaines, architecturale entre modernité et traditions façonnent Robert Joly. Le rationalisme est évident, et il est teinté de questions régionalistes chez Faraut. La modestie de l'architecte par rapport au projet est aussi marquante, ainsi que la modestie des œuvres. La question paysagère se pose donc en termes d'intégration et d'analogie plus que de rapports de force. Les bâtiments, même d'usage publics comme les églises, cherchent à être des constituants de la ville plus que des objets autonomes. Peut-être cette attitude est-elle à rapprocher des convictions politiques généreuses de Roger Faraut, à la sensibilité sociale marquée. Selon les mots de son époque repris par Robert Joly, il était un « chrétien de gauche »²⁷⁹ : placé donc sous le double signe du partage. Robert Joly ne partage pas cette orientation, puisque lui est communiste. Mais ce qu'ils ont en commun, et qui sans doute leur permet de travailler en harmonie, est la conviction de la qualité sociale et sociétale de l'architecture et de l'urbanisme. Selon les impressions de Robert Joly :

[...] Faraut prolonge l'architecture ancienne du Hurepoix par la qualité, car il cherche aussi de grands volumes, il sait faire des enduits beurrés et grattés, bien sûr ; il sait réutiliser la tuile plate ; et pourtant, il raisonne

²⁷⁸ Delage (François), entretien Pierre Lebrun, 30 novembre 2000.

²⁷⁹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007..

très rationnellement, si j'ose dire, en tous cas très fonctionnellement
[...].²⁸⁰

Le lien est fait par Robert Joly –avec plus de cinquante ans de recul et de reconstruction de l'histoire aussi- entre les premières impressions et émotions laissées par l'architecture et le travail de Faraut. On comprend l'influence qu'il a pu avoir sur le jeune élève, qui commence à travailler chez lui très tôt, dès les premières années aux Beaux-Arts. Le travail est d'abord non rétribué, le jeune homme étant placé par Robert Auzelle chez Roger Faraut pour apprendre. Puis, les capacités de Robert Joly se développant, il travaille à mi-temps vers la fin de ses études. Il s'agit une agence assez modeste, Roger Faraut n'est pas un « brasseur d'affaires », et d'ailleurs il ne compte pas son temps. L'architecture produite est elle-même discrète, sans effet spectaculaire. Selon Robert Joly :

C'était une architecture très appréciée, qui ne paraissait pas moderne pour certains, parce qu'il n'était pas systématique, comme l'ont été la plupart des architectes modernes de leur première formation. Et c'est une caractéristique que j'ai gardée, et qui sans doute m'allait bien.²⁸¹

L'absence de systématisme visible signe bien l'architecture de Roger Faraut. En effet, les solutions sont choisies en fonction de leurs capacités à résoudre des problèmes spatiaux, et elles empruntent aux formes modernes et traditionnelles sans solution de continuité. En réalité, on peut avancer qu'il n'y a pas de systématisme formel, mais peut-être théorique et rationaliste : ce qui est systématique, c'est la préférence accordée à la solution jugée la plus simple, la moins onéreuse et la plus fonctionnelle.

Concrètement, par exemple, Robert relève à propos de sa propre pratique qu' « [il n'a] jamais eu d'ennui à mettre des toits sur mes bâtiments, cela ne [l]'a jamais choqué. »²⁸² Il est à noter que d'après Robert Joly, son architecture « ne paraissait pas moderne pour certains ». Le débat de la modernité ou non de Faraut paraît dépassé aujourd'hui : la qualité de son œuvre, quoique mineure comparée aux grandes figures de la discipline, est reconnue, encore que peu étudiée.

²⁸⁰ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007..

²⁸¹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007..

²⁸² Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 mai 2008

Une architecture « simple » et « modeste » : Roger Faraut vu à travers les mots de Robert Joly.

La relation entre Roger Faraut et Robert Joly devient de plus en plus une collaboration, au fur et à mesure que les compétences de l'étudiant puis du jeune architecte s'étendent. Les souvenirs de Robert Joly sont très positifs :

On a fait ensembles des choses tout à fait passionnantes, et je me souviens encore de Faraut disant devant moi à un autre confrère, qui lui parlait d'association [...] :

« Oui, mais association, tu comprends, on te met avec n'importe qui, qu'est-ce que vous pouvez faire ensemble après, [...]. Avec Joly, on aime toutes les mêmes choses. On aime la même musique, on aime les mêmes pièces de théâtre, on aime les mêmes bouquins : alors, oui, on peut faire quelque chose ensemble. »²⁸³

En tenant compte de la relecture et peut-être d'une idéalisation due aux années écoulées, il reste les résultats effectifs et réussis de cette collaboration : l'ensemble de logement de la tête de pont de Chatou. Commencé en 1962, le projet est achevé en 1974 : il est pour Robert Joly un jalon singulier, qui tient une place importante dans sa formation. En effet, il commence jeune diplômé cet ensemble sous la houlette de Roger Faraut, mais celui-ci, vieillissant et ayant confiance en son collaborateur, lui délègue de plus en plus les réalisations et le suivi de chantier. Dans les souvenirs de Robert Joly :

Nous avons fait, Faraut et moi, la reconstruction de la tête de Pont de Chatou. [...] au début [...] dans son agence, avec lui comme architecte en chef, et [...] ensuite ensemble, car il m'a associé à l'opération.

Ce sont des choses rares ! [...] Il a été formidable. Alors de cette façon-là, il en a été content jusqu'au bout.²⁸⁴

²⁸³ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007..

²⁸⁴ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007..

Pour Robert Joly, c'est un projet de longue haleine, par lequel il acquiert des compétences techniques de suivi de chantier, de savoirs constructifs. Les qualifications générales de Robert Joly sur la pratique de Roger Faraut trouvent ici une incarnation :

Car on faisait une architecture très moderne, mais un peu comme un architecte nordique. Très doux, et très simple. Des fois si simple que systématique, mais pas par volonté d'industrialisation. Non, parce que c'était le plus simple qui était comme ça, et il faisait ça très bien, Faraut.²⁸⁵

S'il y a un systématisme, c'est celui de la simplicité. Les mots choisis sont importants : ils rattachent à l'architecture nordique celle de Roger Faraut. Or, nous connaissons la double influence qu'elle a sur Robert Joly, d'abord par le biais de Robert Auzelle puis directement par le voyage au Danemark et les publications. C'est donc un climat familier pour Robert Joly, et des références connues. Les termes de « simple » et « doux » sont aussi révélateurs de l'architecture de Faraut telle qu'elle est vue par Robert Joly : pour lui, les qualités ressenties au contact des œuvres nordiques ou de certaines d'Auzelle sont les mêmes. Leur point commun tient à la simplicité, qui chez Faraut s'infléchit vers la « modestie », voire la « douceur » de l'architecture.

« Douceur » et « modestie » sont des qualifications subjectives car rattachée à des émotions, mais comme en histoire de l'art, les mots renseignent sur les ressentis face à l'œuvre. L'architecture inclut des usages fonctionnels mais une part d'elle-même est un choix créatif. Entre toutes les possibilités offertes à la fois par les traditions classiques, vernaculaires et les techniques modernes, dont nous avons vu que Faraut possédait la maîtrise, il choisit les formes qui s'ajustent à ce qui lui paraît le plus simple. Ce qui est un choix très fort, car il exclut théoriquement toute complication, voire complexité inutile.

La simplicité n'interdit pas le raffinement, et c'est un autre point commun avec certaines œuvres scandinaves. Chez Roger Faraut, la solution technique est déjà pensée comme spatiale, comme dans l'église Notre-Dame de Grâce à Morsang-sur-Orge, construite en 1955. La toiture en lamellé-collé légèrement voutée est conçue en collaboration avec Jean Prouvé, et elle est soutenue par de minces poteaux métalliques qui participent à l'espace intérieur. L'esthétique est épurée et fondée sur la concordance entre la technique et l'architecture : nous

²⁸⁵ 1.1.3. Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

retrouvons le besoin d'honnêteté propre à la fois à certains fondateurs de l'architecture moderne (Adolf Loos notamment) et au régionalisme rationaliste.

Sainte Monique de Bagneux est livrée en 1963. Le mur en brique de la façade principale est à la fois fonctionnel et composé comme un tableau, avec pour seuls matériaux les briques peintes ou non, et les portes d'entrée. Les moyens sont très simples et n'excèdent pas le budget. C'est l'usage précis et expressif des matériaux qui crée l'œuvre architecturale et la sauve de la banalité.

La collaboration fructueuse avec Jean Prouvé renseigne aussi sur la démarche de Roger Faraut, et sur ce qu'il peut partager avec le constructeur nancéien, et notamment la volonté de ne pas séparer artificiellement architecture, avec ses connotations de qualités spatiales qui lui serait spécifiques, et techniques constructives, qui seraient des méthodes pour parvenir à un résultat. Les baies ont une place particulière dans ce travail, et sont peut-être révélatrices d'une manière de procéder de Faraut : il procède par épurations successives pour arriver aux proportions voulues. La « modestie » ressentie des œuvres tient peut-être en partie à cet allègement des interventions au profit de l'espace, travaillé comme un creux à habiter et non comme des volumes de matière à composer ou ordonner savamment.

Les percements sont importants, surtout dans les églises : celles de Morsang-sur-Orge et Sainte Bernadette de Viry-Chatillon (livrée en 1959) ont l'une cinq niveaux de fenêtres, l'autre quatre. Tout en composant les façades, elles illuminent largement les nefs. Dans les deux exemples, les deux façades latérales forment un ensemble cohérent et signifiant, car elles fonctionnent en écho, mais prises séparément, elles n'ont ni sens ni intérêt intrinsèque. Une seule n'éclaire pas suffisamment, et le dessin est très simple –de véritables baies plutôt que des fenêtres : le côté fonctionnaliste de Roger Faraut.

Enfin, à propos de la réception de l'œuvre de Roger Faraut, Robert Joly garde un souvenir mitigé :

D'ailleurs, je me suis toujours amusé, c'est qu'alors que tout le monde le considérait comme un architecte de l'ancienne garde ; la SASI, cette société immobilière bien connue, avait dans son salon de réception, dans son accueil, des agrandissements des immeubles que Faraut avait fait à Chartres. Il avait été nommé à Chartres, parce qu'il était estimé au ministère à l'époque, dans son milieu d'ailleurs de confrères architectes qui se connaissaient bien, comme un de ceux qui pourrait faire une

architecture à la fois sobre et belle par rapport à ce que représentait Chartres.²⁸⁶

Les bâtiments de Roger Faraut n'entrent pas tout à fait dans les critères de modernité des années 1950-1960. Leurs attaches à d'autres traditions est trop forte, et leur appartenance d'une autre manière aux champs de la modernité architecturale peut se faire maintenant, avec l'évolution de l'historiographie.²⁸⁷

Les mots « sobre et belle » nous renseignent une fois de plus autant sur Roger Faraut que sur Robert Joly. C'est ainsi que la jeune architecte conçoit la pratique : dans un rapport idéal entre terrain, technique et formes. Et l'idéal, incarné en premier dans les fermes du Hurepoix, Robert Joly le projette à nouveau, réactualisé, sur les bâtiments de Faraut. C'est cet idéal, qui n'est fondamentalement ni rural, ni vernaculaire, ni scandinave, ni peut-être même moderne dans l'acception stylistique du terme, qui sert de ligne de conduite au jeune architecte. S'il fallait le résumer en une formule lapidaire, ce serait celle de l'intéressé : « pour moi, l'architecture, c'était faire bien »²⁸⁸.

Et « faire bien » sous-entend des qualités d'intégration au site, de simplicité et « d'évidence » du projet, des solutions techniques au service d'espaces réels et non résiduels. Les mots de Robert Joly sur l'œuvre de Roger Faraut sont révélateurs d'une pratique arrivée à maturité d'une part, et d'une autre en train de se forger. Les qualités retenues dans l'architecture de Faraut sont celles que le jeune architecte cherchera pour lui-même. Le « faire bien » signifie entre autres construire dans un contexte unique, et chercher les solutions les plus simples en incluant les plus modernes comme les plus traditionnelles. Le « faire bien » selon Robert Joly, c'est aussi fonder le projet sur le territoire, et lui donner une identité volontairement discrète.

4.1.4. La tête de Pont de Chatou : la construction d'un paysage horizontal.

La « résistance à la verticalité »

²⁸⁶ 1.1.3. Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

²⁸⁷ Voir Curtis (William), *L'architecture moderne depuis 1900*, édition Phaidon, 2006 (1^{ère} édition 1981), préface à la 3^{ème} édition.

²⁸⁸ 1.1.3. Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

En 1962, Robert Joly finit de travailler à la fois sur le plan-masse de la zone A de la Défense, et sur le chantier de Nouakchott. Le jeune architecte a fondé une petite agence en 1960, le Groupement d'Architectes (GA), mais il n'en continue pas moins à travailler chez Faraut.

De 1962 à 1974, l'agence de Roger Faraut conçoit et construit l'opération de six-cent logements de Chatou. Les archives de cette opération sont en grande partie dans le fonds Roger Faraut aux archives d'architecture du XXème, à Paris²⁸⁹. Elle est mentionnée dans le repérage comme « Rénovation urbaine de Chatou (avec Robert Joly) », et est datée de 1955.

Chatou est sur la route du Vesinet au Pecq, au débouché du pont sur la Seine. La rénovation inclut des démolitions, pour la construction de six-cent logements pour la plupart disposés le long de l'axe principal, mais disposant d'une certaine profondeur de parcelle. L'opération est menée par tranches. Dès le début, le site influe sur le projet, car Faraut entend garder et renforcer l'horizontalité du paysage. Celle-ci est créée par la rivière, par le pont et par le bâti dont la hauteur ne dépasse pas quatre ou cinq niveaux. Ce qui prédomine dans le paysage est le clocher de l'église. Robert Joly rappelle cette attitude habituelle de Roger Faraut, et qu'il partage d'ailleurs :

Mais par contre, on a tenu bon, on n'a pas fait de buildings, on était dans une architecture horizontale en bord de Seine.²⁹⁰

On peut se demander à quoi où à qui ont « résisté » les architectes : était-ce à une pression de la municipalité, ou à une certaine production architecturale contemporaine dont les formes de base privilégiait les tours ? Les opérations relativement basses existent par ailleurs, et certaines ont suffisamment de succès pour être publiées, comme la cité de Bleuets de Paul Bossard, construite en 1962 et dont le niveau ne dépasse pas quatre étages²⁹¹. Par ailleurs, la

²⁸⁹ Le fonds Roger Faraut porte le numéro 249 IFA, il est consultable. Le repérage est disponible sur le site de l'IFA. Pour Chatou, le fonds contient :

3 boîtes de rouleaux (249 IFA 101; 249 IFA 102; 249 IFA 112) ; un album (249 IFA 202) ; une maquette au 1000e (249 IFA 301) ; 3 boîtes Cauchard de photographies (249 IFA 150/09 ; 249 IFA 151N ; 249 IFA 151D) ; 8 boîtes Cauchard (249 IFA 40-48)

²⁹⁰ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007..

²⁹¹ Sur la cité des Bleuets, Pierre Joly et Véra Cardot en ont fait une critique en 1966, incluse dans : Joly (Pierre), *L'art, l'architecture et le mouvement moderne Textes critiques, 1958-1990*, Editions de la Villette, Paris, 1994, p. 66 à 69.

réalisation utilise les matériaux dans une ligne brutaliste plutôt bienvenue dans les années 1960.

Les Briques Rouges fait aussi partie des opérations moyennes –relativement à l'époque- affichant une certaine « modestie ». Livrés en 1967 à Vigneux-sur-Seine par Paul Chemetov dans le cadre de l'AUA, les immeubles montent à quatre étages avec une toiture à deux pentes. Cette opération est aujourd'hui inscrite à l'inventaire général du patrimoine culturel de la Région Ile de France²⁹². L'échelle de ces réalisations garde des dimensions architecturales humaines. Ce qui peut expliquer peut-être, au-delà de l'usage brutaliste du béton par Bossard ou de la brique par Chemetov, leur bonne réception par les usagers, les architectes et les critiques. Ces deux opérations démontrent également que l'inventivité reste possible, même dans un système d'industrialisation lourde, à des échelles maîtrisables.

Chatou, le dessin de la ville.

Le travail de Chatou est aussi une adaptation de l'habitat collectif. Les logements sont conçus pour être urbains, par leur façade, gabarits, matérialité et présence. Il y a un travail sur leur organisation interne :

On avait regardé ce qui se faisait, et on avait remarqué que les cages d'escalier étaient coupables. [...] Alors j'ai rendu invisible ou peu visibles les cages d'escalier. Et en plus, pour éviter la verticale des fenêtres, j'ai fait un brouillage, c'est-à-dire que les séjours n'ont pas toujours un balconnet, les fenêtres ne sont pas toujours l'une au dessus de l'autre. Mais ce n'est pas non plus un quinconce absolu, c'est plus libre.²⁹³

Garder l'horizontale comme ligne d'horizon dans une ville de la banlieue parisienne limite concrètement les bâtiments à quatre ou cinq niveaux en moyenne, avec des points hauts (les bâtiments d'angle ou les travées d'articulation, par exemple) à six niveaux. L'horizontalité est dessinée aussi par les galeries commerçantes, qui liaisonnent le bâti et la voirie et ombrent

²⁹² La Fiche d'inventaire décrit les deux-cent-treize logements pour les mal-logés : << [²⁹³ Entretien entre Robert Joly, Joseph Abram et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 6 mai 2008.](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/mersri_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=IA91000919>>, page consultée le 7 décembre 2013.</p></div><div data-bbox=)

les rez-de-chaussée en continu. Du côté de l'espace public, quasiment chaque bâtiment est ainsi posé sur un socle en retrait qui permet l'abri, le passage et l'usage commercial.

L'architecture est simple dans ses moyens, et les transitions des bâtiments sont l'objet de tous les soins des architectes. Ce projet est fondateur pour Robert Joly, car il est au croisement d'échelles diverses : paysagères, urbanistiques et architecturales.

Sa pratique entre différentes échelles commence à se mettre en place lors de Chatou : l'architecte veille à « majorer » qualitativement le bâti pour répondre aux besoins d'espaces publics avec des galeries couvertes propices aux activités, des cours passantes mais privatives, des porosités créées entre les logements. Les façades reçoivent des traitements différents selon leur rapport à la rue principale, aux rues secondaires et aux cours internes.

L'urbaniste, lui, est attentif à la qualité paysagère de l'ensemble dans la volumétrie, et répond aux attentes fonctionnelles et paysagères du lieu. Les paysages intérieurs multiples que constituent les cours et jardins intérieurs sont particulièrement soignés²⁹⁴. Le grand paysage enfin est traité de façon cohérente. Les horizontales créent « la tête de pont », mise en scène entre la rivière, l'église et la route principale.

Il s'agit d'un ensemble dont l'intérêt n'est pas immédiat : ses qualités demandent à être explorées, tant Chatou est discret et intégré dans la ville. Aujourd'hui encore, l'ensemble est bien vécu et entretenu, et résiste au temps, comme le note un des anciens collaborateurs de Robert Joly :

A l'époque, il montrait des images et je trouvais cela un peu banal, mais en même temps, il y avait une espèce de rigueur urbaine, il y avait une volonté de composition urbaine, d'ensemble urbain, d'ordonnance architecturale qui jouait avec l'espace public. Il y avait quelque chose, qui me paraissait tout à fait intéressant et qui a résisté.²⁹⁵

La banalité de l'opération cache les attentions des architectes, d'une façon qui n'est pas sans rappeler André Lurçat. Si le projet l'exige, l'architecte n'hésite pas à s'effacer derrière une oeuvre résolument retenue, qui cherche l'agrément du piéton dans des échelles modestes.

²⁹⁴ Lors des visites en 2007 puis 2013, ces espaces étaient en bon état d'entretien et de conservation, et paraissaient assez semblables aux photographies réalisées dans les années 1960.

²⁹⁵ Entretien téléphonique entre Yves Steff, architecte-urbaniste et ancien collaborateur de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin, 16 septembre 2013.

4.2. PENSER ENSEMBLE : LES CONCOURS DU PREMIER GROUPEMENT D'ARCHITECTES (GA), 1959-1962.

Comme beaucoup de jeunes architectes de sa génération, la transition de la vie étudiante aux Beaux-Arts aux stages en agence se fait dans un *continuum* pour Robert Joly. Tout en se forgeant une expérience auprès de ceux qu'il reconnaît pour « maîtres »²⁹⁶, il travaille dès 1960 dans un groupement d'architectes (GA) qui est un embryon d'agence, et dont les membres fluctuent entre quatre et six, et qui permet des associations ponctuelles avec d'autres architectes ou agences.

4.2.1. « La plus grande ZUP de France », Toulouse Le Mirail, 1961

De « l'euphorie de la croissance » aux premières critiques sociologiques des grands ensembles.

Comme beaucoup d'architectes primés à Rome et membres des BCPN, Robert Joly participe aux grands concours de son époque. Les concours de ZUP (zones à urbaniser en priorité) sont représentatifs des nouvelles échelles du logement : il s'agit désormais de construire des « quartiers » (ZUP de Toulouse Le Mirail), voire des « cités satellites » (ZUP de Montpellier Paillade). Les architectes sont évalués sur leurs compétences d'urbanistes, en plus de leur savoir-faire de constructeurs et de créateurs. Mais après l'urgence de la reconstruction achevée en 1954, de nouvelles exigences sur le logement et la ville se font jour. Les lois sur la création des ZUP paraissent en 1957 et 1958. Elles sont des tentatives pour résoudre le problème du logement, et ne pas répéter les erreurs des « grands ensembles » précédents, et dès l'origine, balancent entre espoir et remise en cause :

Devenues a posteriori le symbole de l'échec de l'urbanisme autoritaire, à leur naissance les ZUP sont porteuses d'un immense espoir. Leur application doit permettre d'humaniser et d'équiper les grands ensembles, de mettre de l'ordre dans l'anarchique tissu des banlieues, de répartir les constructions sous l'égide des préfets. Avec la loi-cadre de

²⁹⁶ Robert Joly n'aimait guère les formulations qu'il jugeait trop simpliste, mais usait du terme de « maître » en parlant de Robert Auzelle, par exemple.

1957 qui facilite l'expropriation [...] et prévoit des financements pluriannuels, le décret sur les ZUP instaure un nouveau mode d'urbanisation à l'échelle du territoire.²⁹⁷

Ce nouveau mode d'urbanisation permet de très grands projets : l'époque est encore à une certaine euphorie, juste avant un tournant identifié par Jean-François Sirinelli, qu'il nomme « les Vingt Décisives » : de 1965 à 1985²⁹⁸. C'est encore la période de « l'immense espoir » : l'avenir semble ouvert par les progrès techniques, humains et sociaux fulgurants.

L'architecture et l'urbanisme bénéficient de cette vision progressiste et optimiste. La croissance de la population et de son niveau de vie changent les conditions de la construction, et surtout du logement. « Humaniser » signifie non pas réduire la dimension des opérations de logements (parfois pharaonique, comme les 25 000 logements demandés pour la ZUP de Toulouse Le Mirail), mais de trouver des solutions spatiales plus proches des modes de vie des habitants que le pur fonctionnalisme moderniste.

Dans le même moment, des doutes apparaissent, qui commencent à fissurer la radieuse vision d'avenir. La critique sociologique est de plus en plus relayée par les architectes et certains décideurs depuis les années 1950²⁹⁹. Le spectre de la « sarcellite »³⁰⁰, récent et médiatisé, hante les très grandes réalisations de logements : elles commencent à devenir suspectes. Ce mot qui apparaît en 1961 est une formule journalistique qui connaît un grand succès et une large diffusion auprès du grand public. Il désigne le mal-vivre et le mal-être des habitants des très grandes opérations de logements. La ville comprise comme dense et plutôt traditionnelle (jusqu'au 19^{ème}) et l'urbanité sont à nouveau des thèmes de réflexion, et paraissent les antidotes contre les espaces dévalués de ZUP ou de villes nouvelles. Les années 1960 voient

²⁹⁷ Fourcaut (Annie), « Les grands ensembles ont-ils été conçus comme des villes nouvelles ? », *Histoire urbaine*, n°17, décembre 2006, p. 20.

²⁹⁸ Sirinelli (Jean-François), *Les Vingt Décisives. Le passé proche de notre avenir (1965-1985)*, Editions Fayard, Paris, 2007.

²⁹⁹ Pour une vision historique de la sociologie urbaine des années 1950-1970, voir : Vadelorge (Loïc), « Grands ensembles et villes nouvelles : représentations sociologiques croisées », *Histoire urbaine*, n°17, décembre 2006, p. 67-84.

³⁰⁰ Fourcaut (Annie), « Trois discours, une politique ? », in Fourcaut (Annie) et Paquot (Thierry), « Le grand ensemble, histoire et devenir », *Urbanisme*, n° 322, janvier-février 2002, p. 42.

le renversement progressif mais réel des valeurs entre l'habitat moderne et l'habitat traditionnel.³⁰¹

ZUP, grille et zonage : les solutions de la ville des années 1960.

En France, les signes avant-coureurs sont déjà présents dès les années 1960, instruits par la réception difficile des grands ensembles. Une des réponses de l'Etat pour pallier aux manques des premières réalisations, est la prise de mesures urbanistiques. L'une d'entre elles est la mise en œuvre de la grille d'équipements, censée faire des ZUP des quartiers aux qualités équivalentes à celles des quartiers « anciens » (ici compris jusqu'au 19^{ème}, modèle de la ville dense). La notion « d'équipement » commence alors à se faire jour, couplée avec celle de « grille ». Une « rhétorique égalitaire »³⁰² préside à la grille d'équipement imposée par les services techniques de l'Etat en 1958 :

La notion d'équipement [...] est entrée dans le vocabulaire usuel à partir des années 1960 pour désigner des installations assurant à la population des services collectifs dont elle est censée avoir besoin.³⁰³

Cette grille d'équipement est une constante des ZUP et des autres ensembles de logements des années 1960. Avec le zonage, dont elle est le complément naturel, elle organise l'espace. À ce titre, le même auteur la qualifie de d' « utopie providentielle »³⁰⁴, car elle influe directement sur les formes de l'architecture et de l'urbanisme en imposant une vision largement idéaliste de la société. Plus largement, grille et zonage procèdent d'une vision technocratique, étatique et égalitaire de la conception architecturale et urbanistique. En effet, ces deux dispositions

³⁰¹ Avril (Jean-Louis), Barragan (Juan) et Joly (Pierre), rapport de recherche remis au Bureau de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer avec le Ministère de la Recherche, Convention N° 88 01 364, non daté mais supposé entre 1989 (date la plus tardive relevée dans les ouvrages utilisés) et 1991 (mort de Pierre Joly).

³⁰² Augustin (Jean-Pierre), « Equipements d'animation et espaces de service d'un modèle à l'autre », in *L'Animation dans tous ses états (ou presque)*, Editions L'Harmattan, Paris, 2005, p. 225-228.

³⁰³ Augustin (Jean-Pierre), « Equipements d'animation et espaces de service d'un modèle à l'autre », in *L'Animation dans tous ses états (ou presque)*, Editions L'Harmattan, Paris, 2005, p. 225.

³⁰⁴ Augustin (Jean-Pierre), « Equipements d'animation et espaces de service d'un modèle à l'autre », in *L'Animation dans tous ses états (ou presque)*, Editions L'Harmattan, Paris, 2005, p. 225.

imposent une organisation de l'espace déterminée. Le zonage prône la séparation des activités en zones distinctes, la grille pose sur ce plan compartimenté un maillage d'équipements « anomaux » et quotidiens censés homogénéiser le résultat.

La grille et le zonage sont des outils urbanistiques largement usités dans les années 1960, et font partie des prescriptions des ZUP. Robert Joly travaille avec ce qui est pour lui et ses contemporains des « présupposé », dont l'évidence (et l'obligation partielle) peuvent échapper à notre époque. Ce sont les deux outils supposés concilier des masses énormes de logements collectifs souvent d'inspiration moderniste et un caractère urbain « humain », aux qualités de vie comparables à celle d'une ville traditionnelle en termes d' « équipements » (commerces, loisirs, culture, éducation...) et d'espaces publics agréables.

La ZUP de Toulouse-Le-Mirail : ultime expérience à très grande échelle.

La ZUP de Toulouse est la dernière opération de ce genre, aux dimensions aussi grandes. Elle est le chant du cygne d'un modèle français de construction du logement, dans un cadre encore favorable. Elle est portée principalement par le nouveau maire de Toulouse, Louis Bazerque, au moment où cette ville modeste (300 000 habitants dans les années 1960) connaît une croissance démographique très forte. Soutenu par Pierre Sudreau alors Ministre de la Construction, le projet prend corps en 1960³⁰⁵.

La ZUP de Toulouse-Le-Mirail est lancée dans un contexte déjà mitigé. La réception des grands ensembles, une fois passée l'euphorie de la reconstruction, oscille désormais entre l'enthousiasme des décideurs et des constructeurs, et une critique issue de la sociologie urbaine³⁰⁶ relayée voire dramatisée par les médias et certains architectes. La nostalgie croissante de la ville traditionnelle est parfaitement illustrée par le film *Mon oncle*³⁰⁷ de Jacques Tati. Entre le Paris des années 1950, porteur de nombreux usages et valeurs sociaux,

³⁰⁵ Jaillet (Marie-Christine) et Zendjebil (Mohammed), « Le Mirail : un projet de « quasi-ville nouvelle » au destin de grand ensemble », *Histoire urbaine*, décembre 2006, n° 85-98.

³⁰⁶ Par exemple la critique urbanistique culturaliste véhiculée par l'IUUP (entre autres) depuis sa fondation, la critique sociologique de Chombart de Lawe sur les grands ensembles (1958-1959), la critique marxiste d'Henri Lefebvre des années 1960.

³⁰⁷ Tati (Jacques), *Mon oncle*, 1958.

et l'architecture de froide inspiration moderniste, le réalisateur-acteur a tranché. En faveur de la ville traditionnelle, contre le modernisme, gentiment ridiculisé.

L'intervention de l'Etat est possible grâce aux dispositions juridiques d'acquisition des terrains et de financement mixte. Les ZUP sont aussi le reflet d'un urbanisme volontariste, initié par l'Etat, et partiellement sous sa coupe. La procédure d'une ZUP est cadrée, segmentée : décideurs politiques, administrateurs, programmistes montent un dossier d'appel à candidature. Les praticiens, architectes et urbanistes interviennent après : ils doivent répondre à une offre très précise (les caractéristiques sont imposées, du terrain jusqu'à la fameuse grille), en présentant des qualités d'originalité, voire un côté expérimental. De plus, la nouvelle critique émergente les presse de renouer avec des qualités urbaines et spatiales dites « traditionnelles », enterrées un peu vite avec la modernité.

À Toulouse, la SEGH (Société d'Équipement de la Haute-Garonne) est maître d'ouvrage de la ZUP, associant maîtres d'ouvrage privés et publics. Les pouvoirs publics peuvent débloquent des fonds mais surtout préempter des terrains. Un appel à concours international est lancé en 1960, avec un rendu en deux phases en juin et décembre 1961. Il s'agit d'améliorer l'habitat, de doter l'architecture de qualités urbaines, et en même temps d'innover :

le Mirail est une des premières tentatives de ce type d'urbanisation. Son caractère innovant est inscrit dans son histoire même : il fallait que l'innovation urbaine et architecturale soit au cœur du projet.³⁰⁸

A ce commentaire enthousiaste, qui était celui des concepteurs et décideurs, s'est superposée une réalité difficile. L'innovation réelle du projet lauréat de Candilis, Josic et Woods est aujourd'hui atténuée voire voilée par les difficultés sociales réelles des habitants. Les ZUP se voulaient nouvelles dans leur conception, mais leur distinction absolue des grands ensembles semblent aujourd'hui disparue pour le grand public, et largement discutable pour les experts, de même que la distinction entre ZUP et villes nouvelles.³⁰⁹ En effet, ce sont trois modes de production d'habitat à grande ou très grande échelle qui se succèdent, sous le mode de la planification étatique. Les modalités d'intervention de l'Etat varient cependant, évoluant vers plus de souplesse. D'autre part, Annie Fourcault note également des refus et rejets communs à

³⁰⁸ Sous la direction de Gruet (Stéphane), et Papillault (Rémi), *Le Mirail, Mémoire d'une ville*, Editions Poésis, AERA, 2008, p. 31.

³⁰⁹ Pour une analyse des théories et des cadres administratifs : Fourcault (Annie), « Les grands ensembles ont-ils été conçus comme des villes nouvelles ? », *Histoire urbaine*, décembre 2006, n° 17, p. 7-25.

ces formes urbanistiques : la banlieue dans sa forme éparpillée et « atomisée » est l'anti-modèle, au même titre que les taudis, d'ailleurs. Les réalisations sont orientées vers l'habitat collectif et/ou intermédiaire, avec de la volonté croissante de « créer de la ville », ou à défaut, de l'urbanité.

Les révisions de l'historiographie actuelle permettent de situer la ZUP de Toulouse dans sa continuité : elle est autant un terminal qu'un commencement. Elle hérite des théories planificatrices sur la ville et le territoire et présente l'inévitable grille d'équipements. Mais ses maîtres d'ouvrage visent de surcroît une intégration urbaine : il s'agit de « faire de la ZUP une composante de Toulouse ». Le mot flou de « composante » ne précise pas la nature du lien souhaité entre la ville et la ZUP, mais sa présence dans le programme est nouvelle.

Robert Joly et les implicites théoriques de l'équipe : les liens avec l'Architectural Association of London et l'IUUP.

En plus de Claude Aubert³¹⁰, l'équipe compte Michel Dufour, Robert Joly, Jean Montier, Jean-Marie Pison et Pierre Vigor. L'identité de ce groupe est très marquée d'une part par l'architecture anglaise brutaliste et d'autre part par l'urbanisme culturaliste de l'IUUP. Cinq des membres sur six se connaissent et s'apprécient, voir travaillent à l'occasion ensembles. Le dernier, Jean Montier, est un architecte toulousain, plus extérieur à ces amitiés. Dresser les profils des cinq membres nous renseigne sur les réseaux, les filiations, les sympathies humaines et intellectuelles de Robert Joly, et de ceux qu'il fréquente.

Claude Aubert est « le patron », architecte issu des Beaux Arts, urbaniste diplômé par l'IUUP et diplômé par l'Architectural Association school (AA), Londres, comme Pierre Vigor. Cette école londonienne est alors un milieu dynamique et fécond de la scène architecturale internationale, attirant et enseignant à de jeunes et brillants architectes.³¹¹ Peter Cook,

³¹⁰ Son nom complet est Claude-Henri Aubert, mais il est souvent mentionné sous le nom de Claude Aubert, et notamment dans les planches des rendus de la ZUP de Toulouse comme dans celles de la ZUP de la Paillade en 1962. Nous utiliserons donc ce nom raccourci usuel.

³¹¹ Cette école d'architecture est fondée en 1847 sur une pédagogie souple relativement au système des ateliers des Beaux-Arts français. Elle devient dans les années 1930 une des écoles d'architecture les plus réputées en Europe, réputation qui ne cesse de croître dans les années 1950 par ses liens avec des architectes intéressés par la pop-culture, dont Cedric Price est le plus connu.

diplômé en 1960 de l'AA, est le plus célèbre concepteur du groupe Archigram, dont les projets s'inspirent de la culture populaire et de des théories de l'environnement climatisé et maîtrisé grâce aux technologies. D'autre part, ce milieu est lié à celui des architectes dits « brutalistes », surtout Peter et Alison Smithson³¹² et avec leur théoricien et critique Reyner Banham. Ces jeunes architectes ont en commun une vision de la société de consommation entre fascination et distance critique, et une volonté de dépassement du modernisme fonctionnaliste.

Pierre Vigor est aussi diplômé de cette institution londonienne en plus des Beaux-Arts de Paris. Michel Dufour est diplômé des Beaux-Arts, de l'atelier Leconte et remportera le Grand prix en 1962. Ils appartiennent encore à l'atelier Leconte, et avec Robert Joly ont pris des responsabilités : Pierre Vigor et Robert Joly ont été sous-massiers ensembles, tandis que Michel Dufour en était le massier.

Il semble que Claude Aubert, Michel Dufour et Pierre Vigor aient travaillé ensemble ponctuellement, car ils sont mentionnés sous le nom « groupe Dimension » sur les planches du rendu, en juin et en décembre 1961, avec une adresse commune à Neuilly. Ils ont d'ailleurs déposé un dossier de référence commun à la Direction de l'Architecture en 1966, dont les archives d'architecture ont hérité³¹³. Les modalités de leur collaboration restent inconnues, mais prouvent que les trois hommes se connaissent et s'apprécient.

Enfin, Jean-Marie Pison est un architecte grenoblois qui a passé son diplôme dans l'atelier Leconte, et s'est pris d'amitié avec Robert Joly. Les deux hommes ont ouvert leur agence, Groupement d'Architectes, depuis 1960.³¹⁴

Cedric Price (1934-2003), étudie à l'Architectural Association School of London de 1955 à 1957, et en devient un enseignant dès 1957. Il développe une architecture radicale où la technologie la plus moderne est au service de formes évolutives. Fun Palace (1961) est son projet le plus connu, jamais réalisé.

³¹² Peter Smithson (1923-2003) et Alison Smithson (1928-1993) sont les représentants emblématique du brutalisme en Angleterre. Leurs œuvres principales sont le lycée de Hunstanton, la maison Sugden, le concours de Park Lane. *Dictionnaire des Architectes*, articles « Smithson », Editions Albin Michel, Encyclopaedia Universalis, Paris, 1999.

³¹³ Les côtes des archives d'architecture du XXe sont :

Dossier 133 Ifa 19/2. Dossier de références, commun aux trois architectes, daté de 1966.

Dossier 133 Ifa 500/33. Notes d'analyse du ministère [description à compléter].

D'après le site internet des archives consulté le

³¹⁴ Située au 10 rue des Feuillantines, 5^{ème} arr. Paris.

Les connections sont donc multiples entre ces cinq architectes : ils sont issus du même atelier, certains l'ont fréquenté au même moment et y ont pris des responsabilités ensembles (Michel Dufour, Robert Joly et Pierre Vigor), d'autres ont des qualifications supplémentaires dans le milieu architectural anglais de l'AA (Claude Aubert et Pierre Vigor) ou dans celui de l'urbanisme culturaliste (Claude Aubert et Robert Joly) ; certains travaillent ensembles continument (Robert Joly et Jean-Marie Pison), d'autres occasionnellement (Claude Aubert, Michel Dufour et Pierre Vigor).

Parmi ces liens, le milieu commun le plus évident est l'atelier Leconte. Un autre milieu plus large et intellectuel pourrait être celui d'une modernité revendiquée, mais déjà critique par rapport au modernisme fonctionnaliste. En effet, les pratiques liées aux Beaux-Arts sont transformées en étant mélangées aux théories et pratiques propres à l'IUUP et à l'AA School. Les théories de l'IUUP apportent la conscience urbaine en même temps que des outils urbanistiques non fonctionnalistes ; les théories de l'AA School ouvrent la modernité architecturale à la critique, à la révision technologique.

L'équipe de Claude Aubert : faire du Mirail « un quartier de Toulouse »

L'équipe de Claude Aubert aborde ce concours avec cette richesse théorique collective infusée par ses membres. La demande de « concevoir la ZUP comme une composante de Toulouse » est interprétée dans un sens culturaliste, qui se rattache au vocabulaire et à l'organisation traditionnelle de la ville. Mais si l'organisation et la composition sont influencées par la ville ancienne, la mise en contexte de la ZUP dans le territoire ne l'est pas : il y a une conscience nouvelle de l'échelle territoriale, qui est spécifiquement contemporaine. Les architectes proposent « de faire de la ZUP un quartier de Toulouse »³¹⁵ et ils développent leur notion de quartier :

On entend par quartier une zone parfaitement intégré au périmètre d'agglomération et constituant une réalité urbaine dotée d'une

³¹⁵ Extrait de l'album de rendu de l'équipe de C. Aubert, M. Dufour, P. Vigor, R. Joly et J.M. Pison, Concours National d'urbanisme, ZUP de Toulouse Le Mirail, juin 1961.

individualité de caractère au même titre que le quartier Latin, le quartier du Marais, Montmartre...³¹⁶

Deux notions dominent dans cette définition : celle d'intégration à un « périmètre d'agglomération » existant et reconnu comme étant la ville d'une part ; d'autre part celle de personnalité, d' « individualité de caractère ». L'intégration au tissu urbain constitué de la ville est issue du modèle culturaliste de la ville, dans sa version technique : le terme d' « agglomération » privilégiée à celui de « ville » est d'ailleurs la marque directe de Robert Auzelle. Il exprime mieux, selon ses théories le côté changeant du phénomène urbain, dont les formes matérielles et les habitants se renouvellent incessamment. « L'agglomération » rend compte à la fois d'une certaine cohérence, mais aussi de son évolutivité.

Mais il ne s'agit pas non plus d'une simple extension de l'agglomération : la qualité recherchée est évoquée avec des exemples parlants et prestigieux : le quartier Latin, le Marais ou Montmartre. La comparaison ne fonctionne que jusqu'à un certain point, car les exemples invoqués sont des quartiers intra-muros qui n'ont plus aucun rapport à la périphérie parisienne. La ZUP du Mirail est hors-agglomération et doit accomplir en quelques années ce que des siècles ont fait à Paris : d'anciennes périphéries intégrées qui gardent leur identité dans un continuum urbain dense. La densité urbaine est là aussi envisagée dans une dimension auzellienne, et elle est clairement affirmée :

Pour réaliser une limite franche à la périphérie de la ville et pour que "la ville s'arrête aux champs" nous n'envisagerons aucune dilution de caractère ni de densité sur les limites nord, ouest, sud et sud-ouest de la ZUP.³¹⁷

La ville, ou l'agglomération est donc envisagée comme close, fermée, finie, et de ce fait définissable. Il est à noter que le « caractère » est toujours associé à la « densité » : il semble ne pas exister sans cette dernière. Doctrines modernistes et culturalistes se rejoignent dans le rejet de la banlieue, l'anti-modèle. La proposition de l'équipe de Claude Aubert est cependant en léger décalage avec la modernité architecturale, car elle prône des solutions qui semblent plus traditionnelles, mais qui sont en réalité très novatrices dans les théories sous-jacentes. Il

³¹⁶ Extrait de l'album de rendu de l'équipe de C. Aubert, M. Dufour, P. Vigor, R. Joly et J.M. Pison, Concours National d'urbanisme, ZUP de Toulouse Le Mirail, juin 1961.

³¹⁷ Extrait de l'album de rendu de l'équipe de C. Aubert, M. Dufour, P. Vigor, R. Joly et J.M. Pison, Concours National d'urbanisme, ZUP de Toulouse Le Mirail, juin 1961.

s'agit en effet de s'inscrire dans un paysage organisé, dont les dimensions sont celles de la grande région : la visée planificatrice territoriale est donc essentielle, soutenue et encouragée d'ailleurs par la maîtrise d'ouvrage.³¹⁸

Le quartier de Toulouse a une vocation régionale qui est son identité, son « caractère ». Contenu dans un paysage (au sens auzellien d'espace construit et habité par l'homme) territorial et urbain, il est défini comme quartier d'une part par son appartenance à l'agglomération (phénomène urbain dense bien desservi et bien équipé) dans un continuum bâti de logements ; d'autre part par les équipements exceptionnels de la cité administrative régionale.

Les architectes développent une grille de besoins, dans la plus pure tradition de l'architecture moderne des CIAM et de sa critique interne à partir du 9^{ème} congrès d'Aix-en-Provence en 1953³¹⁹. La grille proposée lors de ce congrès par les Smithson influence sans doute celle de l'équipe Aubert :

Au lieu d'une lecture et d'une analyse minutieuse des problèmes de logement, leur projet était une affirmation à la fois brutale et poétique qui visait rien moins que l'abandon des quatre catégories de la ville fonctionnelle propagées par les CIAM –travailler, se loger, circuler et se recréer. Alison et Peter Smithson voulaient remplacer ces catégories par des notions plus existentialistes ou phénoménologiques de maison, rue, quartier et ville, [...], « l'association humaine »³²⁰

La révision du fonctionnalisme est donc présente depuis les années 1950 dans la modernité architecturale européenne, et elle ne cesse de s'amplifier dans les années 1960. La grille des besoins de l'équipe Aubert est plus proche des théories critiques des futurs membres du Team X que du fonctionnalisme des CIAM. Elle propose également des échelles de lecture, mais

³¹⁸ Elle est aussi présente dans le projet lauréat, dont la modernité est liée à une vision de la ZUP dans un grand territoire, voir Jaillet (Marie-Christine) et Zendjebil (Mohammed), Le Mirail : un projet de « quasi-ville nouvelle » au destin de grand ensemble », *Histoire urbaine*, décembre 2006, n° 17, p. 85-98.

³¹⁹ « Lors du CIAM 9 sont présentées quelque quarante 'grilles' faisant état des réflexions développées au sein d'une vingtaine de pays sur le thème de l'habitat », Blain (Catherine), « Du 'droit à l'habitat' au 'droit à la ville' : l'héritage CIAM de l'Atelier de Montrouge », in *La modernité critique autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence*, Editions Imbernon, Marseilles, 2006, p. 219.

³²⁰ van den Heuvel (Dirk), « Le présent de l'utopique : la grille de réidentification urbaine d'Alison et Peter Smithson », in *La modernité critique autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence*, Editions Imbernon, Marseilles, 2006, p. 147

dont les racines sont peut-être davantage dans l'urbanisme culturaliste. En effet, cinq échelons sont formalisés dans le 2^{ème} rendu de décembre, du voisinage à la région. A chacun d'eux des solutions concrètes sont proposées pour répondre aux besoins identifiés.

Avant cela, l'étude menée pour le 1^{er} jury est encore plus expressive : comme les Smithson dans leur grille de réidentification urbaine de 1953, ils travaillent avec des photographies montrant des qualités d'ambiances souhaitées, qui créent une certaine poésie. En parallèle, le discours est rationaliste mais veut intégrer la dimension psychologique de l'habiter : aux « besoins » correspondent des « qualités humaines mises en jeu ». À charge pour les architectes de trouver les « moyens » et les « facteurs matériels » pouvant contenter ces besoins (s'isoler, se déplacer, manger, aimer, se déplacer...), et favoriser et abriter ces qualités (intimité, agressivité, admiration, affectivité...).

Un projet métissé entre modernité, critique de la modernité et urbanisme culturaliste.

L'analyse du projet de l'équipe de Claude Aubert met en avant des caractéristiques appartenant à des théories diverses. La liaison avec la ville attenante se fait par les infrastructures, mais aussi par une « coulée verte » en forme de Y, selon les mots des concepteurs. Cette dernière prolonge le réseau de parcs de Toulouse, et structure le plan-masse. Trois autres équipes sur les vingt-deux retenues au 1^{er} jury ont d'ailleurs choisi cette typologie³²¹. Au centre, isolée sur un « lit végétal », la cité administrative dresse ses trois tours de trente-trois, vingt-six et vingt-deux étages. Placée sur un socle bâti de services et commerces, elle revendique clairement un statut de monument moderne, dans sa volumétrie abstraite, dans sa hauteur comme dans son implantation sur le site. L'association « socle/bloc » est récurrente dans les formes architecturales des années 1960 selon Joseph Abram³²². Cette « dualité typologique » moderne est surtout employée dans les programmes publics et permet de d'associer la sérialité de la tour et la souplesse formel et fonctionnel du socle.

³²¹ Pour les détails du concours et des typologies des lauréats, voir : Sous la direction de Gruet (Stéphane), et Papillault (Rémi), *Le Mirail, Mémoire d'une ville*, Editions Poïésis, AERA, 2008, p. 61.

³²² Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 199.

Le zonage mis en place permet de distinguer trois grandes catégories : les parcs, parmi lesquels le grand parc central ; la cité administrative qui concentre les programmes et bâtiments « extraordinaires » ; et enfin les trois quartiers d'habitation. Les parcs sont des espaces végétalisés ou des plans d'eau, dédiés aux loisirs et à la détente. La cité administrative fonctionne comme le symbole fédérateur de la ZUP : un monument central en forme de tour, mis en scène par l'absence de construction à l'entour. C'est l'espace moderne par excellence, autour duquel s'organisent les autres.

Les quartiers sont plus métissés dans leur conception, notamment en ce qui concerne le zonage. Ils sont conçus par strates, ou plutôt par niveaux successifs. La première distinction est celle du bâti/non bâti. Ensuite, l'habitat est détaillé par grandes zones typologiques dont l'organisation découle des infrastructures. Le logement collectif est plutôt situé autour des axes principaux et du parc central, tandis que les zones de logements individuels sont plus éloignées. Mais le zonage est tempéré par la présence d'un maillage d'équipements et de services, influencé par la « grille des besoins » qui fait une large part aux besoins humains « immatériels », s'éloignant du fonctionnalisme pour se positionner dans un champ critique de la modernité.

Les voiries sont très présentes, ainsi que les stationnements : en 1961, la place de la voiture n'est pas remise en cause. Le projet propose une séparation partielle des voiries automobiles et piétonne, dans une veine que l'on peut rattacher à la doctrine des CIAM. Chaque quartier est donc ceint d'un boulevard périphérique, il est relié à la cité administrative et aux autres quartiers par des passages ponctuels qui survolent le parc central. Depuis la cité, trois axes majeurs rayonnent, tandis qu'un maillage interne plus serré complète les zones d'habitation.

La partition automobile/piéton est moderne. Mais les références avancées pour dimensionner les trois voies principales en mails, places et rues sont issues de l'urbanisme classique et du 19^{ème} siècle. Deux des exemples proposés sont de grands boulevards plantés toulousain, l'un créé fin 18^{ème} en même temps que le « Grand rond » de Toulouse, l'autre dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle³²³. Le dernier est l'ensemble urbain nancéien de la place Stanislas et de la place de la Carrière, de la deuxième moitié du 18^{ème} siècle³²⁴. Les trois espaces publics

³²³ Pinol (Jean-Luc), (sous la direction de), *Atlas historique des villes de France*, Editions Hachette, 1996, p. 239 et suivantes.

³²⁴ Bradet (Vincent), *De la place royale à l'espace public*, Edité par l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy, 2007, p. 29.

créés, qui sont aussi les trois axes principaux de composition, sont directement influencés par ces références, dont les dimensions sont soigneusement étudiées. L'urbanisme est à nouveau teinté par les théories de l'IUUP sur la continuité de la ville et son identité unique (ici relayée par les deux boulevards toulousains transformés en mails dans la ZUP).

Les apports de Robert Joly dans l'équipe : importation et transformation du modèle des quadrangles.

Quelle est la place du jeune architecte dans l'équipe ? Avec Claude Aubert, il amène le savoir urbanistique spécifique à l'IUUP. Mais c'est aussi le moment de sa collaboration au projet de la zone A de la Défense avec Robert Auzelle, collaboration dont il importe plus spécifiquement un modèle, les fameux quagrangles ou « palais royaux » :

Toulouse était tout à fait dans l'influence de ce que je venais de faire [à la Défense]. Ce que je disais à l'époque, c'est que quand on faisait ce que faisait faire la normalisation, un bâtiment en barre, un bâtiment en tour, ou un bâtiment individuel, on n'avait jamais que des bâtiments, on n'avait pas de morceau de ville.³²⁵

La recherche de l'urbanité est donc encore au cœur de l'utilisation des quadrangles : comme à la Défense, mais peut-être encore plus qu'à la Défense, ils doivent pouvoir « créer la ville ». Ces objets architecturaux à prétentions urbanistiques se transforment dans le contexte particulier de la ZUP de Toulouse. Ils subissent de nouvelles mutations formelles et dimensionnelles, liées en partie au dessin des espaces publics. Rappelons que ces immeubles quadrangulaires fonctionnent sur la typologie d'un corps de bâti fermé sur une cours centrale, et sur trois dimensions fondatrices de quinze, trente et soixante mètres. A Toulouse, l'obligation de respecter peu ou prou ces dimensions est plus souple. Les prospects sont aussi définis par l'ensoleillement, un des thèmes fondateur de l'architecture moderne.

Six types d'immeubles quadrangles sont alors proposés, complétés par deux types de tours de quatre à six niveaux (les « cubes ») et de dix à quinze niveaux. Ces immeubles, comme dans le projet de la Défense, accueillent du logement collectif dans les étages, et souvent des activités en rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée prend d'ailleurs une indépendance

³²⁵ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 30 novembre 2007..

nouvelle : il devient parfois un véritable socle dont l'emprise au sol est différente de celle du volume qui le surplombe. Il redimensionne l'espace public en le conformant aux dimensions classiques précédemment évoquées ; mais ce resserrement est sans conséquence sur les étages qui peuvent garder leurs prospects normalisés. En tous les cas, Robert Joly, qui importe le modèle du quadrangle issu de la Défense, revendique sa filiation urbanistique :

On travaillait dans une pièce, et par conséquent, ça s'échangeait ferme.
Mais il y a des choses qui apparaissent dans Montpellier, dans Toulouse
et qui sont les fines habitudes de mon maître Auzelle.³²⁶

En plus des « habitudes », Robert Joly est également l'héritier des théories de Robert Auzelle. En effet, la tentative de créer et d'animer des espaces urbains grâce à des objets architecturaux articulés les uns avec les autres est une théorie auzellienne. Nous avons vu que l'objet « quadrangle » est directement issu de la Défense, même s'il n'est pas une invention de Robert Auzelle. Mais plus spécifique encore est la manière de le travailler dans le plan. La multiplication et la composition de ce modèle décliné sous des formes dimensionnelles variées doit faire émerger la ville : entre les immeubles, les espaces dimensionnés sont les lieux publics urbains. Il reste à les équiper, à en définir les matériaux. Mais l'essentiel du travail de leur définition en tant qu'espaces publics de qualité tient à leur dimensionnement, qui résulte de cette opération de composition architecturale.

Le jury et le projet de l'équipe Aubert : un projet inclassable ?

Le sort du projet de cette équipe est mitigé. Le premier jury réuni le 20 juin 1961 choisit vingt-deux projets sur cinquante-trois réponses, classés en six grands types :

Radio concentrique : Lambert, Michelin, Willerval

Quadrillage : Chini, Madeline, Prieur, Sonrel

Grand axe Nord Sud : Grandval, Hansberger, Maître, Perrier, Bach

Coulée verte en Y : Delfante, Peccoux, Vetter, Aubert

³²⁶ 1.1.3. Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

Ceinture parabolique : Lévy Lebar, Bernard

Projets particuliers : Candilis, Masse, Aillaud, Arretche³²⁷

Le groupe Aubert s'inscrit donc dans une organisation partagée avec trois autres concurrents. Son originalité, qui déconcerte son classement par le jury, est plutôt dans son caractère hybride évoqué à propos de ses influences multiples. Le second jury est fixé au 15 décembre 1961. Le rendu doit être plus précis concernant l'expression architecturale, mais aussi les circulations, l'implantation des zones d'activités et sur un calendrier possible de réalisation. L'étape suivante est celle de la commission Voirie et Réseaux Divers, pour laquelle le meilleur projet au niveau technique est celui d'Aubert (19 voix), puis Arretche et Candilis (17 voix).³²⁸ Le classement technique de l'équipe Aubert est donc bon, voire très bon. Mais son positionnement global est problématique pour le jury, comme le montrent les résultats définitifs du 3 février :

1^{er} prix : Candilis avec 17 voix contre Aubert 4 voix,

2^{ème} prix : Arretche (16), Aubert, (5)

3^{ème} prix : Vetter (11), Aubert (9) Sonrel (1)

4^{ème} prix : Sonrel (13), Aubert (7), Perrier (1)

5^{ème} prix : Perrier (12), Aubert (9),

6^{ème} prix : Aubert (17), Delfante (4).

Aubert qui est classé premier par la commission technique et opposé à Candilis dès le premier tour n'obtient finalement que la sixième place, devant Delfante qui n'obtient qu'une mention.³²⁹

Le caractère novateur du projet de Candilis le met loin en avant devant les autres, de conception parfois plus traditionnelle. L'innovation étant une des exigences de la ZUP

³²⁷ Sous la direction de Gruet (Stéphane), et Papillault (Rémi), *Le Mirail, Mémoire d'une ville*, Editions Poésis, AERA, 2008, p. 55.

³²⁸ Sous la direction de Gruet (Stéphane), et Papillault (Rémi), *Le Mirail, Mémoire d'une ville*, Editions Poésis, AERA, 2008, p. 61.

³²⁹ Sous la direction de Gruet (Stéphane), et Papillault (Rémi), *Le Mirail, Mémoire d'une ville*, Editions Poésis, AERA, 2008, p. 61.

fortement portée par la maîtrise d'ouvrage, elle trouve son expression la plus audacieuse dans le projet lauréat, dont la réalisation sera malheureusement en deçà de la conception. Mais la place, ou plutôt les places de l'équipe Aubert, posent question. Le projet de cette équipe se trouve en effet cité dans toutes les catégories, pour finalement obtenir une modeste 6^{ème} place. Il y a donc à la fois une reconnaissance de l'intérêt du projet, et une hésitation quand à sa position par rapport aux autres. Sa modernité est en effet relativement discrète, surtout comparée à l'étourdissante expérience du projet Candilis ; son classicisme est tout aussi nuancé, et il mêle des références urbanistiques qui n'appartiennent pas au corpus courant de composition. Peut-être les qualités hybrides de ce projet ont-elles rendues difficiles son évaluation ?

4.2.2. Un urbanisme pittoresque : ZUP de la Paillade, Montpellier, 1962

(2eme prix).

« Une cité méditerranéenne » : les ambitions de la ZUP.

L'équipe Claude Aubert se réunit à nouveau pour un concours de ZUP, à l'exception de Jean Montier, l'architecte toulousain. Le concours de la ZUP de la Paillade, près de Montpellier, fait jouer les mêmes thématiques à une échelle moindre que la ZUP du Mirail. Cette ville promue capitale administrative après la seconde guerre mondiale connaît une forte croissance démographique et économique, encore alimentée en 1962 par les rapatriés d'Algérie.³³⁰ La ville ancienne est dense, et présente un tissu urbain serré et parfois insalubre. La ZUP de la Paillade, premier chantier de cette importance à Montpellier, est une promesse de logements neufs, équipés et comparativement vastes. Sa situation diffère de celle de Toulouse-Le-Mirail par son éloignement de la ville : le terrain couvre deux-cents vingt-cinq hectares à cinq kilomètres à l'ouest de Montpellier. Elle est également plus petite, puisqu'elle ne compte « que » neuf-mille logements, contre les quelques vingt-mille de Toulouse.

La demande des maîtres d'ouvrage, représentés par la SERM (Société d'Equipement de la Région de Montpellier) est de créer « une cité satellite entourée par une zone rurale et ayant

³³⁰ Pour une brève histoire urbaine, voir : Pinol (Jean-Luc), (sous la direction de), *Atlas historique des villes de France*, Editions Hachette, 1996, p. 220.

une vie propre » et « présentant un caractère méditerranéen »³³¹ dans le site fortement marqué par le relief et le climat. Les villes nouvelles ne sont pas encore programmées, mais la conscience de l'importance du caractère urbain émerge : la ZUP de la Paillade ne doit pas avoir vocation à être une extension dépendante de Montpellier au moins dans les vœux théoriques des commanditaires. Le « caractère méditerranéen » demandé est également notable : en plus de l'indépendance relative de la Paillade, les maîtres d'ouvrage veulent l'inscrire dans un contexte large. Géographiquement, c'est le bassin méditerranéen et non la région de Montpellier, par exemple, ou même une aire plus vaste, qui est l'échelle choisie. Et le bassin méditerranéen est aussi et peut-être surtout un référent culturel large : il laisse donc aux concepteurs une grande latitude d'interprétation.

Mieux, l'équipe Aubert reprend, cite et développe spécifiquement cette demande parmi d'autres. La présence décisive d'urbanistes formés à l'IUUP y-est-elle pour quelque chose ? En tous les cas, la réponse se fonde sur une proposition d' « une cité méditerranéenne ». Les espaces publics sont inspirés de places, rues, mails et cours de villes diverses. Pistoia (piazza del duomo), Bastia (le Vieux Port), Verone (piazza del erbe) et Sienne (piazza del campo) sont citées dans les exemples de l'album de rendu : il s'agit pour l'équipe Aubert d'une Méditerranée latine, le plus souvent médiévale et renaissante ; et présentant une organisation de l'espace plus organique qu'ordonnée. Aix-en-Provence et ses façades classiques ne sont mentionnées que pour illustrer « les cours intérieures, les patios », et non pour le principal caractère de la ville, à savoir la grande qualité et homogénéité des façades classiques. Les espaces sont représentés en plan uniquement et mis en parallèle avec le dessin de ceux qu'ils ont inspirés dans la ZUP, à la même échelle : la revendication de parenté est explicite. Ces exemples sont tirés d'une culture d'urbaniste davantage que d'architecte : ils sont connus et étudiés par des urbanistes ou historiens de la ville³³². Ce n'est pas non plus tout à fait la culture méditerranéenne de Le Corbusier, qui est plutôt fondée sur les voyages exploratoires, et qui oscille entre les monuments célèbres (le Parthénon, la Tour de Pise...) et l'architecture vernaculaire de part et d'autre de la Méditerranée.

³³¹ *Architecture d'Aujourd'hui*, n°106, février-mars 1963, p. XVII.

³³² Gaston Bardet et les fondateurs et enseignants de l'IUUP sont bien sûrs de grands connaisseurs des places classiques. Pierre Lavedan, qui enseigne l'histoire de l'urbanisme aux Beaux-Arts depuis 1953 possède également cette culture, dont nous avons exploré la place restreinte dans les ateliers dans la première partie : voir 3.2.2 Un « urba » en « archi » : des questions en suspens, p. 73.

L'équipe propose une liste de thèmes, et/ou qualités supposées rattachées à la « ville méditerranéenne », qui devient idéale et exemplaire. Certains ne sont que des mots génériques applicables à beaucoup de phénomènes urbains, qui prennent sens avec la photographie en noir et blanc accompagnant chaque notion : « le sol », « la végétation », « le soleil et l'ombre »... D'autres sont déjà plus spécifiques : « les cours intérieures, les patios », « les rues à portiques » qui évoquent entre autres les bastides.

Des dispositifs urbanistiques sont aussi retenus –la pertinence de leur choix pour leur caractère spécifiquement méditerranéen est une question qui ne sera pas débattue. Deux d'entre eux sont plus importants, et fonctionnent comme un couple dialectique pour le futur projet : il s'agit de la différenciation entre «les pitons exposés aux vents et impropres aux cultures » et « les villes basses organisées autour d'une rue ». C'est autour de ces deux concepts, ou images, que l'équipe Aubert conçoit sa propre vision de la cité méditerranéenne, et partant sa vision mythologique autour de cette ville.

Une mythologie de la cité méditerranéenne construite par les mots et les images.

Le couple dialectique pitons venteux/ville basse est identifié dans la phase d'analyse, puis utilisé dans la phase de conception de la ZUP. Son premier développement, étonnamment, n'est pas graphique mais verbal. Sur une maquette de relief du site, l'équipe propose un champ sémantique paysager et culturel qui qualifie la géographie : « l'Acropole », « le Bassin », « la Rivière » et « le Parc de la Paillade » : des mots issus de la vision mythologique que construit l'équipe « d'une cité méditerranéenne ». L'Acropole fait directement référence aux collines grecques sur lesquels les Grecs de l'Antiquité implantaient leurs temples et plus spécifiquement à celle d'Athènes, la plus illustre. Les autres sont beaucoup plus génériques, mais sont choisis comme investis d'un pouvoir symbolique et imaginatif : leur simple évocation veut créer des images de lieux connotés positivement. Ces mots connotés sont aussi porteurs de la mythologie de la cité méditerranéenne propre à l'équipe, ou encore de sa vision paradigmatique de cette cité. Cette mythologie est essentiellement binaire, marchant sur l'opposition et la complémentarité entre ville haute/Acropole et ville basse/ville-rue. Matériellement, elle s'incarne dans « les places, les rues étroites », « les espaces plantés, les fontaines ». Il y a ici croisement entre cette mythologie urbaine et celle, moderne, des ZUP : « les espaces plantés » est une dénomination technocratique directement issu des praticiens et décideurs, par exemple.

A cela, il convient d'ajouter toutes les idées et théories sur la ville héritées de l'IUUP, qui elles aussi peuvent devenir une mythologie. Elles sont ici implicites, mais omniprésentes dans les formes urbaines (ilots fermés, bâti dense, limites de ville très affirmées). Ce que définissent les architectes de l'équipe Aubert de la ville méditerranéenne peut d'ailleurs être lu comme une exacerbation et une particularisation de la ville telle que définie par les théories de l'urbanisme français, représenté par l'IUUP. La densité bâtie au sol, les limites claires entre le bâti et le non bâti, l'attention portée aux dispositifs urbanistiques précis (les matériaux, le prospect, le dimensionnement des places, rues, mails, la végétalisation...) sont communs aux deux.

Sur ces mots choisis, dont les images photographiques ne sont que les illustrations, le projet se construit. Devient-il, lui aussi, l'illustration de ces mots et de la mythologie créée et déployée à cette occasion ? L'importance donnée à l'écrit est encore renforcée par la citation en exergue de l'album, qui emprunte à Stendhal question et réponse autour de la ville telle qu'il la rêve :

Mais, de quoi avons-nous besoin réellement ?

..... La première nécessité pour une ville, c'est un portique où l'on puisse se promener en paix³³³

Cette citation couplée à une photographie de la maquette du projet met en scène le « besoin » des habitants, qui même indéfini, ne peut que se faire l'écho des « besoins » théorisés par les CIAM puis par leur contestataires internes, la génération du Team X. Dans le précédent concours, l'équipe Aubert a d'ailleurs pris le temps de définir elle aussi sa grille des besoins, et on peut raisonnablement supposer que ce travail est dans la continuité et dans l'évolution de la ZUP de Toulouse.

Les membres de l'équipe trouvent un intérêt à la question de l'écrivain, question qui poursuit leur génération comme celle des fondateurs des CIAM. Mais surtout, la réponse leur paraît digne d'expliquer de façon poétique leur travail. Les mots sont « magiques », car investis d'un pouvoir causal sans lien avec leur simple effet. Le « portique » devient le symbole, l'image mentale et le résumé de cette architecture méditerranéenne, et partant de la « cité méditerranéenne » des architectes-urbanistes. Et la « promenade », dont il est à noter qu'elle

³³³ Stendhal, *Mémoires d'un touriste*, cité dans l'album de rendu de l'équipe de C. Aubert, M. Dufour, P. Vigor, R. Joly et J.M. Pison, Concours d'urbanisme, ZUP de Montpellier La Paillade, novembre 1962.

doit être « paisible », devient l'objectif qualitatif de la ville, la réponse au besoin, à la « première nécessité ». Acceptons le point de vue de l'écrivain grenoblois du 19^{ème} siècle, qui pratique en amateur éclairé les villes italiennes... où il s'ennuie de sa profession de consul, et écrit beaucoup.³³⁴ Le portique est une « galerie ouverte au rez-de-chaussée ».³³⁵ L'équipe Aubert privilégie donc la déambulation piétonne dans un cadre qui la favorise et la protège, entre autres sous ces portiques qui sont véhicules et garants du caractère méditerranéen avec les autres dispositifs et matériaux déjà évoqués.

Le fonds iconographique est exploité parfois presque littéralement : les plans des places sont adaptés de façon très proche des « originaux ». La référence à un exemple illustre de la composition urbanistique classique ou médiévale est alors garante de la bonne qualité urbaine de la ZUP. D'autre part, les matériaux urbains révélés par les photographies sont aussi mis en œuvre dans le projet : le plan masse est à cet égard révélateur. Il ne montre au moins cinq matériaux de sols différents, pour les seules zones piétonnes publiques. Le dessin des allées est une citation avouée des rues pavées d'Assise, illustrée dans la phase d'analyse par des photographies.

Le rapport au mot et à l'image est donc d'ordre sémiotique et culturel (l'Acropole comme symbole et signe), et parfois orienté vers le concret et l'opérationnel (les places classiques utilisées comme modèles dans le plan de la ZUP). Le projet est largement construit sur cette vision de la « cité méditerranéenne », dont l'existence est construite et imaginée par l'équipe. Cette ville générique est définie à travers des mots et une iconographie choisie, avant d'être dessinée, mise en plan et en maquette. Cette manière de projeter à travers la définition d'une identité est aujourd'hui répandue à la fois dans l'enseignement et les agences, notamment celle de Devanthery et Lamunière, qui la formalise et la revendique comme conception de projet³³⁶. La conception est nourrie avec des écrits et des images, travaillés comme des

³³⁴ Pour une brève présentation de Stendhal (1783-1852), voir : d'Ormesson (Jean), *Une autre histoire de la littérature française*, tome 1, Nil Editions, 1997, p. 169-175.

³³⁵ Pérouse de Montclos (Jean-Marie), *Architecture, méthode et vocabulaire*, Editions du Patrimoine, 2004, p. 47.

³³⁶ Sur le rapport à l'image et à l'identité des projets d'architecture de l'agence de Devanthery & Lamunière, voir : *Devanthery Lamunière Images d'architecture Deux entretiens avec Anne Kockelkorn et Laurent Stalder*, Infolio Editions, 2011, p. 65 et suivantes. Les architectes expliquent leur pratique architecturale nourrie d'un « musée imaginaire » de plus de 10 000 diapositives, qui vont de photographies d'œuvre d'art à celle de la nature en passant par des scènes de vie quotidienne.

citations en même temps que des matériaux projectuels : ce n'est pas encore une attitude généralisée au début des années 1960. L'enseignement des Beaux-Arts prédispose plutôt, nous l'avons vu, à un rapport de modèle et de corpus de références³³⁷. Dans ce cas précis, peut-être la culture urbanistique de l'équipe infléchit-elle vers d'autres modalités de conception. En effet, l'urbaniste est déjà un enquêteur et un connaisseur de la ville et de l'urbanisme, condition indispensable à une pratique pertinente, et son savoir tient à la fois du catalogue et de l'encyclopédie. De plus, il n'est pas tenu à l'innovation à tout prix, fondement de la tradition Beaux-Arts³³⁸ : son rapport aux références est plus libre, de la citation à la copie en passant par l'adaptation ou l'acculturation.

Les deux villes et le travail des sols : la qualité urbanistique de la ZUP.

Comme à Toulouse, le mélange des cultures, et ici des mythologies, aboutit à un projet métissé entre modernité, culture technocratique et urbanisme culturaliste. Mais il est plus orienté vers les valeurs de ce dernier que ne l'était la ZUP du Mirail.

Le rapport au site se veut déjà une citation. La différenciation ville haute/ville basse se fonde d'une part sur l'image de l'Acropole, d'autre part sur celle de ville-rue. L'Acropole est un classique de la culture architecturale, presque un fétiche pour certains depuis l'analyse paysagère, plastique et poétique qu'en fait Le Corbusier³³⁹. Cependant, ici elle est nommée et

³³⁷ Voir la première partie sur la pédagogie des Beaux-Arts.

³³⁸ Sur le corpus et l'innovation aux Beaux-Arts, voir : Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 2 Les architectes et le projet*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p. 53.

³³⁹ Voir Le Corbusier, *Croquis de voyage et études*, textes choisis et présentés par Philippe Duboÿ, Fondation Le Corbusier, 2009, p. 164 : « L'impression physique, c'est qu'un souffle plus profond dilata votre poitrine. Une allégresse vous pousse sur le roc dénudé, dépourvu de son ancien pavé, et vous rejette de joie en admiration, du temple de Minerve au temple d'Éréchtée et de là aux Propylées. De dessous ce portique, on voit, dans son bloc dominateur, le Parthénon projeter durement son architrave horizontale, opposant à ce paysage concerté son front comme une orgueilleuse, glorieuse affirmation. » Le style puissant et personnel de l'architecte est mis au service des sensations vécues dans le site du Parthénon. Mais l'intérêt de cette description, qui continue sur plus de dix pages dans son carnet de route d'étudiant de 1910, c'est qu'elle est construite sur le rapport entre l'architecture et le paysage, et leur mutuelle construction l'un de l'autre. Le Corbusier est fasciné par la précision et la perfection technique et plastique des temples. Il l'est autant par leur emplacement et leur présence dans le site, et les

non montrée, et utilisée pour son pouvoir d'évocation d'un lieu haut et sacralisé, et non pour sa qualité esthétique.

Le plan masse est inspiré des villes-rues. Il est organisé avec une grande densité de bâti autour de l'axe principal, une forme traditionnelle d'urbanisation. Mais cette rue ponctuée de places, mails et cours arborés, présente systématiquement des angles à 120 °, caractéristique du plan masse lauréat de la ZUP du Mirail, et dans une petite mesure du projet de l'équipe Aubert pour cette même ZUP. Dans ce refus presque systématique d'orthogonalité, faut-il voir l'inspiration de la ZUP du Mirail de Candilis, Josic et Woods³⁴⁰, celle des Smithson à Golden Lane³⁴¹ ou bien les théories auzelliennes sur les avantages du carrefour à trois branches ? On peut la voir comme une partie d'un « cluster », d'une grappe, forme agrégative théorisée par le Team X et mise en pratique par Candilis, Josic et Woods à Berlin et au Mirail. C'est en tous cas une figure moderne, de cette modernité révisée des années 1960, commune à la culture architecturale comme à celle des urbanistes.

La séparation moderne entre les voiries piétonnes et automobiles est présente, avec un double réseau et des « parking débarcadères » autour de la rue principale, piétonne. Encore plus que dans la ZUP du Mirail, les déambulations piétonnes sont les plus travaillées et mises en valeur dans leur linéarité : ce sont elles qui structurent le plan d'organisation. Les espaces publics sont aussi déjà dessinés pour des piétons : ce sont des places arborées, de dimensions restreintes (pas plus de cent mètres), aux sols très travaillés et définis. Le projet urbain est pensé dans une certaine matérialité, souvent à l'inverse des rendus des Beaux-Arts, sans parler des grandes compositions urbaines. La qualité urbanistique de ce projet de ZUP tient beaucoup au soin apporté à ce travail des espaces publics dans chacune de leurs dimensions. Adaptés d'exemples illustres, ils sont les maillons de la composition.

changements qu'ils induisent à leur tour dans ce paysage. Toute son analyse est un aller-retour décousu mais talentueux entre l'architecture considérée parfois jusque dans ses détails ; et le grand paysage.

L'analyse postérieure et plus connue du même site dans *Vers une architecture (1920-1921)* est presque exclusivement orientée vers l'architecture, l'harmonie et la modénature ; et non le paysage.

³⁴⁰ Sur le « cluster », voir l'analyse de l'urbanisme brutaliste dans : Banham (Reyner), *Le brutalisme en architecture, éthique ou esthétique ?*, Editions Dunod, Paris, 1970, p. 70 et suivantes.

³⁴¹ Les Smithson ont aussi conçu un projet intitulé « Cluster city », qui est une préfiguration de leur projet urbain de Golden Lane. On voit sur leur schéma des formes articulées autour d'angles variés, à l'exception de l'orthogonalité. Voir Eisenman (Peter), « From Golden Lane to robin hood Garden », in *Alison & Peter Smithson, a critical anthology*, Editions Poligrafa, Barcelone, 2011, p. 206-227.

Théories, dessins et impensés de la ZUP : la composition d'espaces publics uniques versus l'accumulation pavillonnaire.

Ces espaces publics majeurs sont regroupés autour de la rue principale, qui concentre les grands équipements et les immeubles de logement collectif. Les hauteurs varient de huit à six niveaux, ce qui reste dans des limites assez basses. La hauteur n'est pas monumentale, mais la composition l'est. En effet, l'intérêt de ce plan réside dans sa grande homogénéité : le bâti tel qu'il est dessiné veut avoir la capacité de dessiner les espaces de la ville, et pour ce faire il est adapté et déformé jusqu'à atteindre l'objectif fixé par l'équipe.

Le dessin révèle les priorités attribuées aux composantes du projet, et aussi les théories sous-jacentes. Les voiries et espaces publics, qui représentent 4% de la superficie totale de la ZUP, sont les plus et mieux dessinés, avec un niveau de détail élevé, notamment matérielle. Ensuite, les logements collectifs (36% de la superficie totale) et équipements (29%) sont définis en dimensions et hauteur parce qu'ils sont les limites et façades des espaces publics majeurs. Mais aucun plan d'appartement ou même aucune indication typologique n'est disponible : ils sont pensés comme des blocs compacts créant l'espace public, et non comme des creux accueillant des habitations : leur représentation ne montre que des rectangles pochés à l'encre. Enfin, les logements individuels (31% de la superficie totale) ont le même niveau de définition, mais sont moins mis en valeur dans les planches et dans les photographies de maquette : ils sont travaillés également comme des « briques » du plan urbain, mais contrairement aux immeubles de logements collectifs, ils n'entretiennent pas de rapports répétés avec des espaces publics importants ni des grands équipements. Ils sont donc peu présentés dans les planches, parce qu'en réalité il y a peu d'évènements urbanistique dans ce tissu urbain courant : ce sont des lotissements centrés autour de petites places, avec des voiries modestes.

Par comparaison, ils paraissent sacrifiés : ils sont relégués en périphérie –relativement à l'éloignement de l'axe principal- et ne bénéficient d'aucun espace public majeur de qualité comparable à ceux du centre-ville linéaire (en ville basse) ou ponctuel (en ville haute).³⁴²

³⁴² On peut s'étonner de ce fait par rapport aux profils professionnels et intellectuels de l'équipe Aubert : aucun n'est favorable à la banlieue pavillonnaire telle qu'elle se développe depuis le début du 20^{ème} siècle. Mais dans

Paradoxalement, il y a création de ce que l'on pourrait identifier comme une petite banlieue pavillonnaire, obtenue par la répétition à la fois parcellaire et architecturale. Ne serait-on pas proche d'une des caractéristiques de la banlieue, qui est d'être impensée, parce que incomposée, ou plutôt a-composée ?³⁴³

La déformation des quadrangles : vers un urbanisme moderne, culturaliste et pittoresque ?

Plus encore que dans le projet précédent de ZUP, l'équipe fait primer l'échelle urbaine et même paysagère sur celle de l'architecture. Pour créer leur vision de la cité méditerranéenne, les membres utilisent à nouveau les quadrangles, déjà remaniés. Ils vont subir ici une évolution qui les amène à la limite de leur définition. D'après les souvenirs de Robert Joly :

Montpellier, ça a évolué parce que les collègues ont voulu qu'on soude. Ils ont dit que c'était trop : un carré, un carré, un carré. Alors je leur ai proposé de souder et de faire l'expérience.³⁴⁴

L'équipe est à la recherche d'une cohérence urbaine qui ne soit plus fondée sur la répétition et la juxtaposition (« un carré, un carré, un carré ») mais sur des rapports plus organiques et uniques entre les immeubles (« on va souder »). Cette volonté de faire se rencontrer les places aux géométries irrégulières de la ville traditionnelle médiévale, les places composées et ordonnancées de la ville classique, avec la figure du quadrangle produit un résultat inédit.

La déstructuration du quadrangle libère la composition : rigoureuse jusqu'à la raideur à Toulouse, elle gagne en richesse et en complexité à Montpellier. Les angles et les articulations entre bâtiments sont plus variés, presque pittoresques dans les moyens mis en œuvre. Il s'agit en effet d'un urbanisme dédié aux piétons, plus précisément au promeneur. Cette intentionnalité rejoint la définition du pittoresque selon les théoriciens du 19^{ème} siècle :

les faits, la proposition de groupement des maisons individuelles ne s'en éloigne pas beaucoup, si ce n'est dans une meilleure maîtrise et rentabilité des parcelles, et aussi dans un travail global des rapports des maisons les unes avec les autres.

³⁴³ Voir Fourcault (Annie), *La banlieue en morceau*, Editions Créaphis, Grâne, 2000, p. 220 et suivantes : « Une vie urbaine sans urbanisme ».

³⁴⁴ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 30 novembre 2007..

Ainsi, une des qualités de l'esthétique du pittoresque qu'il faut souligner est celle qui, pour concevoir l'espace urbain, se fonde sur les perceptions d'un citadin parcourant les lieux de la ville.³⁴⁵

Le lien avec la citation de Stendhal en exergue de l'album est aussi évident : c'est le point de vue (au sens physique et intentionnel) du « piéton » selon la formulation technocratique, du « touriste » selon Stendhal, ou du « citadin » selon Simmel³⁴⁶, qui prime. Quelque soit la terminologie, c'est l'homme déambulant dans la ville qui est la référence. C'est ainsi qu'il faut lire le projet : son principal bénéficiaire est le piéton, cet homme qui se définit par son mode de déplacement (ou peut-être par son absence de modalité sophistiquée de déplacement). De ce destinataire de la ville vont naître les dimensions et les hauteurs, et surtout les effets de surprise ménagés par les architectes dans la déambulation.

La ville pittoresque est aménagée avec des moyens particuliers, autres que ceux de la ville moderniste. Elle est envisagée comme une succession de tableau, et ce faisant comme un enchaînement de paysages. Dans le cas de la ZUP, cet enchaînement est présent sous la forme d'une série de photographies de la maquette, selon la technique largement utilisée pour les maquettes de la zone A de la Défense puis de la ZUP du Mirail. Il s'agit là encore d'un savoir-faire plus spécifiquement urbanistique, lié à un travail particulier de la maquette. Les photographies sont prises à un niveau qui se rapproche le plus possible de l'œil humain à l'échelle de la maquette, pour obtenir la vue la plus réaliste ou plausible.³⁴⁷

³⁴⁵ Cartal (Jean-Jacques), *Les villes pittoresques, étude sur l'architecture et l'urbanisme de la ville allemande de Metz entre 1870 et 1918*, CEMPA, 1981, p. 275. Le livre est une étude de la Metz allemande et une tentative de théoriser la ville pittoresque. La conclusion est particulièrement intéressante car elle fait appel aux théoriciens de l'urbanisme allemand, entre autres pittoresques ; et lie ainsi la pratique opérationnelle avec ses fondements intellectuels, philosophiques et idéologiques (le mythe de la Mitteleuropa comme centre névralgique de la géopolitique mondiale).

³⁴⁶ Georg Simmel (1858-1918) est l'un des principaux fondateurs allemands de la sociologie. Il a écrit sur des thèmes variés, dont les pôles sont souvent la ville, l'urbanisme, l'esthétique et la philosophie. Pour une connaissance de ses théories, voir : Jonas (Stéphane) et Weidmann (Francis), *Simmel et l'espace : de la ville d'art à la métropole*, Editions l'Harmattan, Paris, 2006. Il appartient et participe de la montée en puissance d'une lignée pangermaniste qui, à partir de la fin du 19^{ème} siècle, théorise la suprématie de l'Empire Allemand en tant que « Hartland », cœur et nœud de toutes les relations internationales.

³⁴⁷ L'équipe utilise le maquettoscope dont sinon l'invention du moins la mise au point pour l'urbanisme doit beaucoup à Robert Auzelle. *Robert Auzelle : l'urbanisme et la dimension humaine*, Institut français d'architecture, Paris, 2000.

Dès la conception, nous pouvons inférer que les architectes ont le souci de privilégier les utilisateurs des quartiers concernés (la Défense puis les ZUP). Ils ne se contentent pas des documents classiques produits par l'urbanisme : grands et souvent spectaculaires plans directeurs, vues aériennes, coupes sur les voiries ; mais cherchent à renseigner sur la perception du citadin, du promeneur dans les espaces urbains traversés. Enfin, le rapport au pittoresque est encore validé par la dimension onirique que ce dernier entretient au paysage :

Considéré comme paysage, l'espace urbain ne favoriserait-il pas le rapport imaginaire du citadin avec sa ville ? Ne permet-il pas d'établir facilement des trajets semblables à ceux de Pierre Sansot qui rêve la ville, de Bachelard qui rêve la maison ?³⁴⁸

L'évocation de Sansot³⁴⁹ et de Bachelard³⁵⁰ renvoie à l'imaginaire théorisé. La dimension imaginaire du pittoresque est présente avec la mythologie sémantique montée par l'équipe, explicitée précédemment. Il s'agit d'un vocabulaire dont le double objectif est de stimuler et d'orienter la conception en interne ; puis de communiquer une qualité d'espace à un jury, et éventuellement à de futurs utilisateurs en faisant naître des images mentales associées aux mots. Les images servent aussi à exciter l'imagination sous la forme d'un enchaînement de vues qui ménagent des surprises, des interruptions, des perspectives discontinues entrecoupées de paysages lointains. La diversité, la variété sont présentées comme les garantes du confort et de l'agrément du piéton, et partant, de la qualité urbanistique.

³⁴⁸ Cartal (Jean-Jacques), *Les villes pittoresques, étude sur l'architecture et l'urbanisme de la ville allemande de Metz entre 1870 et 1918*, CEMPA, 1981, p. 278.

³⁴⁹ Pierre Sansot est connu pour sa thèse puis son livre, *Poétique de la ville*, paru en 1984. Il y développe une approche objectale de la ville centrée autour de la description, à la fois de la ville et des phénomènes qu'elle accueille et permet. Son approche et le titre de son livre sont des citations explicites au travail de Gaston Bachelard.

³⁵⁰ Gaston Bachelard, philosophe et écrivain, (...) est un le principal théoricien de la phénoménologie. Ses recherches et écrits sont axés autour de l'art, de l'esthétique, de l'architecture et de l'espace. Il est l'auteur entre autres de la *Poétique de l'espace*, paru en 1957, qui devient rapidement une référence chez les universitaires et les architectes. Il propose en effet une construction intellectuelle qui peut être lue comme une méthode ou une grille d'analyse, ou comme un outil opératoire dans le champ de la conception de l'architecture. Son approche est novatrice, parce qu'elle assume et revendique le rôle de l'imaginaire et de la rêverie dans l'architecture, mais d'une manière raisonnée en même temps que sensible. Le travail de Bachelard connaît une grande fortune critique, et influence à la fois les philosophes, penseurs et théoriciens, et les praticiens de l'architecture.

Comme à Toulouse, nous sommes en présence d'un plan de quartier ou de ville que l'on peut qualifier d'hybride ou de métissé. Mais ici, les transformations sont plus profondes et créent des formes de ville inédites. Le quadrangle connaît une déstructuration telle qu'il perd son lien avec son modèle de « palais royal ». De forme fermée sur une cour, aux dimensions fixées et figées par avance, qui déterminent des hauteurs de bâti préétablies, il évolue vers des formes ouvertes, toujours travaillées autour d'une intériorité, mais désormais pouvant être directement en lien avec la rue ou des places publiques. Les dimensions ne se plient plus aux distances des quinze, trente et soixante mètres, mais sont ajustées plus finement aux lieux suivant la destination : une rue piétonne, un mail arboré, une place circulaire ou un boulevard périphérique.

Entre l'idée de la ville et de l'urbanisme que se font les membres de l'équipe ; et la figure séduisante et pratique du « palais royal », le choix se fait au détriment de ce dernier, qui disparaît en tant que modèle. La ZUP de Montpellier marque une étape intellectuelle pour Robert Joly. La manipulation d'un modèle architectural importé, choisi pour sa capacité théorique à construire la ville par sa seule déclinaison et combinaison ; conduit à sa destruction, puis à la conception de nouvelles formes urbanistiques considérées comme plus efficaces. C'est la limite et la leçon du quadrangle, qui pas plus qu'une cité radieuse ou tout autre objet architectural n'a cette capacité urbanistique en lui-même. De modèle déclinable par sa simplicité, il devient à Montpellier une forme architecturale pensée dans un rapport contextuel à la ville, le paradoxe étant son introversion par rapport à cette même ville.

5. ACCULTURATIONS, MODERNITE ET CONTEXTES.

Robert Joly urbaniste est intéressé par les échelles territoriales ouvertes par les ZUP, mais il est aussi architecte. Il commence à construire durant la « décennie prodigieuse », à concevoir et bâtir, et à produire des études dont certaines anticipent la recherche.

5.1. UN NOUVEAU VENU : LE PAYSAGE TOURISTIQUE, 1960-1966.

La civilisation des loisirs des Trente Glorieuses produit des effets sur l'architecture et l'aménagement du territoire. En créant de nouvelles activités qui deviennent autant de besoins, la France doit offrir des infrastructures et superstructures de loisirs. Robert Joly, en collaboration avec des professionnels d'autres domaines, travaille dans ce domaine comme beaucoup d'architectes de sa génération. Les projets des années 1960, comme ceux pour les ZUP et l'urbanisme, vont dans le sens de la maîtrise du territoire et de son dessin par les infrastructures et l'architecture, dans une optique d'aménagement du territoire planificatrice.

5.1.1. Etude « Vieillards-Vacances », l'utopie générationnelle, 1960-1961.

En 1960 et 1961, Robert Joly travaille avec une équipe temporaire sur l'étude « Vieillards-Vacances ». Cette équipe pluridisciplinaire se nomme l'Atelier de recherches et de planifications urbaines, et elle est composée, dans l'ordre de présentation, de :

Robert Joly, Architecte BCPN, sociétaire de la SFU ; Gérard Granval, architecte DPLG ;

Maurice Calka, sculpteur, 1^{er} Grand Prix de Rome 1950 ; Philippe Cornuau, statisticien.

Gérard Granval acquiert à partir des années 1970 une notoriété due à des expérimentations plastiques autour de l'industrialisation³⁵¹. Maurice Calka (1921-1999) est un artiste qui

³⁵¹ Il est publié dans *l'Architecture d'Aujourd'hui* en avril-mai 1967, n° 131, sur un projet expérimental de club de jeunes à coques préfabriquées. Deux modules sont réalisés pour la station de ski alpin de la Pierre Saint-Martin dans les Pyrénées. Il est surtout réputé pour être le concepteur de la « Cité des Choux-fleurs » à Créteil. Fini en 1974, cet ensemble de 650 logements pour la ville nouvelle de Créteil marque le paysage urbain et est publié dans le monde entier à cause de la nouveauté des formes et du plan. Les tours rondes de 14 niveaux sont

travaille comme sculpteur, mais aussi comme designer de mobilier et comme urbaniste. Il est d'ailleurs lié à Robert Auzelle, avec lequel il a collaboré au cimetière paysager de Clamart en 1957, réalisant la monumentale sculpture qui orne l'entrée.³⁵²

Le coordinateur semble être Robert Joly³⁵³, et l'équipe se propose d'aider à résoudre le problème du logement de deux catégories de personnes a priori très éloignées l'une de l'autre : les retraités et les touristes. Le rapport n'indique pas le destinataire de l'étude, mais il est vraisemblable qu'il se soit agi soit d'un service ministériel, soit de l'école de hautes études administratives.

Un travail de recherche pluridisciplinaire.

À l'échelle de l'étude, un travail d'enquête est mené : « une petite étude marché, ou plutôt une auscultation du marché » qui se limite à Paris. Dans un premier temps, l'enquête porte sur l'analyse des entretiens et documents récoltés auprès de responsables de la question sociale, dans la sphère publique ou privée. L'épargne est représentée avec la Caisse des Dépôts, la Caisse de Retraite Capricelles, la Caisse de retraite des médecins français ; l'Etat avec la direction de la Population, dépendante du Ministère de la Santé, et la commission d'étude sur le problème de la retraite ; les entreprises enfin avec Les Galeries Lafayette, Renault et les entreprises Marcel Dassault. Les enquêteurs vont plus loin que la simple collecte, puisqu'ils organisent un colloque d'assistantes sociales, avec quatre entreprises représentées : Citroën, Renault, Panhard et Hurel Dubois.³⁵⁴

reconnaissables grâce à leur balcon-coque en béton, qui enveloppe et protège les habitants. Conçus en-deçà des propositions de l'architecte en terme de superficie et d'équipement, les logements sont cependant bien appropriés par leurs habitants, après des débuts difficiles. L'ensemble est aujourd'hui labellisé « Patrimoine du XXème siècle ». Il existe peu de publications sur Gérard Grandval: Rey (Isabelle), « A Créteil, les Choux tiennent le coup », *Les Echos*, n° 17768, 05 novembre 1998, p. 54.

³⁵² Sur le cimetière et sa sculpture, voir : Lassère (Madeleine), *Villes et cimetières en France de l'Ancien Régime à nos jours, le territoire des morts*, L'Harmattan, 1997, p. 345.

³⁵³ Son nom apparaît en premier dans le rapport, et l'adresse indiquée pour l'équipe est celle de son agence, au 10, rue des Feuillantines à Paris.

³⁵⁴ Il n'y a pas davantage d'informations sur ce colloque, sur son ampleur et ses résultats, qui sont intégrés de façon synthétique dans le rapport.

Enfin, une enquête est menée auprès d'un panel de personnes âgées. 85 personnes sont interrogées, 40 employés de grand magasin et 45 ouvriers d'usine de construction mécanique, 55 ans environ, dix ans avant la retraite. Les auteurs insistent sur la non-exhaustivité de cette enquête, mais sur son caractère de prémisse à d'autres enquêtes, plus détaillées et plus larges à la fois.

Ces méthodes sociologiques et statistiques relèvent des compétences de la recherche appliquée, mise en œuvre dans un champ qui n'en est pas coutumier à cette époque : l'architecture. Le travail de l'architecte, ici, est loin de la vision démiurgique du créateur couramment véhiculé par l'enseignement des Beaux-Arts : l'architecte est intégré dans une équipe d'autres professionnels, pour y réfléchir ensemble sur un problème social, et tenter d'y apporter des solutions spatiales.

Le vieillissement et le tourisme, réalités présentes et futures aux enjeux communs ?

L'originalité de la démarche de l'équipe est dans ce rapprochement inattendu, argumenté de façon « scientifique ». Le constat est que la population a besoin d'une part de structures pour loger et soigner les personnes retraitées et âgées ; et d'autre part que la « civilisation des loisirs »³⁵⁵ émergente réclame elle aussi des structures d'accueil et des équipements spécifiques. Le regroupement au moins partiel des logements lié aux deux « migrations », l'une périodique et l'autre définitive, peut économiser des infrastructures, et partant, le paysage français.

Les auteurs avancent le chiffre de 30 000 départs en retraite par année, arguant l'absence de réflexion socio-économique sur cette catégorie de population pour amener leur projet. Trois intérêts communs aux deux types de logement sont mis en avant : « une activité tournée vers le loisir, une intégration plus impérative à la nature et des pôles d'intérêt communs (pêche, excursions, festivals) ». Un peu naïve et généralisante, cette analyse part du principe que les centre-villes « suractifs » sont inadaptés à la plupart des retraités, sur la base d'études et de

³⁵⁵ L'expression date de 1962, soit un an après ce rapport. Tirée de l'ouvrage éponyme de Joffre Dumazedier, sociologue, elle connaît un succès journalistique et littéraire foudroyant. L'auteur analyse le loisir de masse comme le phénomène central de la civilisation contemporaine. Dumazedier (Joffre), *Vers une civilisation du loisir ?*, Editions du Seuil, Paris, 1962.

résultats d'enquêtes menées auprès des retraités et futurs retraités³⁵⁶. L'impréparation à la retraite et le mal-vivre qui peut en résulter sont aussi des arguments utilisés. D'autre part, « l'organisation des vacances arrive à un âge industriel » et génère « une vie bipolaire : vacances-travail ». Les équipements sont en partie mutualisés dans ce modèle : équipements de loisirs, du médical et paramédical, équipements culturels.

Le dépouillement des enquêtes auprès des pré-retraités établit l'existence d'une « masse flottante », à savoir les trois quarts des questionnés : il s'agit de ceux qui souhaitent quitter Paris sans avoir de vœux de destination particuliers. Ce sont eux plus spécifiquement qui sont potentiellement les futurs occupants des villages de vacance/retraite.

La « solution multiple » autour d'une « cellule adaptée ».

Le programme retenu est en fait un éventail de programmes, les auteurs déplorant des carences législatives dans ce domaine. Selon eux, le logement pour personnes âgées doit pouvoir être construit isolément ou dans le cadre d'une maison de retraite. La solution de logement de vacances destinés à devenir logement de retraite est aussi mise en avant, elle reste l'argument principal de la démonstration.

Le « logement adapté », ou « cellule adaptée » peut être construite soit indépendamment (maître d'ouvrage privé) soit dans le cadre d'une maison de retraite (potentiellement maître d'ouvrage public). L'association avec le logement de loisir peut se faire sur les mêmes normes. L'espace peut être partagé par trois familles pendant les vacances, l'une d'entre elle l'acquérant pour l'occuper au moment de la retraite. Ou si le logement se présente sous une forme divisible (duplex), deux couples ou personnes âgées peuvent se partager une maison.

Les équipements sont pensés selon trois publics, aux rythmes et à l'occupation de l'espace distincts. Les habitants autochtones bénéficient de tous les équipements nécessaires à la vie quotidienne. Les vacanciers sont des habitants temporaires dont la présence peut être déterminée par des migrations annuelles, bisannuelles voire mensuelles ou hebdomadaires (cas d'une proximité entre maison de vacances et résidence principale). Cette population exige des équipements de loisirs, de culture ou de divertissement suffisants, en plus des

³⁵⁶ Les futurs retraités, ou pré-retraités, sont les personnes entre 55 et 65 ans, soit ayant une marge de 10 ans avant la retraite.

commerces. Enfin, les retraités à venir ont des besoins spécifiques médicaux et sociaux, satisfaits sous la forme d'un « centre médical » qui serait un « dispensaire de quartier » et aussi le « PC et le dispatching de l'organisation de l'aide et des soins à domicile ».

Les réponses sont finalement assez peu tranchées, et se proposent au contraire d'agir au cas par cas : les conclusions quant au climat étaient assez souples pour laisser une grande partie du territoire constructible. Les restrictions d'une implantation villageoise sont d'ordre démographique : les futurs retraités ne doivent pas grever une population. A contrario, un village de retraités est vu comme le complément idéal à une population jeune, comme dans la ville neuve de Mourenx³⁵⁷.

Le double objectif est « l'aménagement du territoire » et « l'intérêt du retraité » : diminuer le poids démographique parisien en attirant les retraités à la campagne. La démonstration s'appuie sur les propos d'un démographe sociologue spécialiste des personnes âgées, Jean Daric : « l'unité et la dignité de la personne humaine »³⁵⁸ doivent primer. Concrètement, l'étude des données entraîne une « solution multiple » avec « une cellule adaptée [laquelle] peut se construire isolément ou en groupement, en ville ou à la campagne. ».

Robert Joly a déjà travaillé sur l'habitat de personnes âgées dans le cadre de son diplôme à l'Ecole des Hautes Etudes Administratives en 1960. Le groupe d'étude reprend les conclusions de la recherche comme « base à toutes les implantations d'habitat de vieillards ».

³⁵⁷ Il n'est pas étonnant que les architectes citent cette ville nouvelle liée à l'exploitation du gaz de Lacq. Des chercheurs s'emparent du sujet, inédit, dont Lefebvre (Henri), « Les nouveaux ensembles urbains (un cas concret : Lacq-Mourenx et les problèmes urbains de la nouvelle classe ouvrière.) », *Revue française de sociologie*, 1960, 1-2. pp. 186-201.

Son article est d'ailleurs une critique marxiste de la ville nouvelle édifée à partir de 1957 et qui compte 4 5000 habitants en 1959. En plus d'une analyse des besoins insatisfaits des habitants, et des carences architecturales et urbanistiques, le philosophe et essayiste insiste sur « la surpopulation enfantine des villes nouvelles », avec un manque à la fois de classe d'âge adolescente et de gens âgés. Robert Joly a très certainement lu cet article d'Henri Lefebvre, qu'il connaît bien et lit beaucoup par ailleurs, sur un sujet qui l'intéresse professionnellement depuis sa formation à l'EHEA en 1960.

³⁵⁸ Sur son parcours, voir sa courte mais dense nécrologie : « Jean Daric », *Population*, 12e année, n°3, 1957 pp. 397-400.

<< http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1957_num_12_3_4851>>, page consultée le 14 novembre 2012.

Il a dirigé le Service Documentation de l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) à partir de 1945. En 1948, il fait paraître un Cahier dédié au « Vieillissement de la population et prolongation de la vie active ».

Un organigramme relationnel est ainsi dessiné, où les habitats des personnes âgées sont mis en relation avec des équipements spécialisés : contrairement aux intentions annoncées, l'économie générale est centrée autour des services thérapeutiques de gériatrie. Le zonage est le résultat d'une différenciation entre l'habitat des « vieillards » et le reste de l'agglomération. Des circuits de circulation lents et courts sont dédiés aux « vieillards » et un réseau rapide au reste de la population.

Dans un dernier chapitre, les questions financières et légales sont rapidement abordées. Le « mixage » entre génération et classe sociale est mis en avant, avec un équilibre à trouver entre un groupement minimum pour justifier et rentabiliser des équipements spécialisés, et une taille maximale au-delà de laquelle le groupement devient une communauté non intégrée. La taille idéale retenue peut varier de cinquante à quatre-vingt personnes.

« L'urbanisme de recherche » entre pragmatisme et idéalisme : l'utopie intergénérationnelle.

Comme le soulignent les auteurs, il s'agit bien « d'un véritable urbanisme de recherche, c'est-à-dire d'un urbanisme d'expérimentation. ». L'expérimentation est théorique dans la construction empirique d'une méthodologie, dont nous avons vu qu'elle était dictée par le terrain et le mélange de disciplines. L'expérimentation est aussi, et surtout, selon l'équipe, dans la proposition formelle, qui est en elle-même une recherche. Il y a très peu de pièces graphiques dans le rapport par rapport au texte ou aux tableaux de données³⁵⁹, que l'on regarde d'autant plus attentivement.

Une esquisse de plan masse conceptuel suit l'organigramme. Le bâti est disposé sur une trame orthogonale plutôt moderne, dans une implantation distendue et peu dense. Complété par une trame verte qui distingue arbres et pelouse, il est dessiné sous la forme énigmatique de bâtiments longilignes et très minces, qui peuvent être des maisons individuelles mitoyennes ou des collectifs en « barre ». Un calque avec ce qui semble être les équipements se superpose aux logements.

³⁵⁹ L'étude est paginée jusque 107, et compte en plus deux pages de plans et une photographie aérienne.

L'objectif de ce plan semble être la démonstration de l'existence de deux réalités dans un même espace : un tissu urbain certes moderne mais ordinaire dans ses caractéristiques, sur lequel peut se superposer un maillage efficace d'équipements dédiés aux personnes âgées, en lien avec un réseau parallèle de circulation piétonne mise en valeur par la végétation.

Est-ce dans la formalisation du plan que Calsat intervient plus directement ? Le document graphique est en effet agréable et bien dessiné, avec trois calques dont les couleurs indiquent les fonctions sur la base d'un plan du bâti. Les espaces ainsi délimités sont des zones de fréquentation et d'implantation des catégories de personnes suivantes : les « vieillards », les touristes, les actifs et les enfants. Leur mélange sur la trame du bâti et du réseau viaire crée un tableau abstrait, symbole et idéal d'une utopie pensée et dessinée. Il s'agit en effet aussi d'une utopie dans le sens où l'idée d'organisation sociale se veut réformatrice (il faut « apprendre aux gens à vivre la retraite »), dans un nouveau lieu indéterminé, autre marqueur de l'utopie.

L'absence de lieu dans la proposition formelle est cependant compensée par une proposition d'implantation-type, sous la forme d'une photographie aérienne en noir et blanc sur laquelle les auteurs ont dessiné un schéma.

L'originalité et l'intérêt de cette utopie est qu'elle est fondée sur la recherche expérimentale, qu'elle s'empare des outils nouveaux de la sociologie urbaine, de la statistique, et qu'elle s'intéresse, fait novateur, à la place des personnes âgées au sein d'une société, et à leur mise en lien avec les autres générations. L'échelle strictement architecturale n'intervient pas dans ce projet : on n'y voit aucun bâtiment, si ce n'est sous la forme simplifiée d'éléments de plan-masse.

5.1.2. La fabrique de territoires touristiques : études paysagères, 1963-1966.

Deux contextes de « planification touristique » des années 1960.

Robert Joly travaille à nouveau sur deux aménagements du territoire dans les années 1960, après l'expérience singulière de la recherche « Vacances-Vieillards ». Avec Olivier-Clément Cacoub, il œuvre sur un site de la côte tunisienne et son potentiel touristique de 1963 à 1966 ; tandis que de 1964 à 1965, il analyse et propose l'implantation d'une station de ski alpin dans les Cévennes, sur le Mont Aigoual. Ces deux projets sont comparables par les contextes communs de la période, centrés sur la planification économique et sociale, et les nouveaux

enjeux que pose l'équipement touristique en France (Mont Aigoual) et celui à l'étranger, entre autres destiné à un public français (Tunisie).

En France, 1964 marque l'avènement du Plan d'Aménagement du Languedoc-Roussillon, et du Plan Neige³⁶⁰. Ces deux plans sont des mesures pour l'aménagement et l'équipement étatique de la montagne et du littoral, au direct bénéfice du tourisme. Ils sont tout à fait dans la logique de conception et production d'« ensemble hédonistique, technique et économique », tel que décrit par Charles Amouroux³⁶¹ pour les stations alpines mais généralisable aux aménagements touristiques de cette période 1960-1973.

Dans les deux cas, il s'agit d'implanter des équipements touristiques souvent conséquents, dans des sites peu ou pas occupés. Cette implantation s'apparente et est communiquée comme une urbanisation : « le Plan Neige crée des villes sur la montagne »³⁶², ce qui est d'autant plus vrai avec les stations de 3^{ème} génération, dont certaines dites « stations intégrées »³⁶³. Le plan neige privilégie de grandes stations en site vierge dont la priorité est le service au skieur, français ou étranger. La dimension croissante des stations et l'accompagnement de services commerciaux et de loisirs obligent souvent à des équipements infrastructurels lourds, qui peuvent modifier l'équilibre économique mais aussi démographique d'une région³⁶⁴.

³⁶⁰ Le plan Neige est issu de la Commission interministérielle pour l'aménagement touristique de la montagne (CIATM). Maurice Michaud, premier directeur du Service d'études et d'aménagement de la montagne et ingénieur des Ponts et Chaussées en est le principal promoteur.

³⁶¹ Amouroux (Charles), « L'implantation du ski alpin dans les Alpes françaises : la tradition étayage de la modernité », *Revue de géographie alpine*, 2000, tome 88, n°4. pp. 9-20.

³⁶² Amouroux (Charles), « L'implantation du ski alpin dans les Alpes françaises : la tradition étayage de la modernité », *Revue de géographie alpine*, 2000, tome 88, n°4. p11

³⁶³ Sur la distinction entre les stations des 1ère, 2ème et 3ème générations, lire : Knafou (Rémy), *Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises*, Editions Masson, Paris, 1978, p. 16 et suivantes. L'auteur identifie la 3^{ème} génération de station entre 1962 et 1973, et prend comme exemple et modèle l'extension de la station alpine de La Plagne à partir de 1962. Le critère d'« intégration » décrit tient en réalité à l'unité de la station, qui tient au fait que le promoteur en a assuré l'entière réalisation. Ce n'est pas une intégration sociale, économique ou paysagère dont il est question : les premières critiques viennent au début des années 1970 avec un salve d'articles dans la presse grand public et spécialisée.

³⁶⁴ Elle se chiffre en dizaines de milliers de « lits » : Chamonix est la plus importante avec 55988 « lits touristiques ». Ce chiffre est à mettre en parallèle avec celui de sa population en 1962 : 7 213 habitants selon une estimation de l'EHCESS (École des hautes études en sciences sociales). Il y a donc potentiellement un rapport de 7,76 entre le nombre de touristes et le nombre d'habitants, en période hivernale.

L'actualité de la question des équipements de montagne liés aux sports d'hiver est relayée dans la presse, notamment par « Architecture d'Aujourd'hui ». Dans son numéro 121 de juillet 1965 consacré à la Suisse, la célèbre revue publie plusieurs articles sur les stations alpines et leurs équipements³⁶⁵. Son rédacteur de l'époque, André Bloc, développe en un long éditorial les problématiques liées à l'aménagement de la montagne, démontrant l'avancée de la Suisse sur la France.

Les données suisses sont en effet comparables avec le massif alpin français : création souvent *ex nihilo* d'équipements très lourds en termes de taille, de présence dans le paysage, de niveau technique, d'infrastructures. André Bloc note les problèmes conséquents à cet équipement touristique : dégradation de ce que les touristes étaient venus chercher : la beauté et le caractère « naturel » des paysages, l'identité des villes et villages de montagne, le calme et la paix de la nature. Un article sur des réalisations de l'agence ACAU est l'occasion de théoriser un modèle de développement.

La conclusion est orientée vers un modèle français –qui n'est pas encore opérationnel en 1965 :

Seule une planification touristique inscrite dans un cadre plus vaste de planification nationale permettra de préserver le potentiel touristique de la Suisse. Ses objectifs fondamentaux sont au nombre de deux :

1° L'intérêt des régions visitées qui ne doivent pas être défigurées par l'invasion des touristes [...]

2° L'intérêt des touristes, à qui il faut conserver la possibilité de découvrir des pays neufs, une nature encore intacte.³⁶⁶

Le paradoxe des positions apparaît: à côté d'une croyance en le bien-fondé de l'économie touristique, il y a une méfiance vis-à-vis de sa capacité à détruire le paysage. La revue se positionne donc globalement pour l'aménagement du territoire, et l'équipement de la montagne en architecture moderne, mais aussi pour le contrôle et la mesure de cet équipement, qui semble incomber aux architectes et éventuellement aux urbanistes.

Le second site sur lequel travaille Robert Joly présente des caractéristiques très différentes, mais est aussi emblématique du tourisme occidental de masse des années 1960. La Dkhila

³⁶⁵ ACAU, « La Suisse et l'évolution du tourisme », *L'architecture d'aujourd'hui*, 1965, n°121.

³⁶⁶ ACAU, « La Suisse et l'évolution du tourisme », *L'architecture d'aujourd'hui*, 1965, n°121, p. 53.

n'est pas sur le territoire français, le nom désigne une portion de littoral entre Sousse et Monastir sur la côte tunisienne, mais elle est développée sur un modèle identique. Cette « étude pour une mise en valeur touristique » est commandée en 1963 par le Secrétariat général au tourisme et au thermalisme de la République tunisienne à Olivier Clément Cacoub, architecte BCPN, 1er Grand Prix de Rome ; Robert Joly, architecte BCPN et membre de la SFU ; Emile Pamart, architecte urbaniste assistant. Le premier est un architecte d'origine tunisienne dont la notoriété est établie en Méditerranée.³⁶⁷

L'enjeu est comparable entre les deux sites : aménager un territoire touristique, en contrôlant l'implantation d'équipements lourds (liés aux loisirs et à l'hébergement touristique) dans des paysages naturels à préserver.

Mont Aigoual : la mise en ordre du paysage par le programme et l'architecture.

Dans le cas du Mont Aigoual, le programme est déterminé précisément : un complexe touristique composé d'un hôtel de cent-quatre-vingt-dix chambres, de cent-trente maisons individuelles, d'une zone de commerce et de zones de stationnement (deux-cent places de garage, cent de parking). Le village le plus proche est celui de Cabrillac.

Le programme de station alpine représente la fonctionnalité pure, il est interprété comme une machine à faire du ski centrée sur des équipements techniques prédéfinis, avec un habillage résidentiel, commercial et de loisirs. Les qualités mesurables d'altitude, d'enneigement, d'ensoleillement, de relief, d'accessibilité, etc. ; sont prioritaires sur les critères dits culturels (urbains, patrimoniaux).

L'analyse paysagère est menée en fonction de ces critères. Malgré sa brièveté, elle est rigoureusement menée et argumentée par le travail des maquettes, des plans de relief, des coupes et des photographies aériennes. Trois sites sont proposés, mais on devine la préférence pour le troisième, dont l'inconvénient est d'être plus isolé que les autres. Mais cela peut se corriger par la « déviation du tracé de la D18 ». La station alpine est pensée dans son environnement global et dans les modifications qu'elle amène à l'espace géographique et social :

³⁶⁷ Cet architecte a écrit sa propre monographie : Cacoub (Olivier-Clément), *Architecture de soleil*, Editions Cérès Production, Tunis, 1974.

[...] rien n'empêche Cabrillac de devenir un petit hameau musée proche de la station proprement dite. Par ailleurs certains terrains autour de Cabrillac peuvent recevoir des implantations plus distendues et à caractère plus résidentiel comme les abords de Lespérrou dans le Gard.³⁶⁸

Robert Joly propose une banlieue résidentielle plus « distendue » : est-ce une concession aux lotissements pavillonnaire ? Il s'agit plutôt d'une attitude urbanistique assumée : la densité n'est pas l'unique recours ni outil de l'urbaniste ou de l'aménageur. Certaines zones urbaines ne sont ni des villes ni des villages. Robert Joly pratique un certain pragmatisme en conseillant une banlieue circonstanciée. Autre sujet d'étonnement, le village qui pourrait devenir un « musée » : la fonction mémorielle par excellence pour balancer la fonctionnalité pure et la contemporanéité intégrale de la station. Cette juxtaposition étonnante rappelle les positions de Le Corbusier sur l'impossible conciliation entre patrimoine urbain et ville moderne.

Enfin, le troisième site est préféré car il a la même côte altimétrique que l'observatoire du Mont Aigoual. Cet observatoire est un monument emblématique du 19^{ème} siècle, et des nouveaux rapports entre les savants et touristes de ce siècle et la montagne. Lier le site à cet observatoire, c'est presque la légitimation de la station alpine : plutôt qu'un rapport artificiel entre le village ancien et la station nouvelle, c'est un rapport culturel et paysager qui est mis en avant. La pente, dans les représentations schématiques, devient un gradin, sur les marches duquel s'installent les habitations cubiques. Une trame régulière préside à l'organisation générale : la mise en ordre du chaos par l'intervention architecturale. La nature même est mise en ordre par l'architecture : pente, ensoleillement, enneigement sont des matériaux du projet. Comme la pente-gradin, ils deviennent composants abstraits dans la représentation détaillée, contrairement à la phase d'analyse où ils avaient un statut d'objet d'étude. Le schéma de la station est aussi très abstrait : seul le volume parallélépipédique de l'hôtel est évident. Les commerces, parkings et maisons sont représentés avec des plateaux horizontaux étagés ponctués d'arbres- sucettes.

Dans les schémas, cet enrôlement des éléments naturels dans la composition se fait par le biais des couleurs, qui symbolisent ses qualités. Le jaune symbolise les rayons du soleil et par extension les lieux le plus exposés au soleil, les expositions méridionales ou occidentales. Le jaune est aussi associé à des endroits ensoleillés, très recherchés en hiver surtout pour les

³⁶⁸ Extrait de l'album de rendu de Robert Joly, non paginé, non daté, non titré.

logements. Le vert représente la végétation, depuis les prairies jusqu'aux arbres. Comme la station doit aussi fonctionner en été, un beau cadre naturel boisé est un atout. Il représente également le vent agréable, la brise, vent léger. Le vert aussi est attractif, paysager et estival : on s'y promène et on le regarde : le vert représente à la fois le paysage parcouru et le paysage vu (notamment depuis les logements). Le bleu représente les champs de neige, ce qui est potentiellement domaine skiable, ainsi que les infrastructures liées au ski : la station proprement dite et les remontes-pentes. Orientés à l'est et /ou au nord-est, les zones bleues sont à l'ombre. Le bleu représente la condition sine qua non de la pratique du ski : une combinaison entre la pente, l'accessibilité et le climat. Enfin le rouge représente l'implantation humaine : les infrastructures sauf celles touchant au ski et l'architecture. Symbole ou hasard, tous les schémas d'implantations possibles montrent le rouge au centre d'un équilibre de couleurs verte, bleue et jaune. Cette représentation éminemment symbolique renseigne sur la présence architecturale : elle devient la clef du paysage. Elle s'insère dans les composantes naturelle devenues abstraites (le soleil comme ensoleillement, le relief comme pente-gradin, le couvert végétal comme paysage parcouru et vu) pour y mettre un ordre qu'elle révèle : n'est-ce pas toute la problématique de l'architecture moderne ?

La Dkhila : construire la cohérence du paysage par fragments.

Avec Clément-Olivier Cacoub, un architecte Tunisien formé en France, Robert Joly collabore à un projet d'aménagement en tant qu'urbaniste. D'après les souvenirs de l'architecte, le rapport entre Cacoub et lui-même est amical :

Et comme il m'aimait bien et qu'on était devenu très copains, il m'a associé à une étude d'urbaniste, parce que lui n'était pas urbaniste. [...] Alors on a fait une étude touristique d'une partie de la Côte Tunisienne entre la Pointe là-haut et Monastir qui est un peu plus bas.

Vous voyez les réflexions urbanistiques qui se développent... Il n'empêche que j'ai fait faire en parallèle, par une des grosses entreprises d'électricité de France, une esquisse du coût d'équipement de la zone. Les préoccupations commencent à se révéler, et il y a toute une série de planches de façons à créer des constructions qui soient cohérentes dans le site : on a des éléments encastrés, d'autres en cuvettes...

Cela découle de l'analyse, très strictement.³⁶⁹

Le cas de la Dkhila est différent : le site est imposé et fortement marqué géographiquement. À l'inverse du Mont Aigoual, il s'agit d'intervenir par touches dans cette bande de littoral tunisienne. L'étude est très développée et complexe : elle est digne d'un géographe par son ampleur et sa qualité. La synthèse se présente sous la forme d'un album broché de cent-neuf pages complétés par des plans d'implantation.

Le site consiste en une bande littorale d'un kilomètre de large entre la mer et les salines, sur douze de long, entre Sousse et Monastir. La première partie consacre quarante-trois pages aux « caractéristiques physiques », à savoir : Climat ; Hydrographie ; Fonds sous-marins ; Géologie ; Relief ; Végétation. Des choix de sites potentiels sont alors distingués en fonction des données précédentes, étayés par des schémas, des cartes au 1/50 000^e, des photographies en noir et blanc, des tableaux de données³⁷⁰. Les deux parties suivantes concernent « l'infrastructure » et « les caractères humains ». Idéalement, l'implantation touristique est aussi dédiée à la population tunisienne, au moins indirectement avec de nouvelles routes et une activité économique créatrice d'emplois.

Le site est remis dans des contextes géographiques larges, en commençant par le bassin méditerranéen et ses équilibres internationaux liés aux ports et aux flux économiques commerciaux et touristiques. La Dkhila est aussi située dans son pays, qui présente un fort déséquilibre entre littoral et arrière-pays en partie désertique et un manque d'infrastructures empêchant un bon développement. Enfin, La Dkhila est une portion du littoral entre deux villes importantes à l'échelle du pays. Le caractère naturel du site doit être préservé parce qu'il est complémentaire des zones urbaines.

Réciproquement, l'étude veut pourvoir agir sur l'aménagement des deux villes pour une mise en cohérence du territoire. La pénurie de logement et la dégradation des médinas sont pointés dans l'étude, débordant le strict cadre touristique. Selon les deux praticiens, « les médinas sont de pures merveilles d'adaptation de l'homme aux conditions écologiques [...] Le vrai

³⁶⁹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 03 novembre 2007.

³⁷⁰ Ces derniers ne sont pas du fait des deux architectes, mais ils sont collectés et mis en forme de façon synthétique par eux, et surtout mis en lien avec les autres données.

problème se situe donc sur le plan social qui doit aboutir à rénover la médina en diminuant sa densité »³⁷¹.

L'objectif est de transformer La Dkhila, ou plutôt d'intégrer La Dkhila à un grand site paysager axé sur une activité touristique. Ce grand site entre Sousse et Monastir est vu comme un microcosme économique, social et paysager, lui-même inclus dans un plus vaste ensemble à l'échelle du littoral tunisien et même du bassin méditerranéen (puisque les auteurs n'hésitent pas à proposer de nouvelles liaisons maritimes).

Les architectes posent la question du type de planification urbanistique auquel doit se rattacher la Dkhila pour lui conserver son paysage de palmeraie, en construisant par touches. Le paysage étudié apparaît comme fragile écologiquement et esthétiquement (les arbres protègent les dunes, les deux éléments influencent le micro-climat positivement), notamment par rapport aux pressions économiques liées à l'urbanisation, dont le tourisme constitue à cette époque la cause la plus importante.

L'étude de la Dkhila pose un regard global et généreux socialement (utopique lui aussi ?) sur un site qui symbolise l'aménagement du territoire touristique.³⁷² Les architectes ont une forte conscience de la situation de la Dkhila, « comparable à celle du Languedoc qui offre un triple aménagement vers la mer, les étangs et la ville »³⁷³. Les qualités inhérentes à cette situation doivent être respectées et mises en valeur, et seul un plan d'aménagement peut garantir ce respect. Il s'agit notamment d'éviter la « juxtaposition anachronique » des constructions pour faire du site une vraie « station balnéaire » tout en lui gardant son rôle de « zone poumon » entre les deux villes. Cette zone poumon s'entend aussi bien comme un ensemble d'espace végétalisés ou naturels, parcs, jardins, dunes, salines et palmeraies ; que comme une réserve foncière raisonnée.

Comme dans le cas de la station de ski alpin du Mont Aigoual, le paysage touristique naît du regard posé sur un territoire naturel : regard d'envie et de plaisir pour les usagers et les politiques, regard d'expert de l'aménagement porté par les architectes. Le territoire devient effectivement touristique avec les réalisations qui le modifient, d'ordre architectural ou infrastructurel, et qui construisent un nouveau paysage.

³⁷¹ Extrait de l'album du Groupement d'Architectes Urbanistes, *La Dkhila*, 1966, p. 58

³⁷² On ne peut que regretter que pareille démarche de connaissance du territoire n'ait pas été menée plus systématiquement, en France ou à l'étranger.

³⁷³ Extrait de l'album du Groupement d'Architectes Urbanistes, *La Dkhila*, 1966, p. 97

5.2. MAISON/MAISONS : LA QUALITE DE L'ORDINAIRE.

En terme d'habitat, ce mot étant préféré à celui de logement en référence au choix des architectes du Team X, Robert Joly construit en majorité des logements collectifs. Cependant, il s'intéresse à la question de la maison individuelle ainsi qu'à une autre typologie de logement encore émergente dans les années 1960 : la maison de retraite.

Dans tous les cas, son travail porte sur la recherche d'une qualité d'habitabilité : il considère la maison de retraite d'abord comme une maison, et non comme un équipement. Ce sont des lieux de vie qu'il veut concevoir, et où la vie quotidienne doit être le plus aisé possible. Il cherche dans l'habitat les qualités spatiales qui permettent et facilitent la vie quotidienne, à travers des dispositifs variés. Le contexte n'est jamais absent de ses maisons, participant à la définition de l'architecture qui s'incarne dans des échelles modestes, privées ou collectives.

5.2.1. Trois maisons particulières, 1961-1969.

Robert Joly envisage sa carrière sous l'angle du service public davantage que de la maîtrise d'œuvre privée, ce qui ne l'empêche pas de livrer quelques maisons particulières dont la sienne. Trois maisons, parmi les rares réalisées par Robert Joly, jalonnent la progression de l'architecte dans ce domaine traditionnel qui est presque un exercice d'école, voire une démonstration ou un manifeste quand il s'agit de la résidence de l'architecte³⁷⁴. D'autre part, ces maisons rendent compte des autres échelles maîtrisées par l'architecte, celles de l'intimité et de la familiarité, et qui sont davantage propices au développement de détails d'habitation chers à Alvar Aalto³⁷⁵. Enfin, la maisons individuelle des années 1960 est une typologie dans

³⁷⁴ Comme en témoigne une recension récente sur le sujet : Postiglione (Gennaro), (sous la direction de), *Cent maisons pour cent architectes*, Editions Taschen, Köln, 2004. Les exemples proposés s'étendent sur la période 1900-2000, et sont plutôt orientés vers la modernité architecturale, les réalisations qui l'anticipent ou celles qui en héritent.

³⁷⁵ Sur les subtilités des moyens techniques et esthétiques mises en œuvre dans la villa Mairea, la célèbre maison conçue par Aalto en 1937-1940 en Finlande, voir Weston (Richard), *Maisons du XXe siècle*, Editions Hazan, 2002, p. 94 et suivantes. Sur le même sujet, William Curtis note que l'intérêt porté aux détails de la construction est généralisé à une génération d'architectes et va de pair avec un nouveau rapport à la construction ; Curtis (William), *L'architecture moderne depuis 1900*, édition Phaidon, 2006, p. 462 : « Parallèlement, un regain

laquelle « se font jour des changements subtils »³⁷⁶ selon Joseph Abram, évoquant la surprise apportée par les maisons Jaoul de Le Corbusier en 1951-1955.

Maison Sneidman, 1961 : la fluidité des espaces intérieurs.

La maison Sneidman, située à Fontenay-les-Roses, est un des premiers projets de la jeune agence ouverte en 1960 dont on trouve les plans aux archives. Ils sont cotés 6119, ce qui signifie qu'il s'agit de la dix-neuvième commande de l'année 1961 ; et ils sont datés du sept août 1962. Le nom de Jean-Marie Pison apparaît, ce qui semble le désigner comme le concepteur principal de la maison. Par ailleurs, il s'agit d'un avant-projet, un stade de conception qui suit l'esquisse, et qui est exécuté ici à la main levée. Ce travail d'un associé de Robert Joly prend tout son intérêt dans les thèmes communs aux deux architectes, qui sont aussi amis. Jean-Marie Pison, d'origine grenobloise, est également un adepte de la modernité « alternative » des étudiants de cette époque. Si Alvar Aalto ou Arne Jacobsen sont les références de Robert Joly, Frank Lloyd Wright est celle de Pison.³⁷⁷ L'architecte américain et Alvar Aalto sont tous deux des modernes décrits comme non rationalistes. Leur œuvre inclassable a parfois été qualifiée d' « organiste » ou de « naturaliste » par opposition au « rationalisme » de Le Corbusier ou de Mies van der Rohe, et louée comme un antidote à l'architecture de ces derniers et de leurs imitateurs³⁷⁸. Cette représentation caricaturale,

d'intérêt pour les qualités spécifiques des matériaux et la simplicité des choses se manifestait : dalles, gouttières, mains courantes, détails de construction. »

³⁷⁶ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 256.

³⁷⁷ Joly (Robert), Entretien A. Schlicklin du 03 novembre 2010 : « Jean-Marie Pison qui a partagé mon agence avant de retourner à Grenoble, a été passé trois mois aux Etats-Unis pour voir toutes les œuvres de Wright. C'était un proche qui aimait Wright dans mon entourage. Je ne détestais pas d'ailleurs, mais moi ce n'était pas ça, c'était plutôt Alvar Aalto. »

³⁷⁸ Par exemple, on peut lire en 1962, dans un ouvrage de bonne vulgarisation, le jugement suivant sur l'architecture moderne nordique (y compris celle d'Aalto et Jacobsen) : elle « [secoue] le joug d'un rationalisme rigide pour s'aventurer vers de plus grandes libertés d'expression. » ; ou encore : « L'architecture organique, qui reste toujours redevable à Wright, n'abandonne pas, à vrai dire les théories fonctionnalistes ; elle échappe seulement à ses contraintes doctrinaires pour les dépasser et satisfaire d'autres exigences humaines. » Champigneulle (Bernard) et Ache (Jean), *L'architecture du XXe siècle*, PUF, Paris, 1962, pp. 62 et 63.

dépassée depuis, pointe cependant peut-être une attitude commune aux architectes américains et finnois : la fusion des deux cultures modernes et traditionnelles dans une tentative d'humanisme architectural pour Aalto et dans « une vision mythique de la société » américaine pour Lloyd Wright selon Curtis.

L'influence de l'architecte américain est sensible dans le plan de la maison Sneiderman, où les fonctions induisent des volumes déterminés par les murs porteurs et distribués dans trois ailes irrégulières, créant des espaces plus cloisonnés que les réalisations de l'architecte américain. Ce décalage des pièces les unes avec les autres permet des éclairages supplémentaires dans les fentes créées. D'autre part, les extensions extérieures sont soigneusement définies, nommées et dessinées (« jardin de pierre », « roseraie », « terrasse »). L'environnement proche fait partie du projet, y compris la végétation à planter. Le travail de la façade dissocie clairement le soubassement en pierre irrégulière, le niveau d'habitation et la toiture terrasse parfois en débord. Ce dessin par strates horizontales est caractéristique des « Maisons de la prairie » de Frank Lloyd Wright, par exemple la Maison Coonley de Riverside, en Illinois (1908). Mais la proportion globale est plus ramassée, et surtout ponctuée par trois cheminées à la hauteur exagérée par rapport à leur fonction.

La transposition d'un modèle de grande maison américaine à un petit pavillon de banlieue français crée un décalage d'échelle dans le plan et les façades. L'esthétique résultante est donc assez distanciée du modèle original, mais le plan est plus subtil et complexe qu'un simple pavillon. Cette maison a été réalisée avec des simplifications.

Maison Miské, Nouakchott, 1964 : une maison-sculpture.

Robert Joly officie sur le plan d'urbanisation de Nouakchott de 1958 à 1962 au sein de l'agence d'André Leconte comme étudiant puis jeune diplômé. Etant responsable du chantier, c'est lui qui est chargé des relations suivies avec les responsables de la nouvelle capitale de la Mauritanie, qui est une ville à vocation politique et administrative. Avec M. Miské, fonctionnaire rencontré lors de ses déplacements, le contact de sympathie entraîne une commande de maison au jeune architecte, dans sa propre agence nouvellement créée. La parcelle réunit deux îlots de grande taille, les îlots de trente-cinq mètres. Elle dispose de deux

accès, dont le principal sur ce qui semble être une rue importante.³⁷⁹ Le plan est très différents des maisons en série proposées pour l'urbanisation de Nouakchott. Longue de cinquante-et-un mètres sur vingt de large, la maison comporte un patio central encadré par le corps principal du bâtiment et deux ailes en retour d'équerre de longueurs inégales, orientées vers le nord et la rue. Une troisième aile en retour d'équerre sur la façade postérieure complète l'ensemble. Cette aile distribuant les chambres s'étend vers le jardin et présente aussi une petite cours fermée donnant un accès occidental au jardin par une rampe. Le plan est plus rationalisé que celui de la maison Sneidman, mais garde de la souplesse dans les articulations entre espaces, qui sont souvent en léger décalage.

Des maisons en série conçues pour constituer le tissu courant de Nouakchott, le GAA garde le principe du patio central, régulateur thermique, coupe-vent et distributeur. Le patio est délimité sur trois côtés par la maison et entièrement clos par un haut mur sur la face nord. Cette pièce de la maison fait d'ailleurs l'objet de l'unique perspective grand format, qui révèle son caractère de salon de plain air aménagé avec des banquettes en dur sous les débords de toiture. L'escalier menant à la toiture s'enroule autour de la plantation centrale.

L'esthétique de la maison paraît influencée par le Palais de l'Assemblée de Le Corbusier, livré en 1955 à Chandigarh. La réalisation d'après-guerre de l'architecte est dans une veine qui n'a plus rien à voir avec l'esthétique lisse et blanche des villas puristes d'avant guerre. Le Corbusier invente encore, et inspire à nouveau une génération d'architectes avec Chandigarh, contemporaine de la première des cités radieuses, livrée en 1954 à Marseille. L'expérience indienne de Le Corbusier se rapproche de la sculpture et des arts décoratifs à l'échelle de l'urbanisme, tandis que l'Unité de Marseille le propulse comme figure de proue des « architectes brutalistes »³⁸⁰ Le Palais de l'Assemblée est un bâtiment massif et protégé de l'ensoleillement direct, dont la toiture incurvée en béton est un signal fort. Cette toiture

³⁷⁹ Les plans n'indiquent pas l'adresse, et il est possible que les rues n'aient pas été nommées à cette époque. M. Miské étant un fonctionnaire mauritanien, son logement devrait être logiquement dans la « medina » du sud, mais aucun emplacement urbain ne correspond à la configuration et à l'orientation de la parcelle. Nous pouvons en déduire que la parcelle était située en dehors du boulevard périphérique, sur une zone lotie postérieurement au plan d'urbanisme de 1959 et vraisemblablement située au sud-ouest ; soit qu'en qualité de haut fonctionnaire travaillant dans le nord de la ville (ville « européenne »), M. Miské bénéficiait d'un logement dans cette partie résidentielle directement attenante aux équipements politiques et administratifs.

³⁸⁰ Banham (Reyner), *le Brutalisme en architecture, éthique ou esthétique*, Paris, Editions Dunod, 1970.

monumentale représente environ un tiers de l'élévation principale et elle devient une véritable sculpture à l'échelle du bâtiment et de la ville.

C'est également la proportion du relevé de toiture de la maison Miské, mais il s'agit d'un relevé simple et non travaillé en sculpture. Sous cette bande continue, l'architecture est simplement traitée, avec d'étroites ouvertures verticales préservant de la chaleur. Les détails de construction sont soigneusement dessinés, et ils sont révélateurs de la qualité artisanale visée par le GAA. Les murs en béton sont porteurs, et leur masse un peu exagérée structurellement est dictée par les contraintes climatiques. La mise en œuvre respecte les normes locales en termes d'imperfections relatives. Les représentations vont d'ailleurs dans ce sens, avec un plan et des coupes dessinés de façon approximative pour montrer, sans doute, une certaine marge dans l'exécution.

Cette maison montre les débuts de Robert Joly dans des projets domestiques. L'architecte paraît moins à l'aise dans ces échelles que dans celles de l'urbanisme ou du territoire. La maison Sneidman est très proche de modèles corbuséens et encore littérale dans son interprétation. Pourtant, très vite, l'architecte gagne en maturité avec une réalisation qu'il fait pour sa famille en 1969, sur un terrain difficile.

Trois jardins dans la pente : maison personnelle de l'architecte, Gif-sur-Yvette, 1969.

La maison personnelle de Robert Joly est dessinée par l'architecte et terminée en 1969. Avec sa femme, ils ont acheté un terrain à Gif-sur-Yvette, un village de la vallée de Chevreuse desservi par la ligne de Sceaux, comme Orsay où l'architecte a grandi. La parcelle est dans le village, mais elle est très étroite et profonde : c'est une parcelle en lanière, qui en plus est en pente ascendante depuis la rue.

Le plan et la coupe rendent compte de ces contraintes et données du site, qui deviennent les points forts du projet. En effet, la maison se glisse dans toute la largeur de la parcelle, multipliant les points de vue autour de trois jardins. Les hauteurs sont traitées, comme souvent dans les bâtiments de Robert Joly, avec des demi-niveaux qui sont autant de « plateaux »

d'activités. La fluidité de l'espace tient à un cloisonnement assez réduit et aux diagonales ouvertes, un procédé classique pour agrandir l'espace.³⁸¹

Le bâtiment est introverti autour de ses jardins mais multiplie les vues et les modalités d'éclairage. Les deux corps principaux de bâtiment occupent la largeur de la parcelle de mur à mur, et sont séparés par un jardin paysagé. Une large galerie vitrée relie les deux, et sa toiture-terrasse accessible accueille un deuxième « jardin » suspendu. Derrière le deuxième corps de bâtiment qui accueille la bibliothèque, un bureau et des chambres, le troisième jardin est un verger miniature dont le sol est au niveau du premier étage. On y accède par un escalier extérieur et végétalisé qui débute depuis la porte-fenêtre de la bibliothèque.

Les toitures des deux bâtiments principaux sont des fermes traditionnelles, qui viennent se poser sur deux étages de mur en béton, et qui donnent aux pièces d'étage une qualité d'espace supplémentaire. Dans l'alignement de la rue, la maison s'inscrit sans heurt dans le paysage urbain : elle présente un gabarit et une volumétrie de toiture proches des maisons voisines. Le béton gris très clair des murs, le détail du balcon au dessin épuré et les proportions des percements sont les signes discrets d'une modernité mêlée à des références vernaculaires locales.

L'influence des architectes anglais dits « brutalistes », et surtout de la maison Sudgen de Peter et Allison Smithson, construite à Watford en 1955-1956 est probable³⁸². L'usage de la brique et les percements en forme de « L » rapprochent les deux maisons, mais plus encore l'attitude des architectes anglais, « plus intéressés par l'habitat paysan que par les styles architecturaux du passé ». En effet, selon eux, il s'agit de « donner une expression contemporaine au mode de vie anglais plutôt que de plaquer un langage formel précis »³⁸³. Robert Joly utilise aussi

³⁸¹ Le Corbusier l'utilise entre autres dans les maisons en série pour artisans de 1924. Restées au stade de l'esquisse, ces maisons individuelles de 7m par 4m, la diagonale est habilement exploitée pour susciter une largeur d'espace de 10 m linéaires. Voir : http://fondationlecorbusier.fr/corbuweb/morpheus.aspx?sysId=13&IrisObjectId=6009&sysLanguage=en-en&itemPos=113&itemSort=en-en_sort_string1%20&itemCount=215&sysParentName=&sysParentId=65 ; consulté le 02 mai 2013.

³⁸² Robert Joly a toujours avoué sa sympathie pour cette architecture brutaliste : voir Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007. ; Joly (Robert), Entretien A. Schlicklin du 23 mai 2008.

³⁸³ Weston (Richard), *Maisons du XXe siècle*, Editions Hazan, 2002, p. 172.

des matériaux et techniques constructives traditionnels (le bois, la brique) dans des espaces modernes décloisonnés.

« Ethique » plutôt qu' « esthétique », le brutalisme anglais se veut une réactualisation de la modernité architecturale face aux nouvelles exigences du monde contemporain. Robert Joly partage en partie l'attitude et les prises de position théoriques, et même certains traits formels du mouvement. « Le recentrage sur l'individu »³⁸⁴ évoqué par Dominique Rouillard à propos des Smithson en particulier et du Team Ten en général est partagé par l'urbaniste-architecte dans une perspective humaniste, mais non la vision sociologique désenchantée de l'homme assimilé à un consommateur de masse. En effet, pour l'architecte communiste engagé dans la critique marxiste de la société, l'individu ne peut ni ne doit se résumer à son comportement de consommateur individualiste. Il est davantage en connivence avec le côté iconoclaste des architectes anglais par rapport à une stricte modernité, relevée par Kenneth Frampton comme :

[Une] version humanisée du mouvement moderne [qui] fut même baptisée « The New Humanism » (le nouvel humanisme) dans un éditorial de *The Architectural Review*. »³⁸⁵

En ce qui concerne la maison Joly de Gif-sur-Yvette, les codes culturels de l'architecture domestique vernaculaire sont employés avec ceux de l'architecture moderne. Les qualités d'habitabilité sont recherchées, de préférence à une esthétique moderne. La façade sur rue de la maison est d'ailleurs complètement intégrée à la séquence urbaine en termes de gabarit, de percement et de couleur. C'est une architecture qui se veut humanisée par le biais du langage adopté, accessible à tous sans culture architecturale particulière, classique ou moderne. Pour autant, une seconde lecture est proposée à ceux qui en ont les codes, lecture cette fois réservée à ceux qui connaissent l'architecture moderne, ou l'architecture brutaliste, qui possèdent des notions d'architecture vernaculaire ou locale, ou encore d'intégration urbaine de bâtiment. Comme dans d'autres œuvres de Robert Joly, l'évidente simplicité de la première vision donne accès à une profondeur conceptuelle, programmatique et architecturale souvent complexe. Les implicites de la maison à trois jardins relèvent de la modernité architecturale

³⁸⁴ Bonillo (Jean-Lucien), Massu (Claude) et Pinson (Daniel), *La Modernité critique, autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence-1953*, Editions Imbernon, Marseille, 2006, p. 161.

³⁸⁵ Frampton (Kenneth), *L'Architecture moderne une histoire critique*, Thames & Hudson SARL, Paris, traduit de l'anglais par Guillemette Morel-Journal, 2006, p. 282.

autant que de sa critique éthique brutaliste, le tout fondu dans l'approche résolument urbanistique et intégrative de Robert Joly qui le distingue des architectes anglais.

5.2.1. Habiter une maison de retraite, La Colagne, 1964.

La Colagne explore l'habitat et ses qualités d'une manière différente des maisons individuelles. Commandé en 1964, la maison de retraite est une réflexion typologique sur un programme nouveau pour lequel les normes ne sont pas fixées et sont héritées des hôpitaux du 19^{ème} siècle.

Les enjeux programmatiques de la résidence de personnes âgées : l'expérimentation avant la mise aux normes.

Le fait de travailler pour les ministères permet l'accès à des commandes normalement réservées à des architectes locaux. C'est le cas d'une réalisation en Corrèze, qui est aussi une expérimentation typologique d'équipement public. Par ailleurs, Robert Joly travaille beaucoup dans ces territoires, qu'il connaît bien et dans lesquels il a des liens professionnels et sociaux depuis 1966. La configuration n'est pas celle d'un architecte parisien faisant suivre à distance par un associé un chantier provincial, mais celle d'un architecte travaillant en étroite collaboration avec les personnes sur place.

En 1964, une commande de maison de retraite échoit au jeune architecte. C'est une des premières maisons de retraite tendant à une certaine normalisation qu'on lui demande de concevoir et de construire à Marvejols, une petite ville de Corrèze.³⁸⁶ Les normes sont en partie déjà fixées, en partie en recherche : c'est donc une expérimentation typologique mise en œuvre. Au niveau architectural, l'architecte recherche une fusion de l'architecture locale et des références modernes, avec des citations issues de l'architecture classique, souvenir peut-être du métissage pratiqué lors de la conception des ZUP de Toulouse et surtout Montpellier. Cette résidence de personnes âgées compte 60 chambres. Aujourd'hui, un bâtiment est venu s'adjoindre à l'ensemble au niveau de l'accueil, et de nouvelles chambres ont été créées.

³⁸⁶ L'histoire de l'institutionnalisation des maisons de retraites reste à écrire à notre connaissance, sur le modèle de l'histoire des écoles d'Anne-Marie Chatelet.

Le bâtiment dont L'Etat passe commande à l'Architecte des Bâtiments Civils et Palais Nationaux Robert Joly est sinon une nouveauté, du moins un bâtiment encore inhabituel. Notre démographie actuelle exige la multiplication des structures d'accueil de personne âgées³⁸⁷, mais le programme n'est quasiment pas fixé dans la France des années 1960. Conçu pour être la résidence principale de personnes âgées et quelquefois médicalisées, il nécessite des espaces communs : salle à manger, salles de détente, jardins ; et des espaces privés, principalement les chambres. Le programme présente des similitudes avec une résidence étudiante du fait de la sérialité des cellules de base (les chambres) et de l'adjonction des équipements communs. Mais les différences dues à l'âge des usagers et aux temporalités d'utilisation parfois longues, oblige à chercher un nouveau modèle adapté. Robert Joly contribue à la création d'un nouveau type d'équipement, mais il garde une approche territoriale, dans ce projet très forte et singulière.

Les conditions géographiques et humaines du projet.

Le contexte et les affinités politiques ne sont pas indifférents aux conditions de la commande et au bon déroulement des relations entre maître d'œuvre et maître d'ouvrage. En 1964, M. Gilbert de Chambrun est maire de Marvejols. Résistant et progressiste, c'est un ancien Franc Tireur Partisan, ce qui le rapproche politiquement des engagements de Robert Joly. L'architecte et le politique ne tardent pas à entretenir des rapports cordiaux, M. de Chambrun lui confiant d'autres projets, dont la réhabilitation de sa propre résidence, l'Impérie.³⁸⁸

Marvejols est en 1960 une agglomération de six-mille-cinq-cent habitants à la confluence de la Colagne et du Coulagnet, dans une vallée dominée au sud par le Truc du Midi ; l'environnement est peu habité, comme le révèlent les photographies de Pierre Joly et Véra Cardot. Subventionnée par Henry IV, cette petite ville protestante présente encore la moitié de ses remparts. Le centre de la ville est densément serré dans ses limites historiques et offre un

³⁸⁷ « Elles [les personnes âgées] représentent près d'un cinquième de la population totale [en France] », in Vercauteren (Richard), Predazzi (Marco), Loriaux (Michel), *Une architecture nouvelle pour l'habitat des personnes âgées*, Pratiques gérontologiques, Erès, 2001, p14.

³⁸⁸ L'architecte effectue la restauration de cette maison forte pour M. de Chambrun ; et pour la municipalité l'aménagement urbain autour d'une statue de Henry Coste, toujours à Marvejols et représentant la Bête du Gévaudan.

visage minéral de maisons hautes, coiffées d'une toiture à forte pente : environ quarante-cinq degrés.

L'isolement relatif du pays pendant des siècles combiné à la rudesse du climat a produit un type d'architecture vernaculaire un peu austère, architecture de pierre qui utilise les ressources des carrières alentour (calcaire, schiste, granite). Les murs sont bâtis en pierres sèches, à la chaux ou à la terre. Les deux parements sont reliés par des boutisses, c'est-à-dire des pierres traversantes, et un remplissage maintient la cohésion. Dans le cas de Marvejols, il s'agit de maisons bourgeoises à deux étages, aux proportions plus hautes, dont les toitures comptent deux ou quatre pans. Ces versions urbaines de l'architecture locale sont massives mais elles présentent plus de détails de finitions que les fermes : chaînages d'angle, ancras au dessin sophistiqués.

Cependant, la résidence prend place non dans le centre historique mais dans un quartier périphérique peu bâti à l'époque, de l'autre côté de la Colagne : le quartier du pont de Peyre. Le terrain est proposé par le maire. L'avantage de cette parcelle, outre sa taille, est d'ouvrir au sud et à l'est sur le paysage rural, et à l'ouest sur la rivière. De l'autre côté de la rue, le vis-à-vis consiste en une ferme à laquelle est accolée un grand auvent, et à une grande maison d'habitation, peut-être une ancienne institution, toutes deux en pierre calcaire du pays. Ces données du territoire et du programme sont les fondements de la maison de retraite.

L'ancrage dans le territoire : une architecture contextuelle révélée par la photographie.

Le projet émerge du site de plusieurs manière : physiquement par l'utilisation des matériaux et gabarits locaux ; culturellement par celle des savoirs et savoir-faire régionaux. Davantage qu'une théorie, il s'agit d'attitudes évoquées par Christian Desgrandschamps à propos de l'architecture d'Alvar Aalto :

l'attachement constant aux vertus de la culture populaire, aux "dimensions fonctionnantes" et à la sincérité des architectures vernaculaires [...], l'ancrage profond de l'architecture dans des territoires naturels.³⁸⁹

³⁸⁹ Bonillo Jean-Lucien, Massu Claude et Pinson Daniel, *La Modernité critique, autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence-1953*, Editions Imbernon, Marseille 2006, p121 et 122.

Robert Joly se retrouve dans cette posture vis-à-vis du territoire, au-delà du paysage purement visuel. Il ne se soucie pas de pastiche régionaliste ou historiciste, mais construit un rapport au territoire à la fois très puissant et très complexe. Ce travail avec et dans le territoire trouve sa source dans les architectures danoises et scandinaves, entre autres médiatisées par Robert Auzelle. Dans la maison de retraite de la Colagne, Robert Joly arrive à une certaine synthèse personnelle dans son architecture. Selon lui :

C'était ma première réflexion contextuelle. [...] J'ai accepté carrément et tranquillement de faire en maçonnerie locale et de couvrir avec un toit en asphalte déroulé, mais revêtu d'un petit grain. Et ce grain était voulu comme pouvant s'insérer dans le paysage local. De la vallée, on ne voyait pas un plan masse de terrasse...³⁹⁰

Les murs sont montent la pierre calcaire assez claire de la région, mais elle est mise en œuvre de façon moderne, notamment pour assurer une isolation thermique de qualité, critère d'habitabilité et de confort premiers dans une maison de retraite :

La pierre était un parement sur coffrage. Sur ce parement relativement lisse, il y avait un petit guide, et puis une cloison sèche dedans. L'isolation était donc assez bonne.³⁹¹

Utilisée en parement sur les façades, dans une qualité intermédiaire entre la pierre taillée et le moellon, complétée par un jointoiement large, la pierre présente une surface rugueuse sur laquelle la lumière joue. La mise en œuvre est similaire à celle de l'architecture vernaculaire environnante, les entreprises ayant d'ailleurs été choisies dans la région. L'économie du chantier est régionale, le paradoxe étant qu'elle est conçue et exécutée par un architecte parisien, qui se revendique comme un architecte moderne de surcroît. C'est en réalité une modernité réelle et discrète qui se déploie à la Colagne :

Mais cela n'empêchait pas le béton d'être apparent quand il fallait. A part cela, les percements sont complètement modernes presque partout. Les différentes façades étaient largement tributaires de l'orientation avec des percements différents. [...] Alors la valeur de discrétion joue, oui, c'est sûr.³⁹²

³⁹⁰ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 mai 2008

³⁹¹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 mai 2008

³⁹² Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 mai 2008

Cette valeur de discrétion est captée et révélée par un reportage photographique de Pierre Joly et Véra Cardot³⁹³. La sensibilité d'un artiste et d'un intellectuel sur le travail de son frère montre l'architecture sous un nouvel éclairage.³⁹⁴ La qualité des photographies fait écho à celle de l'architecture, car Pierre Joly et Véra Cardot sont aussi orientés, non vers la monumentalisation du bâtiment, mais vers son rapport au contexte :

Dans ces clichés d'intérieur et d'extérieur, l'homme et l'environnement sont toujours, à un moment donné, pris en compte comme pour mieux révéler l'architecture.³⁹⁵

Le reportage date de la fin du chantier, l'architecture n'est donc pas habitée dans le cas de la Colagne. Mais ce que Noémie Giard appelle l'environnement est en revanche montré. Sur les cent-treize clichés de la Colagne, soixante-sept sont des clichés extérieurs, parmi lesquelles vingt-sept montrent les bâtiments dans le paysage avec une prédominance visuelle de ce dernier. Les prises de vues intérieures sont au nombre de trente-et-une et les détails architecturaux et constructifs quatorze³⁹⁶. Le territoire est presque toujours présent dans les clichés extérieurs, ce qui est habituel dans la démarche des deux photographes d'architecture. Ces photographies sont aussi des « photographies militantes » qui ne sont pas des illustrations, mais « des outils de compréhension de l'architecture », et même, toujours selon Noémie Giard, « le reportage photographique, dans son déroulement même sur place, est à

³⁹³ Le fonds est commun entre Véra Cardot et Pierre Joly, mais si Pierre Joly s'est effectivement déplacé, il ne semble pas que Véra Cardot l'ait suivi dans ce voyage, mais l'information est difficilement vérifiable. Dans le doute, nous parlerons donc plutôt de Pierre Joly, dont la présence à Marvejols est avérée.

³⁹⁴ Les photographies du fonds Pierre Joly/Véra Cardot sont numérisées, et accessibles sous conditions d'utilisation sur le site en ligne de la bibliothèque Kandinsky : voir le catalogue : <<<http://bibliothequekandinsky.centrepomidou.fr/doc-generale/fondsdoc/cgi-bin/fonds.asp?fo=CARDOTVERA>,>> consulté pour la dernière fois le 13 septembre 2013.

³⁹⁵ Giard (Noémie), « Photographies d'architectes, le fonds Véra Cardot et Pierre Joly », *Etudes photographiques*, n°18, mai 2006 [en ligne], mis en ligne le 01 octobre 2008. URL : <http://etudesphotographiques.revues.org/2563>. Consulté le 12 septembre 2010.

³⁹⁶ Sur les méthodes de Pierre Joly et Véra Cardot dans la photographie d'art et surtout d'architecture, Noémie Giard note que ce sont des « boulimiques » qui multiplient les prises de vues sur un bâtiment, en trois catégories : les extérieurs, les intérieurs et les détails.

l'origine de la constitution du regard critique »³⁹⁷. Il paraît légitime de considérer ces clichés avec leur pleine valeur : des images constituées par un historien et critique d'architecture comme des outils intellectuels de communication.

Des outils conceptuels affirmés mais adaptés : le travail en plan et en coupe.

Dans ce site pris en compte dans ses dimensions multiples, Robert Joly travaille avec des outils conceptuels dont l'efficacité vient de leur transformation et ajustement au territoire. Le plan-masse en damier aux nombreuses irrégularités et les décalages de la coupe sont les moyens de réaliser cet ajustement. Robert Joly comble le hiatus entre une architecture moderne conceptualisée jusqu'à l'abstraction ; et une architecture régionale signifiante mais inadaptée aux exigences d'habitabilité contemporaines.

L'architecte met en place une composition fragmentée en six volumes de dimensions différentes, qui s'étend dans la longueur de la parcelle. La colonne vertébrale de la composition est fermée au nord par un pavillon, et ouvre au sud sur une cours arborée. Disposés en damier, les volumes créent des cours et des jardins qui structurent l'espace. Cinq des bâtiments à deux niveaux sont associés les uns aux autres par des circulations qui jouent le rôle d'articulation entre bâtiments. Ces « entre-deux » se distinguent volontairement des corps de bâti : en plan-masse, ils sont en retrait ou en décroché ; ils accusent souvent quelques décimètres de hauteur en moins ; leur toiture reçoit un traitement différencié ; enfin ils ont un registre de percement ou d'absence de percement propre.

Les trois jardins et cours de la maison de retraite sont dessinées à chaque fois par trois façades souvent ordonnancées, et ouvrent sur des orientations différentes. Les dispositifs architecturaux et urbains qui accompagnent le projet et le fondent dans le site sont dans la veine des références nordiques. Robert Joly à la Colagne se situe clairement dans la lignée de Robert Auzelle ou Roger Faraut, eux-mêmes praticiens d'une modernité « non systématique »³⁹⁸. Ainsi, est-il attentif dans cette résidence à accompagner le projet par des

³⁹⁷ Giard (Noémie), « Photographies d'architectes, le fonds Véra Cardot et Pierre Joly », *Etudes photographiques*, n°18, mai 2006 [en ligne], mis en ligne le 01 octobre 2008. URL : <http://etudesphotographiques.revues.org/2563>. Consulté le 12 septembre 2010.

³⁹⁸ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007.

détails qui assurent à la fois une plus grande fonctionnalité et peut-être aussi une plus grande humanité, à la façon de Alvar Aalto voulant travailler pour le « petit homme »³⁹⁹.

Ces détails s'incarnent dans le dessin des jardins prévus par l'architecte : les allées et les accès aux entrées individuelles des appartements de rez-de-chaussée sont pensés dès la conception⁴⁰⁰. D'autre part, des plates-bandes, des parterres destinés à recevoir des plantations et des bancs sont intégrés dans le projet. A l'intérieur, le reportage de Pierre Joly et Véra Cardot montre les détails des luminaires, au design simple et soigné : comme plus tard dans le lycée de Tulle-Nave, ils sont choisis avec soin et participent à l'espace architectural. Ce choix des cadrages photographiques et de conception de projet jusque dans des détails de mobilier rappelle d'ailleurs l'attitude d'Alvar Aalto envers l'architecture. L'architecte dessine les espaces intérieurs avec leur mobilier, notamment les luminaires.⁴⁰¹ Les outils de projets sont d'ailleurs sans doute inspirés de l'architecte finlandais. William Curtis énumère quelques uns de ses dispositifs :

Il revenait souvent aux volumes biseautés, à la stratification, à l'étagement de plateformes, aux volées de marches, aux découpes irrégulières tracées par les puits de lumière et les toits inclinés.⁴⁰²

Ces dispositifs de fragmentation de la forme sont le reflet d'une vision ambitieuse de l'architecture, poursuit Curtis, qui a pour vocation de créer « des cadres sociaux conviviaux reliés directement à la nature »⁴⁰³ dans un cadre démocratique.

Le plan et la coupe sont donc adaptés au site, décalés : les modules sont raccourcis, les cheminements sont à échelle humaine et tous différents : Robert Joly reprendra ces thématiques et les affinera dans le collège-lycée agricole de Tulle-Nave, en en faisant les fondements mêmes du plan-masse. A la Colagne, il affine son approche territoriale de l'architecture dans un programme à expérimenter en espace.

La qualité artisanale de la construction.

³⁹⁹ Aalto (Alvar), *Between Humanism and Materialism*, The Museum of Modern Art, New York, 1998.

⁴⁰⁰ Ils ne seront pas réalisés suivant ses vœux par la maîtrise d'ouvrage, mais seront tous au moins paysagés.

⁴⁰¹ Par exemple dans la villa Mairea d'Alvar Aalto, à Noormakku (Finlande), 1938-1939.

⁴⁰² Curtis (William), *L'architecture moderne depuis 1900*, Editions Phaidon, Paris, 2004, p. 455.

⁴⁰³ Curtis (William), *L'architecture moderne depuis 1900*, Editions Phaidon, Paris, 2004, p. 455.

La simplicité des volumes et la sobriété des percements prolonge l'influence d'architectes travaillant les qualités de modestie, dont Roger Faraut. Ce dernier se réclamait d'une modernité tempérée, et, selon les propres mots de Robert Joly :

C'était une architecture très appréciée [celle de Roger Faraut], qui ne paraissait pas moderne pour certains, parce qu'il n'était pas systématique, comme l'ont été la plupart des architectes modernes de leur première formation.⁴⁰⁴

On faisait une architecture très moderne, mais un peu comme un architecte nordique. Très doux, et très simple. Des fois si simple que systématique, mais pas par volonté d'industrialisation. Non, parce que c'était le plus simple qui était comme ça, et il faisait ça très bien.⁴⁰⁵

Cette qualité de la construction fait écho à celle que Robert Joly met en œuvre dans la maison de retraite : les solutions constructives et techniques sont simples et inspirées de l'artisanat. Les baies ont une simple feuillure qui sépare l'encadrement en béton du parement, et les menuiseries sont au nu intérieur, à environ trente centimètres en retrait du mur. Cette solution est la plus satisfaisante pour éviter les infiltrations –c'est celle des fermes lozériennes- et elle contribue à l'animation des façades avec le débord des toits. Les menuiseries sont en bois et leur dessin épais contraste avec la légèreté des ferronneries, blanches, simples et le plus fines possible. Enfin, le béton n'est utilisé que de manière ponctuelle, et sa texture plus régulière - mais non lisse cependant car il s'agit de béton banché- complète ce catalogue des matériaux. Les détails sont réglés de manière rationnelle et simple à la fois : la recherche « du bel ouvrage », entendu dans un sens artisanal. L'artisan traditionnel selon Robert Joly « a toutes les fonctions, y compris celle de faire beau »⁴⁰⁶. Et l'architecte s'inspire de cette résolution formelle et technique, qu'il transpose d'une échelle de détail constructif à celle de la construction entière.

La liberté de l'architecte : une réalisation ordonnancée, moderne et locale.

⁴⁰⁴ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007.

⁴⁰⁵ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

⁴⁰⁶ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007.

Intégrée, l'architecture se veut cependant moderne. C'est une des grandes revendications de Robert Joly. Il donne de la modernité une définition personnelle :

Si une chose caractérise le mouvement moderne dans l'architecture, c'est l'usage résolu des nouveaux matériaux ; et la mise en valeur, la mise en cohérence, la mise en corrélation de l'aspect architectural et de la technique employée. Les premiers bâtiments, l'usine Fagus de Gropius, c'est déjà très visible : des volumes rigoureux, la maçonnerie ouverte, etc.⁴⁰⁷

Mais l'attitude de Robert Joly par rapport à ces nouveaux matériaux n'est pas restrictive, puisqu'il utilise lui-même des matériaux traditionnels et les met en œuvre traditionnellement, en même temps que les « matériaux modernes » que sont le béton, le pan de verre et l'acier, mis en œuvre de façon industrialisée. Quant à la mise en cohérence entre aspect architectural et technique, c'est une thématique qui renvoie au rationalisme constructif défini par Viollet-le-Duc⁴⁰⁸, et dont la tradition en France est perpétuée entre autres par Perret⁴⁰⁹. Cette définition est étonnamment classique et en décalage avec la pratique effective de Robert Joly, qui est plus hybride et complexe.

Cependant, la modernité de Robert Joly est réelle. Elle se loge plutôt dans une grande liberté de conception et d'hybridation, liberté toujours régulée pour ne pas tomber dans la licence et l'arbitraire formel. Ainsi, le bâti adopte une emprise au sol comparable aux constructions avoisinantes, mais sa volumétrie est réduite, à cause du choix de toitures à faible pente, qui ne sont pas tout à fait des toitures-terrasses. Les pans sont alternés et créent de l'animation visuelle, mais modérée par rapport au bâti environnant et au paysage de montagnes.

Deux tours en béton ponctuent l'ensemble, l'une à l'articulation de trois bâtiments contient les escaliers, l'autre est accolée à un bâtiment indépendant à l'extrémité nord de la parcelle. Les tours sont percées librement et dominant d'un étage le bâti qu'elles complètent, ce qui contribue à en faire des signaux plastiques, à l'esthétique moderne.

La modernité s'exprime surtout dans la liberté des percements. Les façades ne sont pas porteuses, comme dans un projet précédent de logements HLM à Montreuil, construit en

⁴⁰⁷ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007

⁴⁰⁸ Viollet-le-Duc est cité par Curtis: « En architecture, il y a [...] deux façons nécessaires d'être vrai. Il faut être vrai selon le programme, vrai selon les procédés de construction. », extrait des *Entretiens*, 1863-1872, Curtis (William), *L'architecture moderne depuis 1900*, Editions Phaidon, Paris, 2004, p. 27.

⁴⁰⁹ Voir : Abram (Joseph), *Perret et l'Ecole du classicisme structurel*, Ecole d'Architecture de Nancy, 1985.

1961⁴¹⁰. Les projets sont comparables par leur taille moyenne et surtout le développement d'une typologie des percements en germe à Montreuil. Les logements de la Tête de Pont de Chatou, commencés en 1962 et achevés en 1974 mettent aussi en scène une grande diversité de percement et le jeu de leur décalage permis par la façade libre, mais sans cette liberté formelle des baies elles-mêmes. Dans les deux immeubles HLM en revanche, nous retrouvons des baies en équerre constituée de l'association de deux éléments de base, utilisés également indépendamment : une porte-fenêtre allongée et une petite fenêtre carrée. Cette forme est employée exclusivement aux étages, contrairement à La Colagne.

Dans la résidence, l'expérience assouplit ce qu'avait de raide la composition de Montreuil. Robert Joly déploie une typologie plus variée et adaptée au programme. Les rez-de-chaussée et les premiers étages sur rue ou jardin sont ouverts par ces baies en équerre ou en té : les trois variantes sont les résultantes de la même porte-fenêtre associée à des fenêtres de proportions différentes. La sérialité domine les façades principales, mais chaque élévation a sa composition propre, sauf les trois façades de la cour sud qui sont identiques. Reflet du programme, ce choix rappelle les places ordonnancées classiques. Mais quand Fernand Pouillon cite ouvertement et avec passion le rationalisme constructif et la tradition classique française⁴¹¹, Robert Joly y prend ponctuellement des dispositifs, dont l'ordonnement des façades autour d'un jardin. Là encore, son rapport avec la tradition, qu'elle soit savante ou vernaculaire, est sélectif. Enfin, certains percements ponctuels sont de référence moderne : les fenêtres carrées, par exemple ; ou encore la composition radiante de quatre baies très allongées, semblable à un tableau de Mondrian.

Le travail des percements comme celui de la maison de retraite montre la fusion de références opérées par l'architecte. Cette tendance qui existe dans les plan de ZUP est ici un principe même de conception. La Colagne est moderne, régionale, classique. Les formes, matériaux ou dispositifs spatiaux sont employés au service du confort et de l'agrément des résidents. La qualité d'habiter proposée par l'architecte va jusqu'aux détails du mobilier et se concentre d'une part sur les chambres, et d'autre part sur les espaces communs intérieurs ou extérieurs.

⁴¹⁰ Cet ensemble de logements « Les Mureaux » a été un projet des débuts de l'agence, en 1960-1961.

⁴¹¹ voir Bonillo (Jean-Lucien), *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Editions Imbernon, Marseille 2001 ; et Lucan (Jacques), *Pantin Montrouge Boulogne-Billancourt Meudon La Forêt : Fernand Pouillon architecte*, Editions de L'Arsenal, Picard, Paris, 2003.

Le projet de Tulle possède des qualités communes avec la maison de retraite de la Colagne, mais amène de nouvelles questions et résolutions architecturales et typologiques.

5.3. LES EQUIPEMENTS RURAUX : UN REGIONALISME CRITIQUE ?

Robert Joly a travaillé en tant qu'architecte des BCPN, et les équipements et institutions constituent un pan important de sa carrière. Si l'échelle domestique des maisons et logements l'intéresse, celle de la communauté au travers des équipements collectifs lui paraît encore plus importante, ce que l'on comprend pour un homme aux convictions communistes ancrées. Ces équipements sont porteurs d'enjeux comparables aux projets d'urbanisme en termes d'espaces sociaux ou d'espaces permettant le lien social.

D'autre part, l'architecte veut aussi « socialiser » l'architecture et la rendre accessible immédiatement à son public. Pour ce faire, il garde les habitudes de modestie architecturale acquises avec Faraut et Auzelle, et il les intègre dans une pratique personnelle territorialisée, qui se rapproche du régionalisme critique théorisé par Kenneth Frampton.⁴¹²

5.3.1. Le Collège-lycée agricole de Tulle-Nave, 1969 : la construction d'une identité rurale par l'innovation typologique.

Le collège-lycée agricole de Tulle-Nave confirme et approfondit ce que la Colagne laissait entrevoir. Le collège permet le questionnement sur une autre typologie, qui n'est plus celle de l'habitat mais d'un équipement public d'enseignement secondaire. Le GA amorce à cette occasion une réflexion sur l'espace des collèges et lycées, réflexion qui se poursuit jusqu'aux années 1980. Ce bâtiment est noté parmi « les réalisations significatives »⁴¹³ par Joseph Abram qui distingue les écoles et groupes scolaires modernes se démarquant de la production courante.

⁴¹² Frampton (Kenneth), *L'architecture moderne une histoire critique*, Edition Thames & Hudson SARL, Paris, 2006, chapitre cinq : « Le régionalisme critique : architecture contemporaine et identité culturelle ».

⁴¹³ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 186.

Un équipement à l'échelle d'un territoire régional.

Le Collège-lycée agricole de Tulle-Nave appartient à la première génération des collèges agricoles publics. Instaurés en 1960, ce sont des lieux singuliers : ils rassemblent des fonctions hétéroclites d'enseignement, d'exploitation agricole, d'internat ; en plus d'être des équipements d'échelle communale, voire régionale⁴¹⁴.

La commande d'un collège agricole à Tulle entre précisément dans ce cas de figure : un collège avec internat, appelé à se développer en lycée agricole et à devenir mixte d'ici quelques années. Cette commande est importante à double titre : d'une part elle confirme la présence de l'architecte dans la région et à Tulle⁴¹⁵. D'autre part, ce collège de construction traditionnelle permet un questionnement typologique lié à un public et un usage spécial, questionnement qui est le début d'une production industrialisée entre 1968 et 1984, avec la livraison du dernier collège à Verrières-le-Buisson.

Enfin, à l'échelle de la région, il s'agit d'un équipement majeur, puisqu'il n'a pas son équivalent dans le département, voire une partie de la région. Le maillage peu dense des collèges-lycées spécialisés, les infrastructures qu'ils impliquent et les terrains qu'ils requièrent en font des éléments majeurs du territoire qu'ils équipent.

Situé sur la crête d'une colline, dans un environnement très peu bâti, le lycée surplombe le paysage des deux vallées. Pourtant, malgré sa taille, il n'impose pas une présence dominante à son environnement : il reste dans des dimensions horizontales, joue avec la pente et est conçu à l'origine pour être partiellement végétalisé et donc se fondre encore davantage dans le grand paysage. L'attitude paysagère est contenue, respectueuse, malgré la présence massive du béton, qui tient au brutalisme. Il s'agit encore d'un projet hybride entre plusieurs cultures, même si les références locales sont ici atténuées au profit de citations vernaculaires plus générales.

⁴¹⁴ Voir Châtelet (Anne-Marie), *Architecture des collèges Histoire-chantier-exemples*, CAUE 92, 2009, p. 91.

⁴¹⁵ Il y conduit la rénovation urbaine et mène depuis 1963 les opérations de logements H.L.M. de Sainte Claire et Souilhac dont il est question plus loin. Les liens avec la municipalité sont faciles et même amicaux en raison d'affinités politiques et humaines, notamment avec le maire Jean Montalat (1912-1971), député de la Corrèze appartenant à la SFIO et dont les mandats de maire courent de 1959 à son décès. Il y est d'ailleurs appelé par Montalat lui-même au vu de ses réalisations précédentes, par le biais de Raymond Gleize, architecte qui a aidé Robert Joly à ses débuts d'étude et de carrière.

L'image du village : un monde convivial et centripète.

A Tulle, l'architecte est à la recherche de formes et de matériaux adéquats pour accueillir et favoriser la vie en communauté, ici dédiée à des enfants et adolescents dont la majorité sera en internat. D'autre part, certains professeurs vivront aussi sur le site du lycée, dans des logements de fonction à créer. Les dispositions classiques linéaires avec les salles de part et d'autre d'un long couloir central ne favorisent pas, selon les architectes du GAA, la convivialité, ni même l'apprentissage.⁴¹⁶

Les distances et dimensionnements des espaces deviennent rapidement des enjeux majeurs du collège : comment permettre et même entretenir la convivialité tout en respectant des sphères d'intimité pour les élèves et enseignants ? Et ces espaces d'intimité sont eux-mêmes différenciés et hiérarchisés entre enseignants et élèves ; entre internat de filles et internat de garçons, entre espaces habités pendant la journée et espaces occupés le soir et la nuit. La question de la mixité dans l'enseignement se greffe par-dessus ce programme déjà complexe : elle est instaurée en 1975, après l'inauguration du collège-lycée.⁴¹⁷ Ce dernier doit donc pouvoir fonctionner avec les deux cas de figure : être un double collège non mixte pendant quelques années de transition, puis devenir un unique collège-lycée mixte sans modifications majeures. C'est le début d'un long questionnement sur les collèges et lycées pour l'agence, questionnement qui intéresse l'architecture, la technique constructive, la typologie, la sociologie et la sémiologie.

L'image du « village » guide la conception de Robert Joly : une organisation urbanisée et unifiée dans un contexte rural, composée d'espaces identifiés et hiérarchisés. Selon lui, le village est la référence commune de la plupart des élèves et parfois des enseignants : c'est un

⁴¹⁶ Entretien entre Gérard Féry, architecte et associé de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin le 30 janvier 2013, chez M. Féry.

⁴¹⁷ Il s'agit de la loi Haby dite du « collège unique », instaurée le 11 juillet 1975, voir Châtelet (Anne-Marie), *Architecture des collèges Histoire-chantier-exemples*, CAUE 92, 2009, p 92. Cette loi instaure non seulement la mixité dans l'enseignement, mais aussi un tronc pédagogique commun validé par le brevet des collèges.

univers pratiqué, connu et rassurant, qui offre la bonne échelle au projet, et surtout la bonne image.⁴¹⁸

Le terme de village est exactement celui revendiqué par Paul Rudolph dans les logements pour étudiants mariés de Yale, en 1961. Rayner Banham relève « l'ambition sous-entendue de créer un sentiment littéralement constructif de la communauté »⁴¹⁹, mais au delà du concept étroit et limité, il les retient parmi les meilleurs logements modernes jamais conçus, ceux qui parviennent à dépasser l'oeuvre de Le Corbusier. Paul Rudolph est publié dès 1962 en français, on peut supposer que le projet a influencé Tulle-Nave. Il explicite son envie de produire des logements qui ne suscitent pas l'ennui et dont l'association des formes crée la qualité de déambulation.⁴²⁰

Les architectes du GAA distinguent et conçoivent des déclinaisons nombreuses et nuancées entre l'espace le plus partagé : l'entrée du lycée et l'amphithéâtre qui accueille souvent des événements régionaux ; et le plus privatif : les logements des enseignants. Deux « rues » perpendiculaires et en partie couvertes sont les circulations de l'ensemble, ponctuées par deux patios dont le premier assure le rôle de « place du village » avec son bassin et sa végétation. Le premier travail de conception pour le collège-lycée est celui de l'identification et de dénomination des espaces, qui deviennent ensuite des outils conceptuels.

Projet centripète, le lycée rassemble les espaces communs intérieurs et extérieurs en son centre (enseignement, détente, réfectoire). Il est structuré par deux « rues » principales perpendiculaires l'une à l'autre et complétées par deux patios, que Robert Joly nomme les « places ». Les internats clôturent les « rues », encadrent et complètent le centre. L'ensemble des neuf bâtiments mesure quatre-vingt dix mètres sur cent-dix, sur un dénivelé de huit mètres dans le sens de la largeur.

La ferme et les logements des professeurs sont en périphérie, la première à plus de cent mètres du lycée, les seconds cachés derrière la crête, orientés vers une autre vallée. Les volumes sont répartis en fonction des interactions jugées désirables ou non entre bâtiments. La ferme n'est pas visible du lycée par le jeu de la pente. Les interactions entre bâtiments et

⁴¹⁸ L'image est préférée dans ce cas au mot concept en ce qu'elle s'adresse à l'imaginaire et la sensibilité, ce que vise Robert Joly, de préférence à l'intellect.

⁴¹⁹ Banham (Reyner), *le Brutalisme en architecture, éthique ou esthétique*, Paris, Editions Dunod, 1970, p. 130.

⁴²⁰ « Paul Rudolph, dortoirs pour étudiants, université de Yale, New Haven, Etats-Unis », *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 100 février-mars 1962, pp.86 et suivantes.

environnement sont aussi contrôlées : les patios et foyers des élèves ont des ouvertures peu réduites et restreintes sur l'extérieur. Les cadrages sont choisis, peu nombreux et minoritaires par rapport aux vues sur les paysages intérieurs générés par les « places ». Les espaces sont ainsi resserrés dans leurs proportions proches du carré, dans leur proximité tempérée par l'étagement de la pente, dans les relations contrôlées avec le grand paysage.

Densité, compacité, centralités : le « village » et les choix constructifs.

Ce projet est discrètement novateur dans la typologie, et peut-être aussi dans la recherche d'une trame constructive au service des images du projet. Robert Joly se servira plus tard de cette recherche dans pour contrer ce qu'il nomme les « tirs à la cible ». ⁴²¹ Il entend par cette expression les collèges et lycées avec de longs couloirs desservant des salles de classes de part et d'autre. Selon lui, cette organisation spatiale est anti-communautaire en plus d'être répressive –et il critique les cas où la salle du surveillant général seule dépasse du couloir et donne vues des deux côtés, dans un but de contrôle. ⁴²²

L'architecte veut faire de la trame constructive une alliée du projet et de ses valeurs. C'est ainsi qu'à Tulle, il met au point une trame carrée de sept mètres, complétée par une demi-trame de trois mètres cinquante. C'est-à-dire qu'il crée des espaces libres de points porteurs de presque cinquante mètres carrés, utilisables pour des salles de permanence, le réfectoire, etc. Colonnes et murs porteurs construisent les espaces. Les murs porteurs sont parfois dessinés en forme de « U » pour enserrer de petits espaces d'alcôves : construction et architecture sont pensées ensembles.

L'image du village induit une qualité pour l'urbaniste qu'est Robert Joly : la densité et la compacité. Le plan-masse est organisé en volumes fragmentés disposés dans la pente, qui est forte. Les volumes sont compacts et non linéaires dans leurs proportions : certains sont de

⁴²¹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007.

⁴²² Le relevé de la bibliothèque et les entretiens en attestent : Robert Joly est un fervent lecteur de Michel Foucault dont il possède 9 titres lus et annotés qu'il cite régulièrement. Par exemple : « Sans s'étendre dessus, je me prends à penser que la vision d'un Etat souverain, les règles apparaissent comme des polices. Michel Foucault explique cela très bien. Quand elles veulent être concrètes, ces polices débouchent sur un objet, donc un modèle. Le modèle est, il me semble, totalement lié avec un mode de pensée d'un certain temps. », Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 mai 2008.

plan carré : l'amphithéâtre. D'autres présentent des proportions d'un module et demi pour une largeur d'un module : les dortoirs.

Robert Joly sort de la sérialité répétitive, et parfois anti-qualitative, des bâtiments scolaires, en se servant de la composition, ce qui peut s'apparenter à la tradition Beaux-Arts. Mais la hiérarchie ici n'est pas induite par les bâtiments en eux-mêmes, qui se présentent comme une communauté d'édifices relativement homogènes. Ils sont en effet assez semblables par leur volumétrie globale et leurs percements, sauf le volume de l'amphithéâtre qui déroge un peu au gabarit. Mais aucun ne s'impose dans le paysage, malgré leur étagement dans la pente. Au contraire, comme dans le village du Merlier à Cap Camarat, un projet de l'Atelier de Montrouge dont Robert Joly est admiratif, la pente ne fait que révéler leur relative équivalence volumétrique.⁴²³

Le « labyrinthe » et le « salon » : lecture benjaminienne du lycée.

Le collège-lycée peut se lire à la lumière de Walter Benjamin, à cause de l'ambiguïté spatiale de ses ambiances entre intérieur et extérieur. Les espaces communs sont issus d'une référence au village, mais ils sont plus complexes du fait de leur jeu entre couverture et espace à l'air libre. Les espaces communs, par analogie avec les espaces publics, constituent la structure du collège. Les deux « rues » et leurs « places » sont les épines dorsales du projet, qui distribuent les bâtiments. Mais elles sont avant tout des lieux, et sont travaillées au même titre que les bâtiments. Peut-être même bénéficient-elles d'un soin supplémentaire eu égard à leur qualité « d'espaces publics » à l'échelle de la communauté du collège-lycée.

Les « rues » sont longues, variées cependant, souvent abritées sous des galeries ou par les sous-faces des bâtiments, animées par des décrochements et des changements de niveaux. Elles sont en réalité dessinées d'une manière qui les rapproche des cheminements d'Alvar

⁴²³ Sur les réalisations de l'Atelier de Montrouge, Catherine Blain a mené une thèse sur cette agence et a dirigé le catalogue de l'exposition qui s'est tenue à la Cité de l'Architecture du 20 mars au 11 mai 2008 : Blain (Catherine) (sous la direction de), *L'Atelier de Montrouge, la modernité à l'œuvre (1958-1981)*, Editions Actes Sud et la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2008. Pour une rapide présentation du village de vacances du Merlier, voir : Abram (Joseph), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions Picard, Paris, 1999, p. 274.

Aalto, davantage que de la grande tradition classique de composition des Beaux-Arts, où les axes sont les écrans des bâtiments par d'immenses perspectives rectilignes.

Mais les « rues » de Robert Joly sont aussi des objets benjaminien par leurs qualités particulières et les typologies d'espaces auxquels elles peuvent être identifiées : les passages parisiens. Robert Joly est un lecteur de Walter Benjamin⁴²⁴ : sa bibliothèque en témoigne⁴²⁵, et sa conception spatiale aussi. Le collège-lycée de Tulle-Nave se prête particulièrement à cette lecture, parmi d'autres oeuvres de l'architecte.

Ce rapprochement ne surprend pas : Walter Benjamin était un penseur inclassable, un homme de gauche aux convictions profondes et enracinées, un philosophe matérialiste influencé par le marxisme et intéressé par l'espace et surtout l'urbain. Autant de points communs avec Robert Joly. Dans le « Livre des passages », le penseur allemand développe la vision d'un philosophe promeneur. Il analyse les passages parisiens, dans lesquels il voit la modernité en œuvre du 19^{ème} siècle. Par bribes il livre tout un champ sémantique qui révèle l'ambiance des passages et leur profonde ambigüité :

L'homme de la foule. La pulsion qui transforme les grandes villes en labyrinthe. Elle trouve son achèvement avec les galeries couvertes des passages.⁴²⁶

Le passage est l'apogée du labyrinthe urbain, et un labyrinthe à l'ambiance plus dense que les rues à l'air libre. Cette densité est exprimée par Walter Benjamin par l'élément liquide, le caractère aquatique, qui oppose une résistance plus forte que l'air tout en restant fluide :

L'atmosphère terrestre considérée comme quelque chose de sous-marin.

Thème du temps du rêve : atmosphère des aquariums. L'eau ralentissant la résistance.⁴²⁷

⁴²⁴ Walter Benjamin (1892-1940) est un écrivain, essayiste et traducteur allemand, qui réalise une fusion entre marxisme, théologie et sociologie et propose une réflexion sur la philosophie du langage. Ses textes les plus diffusés en France et sans doute les plus lus par les architectes sont: Benjamin (Walter), *L'œuvre d'art à l'époque de la reproductibilité technique*, Ecrits français, Paris, 1936 ; et Benjamin (Walter), *Paris, capitale du 19^{ème} siècle, le livre des passages*, Editions du Cerf, Paris, 1986.

⁴²⁵ Voir le relevé de la bibliothèque personnelle de l'architecte : l'œuvre complète en trois volumes, parue en 2000, y côtoie *Les écrits français, Paris, Capitale du 19^{ème} siècle* et *Je déballe ma bibliothèque*, acquis avant l'œuvre complète.

⁴²⁶ Benjamin (Walter), *Paris capitale du XIXe siècle le livre des passages*, Editions du Cerf, Paris, 1989, p. 837.

L'eau est l'élément des rêves⁴²⁸, du temps différencié et ralenti, du temps hors le temps courant de la ville. Benjamin va jusqu'à écrire qu'un passage est une

[...] architecture où nous vivons une nouvelle fois oniriquement la vie de nos parents et de nos grands-parents [...]. L'existence s'écoule dans ces lieux sans accentuation particulière, comme les épisodes de rêves.⁴²⁹

Ce sont des espaces publics, passants et commerçants mais couverts et préservés des bruits des rues entre lesquelles ils s'insèrent. Ce sont des entre-deux spatiaux, mais aussi temporels et sensoriels selon Benjamin. Est-ce tout à fait un hasard si Robert Joly crée un bassin près de la rue principale, dans la « place du village » ? Ce bassin, lieu de rendez-vous, est l'occasion d'un ralentissement des flux d'élèves, qui s'y agrègent pour flâner, s'asseoir et discuter.

Les « rues » de Tulle appartiennent à cette typologie sensible du passage : ce sont des lieux de connexion couverts et passants. Le temps que les élèves y passent est souvent un entre-deux, et pourtant ces espaces sont très utilisés. Leurs usages et les temporalités de leurs usages sont variées : ils servent de couloir d'attente devant les salles de cours, de cours de récréation, de lieux de dépôts des sacs de sport ou des valises avant le départ en week-end. Les élèves y passent, ils s'y arrêtent pour discuter, s'asseoir aussi.⁴³⁰ L'architecte a conçu de nombreux endroits où le muret devient banc pour les accueillir avec leur sac. Ces espaces possèdent la qualité d'ambiguïté pointée par Benjamin :

Ambiguïté complète des passages : rues et maisons à la fois.

L'ambiguïté des passages considérée comme une ambiguïté de l'espace.

⁴²⁷ Benjamin (Walter), *Paris capitale du XIXe siècle le livre des passages*, Editions du Cerf, Paris, 1989, p. 841 et 857.

⁴²⁸ Ce qui évoque les ouvrages de Gaston Bachelard sur les éléments. Le livre sur l'eau paru en 1942 s'intitule effectivement « L'eau et les rêves, essai sur l'imagination de la matière ».

⁴²⁹ Benjamin (Walter), *Paris capitale du XIXe siècle le livre des passages*, Editions du Cerf, Paris, 1989, p. 878.

⁴³⁰ Pour l'usage contemporain du lycée, voir le film documentaire réalisé par Christian Girier sur la visite en février 2010 du collège-lycée par Robert Joly, Odile Jacquemin, Jean-Louis Paciotti et Alexandra Schlicklin. A l'heure de la rédaction de ces lignes, le documentaire est en fin de montage et devrait être disponible à l'automne 2013. Il montre des usages et réceptions des usagers du collège, élèves inclus.

Le passage était de tous ces pièces celle qui servaient de salon.⁴³¹

Les « rues » sont aussi des « maisons » : c'est l'ambition de Robert Joly de créer un foyer aux étudiants, un endroit où ils se sentent chez eux, à la maison.⁴³² Et les « rues » du collège possèdent certaines qualités de maisons et salons dédiés aux élèves : ils y fument -en cachette-, discutent, jouent, attendent, observent, abandonnent leurs affaires et les oublient.

Les élèves constituent l'être collectif, décrit par Benjamin, dans son espace journalier. Non pas l'espace intime, et d'ailleurs normalement exclusivement vespéral et matinal des internats, mais celui de la journée. Cet espace concerne le travail puisqu'on y attend ou qu'on l'utilise pour se rendre d'un endroit de cours à un autre. Il concerne les loisirs puisqu'il dessert les endroits de jeux et détente, d'hébergement aussi et qu'il est lui-même endroit de loisir avec des bancs proposés ou improvisés, des vues sur les « places ».

Les « rues » de Robert Joly possèdent les qualités de « labyrinthe » et de « salon » des passages de Benjamin : qualités au service de la communauté usant du collège, et spécialement des élèves.

La matérialité du collège : brutalisme extérieur et raffinement intérieur.

Un autre point remarquable du collège est sa matérialité, ou plutôt le travail varié de ses matérialités. De l'extérieur le collège se présente comme un ensemble discret et fragmentaire de bâtiments en béton. Le béton est brut, banché et horizontal –dans le sens du paysage. Il couvre de larges pans de murs, parfois sans percements, et est montré pour lui-même, dans sa matérialité assez rugueuse. Sa présence est particulièrement forte dans l'amphithéâtre, vaste volume presque clos, et dans les « rues »-passages. Le matériau et sa mise en œuvre sont proches du béton brutaliste initié par Le Corbusier, dont Joseph Abram livre une analyse :

L'architecture concrète de Le Corbusier, comme ses peintures (et les sculptures qui ne dérivent) contribuent à une esthétique d'ensemble qui dépasse largement le champ de l'édification. Cette esthétique engage les

⁴³¹ Benjamin (Walter), *Paris capitale du XIXe siècle le livre des passages*, Editions du Cerf, Paris, 1989, pp. 856, 874 et 876.

⁴³² Lors de la visite filmée précédemment évoquée, des élèves interrogés ont spontanément répondu « C'est notre maison » à la question de savoir comment ils se sentaient dans le collège.

rapports entre abstraction et matérialité. On rejoint ici un des problèmes majeurs de l'époque contemporaine. [...] Dans un monde de plus en plus fluide où disparaît « l'objectivité solide du donné » (Arendt), le brutalisme apparaît comme le symptôme paradoxal d'une formidable montée en puissance de l'abstraction. L'espace moderne isotrope (rêvé par les peintres des années dix et vingt) ne craint plus la matière.⁴³³

Le rapport à l'abstraction est réel dans le cas du collège : le béton est le matériau qui n'a pas d'échelle, ou bien dont l'échelle s'apprécie autrement que celle des autres matériaux. Par exemple, il est présenté sur de grandes surfaces, au contraire du travail de la brique ou du bois, utilisés à l'intérieur dans des échelles à taille humaine. Le béton du collège est utilisé de façon massive, et peut-être peut-on avancer qu'il est à l'échelle de la communauté humaine qu'il abrite.

Cependant, le béton n'est pas utilisé de la façon « inquiète et inquiétante »⁴³⁴ relevée par Emmanuel Rubio à propos des réalisations brutalistes anglaises des années 1960. L'échelle n'est pas la même, mais surtout l'éparpillement du programme en petites unités dans le paysage rend la présence du béton beaucoup moins forte. Les architectures brutalistes londoniennes sont en adéquation avec leur environnement au point d'incarner à leur tour « l'horrible hostilité de la ville à venir »⁴³⁵. Le repli du collège sur lui-même est une stratégie et n'empêche pas son intégration paysagère. Robert Joly veut garder une présence discrète à ses architectures.

En même temps, l'intérieur du collège est un ensemble aux ambiances intérieures très différentes de l'extérieur : les lumières sont teintées de jaune et de rouge ; et les matériaux ne sont pas employés de façon abstraite comme le béton qui les contient. La brique rouge est montée en cloisons et vernissée ; tandis que les charpentes apparentes sont en bois lamellé-collé. Les menuiseries métalliques sont travaillées à une échelle raffinée : elles s'insèrent dans de petites niches verticales, ou bien occupent la place du joint de dilatation entre deux bâtiments. Leur mise en couleur dépend de leur orientation : celles de l'est sont en bleu, du nord en bleu foncé, du sud en orange intense et de l'ouest en orange léger. Les couloirs étaient éclairés à l'origine par des lanterneaux, fermés depuis. Mais il reste les éclairages zénithaux

⁴³³ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 70.

⁴³⁴ Rubio (Emmanuel), *Vers une architecture cathartique ?*, Editions donner lieu, Paris, 2011, p. 72.

⁴³⁵ Rubio (Emmanuel), *Vers une architecture cathartique ?*, Editions donner lieu, Paris, 2011, p. 75.

au dessus des niches ou alcôves, ces petits espaces lovés entre des murs porteurs en forme de « U », et qui alternent avec des meurtrières qui montrent une portion serrée de paysage. Avec les aménagements extérieurs d'emmarchements, de bancs, de bordures, d'allées, ce sont les raffinements architecturaux du collège. Ces attentions de l'architecte aux usagers sont aussi tactiles : la brique vernissée appelle la main, les murets-bancs sont à la bonne hauteur d'assise et enduit pour être plus confortables.

Le collège-lycée est une réalisation complexe, peut-être une des plus personnelles de Robert Joly. On y trouve beaucoup des thématiques importantes de sa carrière arrivées à un degré de maturité formelle et conceptuelle. L'architecte maîtrise à ce stade les outils de sa pratique.

5.3.2. La Colagne et le lycée de Tulle : deux oeuvres dans les « interstices culturels » de la civilisation globale.

La maturité d'une pratique autour de l'échelle de modestie.

Avec la Colagne et surtout Tulle, Robert Joly démontre qu'en 1969, il est arrivé à une synthèse personnelle de son héritage et à une très grande maturité comme architecte. Rapprocher ces deux oeuvres est pertinent au regard, non du programme mais de la synchronicité de leur année de commande et de livraison ; et surtout pour ce qu'elles montrent d'une posture d'architecte.

Robert Joly dispose de multiples héritages et expériences au milieu des années 1960. Il privilégie une modernité discrète, aux références plus nordiques que méditerranéennes. Ces deux réalisations bénéficient de l'expérience de Chatou, et se développent entre répétition et ajustement à une échelle fine. L'architecte se place non loin de la posture du régionalisme critique décrit par Frampton, qui se préoccupe des « échelles modestes » ; qui prône « une architecture mesurée, qui privilégie le territoire généré par la construction d'un édifice sur un terrain donné »⁴³⁶ ; qui insiste sur les qualités propres au site : géographie, climat et lumière ; qui donne de l'importance au tactile autant qu'au visuel.

Cette posture n'est pas exempte d'un certain militantisme, parfois lié à des revendications séparatistes comme c'est le cas du groupe indépendantiste catalan « R » cité par Frampton :

⁴³⁶ Frampton (Kenneth), *L'architecture moderne une histoire critique*, Edition Thames & Hudson SARL, Paris, 2006, p. 347.

l'architecture y est employée comme un langage et porte les mêmes enjeux identitaires en tant que produit culturel. Robert Joly n'est ni concerné ni impliqué dans des discours séparatistes, et son intention politique est plus large, à la manière d'Alvar Aalto. Il veut porter les attentes d'une communauté certes locale, mais son architecture a des ambitions humanistes universelles qui le rattachent alors plutôt aux idéologies modernes.

Entre civilisation mondialisée et culture locale : « les interstices culturels ».

Ces deux œuvres se situent peut-être quelque part dans des « interstices culturels, ceux qui échappent au nivellement induit par la civilisation industrielle »⁴³⁷. Robert Joly utilise en effet la modernité architecturale, les traditions vernaculaires locales et les traditions classiques dans une même réalisation. Il s'appuie sur les savoirs et savoir-faire techniques et architecturaux locaux et les valorise dans le bâti.

Mais il y mêle des produits, matériaux et processus issus de l'industrialisation, ainsi que des savoirs urbanistiques. Les deux œuvres qui en résultent sont inclassables pour toutes ces raisons : elles se rapprochent du régionalisme critique, mais n'en font pas entièrement partie pour les réserves évoquées précédemment, notamment sur les intentions portées par l'architecte. Robert Joly est cependant un peu en décalage de la modernité officielle. On peut avancer qu'il est effectivement dans un « interstice culturel », mais pas exactement le même que celui du régionalisme critique. Robert Joly propose plutôt une modernité hétérodoxe.

Moderne et humaniste, éclectique : la posture de Robert Joly est fixée en 1969. L'architecte évoluera vers d'autres domaines, mais gardera cette orientation désormais.

5.4. LES EQUIPEMENTS URBAINS : DES MONUMENTS DISCRETS ?

A la même période, Robert Joly livre aussi des équipements urbains, aux qualités différentes des équipements ruraux. On ne peut plus évoquer le régionalisme critique qui semble opérant dans le cas précédent. D'autres notions sont mises en œuvre, plus collectives et qui touchent

⁴³⁷ Frampton (Kenneth), *L'architecture moderne une histoire critique*, Edition Thames & Hudson SARL, Paris, 2006, p. 347.

au monumental et à l'identité urbaine, en même temps qu'à la valeur de discrétion, en apparence antinomique avec le monument. La définition de monument doit s'entendre au sens de l'élargissement proposé par Françoise Choay, selon laquelle « le monument s'impose à l'attention sans arrière-fond, [...] troquant son ancien statut de signe pour celui de signal. »⁴³⁸ En parallèle, la fonction mémorielle s'estompe au bénéfice de l'impact immédiat de l'édifice dans l'espace. Signaux dans le paysage, les équipements urbains de Robert Joly oscillent entre présence moderne et effacement.

Cette discrétion, revendiquée par l'architecte, est issue d'une part directement d'une volonté délibérée de ne pas construire d'architecture « signée », d'autre part est induite par l'attention paysagère présente dans tous les projets. Cette attitude contextuelle⁴³⁹ implique un certain mimétisme avec l'environnement. Les deux projets choisis pour leur exemplarité sont une tour de logement à Tulle ; et une cité administrative en périphérie de Mâcon.

5.4.1. « Notre Dame de Tulle », 1963-1969.

Construire entre contexte et idéologie : l'engagement bâti.

Commandée en 1963, l'ensemble de logement est livré en 1969, la même année que le collège-lycée agricole et l'Institut de l'Environnement. Il est construit suite à une décision de Jean Montalat, le maire de Tulle qui veut doter sa petite cité d'une tour de logements H.L.M. Robert Joly a déjà bâti les réalisations H.L.M de Sainte-Claire et Chalandon, insérées de façon presque mimétique dans le tissu urbain et porteuses d'une modernité discrète⁴⁴⁰. La tour

⁴³⁸ Choay (Françoise), *L'allégorie du patrimoine*, Editions Seuil, Paris, 1992, p. 16.

⁴³⁹ L'approche « contextuelle » est actuellement revendiquée par des professionnels divers, dont Jean Nouvel, Patrick Bouchain. C'est aussi un terme récupéré et intégré à la conception durable de l'architecture, avec l'idée sous-jacente qu'une architecture contextuelle est celle qui prend en compte le climat, l'orientation, la géographie, les savoir-faire locaux, pour une meilleure maîtrise énergétique.

⁴⁴⁰ Ces projets ne sont représentés dans le fonds d'archives que par les albums d'esquisse, mais j'ai pu les voir lors d'une visite en 2010. Leur implantation urbaine dans la parcelle respecte le bâti environnant, leur hauteur ne dépasse pas cinq niveaux. Les deux ensembles se fondent sans heurts dans le paysage urbain, qui présente des fronts bâtis successifs étagés dans le coteau. Sainte-Claire et Chalandon sont aussi dans les valeurs de discrétion et d'intégration au site. Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 mai 2008 :

demandée par le maire et réalisé par Robert Joly est d'une autre veine : c'est un projet plus militant socialement et dont la présence n'est pas celle du mimétisme, mais de l'affirmation. Les logements sont cités par Joseph Abram à propos des immeubles urbains, comme un « ensemble de logements bien composé, constitué d'une tour sur un socle de plusieurs niveaux »⁴⁴¹. Cette volonté est présente chez le maître d'ouvrage, et est très bien reçue et interprétée par le maître d'œuvre, qui rapporte ses souvenirs :

Le maire dont je vous parlais [Montalat] a nommé cette tour qui est dans le quartier de Souilhac « Notre-dame de Tulle », parce que c'était la première tour dans la commune.⁴⁴²

La tour de logements sociaux représente donc la modernité sous diverses formes : modernité urbaine et architecturale, et porteuse de valeurs progressistes sociales communes aux deux hommes. Le choix de typologie et le travail formel sont déjà des attitudes engagées : la tour se rattache en effet aux typologies « socle-bloc » évoquées par Joseph Abram, et qui sont le plus souvent employées dans les équipements publics et non dans les logements, fussent-ils sociaux⁴⁴³. L'architecte appréhende ce projet comme un équipement public important à l'échelle de la ville, en s'appropriant une typologie qui n'est généralement pas celle de sa fonction.

Le travail entre idéologie et contexte est inextricable, et peut seul rendre compte de la forme bâtie de Souhlliac, et ce travail est aussi celui de l'acculturation de la modernité tel qu'elle est pratiquée par Robert Joly. Le site choisi par le maire est très singulier : c'est une presque île sur un méandre de la rivière, à un des niveaux le plus bas de la ville qui s'étage le long des deux versants de la vallée. Robert Joly dissocie les deux éléments paysagers dès les premières esquisses : la rivière et le paysage de coteaux environnant.

« Mais Tulle est très représentatif, avec les HLM que l'on voit depuis le bureau du maire. [HLM Ste Claire]. Ils sont à la fois éminemment modernes, et ont complètement intégré un certain nombre de comportements... [...] Et il suffit qu'on se mette en accord avec le contexte pour trouver cette forme. L'influence est loin de Le Corbusier...»

⁴⁴¹ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 255.

⁴⁴² Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 30 novembre 2007.

⁴⁴³ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, pp. 199 et suivantes.

La réponse formelle au site et aux enjeux politiques et sociaux se fait en deux parties, distinctes et complémentaires : l'ensemble joue entre les deux éléments paysagers. Le projet est composé d'une part d'un socle horizontal qui complète la presqu'île et souligne la courbure des rives ; et d'autre part d'une tour-clocher qui affirme sa présence verticale abstraite dans le paysage. Le rapport au contexte est donc ambivalent : mimétique d'un côté, avec un socle qui épouse et confirme les caractéristiques du site ; abstrait et militant de l'autre. Le socle en particulier est traité de façon contextuel :

C'était intéressant parce qu'il y avait un méandre de la petite rivière torrentueuse, et le socle régulait la remise à niveau par rapport au lit de la rivière. Donc il y avait deux étages de parking avec un front de logements, de petits logements sur l'eau.⁴⁴⁴

Le socle horizontal est comme une nappe sur laquelle se pose la tour, à première vue de façon très moderniste : c'est-à-dire sans attaches sur la surface nue. Mais le socle est aussi un bâtiment avec une épaisseur et des fonctions : il contient le garage souterrain et deux niveaux superposés de logements mono-orientés sur la rivière. Il est le redoublement artificiel des berges de rivière, qu'il redessine dans des courbes parfaites.⁴⁴⁵ Son sol est la surface-support de la tour :

Et puis là-dessus une tour dont on avait orienté chacune des vues de séjours sur une vallée. C'est un carrefour de vallées, ce coin. C'est une tour travaillée.⁴⁴⁶

La tour compte onze étages, ce qui est modeste en soi mais majeur à l'échelle de la ville.⁴⁴⁷ Le plan d'étage courant propose quatre appartements par niveau qui donnent vues sur au moins deux orientations de la vallée et ont tous au moins un prolongement extérieur sous forme de balcon ou loggias. Il s'agit de grands appartements de quatre et cinq pièces, aux dimensions et proportions généreuses. La tour est détachée du socle par sa verticalité accentuée par sa modénature de découpes et stries du béton. Le rez-de-chaussée dont le plan

⁴⁴⁴ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 30 novembre 2007.

⁴⁴⁵ Il a d'ailleurs été conçu comme un triangle aux côtés courbes, mais il sera construit avec un côté rectiligne, sur la face la moins visible, pour des raisons économiques et techniques.

⁴⁴⁶ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 30 novembre 2007.

⁴⁴⁷ Encore aujourd'hui, elle n'a pas de rivale en terme de présence dans le paysage, car elle reste le seul bâtiment de cette hauteur dans la silhouette urbaine.

est différent du plan d'étage courant, est en retrait sous le volume des étages, ce qui crée une ombre qui distingue encore davantage les deux entités socle/bloc.

En même temps, on ne peut restreindre ces caractéristiques aux deux objets qu'ils incarnent : le socle a aussi un caractère abstrait dans la sérialité de sa façade et la perfection de sa géométrie ; tandis que le rez-de-chaussée de la tour instaure un rapport narratif au sol artificiel. D'autre part, la texture même de la tour est travaillée par le béton banché qui lui donne une matérialité forte, très éloignée de celle du pan de verre. La réception de l'ensemble de logement est bonne :

Et on l'aimait, dans le coin. Alors dans ces cas-là, ce n'est pas trop abîmé.⁴⁴⁸

L'état de Souilhac est aujourd'hui toujours très bon. Le matériau béton a très bien vieilli, les menuiseries ont été remplacées en rez-de-chaussée. Les panneaux de façade en béton préfabriqué présentent une texture de stries verticales. La façade non porteuse permet de s'émanciper de la superposition des percements et des panneaux. La signification est à deux niveaux, d'une part l'animation visuelle de la façade, d'autre part un discours plus intellectuel sur le caractère non porteur de la façade, pourtant massive.

Structure et écorce : l'habillage technique d'un dispositif classique.

Cette tour a des proportions plutôt massives du fait de sa hauteur régulée. Elle est d'autre part travaillée avec une façade épaisse qui assure la transition entre espace privé et public : le discours est de l'ordre de la structure et de l'écorce. Le plan est en effet composé sur une base classique d'un plan à neuf cases carrées.⁴⁴⁹ La trame constructive, toujours signifiante chez Robert Joly, est de cinq mètres cinq. Cette trame est le support de seize poteaux en béton aux géométries variées, allant du plan carré à celui en équerre en passant par le rectangle. Les poteaux sont adaptés aux espaces qu'ils occupent, comme c'était le cas des murs porteurs en « U » utilisés en niches dans le collège de Tulle.

⁴⁴⁸ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 30 novembre 2007.

⁴⁴⁹ Sur la composition de plan à neuf cases, on peut se référer à l'analyse dessinée et écrite qu'en livre Francis D.K. Ching dans son ouvrage à destination des architectes et étudiants : Ching (D.K. Francis), *Form, space and order*, Edition John Wiley & Sons Inc., 1996 [1943 pour la première édition], pp. 70-71.

La façade épaisse tient une grande place en plan et en coupe : l'épaisseur moyenne est de un mètre trente environ, et les croquis révèlent que l'épaisseur projetée était plus importante encore : environ deux mètres trente, et jusqu'à deux mètres soixante, soit plus de la moitié de la trame en porte-à-faux. C'est une écorce plus qu'une peau par sa densité, et par sa fonction aussi : épaisse et massive, elle est aussi rigide. Elle assure la protection des appartements en termes de luminosité, de bruit et d'ambiance mais c'est aussi l'espace de transition et de contact avec l'environnement.

Le dessin obsessionnel : la conception par les albums d'esquisse.

L'ensemble de Souillac est l'occasion de présenter un autre aspect du travail du GAA et des méthodes projectuelles de Robert Joly : une méthodologie particulière et obsessionnelle. Le projet est bien documenté en termes d'esquisse, sous la forme d'un grand album⁴⁵⁰. Ces albums sont l'outil obligatoire de l'agence pour la conception et le suivi de toute réalisation. Ils sont d'ailleurs très efficaces dans l'économie générale de l'agence, puisqu'ils servent d'instruments de programmation, de conception, de communication et de suivi :

On avait quelques méthodes de travail : garder l'historique de la démarche. [...] On essayait de quantifier les espaces pour savoir la taille respective des différents endroits du programme, de façon à nous organiser. En même temps, avec un certain mode d'organisation interne. [...] c'était l'interprétation du programme. Et après cela, on faisait des propositions sous forme d'esquisses.⁴⁵¹

D'autre part, ils sont aussi garants de la fidélité ou de la déviance par rapport aux idées d'origine : ce sont les stratifications intellectuelles du processus en un seul document, d'ailleurs conséquent. Les papiers et calques annexes sont soigneusement collés. Les comptes-rendus de réunion de chantiers y sont aussi adjoints, ainsi que les contacts des personnes-clé du projet : ce sont aussi des outils pragmatiques.

Dans le cas de Souillac, l'album est particulièrement riche en dessins. Leur succession montre le processus de cheminement intellectuel et sensible. Les concepts sont affirmés dès le

⁴⁵⁰ L'album mesure environ 1 mètre de long sur 60cm de large, et ses 116 pages sont toutes remplies.

⁴⁵¹ Entretien entre Gérard Féry, architecte et associé de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin le 30 janvier 2013, chez M. Féry.

départ : plan à neuf cases, noyau central de circulation verticale, volonté de donner au moins deux orientations à tous les appartements, quelque soient leur taille, socle dessiné paysager et géométrique, façade non porteuse.

Les concepts sont conservés dans le projet bâti, après avoir été transformés de nombreuses fois par le dessin. Le dessin est obsessionnel : le nombre en témoigne. Les poteaux par exemple finissent par plier leur section et participer aux espaces qu'ils soutiennent. L'écorce de la tour, cette enveloppe massive et habitée, est aussi l'objet de nombreuses variantes, plus d'une centaine de plans compilés. C'est le cas du socle, qui passe d'une géométrie parfaite à une forme sans doute dictée par des impératifs économiques, mais aussi ajustée aux rives qu'il borde en partie. Ces albums ont été en partie conservés dans le fonds d'archives, et sont la « mémoire de la démarche ». Ils participent d'une organisation générale d'agence qui gère de nombreux projets, et dont l'exigence qualitative est élevée.

5.4.2. Un miroir paysager, Cité administrative de Mâcon, 1967.

Commandée en 1964, la cité administrative de Mâcon est un projet important à l'échelle du territoire qu'il équipe, comme l'était la tour de Souhlliac. Le rapport au contexte est cependant décliné selon d'autres modalités, de vocabulaire plus moderne.

La cité administrative est située au bord de l'Ain, sur une parcelle de faubourg, boulevard Henri Dunant, excentrée par rapport au centre ville. Le paysage environnant ne présente pas de relief et il est déstructuré : il s'effiloche en banlieue de moins en moins dense vers le nord et l'est, et rejoint les champs et prairies vers l'ouest. Le centre ancien est au sud.

L'organisation des bureaux se fait en deux volumes en forme de « L » de cinq et six niveaux, reliés par les circulations verticales. Le réfectoire occupe un petit bâtiment en forme de croix, près de la rivière. La thématique de l'édifice est l'effacement du monument par l'utilisation des matériaux et techniques modernes.

L'inclusion du grand paysage dans la cité : béton banché et verre-miroir.

La structure porteuse est une trame carrée de huit mètres, de poteaux en béton à section carrée de quatre-vingt-dix centimètres. Les volumes de bureaux ont chacun une emprise au sol de mille-neuf-cent-quatre-vingt-quatre mètres carrés, et la superficie des bureaux atteint les

vingt-mille mètres carrés. Comme dans le cas de Souhlliac, c'est un équipement important à l'échelle de l'agglomération mâonnaise.

Malgré l'ampleur du projet, le résultat est porteur de valeurs nuancées et raffinées. L'architecte moderne qu'est Robert Joly emploie le béton banché et le verre sur des façades non porteuses. L'urbaniste qu'il est aussi tempère et intègre le monument dans l'environnement en accentuant sa dimension horizontale et en en faisant un reflet littéral du paysage. La surface devient ambiguë : elle reflète l'environnement et efface la présence de la cité par mimétisme paysager ; mais elle rend aussi hermétique et mystérieuse l'activité intérieure.

Comme à Souhlliac, la matérialité du béton est prégnante : les façades sont à moitié remplies par les allèges de béton banché. Les stries sont sophistiquées : sur les stries verticales continues se greffe des reliefs horizontaux ponctuels. Les allèges font ainsi des bandeaux continus de béton. L'autre matériau de façade est le verre-miroir, inhabituel chez Robert Joly, et qu'il justifie par le contexte géographique. C'est un des matériaux de la modernité, mais son caractère de miroir est intrigant, et estompe l'édifice en tant que monument.

Le verre de la cité reflète le paysage et le ciel, au lieu de présenter des surfaces sombres en bande continue⁴⁵². Il allège visuellement l'ensemble, tout en préservant l'intérieur de tout contact visuel. Le contraste entre le béton travaillé, texturé, profond et le verre lisse est d'autant accentué. En même temps, il y a une certaine non-identité du verre, puisque sa forme propre est un reflet du paysage et de ses variations. Le paradoxe de la cité administrative tient à ce rapport étrange entre verre-miroir et béton banché : le matériau moderne, le pan de verre, est un reflet de l'environnement ; et le matériau « archaïsant »⁴⁵³, le béton brut, renvoie lui à une modernité actualisée des années 1960.

Le verre-miroir est aussi une protection aussi impénétrable que le béton : les fonctions comme les espaces sont indevinables, protégés. On retrouve le sens de la protection de Robert Joly : les rapports avec l'extérieur sont filtrés, contrôlés et protégés. Une des raisons de ce verre-miroir était d'ailleurs de protéger les usagers de la cité contre les regards intrusifs ou curieux. Ces fenêtres-bandeaux donnent des vues panoramiques sur l'environnement : les usagers bénéficient d'une vue à la mesure du paysage : horizontale et balayant l'horizon. L'échelle du

⁴⁵² C'est la même disposition que les collèges-lycées industrialisés, qui eux, présentent cette bande sombre au dessus des allèges en béton.

⁴⁵³ Rubio (Emmanuel), *Vers une architecture cathartique ?*, Editions donner lieu, Paris, 2011.

grand paysage se retrouve dans la cité, non seulement par la présence du bâtiment dans ce dernier mais par l'inclusion du paysage dans la cité, par le biais des fenêtres bandeaux et l'effet miroir des vitrages.

Dynamique interne complexe et évidence formelle externe.

L'architecture est à première vue très simple et fonctionnaliste : à chaque fonction correspond un volume. Les choix sont proches d'Andrault et Parat⁴⁵⁴ : un fort contraste formel entre une structure porteuse colossale en béton associée à des circulations verticales et des plateaux libres⁴⁵⁵. En particulier avec le siège de la caisse régionale du crédit agricole Auxerre dans l'Yonne réalisée en 1970-1971, qui présente de grands volumes de verre opaque et des circulations verticales en béton banché strié. Un ouvrage paru en 1979 sur les deux architectes en fait un commentaire enthousiaste :

Affirmation des circulations verticales et horizontales, affirmation des fonctions dans les volumes, contraste des matériaux : des solutions pour débanaliser [sic] l'immeuble des bureaux.⁴⁵⁶

Ce projet arrive cependant après la livraison (en 1969) de la cité, mais témoigne que les problématiques débattues sont communes aux agences françaises reconnues. Un projet antérieur, et que les membres du GAA ont pu connaître, est proche également : celui des bureaux Technip, à Rueil⁴⁵⁷, réalisé entre 1967 et 1968. Comme dans la cité administrative, les allèges ceinturent entièrement le bâtiment et contrastent avec les vitrages, qui sont cependant moins élégamment traités : les menuiseries sont visibles et épaisses et elles ôtent la qualité abstraite que possède le bâtiment de Macon.

Une autre caractéristique est la position centrale du volume des circulations verticales, volume qui dessert les deux bâtiments en « L ». Cet escalier large et lumineux amorce un mouvement

⁴⁵⁴ Lucan (Jacques), *Architecture en France (1940-2000) histoire et théories*, Editions le Moniteur, Paris, 2001, p. 205-206.

⁴⁵⁵ D'après la présentation du fonds d'archives Andrault et Parat des Archives d'Architecture du XXème : << http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02_ANDPA>>, page consultée le 15 août 2012.

⁴⁵⁶ Gaillard (Marc), *Andrault-Parat : architectes*, Dunod, Paris, 1979, p. 65.

⁴⁵⁷ Gaillard (Marc), *Andrault-Parat : architectes*, Dunod, Paris, 1979, p. 73.

giratoire ascensionnel avec des demi-niveaux échelonnés. Le collège de Tulle présentait une amorce de cet escalier à demi-niveaux dans les internats. Ces derniers sont aussi composés autour d'une cage d'escalier centrale, lumineuse, accentuant par ses proportions effilées la verticalité de sa fonction.

Cette complexité ne transparait pas dans l'enveloppe externe. Au contraire, la simplicité de celle-ci est accentuée avec le contraste entre ses deux matériaux.

L'effacement de l'architecture ? La modernité négociée de Souhlliac et Mâcon.

La tour Souhlliac de Tulle et la cité administrative de Mâcon sont conçues toutes deux comme des monuments dans la ville : ce sont des équipements publics –ou perçus comme tels- à l'impact paysager important ; et qui ont vocation à jouer un rôle de signal urbain. Le logement social tient particulièrement à cœur à Robert Joly, qui en fait le nouveau clocher de Tulle. Les concepts architecturaux sont clairs, et parfois radicaux : comme en témoignent les façades de la cité administrative. Béton, plan libre et façade libre, fenêtre en bandeau sont utilisés aussi librement que les matériaux et mises en œuvres traditionnels le sont à La Colagne ou au collège agricole de Tulle.

Pourtant, ces deux réalisations sont issues d'une réflexion urbanistique qui tempère, adapte et atténue fortement la présence architecturale au bénéfice d'une meilleure insertion urbaine : ce sont des exemples d'une pratique architecturale moderne négociée. Les concepts demeurent, mais le site impose ses contraintes qui sont traitées durant la projection, ce que montrent les albums d'esquisse : d'inlassables allers-retours entre l'idée de départ, le site et les adaptations qui en découlent.

Tulle et la Colagne se situent dans la position décrite par Guy Desgrandschamps à propos de l'attitude modeste dans l'architecture moderne :

[...] souhaiter la naturalité de l'architecture, c'est évoquer une modernité tempérée par la modestie, une modernité plus inquiète que démonstrative d'arrogantes certitudes [...]. La modestie nous propose de nous engager vers la modernité architecturale en suggérant cette

attitude, sorte de liberté bien comprise, d'atténuer la logique sèche du faire, de l'action pour elle-même, avec le secret désir de renouer avec l'être des choses.⁴⁵⁸

⁴⁵⁸ Desgrandschamps (Guy), « Architecture et modestie », *Architecture et modestie*, Actes de la rencontre tenue au couvent de la Tourette (Centre Thomas More) les 8 et 9 juillet 1996, Editions Théâtète, Lecques, p. 18.

5.5. UN EMBLEME CONSTRUIT : L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT, 1968-1969.

L'Institut de l'Environnement est un bâtiment important dans l'œuvre de Robert Joly, c'est aussi celui qui a eu la fortune critique la plus abondante depuis sa construction. Cet édifice parisien est inséparable de son contexte historique, politique et intellectuel. Les circonstances particulières de la commande, les choix architecturaux et techniques opérés par les architectes du GAA, l'esthétique urbaine parisienne et moderne résultante, et enfin la réception et les transformations –traitées dans la troisième partie de la thèse- sont les aspects principaux abordés.

Il est aussi et peut-être avant tout un emblème construit de la modernité industrialisée des années 1960, avec la collaboration avec Jean Prouvé, ce qui lui donne une place à part dans les œuvres de Robert Joly. Mais la note de l'urbaniste-architecte fait qu'il les concilie avec ses propres valeurs d'urbanité et d'intégration au contexte.

5.5.1. L'urgence de la commande : une réponse institutionnelle à une crise politique.

Robert Joly et la commande ministérielle directe d'André Malraux.

La commande de l'Institut de l'Environnement est liée d'une part à un contexte, les événements de mai 68 et leurs conséquences sur l'enseignement supérieur ; et d'autre part à un personnage incontournable dans le domaine de la culture au titre d'auteur puis d'homme politique, André Malraux (1901-1976)⁴⁵⁹.

Les événements de mai 68 commencent par les émeutes étudiantes du début du mois, rapidement radicalisées par les grèves qui paralysent la France du 14 au 26 mai. Dans ce contexte de révolution sociale, André Malraux est nommé Ministre des affaires culturelles le 13 juillet. De Malraux homme politique, après l'écrivain à succès, deux photographies

⁴⁵⁹ Les biographies de Malraux sont nombreuses, pour un ouvrage de référence, voir : Larrat (Jean-Claude), *André Malraux*, Editions LGF, 2001.

officielles sont révélatrices de deux tendances. La première est celle utilisée par Xavier Laurent sur la couverture de son ouvrage paru en 2003 d'après sa thèse de doctorat : elle montre Malraux posant devant la façade principale de Notre-Dame de Paris, et se posant comme défenseur du patrimoine⁴⁶⁰. Il a choisi d'être photographié devant un des premiers bâtiments français protégés au titre de monument historique. Le second cliché est daté de 1961 et le représente devant une sculpture d'art moderne d'Henri-George Adam⁴⁶¹, « Un œil tourné vers l'avenir », exposée à la maison de la culture du Havre⁴⁶². Cette institution, aujourd'hui musée André Malraux, est elle-même un manifeste d'art et d'architecture moderne, avec une muséographie logée dans un bâtiment signé par Lagneau, Weill et Audigier, avec des éléments de Jean Prouvé en toiture.

Autrement dit, le Ministre s'affirme comme un homme de culture classique et moderne, protecteur d'un héritage « artistique et culturel » d'un côté, selon la terminologie de l'Inventaire ; et mécène sinon découvreur de nouveaux talents modernes de l'autre.

En art comme en architecture, Malraux a des idées affirmées et personnelles, entre soutien de l'art et de l'architecture moderne et préservation du patrimoine. Il a contribué à faire promulguer la loi sur la création des secteurs sauvegardés en 1962, à l'occasion de quoi il a écrit sur le patrimoine :

Au siècle dernier, le patrimoine historique de chaque nation était constitué par un ensemble de monuments. Le monument, l'édifice était protégé comme une statue ou un tableau. L'Etat le protégeait en tant qu'ouvrage majeur d'une époque, en tant que chef-d'œuvre. Mais les Nations ne sont plus seulement sensibles aux chefs-d'œuvre, elles le sont devenues à la seule présence de leur passé. Ici, le point est décisif : elles

⁴⁶⁰ Laurent (Xavier), *Grandeur et misère du patrimoine d'André Malraux à Jacques Duhamel, 1959-1973*, BBF, Paris, 2004.

⁴⁶¹ Henri-Georges Adam (1904-1967), est un artiste parisien sculpteur, graveur et tapissier (il collabore avec Jean Lurçat dont c'est la passion), qui fait partie des créateurs modernes des années 1950. Une partie de ses collections est d'ailleurs présentée sous forme virtuelle dans le site du centre Pompidou : http://www.centrepompidou.fr/cpv/ressource.action?param.idSource=FR_DO-347382785c6bc47de780a24215c037d6; consultée le 18 septembre 2013.

⁴⁶² Cette œuvre est emblématique d'une époque croyant en la puissance de l'art, selon Virginie Delcourt qui lui consacre un chapitre de l'ouvrage récent célébrant le cinquantenaire du musée du Havre : Delcourt (Virginie), « Henri-Georges Adam et le signal, ou un œil tourné vers l'avenir 1955-1961 », *Construire le musée imaginaire Le Havre 1955/1961/1965*, Editions MuMa et Somogy, 2012.

ont découvert que l'âme de ce passé n'est pas faite que de chefs-d'œuvre, qu'en architecture un chef-d'œuvre isolé risque d'être un chef-d'œuvre mort.⁴⁶³

Il est également à l'initiative de la mise en place du service de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France en 1964, en collaboration avec l'historien de l'art André Chastel, dont les objectifs sont la recension pour la connaissance et l'éventuelle protection des biens immobiliers et mobiliers. L'optique de la préservation au moins iconographique est clairement définie dans les statuts.⁴⁶⁴ Les secteurs sauvegardés comme l'inventaire rendent compte de la facette conservatrice de la politique culturelle de Malraux. Le patrimoine est considéré comme la trace matérielle du passé, qui justifie l'intérêt culturel et historique que l'on doit lui porter, à défaut d'un souci de préservation ou restauration.

Conservateur pour le patrimoine –alors intitulé « patrimoine culturel »- et mécène de l'art et l'architecture modernes de l'autre : tel est le personnage qui, en 1968, affolé par les événements que personne ne contrôle plus, envoie une requête urgente à Robert Joly. En effet, face à la pression étudiante, notamment des étudiants des Beaux Arts parmi lesquels la « section architecture » se signale par son insoumission, le ministre imagine une réponse pédagogique et institutionnelle. Il crée simplement une nouvelle institution, l'Institut de l'Environnement, sur la parcelle non entièrement construite de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD). Le terrain est situé en plein cœur du 5^{ème} arrondissement, au cœur du quartier des écoles prestigieuses.

Or, c'est Robert Joly qui est l'architecte en chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux de l'ENSAD. C'est donc son attribution officielle de gérer entre autres les transformations, modifications, constructions sur le bâtiment et sa parcelle. Le ministre lui envoie une lettre

⁴⁶³ Malraux (André), Extraits du discours préparatoire à la loi du 4 août 1962.

⁴⁶⁴ Pour une vision globale de l'inventaire, confère : « Document adopté par la commission nationale chargée de préparer l'établissement de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France sur la base d'un rapport présenté par M. André Chastel professeur d'histoire de l'art à la Sorbonne », Paris, 1964. Cette plaquette de trente pages présente les grandes orientations de l'institution, et surtout les idées de sensibilisation au patrimoine du grand public : il s'agit moins tant de dresser et faire dresser des listes d'œuvres par des spécialistes que d'inculquer « une habitude mentale nouvelle dans le pays », pour une réconciliation entre les « exigences de la culture et [celles du] progrès. »

urgente, datée du 16 octobre 1968.⁴⁶⁵ Les termes de la demande sont explicites, et déjà très précis dans les demandes malgré la brièveté de la missive :

Monsieur l'architecte en chef,

J'ai décidé d'implanter sur le terrain de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs situé en bordure de la Rue Erasme, un bâtiment provisoire de 30X15m et de 6 niveaux effectués avec des « éléments Prouvé » fournis à la CIMT et à la SIGEAC (société d'installations générales et d'agencements commerciaux), 54 rue du Capitaine [illisible] à saint Ouen qui réalisera cette opération sous notre responsabilité.

Ce bâtiment provisoire aura une superficie totale de 3160m². Le montant de la dépense est de 2 520 000 francs, non compris les fondations spéciales et les honoraires de l'architecte.

Cette affaire a été présentée à la commission nationale des marchés de l'Etat le 8 octobre 1968. Elle a reçue l'accord préalable demandé.

[...] J'estime que cette opération est tout à fait urgente et je vous enjoins de donner immédiatement tous les ordres de service nécessaires afin que ce bâtiment provisoire soit effectivement terminé 4 mois après les fondations spéciales, soit fin février ou fin mars au plus tard.

Veillez agréer, monsieur l'archi en chef, l'assurance mes sentiments les plus distingués,

Malraux⁴⁶⁶

Les choix sont déjà fixés en ce qui concerne la superficie, le volume et les matériaux de façade, un premier devis a été établi par les services techniques de l'Etat. Reste à l'architecte à se glisser dans ce programme de bâtiment provisoire, en portant les enjeux idéologiques, architecturaux et politiques que représente alors l'Institut. Le ministre insiste sur l'urgence de la commande, avec des délais très serrés : le bâtiment devrait être livré en février-mars 1969, ce qui laisse quatre ou cinq mois à l'architecte pour concevoir et construire quelques trois-

⁴⁶⁵ Mais certains plans sont antérieurs à cette date : la date la plus ancienne retrouvée est celle du 10 octobre 1968, ce qui laisse à penser que la lettre officielle a été envoyée après un ordre oral.

⁴⁶⁶ Lettre de André Malraux, ministre des Affaires Culturelles à M. Robert Joly, l'architecte en chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux de l'ENSAD, datée du 16 octobre 1968, IFA.

milles mètres carrés. Dans les faits, ces délais impossibles seront bien sûr allongés, mais resteront très raccourcis par rapport à un planning courant de chantier.

Un projet expérimental dans la lignée du Bauhaus : pluridisciplinarité, recherche et engagement social autour de l'environnement.

Cette urgence conjoncturelle n'explique cependant pas à elle seule la fondation de l'Institut de l'Environnement, même si elle en précipite sans doute la décision. Les questions de « paysage urbain » sont présentes depuis l'entre-deux-guerre. Elles se cristallisent autour de la notion d'environnement dans les années 1960 selon l'histoire que livre Hélène Jannièrre de la notion de « paysage urbain » :

À la fin des années 1960, la banalisation du terme paysage urbain est concomitante de la montée en puissance du discours politique sur le cadre de vie, relayé, à partir de 1971, par le ministère de l'Environnement : le paysage urbain est à la fois un élément de ce discours politique et de sa critique.⁴⁶⁷

En effet, l'Institut est aussi l'héritier lointain mais réel du Bauhaus, cette école d'origine allemande fondée en 1919 par Walter Gropius à Weimar, dont le programme militant de 1919 est axé sur la collaboration entre corps de métier et la construction de la cathédrale du socialisme.⁴⁶⁸ D'autre part, du point de vue institutionnel, l'architecture est un domaine-clé des politiques ministérielles, selon un des protagonistes de l'époque :

⁴⁶⁷ Jannièrre (Hélène), « De l'art urbain à l'environnement : le paysage urbain dans les écrits d'urbanisme en France, 1911-1980 », *Strates* [En ligne], 13 | 2007, mis en ligne le 22 octobre 2008, << <http://strates.revues.org/5223>>>, page consultée le 18 septembre 2012.

⁴⁶⁸ Frampton (Kenneth), *L'architecture moderne une histoire critique*, Edition Thames & Hudson SARL, Paris, 2006, chapitre 14 : « le Bauhaus : l'évolution d'un idée, 1919-1932 ». L'auteur cite en exergue un extrait du programme de l'école en 1919 : « Formons donc une nouvelle corporation sans ce mur de mépris qui sépare artisans et artistes ! Nous désirons concevoir et créer ensemble la nouvelle architecture du futur qui fera un tout de l'architecture, de la sculpture et de la peinture [...] »

L'enseignement de l'architecture représentait à cette époque un intérêt particulier, car il constituait une sorte de terrain expérimental pour la politique de l'enseignement supérieur⁴⁶⁹

Ce terrain contesté cherche des modèles sur lesquels s'appuyer, et la fermeture en novembre 1968 de l'Ecole d'Ulm, héritière du Bauhaus, permet d'occuper ce créneau pédagogique libéré, en le refondant avec les problématiques spécifiques de l'époque. L'équipe d'administrative responsable est dirigée par René Salanon, inspecteur général chargé de conduire la réforme des enseignements artistiques, assisté de Pierre Kayser, Inspecteur principal ; de Florence Contenay, chef de la division des enseignements de l'architecture et des arts plastiques ; et de Claude Cobbi, chef du bureau des affaires financières et premier directeur administratif de l'Institut.⁴⁷⁰

Ils organisent un voyage en RFA pour étudier la possibilité d'un transfert d'une partie de l'équipe enseignante. A leur retour, une équipe se fonde autour de Schnaidt et Eisenbeiss, deux anciens du Bauhaus :

Suscité par les rescapés de la Hochschule für Gestaltung d'Ulm, la célèbre école allemande elle-même héritière du Bauhaus [...] l'Institut de l'environnement est une initiative d'avant-garde qui place au centre de ses préoccupations pédagogiques l'acception la plus large du concept d'environnement. [...] Le soutien du cabinet d'André Malraux pour cette initiative avait été total.⁴⁷¹

Par rapport au Bauhaus, les préoccupations se sont déplacées : restent la pluridisciplinarité de la pédagogie et l'expérimentation tournée vers la recherche ; mais orientées vers l'environnement. Le mot n'est pas choisi au hasard, car il est assez vague pour englober beaucoup de domaines, allant de l'urbanisme et l'aménagement du territoire au détail constructif et architectural, en passant par les sciences humaines et sociales, et sans oublier les nouvelles technologies informatiques en plein développement et les disciplines artistiques.

⁴⁶⁹ Lengereau (Eric), *l'Etat et l'architecture 1958-1981 Une politique publique ?*, éditions Picard, Paris, 2001, p. 138.

⁴⁷⁰ Cet épisode est relaté par Jean-Louis Violeau dans les annexes de son ouvrage : Violeau (Jean-Louis), *Les architectes et mai 68*, Editions Recherches, Paris, 2005, p. 427.

⁴⁷¹ Lengereau (Eric), *l'Etat et l'architecture 1958-1981 Une politique publique ?*, éditions Picard, Paris, 2001, p. 234.

Selon les propos d'Odile Jacquemin, spécialiste du territoire et du paysage⁴⁷², ancienne étudiante puis collaboratrice de Robert Joly, L'Institut arrive dans un contexte favorable à l'idée d'environnement et de paysage :

Robert [...] avait débroussaillé, en pionnier, le passage de l'urbanisme au paysage, de prise en compte du paysage dans l'urbanisme. [...] A l'école [d'architecture], c'était émergent [...]. Yves Lacoste crée sa revue, Hérodote, consacrée au paysage chez les géographes en 76. La création de l'Institut de l'Environnement est témoin du glissement de l'urbanisme au paysage et de cet environnement.⁴⁷³

L'Institut s'insère donc dans un contexte intellectuel qui élargit les échelles de l'architecture et de l'urbanisme. Selon ses concepteurs, ce doit être :

Un centre pluridisciplinaire de formation et de recherche [qui] s'attache à promouvoir un renouvellement de l'enseignement de l'urbanisme, de l'architecture, du design et de la communication.⁴⁷⁴

Le cycle normal dure deux ans, mais l'institut est aussi un laboratoire de recherche organisant colloques et séminaires. Cependant, cet Institut conçu dans des délais très courts ferme rapidement ses portes :

Mais l'équipe de Jacques Duhamel qui vient d'arriver met un terme à ce qu'il considère comme une expérience hasardeuse, ambiguë, dans laquelle l'administration s'est impliquée avec autant de passion que de négligence.⁴⁷⁵

En 1971, l'Institut est dissout en tant que tel, mais reste un centre de recherche autour de l'environnement pour les Unités pédagogiques, futures écoles d'architecture. Ce qui était une expérience pédagogique exceptionnelle sur des thèmes novateurs, soutenue par

⁴⁷² La thèse d'Odile Jacquemin a été publiée récemment : Jacquemin (Odile), *Deux siècles d'histoire d'un paysage entre terre et mer Hyères de 1748 à nos jours*, Editions Mémoire à lire et territoire à l'écoute, 2012.

⁴⁷³ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 11 janvier 2008. L'historienne ajoute que « l'idée était de sortir de la construction et du bâtiment, et de la simple science opérationnel de l'urbanisme qui était l'organisation urbaine, l'agencement. ».

⁴⁷⁴ Texte de présentation rédigé par Robert Joly, archives d'architecture du XXème, boîte 14.

⁴⁷⁵ Lengereau (Eric), *l'Etat et l'architecture 1958-1981 Une politique publique ?*, éditions Picard, Paris, 2001, p. 234.

l'administration et un personnel enseignant de haut niveau prend fin⁴⁷⁶, non sans laisser des traces dans l'histoire de l'enseignement de l'architecture d'une part, et dans l'histoire de l'architecture d'autre part.⁴⁷⁷

Une tentative d'intellectualiser l'enseignement de l'architecture.

L'Institut correspond en effet à une vision plus large de l'enseignement, portée par certains architectes et étudiants, mise en avant en mai 68, parfois partagée par le personnel administratif. C'est un projet qui tout à fait dans la tentative d'intellectualiser l'enseignement telle que décrite par Jean-Louis Violeau⁴⁷⁸ : la théorie contre l'Académie. Bernard Huet, par exemple, prône le retour en grâce d'Alberti, en tant que premier architecte : un théoricien et non un académicien ni un architecte académique⁴⁷⁹. Il y a un double refus de l'académique et du « mécanique » : d'un côté le système Beaux-Arts et les patrons, de l'autre, l'industrialisation massive et incontrôlée : tout ce qui tend à faire perdre à l'architecte son rôle. L'architecte ambitionne de recouvrer un rôle que Roland Castro résume ainsi : « Nous voulions devenir des intellectuels »⁴⁸⁰.

Le budget assez important par rapport au programme : quatre millions de francs sont investis pour quinze enseignants et quatre-vingt étudiants en 1969. L'enseignement se veut « scientifique » et lié à la recherche. L'histoire est problématisée, très éloignée d'un catalogue chronologique formel. L'apport de nouvelles disciplines et méthodes est fondamental : mathématiques, informatiques, mais aussi sociologiques, économie urbaine, sémiotique, démographie.

⁴⁷⁶ Antoine Haumont et Pierre Schnaidt rappellent que l'Institut de l'Environnement était déjà une « action de rattrapage » concernant les liens institutionnels entre enseignement, recherche et Ministère des Affaires.

⁴⁷⁷ Une étude sous forme de recherche en archives administratives et d'entretiens avec les protagonistes serait bienvenue. Si brève qu'a été l'expérience, elle semble en avoir marqué certains et a vu défiler beaucoup de professionnels aujourd'hui reconnus.

⁴⁷⁸ Violeau (Jean-Louis), *Les architectes et mai 68*, Editions Recherches, Paris, 2005.

⁴⁷⁹ Huet (Bernard), « Point de vue sur l'enseignement », *Architecture, Mouvement, Continuité* n° 44, fév. 1978, p.52-59.

⁴⁸⁰ Castro (Roland), *Civilisation urbaine ou barbarie*, Edition Plon, Paris, 1992.

La commande d'architecture et d'urbanisme est envisagée sous un angle social plus que financier ; en même temps, la résolution des problèmes se veut pratique et non esthétique, axée sur la méthodologie. L'innovation dans les formules d'enseignement tient aussi à la mise en contact des générations différentes, des praticiens, étudiants et chercheurs ; et à l'ouverture au grand public du centre documentaire.

L'objectif est de favoriser, repérer et faire émerger une pépinière de chercheurs et/ou praticiens autour des questions de l'environnement, bénéficiant de savoirs multiples et sachant collaborer avec d'autres professionnels. Ce milieu de chercheurs devient tout naturellement un réservoir d'enseignants au service du nouveau système des Unités Pédagogiques. L'ironie veut que l'Institut ferme l'année même où se met en place un ministère intitulé Ministère de l'Environnement.

5.5.2. Une « aurore blanche » dans le 5ème arrondissement.

Partir de l'enveloppe : la conception inversée.

Robert Joly est en accord avec les valeurs précédemment énoncées et veut les rendre possible dans l'architecture de l'Institut. Le choix du ministre d'utiliser les panneaux de façade Jean Prouvé, « l'homme du faire »⁴⁸¹ selon J-L. Violeau, est cohérent, car le créateur lorrain garde la confiance des étudiants comme des architectes. Il représente l'industrialisation réussie, et son système permet une grande rapidité d'exécution. Les deux hommes se verront peu, et la participation effective de Jean Prouvé reste limitée, mais les deux entrevues se déroulent amicalement⁴⁸². D'après Robert Joly, le constructeur nancéien intervient sur des réglages techniques qui raffinent encore l'enveloppe :

⁴⁸¹ L'historien rappelle que « l'histoire intellectuelle des architectes se joue aussi, pour une part, autour de 68 autour du cours de Jean Prouvé [...] » et que « Jean Prouvé est l'un de ceux qui aident les jeunes architectes contestant le cadre de production à s'émanciper progressivement de ce complexe du faire. », Violeau (Jean-Louis), *Les architectes et mai 68*, Editions Recherches, 2005, p. 221.

⁴⁸² Une lettre manuscrite faxée à Robert Joly de Claude Prouvé (fils de Jean Prouvé), datée du 1 août 1991, confirme que ce projet n'a pas été conçu par Jean Prouvé, qu'il n'y en a que quelques photographies dans le fonds Jean Prouvé, et que sa participation tient aux panneaux utilisés comme « composants » de l'Institut et à une sympathie pour le projet ; aussi par le témoignage de Claude Cobbi dans une lettre à Robert Joly datée du 10

C'était d'ailleurs sur le conseil de Jean Prouvé qu'on avait mis des petits poteaux d'angle, et comme on était avec un étage très vitré sur un rez-de-chaussée, ces poteaux d'angle suspendaient la façade. Ils travaillaient en traction, ils étaient accrochés en haut sur la grande poutre qui formait la terrasse.⁴⁸³

La décision ministérielle fixe et détermine déjà une grande partie du projet : la volumétrie globale et l'esthétique de la façade. L'architecte conçoit l'articulation entre le volume d'étages et les autres parties du bâtiment, le choix de composition entre les différents panneaux, la disposition du bloc dans l'espace et la gestion du mur pignon de l'ENSAD voisine. Les arbres de la cour sont à préserver, ce qui contraint l'implantation dans la profondeur de la parcelle. Robert Joly se sert de ces contraintes pour faire émerger un projet très moderne d'architecture industrialisée, qui n'a pas son équivalent à Paris pour une institution du quartier des écoles prestigieuses.

Au niveau de la conception, tout part de l'enveloppe extérieure préfixée : à cette enveloppe de quinze par trente mètres, il faut une structure porteuse, une position dans la parcelle et un rapport à la rue, ainsi qu'une intériorité que Robert Joly va créer. Sa « boîte rationnelle décollée du sol » permet selon Joseph Abram de « tester des solutions originales »⁴⁸⁴ d'industrialisation.

Les esquisses révèlent les premières intentions, qui sont déjà très proches du projet définitif. Le nombre et la position des bâtiments sont fixés dès les plans initiaux : dès octobre 1968, les grandes orientations sont dessinées et ne changeront plus⁴⁸⁵. Le volume industrialisé de cinq niveaux est posé sur un socle en construction traditionnelle, et complété par un amphithéâtre. Le bâtiment est provisoire, selon la lettre de Malraux, mais doit pouvoir être adapté et raccordé à l'ENSAD. L'amphithéâtre et l'escalier de secours latéral sont destinés à être

mai 1991 : « Il [Jean Prouvé] avait été très satisfait du bâtiment que vous avez réalisé. ». Archives d'architecture du XXème, boîte 14. Ce qui est confirmé par l'article de Richard Klein paru en 1993 : « Institut de l'Environnement », *AMC*, n°44, septembre 1993, p. 52 : « Jean Prouvé lui-même voyait dans cette réalisation une bonne mise en situation des panneaux qu'il avait mis au point. »

⁴⁸³ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007.

⁴⁸⁴ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, pp. 196-197.

⁴⁸⁵ Avec cette réserve qu'il n'y a pas de croquis de cette phase aux archives, seuls les géomètres ont subsisté : nous ne connaissons qu'un stade déjà élaboré du projet.

démolis à moyen terme. La parcelle présente un sol instable géologiquement qui influe sur le projet :

Le projet a été fait très rapidement, c'était pratiquement deux plots carrés. C'était une architecture assez novatrice. Le sol était constitué de carrières, les fondations descendaient à vingt mètres : il ne fallait pas faire trop de poteaux. C'étaient des puits. Ça a joué sur le système constructif, avec peu de points porteurs, avec les panneaux de façade Jean Prouvé.⁴⁸⁶

L'Institut est typique des projets socle/bloc d'étage, typologie explorée à Mâcon. Forme, logique et fonction du rez-de-chaussée sont distinctes de celles du bloc d'étage. Le rez-de-chaussée est libre et plastique, il gère l'accroche au sol et les rapports à l'entrée, à l'accueil puis à l'espace public. Le volume des étages joue sur la répétition, la sérialité et la modularité par l'industrialisation, tout en dialoguant avec le bâti environnant.

Les étages sont habillés par les panneaux de façade réalisés par CIMT : il s'agit des panneaux sandwich en tôle d'acier galvanisé laqué et rigidifiés par neuf moulures ; leur largeur est de un mètre quatre-vingt, leur hauteur de deux mètres soixante-dix et le dernier étage trois mètres vingt.⁴⁸⁷ Cinq modèles sont utilisés : les panneaux pleins ; les panneaux avec une grande fenêtre dormante, utilisés pour le centre documentaire ; les panneaux avec des fenêtres ouvrantes de taille moyenne qui composent l'essentiel de la façade ; les panneaux avec de petites fenêtres hautes horizontales sur les escaliers ; et enfin les panneaux du dernier étage, comportant une grande et une petite fenêtre sur une hauteur augmentée, comme un étage d'attique, ce que Richard Klein commente comme une tentative de porter un « langage contemporain et technique préservant les principes traditionnels de composition »⁴⁸⁸.

Les poteaux sont des profilés métalliques en « H » de trente centimètres sur trente centimètres, sur une trame dictée par les dimensions des panneaux. Les cinq travées sont irrégulières, et le poteau central est éliminé des façades sur rue et sur jardin, ce qui contribue à une plus grande élégance de l'édifice. L'évolution des plans montre que début 1969, le contreventement du bâtiment est projeté à l'extérieur pour éviter qu'il ne bloque les portes.

⁴⁸⁶ Entretien entre Gérard Féry, architecte et associé de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin le 30 janvier 2013, chez M. Féry.

⁴⁸⁷ Plus précisément, il s'agit de panneaux fabriqués selon un brevet de Jean Prouvé de 1964-1965, l'âme est en mousse polyuréthane injectée et expansée.

⁴⁸⁸ Klein (Richard), « Institut de l'Environnement », *AMC*, n°44, septembre 1993, p. 52

Leur « exhibition combine avec bonheur nécessité structurelle et motif décoratif »⁴⁸⁹ selon l'appréciation de Richard Klein. Selon Joseph Abram :

[...] à la lisibilité constructive de cette architecture anti-monumentale, s'ajoutait la perfection technique des panneaux CIMT/Jean-Prouvé.⁴⁹⁰

Le programme originel est réparti par niveau, mais la structure est souple et flexible grâce au plan libre, et des modifications ont lieu. Le rez-de-chaussée abrite l'accueil, l'amphithéâtre qui est un volume détaché et des ateliers techniques de photographie, maquette, reprographie. Le premier étage est dédié au centre documentaire et à l'administration, les trois suivants aux ateliers et bureaux des enseignants et le cinquième aux salles de conférences éclairées par un patio central.

Bâtir vite est une gageure, surtout à la fin de ce cycle professionnel particulièrement dense en projets architecturaux et urbains pour l'agence. Mais le résultat est un bâtiment raffiné, aux détails techniques et architecturaux soignés et qui porte les valeurs des années 1960 : modernité, industrialisation, flexibilité, modularité.

Un projet parisien : la discrétion architecturale au service de l'urbanité.

La qualité de discrétion pratiquée par Robert Joly est présente aussi dans l'Institut. Elle est relevée par Joseph Abram dans le fait que Robert Joly construit une architecture discrète et que l'Institut de l'Environnement l'illustre bien. L'historien fait ensuite le lien avec l'œuvre de Prouvé, qui est aussi à l'origine « du côté de la discrétion ». ⁴⁹¹

La discrétion architecturale fonctionne avec la recherche de l'urbanité, soulignée par Richard Klein et Gérard Monnier. Selon le premier, « c'est aussi la capacité de l'Institut à s'insérer sans heurts dans l'environnement urbain qui est remarquable »⁴⁹², loin de « la désinvolture

⁴⁸⁹ Klein (Richard), « Institut de l'Environnement », *AMC*, n°44, septembre 1993, p. 51.

⁴⁹⁰ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 197.

⁴⁹¹ Entretien entre Robert Joly, Joseph Abram et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 6 mai 2008.

⁴⁹² Klein (Richard), « Institut de l'Environnement », *AMC*, n°44, septembre 1993, p. 52

urbaine » alors pratiquée. Pour le second, « l'édifice combine la modernité flagrante de ses figures avec une bonne insertion du volume dans la morphologie du site »⁴⁹³.

L'accroche urbaine et piétonne est gérée par le rez-de-chaussée, au plan souple et circulant. La présence de la brique pour le soubassement et les parois contraste agréablement avec les vitrages. Ces derniers sont d'ailleurs divisés par des menuiseries métalliques sur un rythme irrégulier qui évoque celui de Le Corbusier à la Tourette. L'entrée se fait sous le volume des étages, mais l'architecte veille à reconstituer le front bâti en plaçant le volume de l'amphithéâtre et des ateliers à l'alignement de la rue.

L'Institut est rempli d'urbanité, dans le sens premier d'appartenance à la ville, et dans le sens dérivé de politesse et d'attention urbaine. C'est un bâtiment parisien qui respecte d'ailleurs tous les règlements d'alignement, de prospect et de gabarits. Robert Joly le rappelle :

C'est un gabarit parisien [...]. Les panneaux de Jean Prouvé étaient raisonnables, ils étaient à la hauteur d'un étage. Ils étaient faits pour servir. C'étaient des dimensions normales. Tout le monde pouvait les acheter, ça ne choquait pas.⁴⁹⁴

Le lien entre les panneaux, modules élémentaires du bâtiment, et l'échelle urbaine est établi par l'architecte pour montrer la cohérence des échelles successives emboîtées les unes dans les autres. Depuis le panneau à échelle humaine jusqu'au rez-de-chaussée, les proportions sont successivement adaptées à la ville, au quartier, à la rue, à la parcelle. Sous-jacent derrière ces échelles spatiales, c'est la présence de l'homme dans l'architecture et la ville dont il est question.

L'Institut est publié dans la presse française, mais l'article de « Technique & Architecture » est une présentation, et non une critique architecturale⁴⁹⁵. Le texte émane directement de Robert Joly et du GAA, et est complété par un extrait de la notice pédagogique. La revue anglaise d'architecture « AD » lui consacre une page en 1976⁴⁹⁶, comme un bâtiment exemplaire de la modernité industrielle.

⁴⁹³ Monnier (Gérard), « Il ne faut pas détruire l'Institut de l'Environnement », *A+* n°127, février 1994, p. 55.

⁴⁹⁴ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007

⁴⁹⁵ « Paris Institut de l'Environnement Groupement d'Architectes Robert Joly », *Techniques & Architecture*, n° 5, 31ème série, février 1970, p. 35.

⁴⁹⁶ « Institute of Environmental Studies, Rue Erasme, Paris. Robert Joly & associates », *AD*, n°7/8, novembre 1970, p. 576.

L'Institut marque l'apogée et la fin d'un cycle. Robert Joly bâtisseur expérimentant de nouvelles typologies laisse de plus en plus la place à Robert Joly intellectuel, chercheur et enseignant. Durant une décennie, il s'est essayé au projet territorial, en France et à l'étranger. Il a participé aux concours de ZUP, au logement collectif. En tant qu'architecte, il arrive à une pratique personnelle de la modernité, qu'il acculture aux contextes. Un autre pan de sa carrière s'ouvre, faisant place à une pratique réflexive, qui se continue en partie à l'agence, dans les chantiers, mais trouve aussi de nouveaux médias pour s'exprimer.

6. RESUME

Robert Joly connaît de 1958 à 1969 une période qu'il qualifie de « décennie prodigieuse », et qui est un cycle très fécond en terme de production bâtie et de projets non réalisés. L'architecte expérimente les nouvelles échelles du métier, en se confrontant aux concours de ZUP, à l'aménagement territorial avec La Défense ou Nouakchott, une ville nouvelle mauritanienne. Il développe d'autre part comme architecte un processus de projet davantage qu'un vocabulaire, processus qui fait la fusion entre la modernité et les contextes par l'acculturation.

Dans la continuité de l'enseignement à l'IUUP et aux Beaux-Arts, il travaille sur trois projets très différents, sous la houlette de trois de ses formateurs entre 1958 et 1962. Robert Auzelle l'introduit dans l'équipe des urbanistes de la zone A de la Défense à partir de 1958. André Leconte, son patron d'atelier, le fait travailler sur le plan d'urbanisme de Nouakchott de 1958 à 1962. Enfin, Roger Faraut l'associe à une opération moyenne de logement au traitement urbain et paysager, et que Robert Joly continue de développer dans sa première structure, le GA.

André Leconte permet à son étudiant d'être confronté à un contexte africain en mutation. Les indépendances accélèrent en effet la modernisation des pays anciennement coloniaux, qui se dotent de villes dont les enjeux se partagent entre la démonstration de la modernité et du progrès, et la revendication voire la construction d'une identité nationale. De nombreux architectes s'essayent à trouver des équilibres entre la modernité architecturale et les traditions du pays, ainsi que ses particularités climatiques, humaines et sociales. C'est le sens du travail de Michel Ecochard au Maroc, suivi très vite par ceux de Georges Candilis, Shadrach Woods ; ou encore de celui de Fernand Pouillon.

Ces expériences sont souvent fondatrices pour les architectes cités, et orientent leurs réalisations ultérieures. L'expérience de Robert Joly à Nouakchott est moins décisive, mais

elle a son importance dans le parcours de l'architecte, ne serait-ce que pour l'articulation de la conception entre urbanisme et architecture. Le jeune architecte développe le plan de Leconte de 1958, met au point la typologie des maisons individuelles et des écoles et assure le suivi de chantier en Mauritanie.

Le plan de Nouakchott tient compte des réalités du pays : c'est celui d'une nouvelle capitale administrative, pour le moment coloniale mais dont l'indépendance est imminente. D'une part, la ville doit représenter le pouvoir du pays et son identité problématique car multiple. D'autre part, la ville connaît deux systèmes de divisions : entre la ville française et la ville mauritanienne ; et entre la ville des institutions et la ville de l'habitat.

Ces divisions se retrouvent littéralement dans le plan d'urbanisme : au sud de la route principale se développe la medina, au nord la ville française. Un axe monumental sépare à nouveau Nouakchott entre une partie orientale dédiée aux équipements administratifs, culturels et commerciaux ; et une partie occidentale dédiée à l'habitat. Ce sont les principes de zonages qui prévalent dans le plan, et une trame urbaine rigoureuse définit la maille de la ville, ceinte par un boulevard périphérique. Le coeur de la ville reste l'axe majeur, support de la représentation du pouvoir, qui traverse la ville française et la medina.

La hiérarchisation très poussée de l'espace et la mise en scène théâtrale du pouvoir politique se retrouve dans les villes nouvelles, que ce soient Brasilia ou Chandigarh. Mais Nouakchott est surtout composée d'habitation, qui sont des maisons individuelles : c'est le travail spécifique de Robert Joly de leur trouver une forme adéquate au pays et capable de construire la ville.

Les maisons sont déclinées suivant trois tailles et typologie, mais toutes sont enceintes derrière un mur clos qui protège du vent de mer. Maison à cour, elles sont introverties et gardent la fraîcheur. L'école-type proposée par Robert Joly fonctionne sur un dispositif de moucharabieh, avec des ouvertures contrôlées. La maison individuelle intéresse l'architecte dans sa capacité à faire la ville, Nouakchott permet d'expérimenter à une grande échelle des modèles qui seront repris et développés en France.

Avec Robert Auzelle, au même moment, Robert Joly travaille comme assistant-urbaniste sur le plan de l'aménagement de la Zone A de la Défense, à partir de 1958 jusqu'en 1962. Le chantier de la Défense est l'emblème de la modernité triomphante, d'une part pour ses architectures innovantes et d'autre part pour son urbanisme. Le CNIT incarne la collaboration fructueuse entre ingénieurs et architectes. L'urbanisme est plus difficilement maîtrisable, et l'EPAD voit le jour en 1958.

La première zone, la Zone A, compte cent-soixante hectares et est le plus vaste ensemble de bureaux jamais réalisé en France. Tout concourt à ce que le projet soit exceptionnel : sa localisation symbolique dans l'axe historique de Paris, sa taille inédite et les principes qui vont gouverner sa mise en oeuvre. L'EPAD produit un plan en 1964 qui sera appliqué jusqu'en 1969. Robert Joly quitte le groupe de travail en 1962, il participe à la réflexion et non à la réalisation, mais les principes du plan de 1964 sont déjà là en 1962.

Entre autres, le choix de la dalle comme sol artificiel crée les conditions d'un projet urbain et territorial dont les échelles sortent des cadres connus en France. La dalle crée un nouveau territoire homogène en dessous et sur lequel un projet moderne peut s'élaborer. Dans la version de 1964, les constructions entre autres les tours sont très réglementées. La hauteur maximale est fixée à cent-quinze mètres, et les volumes sont parallélépipédiques. L'architecture doit se plier à une discipline stricte, à un plan de masse au service de la composition. L'influence de Robert Auzelle se fait sentir dans la rigueur presque classique du plan, dans le rationalisme de l'espace urbain lisible et ordonné et dans le choix de figures urbaines hiérarchisées et identifiables.

Ce sont des attitudes auxquelles adhère Robert Joly, qui regrettera toujours par la suite la dérégulation de la zone et sa transformation en un « petit Manhattan ». Dans l'équipe, sous la direction particulière d'Auzelle, il s'essaye sur des objets architecturaux : les immeubles de logements de type « palais royal ». Ces immeubles sur cour sont nommés ainsi en raison de leur typologie fermée. Plusieurs thèmes émergent du type d'immeuble : la maîtrise du sol et des ouvertures et fermetures de l'espace ; les dimensions et proportions des bâtiments et leurs interrelations ; et la maîtrise de la silhouette urbaine générale. Les « palais royaux » partent du postulat que l'architecture ordonnancée et unitaire a la capacité théorique de créer un morceau de ville autour d'une intériorité préservée. Ils sont dimensionnés selon trois mesures reprises de théories sociologiques, qui sont dans la lignée auzellienne : ce sont des distances d'interrelations entre personnes, depuis la distance d'intimité à celle d'indifférence.

Moduler l'intimité de l'habitat et son pendant, construire l'urbanité : l'objet « palais royal » doit répondre aux deux exigences. Le projet est encore entre ville et architecture, entre architecture et jardin. Pour Robert Joly, les apprentissages sont multiples. Parmi eux, il retient la notion de « plafond urbain », c'est-à-dire le fait fixer une hauteur homogène et définir ainsi le grand paysage : cette méthode est reprise à Metz dès 1966. Le travail méticuleux des dimensionnements de l'architecture dans une intention urbanistique est une autre constante de son parcours : l'architecture peut et doit répondre à la ville. Enfin, les rapports entre espace

privé et public, avec le statut parfois ambigu des jardins intérieurs des logements et le travail de la rue sur dalle.

Avec Roger Faraut, une autre expérience de l'architecture et de l'urbanisme s'ouvre à Robert Joly. C'est encore Robert Auzelle qui met en relation l'architecte alors mûr et l'élève des Beaux-Arts. Ce dernier commence par travailler sans salaire, pour l'apprentissage, puis peu à peu tisse des liens professionnels et humains avec son Roger Faraut. Certains aspects de son travail se retrouvent en partie chez Robert Joly, certaines attitudes. Entre autres la recherche rationaliste de la solution la plus simple, l'attention portée à l'architecture locale. La place de la technique est particulière chez Faraut, car elle n'est pas cristallisée sur un choix de formes : si une forme traditionnelle, vernaculaire ou savante, répond le mieux à un programme, à un problème constructif, c'est elle qui est choisie sans hésitation. Et inversement si c'est une solution moderne.

Roger Faraut s'inscrit dans une lignée d'architectes qui prônent une économie de moyens, architectes dits régionalistes qui se réclament au 19^{ème} du rationalisme. La dichotomie avec la modernité arrive dans les années 1920, et le régionalisme paraît être la branche rétrograde de l'architecture. Cependant, une certaine révision historiographique s'opère pour la reconnaissance de nouvelles formes de modernité, qui participent à ce que Curtis nomme l'acculturation de la modernité. Roger Faraut réalise des églises en collaboration avec Jean Prouvé, qui sont très abstraites dans leur spatialité, et rattachées au site en même temps. Les églises sont toutes uniques, et mettent en oeuvre indifféremment le béton, le lamellé-collé pour les poutres, la brique et le bois. A la manière d'Aalto, Faraut dessine le mobilier des églises.

Trois attitudes de l'architecte par rapport à la création architecturale lient Roger Faraut et Robert Joly, qui travaillent parfois ensembles bénévolement sur les finitions des églises de celui-là. La question paysagère se pose en termes d'intégration et d'analogie plus que de rapports de force. Les bâtiments cherchent à être des constituants de la ville et du paysage plus que des objets autonomes. L'architecture est alors traitée sur un volet de discrétion et de modestie volontaire. Les effets spectaculaires ne sont pas encouragés. Enfin, il n'y a pas de systématisme formel dans l'approche architecturale : le rationalisme fait préférer ce qui lui paraît le plus adapté, avec toute l'ambiguïté que cette formule peut contenir en termes de définition des critères.

La relation entre Roger Faraut et Robert Joly évolue suffisamment pour qu'un projet passe de l'agence de l'un à l'autre : il s'agit de l'opération de logement de Chatou, dans les Yvelines.

Robert Joly a toujours été très positifs dans ses souvenirs concernant Roger Faraut, auquel il applique des termes révélateurs. Ses mots sur Faraut apprennent bien sûr sur son ressenti et son apprentissage, et sans doute autant sur ses propres choix de praticien et de théoricien. Ainsi les qualités de « douceur » et « simplicité » qu'il apprécie dans l'architecture de Faraut. D'autre part, émerge la préoccupation du « faire bien », qui signifie entre autres construire dans un contexte unique, et chercher les solutions les plus simples en incluant les plus modernes comme les plus traditionnelles. Le « faire bien », c'est aussi fonder le projet sur le territoire, et lui donner une identité volontairement discrète.

Les six-cents logements de Chatou construits entre 1962 et 1974 portent les convictions de Roger Faraut en terme de simplicité, d'intégration paysagère et de rationalisme. Robert Joly reprendra à son compte le projet, et continuera de le développer dans le même esprit, intégrant urbanisme et paysage dans le projet.

Le premier choix et combat est de garder l'horizontalité du paysage en bord de rivière, contre l'avis du maître d'ouvrage qui veut verticaliser le paysage. A l'instar de réalisations à échelles moyennes et conservant un gabarit humain, Chatou reste un ensemble qui joue sur l'horizontale et non la verticale. Les bâtiments comptent cinq voire six niveaux. Les façades non porteuses permettent des décalages entre les percements. L'architecture en béton est constituée de refends entre lesquels des décalages de façade peuvent jouer. La variété arrive par ces décalages.

L'architecture est majorée par des galeries couvertes urbaines, par des passages vers les cours et jardins intérieurs. La grande qualité de Chatou est ce qui lui vaut son effacement relatif. Sa valeur réside dans le traitement des espaces extérieurs, aux statuts publics ou privés, dans les proportions à échelle humaine des bâtiments, dans les articulations fines entre rues, jardins et cours, dans l'agrément que procurent le travail des matériaux. La pérennité de l'ensemble est exemplaire d'une réalisation réussie du point de vue de l'habitat comme de la ville.

En même temps que ces projets et chantiers, le jeune architecte pose en 1960 les fondements d'une agence, le Groupement d'Architectes (GA). Il y travaille avec des collègues des Beaux-Arts, souvent des amis. Entre autres, la jeune équipe qui fluctue au grès des projets entre quatre et six architectes, répond à deux des concours de ZUP en 1961 et 1962.

C'est l'occasion pour Robert Joly de travailler en collaboration avec des architectes de son âge, et de tester avec eux le concours à échelle territoriale qu'est la ZUP. Cette période est une transition entre les grands ensembles, dont la critique menée par les sociologues commence à être diffusée ; et de nouvelles politiques de l'habitat individuelles dans les années 1970. Les

ZUP doivent construire des logements à des échelles de quartiers, voire de ville-satellite à Montpellier. Mais elles doivent éviter les écueils des grands ensembles : manque d'équipement, de liaison avec la ville, d'aménagements urbains et de traitement paysagers. Elles sont issues d'une vision centralisée et technocratique du logement, appuyée sur la pratique du zonage et de la grille urbaine d'équipement. Cette dernière est un concept égalitariste qui veille à ce que les ZUP soient maillées par des équipements commerciaux, pédagogiques et institutionnels.

La ZUP de Toulouse-Le-Mirail est la plus grande ZUP de France, et l'ultime expérience à cette échelle. Soutenu par Sudreau alors Ministre de la Construction, le projet est lancé en 1960. La ZUP de Toulouse est autant un terminal qu'un commencement. Elle hérite des théories planificatrices sur la ville et le territoire et présente l'inévitable grille d'équipements. Mais ses maîtres d'ouvrage visent de surcroît une intégration urbaine : il s'agit de « faire de la ZUP une composante de Toulouse ». Le mot flou de « composante » ne précise pas la nature du lien souhaité entre la ville et la ZUP, mais sa présence dans le programme est nouvelle.

Robert Joly fait partie d'une des nombreuses équipes qui répondent et rendent en juin et décembre 1961 les deux phases du concours. Les membres de l'équipe sont : Claude Aubert, Michel Dufour, Robert Joly, Jean Montier, Jean-Marie Pison et Pierre Vigor. Michel Dufour, Claude Aubert et Pierre Vigor ont déjà collaboré ensemble. Les deux derniers sont diplômés de l'Architectural Association School en plus des Beaux-Arts. Sauf Jean Montier, architecte toulousain, les quatre hommes sont issus de l'atelier Leconte. L'influence de l'AA School est à noter dans le groupe, car cette institution qui forme à ce moment les plus brillants architectes anglais est lié aux architectes brutalistes comme aux utopistes. L'AA School est en tous les cas critique vis à vis de la modernité.

Les architectes proposent de faire de la ZUP un quartier de Toulouse, en recourant aux exemples les plus urbains que sont le Marais à Paris ou le quartier latin. Le quartier est une composante de la ville, il lui est organiquement relié et doit être dense et clos. Ils proposent aussi une grille des besoins humains dans la tradition des CIAM. Mais leur grille est plus proche de celle des jeunes architectes du Team X que de l'orthodoxie moderne, ou encore de la grille de réidentification urbaine des Smithson de 1953. Le discours reste rationaliste, mais intègre des fonctions psychologiques ou sensoriels dans les besoins humains.

Le zonage de l'équipe d'Aubert distingue entre un parc géant en « Y », trois quartiers d'habitations et au centre la cité administrative. Cette dernière, sur dalle, est un morceau d'urbanisme moderne avec une tour fonctionnant en bloc d'étage sur socle. Les quartiers

d'habitation sont plus intéressants car plus complexes. La voirie est séparée entre automobile et piéton, et le maillage est dense à l'intérieur des boulevards périphériques. Les voiries convoquent et se réclament des références issues de l'urbanisme classique, dont la Place Stanislas à Nancy, et au « Grand Rond » toulousain. Les espaces publics majeurs des quartiers d'habitation reprennent les mêmes dimensionnements et proportions que les exemples historiques.

Robert Joly apporte avec Claude Aubert un savoir d'urbaniste, mais aussi plus spécifiquement le modèle des « palais royaux » ou quadrangles mis en place à la Défense par l'équipe d'urbaniste. Ces « morceaux de ville » doivent créer l'urbanité de la ZUP. Le modèle est encore transformé. Il en résulte six types d'immeubles complétés par deux modèles de tours qui culminent à quinze niveaux. Le rez-de-chaussée aussi prend une indépendance quasi complète par rapport aux étages et peut se densifier ou se creuser.

Le projet fait partie de la première sélection de vingt-deux projets du jury de juin 1961. Il est classé meilleur projet technique par la commission Réseaux et Voirie. Son classement en décembre 1961 montre son ambivalence : il est nommé à tous les échelons, il est même proposé au premier prix contre l'équipe Candilis, mais n'obtient que la 6^{ème} place. Cette reconnaissance de la valeur d'un projet est doublée d'une hésitation quant à son positionnement par rapport aux autres : sa modernité est moins radicale que le projet lauréat, car il mêle plusieurs influences. Son caractère inclassable est peut-être une des raisons de son relatif échec.

En 1962, la même équipe moins Jean Montier se réunit à nouveau pour répondre à un autre concours de ZUP : la ZUP de la Paillade près de Montpellier. Promue capitale administrative après-guerre, la ville connaît une croissance démesurée à cause des rapatriés d'Algérie à partir de 1962. Le vœux des aménageurs représentés par la SERM est de faire construire une « cité satellite » pour neuf-mille personnes, sur un terrain de deux-cent trente-cinq hectares à cinq kilomètres du centre-ville.

Les architectes et urbanistes de l'équipe s'attachent à ce caractère méditerranéen. Ils vont chercher des références d'espaces urbains méridionaux, depuis les bastides jusqu'aux places italiennes. L'équipe construit une mythologie autour de la ville méditerranéenne par les mots et les images, citant Stendhal, usant de photographies d'ambiance.

Avant d'être dessinée, la ville est décrite par l'équipe à travers un vocabulaire choisi : « l'acropole » et « ville basse », ainsi que les « portiques » ou les « arcades ». Il y a une exploration théorique de ce que représente une ville méditerranéenne, avant son application au

terrain particulier de la ZUP. Cette manière de procéder est très éloignée de la figure ou du parti pratiqué par les architectes des Beaux-Arts.

Le plan-masse présente des angle à 120°, peut-être inspiré du projet lauréat de la ZUP de Toulouse ou de celui des Smithson à Golden Lane. Le double réseau séparé piéton-voiture hiérarchise la voirie, avec une première place pour les piétons. Des espaces publics aux dessins uniques offrent des centres urbains. Les immeubles relativement bas ne sont pas monumentaux, mais la composition l'est dans son unité.

En effet, le modèle des quadrangles est à nouveau employé et déformé et arrive à la limite de sa définition en tant que « palais royal », c'est-à-dire figure close. Il est ici ouvert partiellement et « soudé », selon des angles de 120°. La continuité urbaine est donc assurée par celle des façades. Les espaces publics sont travaillés selon des références qui évoquent tantôt le classicisme tantôt les places médiévales aux formes irrégulières.

Cette enfilade de rues aux perspectives vite arrêtées a un caractère pittoresque. Le pittoresque est en effet un urbanisme dédié principalement au piéton, qui apprécie les effets de surprise de la ville ménagés par les décrochements et les articulations, les décalages et les vues imprévisibles. La ville pittoresque n'est pas la ville moderniste, elle est pensée comme une succession de tableaux ou un enchaînement de paysages. Et elle est essentiellement d'essence onirique, ce qui la distingue des principes de la ville moderne. Revendiquant l'imaginaire, le modèle pittoresque est présent dans le plan de la ZUP de Montpellier, explicité par une série de photographies dues au maquetoscope, un dispositif comparable à l'endoscope médical.

Le détachement du modèle des quadrangles est aussi une étape pour Robert Joly : pas plus qu'une cité radieuse, ils ne peuvent assurer à eux seuls la qualité urbaine. C'est par le filtre de leur déstructuration et transformation dans un site réel qu'ils acquièrent peut-être un peu de cette qualité.

Robert Joly urbaniste participe à des projets majeurs de la fin des années 1950 au début des années 1960, ainsi qu'à des projets beaucoup plus modestes. Confronté à des échelles territoriales, urbaines, paysagères, il forge une pratique nourrie de multiples références dont aucune ne paraît exclusive, malgré un attachement revendiqué à la modernité. L'autre pan de son travail durant la « décennie prodigieuse » est celui de l'architecte, travaillant en libéral, et recevant des commandes comme architecte BCPN, dont il passe le concours en 1959.

Son travail porte alors sur d'autres aspects de l'architecture, qui garde un regard sur des échelles paysagères, mais se recentre sur sa discipline. Au début des années 1960, il se trouve entraîné à travailler sur un nouveau venu en France : le paysage touristique et son équipement

architectural. Sa contribution se fait de deux manières très différentes, dont la première est originale par le thème et la méthodologie. Le paysage touristique est aussi plus classiquement traité dans deux études paysagères représentant les deux lieux aménagés lors de la montée de la civilisation des loisirs : la montagne et la mer.

De 1960 à 1961, Robert Joly travaille avec une équipe pluridisciplinaire sur le problème de l'aménagement d'infrastructures touristiques couplés à des infrastructures dédiées aux personnes âgées. L'approche est originale : elle mise sur la capitalisation de logements et d'équipements permettant de résoudre le double problème des touristes et des personnes âgées. Avec Gérard Granval, architecte, le sculpteur Maurice Calka et le statisticien Philippe Cornuau, ils rendent leur rapport de recherche-développement en 1961.

Tout commence par une enquête sociologique menée sur un panel et l'organisation d'un colloque pour récupérer des données. La démarche est aussi scientifique que la proposition inattendue. Le raisonnement est qu'il y a de fortes demandes d'habitat de loisir ou de résidence secondaire d'une part, et un futur groupe de personnes âgées d'autre part, dont il faut prévoir le vieillissement et le mode de vie.

Le groupe propose de combiner les deux en une solution, qui serait un quartier se greffant sur un village déjà existant. Ce quartier propose des cellules adaptées et évolutives, dédiées à des usages pendulaires de loisirs, qui peuvent évoluer en une résidence principale à l'âge de la retraite. L'avantage étant l'enracinement dans un pays et l'achat à long terme du logement. Il s'agit aussi de préserver le paysage français en évitant la construction anarchique due au tourisme.

Au delà du contenu de la recherche, sa forme originale vaut d'être soulignée. Il s'agit d'un véritable urbanisme de recherche, utopique dans ses fondements et pragmatique dans ses propositions. L'esquisse d'un plan masse dans un village choisi montre la faisabilité de l'étude, en restant à une échelle très vague où les bâtiments sont des masses. Cette utopie pose clairement des problèmes à venir : la destruction du paysage par des infrastructures touristiques irréfléchies ; le vieillissement de la population et son errance dans des villes et des logements inadaptés. Mais elle propose une solution optimiste et inventive, fondée sur des bases scientifiques et effectuant une synthèse entre aménagement du territoire et sociologie urbaine.

De 1963 à 1966, Robert Joly travaille avec Olivier-Clément Cacoub sur une étude paysagère touristique portant sur une part du littoral tunisien : La Dkhila. Et il rend une petite étude sur l'implantation d'une station de ski alpin près du Mont Aigoual en 1966. Après 1964, la France

entre dans une phase de planification touristique, à la fois sur son territoire métropolitain et dans les pays méditerranéen avec lesquels elle a des liens. Le Plan d'aménagement du Languedoc-Roussillon et le Plan Neige de 1964 changent les paysages touristiques français, en les dotant d'infrastructures et de superstructures prévues pour des milliers de personnes.

L'occupation de ces territoires par le tourisme de masse met en danger leur paysage : c'est l'argument le plus important aux yeux de Robert Joly. Dans le cas du Mont Aigoual, le programme reste modeste et centré autour d'une station de moyenne montagne avec moins de deux-cent chambres d'hébergement. L'étude de l'urbaniste est orientée vers la géographie et rationalise l'implantation de la station avec l'orientation et le terrain, et le grand paysage. Les photographies de maquette et les représentations abstraites de la station montrent la mise en ordre du paysage par des choix raisonnés d'architecture.

La Dkhila est l'objet d'une étude plus longue et exhaustive avec Cacoub. La bande étroite de littoral entre Sousse et Monastir est une zone appelée à urbanisation et dédiée au tourisme par sa proximité à deux centres qui n'ont pas de complexes balnéaires très développés. Les architectes débordent le cadre de cette langue de terre large d'un kilomètre et longue de quarante, pour s'intéresser aux villes et à leur medina à réhabiliter, et à l'arrière-pays. Ils veulent trouver un nouvel équilibre pour la région, dont le site serait le moteur.

Pour ce faire, ils proposent des modifications par touches et fragments, en lui conservant ses palmeraies et en construisant des immeubles à gradins très denses. Comme dans le cas de la station de ski alpin du Mont Aigoual, le paysage touristique naît du regard posé sur un territoire naturel : regard d'envie et de plaisir pour les usagers et les politiques, regard d'expert de l'aménagement porté par les architectes. Le territoire devient effectivement touristique avec les réalisations qui le modifient, d'ordre architectural ou infrastructurel, et qui construisent un nouveau paysage.

Robert Joly a construit relativement peu de maison individuelle, du fait de son engagement dans l'urbanisme et ses commandes d'édifices publics. Il s'intéresse cependant à la maison, dans des recherches typologiques d'une part, et dans la capacité de la maison individuelle à présenter un caractère urbain, seule ou en association dans un lotissement. Il construit quelques maisons individuelles, dont une pour sa famille, ainsi qu'une maison de retraite. Les qualités d'habitabilité qu'il cherche depuis le début des années 1960 jusqu'en 1969 évoluent et s'affinent, jusqu'à atteindre la réussite de sa maison particulière en banlieue et celle des chambres de l'ensemble de logements pour personnes âgées de La Colagne, en Lozère.

Une des premières maison conçue dans la jeune agence en 1961-1962 et dont on trouve trace aux archives est la maison Sneidman à Fontenay-les-Roses. C'est Jean-Marie Pison qui est en charge du projet, et l'influence de Franck Lloyd Wright est sensible dans le plan comme dans les façades. Le plan du pavillon de la banlieue parisienne est fluide, les articulations entre intérieur et extérieur sont complexes. Le modèle de la grande maison américaine transposé dans un petit pavillon de banlieue française crée un autre type de maison, avec une certaine complexité et subtilité.

La maison Miské à Nouakchott est conçue par Robert Joly. C'est une commande d'un fonctionnaire qui découle de son travail en Mauritanie pour André Leconte entre 1958 et 1962. Commandée en 1964, il existe des plans à la main de cette maison. Sur une double parcelle de deux fois trente-cinq mètres, la maison n'est pas sans lien avec la maison à patio conçue pour l'ordinaire de la ville. Mais elle est beaucoup plus grande et inspirée de standards européens. Son esthétique rappelle curieusement le Palais de l'Assemblée à Chandigarh, prenant partie pour une architecture-sculpture dont la pièce maitresse est la toiture lourde et incurvée.

Puissante et massive, la maçonnerie en béton banchée est surdimensionnée pour faire face au climat. Les ouvertures sont étroites et contrôlées. Cette maison illustre les débuts de Robert Joly dans des échelles domestiques, qui sont moins les siennes que celles de l'urbanisme ou du paysage. Elle est littérale dans son interprétation et paraît maladroite, surtout comparée à celle qu'il va réaliser pour sa famille seulement cinq ans après.

Avec sa femme Lily, l'architecte a en effet acheté une parcelle à Gif-sur-Yvette, un village de la vallée de Chevreuse desservi par la même ligne de train qu'Orsay, le village de son enfance. Le terrain est en lanière, mitoyen et en pente ascendante depuis la rue. Les conditions sont difficiles, mais la maison les utilise au mieux dans un projet virtuose. La maison se glisse d'un mur à l'autre, jouant des demi-niveaux pour créer des vues diagonales. Le bâtiment est introverti autour de ses jardins, mais multiplie les vues et les éclairages directs et indirects.

Entre les deux corps principaux de bâtiments, la galerie-bibliothèque qui les relie ouvre sur le premier jardin paysagé. Sa toiture terrasse offre l'espace du deuxième jardin. Le deuxième bâtiment ouvre sur un jardin arrière qui clôt la parcelle en rattrapant le niveau d'origine. Le sol de ce dernier jardin est en effet au niveau du premier étage. Les murs sont en béton banché, les toitures en fermes, sauf celle de la galerie. La maison, outre ses qualités spatiales internes, présente des qualités urbaines. Elle se fond dans l'alignement de la rue sans heurt, malgré la modernité abstraite de ses balcons et l'emploi du béton.

La troisième résidence de Robert Joly est particulière à plusieurs titres. La maison de retraite de la Colagne explore en effet l'habitabilité des personnes âgées, à une époque où aucune norme n'existe encore pour ces usagers. Il n'existe donc pas non plus de typologie. En Corrèze, dans la petite ville protestante enserrée par les montagnes, la maison de retraite La Colagne est une tentative de donner une forme à un programme nouveau dans les années 1960.

Conçue pour soixante chambres, la Colagne est une proposition qui anticipe ce que sera le collège-lycée de Tulle-Nave. La ville présente une architecture locale en pierre, un peu austère. Le terrain de la maison de retraite est de l'autre côté d'un pont qui mène au centre-ville, sur un terrain en légère pente vers la rivière et voisinant avec quelques bâtiments ruraux. L'ancrage de la maison dans son territoire se réalise de plusieurs façons : matériellement avec la préférence donnée aux matériaux locaux, aux savoirs-faires des entreprises. Et culturellement avec l'observation et la citation de l'architecture vernaculaire environnante. L'intégration paysagère détermine également des choix de volumétries et de matériaux : le paysage de la vallée ne doit pas être dérangé par une intrusion intempestive.

Le reportage photographique de Véra Cardot et Pierre Joly sur la Colagne révèle les intentions de l'architecte. Véritables outils de compréhension de l'architecture, et instrument de critique autant que de monstration, les trente-et-unes photographies en noir et blanc partent d'une vue éloignée sur la résidence et vont jusqu'au détail architectural. Elles montrent les six volumes disposés en damier et de dimensions différentes, avec les cours et jardins entre eux.

Robert Joly a en effet choisi de fragmenter le programme pour créer une composition à trois cours fermées sur trois côtés. Les espaces non bâtis ne sont pas vides : ils participent autant que les volumes à l'habitabilité de la maison. Les cinq volumes principaux sont reliés entre eux par des circulations qui possèdent leur propre registre. Les jardins sont conçus comme des pièces à ciel ouverts, enclos entre trois façades ordonnancées et modernes. L'architecture est simple et généreuse dans les détails de mobiliers, de dessin des jardins, de matériaux. Le caractère moderne de cette réalisation réside dans le mélange des références et leur fusion au service de l'intégration dans le paysage. Le classicisme est présent dans le principe des façades sur jardin, qui sont ordonnancées. L'attitude régionaliste existe dans le travail de parement avec la pierre calcaire locale et la volumétrie analogue mais non semblable à celles des fermes avoisinantes. La modernité architecturale est surtout présente dans les éléments de liaisons entre les corps principaux de bâtiment. Ces éléments sont en béton ou en verre, ils

sont souvent plastiques et abstraits. Enfin, les percements sont libres dans leur forme et empruntent des proportions classiques ou modernes.

La maison de retraite de la Colagne est donc un mélange de formes, de matériaux, de dispositifs spatiaux sélectionnés chacune pour leur qualités d'habitabilité. Le projet est cependant très unitaire, et annonce celui du collège-lycée agricole de Tulle-Nave.

A Tulle, les qualités de la Colagne sont confirmées et approfondies vers une réalisation qui se rattache davantage au brutalisme. Commandé en 1964 et livré en octobre 1969, le projet échoit à Robert Joly qui est doublement connu et apprécié dans la région. Il est architecte BCPN d'une part et ses affiliations politiques lui ont fait nouer des liens avec le maire de Tulle, pour lequel il a déjà construit des logements. Le programme est complexe : en plus de la structure d'enseignement classique, il faut adjoindre deux internats, les lieux de vie des élèves, un amphithéâtre d'usage public, une ferme et les logements des enseignants.

Le GA reprend le principe de fragmentation des volumes et de hiérarchisation de la Colagne. Mais la force de Tulle réside dans l'image choisie par les architectes, qui détermine les orientations et l'ambiance. C'est le « village » comme monde centripète et convivial qui est la ligne directrice. Les espaces extérieurs sont ainsi des places de village, le cheminement est la rue du village. Ils sont au coeur du projet. Neuf bâtiments s'étagent le long des « rues intérieures », depuis les salles de classe au centre jusqu'aux internats en périphérie.

Le projet est centripète car le grand paysage intervient assez peu dans les cadrages des ouvertures : le collège-lycée préfère resserrer ses vues sur l'intimité rassurante des cours. Les espaces sont denses, articulés par des décalage en plan et en coupe. Les logements et la ferme sont mis hors de vue du lycée. Pour construire les espaces du collège-lycée, Robert Joly n'utilise pas la trame constructive de l'Education Nationale, réduite à trois mètres cinquante. Celle de Tulle est à sept mètres, avec une demi-trame possible. Système constructif et architecture sont pensés ensembles : quelques murs porteurs sont utilisés au service d'alcôves qu'ils abritent, en complément des piliers en béton.

Le collège-lycée peut se lire à la lumière de Walter Benjamin pour ses qualités d'espaces entre intérieur et extérieur, ses ambiances ambiguës. Les « rues » du projet s'apparentent davantage aux passages parisiens qu'à des rues à l'air libre. Elles sont complexes et procèdent du modèle du « labyrinthe » décrit par le penseur allemand. Les « places de village » sont les points névralgiques des passages. Les « rues » comme les « places » sont aussi des « salons » de l'ensemble : lieux de loisirs, de rassemblement, d'activité statique ou de passage, de flânerie, ou de course.

La matérialité du collège-lycée est celle d'une architecture rugueuse à l'extérieur, offrant un visage de béton brut banché. Les intérieurs usent de la brique, du bois et des couleurs, confirmant que le projet est centripète. Cependant, la fermeture du collège n'est pas un repli contre un environnement agressif comme c'est le cas des réalisations brutalistes londoniennes. C'est une stratégie qui n'empêche pas son intégration paysagère : les volumes s'étagent le long de la pente sans heurt. Le collège-lycée est une réalisation complexe, peut-être une des plus personnelles de Robert Joly. On y trouve beaucoup des thématiques importantes de sa carrière arrivées à un degré de maturité formelle et conceptuelle. L'architecte maîtrise à ce stade les outils de sa pratique.

La Colagne et Tulle n'appartiennent pas à la même catégorie de bâtiment, mais les dates de commande et livraison sont similaires. Le dernier est plus abouti que l'autre, mais les deux oeuvres sont toutes deux des illustrations de la posture de Robert Joly. Ce positionnement est lié au régionalisme critique décrit par Kenneth Frampton, mais en possède le militantisme séparatiste. Robert Joly est selon l'expression de l'historien, lui aussi « dans les interstices culturels de la civilisation globale » dans le sens où il décide et choisit de sa pratique. Moderne, humaniste, éclectique : la posture de Robert Joly est fixée en 1969.

A côté des équipements ruraux, l'architecte construit dans des contextes urbains, produisant des monuments discrets. Il garde l'attitude de discrétion qui est sa marque, mais travaille avec la notion de monument, l'équivalent de signes urbains. La tour de logement de Tulle, baptisée « Notre-Dame de Tulle » avec affection par ses habitants à la suite du maire, est livrée en 1969, à quelques kilomètres du lycée. C'est l'affirmation militante de l'habitat social dans la petite ville qui est demandé à l'architecte de la part du maire communiste. La tour est un équilibre entre le contexte du méandre de rivière où elle prend place, et l'idéologie militante qu'elle porte en tant que première tour de logement social à Tulle.

Elle adopte la typologie socle/bloc, plutôt usitée dans des programmes publics en France. Cette dualité permet une accroche aux berges de la rivière avec un socle qui en est une répétition ; ainsi qu'une présence moderne et abstraite de la tour sur le sol artificiel du socle. Les façades non porteuses sont des éléments industrialisés de béton banché strié, qui donnent une présence massive à la tour. Le plan de base est celui d'un carré à neuf case, avec quatre appartements à chacun des onze niveaux. Les appartements sont généreux en terme de vue, d'orientations et d'espaces extérieurs, puisqu'ils bénéficient tous de deux orientations et d'un prolongement extérieur. La façade épaisse, prévue à l'origine à deux mètres cinquante, est réduite à un mètre trente, mais reste un entre-deux efficace et esthétique.

La tour de Tulle permet aussi d'aborder le travail en agence du GA puis GAA, car il en existe un album d'esquisse qui montre la méthodologie. Les albums sont utilisés comme outil de travail, de suivi, de contrôle et vérification et de communication pour le projeteur. On y trouve les étapes du travail avec les principes de bases du projet. La tour de Souhlliac est renseignée par un de ces albums, qui montre les esquisses, les phases, les détours et les choix définitifs. L'album d'un projet constitue la mémoire de la démarche.

Un autre équipement urbain réalisé par Robert Joly entre 1964 et 1967 illustre le monument discret, à une échelle comparable à celle de Tulle. La cité administrative de Mâcon s'installe en périphérie au bord de l'Ain. Les bureaux sont répartis dans deux volumes décalés d'un demi-niveau et desservis par un escalier central commun. Les matériaux se partagent entre un béton strié industrialisé pour les allèges surmontées d'un verre-miroir. L'effet de bandeau continu des deux matériaux contrasté appliqué aux deux grands volumes donne l'échelle d'un monument abstrait. Mais le verre-miroir rend ambiguë la surface : elle reflète l'environnement d'une part, et contribue à l'effacement du monument par son mimétisme paysager. Mais elle rend aussi impénétrable la surface en empêchant de voir les activités à l'intérieur. Les fenêtres en bandeau permettent de bénéficier du grand paysage sans interruption, et le miroir protège contre les regards intrusifs.

L'architecture fonctionnelle rappelle celle d'Andrault et Parat, surtout la caisse de régionale du crédit agricole Auxerre dans l'Yonne réalisée en 1970-1971. Le travail des blocs entre béton massif et texturé et verre alternés par bandes horizontales donne dans les deux cas une qualité abstraite à l'architecture, qui n'est pas sans lien avec la sculpture.

Notre-Dame de Tulle et la cité de Mâcon sont deux exemples de la modernité négociée de Robert Joly à la fin des années 1960. Bien que revêtant un statut de signal et monument dans la ville, les deux réalisations sont aussi effacées devant leur contexte. La modernité négocie avec l'environnement et devient discrète.

L'Institut de l'Environnement est aussi un bâtiment négocié, avec une place à part dans l'oeuvre de Robert Joly. Ce bâtiment clôt la fin d'un cycle, et c'est celui de Robert Joly qui a eu la fortune critique la plus développée. Il représente un emblème de la modernité technique et industrialisée, mettant en scène les éléments de façade de Jean Prouvé. Ce bâtiment est au centre d'enjeux politiques, pédagogiques et architecturaux majeurs des années 1968-1969. Il se comprend à travers l'histoire de ces quelques années, histoire dont il est lui-même un pan.

Le bâtiment est commandé dans l'urgence par Malraux en octobre 1968, après les émeutes du printemps. Le ministre qui tient un équilibre entre conservation du patrimoine et soutien à l'art

et architecture moderne, veut en faire un modèle d'enseignement nouveau. Sur un terrain voisin de l'ENAD, la commande est attribuée à l'architecte BCPN des lieux, Robert Joly. Le volume est fixé, ainsi que l'utilisation de panneaux de façade Jean Prouvé. Les délais sont très serrés.

Cependant, l'Institut de l'Environnement ne naît pas que d'une décision ministérielle précipitée. Il est l'héritier de l'École d'Ulm, elle-même issue du Bauhaus. La pluridisciplinarité et l'expérimentation sont des héritages de ces institutions à la pédagogie souple. Mais les préoccupations sont déplacées vers l'environnement, anticipant la création d'un Ministère au même intitulé en 1970. Mai 68 a une influence aussi sur la forme nouvelle : la recherche et la théorie font partie des revendications d'étudiants qui cherchent à se doter d'une culture architecturale. L'Institut répond à ce besoin en liant enseignement et recherche : son ambition finale est de promouvoir un pépinière de chercheurs travaillant autour de l'architecture avec les sciences humaines et sociales. La formation en deux ans est ouverte à des jeunes diplômés architectes ou autre, qui s'essayent à la recherche. Le centre de documentation est ouvert à tous. L'Institut témoigne d'une tentative d'intellectualiser l'enseignement de l'architecture, mais il ferme définitivement en 1975.

L'architecture de l'Institut doit porter ses ambitions, le choix de Jean Prouvé étant stratégique de la part de Malraux, car c'est l'un des rares constructeurs de sa génération à être admiré par les étudiants architectes. Le volume est fixé ainsi que l'enveloppe de l'Institut. Robert Joly part donc de la périphérie et construit les espaces intérieurs du volume : la conception est inversée. Très vite, dès les premières esquisses d'octobre 1968, les principes sont fixés : le volume commandé respectera les quinze mètres par trente demandés, mais il sera décollé du sol. Les poteaux porteurs sont des profilés en acier externes aux panneaux, dont la présence est réduite au maximum. Le rez-de-chaussée libéré est régi par d'autres principes que le bloc monolithique des étages. Sa surface est décalée par rapport au bloc, créant une galerie urbaine. Verre et brique dominant. Les étages sont habillés de six modèles différents de panneaux CIMT, en acier laqué galvanisé blanc. L'effet est élégant, d'autant que les contreventements en Croix de Saint André dynamisent la composition de façade par leur diagonale. Initialement prévus à l'intérieur, ils sortent de l'enveloppe début 1969 et deviennent la signature de l'Institut. Le bâtiment présente l'équivalent d'un étage d'attique.

Par ailleurs, ce bâtiment si contemporain et raffiné est aussi urbain. Robert Joly y veille : la hauteur du bloc est réglée sur celle des bâtiments voisins. L'accroche urbaine est gérée par le rez-de-chaussée en recul par rapport à la rue. L'amphithéâtre provisoire reconstruit

l'alignement de la rue. Ce que l'architecte apprécie d'ailleurs dans les panneaux CIMT, ce sont leurs proportions humaines. Il les utilise de façon magistrale et respectueuse dans l'esprit de leur concepteur, qui appréciait l'Institut et le travail de Robert Joly. L'Institut est véritablement urbain, inséré dans son contexte et attentif à ses usagers.

Le cycle de Robert Joly bâtisseur expérimentant de nouvelles typologies, faisant la synthèse de sa culture personnelle et opérant un équilibre s'achève vers 1969. En tant qu'urbaniste, il a exploré les ZUP, commence à s'intéresser au territoire et au paysage notamment dans ses liens avec le tourisme et la planification. En tant qu'architecte, il conçoit de l'habitat depuis l'échelle la plus petite jusqu'à des ensembles moyens. Une certaine modestie marque ses oeuvres, qui est le résultat d'une posture de l'architecte. Sa modernité est éclectique et humaniste, sans être radicale formellement. Rejoignant les brutalistes en partie les régionalistes critiques, Robert Joly n'est pourtant pas entièrement réductible à l'un ou l'autre de ces mouvements. Il pratique une libre hybridation conceptuelle, qui est aussi une acculturation des principes modernes à des contextes toujours changeant.

Une nouvelle période s'ouvre, qui recouvre en partie la précédente puisqu'elle commence en 1966. A partir de cette date, le milieu des années 1960, une évolution continue se fait jour dans la carrière et les pratiques. Un autre pan de sa carrière s'ouvre, faisant place à une pratique réflexive, qui se continue en partie à l'agence, dans les chantiers, mais trouve aussi de nouveaux médias pour s'exprimer.

3EME PARTIE. L'ARCHITECTE INTELLECTUEL DE
1966 A 1996 : L'INTENSIFICATION D'UNE
« PRATIQUE REFLEXIVE », PATRIMOINE,
CONSULTANCE ARCHITECTURALE,
ENSEIGNEMENT, RECHERCHES ET ECRITS.

Recouvrant en partie le cycle précédent, une nouvelle ère s'ouvre à partir de 1966 pour Robert Joly, correspondant à des évolutions de l'architecte en lien avec les événements politiques et architecturaux. Cette troisième partie démontre l'existence d'un architecte intellectuel, dont les pratiques sont novatrices.

Selon l'historienne Dominique Rouillard, la période 1950-1970 « accélère la fin de la modernité, et lui substitue discrètement la situation contemporaine »⁴⁹⁷. Dans cette transition, 1966 est l'année de création du Ministère de l'équipement, résultat de la fusion du Ministère des Travaux Publics et du Ministère du Logement et de la Construction. Le rapport à la modernité s'infléchit : le progrès est remis en cause comme valeur universelle :

Un changement dans l'appréhension social du temps semble se dessiner, à partir des années 1970, dans les sociétés occidentales. [...]

Ce changement de rapport au temps, de « régime d'historicité », s'exprime bien dans les problématiques relatives au développement urbain durable (Da Cunha *et al*, 2005). A la confiance dans le « progrès » s'est substituée la conscience des limites temporelles mais aussi sociales et physiques de la croissance économique, le souci de sauvegarder notre monde, les générations futures et nous-mêmes.⁴⁹⁸

L'apparition de l'environnement comme concept à la fin des années 1960 et son installation définitive dans le vocabulaire courant à partir de 1970 relève de cette tendance⁴⁹⁹. L'architecture seule a démontrée qu'elle avait besoin d'autres disciplines, d'autres échelles et peut-être d'autres méthodes pour se construire ou se reconstruire. Soumise en tant que discipline à des débats qui vont jusqu'à remettre en cause l'existence des architectes, elle entreprend des réformes profondes dans la profession comme dans l'enseignement.

⁴⁹⁷ Rouillard (Dominique), *Superarchitecture le futur de l'architecture 1950-1970*, Editions de la Villette, Paris, 2004, p. 13.

⁴⁹⁸ Ouvrage coordonné par Da Cunha (Antonio) et Matthey (Laurent), *La ville et l'urbain, des savoirs émergents*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007, p. 20.

⁴⁹⁹ Charvolin (Florian), « 1970 : L'année clef pour la définition de l'environnement en France », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 4 | 2001, mis en ligne le 20 juin 2007 <<<http://histoire-cnrs.revues.org/3022>>>, page consultée le 24 janvier 2011.

L'historien de l'architecture William Curtis pose un constat de crise analogue de l'architecture moderne :

Lorsque rétrospectivement on observe le début des années 1960, on est frappé par le réel optimisme qui entourait la production et la critique de l'architecture moderne et même l'accueil que le public lui réservait. On était loin des crises et du repli sur soi qui caractériseront les années 1970 et 1980.⁵⁰⁰

Il associe en effet la crise du modernisme à l'émergence des post-modernismes, lesquels se révèlent à partir des années 1970. De plus, sa vision est globale et balaye un large champ géographique : en 1970, ce qui est perçue comme une « crise » post-moderne, ou une « crise de la modernité », voire la fin de la modernité, est flagrant presque dans tous les pays concernés, à l'exception de certains pays d'Amérique du Sud.

Robert Joly évolue dans ces nouvelles tendances. Il devient architecte en Chef des BCPN en 1966, en charge de l'ENSAD à Paris. La même année le voit nommé architecte-conseil pour le Ministère de l'Équipement dans le Lot et le Tarn et s'essayer à l'enseignement au côté de Robert Auzelle en l'assistant dans les travaux dirigés de composition urbaine à l'IUUP.

C'est aussi l'année d'une étude urbaine qui va orienter une grande partie du travail de l'agence : l'étude réalisée pour le centre historique de Metz ouvre le champ du patrimoine au GAA. Un secteur sauvegardé suivra à Metz, puis quatre autres et de nombreuses études urbaines et patrimoniales.

Enfin, les expériences du collège-lycée de Tulle trouvent un débouché industrialisé : le GAA produit une trentaine de collège-lycées de 1969 à 1984, sur un nouveau modèle typologique.

Les grands chantiers de l'Institut de l'Environnement, de Mâcon, de Tulle et de la Colagne se poursuivent et se terminent, mais une nouvelle dynamique est enclenchée, qui tient à l'évolution de la profession, à la fin des croyances de la modernité, au retour au patrimoine comme valeur-refuge, et à la valorisation de la production intellectuelle des architectes.

Robert Joly enseigne aussi dans les nouvelles Unités Pédagogiques post-68, et entame une carrière de chercheur alimenté par sa pratique et la renouvelant en retour. L'expérience de l'Assistance Architecturale articule terrain et recherche, dans un domaine qui touche de plus en plus la profession : le monde rural.

⁵⁰⁰ Curtis (William), *L'architecture moderne depuis 1900*, édition Phaidon, 2006 (1^{ère} édition 1981), p. 547.

Robert Joly est présent dans beaucoup des champs de l'architecte intellectuel, un statut qu'il revendique et contribue à établir dans la profession comme dans l'enseignement.

7. DU CONSERVATOIRE PATRIMONIAL AU LABORATOIRE URBAIN : LES SECTEURS SAUVEGARDES, 1966-1997.

Robert Joly retrouve les échelles urbaines, via une première étude à Metz qui débouche sur un secteur sauvegardé. Ce nouveau statut juridique dû à Malraux soulève la question de la conservation du patrimoine. Face à une approche des secteurs sauvegardés dérivée parfois de la conservation du type Monument Historique, Robert Joly propose un *modus operandi* plus urbain, qui évolue avec le temps.

7.1. LES SECTEURS SAUVEGARDES : UNE APPROCHE « MONUMENT HISTORIQUE » DU PATRIMOINE URBAIN ?

7.1.1. D'un objet patrimonial serré au « patrimoine culturel », évolutions intellectuelles et législatives.

Le Monument Historique, référence patrimoniale « légitime ».

Depuis 1794 et la création du Comité des Monuments Historiques, la notion de patrimoine et les lois qui s'y réfèrent ont connu beaucoup d'évolutions, dont un des jalons est sans doute la loi sur les secteurs sauvegardés de 1962, dite Loi Malraux. La préservation du patrimoine en France est marquée par ces débuts héroïques de sauvegarde parfois *in extremis* de chefs-d'œuvre en péril, idées et combats relayés par des contemporains célèbres⁵⁰¹. L'objet patrimonial fabriqué est orienté par l'idée de s'opposer aux « Vandales » d'une part; et par la limitation à un objet serré, remarquable et incontestable du point de vue de l'histoire.

La loi du 31 décembre 1913 élargit l'idée de Monument Historique, incluant « tout immeuble nu ou bâti dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, soit un intérêt public »⁵⁰². Ce sont surtout les abords qui sont règlementés, avec la protection d'un

⁵⁰¹ Les plus connus sont bien sûr Prosper Mérimée et Victor Hugo. Hugo (Victor), « Guerre aux démolisseurs ! », *Revue des deux Mondes*, 1825 et 1832.

⁵⁰² Loi du 13 décembre 1913, Chapitre 1^{er} : des Immeubles, Art. 1^{er}.

périmètre des 500 mètres autour du Monument. Le rapport entre édifice et ville ou contexte reste égocentré.

Une nouvelle étape est franchie après guerre, quand le législateur entend désormais protéger les sites par la loi de 1930⁵⁰³. L'élargissement se fait par l'échelle spatiale avec l'emploi du terme « site », mais aussi par la nature des espaces : paysages naturels et urbains remarquables.

L'après-Deuxième-Guerre-Mondiale : reconstruction, rénovation, protection ?

Après les bombardements massifs, mille-huit-cent-vingt-deux communes françaises sont sinistrées dont trente-six avec plus de cinquante-mille habitants⁵⁰⁴. Danièle Voldman note la constitution d'un « Etat reconstituteur »⁵⁰⁵. L'administration puissante et efficace héritée de Vichy met en place des outils urbanistiques nouveaux, selon Joseph Abram, avec cette caractéristique du MRU de ne pas avoir de doctrine précise en matière de reconstruction et de présenter un curieux « éclectisme » intellectuel et professionnel⁵⁰⁶. Certains architectes prônent des reconstructions à l'identique, d'autres des plans d'urbanisme moderne radicaux profitant de la *tabula rasa* créée fortuitement ; d'autres enfin tentent des consensus entre modernité et ville ancienne. Toutes les attitudes sont représentées, et construites. Auguste Perret reconstruit au Havre selon ses théories rationalistes et classiques ; Marc Brillaud de Laujardière reconstruit Saint-Malo puis Caen en cherchant un consensus avec les habitants ; Le Corbusier propose un plan d'aménagement moderne radical pour Saint-Dié.

⁵⁰³ Loi du 2 mai 1930 ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresques, <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?cidTexte=LEGIARTI0000068472332&dateTexte=&categorieLien=cid>, consultée le 13 septembre 2010.

⁵⁰⁴ Voldman (Danièle), *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, Histoire d'une politique*, Editions L'Harmattan, Collection de l'Université des sciences humaines de Strasbourg, 1997, p. 35.

⁵⁰⁵ Voldman (Danièle), *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, Histoire d'une politique*, Editions L'Harmattan, Collection de l'Université des sciences humaines de Strasbourg, 1997, p. 35.

⁵⁰⁶ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 22.

Cependant, l'historien ajoute que « la conservation de certaines caractéristiques de la ville ancienne [...] semble être une des conditions primordiales de l'adhésion des sinistrés à la reconstruction »⁵⁰⁷. La question du patrimoine se pose à nouveau, sous-jacente sous les enjeux de reconstruction. Mais les outils de connaissance du patrimoine à l'échelle urbaine n'existent pas : la culture urbanistique est peu répandue et la législation timide.

Les ensembles urbains comme nouveaux objets patrimoniaux : la loi sur les secteurs sauvegardés, 1962.

Françoise Choay dans son analyse sur l'invention du patrimoine urbain tente d'expliquer l'écart temporel et le retard intellectuel entre Monument Historique et ville historique. Elle argue des temporalités longues, de la complexité du fait urbain ; et de l'absence aussi de documents cartographiques fiables, de cadastres avant le 19^{ème}.⁵⁰⁸

La loi instituant les secteurs sauvegardés en 1962, dite loi Malraux, comble en partie cette lacune en sortant la notion de patrimoine du cadre étroit du chef-d'œuvre isolé. Le secteur sauvegardé est « un secteur présentant un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles »⁵⁰⁹. Lors de la présentation du projet de loi, André Malraux insiste d'ailleurs sur l'évolution de la notion de patrimoine vers l'urbain :

Au siècle dernier, le patrimoine historique de chaque nation était constitué par un ensemble de monuments. Le monument, l'édifice était protégé comme une statue ou un tableau. L'Etat le protégeait en tant qu'ouvrage majeur d'une époque, en tant que chef-d'œuvre. Mais les Nations ne sont plus seulement sensibles aux chefs-d'œuvre, elles le sont devenues à la seule présence de leur passé. Ici, le point est décisif : elles ont découvert que l'âme de ce passé n'est pas faite que de chefs-

⁵⁰⁷ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, pp. 32 et 38.

⁵⁰⁸ Choay (Françoise), *L'allégorie du patrimoine*, Editions Seuil, Paris, 1992, p. 132.

⁵⁰⁹ Loi n°62-903 du 4 août 1962 complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière.

d'œuvre, qu'en architecture un chef-d'œuvre isolé risque d'être un chef-d'œuvre mort.⁵¹⁰

Le ministre continue en évoquant les maisons ordinaires bordant les quais de Seine, et leur qualité tenant à l'ensemble qu'elles constituent. Le terme « ensemble urbain » devient un objet patrimonial, mais surtout la notion même d'ensemble urbain est reconnue comme valide. Ce sont des entités urbaines spécifiques qui sont davantage que la somme de leur composant. Il y a une réévaluation de la ville et du rapport de mémoire entretenu avec elle. L'édifice reste patrimoine, mais les éléments spécifiquement urbains, comme un alignement de façade, une technique constructive, un parcellaire, un réseau viaire, peuvent aussi légitimement le devenir.

La loi Malraux est aussi présentée comme un outil d'urbanisme, et elle en a d'ailleurs les compétences avec le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). C'est une loi patrimoniale urbanistique, plus proche législativement des règlements de construction et d'urbanisme existant que de ceux des Monuments Historiques.⁵¹¹ Cette évolution des idées et lois paraît continue, mais les conclusions des recherches de Xavier Laurent permettent de nuancer le propos. S'il y a une certaine évolution des législations depuis 1913, elle n'est ni mécanique ni systématique.⁵¹²

L'urbain et le patrimoine : contraintes ou qualités ? Evolution des regards.

En 1988, l'historien de l'architecture moderne Leonardo Benevolo s'étonne presque de l'apparition du fait urbain patrimonial dans les décennies 1960 et 1970, présenté comme « la contrainte du patrimoine », entre « maintien et recyclage »⁵¹³ :

⁵¹⁰ Présentation du projet de loi complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique et tendant à faciliter la restauration, 23 juillet 1963, http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/Andre-Malraux/discours/malraux_23juil1962.asp, consultée le 20 septembre 2011.

⁵¹¹ Les PSMV intègrent d'ailleurs le code de l'urbanisme à son institution en 1977.

⁵¹² Laurent (Xavier), *Grandeur et misère du patrimoine d'André Malraux à Jacques Duhamel, 1959-1973*, BBF, Paris, 2004.

⁵¹³ Benevolo (Leonardo), *Histoire de l'architecture moderne, tome 3 : les conflits et l'après-guerre*, Edition Dunod, Paris, 1999, p. 100.

Le ralentissement ou l'arrêt de la croissance urbaine dans les pays qui furent les premiers à s'industrialiser, conduit à une situation tout à fait insolite : l'obligation de considérer la ville existante –traditionnelle ou moderne, bonne ou mauvaise– comme l'objet définitif qui sera nécessairement le cadre de vie de demain. Ses éléments pourront être conservés, transformés, démolis et reconstruits, mais dans les limites précises d'une situation de fait.⁵¹⁴

Le patrimoine urbain est considéré comme une « obligation » par défaut : les circonstances empêchant la commande et la construction neuve, la réhabilitation devient le nouveau mode courant de l'architecture. L'historien semble regretter d'ailleurs la liberté des années précédentes. Implicitement, il lie architecture moderne et construction nouvelle ; et oppose modernité et patrimoine, la première représentant le progrès et l'avenir, et le second un repli par défaut sur l'existant et le passé.

Jean-Robert Pitte rejoint Benevolo sur le repli patrimonial de ce qu'il nomme la « sacralisation du patrimoine »⁵¹⁵. Mais le géographe inverse l'analyse de l'historien en insistant sur le caractère aliénant d'une partie de la production bâtie des années 1960. La remise en cause radicale de la ville moderne se fait au travers du patrimoine, comme valeur-refuge et la réhabilitation remplace la rénovation.

Le point de vue du patrimoine-refuge n'est pas partagé par tous les protagonistes de l'époque, surtout ceux de culture urbanistique. Les préoccupations de rénovation et réhabilitation ont en effet une tradition en France, qui remonte au moins jusqu'au Musée Social, et qui sont reprises par des penseurs marxisants, ou simplement socialisants⁵¹⁶. Parmi eux, Joseph Abram relève un ouvrage de sociologie urbaine d'Henri Coing, paru en 1966 : « Rénovation urbaine et changement social »⁵¹⁷. L'auteur démontre que la réception de la rénovation urbaine par les habitants, avec les démolitions d'immeubles anciens et les relogements qu'elle entraîne, est liée au milieu social et à l'âge de la population concernée. L'historien cite ensuite

⁵¹⁴ Benevolo (Leonardo), *Histoire de l'architecture moderne, tome 3 : les conflits et l'après-guerre*, Edition Dunod, Paris, 1999, p. 100.

⁵¹⁵ Pitte (Jean-Robert), *Histoire du paysage français, tome 2 : Le profane : du 16^e siècle à nos jours*, Editions Tallandier, Paris, 1983, p. 120.

⁵¹⁶ La première partie de la thèse évoque la personne et les idées de Jacques-Henri Chombart de Lauwe : 2.1.2 Réalités et utopies : les protagonistes de l'urbanisme en France. Cet inclassable personnage tient des idées socialistes et de la gauche chrétienne, mais sans le mysticisme propre à Bardet.

⁵¹⁷ Coing (Henri), *Rénovation urbaine et changement social*, Editions ouvrières, Paris, 1966.

Robert Auzelle, qui évoque aussi les usages des habitants, et les précautions à conserver pour assurer un cadre esthétique satisfaisant après rénovation, en portant un soin particulier aux centres anciens. Dans les deux cas, Coing et Auzelle font émerger le point de vue des usagers de l'urbain, et de ce qui n'est pas encore considéré comme le patrimoine urbain. Dans les deux cas, le regard est humain avant d'être technique :

Le processus de rénovation repose sur une contrainte planifiée. [...] [la rénovation] frappe une population, des activités, des milieux sociaux constitués, un type d'organisation de l'espace.⁵¹⁸

Le fait urbain et le patrimoine urbain sont surtout pensés par les urbanistes et les sociologues, qui préfigurent la situation des années 1970 et surtout 1980 et du « retour à la ville » portée par la génération de Portzamparc et de Huet.

Robert Joly dans les années 1960 a la chance d'être missionné à Metz, pour une première étude sur le patrimoine de la ville. Ce jeune architecte en chef des BCPN est urbaniste de formation et non Architecte des Bâtiments de France. Son approche professionnelle de la ville et du patrimoine se combine avec des préoccupations territoriales et paysagères, développées et poursuivies dans le secteur sauvegardé des années 1970. Confronté aux rénovations de Metz, son attitude révèle des convictions profondes sur la ville, le patrimoine et le lien social.

⁵¹⁸ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 146.

7.2. ROBERT JOLY ET LA VILLE COMME SITE PAYSAGER ET PATRIMONIAL : L'ETUDE DE METZ, 1966-1967.

7.2.1. Metz dans les années 1960 : un rapport au patrimoine difficile.

Le patrimoine messin vu à travers la presse nationale et la presse spécialisée en 1965-1966.

Etre nommé par le Ministère des Affaires Culturelles pour mener une étude sur le patrimoine de Metz en 1966 est une gageure. La ville a une image d'Epinal de garnison de l'Est et d'ancienne ville occupée. Mais les rénovations et démolitions importantes des années 1960 puis 1970 suscitent des articles dans la presse nationale, avant d'entraîner une salve de dizaines d'articles dans la presse locale⁵¹⁹. « Le Figaro » puis « Le Monde » publient chacun un article à un an et demi d'intervalle, et ne tirent pas les mêmes conclusions quant à la situation messine, jugée rassurante par le Figaro et préoccupante par Le Monde.

L'article du Figaro de mars 1965⁵²⁰ est lénifiant -après un article alarmant le 24 janvier 1965 dans le même journal. Il est intitulé : « Metz, plan de rénovation de la vieille ville tel que nous l'a exposé la municipalité » avec pour sous-titre : « Les quartiers anciens sont moins en danger que les premières démolitions le laissaient supposer ». L'article reprend en réalité le discours de la municipalité de M. Mondon, fait pour calmer les alarmes par rapport aux rénovations effectuées et prévues. Cependant, les quatorze points d'interventions évoqués paraissent déjà conséquents. L'article évoque le quai des Roches, dont le front est démoli et dévoile des façades à restaurer et qui deviendra l'îlot des Roches. D'un autre côté, des classements aux Monuments Historiques sont évoqués : rançon de la disparition d'un pan du patrimoine urbain ?

Cet article révèle que Metz est encore dans une optique patrimoniale datée du 19^{ème}. La ville est vue comme un tissu urbain courant dont le bâti est remplaçable. Ce tissu est ponctué et

⁵¹⁹ Ces articles ont été montrés en 2010 à Metz aux archives municipales, avec d'autres documents de l'époque, dans une exposition intitulée « Renaissance du vieux Metz : genèse d'un combat » (commissaire François Feuga). Voir leur recensement en annexe, classé par date, établi après la gracieuse communication des planches de l'exposition par les archives municipales messines.

⁵²⁰ Lemoine (Rolf), « Metz, plan de rénovation de la vieille ville tel que nous l'a exposé la municipalité », Le Figaro, 26 mars 1965.

maillé d'un réseau d'édifices et équipements, dont certains sont des Monuments Historiques qui représentent le patrimoine messin. La présence patrimoniale dans la ville est donc monumentale d'une part, et ponctuelle d'autre part.

Le quotidien « Le Monde » est moins tranquilisé par le discours municipal et fait paraître trois articles en 1966 : le sept juillet⁵²¹, vingt-et-un septembre et vingt-et-un novembre⁵²². Ils sont plutôt alarmistes et pessimistes. Le premier publie trois lettres de divers correspondants sur les démolitions à Metz⁵²³. Mais le principal est l'état des lieux de Philippe Levantal en novembre : « Metz, ville d'art sinistrée »⁵²⁴. Le tribut de dix ans de rénovations urbaines paraît lourd à l'auteur : la modernisation radicale de la ville a effacé beaucoup de constructions, qu'il énumère d'une plume indignée : « Est-ce là le beau fruit de la rentabilité ? »⁵²⁵. Sa conclusion est que « l'exemple de Metz est gros d'un enseignement inutilement coûteux et désespérant »⁵²⁶.

L'article cite d'ailleurs dès le début l'étude réalisée par Robert Joly, en regrettant l'absence notoire de schéma directeur sur le terrain comme chez l'architecte responsable de la ville, à savoir M. Dubuisson qu'il accable comme complice. Toute la terminologie de Robert Joly se retrouve dans la première partie, sous forme d'un résumé des principes et résultats de l'étude. L'état de Metz au milieu des années 1960 suscite donc intérêt et émotions, révélés par quelques articles du Monde. La presse locale et spécialement le « Républicain Lorrain » réagissent plus tard et prennent le relais à partir de janvier 1970. Plusieurs articles par mois ou même par semaine peuvent alors sortir, et ils deviennent très vite militants contre les démolitions : « Au moment où tombe le Vieux Metz... » ; « Il faut tout tenter pour sauver le cadre de la Place Ste Croix » ; « Pour arrêter le massacre du Vieux Metz »⁵²⁷.

⁵²¹ « La démolition du Vieux Metz », *Le Monde*, 21 septembre 1966.

⁵²² Levantal (Philippe), « Metz, ville d'art sinistrée », *Le Monde*, 21 novembre 1966.

⁵²³ « La démolition du Vieux Metz », *Le Monde*, 21 septembre 1966.

⁵²⁴ Levantal (Philippe), « Metz, ville d'art sinistrée », *Le Monde*, 21 novembre 1966.

⁵²⁵ Levantal (Philippe), « Metz, ville d'art sinistrée », *Le Monde*, 21 novembre 1966.

⁵²⁶ Levantal (Philippe), « Metz, ville d'art sinistrée », *Le Monde*, 21 novembre 1966.

⁵²⁷ « Au moment où tombe le Vieux Metz... », *Républicain Lorrain*, 11 février 1970 ; « Il faut tout tenter pour sauver le cadre de la Place Ste Croix », *Républicain Lorrain*, 12 mars 1970 ; « Pour arrêter le massacre du Vieux Metz », *Républicain Lorrain*, 30 mai 1970.

Robert Joly urbaniste à Metz : rétablir la bienveillance des Messins par rapport au patrimoine culturel.

Dans ce contexte de modernisation conquérante d'un côté et de défense militante du patrimoine de l'autre, Robert Joly apporte sa vision d'urbaniste. Son travail commence avec la constitution et la collecte d'un matériau spécifique : les images de la ville. Par images, il entend deux acceptions : celle, littérale du reportage photographique mené par le GAA. Mais aussi et surtout la collecte des représentations architecturales, urbaines et patrimoniales fabriquées par la ville : cartes postales, publications de grande diffusion destinée à un large public. Cette collecte est faite afin de comprendre les représentations mentales et affectives que se font les messins de leur ville et de leur patrimoine.

Cette dernière méthode propre aux sciences sociales semble inédite chez un architecte de cette génération. Robert Joly élargit le cadre étroit de l'objet patrimonial matériel. Le premier butin de cartes postales est maigre :

Comme j'avais un peu de temps entre mon rendez-vous et mon train - j'arrivais en fin de matinée- je passais chez les marchands de cartes postales dans les très bonnes librairies du centre. Je crois que j'avais acheté trois cartes postales. Une de la cathédrale, une d'une fontaine qui est au pied d'une terrasse du Palais de justice [...], et puis la troisième la Porte des Allemands. Voilà les trois cartes postales que j'avais achetées, parce que je n'avais trouvé rien d'autre.⁵²⁸

Le fonds montre que la collecte s'est poursuivie, et a été davantage fructueuse quantitativement, mais non qualitativement⁵²⁹. Le constat de l'urbaniste est que la ville méconnaît et néglige tout un pan de son patrimoine, qu'elle ne reconnaît pas comme tel. La représentation qu'elle s'en fait est celle du Monuments Historiques du 19^{ème} : des édifices ou aménagements paysagers ponctuels. Le reste n'existe pas : ni le tissu ancien médiéval et renaissant, ni la ville allemande déconsidérée pour des raisons identitaires et nationalistes. Ce que rapporte Robert Joly au maire de l'époque, M. Mondon :

Mais je lui ai dit cependant : « M. Le Maire, si vous voulez me permettre, les Messins ne sont pas très... bienveillants par rapport à leur

⁵²⁸ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

⁵²⁹ Archives : boîte 9.

patrimoine ; parce que vous voyez, je n'ai trouvé que ces trois cartes postales et ce n'est vraiment pas significatif de votre patrimoine, qui est considérable.⁵³⁰

Robert Joly veut travailler dès lors à rétablir une relation de conscience et de bienveillance par rapport à ce patrimoine entendu au sens large. L'étude commandée par le Ministère des Affaires Culturelles conjointement avec le Ministère de l'Équipement, porte sur les trois-cent hectares du centre historique de Metz.⁵³¹ La ville est en effet riche d'une longue histoire et sa seule enceinte gallo-romaine englobe déjà soixantes hectares. Elle présente une structure romaine classique en *cardo-decumanus*, sur laquelle s'est densifiée et élargie la ville médiévale. Bastionnée et aménagée aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, la cité de garnison est déclassée fin 18^{ème}. Les Allemands en font une ville du 19^{ème} avec de larges boulevards et surtout un quartier allemand d'une grande qualité architecturale et urbaine. Metz en 1966 est donc complète en termes d'époques représentées et originale par son histoire. Son patrimoine urbain est à cette image : cohérent mais varié.

Au sein de l'agence, c'est Ann-Christin Scheiblaue, une architecte allemande, qui suit l'étude. Un reportage photographique très poussé est mené. Il montre toutes les échelles de la ville depuis la silhouette urbaine dans le grand paysage de la vallée de la Moselle jusqu'aux détails architecturaux du bâti. La photographie jugée plus objective est préférée au dessin, et de tout façon elle est la seule praticable dans le temps imparti⁵³², vu l'étendue de l'étude. Ces photographies en noir et blanc sont uniquement documentaires, ayant été prises par les gens de l'agence et non par un photographe⁵³³. Ce sont des documents de renseignement.

Trois échelles sont prises en compte, ce qui renseigne déjà sur les intentions de l'étude. L'échelle paysagère dans la vallée de la Moselle est montrée par des photomontages assez grands : de deux à quatre photographies assemblées, le tout jusqu'à un mètre cinquante de long. Ce sont de beaux clichés qui montrent le relief du site, la topographie, le couvert végétal

⁵³⁰ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

⁵³¹ L'intitulé « patrimoine culturel » est tout à fait dans la lignée malracienne de l'Inventaire qui emploie les mêmes termes dans les années 1960.

⁵³² Le reportage a été mené de novembre 1966 à octobre 1967.

⁵³³ Visibles dans le fonds d'archives, elles sont parfois sur ou sous exposées, et leur cadrage est utilitaire et non artistique.

et la présence lointaine de la ville. Ils rendent compte de la volonté de comprendre le territoire dans sa dimension physique, avec une approche géographique.

L'échelle urbaine est montrée avec des clichés comparables aux précédents, mais aux cadrages plus rapprochés. On y voit les principales éminences de la ville et la silhouette urbaine générale. Des quartiers sont ainsi ciblés : le quartier cathédral, la colline Sainte-Croix, Outre-seille, le Pontiffroy. Le regard est plus spécifiquement urbain.

La troisième échelle montre le bâti, souvent en situation urbaine d'ensemble urbain. Plus de quatre-cent clichés sont réalisés, constituant un reportage global sur Metz en 1966. La méthode est encore empirique : les prises de vues montrent la ville au fil du reportage, les photographies sont générales pour une « enquête légère » d'après le rapport d'étude⁵³⁴.

7.2.2. Faire évoluer le « patrimoine culturel » au patrimoine urbain.

L'architecture « harmonieuse et modeste » de Metz : un patrimoine ordinaire à préserver.

Les trois échelles se retrouvent dans l'analyse, travaillées selon des méthodes spécifiques empruntées à l'urbanisme. La synthèse inverse curieusement l'approche et débute avec « l'échelle architecturale ». Le plan au 1/1000^e a déjà un propos urbain : le bâti est analysé d'une part dans sa relation aux espaces publics qu'il dessine, et en deuxième dans ses caractéristiques parcellaire et bâti si elles sont significatives par rapport à l'urbain.

L'étude est l'occasion pour Robert Joly de tester une méthodologie urbanistique avec l'emploi des fiches d'enquêtes. Cet outil est courant chez les urbanistes et sociologues⁵³⁵, et l'urbaniste le transforme pour le plier aux besoins de l'enquête.

⁵³⁴ GAA, Metz, *étude pour la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel de la ville*, 1968. La synthèse écrite est brève : une vingtaine de pages, mais les documents graphiques de cartes, relevés, photographies, plans anciens, sont abondants et révèlent le travail d'Ann-Christin Scheiblauer pendant un an à temps complet.

⁵³⁵ Pour ne citer qu'eux, Georges-Henri Rivière en fait son outil lors de ses enquêtes dans les années 1940 ; et Robert Auzelle présente son Encyclopédie de l'Urbanisme sous forme de fiches. Selon Isac Chiva, il s'agit de « grandes enquêtes collectives, normalisées grâce à des instructions détaillées et à des questionnaires », Chiva (Isac), « George Henri Rivière : un demi-siècle d'ethnologie de la France », *Terrain* [En ligne], 5 | octobre 1985, mis en ligne le 14 mars 2005. << <http://terrain.revues.org/2887> ; DOI : 10.4000/terrain.2887 >>, page consulté le 18 septembre 2011.

Cent-soixante-quatorze fiches sont réalisées, chacune montrant l'état d'une rue. Le bâti est analysé des deux côtés, identifié et classifié selon les critères de Robert Joly : la valeur culturelle et l'état des constructions. Quatre notations sont possibles, du meilleur au plus mauvais (jaune, orange, vert et bleu). Le plan de synthèse se fait donc en deux temps pour les deux critères. Le résultat fait apparaître une qualité culturelle moyenne, et une bonne qualité de construction. Dans cette tentative de rationaliser la ville et l'approche patrimoniale, on retrouve la volonté de scientificiser l'urbanisme. Mais les fondements des critères de valeurs culturelles ne sont ni expliqués ni commentés, ni remis en cause. La conclusion de l'analyse architecturale est simple : la valeur culturelle et patrimoniale tient dans l'ensemble des immeubles, qui sont plutôt en bon état structurel par ailleurs.

L' « architecture harmonieuse et modeste » de Metz est jugée digne d'intérêt et de préservation par le GAA. C'est un bâti majoritairement classique et rendu homogène avec le bâti d'autres époques par l'emploi de la pierre jaune de Jaumont.

Le second échelon de l'enquête est celui du « paysage urbain » vue par ses « cheminements ». Les « ensembles urbains »⁵³⁶ et surtout les vides de la ville sont analysés selon leur intérêt, qui tient d'une part à leur fréquentation et usages et d'autre part à leur qualité d'environnement.⁵³⁷ Les Monuments Historiques, classés ou inscrits, y sont reportés pour la qualité qu'ils apportent à l'espace public. Les plans de synthèse montrent la hiérarchie établie par le GAA des cheminements du plus clair au plus foncé. La question du centre Saint Jacques est posée, équipement commercial dont la construction a entraîné beaucoup de démolitions à l'endroit présumé du *forum* de la ville romaine. Les travaux sont déjà trop engagés pour être arrêtés, et c'est « une rénovation hardie » qui est prônée.

Le Velum, un outil analytique et conceptuel urbanistique.

Enfin, le « site » est considéré, c'est-à-dire le territoire et le paysage. C'est lui qui donne son identité d' « acropole » à Metz. Deux échelles sont utilisées : le 1/2000^e et le 1/10 000^e, et un outil de représentation particulier : la coupe. Robert Joly fait dresser de grandes coupes sur la

⁵³⁶ Autre terminologie malracienne employé d'ailleurs dans la loi de 1962 sur les secteurs sauvegardés.

⁵³⁷ Ce critère est aussi vague et peu défini que celui de la valeur culturelle du bâti : il tient un peu de la présence esthétique, historique et patrimoniale.

ville dans son assise territoriale, qui font écho aux photomontages de l'enquête. Cette méthode géographique est détournée au profit d'un discours d'urbaniste. Les coupes analysent en effet les « erreurs déjà commises » : les dépassements de gabarits flagrants, les immeubles récents ne s'intégrant pas dans la silhouette urbaine. Pour ce faire, Robert Joly emploie à nouveau le concept de *velum*, utilisé par Auzelle à la Défense.⁵³⁸ Le *velum* est une ligne courbe dessinée par l'urbaniste sur la silhouette urbaine. Sa courbure l'incline vers le centre et remonte vers les périphéries. Le *velum* est une analyse : il rend compte de la hauteur actuelle du bâti dans un territoire. Mais il est aussi et surtout un puissant outil de conception : tracé par l'urbaniste, cette ligne imaginaire fixe le plafond maximal de hauteur des bâtiments. L'objectif est de trouver une harmonie entre le paysage, le centre ancien assez bas et les périphéries plus hautes. L'équilibrage des masses dans le paysage se fait par le *velum*. Puis, les coupes et cartes élargissent le cadrage au 1/10 000^e, en montrant le « corridor » dans lequel se trouve la ville, la vallée de la Moselle.

La conclusion générale établit la nécessité de poursuivre ce premier travail d'approche, qui est un « outil », et de s'appuyer sur les données pour « aménager », c'est-à-dire rénover et restaurer. L'attention est portée sur l'établissement d'un « tracé urbain », qui est présenté comme un plan de déplacement urbain –le terme n'existe pas encore. L'ultime conclusion revient à l'architecture :

L'architecture d'accompagnement n'existe pas, il n'y a que la bonne et la mauvaise architecture. Elle doit tenir compte du site construit comme ailleurs du paysage.

Cette étude, à la base sur le « patrimoine culturel », devient celle de la ville comme tissu urbain, comme alternance de pleins et de vides dans un territoire, avec la présence du patrimoine sous forme de patrimoine urbain ordinaire. Pour autant, il n'est pas jugé négligeable : l'attitude de Robert Joly préfigure celle des années 1970 et surtout 1980, avec l'intérêt pour l'architecture ordinaire⁵³⁹.

⁵³⁸ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 15 octobre 2011.

⁵³⁹ Jean-Pierre Le Dantec, qui a contribué à la critique du modernisme et a soutenu le post-modernisme en France, écrit en 1984 des portraits d'architectes aux pratiques significatives. Il compare l'architecture de Guy Naizot à « une lumière ordinaire et spéciale », qui « est la plus neutre et la plus étale possible », faisant de la neutralité et de l'ordinaire de nouvelles qualités de l'architecture des années 1980. Le Dantec (Jean-Pierre), *Enfin l'architecture*, Editions Autrement, Paris, 1984, p. 246.

7.3. LES SECTEURS SAUVEGARDES : DES TERRAINS DE RECHERCHE URBAINE POUR LE GAA.

7.3.1. Metz, la recherche de scientificité dans l'urbanisme.

Un arrêté du 29 septembre 1975 instaure un secteur sauvegardé à Metz, soit près d'une décennie après l'étude rendue par le GAA. Par rapport aux 300 hectares de l'étude du centre historique, le secteur sauvegardé porte sur vingt-deux hectares. L'ensemble cathédral est intégré, ainsi que le quartier Sainte-Croix, et suit l'ancienne délimitation de l'enceinte au nord. Mais le périmètre évite soigneusement d'intégrer le centre commercial Saint-Jacques en rétractant son angle sud-est.

Contrairement à l'étude patrimoniale précédente, qui n'avait qu'une valeur informative et indicative, le plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine (PSMV) qu'implique un secteur sauvegardé est un dispositif juridiquement contraignant. Les rénovations, restaurations, et toutes modifications visibles depuis l'espace public (et parfois les modifications intérieures touchant à des éléments patrimoniaux, comme des escaliers), ainsi que les nouveaux bâtiments sont sujets à contrôle par l'urbaniste en chef, qui peut les approuver, les rejeter ou demander des amendements et modifications.

Robert Joly est nommé pour établir et faire respecter ce plan, dans la suite de l'étude menée en 1966-1967. S'appuyant sur ses conclusions concernant la qualité d'ensemble du bâti messin, le GAA et plus particulièrement Ann-Christin Scheiblauer continue l'enquête en affinant les méthodes et en incluant de nouveaux paramètres.

L'étude patrimoniale de 1966-1967 avait été infléchie sensiblement par Robert Joly vers l'urbanisme et la réflexion sur le rapport au patrimoine ordinaire. Le secteur sauvegardé de Metz, le premier qui échoit à l'architecte est aussi orienté pour servir de terrain de réflexion et d'expérimentation urbaine. L'effort méthodologique, la tentative de penser le rapport à l'histoire et l'intégration de données sociales font de Metz un terrain de recherche appliquée, dont les problématiques dépassent le cadre des secteurs sauvegardés.

L'effort méthodologique : pour une connaissance systématique et cumulative du bâti.

Robert Joly met en place à nouveau une méthode de fiches à compléter sur le bâti, qu'il modifie et systématise. Les archives en comptent cent-soixante-cinq⁵⁴⁰, pour les vingt-deux îlots « courants » du secteur, ceux qui ne sont pas des îlots d'équipements publics⁵⁴¹. L'entité de base n'est plus la rue comme dans l'étude, mais l'îlot. Ce concept urbanistique est combattu par les CIAM, mais les chercheurs et architectes le réhabiliteront à partir des années 1970, entre autres Philippe Panerai et Jean Castex⁵⁴².

Robert Joly s'appuie résolument sur l'îlot dans son approche. Les fiches fonctionnent par ensembles numérotés par îlot : chacun est constitué d'un cadastre découpé et collé sur une feuille A4 ; et des fiches du bâti. Les catégories de ces dernières sont un précieux témoignage de ce que l'urbaniste voudrait injecter dans un secteur sauvegardé. Le bandeau est déjà remarquablement renseigné : numéro de l'îlot, noms des rues, numéros des maisons concernées, numéro du cadastre, numéros des photographies.

Les informations sur le bâti veulent rassembler l'essentiel : époque de la construction, nombre d'étages, état –sous entendu constructif-, valeur –culturelle et/ou patrimoniale-, style architectural, affectation du rez-de-chaussée et des étages, sauvegarde, permis de construire récent. Une photographie en noir et blanc faite par l'agence complète le texte.

Mais curieusement, si les bandeaux sont toujours soigneusement renseignés, les photographies collées, les informations du bâti ne sont pas écrites. Pourtant, les plans de synthèse en témoignent, ces informations ont bien été collectées, mais peut-être faute de temps n'ont-elles pas été remises au propre sur ces documents de travail. Ces derniers, complexes, n'ont d'ailleurs pas vocation à être emportés sur le terrain mais sont fabriqués en agence.⁵⁴³

⁵⁴⁰ Archives, boîte 9.

⁵⁴¹ Tel l'îlot de la cathédrale ou de la cité administrative, qui ont d'autres logiques parcellaire et d'implantation du bâti.

⁵⁴² L'ouvrage de 1977 de Jean Castex, sous la direction de Philippe Panerai, s'intitule d'ailleurs : *De l'îlot à la barre* ; faisant référence à la déstructuration progressive de la forme urbaine à travers son élément de base qu'est l'îlot. La large diffusion du livre a sans doute contribué à faire émerger une culture urbaine dans les milieux architecturaux, notamment dans l'enseignement de l'architecture. Castex (Jean), *De l'îlot à la barre*, Dunod, Paris, 1977.

⁵⁴³ Peut-être la procédure était-elle trop lourde à suivre entièrement, ce qui explique le souci d'efficacité qui a prévalu. Mais même non complets, les seules photographies situées et référencées restent une base de données sur l'état du bâti du secteur sauvegardé de Metz au milieu des années 1970. Peut-être l'ambition plus ou moins

L'apport de l'histoire : un levier pour l'urbanisme.

La première illustration du rapport d'enquête du secteur sauvegardé de Metz est une gravure d'Israël Sylvestre montrant la ville et sa silhouette. D'emblée, Robert Joly affirme son point de vue : urbain, historique et paysager ; faisant usage de sources archivistiques en plus de l'analyse du bâti ; et choisissant un document plus accessible au public qu'un plan.

L'apport nouveau de Robert Joly dans la constitution du secteur sauvegardé messin concerne également le rapport à l'histoire. Aucune méthode n'existe pour la mise en place de secteurs sauvegardés, qui sont le plus souvent confiés à des Architectes des Bâtiments de France ou encore à des Architectes BCPN, parfois à des architectes formés à l'urbanisme.⁵⁴⁴ Ce sont donc des mises en place empiriques, expérimentales et personnelles qui ont lieu au long des années 1960 et encore 1970. Robert Joly propose de faire de l'histoire urbaine un des fondements, non pas pour figer ou légitimer le patrimoine, mais afin de mieux le comprendre pour agir. La première partie du rapport d'enquête rendu en août 1977 débute avec une partie historique de 36 pages rédigées parfois illustrées d'un plan ou d'une gravure anciens. Suivent les plans archéologiques communiqués par le service des Monuments historiques. L'historique est lui-même divisé entre l'histoire générale et urbaine de Metz et celle de son bâti local.

Ensuite seulement, l'état actuel est analysé : le bâti, les fonctions et la population. Si modeste soit cette petite partie historique, elle existe et utilise des sources d'historiens et d'archéologues que les architectes manient peu. Il y a une tentative d'avoir un discours sur l'histoire, et d'un discours constitutif du secteur sauvegardé. Selon Yves Steff⁵⁴⁵, un

consciente de Robert Joly était-elle de s'approcher d'une méthode auzélienne de fiches sur le bâti, transposé vers le patrimoine.

⁵⁴⁴ La liste des architectes dirigeant un secteur sauvegardés dans les années 1980 est révélatrice des profils. Sur les 55 noms cités, beaucoup sont des « mandarins » de la profession : architectes renommés, patrons d'atelier, Architecte en Chef des MH ou des BCPN. Entre autres, Louis Arretche qui avait son atelier aux Beaux-Arts, Bernard de Tourtier, architecte-urbaniste du patrimoine, Bernard Wagon, architecte-urbaniste, Yves Boiret, architecte du patrimoine, etc.

⁵⁴⁵ Yves Steff est architecte du patrimoine et docteur en aménagement et urbanisme. Il a également enseigné à l'école d'architecture de Nantes. Il travaille actuellement en urbaniste libéral.

architecte ayant collaboré avec Robert Joly et lui-même chef de plusieurs secteurs sauvegardés, Robert Joly se distingue de ses confrères des secteurs sauvegardés pour cette raison :

Il y a la volonté de mener une analyse, une synthèse qui était intéressante. Ce sont des méthodes que l'on poursuit maintenant, mais on va plus loin que lui sur bien des sujets. Ça, ses confrères ne le faisaient pas. J'ai révisé plusieurs secteurs sauvegardés, et je n'ai jamais trouvé d'analyse historique de la formation de ce patrimoine sérieuse. Lui comparait différentes étapes, l'analyse des plans anciens : il innovait par rapport à ses confrères. Il y avait une volonté de faire appel aux différentes disciplines scientifiques qui pouvaient traiter de la ville. Les sociologues, il y en a eu régulièrement, les historiens, même s'il ne s'est pas doté d'un historien dans l'agence...⁵⁴⁶

L'apport de l'histoire est donc bien une innovation et non une régression intellectuelle dans le processus du secteur sauvegardé, dans la lignée de l'enseignement de l'IUUP. Pour Marcel Poète, l'histoire « a vocation de nourrir l'« art urbain », soit la mise en forme des cours d'aménagement »⁵⁴⁷. L'étude historique est un élément indispensable à tout plan d'urbanisme, puisqu'elle est vouée à en devenir un des fondements du projet.⁵⁴⁸

De plus, cette étude est présentée sous une forme accessible : elle est synthétique, hiérarchisée et illustrée de photographies et documents anciens : il y a aussi le souci d'être lu, et donc de proposer des formes rédigées et iconographiques acceptables.⁵⁴⁹ L'histoire est l'un des leviers de la pratique urbanistique selon les théories de l'urbaniste, mais ce n'est pas le seul.

Valeurs d'usage et données humaines : superposer les couches d'informations pour cerner la complexité du fait urbain.

⁵⁴⁶ Entretien téléphonique entre Yves Steff, architecte et ancien collaborateur de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin, 16 septembre 2013.

⁵⁴⁷ Busquet (Grégory) et Carriou (Claire), « Entre art et science, l'histoire à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris (1919-1971) », *Espaces et Sociétés*, n°130, p. 58.

⁵⁴⁸ Robert Joly semble davantage avoir été marqué par cette conception que par celle de Pierre Lavedan, enseignée durant son passage à l'IUUP, conception historique axée sur l'histoire des formes urbaines.

⁵⁴⁹ Les efforts paraissent modestes comparés à nos moyens techniques de reproduction et communication, mais comparé à ceux de l'époque et à la production équivalente, ils deviennent moins anodins.

Robert Joly envisage le secteur sauvegardé avant tout comme un document d'urbanisme. A l'opposé de la conception conservatrice des Monuments Historique, il s'intéresse au cadre de vie d'une société, qui est aussi lui-même une production sociale en évolution. Pour le secteur sauvegardé messin, il s'ingénie donc à intégrer des valeurs d'usage⁵⁵⁰ et des données sociales dans l'analyse, au même rang que l'histoire, et peut-être avec les mêmes difficultés méthodologiques.

La mise en forme de l'enquête se fait sous forme de plans de synthèse, dont la quantité est étonnante : 8 plans sur le seul bâti, qui en énumèrent les caractéristiques⁵⁵¹ ; puis 6 plans sur les « fonctions », à la fois les occupations des locaux et les valeurs d'habitabilité et de confort ; et enfin 3 plans sur la « population », identifiant les classes socioprofessionnelles représentées, leur répartition et densité dans le secteur. Ce sont au total 17 plans qui apportent chacun une couche de connaissance. Leur effet cumulatif est supposé produire un savoir global sur le secteur, et en donner les pistes d'intervention.

A travers ce travail de couches de savoir superposés sur un même objet, c'est la complexité du fait urbain qui est traité : les plans ont tous la même échelle et la même place dans l'enquête : aucun ne domine réellement, aucun ne résume l'analyse. Ils rendent compte d'un aspect du secteur étudié, qui ne peut se comprendre qu'en relation avec les autres.

Les conclusions de l'enquête sur Metz sont communes à beaucoup de villes françaises rénovées : la modernisation des infrastructures et l'augmentation du flux automobile ont provoqué des ruptures dans la ville. Ces ruptures sont matérielles dans le tissu urbain, elles sont historiques par rapport à la continuité et à l'évolution des formes urbaines. Elles sont aussi sociales avec la tertiarisation des immeubles accompagnée d'une fuite des personnes à revenus inférieurs puis moyens vers l'habitat collectif ou pavillonnaire des banlieues. La dégradation constatée du patrimoine bâti, par désaffectation ou modification importante, est liée à ces ruptures. Le rôle de l'urbaniste est donc déjà dans la collecte minutieuse de ces informations, dans leur interprétations et injection dans le PSMV, mais ne peut se faire « qu'avec l'aide des habitants et de leurs élus. »

⁵⁵⁰ Le terme est impropre appliqué à l'époque, puisque postérieur. Il est employé à défaut, pour appuyer la démonstration de l'innovation de l'urbaniste dans l'enquête.

⁵⁵¹ Nous retrouvons l'état des constructions, la valeur des constructions, mais aussi la structure archéologique et historique de la ville, le nombre d'étage, le COS et le CES (coefficient d'occupation des sols et coefficient d'emprise au sol), les nuisances du tissu urbain, la forme et matériaux des toitures et façades.

Les éléments humains et participatifs sont présentés comme aussi importants que la protection des pierres. Les habitants du centre historique doivent garder et entretenir autant que possible leur habitat, pour éviter la totale tertiarisation et *gentryfication* des quartiers anciens, et donc leur inévitable relogement. Par rapport à l'étude, l'enquête sur le secteur sauvegardé inclut les données historiques et sociales, et en fait des composantes du paysage messin, dessinant une nouvelle silhouette enrichie de la ville.

Metz initie une méthodologie avec l'étude, qui se poursuit dans le rapport d'enquête du secteur sauvegardé. Le rapport à l'histoire, à la géographie et à la sociologie inscrivent le patrimoine messin dans une vision urbaine, qui déborde largement le cadre conservatoire.

7.3.2. Nantes, l'attitude de communication et négociation de l'urbaniste.

La concertation avant l'heure : établir le dialogue avec les Nantais.

Nantes précède le secteur sauvegardé de Metz dans la commande et révèle d'autres préoccupations de Robert Joly. Il a saisi que le PSMV était un outil d'urbanisation potentiellement très puissant⁵⁵², en plus d'être une pratique de sauvegarde patrimoniale. A Metz, l'urbaniste en fait un instrument de réflexion et de recherche urbaine et paysagère dans la lignée de l'étude menée en 1966-1967. A Nantes, il aborde une autre question régulièrement soulevée dans l'urbanisme, la place et l'implication des habitants dans une opération d'urbanisme.

Le secteur sauvegardé est institué en 1971, et Robert Joly est assisté par deux architectes collaborateurs de l'agence : Ann-Christin Scheiblauer, déjà présente à Metz, et Jean-Maur Lyonnet. Un jeune architecte nantais rejoint l'équipe par le biais du réseau d'enseignants de Robert Joly : Yves Steff.

Ce dernier deviendra l'architecte en Chef du secteur sauvegardé après Robert Joly, à partir de 1974, et développera encore davantage la participation des habitants. Robert Joly, qui a recruté Yves Steff pour s'assurer un contact local, amorce une étude de terrain de l'ordre de l'expérimentation sociale, après l'expérimentation paysagère et méthodologique de Metz. Il monte une « agence locale » nantaise, dont Yves Steff est le référent, et se déplace lui-même

⁵⁵² Le PSMV est d'ailleurs au même niveau juridique que les Plans d'Occupation des Sols (POS), sur lequel il prime, et il est rattaché à la même veine législative que les ZAC instaurées en 1958.

souvent et volontiers depuis Paris.⁵⁵³ Même si les résultats sont mitigés, l'initiative est remarquable dans les pratiques du début des secteurs sauvegardés : ce sont des usages d'urbaniste hérité d'Auzelle et des enquêtes sociales menées avec Jacques Chombart de Lauwe⁵⁵⁴. Robert Joly s'empare également des médias comme moyen de communication avec la population :

Il y a eu des tentatives de participation avec cette agence montée sur le terrain par Robert Joly, pour recevoir les habitants qui voulaient venir voir l'avancement de l'étude. Robert Joly, avec son sens de la comm', a fait des articles de journaux, on a monté des opérations d'émission de télévision.⁵⁵⁵

L'« homme de la chose publique » tel qu'il aime lui-même se définir emploi des moyens d'homme politique œuvrant en démocratie. La participation implique que la population concernée ait une prise sur la réalité de la ville et de ses changements. La première étape consiste alors en la diffusion la plus large possible de l'information, par les articles dans les journaux locaux, mais aussi par l'usage de reportages télévisuels. L'architecte s'empare du champ d'information et de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine -celui des futurs CAUE. Il s'insère ainsi dans une autre manière d'aborder le métier d'architecte, qui s'éloigne du rôle de bâtisseur et de maître d'œuvre, pour se rapprocher de celui de journaliste et ambassadeur de l'architecture. Cependant, le résultat est à mitiger d'après les souvenirs d'Yves Steff, le nombre de personnes concernées et étant effectivement passées paraissant limité.

Ces innovations de communication de l'architecture au grand public, l'architecte-urbaniste nantais les gardera cependant et les développera avec davantage de succès. En 1978, il collabore à l'élaboration d'un film documentaire : « Nantes en plein cœur »⁵⁵⁶. Le discours sur le secteur sauvegardé et les opérations de rénovation et réhabilitation est clair et

⁵⁵³ Entretien téléphonique entre Yves Steff, architecte et ancien collaborateur de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin, 16 septembre 2013.

⁵⁵⁴ Voir la 1^{ère} partie de la thèse : « Les enquêtes sociales dans la conception urbanistique et architecturale ».

⁵⁵⁵ Entretien téléphonique entre Yves Steff, architecte et ancien collaborateur de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin, 16 septembre 2013.

⁵⁵⁶ L'intégral des 22 minutes est visible sur le site internet de l'INA : *Nantes en plein cœur*, 22 septembre 1978, Jean-Charles Dudumet, <http://www.ina.fr/video/RXCO1018676>, page consultée le 12 septembre 2013.

pédagogique, et bénéficie sans doute de l'expérience menée par Robert Joly 7 années auparavant.

Le lien avec les habitants se fait aussi plus directement avec l'ouverture d'une « agence locale », à laquelle la présence d'Yves Steff donne tout son sens. Cette agence ouverte aux habitants a pour ambition d'être un centre de diffusion des informations, et pourquoi pas, de centraliser des retours de la part des Nantais. Elle assumera pleinement son rôle sous le mandat d'Yves Steff, qui en fera un centre d'information présentant des expositions sur la ville, son passé, son patrimoine et le secteur sauvegardé : « Cela a eu beaucoup de succès, beaucoup de passage. A tel point que dans l'enquête publique, les gens avaient déjà les réponses avant les réunions de concertation... » d'après les souvenirs d'Yves Steff.

Si en attendant l'expérience menée par Robert Joly obtient des résultats mitigés, le processus informatif et participatif est nouveau dans un contexte de protection patrimoniale :

En termes de communication et de participation, on était certainement un peu en avance ; [...] et d'ailleurs, c'était sans doute mieux fait que ce qui se fait aujourd'hui...

On a traité du paysage : ce qu'on fait aujourd'hui, on l'a vraiment anticipé sur Nantes. Il [Robert Joly] a proposé de négocier l'urbanisme avec la municipalité en proposant des scénarios de protection contrastés. Les limites de cela, c'est qu'on avait des scénarios de protection forte, et d'autre plus faible. [C'est le scénario de protection faible qu'ont choisi les élus]. Et donc, on n'a pas protégé un certain nombre de constructions qu'on aurait dû protéger.⁵⁵⁷

La concertation se passe donc aussi avec les élus et les services techniques municipaux, avec les limites et orientations que peuvent impliquer les pressions électoralistes. Mais le principe de négociation mis en place par l'urbaniste en chef du secteur sauvegardé veut inclure tous les acteurs de la ville. La posture de dialogue d'André Lurçat lors de la reconstruction de Maubeuge n'est pas loin. Robert Joly est clairement attaché à cette figure d'architecte, au point qu'il lui consacra un livre en 1995, avec un chapitre dédié à cette reconstruction partant d'une quasi table rase et menée avec les acteurs de la ville.⁵⁵⁸ Un comité représentatif des différents protagonistes est créé sous l'impulsion de l'architecte.

⁵⁵⁷ Entretien téléphonique entre Yves Steff, architecte et ancien collaborateur de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin, 16 septembre 2013.

⁵⁵⁸ Joly (Robert) et Joly (Pierre), *André Lurçat, l'architecte*, Editions Picard, Paris, 1995.

Robert Joly analyse la reconstruction de Maubeuge comme l'illustration d'une possible « troisième voie » pour les urbanistes en charge des villes sinistrées, et une « troisième voie » certainement généralisable à d'autres projets d'urbanisme. Entre les reconstructions modernistes radicales représentées par Le Corbusier et les reconstructions à l'identique⁵⁵⁹, un positionnement intellectuel et social de projet urbain émerge, qui n'aura pas de postérité à cette génération ni dans ce champs de la reconstruction.⁵⁶⁰ Et Robert Joly reprend en l'adaptant cette posture :

Robert Joly défendait l'idée de négociation, c'était un urbanisme négocié qu'il souhaitait mettre en œuvre avec ces scénarios. Alors que les autres architectes de secteurs sauvegardés se comportaient souvent en mandarin débarquant et faisant tomber son ukase...⁵⁶¹

Le secteur sauvegardé et la préservation du patrimoine sont prétextes à instaurer des méthodes de projet urbain très différentes de la vision démiurgique de l'architecte sur un territoire. André Lurçat tenait selon Robert Joly une position difficile à définir par rapport aux urbanistes en chef des villes à reconstruire, parce que « médiatrice », c'est-à-dire qu'il « s'entremet entre deux ou plusieurs personnes »⁵⁶². L'équilibre recherché à Nantes inclut en plus une part de négociation de l'urbaniste : il essaye aussi « d'arranger les différends publics ».⁵⁶³

Robert Joly entreprend ce travail en gardant ses convictions fortes par rapport à la ville, notamment sur les temporalités de celle-ci. Il ne s'agit pas de déléguer l'acte de projeter aux habitants et élus, mais au contraire en temps qu'urbaniste de proposer une vision professionnelle.

⁵⁵⁹ Ces postures sont évoquées dans la troisième partie du livre : *L'après-Seconde-Guerre-Mondiale : reconstruction, rénovation, protection ?*

⁵⁶⁰ Participation et négociation en architecture font partie des revendications de 1968 et sont régulièrement discutées dans les années 1970. Ces questions sont régulièrement réactualisées aujourd'hui entre autres par le biais du vernaculaire. Le succès de l'exposition et du catalogue *Learning from Vernacular* démontre l'intérêt grandissant des architectes et étudiants : Frey (Pierre), *Learning from Vernacular*, Editions Actes Sud, Arles, 2010.

⁵⁶¹ Entretien téléphonique entre Yves Steff, architecte et ancien collaborateur de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin, 16 septembre 2013.

⁵⁶² Article « médiateur », *Le Petit Littré*, Librairie Générale Française, Paris, 1990.

⁵⁶³ Article « négociation », *Le Petit Littré*, Librairie Générale Française, Paris, 1990.

Concilier modernité et préservation du patrimoine : l'injection de la théorie dans le règlement du secteur sauvegardé.

Le secteur sauvegardé de Nantes est aussi l'occasion de continuer ce qui avait été esquissé à Metz : les relations entre patrimoine et architecture moderne. Metz abordait le grand paysage et utilisait le *velum* comme outil de réflexion et de conception de la silhouette urbaine. Le souhait était la contention des gabarits. A Nantes, l'urbaniste qui a pouvoir de légiférer s'empare de l'échelle architecturale dans le cadre d'un des articles du règlement d'urbanisme, l'article 11. Cet article spécifie que les constructions ne doivent, ni « par leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à modifier », « porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales. ».

L'article s'attache ensuite à la construction neuve qui doit présenter « une simplicité de volume, une unité d'aspect et de matériaux compatibles avec l'harmonie du site urbain. » Les pastiches « d'architecture étrangère à la région » sont interdits, et « une architecture contemporaine est souhaitée ». Cet article sur « l'aspect », au-delà de l'articulation recherchée entre l'échelle urbaine et architecturale, est aussi révélateur de la prise de position de Robert Joly concernant la modernité en centre ancien. Celle-ci est non seulement autorisée, mais désirable.

Le théoricien en Robert Joly y voit l'application d'un principe qu'il soutient, sur les temporalités de la ville. Ces dernières se fondent sur la distinction entre forme urbaine et forme architecturale, théorie héritée des architectes et théoriciens italiens, dont Gustavo Giovannoni⁵⁶⁴. Robert Joly fait de cette théorie un guide pour l'action urbaine :

Le secteur sauvegardé, c'est d'imposer la forme urbaine à la forme architecturale moderne.

⁵⁶⁴ Gustavo Giovannoni (1873-1947) est un architecte italien qui oeuvra entre 1910 et 1930. Selon Guido Zucconi, « il joua un rôle dominant dans le domaine des théories architecturales (à savoir, les problèmes de la sauvegarde architecturale, la naissance de l'histoire de l'architecture, les questions de plans de constructions) ; il est impossible d'en rendre compte en peu de mots. » Zucconi (Guido), «Gustavo Giovannoni, la naissance de l'architecte intégral en Italie », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 45/45, décembre 1989, p. 186.

C'est toujours vrai.⁵⁶⁵

La ville est dans le temps long cher à Braudel en plus d'être l'espace collectif. D'autre part, la vision politique ressort aussi par analogie : la volonté générale et le bien commun priment sur les volontés particulières. Ces dernières s'expriment dans les architectures, aux temporalités « courtes » par rapport à la ville. Cette dernière impose ses règles spécifiques : foncières, parcellaires, sur la forme et le volume du bâti, et même à Nantes jusqu'à « l'aspect » du bâti. La dimension urbaine est première, avant même la dimension patrimoniale, qui n'en est qu'un aspect dans la pratique de Robert Joly des secteurs sauvegardés. D'ailleurs, il propose un plan de circulation pour le centre de Nantes en passant par l'opportunité du PSMV, établissant clairement Nantes dans un continuum entre passé, présent et avenir. L'aménagement est considéré comme l'« avers du patrimoine » pour inverser la proposition de Claude Soucy.⁵⁶⁶

La « posture secteur sauvegardé » : plaidoyer pour un regard d'urbaniste ?

Au-delà de la préservation patrimoniale, c'est donc la ville qui est en jeu, dans ses temporalités longues et dans ses usages contemporains prenant place dans un cadre historique et patrimonial. La conscience patrimoniale évoquée par Claude Soucy a tendance à progresser par « englobements successifs », ce qui pose un certain nombre de questions autour de la définition et des limites du patrimoine. Le même auteur note le passage « du patrimoine à l'environnement » à la fois en termes d'agrandissement des échelles et de changement des objets : l'inclusion dans le patrimoine des sites naturels ouvre la porte à l'écologie et à l'environnement dans son sens le plus inclusif.

Sans aller jusqu'à cette dimension écologique, le secteur sauvegardé de Nantes est l'occasion pour Robert Joly de se poser comme un aménageur avant d'être un conservateur de la ville. Il utilise l'opportunité de la ville existante, parfois patrimoniale, pour projeter la ville contemporaine :

⁵⁶⁵ L'architecte a employé très souvent ce concept, qui permet l'analyse, la réglementation et le projet : « Vous voyez que je travaille avec le velum partout, finalement », entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 15 octobre 2011.

⁵⁶⁶ Soucy (Claude), « Le patrimoine, avers de l'aménagement ? », *Les annales de la recherche architecturale et urbaine* n°71, juin 1996, pp. 144-153.

Il a mis aussi en place des règles qui sortaient des règles traditionnelles de type prospects telles qu'on les voyait sur les premiers POS, à savoir les règles du Ministère de l'Équipement, qui définissaient la hauteur des constructions en fonction des distances. On a innové largement avec des règles de distances de vues. On a essayé d'en instaurer de nouvelles qui respectaient mieux les caractéristiques morphologiques des tissus urbains.⁵⁶⁷

Sur le terrain, cette volonté se traduit par l'analyse des tissus urbains et la simulation d'opérations de restauration et/ou rénovation. L'objectif de ces simulations est d'une part de valider des hypothèses de travail, et d'autre part de proposer des exemples d'interventions sur la ville aux acteurs de cette dernière. Cet apport paraît propre au GAA et à ses méthodes urbanistiques, la plupart des secteurs sauvegardés de cette époque étant créés et gérés comme de grandes réserves patrimoniales. Bernard Huet distingue et fait la critique de trois approches du secteur sauvegardé en 1976⁵⁶⁸. Il note que la « restauration » n'est souvent que la continuation d'une attitude « Monuments Historique », que le curetage urbain des îlots est « une stérilisation de l'espace urbain ». Il trouve enfin une stratégie intéressante dans la « réhabilitation », équilibre entre respect de la ville et aménagement. Mais sa conclusion est

[...] qu'un tel programme est en grande partie hypothétique puisqu'il suppose résolues un certain nombre d'incertitudes théoriques et qu'il présente des difficultés pour passer à la pratique.⁵⁶⁹

Ces incertitudes théoriques révèlent que les débats sont ouverts, et qu'il n'y a pas de principes définis sur la matière urbaine patrimoniale. « Trouver un équilibre des fonctions urbaines », selon le regard de son collaborateur nantais, est ce qui distingue l'approche de Robert Joly, qui est très éloigné des « architectes-constructeurs voulant absolument construire des immeubles ». Le regard porté sur la ville est aussi un regard sur la réalité sociale. Les problèmes sont similaires à ceux de Metz. La population quitte des constructions soit vétustes soit trop onéreuses, et laisse vacants des parcelles et des immeubles dont s'emparent les

⁵⁶⁷ Entretien téléphonique entre Yves Steff, architecte et ancien collaborateur de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin, 16 septembre 2013.

⁵⁶⁸ Huet (Bernard), « Un avenir pour notre passé ? », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°180, juillet-août 1975, pp. 68-74.

⁵⁶⁹ Huet (Bernard), « Un avenir pour notre passé ? », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°180, juillet-août 1975, p. 74.

activités tertiaires. L'implantation massive de ces dernières modifie profondément le tissu urbain –rénovations ou restaurations lourdes- et le tissu démographique et social.

En tant qu'urbaniste, Robert Joly use du zonage pour influencer sur ce phénomène. Il met en place des principes de zonage réglementaire qui définissent et circonscrivent les activités de bureaux, tout en permettant celle de logement et d'équipement public. Avec pour résultat :

Le tassement, l'effondrement de la population que l'on observait avant la création du secteur sauvegardé, a été freiné, et de nombreux logements ont été construits. Même si les familles étaient déjà moins nombreuses à l'époque, on a réussi à inverser la tendance.⁵⁷⁰

Au-delà du cadre d'urbaniste en chef d'un secteur sauvegardé, ce sont des postures et des prises de position forte qui permettent à Robert Joly d'utiliser et de détourner les procédures existantes. Comme à Metz, il fait passer ses idées et théories sur la ville par sa pratique, et permet de lancer « la dynamique » selon Yves Steff, en faisant « évoluer fortement [la] procédure des secteurs sauvegardés »⁵⁷¹ :

Robert Joly m'a introduit dans cette filière. Il m'a donné la volonté de travailler de manière scientifique sur le sujet, et ses méthodes qu'on a reprises et développées ensuite ont influencé pas mal de confrères.⁵⁷²

Il paraît difficile d'évaluer l'impact réel des idées développées par le GAA sur les secteurs sauvegardés et leur pratique à partir des années 1970. Cependant, l'approche urbanistique prenant le parti de l'aménagement et les méthodes rigoureuses employées sont des apports neufs qui se généraliseront après Nantes, parfois dans la vague du post-modernisme des

⁵⁷⁰ Entretien téléphonique entre Yves Steff, architecte et ancien collaborateur de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin, 16 septembre 2013.

⁵⁷¹ Robert Joly participera d'ailleurs à quelques réunions de la commission nationale des secteurs sauvegardés, dont Yves Steff sera président plus tard. « J'étais connu –j'ai fait partie d'une petite commission de travail au Ministère [de la Culture] sur plusieurs années- pour être à la fois un moderne, et en même temps très accroché à cette tradition patrimoniale, qui me semble être pour un pays une richesse extraordinaire. » Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007. L'appartenance ou la présence même ponctuelle de Robert Joly à des organes consultatifs ou décisionnels devient de plus en plus importante à partir du milieu des années 1960.

⁵⁷² Entretien téléphonique entre Yves Steff, architecte et ancien collaborateur de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin, 16 septembre 2013.

années 1980. Robert Joly, lui, plaide pour une cohérence d'intervention entre les échelles, les époques et les objets considérés, qu'ils soient patrimoniaux ou non :

Pour moi le secteur sauvegardé était un cas particulier, mais on pourrait avoir une posture secteur sauvegardé partout.⁵⁷³

Cette posture est celle de l'urbaniste et de l'aménageur aux idées communistes, pour qui la ville est le cadre de la société tout en étant sa propriété. Idéalement, l'urbaniste médiatise alors les vœux des usagers de la ville, mais sans renoncer cependant à son savoir spécifique et à la prise de décision concernant l'aménagement.

⁵⁷³ L'architecte a employé très souvent ce concept, qui permet l'analyse, la réglementation et le projet, entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 15 octobre 2011.

8. LA CREATION ARCHITECTURALE A L'ECOUTE DES HUMANITES, 1968-1994.

Le GA puis GAA n'abandonne pas l'architecture, même avec la place de plus en plus importante de l'urbanisme et de la recherche. La production après 1968 se partage entre une production industrialisée, dont les fondements sont des recherches typologiques et sociologiques pour améliorer le modèle des collèges-lycées. D'autre part, Robert Joly conçoit et réalise une maison particulière dans laquelle il met les qualités de ses précédents essais, en une version poétique. Enfin, l'architecte est chargé de l'extension de l'Institut de l'Environnement, qui connaît une fin malheureuse en 1994. Cette démolition fait apparaître une littérature de défense, qui donne à l'Institut sa place dans l'histoire de l'architecture sans pouvoir empêcher sa démolition.

8.1. CE QUE FAIT LA SOCIOLOGIE A L'INDUSTRIALISATION : LE CAS DES COLLEGES-LYCEES DU GAA, 1968-1984.

Au même moment que les secteurs sauvegardés, le GA (qui devient le GAA en 1970) met au point un système d'industrialisation et construit 34 collèges et lycées selon ce système entre 1969 et 1984. Cette production abondante et répétitive est à première vue ordinaire, mais son intérêt réside dans les principes de conception et les applications qui en découlent, qui la distinguent de la plupart des collèges-lycées industrialisés de cette génération et la dotent d'autres qualités spatiales.

Ce mode de construction est induit par des politiques gouvernementales plus qu'incitatives. Selon les mots de Florent Champy :

[durant] la période [de 1970 au début des années 1980] [...] le recours aux procédures industrialisées entraîne une forte centralisation de la décision, de l'information et des savoir-faire.⁵⁷⁴

⁵⁷⁴ Champy (Florent), *Les architectes et la commande publique*, Presses Universitaires de France, Collection Sociologie, Paris, 1998, p. 360.

Concernant le GAA, le lien avec l'Etat se fait via le Ministère de l'Education Nationale, qui délivre des agréments pour des systèmes constructifs. Il est indispensable d'obtenir cet agrément ministériel d'une validité annuelle pour développer un système d'industrialisation en partenariat avec une entreprise du bâtiment et un bureau d'étude. Les équipes agréées sont autorisées à construire selon leur système, charge à elles de trouver des commandes auprès des établissements.

Gérard Monnier distingue quant à lui une période, 1967-1973, durant laquelle la production architecturale est renouvelée. De « fortes innovations typologiques et techniques » émergent, liées parfois à des programmes nouveaux, justifiant l'appellation de « croissance innovante » qu'il décerne à ces quelques années⁵⁷⁵. Le contexte est donc favorable à la construction et en théorie à l'innovation, mais les besoins en équipements scolaires sont si importants que la qualité peut en pâtir. Les délais sont très courts : entre la commande et la livraison, il y a parfois moins d'un an, conception et fabrication incluses.

Ce qui l'intéresse, ce sont les articulations possibles pour que l'équipement puisse être le plus adaptable possible. En fait, trouver non pas un modèle, mais un processus de conception qui permette l'intégration au site particulier.

Ce qui est différent des recherches de typologie de maison, qui elle se rapprochent plus de la cellule moderniste, ici ce ne sont pas des cellules, mais une trame plus ou moins remplie.

Surtout, concevoir un processus conceptuel et constructif qui permette une bonne adaptabilité des réalisations.

8.1.1. Après le collège-lycée de Tulle : une nouvelle typologie pour une pédagogie nouvelle.

L'expérience en matière d'architecture scolaire de Robert Joly et du GA n'est pas totalement vierge en 1968-1969 : c'est l'année de livraison du collège-lycée agricole de Tulle. Cette réalisation s'affranchit de la trame dite « Education Nationale », à savoir une portée de 5m

⁵⁷⁵ Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 3 De la croissance à la compétition 1967-1999*, Editions Picard, Paris, 2000, p. 11.

maximum, ce qui oblige les salles de classe à rentrer dans une configuration étroite, la seule possible.

Le plan-masse de Tulle, au contraire des volumes unitaires produits pour les collèges-lycées, est pensés en volumes différenciés et décalés. La trame constructive carrée de 7m crée des surfaces de presque 50m² libres de point porteur, introduisant la liberté dans le dessin des espaces qui ne sont plus contraints par les poteaux. Cette méthode mise en place de façon intuitive à Tulle est employée à nouveau par le GAA, et rationalisée, systématisée par l'industrialisation.

Adapter l'industrialisation lourde : la triple démarche.

Robert Joly participe d'une génération de jeunes architectes dans les années 1960, qui se réclament de l'héritage moderne tout en constatant certaines limites d'usages. Cette attitude est patente dans l'habitat et se traduit à la fois par des recherches typologiques et la mise en place de nouvelles collaborations plus étroites entre maître d'ouvrage, architecte et entreprise.⁵⁷⁶ L'intégration des valeurs d'usage via la sociologie apparaît à certains comme un antidote aux formes jugées trop simplistes des plans-masses orthogonaux. Formellement, les bâtiments sont dissociés en modules combinés les uns avec les autres, évoluant vers l'architecture proliférante, ou une « architecture-système » supposée capable de résoudre des problèmes urbains.

Ces ambitions et leurs conséquences sur les formes bâties se retrouvent dans l'attitude du GAA face aux collèges et lycées. Après la construction massive de logements grâce à l'industrialisation, la construction de bâtiments d'enseignement secondaire devient une priorité dans les années 1960 et 1970. Anne-Marie Châtelet relève la notion de « projet-type », la réponse pragmatique adoptée par la France :

Ainsi, sur le plan architectural, apparaît la notion de projet-type qui réduit la composition architecturale à quelques règles simples, liées à des problématiques techniques répondant à des impératifs de rapidité

⁵⁷⁶ Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 3 De la croissance à la compétition 1967-1999*, Editions. Picard, Paris, 2000, p. 20.

d'exécution, de modularité, d'organisation efficace du chantier et de réduction de la main d'œuvre qualifiée.⁵⁷⁷

L'auteur présente ensuite la France comme le pays le plus performant en matière d'industrialisation de la construction, une place méritée entre autres par la préfabrication lourde. La filière béton française est capable de produire rapidement de grands panneaux, déjà largement utilisés pour le logement collectif. Les équipements de masse que sont les collèges et lycées vont bénéficier eux aussi de cette rentabilité constructive, qui n'est pas toujours synonyme de qualité architecturale.

Le contexte démographique est tel qu'en 1960, les enfants du « baby boom » intègrent l'enseignement secondaire, et ils sont proportionnellement plus nombreux qu'avant. La scolarité pour tous devient en effet obligatoire jusque 16 ans dès 1959, et les collèges d'enseignement supérieur (CES) sont instaurés en 1963. Les agences d'architectes se regroupent alors avec des entreprises du bâtiment et parfois des bureaux d'ingénierie pour mettre au point des « modèles » et des « systèmes », le « projet-type ».

Construire rapidement et efficacement : le résultat d'une telle pression est que les collèges-lycées sont souvent sur un modèle identique, le plus économique. Les salles de classe sont disposées de part et d'autre d'un long couloir central coupé par des escaliers, la linéarité étant le résultat du fameux « chemin de grue ».

Face à la « radicalisation des typologies scolaires »⁵⁷⁸ relevée par Joseph Abram, le GAA veut proposer une alternative. Robert Joly cherche à concevoir d'autres collèges que ceux qu'il qualifie de « tir à la cible » par rapport à leur longueur disproportionnée. Au GAA, ce sont notamment Jacques Ivorra et Gérard Féry qui sont chargés de la conception puis du suivi des collèges et lycées. La réflexion de départ n'est pas constructive mais intellectuelle et sociale :

C'est lui [Jacques Ivorra] qui travaillait dessus à l'époque. Il avait toute une réflexion sur la pédagogie, et sur les temps d'utilisation des locaux, aussi. Il avait intégré tout cela dans la réflexion. C'était après la réforme des collèges-lycées, il fallait en construire assez vite. Certains étaient partis dans le chemin de grue et des lycées à tire-larigot. Là, la vision était différente : on se posait la question de comment les locaux étaient

⁵⁷⁷ Châtelet (Anne-Marie), *Architecture des collèges Histoire-chantier-exemples*, CAUE 92, 2009, p. 96.

⁵⁷⁸ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 185.

occupés, de la pédagogie. Ce qui amenait des classes organisées autour d'un dégagement central. [...]

Parce qu'il y a eu une triple démarche : celle de dire qu'on recherchait du côté de la sociologie ; et la démarche architecturale : celle de dire qu'on n'allait pas faire de longs couloirs, mais une organisation par plots ; et troisième volet, les méthodes d'industrialisation.⁵⁷⁹

Cette triple démarche est en partie chronologique : la sociologie va invalider l'organisation des salles de classe autour d'un couloir et mettre les architectes sur la piste de typologie plus participatives. L'architecture ainsi enrichie commence dès lors par une recherche typologique susceptible de répondre aux exigences sociales et pédagogiques formulées. La recherche constructive permet ensuite la construction du modèle.

Renouveler la typologie des collèges-lycées avec la pédagogie et la sociologie.

Plus que d'autres projets du GAA, les collèges-lycées ont été nourris de références sociologiques et pédagogiques. La documentation n'a malheureusement pas été gardée en l'état au archives, et elle a sans doute été perdue dans les propres fonds de Robert Joly, mais Robert Joly comme Gérard Féry se rappellent avoir travaillé sur la base de réalisations allemandes et surtout anglo-saxonnes⁵⁸⁰, dont sans doute les logements pour étudiants mariés de l'Université de Paul Rudolph⁵⁸¹, et également d'avoir été influencés par le projet de

⁵⁷⁹ Entretien entre Gérard Féry, architecte et associé de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin le 30 janvier 2013, chez M. Féry.

⁵⁸⁰ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 mai 2008 : « Ben oui, on était très contents dans les revues de l'architecture anglaise de l'époque, une architecture assez brutaliste avec un béton apparent et beaucoup de briques, qui est intéressant. Et quand ils ont eu à faire de l'universitaire, ils ont pris une trame carrée, de 7m20x7m20. On s'est dit : « tiens tiens tiens... »

Après, on a été recherché en Allemagne, et l'université libre, elle avait une trame de 7m20. Et pourquoi on ne fait pas ça, nous ? Ce serait tout simple. Et puis au lieu d'avoir des tirs à la cible, qui peuvent évidemment donner des plans masse assez désastreux et pas très nombreux ; on aura des pavés. On doit avoir 7m20. »

⁵⁸¹ Paul Rudolph (1918-1997) est un architecte américain souvent rattaché au courant brutaliste de la profession. Il fait preuve dans son oeuvre d'un « intérêt pour une "nouvelle liberté" qui s'éloigne du rationalisme ». *Dictionnaire encyclopédique de l'architecture moderne et contemporaine*, Editions Philippe Sers, Paris, 1983, article « Rudolph », p. 289.

l'Université Libre de Berlin de Candilis, Josic et Woods. Le brutalisme en brique des années 1960 représente alors soit une alternative au « style international », soit une critique pointue en même temps qu'admiration envers l'œuvre tardive de Le Corbusier. Dans les deux cas, la posture et le résultat séduisent Robert Joly, avec une « prédilection pour les [projets] anglais », parce que « c'est une belle architecture ». ⁵⁸² C'est en particulier la question de la trame carrée de 7,20m qui retient l'attention des architectes du GAA, car elle permet de nouvelles organisations des espaces pédagogiques, qui sont eux-mêmes l'écho d'une volonté de renouveler l'enseignement.

Les références trouvées sont exploitées et adaptées : il s'agit de les faire rentrer dans les standards français, ce que Robert Joly s'assure en prenant l'avis de l'Institut de Pédagogie Nationale, aujourd'hui Institut national d'études et de recherches (INEA). Les pédagogues confirment l'intérêt, selon eux, d'un module carré de 21,60m : même si le module de trois travées est assez petit, il est combinable par deux ou trois pour satisfaire au ratio de surface. Chaque module bénéficie de quatre façades pour l'éclairage, ainsi que d'un éclairage zénithal percé dans le carré central. Selon Robert Joly :

Deux idées directrices ont guidées la recherche : remplacer le fonctionnalisme mécaniste par un système de relations ; cela conduit à supprimer les couloirs de distribution en leur préférant des "placettes", dessertes, et lieux de rencontres. [...] La deuxième idée guide se résume en une volonté de flexibilité et d'évolutivité. ⁵⁸³

Les bâtiments sont des « unités fonctionnelles autonomes » ⁵⁸⁴, dont le groupement crée des patios, cours et jardins intérieurs. « Ce groupement en couronne offre le plus grand choix de relations » ⁵⁸⁵. Cette typologie est donc une typologie relationnelle avant tout. Le système permet aux escaliers de trouver leur place entre les modules, comme des transitions et articulations entre unités, ou bien au coeur des unités, dans l'espace carré du milieu. Le

⁵⁸² Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 mai 2008.

⁵⁸³ « Enseignement Recherche de C.E.S dans le cadre de "l'industrialisé" Groupement d'architectes Robert Joly et GAA », *Technique & Architecture*, n°298, mai 1974, p. 99.

⁵⁸⁴ « Enseignement Recherche de C.E.S dans le cadre de "l'industrialisé" Groupement d'architectes Robert Joly et GAA », *Technique & Architecture*, n°298, mai 1974, p. 99.

⁵⁸⁵ « Enseignement Recherche de C.E.S dans le cadre de "l'industrialisé" Groupement d'architectes Robert Joly et GAA », *Technique & Architecture*, n°298, mai 1974, p. 99.

système constructif est constitué de points porteurs dont seulement quatre sur les seize sont dans le module : il permet une grande souplesse d'usages et d'aménagements.

A Longjumeau, cet espace double hauteur devient une médiathèque sur 2 niveaux, éclairée par la verrière. Le plus souvent, il s'agit d'un palier large et éclairé naturellement au 1^{er} étage. La convivialité de l'espace est une qualité que veut atteindre le GAA. L'architecture doit donc pouvoir accueillir cette convivialité, avec des espaces fluides et agréables.

La caractéristique de la production est d'être industrialisée, mais là encore, les procédés et trames constructifs existant en 1968-1969 ne correspondent pas aux attentes du GAA. Ils ont besoin d'un nouveau système constructif pour leur typologie. Une collaboration étroite avec une entreprise du bâtiment va rendre possible les collèges-lycées dans leur originalité.

8.1.2. La collaboration avec l'entreprise Ballot : un nouveau procédé constructif.

Le système constructif : industrialiser un procédé plutôt qu'un produit.

En effet, pour recevoir l'agrément ministériel, l'architecte travaille avec une entreprise du bâtiment pour proposer un système constructif industrialisé viable. Dans le cas du GAA, la collaboration avec l'entreprise Léon Ballot, société de travaux publics, est féconde car elle rend possible l'originalité typologique. Cette entreprise est spécialisée dans les ouvrages d'art et entend se diversifier en répondant avec le GAA à l'industrialisation des équipements scolaires.⁵⁸⁶

La trame carrée de 7,20 m correspond à une portée non standard dans les normes du Ministère de l'Education Nationale. Le système poteau-poutre n'est plus le plus adapté, il faut en créer un autre qui exige la mise en place d'une ingénierie spécifique :

Ce qui était intéressant, c'était d'industrialiser la mise en œuvre plutôt que le produit. Chez Ballot, ils ont joué le jeu : ils avaient de bons ingénieurs. Il y avait Pelittan, l'ingénieur béton qui avait calculé le béton dans notre projet. En revanche, ils avaient aussi en interne des

⁵⁸⁶ L'entreprise Léon Ballot est surtout réputée pour les barrages en béton réalisés entre les années 1930 et 1960, après le décès de son fondateur Léon Ballot (1869-1931).

ingénieurs-méthode qui eux, ont réfléchi au processus. A mon avis, le fond de la réflexion était à ce niveau, car ils avaient mis au point des coffrages très performants. Cela leur permettait de rentabiliser ces caissons assez chers. Il fallait des rotations qui le permettent.⁵⁸⁷

Plus qu'un modèle architectural ou technique, c'est un processus qui est soumis à l'industrialisation, et laisse une marge de manœuvre à l'adaptation. Le procédé est conçu pour éviter le transport d'éléments lourds : poteaux, allèges et planchers sont coulés sur chantier. Les quatre poteaux centraux ont une section carrée de soixante centimètre de côté. Les poteaux de périphérie sont des demi-poteaux. Leur hauteur standard est de deux mètres quatre-vingt-dix, mais ils peuvent aller jusqu'à six mètres de hauteur dans le cas des demi-niveaux ou des programmes exceptionnels.

Les éléments industrialisés les plus remarquables, et qui signent la série de collège-lycée, sont les plafonds/planchers à caisson en béton. Les coffrages réalisés pour ces chantiers et produisent des modules autoporteurs de 7,20m de côté, divisés en caissons carrés. Ces caissons de 90cm sont épais de 40 cm. Ils modulent les sous-faces des collèges et permettent des éclairages zénithaux ponctuels. Les planchers à caisson sont coulés sur place, les poteaux et les allèges sont préfabriqués sur chantier. Ce système est choisi pour ses avantages de rationalisation de la construction :

Le système plancher à caissons permet la suppression de toute retombée de poutres ; il permet aussi une véritable industrialisation du cloisonnement et son déplacement.⁵⁸⁸

A travers les CES et les autres programmes d'enseignement supérieur, c'est un système qui peut s'appliquer à d'autres programmes.

Gérard Féry, Jacques Ivorra et Iliana Djelic sont les architecte et collaborateurs de Robert Joly qui développent les collèges, lycées et autres programmes pédagogiques utilisant le système constructif Ballot. Les réalisations sont toutes différentes les unes des autres. Sur un module de base carrée de 21,60 m, les déclinaisons sont possibles. Sur ce principe simple d'un plan carré à neuf cases, les « cases » externes sont les salles de cours. La « case » centrale devient

⁵⁸⁷ Entretien entre Gérard Féry, architecte et associé de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin le 30 janvier 2013, chez M. Féry.

⁵⁸⁸ « Enseignement Recherche de C.E.S dans le cadre de "l'industrialisé" Groupement d'architectes Robert Joly et GAA », *Technique & Architecture*, n°298, mai 1974, p. 99.

un espace servant souvent éclairé par des verrières, ou bien est utilisée pour des programmes exceptionnels comme dans le CES de Longjumeau. La médiathèque s'installe dans la double hauteur sous verrière et bénéficie de mezzanines.

Les façades sont industrialisées : elles consistent en des allèges de 3,60 m, en béton parfois texturé (Longjumeau, 1976-1977), parfois agrémenté de céramique (Bures, 1979-1980). Elles sont coulées sur le chantier, et sont fixées sur les rives du plancher entre les poteaux qui restent apparents. Elles sont isolées par l'intérieur, et sont ou non complétée par un revêtement extérieur.

Le grand intérêt du système Léon Ballot réside dans ses possibilités d'évolution : le lycée franco-allemand de Buc (1978-1979) montre des adaptations possibles, dix ans après les premières réalisations industrialisées. Le lycée est construit dans le parc d'un château du 19^{ème} et s'adapte au site. La typologie s'éloigne de la simple juxtaposition d'unités, en gardant la trame constructive mais en déformant le carré. Les volumes peuvent désormais être rectangulaires, leurs angles peuvent être coupés, leurs façades être complexes. Ce système permet des architectures potentiellement très différentes.

Qualités et limites de l'industrialisation : système versus modèle ?

Sous le nom de « système constructif Léon Ballot » et en collaboration avec Robert Joly, ce sont ainsi trente-quatre lieux d'enseignements qui sont construits, dont 24 CES. Si le processus et les éléments préfabriqués sont semblables, les réalisations diffèrent sensiblement. La production est assez remarquable pour être publiée à plusieurs reprises : en 1974 et 1976 dans « Technique & Architecture »⁵⁸⁹, dans « Recherche & Architecture »⁵⁹⁰ en 1982. L'article de 1974 dont le texte est du GAA et de Robert Joly explicite les étapes du projet, celui de 1976 présente l'école normale d'instituteurs de Livry-Gargan.

L'intention de départ de créer des espaces différents est tenue. Les collèges-lycées ressemblent souvent davantage à des réalisations d'architecture dite proliférante, une

⁵⁸⁹ « Enseignement Recherche de C.E.S dans le cadre de "l'industrialisé" Groupement d'architectes Robert Joly et GAA », *Technique & Architecture*, n°298, mai 1974, pp. 99-101 ; « Ecole normale d'instituteurs à Livry-Gargan R. Joly, architecte », *Technique & Architecture*, n°308, mars 1976, pp. 115-118.

⁵⁹⁰ « Lycée franco-allemand à Buc », *Recherche & Architecture*, n°51, 1982, pp. 12-18.

architecture qui se voulait plus égalitaire dans les qualités d'espace proposés. L'aspect extérieur est le plus limité, contraint par la préfabrication des façades aux dimensions normées, malgré les tentatives d'enrichissement de l'extérieur –le fameux 1% artistique.

La typologie en elle-même permet beaucoup plus de richesse et de complexité qu'un plan linéaire, le travail de la lumière, s'il n'est pas aussi subtil qu'à Tulle, est nuancé ; les doubles hauteurs sont exploitées ainsi que la dimension diagonale du plan carré et du volume cubique central ; les plafonds ont une qualité plastique puissante qui est d'autant plus prégnante qu'elle est structurelle, procédant ainsi d'une « vérité constructive » que Robert Joly aimait installer dans ses bâtiments. A propos du collège-lycée franco-allemand de Buc, l'auteur note qu' :

Une toiture rayonnante réalisée en lamellé-collé recouvre l'espace polyvalent et accentue son ambiance chaleureuse.⁵⁹¹

La marque du GAA est aussi présente dans les aménagements « en plus » : les bancs en brique intérieurs et extérieurs, les angles coupés pour une meilleure circulation, les « petits coins à bosser »⁵⁹² qui peuvent s'installer dans les salles, dans les circulations, l'intégration dès la conception de la végétation...

Dans des normes très serrées, le GAA tente d'insuffler des qualités architecturales pratiques. Le dernier collège produit en 1985, celui de Verrières-le-Buisson, illustre parfaitement cette tentative d'appriivoiser l'industrialisation au service d'idées architecturales et sociales.

Détourner le modèle –« mauvais outil »⁵⁹³ - demandé en un système industrialisé, c'est toute la problématique de la fin des années 1960 et des années 1970. Robert Joly croit que ce dernier peut remplacer l'autre, et même qu'un système industrialisé –le sien- peut répondre à des fonctions différentes comme l'habitat, et peut-être, sauver l'industrialisation en architecture.

Le système peut d'ailleurs s'appliquer à d'autres programmes que l'enseignement, mais le GAA n'aura jamais l'occasion de l'expérimenter à une grande échelle. Attentif à la sociologie et à ses répercussions sur l'espace, Robert Joly est aussi ouvert à d'autres influences.

⁵⁹¹ « Lycée franco-allemand à Buc », *Recherche & Architecture*, n°51, 1982, p. 16.

⁵⁹² Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 30 novembre 2007.

⁵⁹³ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 11 janvier 2008

8.2. SOUS LE SOUFFLE DE BACHELARD, LA MAISON H., 1979.

Robert Joly intègre des données sociologiques dans ses oeuvres, mais les sciences humaines ne sont pas les seules à inspirer les projets. Le collège-lycée de Tulle peut se lire avec la référence benjaminienne. D'autres réalisations présentent des qualités bachelardiennes. Parmi celle-ci, la maison H. est très représentative de l'espace domestique décrit et poétisé par le philosophe. Grand lecteur de Bachelard, Robert Joly n'explicite à aucun moment le lien⁵⁹⁴, mais l'analyse de la maison avec le crible bachelardien est pertinente. La culture de l'architecte se retrouve dans les bâtiments.

8.2.1. Une maison introvertie pleine d'inattendus.

Centralité et introversion pour une maison aux qualités très domestiques.

Robert Joly, parallèlement à la production industrialisée, dessine quelques maisons particulières, dont celle des H., en 1979, qui est une réalisation virtuose et discrète à la fois sise dans un lotissement de la vallée de Chevreuse.

L'intérêt de cette maison réside en ce que ses propriétaires ont laissé presque carte blanche à l'architecte. Comparable à sa propre maison à Gif-sur-Yvette conçue dix ans plus tôt, la maison H. est un résumé de l'espace domestique tel que le conçoit Robert Joly à la fin des années 1980.

Sur les 310 m² d'un terrain en légère pente, la maison pour deux adultes et deux enfants doit conserver la végétation existante et se protéger des pavillons voisins tout en proposant un garage.

Le plan proposé par Robert Joly est dense et la maison présente une forte centralité et une certaine introversion. La cage d'escalier centrale carrée est traitée comme la colonne vertébrale de la maison, au sens constructif et architectural. Espace monumentalisé de 3,80 m par 3,80 m dont les murs sont porteurs, l'escalier structure la maison et la rend centripète, renforçant son introversion.

⁵⁹⁴ De manière général, les entretiens en témoignent, Robert Joly restait plutôt factuel. Les liens profonds, les références, les influences sous-jacentes étaient implicites, souvent non dites.

La maison de Gif était introvertie par nécessité, la maison H. l'est par choix. L'escalier dessert le sous-sol entresolé et deux étages par demi-niveaux. Le plan est compact, joue sur les diagonales et privilégie les pans coupés. Les volumes ne sont pas des formes géométriques pures, mais sont complexes en plan comme en coupe. Les vues sont multipliées par les diagonales, mais la maison garde beaucoup d'endroits « secrets », insoupçonnables à première vue.

L'espace majeur du séjour est un carré dont la pointe tronquée ouvre au sud sur une terrasse. Une mezzanine surplombe le séjour, une cheminée l'équipe et son plafond est illuminé par les poutres rouges vifs. Une bande servante d'1,80m s'installe au nord et accueille cave, sanitaires et lingerie et autres locaux techniques.

La toiture à cinq pans participe de la complexité du volume et de l'esthétique en biseau ; et modèle les espaces internes des étages qu'elle couronne. La maison exprime avec ses murs en brique et sa charpente en bois massif une certaine solidité, qui là encore n'est pas sans lien avec le brutalisme anglais en brique cher à Robert Joly. Ce sont plutôt la masse, le volume et la massivité qui sont mis en avant dans un premier temps.

Les éléments-surprise : légèreté, transparence, couleur.

Sur la base de cette maison originale, Robert Joly crée des « surprises », ou des événements qui complètent et contrastent avec le reste et sont du registre de la poétique.

Quelques éléments légers et non structurels se greffent sur la masse de brique et de parpaings. Ils appartiennent à une logique autre, car ils jouent sur le registre non de la pesanteur, mais de la légèreté et la transparence, de la surface et de la couleur. Ils témoignent d'un registre plus mineur dans l'œuvre architectural, mais que maîtrise cependant Robert Joly et qu'il n'a pas toujours l'occasion d'exprimer⁵⁹⁵.

La couleur utilisée dans le séjour sur toute la sous-face modifie singulièrement la pièce. La peinture laquée est d'un rouge vif, dont la nuance et la brillance changent avec la lumière mais également en fonction de l'endroit d'où on l'observe. La couleur est très intense dans la

⁵⁹⁵ Rappelons que Robert Joly a fait une formation d'affichiste, il peint par ailleurs. La surface ni la couleur ne peuvent lui être étrangères. Il s'intéresse au mobilier et aux petits éléments d'architecture tels que les rambardes, puisqu'il dessine ou adapte en partie les siens.

mezzanine, et devient plus discrète au niveau du rez-de-chaussée. Elle est mise en valeur par les deux triangles de fenêtres entre toiture et mur, qui soulignent le couvrement tout du long. Robert Joly est sensible aux couleurs de l'architecture, même s'il n'a pas toujours l'occasion d'affiner le projet avec elles. Joseph Abram le souligne à l'occasion d'un rendez-vous chez Robert Joly. L'architecte a en effet mis en couleur son appartement du 13ème arrondissement et note que Gérard Monnier a bien noté que la couleur est un mode d'appropriation de l'espace pour Robert Joly.⁵⁹⁶

La pièce la plus emblématique de cet autre registre est le bureau du 1^{er} étage. Petite pièce dont le plan au sol fait 2,58 par 1.81m, exposée au nord et donnant sur les frondaisons, ce n'est pas un espace habitable. Mais Robert Joly la transfigure en ajoutant un oriel en débord de façade de 80 cm sur une largeur de 180 cm et rajoute 1.16 m², ce qui n'est pas négligeable à l'échelle d'une pièce qui en fait seulement 4.66m².

Cette fenêtre agrandissante est aussi fenêtre habitée, en référence à celles d'Alvar Aalto. Si les menuiseries sont en métal, pour être le plus fine possible, les sous-faces sont en panneaux d'aggloméré couleur bois doré. Avec les 5 ouvrants (pour 4 dormants) de cet ensemble, le petit bureau paraît projeté dans les frondaisons des arbres tous proches. On ne devine ni la façade arrière, ni la fin de parcelle, ni le voisinage. Des contraintes de base, Robert Joly tire une pièce de qualité qui s'emboîte dans l'ensemble comme une poupée gigogne.

8.2.2. Petite typologie bachelardienne de la maison H.

La maison verticale : phénoménologie de l'enracinement.

⁵⁹⁶ Entretien entre Robert Joly, Joseph Abram et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 6 mai 2008 :

« JA : en parlant, je me rends compte de l'impact des couleurs [chez Robert Joly]. Le plafond, je le trouve extrêmement intéressant, et le fait d'avoir laissé la cuisine blanche. Le premier réflexe aurait été de la peindre, mais avoir de l'espace par le haut, c'est mieux... »

RJ : Gérard Monnier, la première fois qu'il est venu dans la maison, était assis à la place d'Alexandra, ou à peu près, et il a levé la tête, et il m'a dit : ah, je commence à comprendre comment vous avez pris possession des lieux... [rires] ».

Cette maison peut être lue à travers différents prismes, mais le plus opérant est peut-être celui de Gaston Bachelard, dont Robert Joly est un lecteur et admirateur depuis très longtemps⁵⁹⁷. Consciemment ou non, la maison est en analogie avec des questions et obsessions bachelardiennes : dont la première est la verticalité.

Créée et symbolisée par l'escalier qui va jusqu'au ciel avec la verrière, la verticalité va de « l'ultra cave » bachelardienne à la « tour » ou au « donjon ». La première appartient selon Bachelard à la fois à la terre et à l'eau, donc à l'enracinement et aux songes. Une maison doit posséder une cave, ou un espace souterrain pour la dimension symbolique : Robert Joly enterre en partie le sous-sol, fondant la maison sur un socle souterrain. Cet espace est celui de l'ombre, de la fraîcheur, de l'humidité et de la pesanteur : il assoit la maison.

La tour et le donjon sont les images complémentaires de « l'ultracave ». Dans la poétique de l'espace, Bachelard relie les deux espaces par un long escalier qui mène des ténèbres à la lumière. L'image est peut-être banale, mais c'est précisément ce qui est mis en œuvre dans la maison H et qui donne tant de force à l'escalier : il devient un archétype.

Même si le volume extérieur n'en rend pas compte, il s'agit d'une maison fondamentalement verticale. Tout part de l'escalier, aux dimensions exagérées pour en faire le cœur circulant de la maison.

La maison condensée et la « coquille ».

La maison est fondée sur cette verticale, et s'enroule autour. On retrouve, à une échelle domestique, le mouvement de giration commun à certaines œuvres de Robert Joly, notamment

⁵⁹⁷ Les ouvrages suivants font partie du relevé de la bibliothèque personnelle de l'architecte après son décès : Bachelard (Gaston), *la poétique de l'espace*, PUF, Paris, 1967 ; Bachelard (Gaston), *l'eau et les rêves*, Corti, Paris, 1942 ; Bachelard (Gaston), *la terre et les rêveries du repos*, Corti, 1948 ; Bachelard (Gaston), *la philosophie du non*, PUF, 1970 ; Bachelard (Gaston), *la dialectique de la durée*, PUF, 1963 ; Bachelard (Gaston), *la formation de l'esprit scientifique*, Vrin, Paris, 1972 ; Bachelard (Gaston), *le droit de rêver*, PUF, 1970 ; Bachelard (Gaston), *la psychanalyse du feu*, Gallimard, Paris, 1949. Deux autres ouvrages sur Bachelard complétaient : Lecourt (Dominique), *Bachelard le jour et la nuit*, Grasset, 1974 ; Vadée (Michel), *Bachelard ou le nouvel idéalisme épistémologique*, ES, Paris 1975. D'autre part, Robert Joly citait souvent et volontiers Bachelard, parmi d'autres.

à Mâcon. La giration appelle l'image de la « coquille », et convoque la notion « d'abri », une image de l'imaginaire bachelardien.

En effet, dans nos maisons mêmes, ne trouvons-nous pas des réduits et des coins où nous aimons nous blottir ? Blottir appartient à la phénoménologie du verbe habiter. N'habita avec intensité que celui qui a su se blottir.⁵⁹⁸

Se blottir dans un abri est ce que permet la maison H. : elle propose une multitude d'endroits, pièces ayant une fonction précise ou non, dans lesquels l'habitant peut « se blottir ».⁵⁹⁹ Au delà des fonctions pragmatiques, la maison H. est porteuse de fonctions symboliques. Elle présente de l'extérieur la solidité et la fiabilité de « l'abri », et des multiples lieux d'intimité à l'intérieur.

Les propriétaires utilisent notamment l'escalier comme endroit de lecture. L'espace est idéal : il bénéficie d'une lumière indirecte et zénithale. Il est au coeur de la maison, et très peu de bruits extérieurs filtrent jusque là. Ses dimensions sont généreuses et permettent des appropriations décoratives. C'est un espace agréable qui est davantage qu'une circulation fonctionnelle.⁶⁰⁰

La multiplicité cohabite avec une autre caractéristique : la densité de l'espace, que Bachelard étend au temps : « Dans ses mille alvéoles, l'espace tient du temps comprimé. »⁶⁰¹. La simplicité de l'image archétypale n'empêche pas la complexité des « mille alvéoles ». Dans la maison H., les alvéoles sont distribuées autour de l'escalier. Ce sont la mezzanine, le bureau, les chambres.

Et s'il est vrai que « examinée dans les horizons théoriques les plus divers, il semble que l'image de la maison devienne la topographie de notre être intime. »⁶⁰², la maison H. représente quelque chose de la topographie de Robert Joly et de ses convictions au sujet de

⁵⁹⁸ Bachelard (Gaston), *la poétique de l'espace*, PUF, Paris, 1957, p. 19.

⁵⁹⁹ Mme H., la première et actuelle propriétaire, utilise ainsi l'escalier de façon détournée. Elle lit dans les marches, dans les paliers, par exemple. La mezzanine du séjour, ainsi que la fenêtre aménagée du bureau ou le banc près de la cheminée sont aussi des espaces à l'échelle d'un corps humain, des espaces intimes.

⁶⁰⁰ Les propriétaires nous l'ont expliqué lors de la visite effectuée le 6 juillet 2010, avec Robert Joy.

⁶⁰¹ Bachelard (Gaston), *la poétique de l'espace*, PUF, Paris, 1957, p. 27.

⁶⁰² Bachelard (Gaston), *la poétique de l'espace*, PUF, Paris, 1957, p. 18.

l'architecture. Cette dernière doit être suffisamment généreuse pour accueillir des usages inattendus ou détournés dans des espaces agréables.⁶⁰³

⁶⁰³ Les usages inattendus semblent assez faciles dans l'architecture de Robert Joly. Lors de la visite du collège-lycée de Tulle, en 2010, certains d'entre eux nous ont été révélés par les enseignants. Entre autres l'utilisation frauduleuse du réseau souterrain des vides sanitaires par les internes ou celle des toitures-terrasses pour des cigarettes clandestines.

8.3. L'HISTOIRE COMME ARGUMENT D'UN DEBAT : DEVELOPPEMENT ET DEVENIR DE L'INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT.

A partir de 1984, le bâtiment de l'ancien Institut de l'Environnement connaît plusieurs évolutions : une extension dans les années 1980, puis la menace d'une démolition à partir de 1991. L'histoire de l'architecture devient l'argument d'un débat, pour la préservation du bâtiment.

8.3.1. L'extension de L'Institut de l'Environnement : vers une plus complète urbanité.

*La restructuration de l'école nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, 1983 : un
nouvel équilibre urbain.*

Si l'Institut de l'Environnement marque son temps dans les réformes de l'enseignement de l'architecture autour de mai 68, il s'arrête très vite sous sa forme originelle. Dès 1975, l'institution est fermée et le bâtiment est désaffecté. Il revient à l'école nationale supérieure des arts décoratifs de Paris (ENSAD) qui le laisse sans fonction pendant presque dix ans.

En 1983, l'école ayant besoin de nouveaux locaux, elle se tourne vers son architecte désigné, Robert Joly, qui est toujours en charge de l'ENSAD en tant qu'architecte en chef des BCPN. Quinze ans après l'érection de l'Institut de l'Environnement, Robert Joly est donc chargé de sa réhabilitation et de son extension. C'est l'occasion pour Robert Joly de négocier un nouveau plan masse intégrant l'ensemble des bâtiments autour de la cour intérieure. L'époque est au post-modernisme et aux concours d'architecture : l'Opéra Bastille, le plus emblématique, est remporté en 1984 par Carlos Ott. Le projet du GAA n'est pas sans analogie avec ce dernier, à son échelle beaucoup plus modeste : comme l'Institut représentaient l'architecture industrialisée des années 1960 et du début des années 1970 ; l'extension de l'ENAD est aussi ancrée dans son époque et son contexte.

Cependant, les deux bâtiments d'une part s'harmonisent bien, et d'autre part échappent aux effets de mode, car ils sont issus de logiques conceptuelles cohérentes, parmi lesquelles l'urbanisme tient une place importante.

Les contraintes sont multiples : en rénovant le bâtiment industrialisé, il faut l'adapter aux usages de l'ENSAD ; et le nouveau bâtiment à l'angle de la rue Erasme et de la rue d'Ulm doit jouer la rotule entre la boîte des années 1960 et le bâtiment du 19^{ème} qui accueille l'ENSAD.

Continuités architecturales et urbaines : une suture urbaine.

L'amphithéâtre de l'Institut est démoli pour laisser place au nouveau bâtiment d'angle qui lie l'ENSAD et les anciens locaux de l'Institut. Si les deux bâtiments se distinguent, l'accent est mis sur la continuité. Le traitement du rez-de-chaussée en transparence et en recul par rapport à l'alignement rappelle celui de l'Institut. Le dessin de la façade évoque les panneaux Jean Prouvé, et à l'origine les poteaux de béton devaient être les mêmes profilés acier que ceux utilisés en 1969. La trame constructive doit être la même que celle de l'Institut à l'origine, ainsi que le gabarit des panneaux de façade, qui ne peuvent bien sûr plus être les panneaux préfabriqués CIMT de Prouvé.⁶⁰⁴

Les esquisses montrent les hypothèses de façade, dont les premières sont mimétiques de celle de l'Institut. Le projet évolue vite vers une identité plus indépendante et un rapport qui sera celui de la citation et non de l'imitation. Mais une constante se maintient, visible à travers les cahiers et les nombreux calques d'esquisse : dès le début, l'extension et la réhabilitation sont travaillées dans une perspective urbaine. L'expression est à prendre dans son sens le plus littéral : plus d'une cinquantaine de dessins de recherche montrent la perspective de la rue d'Ulm sur le Panthéon⁶⁰⁵. Fidèles à leur principe de discrétion architecturale, Robert Joly et Gérard Féry cherchent le rapport urbain adéquat.

⁶⁰⁴ Jean Prouvé décède en 1984, au moment de la remontée de sa fortune critique en France grâce à une exposition en 1983 à l'IFA : Jean Prouvé, l'imagination constructive.

⁶⁰⁵ Un grand album (format raisin) est consacré à l'extension de l'ENAD et à la réhabilitation de l'Institut. On suit sur les 50 pages et sur une dizaine de calques la progression du projet et la résolution de l'angle.

L'extension telle qu'elle est conçue par les architectes du GAA, et en particulier Gérard Féry, doit respecter l'environnement urbain et les deux bâtiments qu'elle articule. Comme l'Institut, le nouveau bâtiment se cale sur les gabarits d'immeubles parisiens, avec cette particularité typologique d'être un bâtiment d'angle.⁶⁰⁶

Si le voisinage du Panthéon incite Robert Joly à la retenue plus qu'à l'emphase, il ne transforme pas l'extension en architecture d'accompagnement, une expression à laquelle il déclare ne pas croire.⁶⁰⁷

L'extension est dans la continuité de l'IE : la structure porteuse est constituée de poteaux en profilé –qui deviendront poteau en béton de section circulaire. Les façades légères, blanches et au nu de celle de l'Institut ressemblent aux panneaux CIMT. Les plans des étages présentent des plateaux libres avec le moins de points porteurs possibles. Le rez-de-chaussée, en retrait sous le bloc des étages, est entièrement vitré et reçoit un traitement différencié.

L'entrée du nouvel ensemble se fait non sur l'angle, mais dans une travée vitrée qui se glisse entre l'ancien et le nouveau bâtiment. Le retrait du rez-de-chaussée qui permet une déambulation piétonne abritée se poursuit dans l'extension, créant un linéaire de presque cent mètre.

L'enjeu du nouveau bâtiment d'angle était de construire l'ilot dans son rapport à la ville et au Panthéon et de ce point de vue, c'est une réussite malgré son incomplétude.

Toutes les intentions du GAA n'en ont pas été réalisées, entre autres le retour d'un étage d'attique qui aurait dû couronner le nouveau et l'ancien bâtiment, et en parachever la suture. Mais la réalisation atteint son objectif : l'ensemble présente des qualités architecturales et urbaines certaines, et un équilibre entre présence urbaine moderne et discrétion. L'ensemble urbain devient très cohérent, et harmonise une architecture du 19^{ème} avec un bâtiment de 1969 avec un autre des années 1980. Ces qualités n'empêchent pas, dix ans plus tard, un ultime rebondissement.

⁶⁰⁶ Entretien entre Gérard Féry, architecte et associé de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin le 30 janvier 2013, chez M. Féry : « On voulait marquer la belle bâtisse institutionnelle du 19^{ème} de l'ENSAD, avec le Panthéon au bout de la rue, dans la perspective. Et rue Erasme il y avait l'Institut. Un bâtiment assez discret malgré tout. L'idée, c'était de garder les volumétries. Il était à l'alignement, dans les gabarits, il y a même des arbres devant... ».

⁶⁰⁷ Joly (Robert), *La ville et la civilisation urbaine*, Editions sociales, Paris, 1985, p. 95.

Inquiétudes et enquêtes.

Dès 1991 se pose la question du devenir de ce bâtiment, suite notamment à un changement de direction à l'ENSAD. L'architecture industrialisée des années 1960 ne correspond pas à l'image rajeunie que veut projeter l'institution. Une enquête est menée par le service de la conservation des Monuments Historiques, et par Robert Joly lui-même, qui veut défendre son bâtiment. Différents acteurs ou témoins sont interrogés, parmi lesquels un des premiers est Claude Prouvé. Le fils de Jean est un architecte qui a repris en partie l'héritage de son père et qui connaît bien son œuvre. Cherchant dans les archives de son père des documents sur l'Institut, il indique n'avoir trouvé que « trois ou quatre photos du bâtiment ». ⁶⁰⁸

C'est donc une démolition qui est envisagée, malgré un premier avis favorable de la direction du patrimoine concernant une éventuelle inscription à l'inventaire supplémentaire avant un revirement :

L'intérêt de ce bâtiment, auquel Jean Prouvé lui-même était resté attaché, me semble donc indéniable et je souhaite qu'il soit intégré dans le programme de restructuration pour être conservé et réhabilité. [...] Par ailleurs, une inscription sur [sic] l'inventaire supplémentaire des monuments historiques pourrait être envisagée. ⁶⁰⁹

Les arguments avancés sont ceux d'une architecture présentant des éléments Jean Prouvé à Paris, et plébiscitée par le constructeur lui-même. Pourtant le nom même de Prouvé n'est pas suffisant, et la situation évolue vers la démolition de l'Institut suivie d'un concours pour construire un nouveau bâtiment plus dense.

D'autre part, une partie du bâtiment d'angle est aussi concernée, 500 m² d'un bâtiment qui n'a pas dix ans à ce moment. Robert Joly consulté en tant qu'ancien architecte en chef des BCPN ⁶¹⁰ exprime son inquiétude des choix de projet.

⁶⁰⁸ Le fax de Claude Prouvé à Robert Joly daté du 01 août 1991 montre la position de Jean Prouvé par rapport à l'Institut de l'Environnement. Selon les archives et les souvenirs de Claude, son père n'a que très peu participé au projet, se contentant de le viser et d'en être plutôt satisfait.

⁶⁰⁹ Lettre de M. Christian Dupavillon, directeur du patrimoine, Ministère de la Culture, à M. le Directeur du Service National des Travaux publics, Ministère de ?, datée du 13 septembre 1991, AA du XXème.

⁶¹⁰ La juridiction disparaît en 1991, même si les titres perdurent.

8.3.2. La réception d'une démolition : entre regrets et recherches, vers une reconnaissance historique.

La catastrophe comme déclencheur de patrimoine ? Vers une mobilisation internationale.

L'intérêt des démolitions en architecture est parfois de focaliser l'attention sur un bâtiment : c'est le cas de figure en France avec les démolitions du 19^{ème} contestée et médiatisée par Victor Hugo.⁶¹¹ Plus proche de nous, c'est le « syndrome de Florence ».⁶¹²

Le cas de l'Institut de l'Environnement n'est pas si dramatique humainement, mais comme pour beaucoup de bâtiments modernes détruits, la menace qui pèse sur lui lui confère un nouveau statut testimonial pour commencer, puis historique et patrimonial.⁶¹³

L'Institut est aussi dans un contexte difficile en 1991 : le post-modernisme n'est plus la référence, mais le rapport avec la modernité architecturale des années 1960-1970 n'est pas apaisée ni même construit. Le délai de deux décennies est insuffisant pour que sa seule ancienneté fasse reconsidérer sa démolition. L'Institut peut apparaître comme un bâtiment sans usage, à la valeur culturelle hypothétique, et dont l'esthétique est passée de mode.

Ce n'est pas l'avis de tous, puisqu'une pétition se met rapidement en place, sous l'égide d'historiens, de critiques et de théoriciens reconnus. Un des arguments majeurs, et souvent le premier avancé au début, est que ce bâtiment est le seul à présenter des éléments de façade Jean Prouvé en place dans Paris intra-muros.

Avant la pétition, un article paru dans le Carré Bleu n°3/4 de 1992 avait alerté les lecteurs sur le lancement du concours, et sur l'incertitude du devenir du bâtiment industrialisé.⁶¹⁴ Un

⁶¹¹ Hugo (Victor), « Guerre aux démolisseurs ! », Revue des Deux Mondes, tome 5, 1832, pp. 607-622.

⁶¹² Nous usons de ce néologisme pour souligner que les inondations touchant la ville en 1966, très relayées médiatiquement, ont fait émerger une conscience collective de la fragilité d'une ville, de sa population et de ses bâtiments. Le mouvement de solidarité internationale qui a suivi, facilité par l'UNESCO, est devenu exemplaire. Voir : Mohen (Jean-Pierre), *Les sciences du patrimoine : identifier, conserver, restaurer*, Editions Odile Jacob, Paris, 1999, pp. 63-64.

⁶¹³ C'est tout le sens d'associations comme DOCOMOMO, qui encore aujourd'hui font une veille de l'architecture moderne. Si les démolitions ne peuvent toujours être évitées, du moins un savoir est-il constitué par les chercheurs de l'association, pour une reconnaissance patrimoniale et historique. Site international : <http://www.docomomo.com/> ; et antenne française : <http://www.docomomo.fr/>

⁶¹⁴ « L'Institut de l'Environnement : Jean Prouvé en danger ? », Le Carré Bleu, n°3/4, 1992, p. 67.

second suivra en février 1993 dans la même revue.⁶¹⁵ C'est une diffusion internationale qui est faite de cette menace, et les réactions viendront de nombreuses nationalités.⁶¹⁶

Pour une reconnaissance historique et patrimoniale : le travail de recherche et de médiation sur l'Institut.

Les événements suivant leur cours, la mobilisation s'intensifie, via DOCOMOMO France surtout, qui met en place une stratégie de pétition et d'articles, relayée par d'autres historien.

En septembre 1993, un article de recherche paraît dans la revue AMC, signé Richard Klein⁶¹⁷. L'historien de l'architecture développe sur trois pages l'histoire de l'Institut, analyse finement son architecture et son insertion urbaine et conclut de son grand intérêt. Précis, dense et référencé, l'article est d'une très grande qualité scientifique.

Selon Richard Klein, la « boîte raffinée décollée du sol » de l'Institut « s'inscrit dans les projets parisiens illustrant la simplicité des techniques de construction métallique appliquées à un édifice public des années 70. »⁶¹⁸

L'historien replace aussi le bâtiment dans son contexte politique, culturel et institutionnel des années 1960-1970, en rappelant la place originale et unique qu'il occupe, et les espoirs fondés sur le programme novateur qu'il abrite. Richard Klein va jusqu'à assimiler « l'expression technologique » qu'il voit dans ce bâtiment à un renouveau, le même qui fera choisir le projet de Rogers et Piano pour le Centre Georges Pompidou en 1971. Jean Prouvé préside le comité de jury concours, et son inclinaison pour le projet technophile et ludique compte pour beaucoup dans le choix de cette jeune équipe face à des concurrents autrement connus.⁶¹⁹

Mettre en relation le centre culturel parisien qualifié de « high tech » et l'Institut permet de valoriser ce dernier en lui attribuant une place dans une histoire de l'architecture en cours de

⁶¹⁵ « L'Institut de l'Environnement en danger », Le Carré Bleu, n°2, 1993, p. 42.

⁶¹⁶ Il suffit pour s'en convaincre de relever les noms des pétitionnaires, dont certains sont cités plus loin.

⁶¹⁷ Klein (Richard), « Institut de l'Environnement », AMC n°44, septembre 1993, pp. 50-52.

⁶¹⁸ Klein (Richard), « Institut de l'Environnement », AMC n°44, septembre 1993, p. 50.

⁶¹⁹ Jacques Lucan commente la « remarquable réussite » du projet et rapporte que Jean Prouvé n'y voyait pas la continuité des projets d'Archigram, mais le rapprochait d'Albert et de Sarf. Lucan (Jacques), *Architecture en France (1940-2000) histoire et théories*, Editions le Moniteur, Paris, 2001, p. 255 et p.214.

fabrication, et surtout de le rattacher à une famille de bâtiments qui selon les mots de Monnier « s'écarte[nt] d'une façon flagrante de la monumentalité et de l'officialité ». ⁶²⁰

Gérard Monnier, alors président de DOCOMOMO France, lance une pétition en mai 1993, avec un court texte résumant les enjeux de l'Institut. Sous le titre conjuratoire « il ne faut pas détruire l'Institut de l'Environnement », l'historien démontre les raisons de cette position :

Détruire ce bâtiment serait effacer le témoin historique d'une politique dynamique de la Culture, supprimer un édifice qui a été en son temps à l'avant-garde architecturale, et ignorer une des très rares empreintes de Jean Prouvé dans le paysage parisien. ⁶²¹

Il est à noter que l'argumentaire fondé sur Jean Prouvé n'est plus présenté en premier, dans l'analyse de Richard Klein comme dans la démonstration de Gérard Monnier. Ce sont les contextes culturels, historiques et les qualités du bâtiment qui sont mis en avant. D'une « modernité flagrante », mais intégrée dans un site exigeant, « l'architecture technologique est pour une fois en situation ». ⁶²² Surtout, les deux historiens intègrent l'Institut dans le champ du patrimoine et de l'histoire en lui donnant une reconnaissance scientifique. Cependant, cette reconnaissance arrive trop tard pour la sauvegarde de l'Institut.

L'Institut de l'Environnement : que défendre ? De l'argumentaire « Prouvé » à la qualité d'emblème de l'Institut.

Les stratégies mises en place pour la sauvegarde du bâtiment s'appuient sur des arguments divers et évolutifs, et sont bien évidemment différents selon les locuteurs. Les réseaux institutionnels sont sollicités, avec le résultat mitigé que l'on sait ; et d'autres réseaux associatifs et journalistiques prennent le relais.

Claude Parent interrogé en tant qu'ancien expert de l'Icomos, voit en l'Institut non un « symbole direct » mais une « représentation rigoureuse » des théories de l'architecture des années 1960-1970. Il indique quelques éléments qui répondent à ces idées : trame, flexibilité,

⁶²⁰ Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 3 de la croissance à la compétition 1966-1999*, Editions Picard, Paris, 2000, p. 40.

⁶²¹ Monnier (Gérard), « Il ne faut pas détruire l'Institut de l'Environnement », A+ n°127, février 1994, p. 55.

⁶²² Monnier (Gérard), « Il ne faut pas détruire l'Institut de l'Environnement », A+ n°127, février 1994, p. 55.

façade légère. Ces qualités plus l'insertion urbaine lui semblent justifier une conservation de l'Institut, et il préconise même si la conservation ne peut se faire in situ un démontage et remontage permis par la technique. Perdu pour son contexte, « mais il témoignera pour les chercheurs ».⁶²³

D'autres noms illustres s'engagent pour la conservation : Jean-Louis Cohen, Joseph Belmont, Bernard Zerhufuss, Joseph Abram, Maurice Novarina, Vincent Bradel, Kenneth Rabin, Pierre Riboulet, et bien d'autres.⁶²⁴

Le débat se décale peu à peu, surtout grâce aux deux articles de Richard Klein et Gérard Monnier, de la présence de Jean Prouvé à Paris vers l'architecture de l'Institut, son insertion urbaine, ses qualités intrinsèques et sa place dans la pédagogie de l'architecture.

Richard Klein rappelle dans son article les propos d'Ionel Schein en 1970 : « cette architecture mécaniste, blanche parce que c'est la mode, mais tant mieux [...] devient un manifeste »⁶²⁵ Cette place de manifeste, Richard Klein et Gérard Monnier la construisent et la démontrent. Le premier note la « relation paradoxale [entre] une peau enveloppante telle que l'envisage Jean Prouvé et [...] une structure exprimée en dehors de cette enveloppe »⁶²⁶ et le second rappelle que le projet fut le premier en son temps à présenter une architecture par l'industrie dans Paris, et que « les principes démonstratifs d'une flexibilité des espaces internes feront date ».⁶²⁷

Malgré la mobilisation internationale sollicitant des chercheurs et architectes reconnus, malgré la production de textes argumentés et scientifiques sur le bâtiment, le permis de démolir est délivré par la préfecture de Paris le 5 mai 1994. La démolition permet au nouveau bâtiment de Philip Starck de s'installer sur le site. Si le nouveau bâtiment s'articule aussi avec le bâtiment d'angle et est également blanc, les points communs avec l'ancien Institut s'arrêtent là : cette architecture des années 1990 puise ses références dans le design, l'abstraction et un certain minimalisme. Paradoxalement, la côte de Jean Prouvé ne cesse de grimper, soulignant le caractère arbitraire de la constitution du patrimoine bâti. Cependant,

⁶²³ Lettre de Claude Parent à Robert Joly datée du 29 juin 1994, AAXXème.

⁶²⁴ Voir la liste –incomplète– tirée des archives.

⁶²⁵ Extrait de : Schein (Ionel), *Paris construit, guide de l'architecture contemporaine*, Editions Vincent, fréal & Cie, Paris, 1970.

⁶²⁶ Klein (Richard), « Institut de l'Environnement », AMC n°44, septembre 1993, p. 52.

⁶²⁷ Monnier (Gérard), « Il ne faut pas détruire l'Institut de l'Environnement », A+ n°127, février 1994, p. 55.

même si la démolition est effective, tout n'est pas perdu du combat qui a légitimé l'entrée de l'Institut dans l'histoire de l'architecture moderne.

Robert Joly regrette énormément la disparition de ce qu'il considère comme une de ses réalisations les plus abouties.

9. L'ARCHITECTE-CONSULTANT ET L'ARCHITECTE-CHERCHEUR : VERS DE NOUVEAUX METIERS ? 1969-1996.

Robert Joly est représentatif des architectes des années 1960-1970 par la manière dont il cherche des alternatives à la modernité architecturale alors à son apogée. Sans vouloir s'en séparer, il la modifie dans ses réalisations, tente de la concilier avec l'urbanisme, et enfin de la rattacher d'une part à la ruralité et d'autre part à la recherche théorique.

Ce faisant, il nous paraît plus intéressant qu'un « simple moderne », car il est déjà au-delà des thématiques de la modernité architecturale : il participe à un mouvement plus vaste de questionnements autour du métier ou plutôt des métiers de l'architecte. Contrairement aux sociologues et historiens de cette époque, il ne théorise pas cet état de fait, mais le construit par ses pratiques et ses engagements.

Il incarne la figure encore floue de l'architecte-consultant, préfiguration rurale de l'architecte de CAUE ; et revendique également le statut d' « architecte-chercheur » dans des modalités originales et propres à l'architecture et l'urbanisme. De manière plus générale, c'est une autre facette de l'architecte intellectuel qu'il poursuit et contribue à définir.

9.1. DE L'ASSISTANCE ARCHITECTURALE A LA RECHERCHE SUR LE TERRITOIRE RURAL, 1969-1974.

9.1.1. Les fondements de l'assistance architecturale : la conscience d'une identité rurale patrimoniale et paysagère à préserver.

Le régionalisme comme arrière-plan théorique implicite.

Les années 1960 voient la mise en place de l'aménagement du territoire en France sous une forme étatique, centralisée et planificatrice. Ce sont les villes qui bénéficient en premier lieu de l'attention, et les campagnes qui se transforment pourtant radicalement avec l'agriculture intensive ne sont pas considérées au même niveau.

Pourtant, ces territoires ont été pensés et sont devenu supports de théories notamment depuis le 19^{ème}, les géographes et ingénieurs étant les premiers à s'y intéresser. Les architectes quant à eux ont longtemps traités l'architecture rurale en ayant recours à une forme de projet dite

régionaliste. Cette tradition française que l'on retrouve dans d'autres pays européens est fondée sur un emploi de formes ou techniques, matériaux, implantations architecturales dans une construction neuve⁶²⁸. Le résultat peut aller du pastiche le plus conforme à la citation régionale, en passant par toutes les interprétations. Le régionalisme n'est pas réductible à un style, et son histoire est intimement liée aux institutions françaises, notamment vichyssoises. Jean-Pierre Vigato en explicite le lien, rappelant qu'en 1941, le débat est actuel et rendu plus aigu par les destructions de guerre :

La mise en place d'une législation fondée sur les styles régionaux était toujours à l'ordre du jour. [Pierre de Gorsse] présenta devant l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, un mémoire qui réclamait que fussent établies, par une commission consultative, les « constantes architecturales » propres à une localité ou à une région et qu'ensuite fût créée une instance ayant pour charge de contrôler leur respect : « à côté de son service de la voirie et du service municipal d'hygiène, chaque commune de quelque importance devrait posséder un service d'architecture ayant droit de regard sur l'esthétique des façades. »⁶²⁹

La volonté gouvernementale de préservation du paysage français n'est pas nouvelle, non plus que l'inquiétude devant sa dilution partielle par les lotissements. Si le contexte de la révolution nationale de Vichy est singulier, les idées soulevées sont révélatrices. Au-delà de la mythologie unificatrice et nationale, il s'agit de construire d'une part un corpus de connaissances sur les architectures régionales⁶³⁰, d'autre part d'instituer un organe d'application et de contrôle dans chaque localité. L'ambition est peut-être de trouver le

⁶²⁸ Les régionalismes européens sont issus du 18^{ème} siècle en Angleterre et en France, se développent dans les pays nordiques et germaniques fin 19^{ème} et se continuent jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle dans les pays européens. Voir : *Dictionnaire de l'architecture du XX^{ème} siècle*, Editions Hazan, IFA, Paris, 1996, article « régionalismes », p. 745-746.

⁶²⁹ Vigato (Jean-Claude), *L'architecture régionaliste: France, 1890-1950, Essai historique et détails sur l'architecture et beaux-Arts de la fin du 19^{ème} siècle à 1950, en France du nord au sud*, Editions Norma, Paris, 1994. L'historien donne la référence suivante dans la note 581 : Gorsse (Pierre de), *Le respect du visage provincial. Sites et monuments et les traditions architecturales de la région toulousaine*, Toulouse, imprimerie Raoul, 1941.

⁶³⁰ La constitution de tels catalogues n'est pas sans lien avec des travaux analogues dans d'autres domaines, entre autres les remarquables études sur les campagnes françaises menées par Georges Henri Rivière (1897-1985) en anthropologie.

pendant rural –le monde rural est un des piliers idéologiques de Vichy- à « l’administration de l’urbanisme » forgée entre 1940 et 1943, et dont les fondements se perpétuent après guerre.⁶³¹ C’est finalement donner une forme politique et administrative à la théorie du régionalisme, dans les campagnes du moins. Même si cette structure n’a jamais été mise en place de cette manière, et pour cause, Jean-Pierre Vigato voit non seulement la continuation mais la victoire du régionalisme :

[...] le régionalisme s’apprêtait à régner tranquillement sur les campagnes, les villages et certaines zones sensibles telles que les régions touristiques. [...] Les polémiques s’éteignaient. Il ne s’appuierait plus que sur un seul argument, l’intégration au site. Mais cette idée pèserait de tout le poids de son évidence.⁶³²

L’héritage de Vichy est donc très présent dans la gestion des campagnes françaises –comme dans d’autres domaines administratifs. Et le choix du régionalisme se perpétue comme un implicite, et est transmis à des générations d’architectes qui ne sont plus directement concernés ou qui ont même des opinions politiques opposées. Robert Joly entre dans les deux catégories, et pourtant il s’attache lui aussi à un certain régionalisme informulé, pour d’autres raisons cependant.

Même si les débats ont évolué depuis l’opposition manichéenne entre le régionalisme respectueux du site et le modernisme apatride, il en reste des traces. L’argument repris par Vigato, « l’intégration au site », est très précisément celui qui fait adhérer Robert Joly et de nombreux architectes modernes de sa génération à certaines idées du régionalisme, du moins en territoire rural.

Cette position qui peut paraître paradoxale tient aussi à une double conjoncture en France : d’une part la perte d’un certain contrôle architectural, et d’autre part l’ambition de gérer le territoire français dans sa globalité par la planification.

⁶³¹ L’histoire de ces institutions est dressée par Danièle Voldman, qui en relève « l’inflation de structures dont la seule rationalité était de pallier ses faiblesses intrinsèques ». Voldman (Danièle), *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, Histoire d’une politique*, Editions L’Harmattan, Collection de l’Université des sciences humaines de Strasbourg, 1997, pp. 48 et 51.

⁶³² Vigato (Jean-Claude), *L’architecture régionaliste: France, 1890-1950, Essai historique et détails sur l’architecture et beaux-Arts de la fin du 19^e siècle à 1950, en France du nord au sud*, Editions Norma, Paris, 1994, p. 349.

La « crise du contrôle » architectural au 20^{ème} siècle et l'ambition de planification globale appliquée au monde rural.

Jean-Pierre Epron note que le milieu du 20^{ème} siècle voit des réorganisations majeures dans la profession et que le système hérité du 19^{ème} est mis en crise. Le débat n'est pas doctrinal, selon le chercheur, car un consensus quasi général se fait sur les principes de la Charte d'Athènes, mais la disparition des institutions professionnelles qui normalisaient la production et en garantissait un certain contrôle collectif et informel transforme le paysage professionnel. Il établit un catalogue de ces « disparitions » :

Disparition de la discussion sur le modèle, disparition des instances du jugement en architecture, disparition de la fonction d'arbitrage qu'exerçait l'administration, disparition des institutions professionnelles, disparition même du rapport qu'établissait la critique architecturale avec le public.⁶³³

C'est le retour du goût personnel dans le jugement, avec tout ce que cela implique d'arbitraire. Cependant, l'historien voit la « situation, qui peut paraître critique ou dangereuse pour la qualité architecturale » une ouverture sur « un grand espace libre, un espace pour "de grandes choses " »⁶³⁴.

Cette libéralisation des pratiques rencontre une timide contrepartie dans les corps d'architectes qui travaillent pour le gouvernement, dont les Architectes des Bâtiments de France et ceux des Bâtiments Publics et Palais Nationaux. Mais dans ce cas encore, il n'y a pas de « ligne officielle » patrimoniale ou monumentale : la République entretient des architectes sans avoir de doctrine architecturale.

Dans cette situation paradoxale, l'expertise fondée sur la valeur et le savoir personnels remplace le contrôle institutionnel. Robert Joly parmi d'autres milite pour un réengagement du contrôle étatique, par le biais de nouvelles communautés et institutions.

⁶³³ Séance du 2 avril 1997, intervention de Jean-Pierre Epron « Le contrôle architectural et ses incidences sur les rapports dialectiques entre la mémoire et le projet », << <http://www.archi.fr/DA/tex/memPro/epron.htm>>>, page consultée le 15 juillet 2010.

⁶³⁴ Séance du 2 avril 1997, intervention de Jean-Pierre Epron « Le contrôle architectural et ses incidences sur les rapports dialectiques entre la mémoire et le projet », << <http://www.archi.fr/DA/tex/memPro/epron.htm>>>, page consultée le 15 juillet 2010.

Le décalage entre l'ambition politique de maîtrise du territoire national et la pauvreté des moyens mis en œuvre dans les campagnes est énorme dans le cas du monde rural. En 1950, Eugène Claudius-Petit établit le corps des Architectes-conseil de la construction, signifiant la transition post-reconstruction. Antoine Debré rappelle le contexte particuliers des années 1950, et les débuts des architectes-conseils, qui de *missi dominici* du MRU deviennent progressivement un corps d'Etat⁶³⁵ tout en gardant la tradition des « vraies personnalités » qui s'étaient imposées dans la reconstruction comme urbaniste en chef des villes sinistrées.

Ces architectes répartis sur toute la France métropolitaine sont très peu nombreux vu les ambitions qui pèsent sur leur fonction : en 1955, l'Etat en dénombre une centaine, recrutés parmi les « mandarins » de la profession pour la plupart, alors qu'Antoine Debré en dénombre 53 en 1969.⁶³⁶ Ce faisant, « le ministère d'Eugène Claudius-Petit entend se doter d'un outil d'évaluation et de contrôle des projets d'architecture. »⁶³⁷ Les architectes concernés exercent pour la plupart en libéral et pratiquent la « consultance architecturale » selon la terminologie de l'époque dans des créneaux horaires limités.

Cependant, ils ont pour la plupart « le sentiment d'exercer une véritable mission d'intérêt public »⁶³⁸. La rémunération étant maigre, c'est la mission voire la vocation qui peut attirer des professionnels reconnus dans des départements parfois lointains (les transports étant alors certes développés, mais plus lents). « Ils se sentent sans doute gardien ou défenseur de leur profession, de leur métier, et, au-delà, d'une certaine conception de l'architecture et du service public. »⁶³⁹

Robert Joly, qui se veut un « homme de la chose publique », ne peut que se reconnaître dans une mission aux enjeux si républicains, et qui de surcroît porte sur des territoires ruraux qu'il

⁶³⁵ Debré (Antoine), Discours de réception à l'Académie d'Architecture sur le thème « les Architectes-conseils », 13 décembre 1977.

⁶³⁶ Debré (Antoine), Discours de réception à l'Académie d'Architecture sur le thème « les Architectes-conseils », 13 décembre 1977.

⁶³⁷ Conseil n°5, novembre 2000, périodique du corps des architectes-conseils du Ministère de l'Équipement, des transports et du logement, p. 11.

⁶³⁸ Conseil n°5, novembre 2000, périodique du corps des architectes-conseils du Ministère de l'Équipement, des transports et du logement, p.13

⁶³⁹ Conseil n°5, novembre 2000, périodique du corps des architectes-conseils du Ministère de l'Équipement, des transports et du logement.19.

n'a cessé d'apprécier. Le caractère pionnier de l'aventure n'est pas pour lui déplaire non plus, car tout reste à faire, surtout dans les départements les plus ruraux de France.

Les années 1950 ont amorcé un mouvement d'urbanisation des campagnes, dont les années 1960 et 1970 commencent à mesurer les effets. C'est à la fois le temps des premiers bilans et celui de la prospective, la demande d'aménagement de la campagne ne faisant que s'amplifier.

La « rurbanisation » : de l'euphorie aux doutes.

La rapide urbanisation des villes françaises a posé des problèmes sociaux, économiques et culturels, le « grand ensemble » étant vite assimilé à des images dévalorisantes de « clapiers humains ». Autour de la ville, les périphéries deviennent l'enjeu de spéculation. Les villages sont agrandis, et surtout investis par une forme d'habitat qui devient dominante. Jean-Robert Pitte constate un engouement réactionnel –voire réactionnaire selon certains critères- pour la maison individuelle, supposée porteuse de toutes les qualités déniées aux « grands ensembles » ou simplement au logement collectif :

Désormais [dans les années 1970], dans un rayon de 50 km autour des grandes villes, rares sont les communes qui ne sont pas touchées. Les nouveaux paysages qui naissent ont été qualifiés avec bonheur de « rurbains ». ⁶⁴⁰ C'est assez dire leur bâtardise. ⁶⁴¹

Le terme de « rurbain », passé aujourd'hui dans le jargon des architectes et urbanistes grâce à la recherche de Gérard Bauer et Jean-Michel Roux de 1976, n'existe pas encore en 1966 ni a fortiori dans les années 1950, mais le phénomène qu'il décrit est déjà présent. Plus spécifique à ce qui est aujourd'hui la banlieue, donc un milieu proche des villes, le terme peut être transposé aux campagnes. En effet, si les périphéries urbaines introduisent des caractères réputés ruraux dans leurs lotissements ; inversement ceux construits dans des villages ou l'habitat dispersé du monde rural fait pénétrer une supposée urbanité dans ce dernier.

⁶⁴⁰ Bauer (Gérard) et Roux (Jean-Michel), *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Editions du Seuil, Paris, 1976.

⁶⁴¹ Pitte (Jean-Robert), *Histoire du paysage français, tome 2 : Le profane : du 16^e siècle à nos jours*, Editions Tallandier, Paris, 1983, p. 116.

Quant aux préoccupations paysagères qui sous-tendent le phénomène, Robert Joly y voit aussi à la fois un dérivatif et un palliatif au relatif échec de l'urbanisme :

On commence à parler du paysage à partir de 68, un petit peu, on l'inscrit dans le permis de construire, mais les financements n'arrivent pas. Ne faisant pas d'urbanisme, on a essayé de pallier à cette carence en faisant du paysage, je crois. Les archives administratives de vingt ans de profession sont révélatrices.⁶⁴²

Ce qui est formulé en d'autres termes l'appréciation du géographe selon laquelle le monde rural s'ouvre comme une échappatoire au monde urbain moderne. La ruralité et les qualités d'habitabilité qui y sont associées : maison individuelle, jardin privé, calme, beauté du paysage, intimité, petite collectivité ; sont des revanches prises sur l'habitat collectif. Les lotissements tentent de créer ces qualités rurales plus qu'urbaines : leur modèle n'est pas tant le quartier urbain dense que la cité jardin.

Mais la gestion de ce territoire déjà abîmé, fragile et porteur d'espoir échoit à cette institution confidentielle qu'est le corps des Architectes-conseils ; et les architectes-conseils eux-mêmes, s'ils ont des ambitions très hautes, paraissent démunis et peu nombreux face à leurs missions.

L'Architecte-conseil : « toute la France est un site » et « l'architecture est pour tout le monde ».

Max Querrien est pour beaucoup dans la définition des missions de l'Architecte-conseil puis de l'Assistance Architecturale, dont la moindre n'est pas justement de s'adapter au terrain et de définir ses propres objectifs. Il est directeur de l'Architecture de 1963 à 1968 au Ministère des Affaires culturelles alors qu'André Malraux est titulaire du portefeuille. Il préside la Caisse nationale des monuments historiques (1981-1986) puis l'Institut français d'architecture (1982-1987). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont Pour une politique de l'architecture et Malraux, l'antiministre fondateur. Ces témoignages sont capitaux pour comprendre les politiques architecturales, dont il a été l'un des promoteurs les plus actifs, sans même

⁶⁴² Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 mai 2008.

mentionner celles de l'enseignement de l'architecture.⁶⁴³ Sous sa houlette, la direction de l'architecture tente d'élaborer une ligne qui ne soit plus exclusivement patrimoniale, mais promeuve également la création contemporaine⁶⁴⁴. Selon ses propres termes : « la particularité de la direction de l'Architecture, avant [son] arrivée, c'est qu'elle ne s'occupait pas de création architecturale. » Le directeur aurait voulu que Malraux fût le héraut d'une architecture concernant tout le monde, une architecture « comme un espace qui s'organise autour de chacun d'entre nous »⁶⁴⁵

Fort de cette conviction, on comprend mieux les attentes placées dans les architectes-conseil, qui peuvent et doivent représenter le lien entre ce qui est considéré comme un art et le public. Max Querrien, tout en constatant les bouleversements qui affectent la profession d'architecte, garde la croyance que l'architecte reste « un créateur de cohérence, voire, même si ce mot devait être un temps vilipendé, un créateur de beauté. »⁶⁴⁶ A cet homme de la synthèse, vision renaissante du métier, et somme toute classique, l'homme politique veut confier la tâche de la gestion du rural d'une part, et de son imitation ou déclinaison qu'est le « rurbain ».

Car selon les mots d'un architecte-conseil contemporain et ami de Robert Joly, lui-même Prix de Rome :

Toute la France est un site et si la nature doit céder du terrain à la construction, il s'agit d'un site naturel laissant la place à un site artificiel et, toujours, il s'agit d'un site dont nous sommes responsables...⁶⁴⁷

Ces mots de Michel Marot sur les sites, faisant références à la notion telle que légiférée en 1930, est partagée par Robert Joly. Elle révèle l'ambition du corps des Architectes-Conseil : contrôler et gérer tout le territoire national, surtout une ruralité si longtemps laissée à elle-même et ignorée.

⁶⁴³ Voir : Querrien (Max), *Pour une politique de l'architecture : témoignage d'un acteur (1960-1990)*, Paris : Le Moniteur, 2008 ; et Malraux, *l'antiministre*, Editions du Linteau, Paris, 2001.

⁶⁴⁴ Conseil n°5, novembre 2000, périodique du corps des architectes-conseils du Ministère de l'Équipement, des transports et du logement, p. 24.

⁶⁴⁵ Querrien (Max), « La culture ne s'arrête jamais », *Le Journal des Arts*, n° 294, 9 janvier 2009.

⁶⁴⁶ Querrien (Max), *Pour une politique de l'architecture : témoignage d'un acteur (1960-1990)*, Le Moniteur, Paris, 2008, p. 35.

⁶⁴⁷ Marot (Michel), Séminaires des 2 et 3 juin 1966.

L'architecte-Conseil dans cette optique est responsable : si toute le territoire français est un « site » au sens de la loi de 1930, alors chaque portion mérite considération, car la notion de site décrit un endroit significatif au point de vue culturel, historique, patrimonial, urbain, paysager ou naturel. Ce qui revient à conférer à chaque hectare du territoire national un statut particulier, ce qui est une vision plutôt optimiste des choses, compte tenu de l'avancée des lotissements et des infrastructures.

L'idée d'un territoire égalitaire ne peut que séduire Robert Joly, dont on se souvient des recherches sur une maille urbaine démocratique supposée unifier une ville par des niveaux d'équipements égalitaires. Et d'autre part, il partage entièrement les idées de Max Querrien en ce qui concerne le rôle public de l'architecte et sa présence dans différents échelons de l'Etat.⁶⁴⁸

Enfin, le territoire dévolu à l'assistance architecturale lui plaît : depuis la vallée de Chevreuse, il a gardé le goût des campagnes, et des questions non résolues concernant la banlieue et la transformation des paysages. Selon lui, le statut des architectes-conseils et l'expérience en 1966 de l'assistance architecturale « [étaient] la preuve que la question d'esthétiques et de paysage était déjà en train de germer », et que « la création des zones sensibles, celles que l'on va abîmer si on fait quelque chose brutalement » allait dans ce sens. Ces « zones rurales vivantes, qui bougeaient »⁶⁴⁹, étaient déjà en proie à la spéculation immobilière et au « mitage », notion souvent explorée et critiquée par Robert Joly.⁶⁵⁰

⁶⁴⁸ Max Querrien n'a pas toujours soutenu cette thèse, comme il le rapporte dans ses souvenirs : « Mais mon rapport avait un point faible : il était trop exclusivement focalisé sur l'architecte constructeur exerçant une profession libérale. Six ans plus tard, arrivant au ministère des Affaires culturelles, j'aurais complètement changé d'avis. Je serais acquis à l'idée d'une diversité de fonctions et des régimes d'insertion professionnelles, à la nécessité d'admettre l'existence d'architectes salariés exerçant des fonctions de conseil, de contrôle et même de maîtrise d'œuvre. » ; Querrien (Max), *Pour une politique de l'architecture : témoignage d'un acteur (1960-1990)*, Le Moniteur, Paris, 2008, p. 36.

⁶⁴⁹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 07 novembre 2007 .

⁶⁵⁰ Voir par exemple Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 11 janvier 2008 : « Le périurbain a commence progressivement. Il est évident que les gens qui avaient des résidences secondaires dans le Lot étaient agacés par ce qu'on a appelé le mitage. Mais s'il y avait une maison qui se construisait dans leur panorama, ils n'étaient pas contents.

Le deuxième aspect, c'est la périphérie. Une réalisation éclatée, parcellisée, sans cohérence, sans unité, certains s'avisent que cela ne marche pas. La crise de la banlieue n'est pas nouvelle. Ces deux choses arrivent et se télescopent. »

C'est pourquoi, ayant un profil d'urbaniste, de plus proche des milieux de l'urbanisme culturaliste –et plutôt éloigné des visions urbanistiques prônées par la Charte d'Athènes-, il se voit nommer au poste d'Architecte-conseil du Ministère de l'Équipement pour le Lot et le Tarn en 1969. Mais le paradoxe est que, malgré les déclarations de principes de Max Querrien, les architectes-conseils sont très peu : leur nombre a diminué de telle sorte que quand Robert Joly prend son poste en 1969 : ils sont 53 pour toute la France.⁶⁵¹ Puis à partir de 1972, Robert Joly participe dans le Lot à la mise en place de l'Assistance architecturale, une expérience qui diffère déjà du rôle des architectes-conseil et préfigure les conseils à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement (CAUE) institués en 1977.

9.1.2. L'Atelier d'Assistance Architecturale du Lot, 1972 : faire advenir « l'Intellectuel collectif ».

Une tentative empirique.

Les architectes-conseils existent déjà quand l'assistance architecturale se met en place, très petitement pour commencer. Trois départements pilotes sont concernés : Savoie, Lot et Ain, suivis des Pyrénées Atlantiques en 1964. L'Assistance architecturale est dans la lignée du conseil architectural en tant que compétence d'État représentée dans les départements, mais porte quelque chose de plus ambitieux.

Les architectes nommés par l'État dans les départements doivent être présents deux jours par mois au moins, et ils sont obligatoirement originaires d'un autre département.

Dans le Lot, Robert Joly devient architecte-conseil à partir de 1972. Il travaille en étroite collaboration avec Étienne Cucquel, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et les services de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE). Les méthodes sont empiriques, inspirées de celles que connaissent et pratiquent les deux hommes, qui dans le domaine du patrimoine de type Monument Historique, qui dans le champ de l'urbanisme et du patrimoine urbain.

⁶⁵¹ Source : Conseil n°5, novembre 2000, périodique du corps des architectes-conseils du Ministère de l'Équipement, des transports et du logement, p. 38. Il faut attendre 1977 pour que leur nombre monte à 101 (1 par département). L'âge aussi baisse : les « patrons » sont peu à peu remplacés par jeunes, quelques femmes. Les sciences sociales commencent à devenir familières à ces architectes.

Ainsi, trois ans après le début de l'Assistance dans le Lot, Robert Joly peut déjà en écrire :

L'Atelier d'AA se forge lui-même par son fonctionnement, en tant qu'outil de connaissance du milieu et outil de connaissance du problème.⁶⁵²

L'auteur explique ensuite la collecte d'information qui rappelle celle faite à Metz pour l'étude puis le secteur sauvegardé : les photographies aériennes, les documents de l'ABF et la récolte de cartes postales⁶⁵³. Il s'agit de rassembler la mémoire savante et populaire d'un territoire pour en faire un bilan qui soit aussi selon le mot de Robert Joly un « outil ».

Et la souplesse de cet outil tient sans doute à l'imprécision de ses missions et de ses moyens comme à la qualité des hommes qui le forgent. Très vite, Jean-Louis Cohen travaille sur le terrain de façon plus continue, révélant que des besoins spécifiques se font jour en territoire rural :

Le décalage culturel [...], le grand nombre des acteurs et des media [...] impliquent toute la gamme des actions entre la sensibilisation, l'information, la formation.⁶⁵⁴

Comme à Nantes, le besoin de faire avec et pour les habitants est là. Selon les vœux de Robert Joly et d'Étienne Cucquel, « la correction cessait d'être cette démarche ex cathedra d'un architecte réputé ayant le savoir, pour devenir un travail en commun avec le pétitionnaire. »⁶⁵⁵ Tirant le bilan de l'expérience dix ans après, elle a été positive dans la mesure où il s'agissait de faire le lien entre l'ABF et l'architecte-conseil, et de proposer un rapport entre habitants et experts du bâtiment qui ne soit pas de l'ordre d'une domination intellectuelle de ceux-ci sur ceux-là, mais d'une élaboration commune de savoirs et savoir-faire.

« Assister » au lieu de « conseiller » et de « corriger ».

⁶⁵² Joly (Robert), « Pourquoi l'assistance architecturale ? », *Quercy Recherche*, Revue bimestrielle éditée par le Comité de diffusion de la Recherche Quercynoise, n°8, septembre-octobre 1975, p. 2.

⁶⁵³ Joly (Robert), « Pourquoi l'assistance architecturale ? », *Quercy Recherche*, Revue bimestrielle éditée par le Comité de diffusion de la Recherche Quercynoise, n°8, septembre-octobre 1975, p. 2.

⁶⁵⁴ Joly (Robert), « Pourquoi l'assistance architecturale ? », *Quercy Recherche*, Revue bimestrielle éditée par le Comité de diffusion de la Recherche Quercynoise, n°8, septembre-octobre 1975, p. 2.

⁶⁵⁵ « Lot, de l'assistance architecturale au CAUE », Texte établi à partir de notes de Robert Joly, *L'Echo des CAUE* n°12, novembre-décembre 1979, p. 2.

Le changement sémantique n'est pas anodin, et il est pris au sérieux par la jeune équipe du Lot : Robert Joly ne trouve pas d'intérêt à pratiquer la correction architecturale telle qu'elle est souvent faite par les architectes-conseil :

Il me dit : « alors, Joly, que pensez-vous des corrections dont ne veut plus le Ministre ? » Je lui ai répondu : « M. Le directeur, si on entend que les architectes conseils corrigent du haut d'un piédestal les pauvres permis de construire, je suis d'accord avec M. Le Ministre : cela a trop duré. Si M. Le Ministre entend par là que les corrections coûtent trop cher car les dossiers sont déjà bouclés par les promoteurs et qu'il faut s'y prendre plus tôt, je suis d'accord. Mais il y a un point où je diverge complètement. M. Le Ministre dit que les Français sont en belle santé architecturale : je ne suis pas du tout d'accord ! Et s'il ne veut pas pratiquer la médecine curative, voire la chirurgie, il faut qu'il fasse de l'assistance architecturale. »⁶⁵⁶

Le Ministre auquel fait allusion Robert Joly est Albin Chalandon, connu pour avoir laissé son nom aux « chalandonnettes », petites maisons individuelles et peu coûteuses supposées résorber la pénurie de logement en satisfaisant le goût pour le pavillon individuel⁶⁵⁷. Robert Joly n'adhère pas à la position ministérielle qui infléchit globalement et sans réflexion la production de logement vers l'individuel. Comme souvent, il propose une position de l'architecte représentant l'Etat mais ancré dans un territoire. Son discours est de l'ordre de la démythification –pour ne pas écrire la démystification- du discours de l'architecte comme expert et scientifique détaché. L'idéal qu'il propose est de rattacher l'architecte à un territoire via un réseau d'autres experts et via les habitants.

⁶⁵⁶ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin, Christian Girier et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 10 juillet 2012

⁶⁵⁷ Dès 1974, les résultats du concours de « chalandonnettes » lancé en 1969 par le Ministre de l'Équipement et du Logement sont analysés et critiqués par les sociologues. Un rapport de recherche conclut après l'étude de trois ensembles de « chalandonnettes » que l'avenir de ces maisons est difficile : « Aussi, sans trop forcer la réalité, peut-on avancer que ces pavillons "CHALANDON" qui, aujourd'hui, sur le marché, apparaissent comme des logements dévalorisés, auront peine à être, demain, contrairement aux maisons individuelles traditionnelles, un capital négociable. ». Centre de Recherches et d'Études Sociologiques Appliquées de la Loire (CRESAL), *Étude comparative des conditions d'habitat dans trois ensembles de pavillons "Chalandon" de la région Rhône-Alpes*, rapport de recherche pour le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme, 1974, p. 108.

Dans cette position axée sur le dialogue, plus rares dans les faits que dans les déclarations de principes dans les années 1970, la pratique de l'Assistance Architecturale se forge petit à petit dans le Lot. L'idée d'être le plus en amont de la fabrique du territoire est encore présente, à l'échelle d'un département.

L'organisation d'un concours entre dans les prérogatives, car il peut permettre d'orienter une politique. Comme l'explique Robert Joly, pour lutter contre les « maisons industrialisées » - les maisons sur catalogue proposées par les promoteurs, l'Atelier d'Assistance Architecturale du Lot organise un concours de maisons individuelles sous forme d'« unités modifiables » qui doivent pouvoir être combinées en quartiers, rues ou lotissements. Et Robert Joly lors du jury refuse de nommer un seul lauréat : « Je ne voulais pas rentrer dans la problématique de choisir d'après l'administration, qui désigne le plus beau... »⁶⁵⁸ Il est donc dans la tradition des architectes d'Etat, mais en décalage culturel et idéologique avec cette même tradition.

Avec ce nouvel outil que peut être un Atelier d'Assistance Architecturale, l'équipe tente aussi de « remettre en usage des matériaux locaux, certains sables ou certaines carrières [...] »⁶⁵⁹ Au-delà des concours qui restent exceptionnels, l'AAA peut donc s'intéresser aux filières locales, remonter des réseaux.

« Assister » signifie pour l'équipe du Lot toutes ces formes d'action, concrétisées dans des productions écrites, des manifestations, des concours.

« Une forme créatrice de nouveaux biens culturels »⁶⁶⁰

La « forme créatrice de nouveaux biens culturels » est l'ambition décrite par Robert Joly pour l'Assistance Architecturale. Pour satisfaire à cette ambition qui met l'AA dans le champ de l'invention davantage que du conseil, l'Atelier doit posséder une équipe, la plus pluridisciplinaire possible, dont au moins un membre travaille à plein temps « quotidiennement sur la brèche ».

⁶⁵⁸ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin, Christian Girier et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 10 juillet 2012

⁶⁵⁹ Joly (Robert), « Pourquoi l'assistance architecturale ? », *Quercy Recherche*, Revue bimestrielle éditée par le Comité de diffusion de la Recherche Quercynoise, n°8, septembre-octobre 1975, p. 3.

⁶⁶⁰ Joly (Robert), « Pourquoi l'assistance architecturale ? », *Quercy Recherche*, Revue bimestrielle éditée par le Comité de diffusion de la Recherche Quercynoise, n°8, septembre-octobre 1975, p. 3.

Des enquêtes sont menées, dont les archives gardent des traces sous la forme de diapositives, de nombreuses prises de notes.⁶⁶¹ Les photographies sont retravaillées et servent de support à une conférence de diapositives.

Un des résultats tangibles et qui connaît un grand succès auprès du public est la conception et réalisation de la plaquette « Habiter dans le Lot ». ⁶⁶² Cette plaquette de 24 pages est très synthétique, claire, simple. Selon Odile Jacquemin, docteur en histoire de paysage, il s'agit d'un prototype de la littérature qui émergera dans les CAUE, mais d'un prototype si efficace que les services du Ministère [de l'Environnement] l'utilisent encore comme référence exemplaire plus de vingt ans après sa production. ⁶⁶³

Un des grands atouts de cette plaquette, complétée par « Construire dans le Lot »⁶⁶⁴, réside dans son intelligence de communication. Son format, sa lisibilité, son ton de juste vulgarisation, accessible sans être ni pédant ni condescendant, ont été réfléchis. Le format du papier même, un rectangle de vingt centimètres par sept centimètres a été sélectionné non pour répondre à un besoin esthétique, mais pour pouvoir être glissé dans une poche de veston. Divisé en « paysage », « terrain », « formes », « matériaux » et « abords », le guide donne des notions générales sur la construction et la région. Les deux plaquettes seront tirées à de nombreuses reprises.

Selon l'analyse de Robert Joly, dont on sait le penchant à théoriser en s'appuyant sur l'Histoire, l'époque actuelle est singulière et appelle des réponses adaptées. L'individu ne peut plus posséder, comme au temps d'une époque lente, toute la culture architecturale et technique de son époque. Il faut donc que le collectif prenne le relais, par le biais des institutions, des personnes spécialisées qui la possèdent, mais surtout qui la partagent.

⁶⁶¹ Il existe trois carrousels de diapositives de photographies et dessins en couleurs, thématiques en : « sites et adaptations », « maçonnerie », « menuiserie et serrurerie », « charpente et couverture », « percements », « matériaux » et « couleurs ». Huit grandes planches contacts en noir et blanc sont aussi dans le fonds, plus ou moins découpées. Enfin, une revue de presse de ce qui concerne l'AA a été menée, selon la soigneuse habitude de l'agence.

⁶⁶² CAUE, DDE, ABF, « Habiter dans le Lot, guide de conception pour mieux construire », sans date imprimée. On peut dater de 1977 la publication, sans garanties.

⁶⁶³ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin, Christian Girier et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 10 juillet 2012

⁶⁶⁴ CAUE, DDE, ABF, « Construire dans le Lot », sans date imprimée. On peut dater de 1977 ou 1978 sans trop d'erreur.

L'AAA veut faire se réapproprier au gens cette culture. Les architectes, les universitaires, les ABF, les ingénieurs « ne peuvent plus être ces mages, un peu mythiques, éclairant l'obscurantisme. »⁶⁶⁵

Autre aspect découlant du précédent : la transmission, formation et sensibilisation des usagers et artisans. Ces derniers sont en effet confrontés à des techniques et matériaux architecturaux nouveaux et très diversifiés, à l'opposé des choix réduits et locaux permis dans une « époque lente ». Cette nouvelle situation « engendre un monde de contraste à l'image du chaos ».⁶⁶⁶

L'AA est vu non comme une institution produisant « un corps de règles », mais plutôt comme un organe en construction proposant « des principes et méthodes d'intervention ».⁶⁶⁷

Cette vision idéaliste rejoint cette de « l'intellectuel collectif ». L'AA n'est pas un simple relais d'information et de vulgarisation d'une pensée scientifique toute faite et adaptée : elle est vue comme un laboratoire collectif et partagé, élaborant et expérimentant des formes de savoirs sur le terrain. Plus encore que les secteurs sauvegardés auquel la notion de patrimoine confère une distance culturelle, les territoires ruraux se prêtent à l'expérimentation. Cependant le bilan qui est fait de l'AA quelque vingt ans plus tard est mitigé, tant les moyens paraissent pauvres par rapport aux ambitions.

9.1.3. Le résultat de l'Assistance Architecturale : un bilan mitigé.

Une expérience ratée ?

L'expérience de l'AA est « ratée » selon Robert Joly et les CAUE qui apparaissent en 1977 dans la législation sont « à la fois la suite et autre chose »⁶⁶⁸. Ce jugement sévère est en partie contredit par son auteur dans les années 1970, et demande à être nuancé. Selon les critères

⁶⁶⁵ Introduction de Robert Joly, *Livre Blanc Assistance Architecturale du Lot*, p. 2.

⁶⁶⁶ Joly (Robert), « Pourquoi l'assistance architecturale ? », *Quercy Recherche*, Revue bimestrielle éditée par le Comité de diffusion de la Recherche Quercynoise, n°8, septembre-octobre 1975, p. 3.

⁶⁶⁷ Joly (Robert), « Pourquoi l'assistance architecturale ? », *Quercy Recherche*, Revue bimestrielle éditée par le Comité de diffusion de la Recherche Quercynoise, n°8, septembre-octobre 1975, p. 3.

⁶⁶⁸ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin, Christian Girier et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 10 juillet 2012.

particuliers et exigeants de Robert Joly, en effet, l'AA n'a pu atteindre que très partiellement ses objectifs.

Le bilan positif est l'éveil dans une partie du corps professionnel d'un intérêt et de possibilités de structure autour des questions de sensibilisation, de paysage, d'architecture. Mais les ambitions n'aboutissent pas : très souvent les CAUE deviennent, après décentralisation, des organes voués aux projets des communes davantage qu'aux particuliers.

Odile Jacquemin s'exprime sur l'assistance architecturale en analysant les ambitions dans le Lot :

Pour clarifier, avant les CAUE, l'assistance architecturale –sauf dans le Lot, où il y avait de l'accueil, de la sensibilisation et qui était précurseur-, l'assistance architecturale, c'était surtout des gens à qui on apportait des permis de construire qu'ils devaient valider, invalider, proposer des corrections. Donc apporter de la qualité architecturale ou un regard d'architecte sur un permis, ce qui faisait souvent référence à la correction, au correcteur, donc à l'idée de juge. Alors que tout l'esprit de l'assistance architecturale, et en ce sens celle du Lot a été porteur du ferment, était de tirer ceci vers l'amont : la pédagogie, le conseil, des choses qui éviterait d'être trop tard.⁶⁶⁹

Mais les moyens mis en œuvre pour « éviter d'être trop tard » sont insuffisants selon Robert Joly. Il y a à la fois un manque de professionnels engagés dans l'assistance architecturale et une lacune de culture architecturale rurale, partagée.

Les ambitions de Robert Joly sont très exigeantes : l'architecte de l'assistance architecturale doit à la fois être du côté de la pratique et maîtriser les techniques en étant virtuellement capable d'intervenir comme architecte opérationnel. D'autre part, il doit posséder des compétences de chercheur : capacité à travailler avec les archives comme un historien, à monter une méthodologie d'enquête comme un sociologue, à utiliser les outils du géographe. Enfin, il doit pouvoir transmettre et partager ses savoirs avec une équipe mais surtout avec les habitants et artisans.

Sa sévérité s'explique donc par les enjeux qu'il place dans le profil des architectes qu'il voudrait voir recrutés : ils devraient développer des compétences qui ressemblent beaucoup aux siennes, entre terrain et recherche fondamentale et appliquée. Et surtout, l'architecte de

⁶⁶⁹ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin, Christian Girier et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 10 juillet 2012

l'AA implicitement voulu par Robert Joly est voué à la pluridisciplinarité, dans son propre éventail de savoirs et dans l'équipe qu'il structure.

Jacques Lucan a noté que les architectes de la mouvance brutaliste ont été les premiers à s'impliquer dans les expériences pluridisciplinaires, notamment ceux qui ont fondés et continué l'AUA en 1960⁶⁷⁰. L'historien écrit sur un contexte urbain et souvent parisien, mais Robert Joly vient de ce milieu et partage avec le courant brutaliste un certain nombre de convictions. Dans le Lot, il importe et transpose à milieu régional, rural et encore très agricole les principes de pluridisciplinarité, en n'oubliant pas qu'ils sont fondés sur une certaine participation démocratique à l'architecture, à l'urbanisme et de manière plus global à ce que l'on commence à nommer « environnement ».

Le bilan de l'Assistance architecturale et l'ouverture vers la recherche.

Le bilan dressé par Robert Joly est donc une capacité partielle de l'AAA du Lot à organiser un territoire dans ses dimensions paysagères, urbaines, et architecturales. Cependant cette expérience sera féconde de plusieurs manières pour le GAA et au-delà pour la recherche sur l'assistance architecturale et le rapport au paysage.

En effet, le travail sur le terrain donne la matière de nombreux thèmes de recherche, et le premier rapport de recherche CORDA commandé en 1974 porte sur les transformations de l'habitat rural, d'après le terrain de l'AAA du Lot, étude menée par Robert Joly, Jean-Marie Boucheret et Jean-Louis Cohen⁶⁷¹. Une étude confiée à Odile Jacquemin en 1977 est suivie d'un rapport de recherche sur les dix ans de l'AA dans le Lot en 1979⁶⁷².

Enfin, il n'est pas sans lien qu'en 1974, une étude sur le lotissement entreprise avec une sociologue, Elisabeth Campagnac, trouve un prolongement en 1977 avec Gérard Féry et Jean-

⁶⁷⁰ Lucan (Jacques), *Architecture en France (1940-2000) histoire et théories*, Editions le Moniteur, Paris, 2001, p. 168.

⁶⁷¹ Boucheret (Jean-Marie), Cohen (Jean-Louis) et Joly (Robert), *"On a cru bien faire..." les transformations de l'habitat rural*, rapport de recherche CORDA, Editions Copédith, 1974.

⁶⁷² Jacquemin (Odile), Joly (Robert), Vergniaud (Alain-Francois), *La Correction ou ... et l'assistance architecturale ?*, CORDA, CAUE du LOT, 1979.

Louis Véret. La matière engrangée durant les années d'assistance architecturale est traitée à travers ces recherches, complétées par de nombreux articles signés de Robert Joly.⁶⁷³

9.2. LE DEBUT DE LA RECHERCHE EN ARCHITECTURE ET LA FIN DES CROYANCES ET CERTITUDES DE LA MODERNITE.

Le débouché sur la recherche arrive à un moment où la porte s'ouvre devant les architectes, parfois poussée par ces derniers qui revendiquent de plus en plus le besoin d'une recherche en architecture.

Les années 1970 voient l'émergence d'une première vague de recherche en architecture, liée à plusieurs causes. L'une d'elle est indubitablement la fin de la modernité en tant que consensus autour du « style international ». La modernité subit des critiques internes dès les années 1950 avec le Team X à l'échelle internationale et l'ATM par exemple en France. Elle se transforme, se modifie, s'acculture selon des caractéristiques évoquées par William Curtis. A propos de la situation française, Joseph Abram peut écrire que :

Avant même le choc pétrolier et la crise économique des années soixante-dix, qui va brusquement enrayer ce dispositif [de production industrialisée de l'architecture], on assiste aux prémices d'une crise idéologique, qui se traduit par une perte de confiance généralisée dans les modèles pragmatiques à travers lesquels s'est effectuée la croissance urbaine.⁶⁷⁴

La sociologie relayée et nourrie par les médias continue une critique soutenue des grands ensembles. La modernité architecturale est parfois assimilée aux désastres humains constatés, subissant peut-être ce que l'historien nomme un transfert de la critique sociale et politique vers les formes architecturales qui sont supposées la représenter ou en être issues⁶⁷⁵. Quant à la

⁶⁷³ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 11 janvier 2008. Voir aussi la bibliographie, section des écrits de Robert Joly.

⁶⁷⁴ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 285.

⁶⁷⁵ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 286.

nouvelle génération d'architectes, futurs diplômés ou non, l'offre des Beaux-Arts paraît de plus en plus décalée face aux nouvelles réalités.

En 1971, le directeur de l'Architecture pour le Ministère de la Culture, Yves Lion, instaure une politique dynamique en tentant d'institutionnaliser pour la première fois la recherche en architecture.⁶⁷⁶ Un an après, Olivier Guichard est nommé ministre de l'Équipement, du Logement et de l'Aménagement du territoire, tandis que le mois de février de la même année voit la création du Comité pour la recherche en architecture (CORDA).

La fin d'un monde semble symboliquement atteinte le 15 juillet 1972 lors de la démolition à Saint Louis, Missouri, des immeubles de logement collectif de Pruitt Igoe. Charles Jencks avec sa formule lapidaire semble vouloir enterrer la modernité en même temps que les gravats d'un ensemble conçu en 1950.⁶⁷⁷ Ce faisant, il consacre le règne du post-modernisme en détruisant avec virulence ce qui a précédé.

En 1974, Peter Blake, l'ancien rédacteur en chef d'*Architectural Forum*, publie un brûlot dans la lignée de Jencks : « Form follows Fiasco : Why Modern Architecture Hasn't Worked »⁶⁷⁸. Il y explique la faillite de l'architecture moderne. Reyner Banham, l'historien et critique anglo-saxon de la modernité et spécifiquement de la mouvance brutaliste, achève le débat en 1976 avec son ouvrage « Megastructure : Urban Future of the Recent Past »⁶⁷⁹. Sous ce titre qui sonne comme une épitaphe, il y démontre la faillite de l'architecture moderne comme mégastructure. L'architecture ne peut endosser, à elle seule, des problématiques urbaines complexes, et la multiplication d'éléments modulaires et combinatoires est un leurre. Le processus s'accélère sous la pression des événements en France et dans le monde. Les chocs pétroliers changent la donne économique et morale : à l'euphorie de la croissance

⁶⁷⁶ Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 3 De la croissance à la compétition 1967-1999*, Editions Picard, Paris, 2000, p. 21.

⁶⁷⁷ Blake (Peter), *L'architecture moderne est morte à Saint-Louis (Missouri) : le 15 juillet 1972 à 15h32 ou à peu près...*, Editions du Moniteur, Paris, 1980. L'auteur reprend la citation de Charles Jencks, dont l'originale est : « Modern Architecture died in St. Louis, Missouri, on July 15, 1972, at 3.32 p.m. (or thereabouts), when the infamous Pruitt Igoe scheme, or rather several of its slab blocks, were given the final coup de grace by dynamite. »

⁶⁷⁸ Blake (Peter), *Form follows Fiasco : Why Modern Architecture Hasn't Worked*, Boston, Toronto, Little, Brown and Company, 1974.

⁶⁷⁹ Banham (Reyner), *Megastructure : Urban Future of the Recent Past*, Londres, Thames & Hudson, 1976.

succèdent des slogans supposés euphorisants. L'une des premières est l'arrêt de la politique des grands ensembles, selon la circulaire Guichard d'octobre 1973.

Eric Lengereau relie ces événements aux revendications sur le « cadre de vie », dont l'intitulé en tant que ministère devient effectif en 1971, cette terminologie étant révélatrice de nouvelles notions qui sont celles de « l'environnement » au sens large⁶⁸⁰. L'enseignement de l'architecture est partie prenante de ces débats, grâce à des étudiants engagés et concernés.

Cette convergence de faits crée une fragilité intéressante : la modernité ne peut plus être la solution universelle et généralisée. La crise économique oblige à reconsidérer les ressources énergétiques, économiques et humaines avec plus de parcimonie. L'urbanisation et l'aménagement du territoire ont eu des réceptions assez négatives pour justifier des retours critiques de la part d'experts. Des pans entiers de la conception architecturale, urbaine et paysagère sont désormais impensés.

C'est ainsi qu'en 1972, la création du CORDA est accueilli avec une « avidité de savoir » après le « degré zéro de la connaissance en matière d'architecture » des années 1970, selon le bilan dressé par Jean-Pierre Dupont en 1984 sur la recherche architecturale.⁶⁸¹ Un nouveau cycle se met en place qui voit des changements institutionnels et culturels profonds dans le rapport des architectes, étudiants et universitaires à la recherche en architecture.

Ce que confirme Philippe Panerai concernant les effets visibles dès le milieu des années 1970 : les travaux commencent à porter leur fruit. Surtout :

La recherche et ses résultats apparaissaient comme une conquête au jour le jour, non pas comme un discours de spécialiste qui passe après coup dans l'enseignement, mais comme l'enjeu même du travail dans les écoles.⁶⁸²

Le chercheur insiste aussi sur l'urbanisme et l'environnement comme nouveaux champs de recherche. Ces caractéristiques soulignent le « changement d'historicité » des années 1970 :

⁶⁸⁰ Lengereau (Eric), « L'architecture entre culture et équipement (1965-1995) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°53, janvier-mars 1997, p. 113.

⁶⁸¹ Dupont (Jean-Pierre), Introduction, *La Recherche en architecture, Un bilan international*, Actes du colloque « Rencontres, Recherches, Architecture », Marseille, Nancy, Paris, 12-13-14 juin 1984, Editions Parenthèses, p. 7.

⁶⁸² Panerai (Philippe), Faire le Point, in *La Recherche en architecture, Un bilan international*, Actes du colloque « Rencontres, Recherches, Architecture », Marseille, Nancy, Paris, 12-13-14 juin 1984, Editions Parenthèses, p. 31.

A la confiance dans le « progrès » s'est substituée la conscience des limites temporelles mais aussi sociales et physiques de la croissance économique, le souci de sauvegarder notre monde, les générations futures et nous-mêmes.⁶⁸³

Urbanisme, environnement, paysage, mais aussi patrimoine reflètent ces préoccupations de sauvegarde. La génération d'étudiants diplômés des années 1970 se tourne plus facilement vers la théorie, l'histoire, la sociologie et toutes les disciplines qui lui paraissent pouvoir informer une pratique trop longtemps coupée de la science comme de la culture. Il s'agit de reconstruire une légitimité à l'architecture comme à l'architecte⁶⁸⁴ dans un monde intellectuellement atomisé.

9.2.1. « On a cru bien faire » : un retour d'expérience sous forme de rapport de recherche.

L'habitat comme processus.

Les circonstances se prêtent donc bien à la recherche architecturale d'une part, à l'intérêt pour des échelles territoriales et urbaines, enfin à l'apport des sciences humaines comme méthodologie, outil ou référence. Cette convergence fait qu'un rapport de recherche faisant le bilan de l'Atelier d'Assistance Architectural du Lot est demandé en 1972 par le tout jeune CORDA, via Claude Soucy⁶⁸⁵, un sociologue de formation alors conseiller au directeur de l'Architecture, Joseph Belmont⁶⁸⁶.

⁶⁸³ Ouvrage coordonné par Da Cunha (Antonio) et Matthey (Laurent), *La ville et l'urbain, des savoirs émergents*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007, p. 20.

⁶⁸⁴ Moulin (Raymonde), « L'architecte, l'urbanisme et la société : avons-nous encore besoin d'architectes ? », *Esprit*, 10 octobre 1969.

⁶⁸⁵ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 11 janvier 2008 : « Un personnage très important pour le paysage, Claude Soucy, sociologue, a été très actif dans le domaine de l'architecture. Je lui dois beaucoup. [...] C'est lui qui a eu l'initiative de me donner mon premier rapport de recherche, « les transformations de l'habitat rural », avec le beau titre " On a cru bien faire " ».

⁶⁸⁶ Lengereau (Eric), *l'Etat et l'architecture 1958-1981 Une politique publique ?*, éditions Picard, Paris, 2001, p. 371.

Ce premier rapport de recherche saisi comme un opportunité initie le GAA et Robert Joly à la recherche de type universitaire. L'architecte de quarante-six ans compte désormais plus de vingt ans d'expérience d'agence, et la structure du GAA dans sa forme des années 1970 existe depuis onze années. Il semble opportun de rappeler l'héritage de Robert Auzelle, qui a lui-même collaboré avec des sociologues comme Paul-Henry Chombart de Lauwe et a tenté de fonder son urbanisme sur un nouvel humanisme informé par les sciences humaines et sociales.⁶⁸⁷

C'est Jean-Louis Cohen qui est en charge de la synthèse, ayant lui-même été sur le terrain. Le titre choisi est révélateur d'un constat mitigé: « "On a cru bien faire", les transformations de l'habitat rural »⁶⁸⁸. La citation du titre fait référence aux habitants et usagers de l'habitat rural mais aussi aux constructeurs, ouvriers, artisans du bâtiment. Les architectes sont absents de cette recherche, comme ils le sont dans le monde rural. Les acteurs des transformations sont donc les usagers ou les ouvriers et artisans du bâtiment.

Avec des méthodes sociologique de Raymond et Haumont sur les pavillonnaires, ce sont les transformations rapides et profondes de l'habitat rural qui sont l'objet de l'étude. L'hypothèse est que « l'habitat est un moyen tout à fait privilégié de l'acculturation des ruraux »⁶⁸⁹, et ce afin de mettre fin à la « domination » de la ville sur la campagne. Ce sont des « modèles culturels » qui sont appliqués au territoire en mutation. Le choc entre un modèle culturel ancien, long et exclusivement rural et un modèle culturel nouveau, immédiat et urbain produit la situation confuse des années 1970. « L'habitat (rural) est un processus »⁶⁹⁰ : il est envisagé dans un *continuum* historique dont les déterminations relèvent de la dialectique marxiste des rapports de domination.

Les méthodes sont celles de sociologues au départ, avec des entretiens et des reportages photographiques systématiques. Mais la mise en forme est celle d'architectes, et d'architectes

⁶⁸⁷ Voir la première partie de la thèse : « Les enquêtes sociales dans la conception urbanistique et architecturale ».

⁶⁸⁸ Joly (Robert), Cohen (Jean-Louis), *On a cru bien faire : les transformations de l'habitat rural*, rapport de recherche CORDA, Paris, 1974.

⁶⁸⁹ Joly (Robert), Cohen (Jean-Louis), *On a cru bien faire : les transformations de l'habitat rural*, rapport de recherche CORDA, Paris, 1974, p. 14.

⁶⁹⁰ Joly (Robert), Cohen (Jean-Louis), *On a cru bien faire : les transformations de l'habitat rural*, rapport de recherche CORDA, Paris, 1974, p. 16.

pratiquant la sensibilisation en milieu rural : les planches photographiques de fin de volume sont donc pédagogiques, claires, très graphiques.

La conclusion est que « plus qu'un simple effet de l'urbanisation, la transformation de l'habitat en est un instrument »⁶⁹¹ d'une part, et que le paysage, « oeuvre ou marchandise [...] devient un produit spécifique »⁶⁹². Les chercheurs du GAA reviennent à des problématiques paysagères à travers l'habitat.

« Éviter de tomber dans la routine » : la recherche comme moteur selon Robert Joly.

A partir de 1974 et de ce premier rapport, la recherche va devenir de plus en plus présente dans les commandes du GAA, et Robert Joly va infléchir sa carrière vers l'écriture, l'enseignement et la diffusion du savoir architecturale et urbain. L'architecture commence à ne plus être l'activité principale du GAA, concurrencée déjà par l'urbanisme depuis 1966 et les études urbaines suivies des secteurs sauvegardés. La recherche renforce la tendance d'une agence aux activités multiples et surtout orientée vers des questions théoriques. L'urbanisme avait initié une activité de recherche appliquée, l'AAA du Lot fait entrer le GAA dans une nouvelle ère de sa production : l'écriture scientifique et ses corollaires que sont les colloques, séminaires, sans oublier l'enseignement qui tient une place importante et distincte dans le parcours de Robert Joly.

L'intérêt de la recherche en architecture et en urbanisme est qu'elle tient à des pratiques en évolution. Le GAA après le retour critique d'un point de vue scientifique sur une expérience de terrain construit l'inverse : l'instauration d'une expérimentation après une recherche.

L'expérience de l'AAA du Lot suivi du rapport de recherche permet aussi à Robert Joly de clarifier et d'explicitier ses positions, qui deviendront théories. Il écrit lui-même les enjeux qu'il voit dans la recherche, au-delà d'un simple bilan d'activité :

Se donner les moyens d'être toujours plus efficaces, c'est aussi rester capable d'approfondir notre réflexion et éviter de tomber dans la routine. Ceci impose de s'appuyer sur la recherche, c'est la raison pour

⁶⁹¹ Joly (Robert), Cohen (Jean-Louis), *On a cru bien faire : les transformations de l'habitat rural*, rapport de recherche CORDA, Paris, 1974, p. 180.

⁶⁹² Joly (Robert), Cohen (Jean-Louis), *On a cru bien faire : les transformations de l'habitat rural*, rapport de recherche CORDA, Paris, 1974, p. 181.

laquelle nous pensons d'un grand intérêt d'établir un lien entre l'action d'AA et l'enseignement de l'architecture.

[...] Sur des sujets particuliers, le lotissement par exemple, qui pose un problème national, nous sommes convaincus que seuls des travaux de recherche permettront de définir la philosophie de l'intervention.⁶⁹³

La recherche est donc vue comme un moteur capable de donner du sens à la pratique : Robert Joly ne convoque pas la « philosophie de l'intervention » au hasard. Lui-même est trop familier des philosophes pour en galvauder le sens.⁶⁹⁴ L'auteur introduit aussi pour la première fois l'enseignement et son rapport à l'AA. L'enseignement est à la fois un relais entre la recherche et l'action sur le terrain ; et également un des moyens de cette recherche.

L'essentiel est de « rester capable d'approfondir [la] réflexion »⁶⁹⁵ : la pensée théorique, toujours présente chez Robert Joly, prend une nouvelle forme. Et surtout, pour la première fois, cette pensée théorique est reconnue dans une communauté scientifique et est exprimée de façon distincte et autonome de la pratique opérationnelle.

9.2.2. Les recherches sur les lotissements et Vert-le-Grand : allers-retours entre terrain et théories.

Durant trois années, le GAA expérimente de nouveaux rapports entre recherche fondamentale, études de sites et aménagements opérationnels autour du thème du lotissement. Ce phénomène préoccupe les chercheurs et l'ouvrage d'Henri Raymond et Nicole Haumont fait

⁶⁹³ Joly (Robert), « Pourquoi l'assistance architecturale ? », *Quercy Recherche*, Revue bimestrielle éditée par le Comité de diffusion de la Recherche Quercynoise, n°8, septembre-octobre 1975, p. 3.

⁶⁹⁴ Nous renvoyons le lecteur au relevé de l'impressionnante bibliothèque de l'architecte. On y apprend non seulement sa familiarité avec la pensée abstraite et théorique, mais aussi ses orientations. Les philosophes marxistes sont fortement représentés : Marx le premier, Louis Althusser ensuite. Il y a aussi des publications du Centre d'études et de Recherches marxistes. Enfin, il y a les penseurs inspirés du marxisme, comme Henri Lefebvre, dont Robert Joly possédait sans doute l'intégralité de l'oeuvre ; ou encore Gaston Bachelard qui a acclimaté le matérialisme marxiste dans sa théorie phénoménologique.

⁶⁹⁵ Joly (Robert), « Pourquoi l'assistance architecturale ? », *Quercy Recherche*, Revue bimestrielle éditée par le Comité de diffusion de la Recherche Quercynoise, n°8, septembre-octobre 1975, p. 3.

date à sa parution.⁶⁹⁶ Les sociologues explorent le point de vue de l'habitant du pavillon de banlieue. Le lotissement devient objet de question, voire de recherche.

Recherche et terrain devraient être davantage liés, selon les vœux de Robert Joly, et les années 1976-1977-1979 sont l'occasion de le tester autour des lotissements :

Si on transformait des travaux en expérimental, et si on acceptait méthodiquement de faire une analyse critique. On pourrait faire du concours d'idées à tour de bras sur les expérimentations et expériences.⁶⁹⁷

C'est précisément la tentative des secteurs sauvegardés menés par le GAA : ce sont des expérimentations, plus ou moins suivies et plus ou moins réussies. Metz inaugure de nouvelles méthodologies urbaines, et Nantes introduit une dimension participative. Mais aucun des cinq secteurs sauvegardés menés par Robert Joly ne bénéficiera d'un retour critique comparable à celui de l'Assistance architecturale.

« *Les racines historiques des lotissements* » : le GAA vers la recherche fondamentale.

Robert Joly est sensible aux échelles paysagères et territoriales. Il l'est également à la question de l'habitat pavillonnaire, qui recoupe en partie celle du paysage et de l'urbanisme.

Après un premier contact fructueux avec la recherche, Robert Joly collabore avec une sociologue, Elisabeth Campagnac, pour une étude intitulée « Racines historiques du lotissement »⁶⁹⁸. Il s'agit d'une recherche plutôt universitaire, avec le choix et la délimitation d'une thématique ciblée, d'un corpus d'objets précis. Même si le titre use du terme "historique", ni Robert Joly ni Elisabeth Campagnac ne sont historiens. Leurs compétences sont mêlées dans le rapport, qui insiste sur les rapports entre espaces publics et privés et leurs usages. Il serait donc plus exact d'intituler l'ouvrage qui s'apparente presque à un essai « Les racines historiques des usages des espaces publics et privés des lotissements ».

Le rapport paraît en 1976 et est complété en 1978 avec une nouvelle étude, prélude d'un travail expérimental à Vert-le-Grand.

⁶⁹⁶ Haumont (Nicole), Raymond (Henri), *L'habitat pavillonnaire*, CRU, Paris, 1966.

⁶⁹⁷ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 11 janvier 2008

⁶⁹⁸ Campagnac (Elisabeth), Joly (Robert), *Racines historiques du lotissement*, CORDA, Paris, 1976.

Les lotissements : « Ce mode contradictoire d'occupation de l'espace ».

En 1978, Robert Joly et Gérard Féry publient une étude intitulée «Le paysage des lotissements ». ⁶⁹⁹ Ce rapport de recherche est une commande du Service Technique de l'Urbanisme, dépendant du Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire. Cependant, les architectes sont attentifs à la qualité de la communication et ne se contentent pas d'un visuel de « littérature grise ». Ils font une plaquette d'une centaine de pages qui se rapproche d'un livre.

Destiné au personnel des DDE et aux décideurs, élus ou personnel technique et administratif, le livre est didactique et les cartes, photographies, dessins et schémas en facilitent l'accès. Il s'agit autant d'un rapport de recherche que d'un recueil de propositions pour l'opérationnel : cette ambiguïté se retrouve souvent dans la recherche pratiquée par Robert Joly. Cette étude est selon lui la suite naturelle de la précédente sur les lotissements :

Pour comprendre le mode d'occupation de l'espace du lotissement, préciser cette notion et définir les moyens de son évolution architecturale, il est indispensable de faire une recherche historique.

Une première démarche, à partir de cas d'espèces choisis, peut construire une typologie et mettre à jour les racines d'une idéologie encore féconde aujourd'hui.

L'analyse, dans un deuxième temps, de cas contemporains, doit permettre de comprendre les conditions de production de ce mode contradictoire d'occupation de l'espace et des phénomènes d'inertie formelle, réglementaire, idéologiques, qui l'accompagnent. ⁷⁰⁰

Les deux rapports de recherche sont replacés dans leur contexte : ils sont au service de la compréhension d'un phénomène, et l'analyse du « deuxième temps » telle qu'elle est écrite dans le « paysage des lotissements » est déjà tendue vers la transformation des espaces publics

⁶⁹⁹ Joly (Robert), Féry (Gérard), *Le paysage des lotissements*, rapport de recherche pour le service technique de l'urbanisme, Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, Paris, 1978.

⁷⁰⁰ Joly (Robert), Cadre de présentation des projets de recherche, numéro de dossier 6132/7435, IFA. Il s'agit d'un tapuscrit destiné au Ministère de l'Équipement et du Cadre de Vie, qui n'est pas daté mais est un bilan de l'opération, donc on peut le dater entre 1976 et 1978.

et le projet urbain. Car il s'agit bien d'un problème à résoudre selon Robert Joly, et son approche se différencie fortement de celle des sociologues qui posent un constat et tentent de préserver une certaine neutralité intellectuelle, sans proposer de solutions.

« Ce mode contradictoire d'occupation de l'espace » n'est ni loué ni refusé par les auteurs. Ils en constatent l'existence, les avantages et les qualités autant que les limites. Ils pointent surtout ce qui est impensé dans les lotissements : à savoir l'espace public. C'est leur principal manque, selon Robert Joly : l'absence de conception d'espaces publics qualitatifs, et aussi la carence d'études sur les lotissements :

Il existe une histoire de la « grande » architecture et un début d'histoire de l'architecture anonyme ou sans architecte ; il existe d'autre part des études sur la production du cadre bâti.

Le lotissement est un domaine inexploré ; quelques rares lotissements ont servis de support à une recherche qui poursuivait d'autres objectifs (Pessac, les pavillonnaires).⁷⁰¹

L'étude de Philippe Boudon sur les modifications des maisons ouvrières de Pessac est une référence de la réception sociologique de l'habitat individuel, mais son objet d'étude reste une oeuvre de Le Corbusier⁷⁰². Cette étude, même si elle porte sur une typologie ordinaire, est axée sur l'oeuvre du « Maître ». Le GAA veut aller plus loin et s'emparer de cette « architecture anonyme », celle qui n'est pas signée.

Le « paysage des lotissements » est exploratoire dans son approche, ce qui tient une fois de plus à la structure du GAA et aux orientations que lui donne Robert Joly dans les années 1970. Le profil politique de l'architecte joue dans ce constat : Robert Joly se veut un « homme de la chose publique » et un architecte communiste. Dans les deux cas, l'espace public comme espace commun et partagé constitue un des fondements de la société.

Selon les conclusions de l'étude, le lotissement est lié à un mode de production. Il a ses structures propres, ce n'est pas un espace anarchique. Cependant, on ne peut y voir la « fusion harmonieuse de la ville et de la campagne » selon une formulation empruntée par Robert Joly à Raymond Unwin pour la promotion des cités-jardins. Le lotissement n'est donc pas l'héritier heureux de ces dernières, dont il n'a pas les qualités.

⁷⁰¹ Joly (Robert), Cadre de présentation des projets de recherche, numéro de dossier 6132/7435.

⁷⁰² Boudon (Philippe), *Pessac de Le Corbusier*, Editions Dunod, Paris, 1969.

C'est un espace autre, un « espace nouveau », qui mérite étude, analyse et compréhension pour l'appréhender et intervenir dessus, voire proposer une alternative.

Vert-le-Grand : la recherche entre terrain, écriture et cartographie.

En 1978, au même moment que la publication du « paysage des lotissements », le GAA a l'occasion de mettre en pratique les hypothèses élaborées et de contribuer à la compréhension d'un village en vue de sa transformation éventuelle. Cette expérimentation est aussi une recherche en elle-même, et elle est présentée comme telle par le GAA.

Commanditée à nouveau par le Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, Direction de l'Aménagement foncier et de l'urbanisme et Service technique de l'urbanisme, la mission consiste en une application expérimentale des théories développées depuis 1976 sur les lotissements. Le GAA est prié de choisir un village en France et d'en faire une analyse selon ses critères paysagers et urbains, puis de développer une prospective réaliste :

Cette étude ne devait pas aboutir à des projets d'exécution, il s'agissait plutôt de proposer une série d'actions suffisamment élaborées pour que les élus et les habitants puissent en mesurer l'intérêt. Mais, il fallait quand même fournir un dossier et un enchaînement d'opérations qui soient justifiables aux yeux des élus tant sur le plan financier que sur celui de leur opportunité. La simulation devait être la plus réaliste possible.⁷⁰³

La « simulation » a lieu à Vert-le-Grand, un village du Hurepoix, situé dans l'Essonne. Outre la proximité avec Paris, le Hurepoix est un lieu significatif pour Robert Joly, qui y a passé sa jeunesse et en a gardé des souvenirs positifs et des attaches émotionnelles.⁷⁰⁴ Le choix de ce

⁷⁰³ GAA, « Notes justifiant le choix du village », tapuscrit sans date, IFA. On peut avancer une date de la fin d'année 1978. La commande ministérielle est datée de 1977, le choix du village arrêté le 27 janvier 1978.

⁷⁰⁴ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 11 janvier 2008 : « Ça a été Vert-le-Grand, dans le Hurepoix, cette région parisienne qui s'adosse à la vallée de Chevreuse. Dans les promenades à vélo de ma jeunesse, j'ai été frappé de la différence entre les communes qui avaient un chemin de fer et des gares. Elles étaient frappées du phénomène de banlieue dans sa plus banale tristesse. De l'autre côté, les grands bâtiments de ferme magnifiques, murs et portails refermés sur une cours. Et elles n'ont évoluées qu'au 19^{ème}, au moment où la séparation entre l'habitat et le travail s'est affirmée. Des parties ont disparues dans les bâtis classiques (souvent 18^{ème}, renaissance dans le meilleur des cas) pour faire de tous petits hôtels particuliers.

lieu est argumenté de façon rationnelle pour le Ministère : Vert-le-Grand est caractéristique d'un village français peu développé. Il a gardé sa structure et sa population initiale, et voit s'implanter un premier lotissement en 1969 (quatre-vingt logements). Le domaine communal fait mille-cinq-cent-quatre-vingt-seize hectares dont cent-douze sont à bâtir, et vingt effectivement bâtis. Le noyau originel est groupé autour de l'église et de la mairie.

Le village se trouve en situation d'évolution et ce sont les marges qui sont en fragilité : les jardins, vergers et maraîchages qui font la transition entre la bâti et les champs. A travers l'exemple sympathique à Robert Joly, le GAA veut trouver des procédures communes pour la croissance de villages moyens, procédures qui respectent un équilibre entre le « paysage résultant » (d'initiative privée) et le « paysage produit » (d'initiative publique). Le lotissement est souvent la réponse principale voire unique à la demande de logement en milieu rural. Robert Joly, a tenté d'en analyser les fondements idéologiques avec Elisabeth Campagnac et d'en proposer une interprétation prospective avec Gérard Féry. A Vert-le-Grand, il met en pratique ses théories sur la banlieue pavillonnaire et les espaces publics possibles.

Des cartes sont créées : cartes des espaces publics rappelant celles faites pour Metz puis les autres secteurs sauvegardés ; cartes des éléments végétaux et leur distribution dans le village ; carte du minéral et de sa présence dans le village ; carte des vues, enfin. Cette dernière est intéressante car elle est nouvelle et spécifique aux recherches sur les lotissements. Elle synthétise les données des cartes précédentes avec un dimensionnement des éléments végétaux et minéraux en fonction de leur importance visuelle et de la profondeur de la perspective. Ainsi, un champ entre deux maisons est représenté par un grisé plus ou moins dense suivant la masse végétal, par une forme plus ou moins ouverte suivant l'angle de vision depuis la rue, et par une forme plus ou moins allongée suivant la profondeur du champ de vision.

Sur le fond de plan cadastral, Odile Jacquemin a relevé et transcrit différentes qualités de vues, pour faire apparaître :

Comme ces maisons avaient aussi un parc, ces maisons sont signifiées dans le paysage par une série de grands arbres. Alors que le paysan, il ne sait pas bien ce qu'est un arbre, sauf les fruitiers, qui sont relativement petits. »

[...] de petits schémas de visibilité entre espaces publics et privés. Nous en avons fait une brochure, la découverte de cette juxtaposition communicante entre espace public et privé.⁷⁰⁵

Le lien entre espace public et privé constitue le thème premier de la recherche sur les lotissements, et le paysage en définit l'approche globale.⁷⁰⁶ La méthode sur le terrain s'inspire de la sociologie et les architectes commencent par mener une enquête sur les usages des espaces du village, afin de :

[...] tester une démarche paysagère s'appuyant sur les activités qui se déroulent sur les espaces collectifs du village.⁷⁰⁷

En plus d'une recensions des lieux, continuités et ruptures visuelles, usages, rythmes, ambiances et parcours, le GAA instaure une démarche participative expérimentale. Les habitants sont interrogés sur leur village, appelés à en exposer les qualités et les défauts, les carences et les améliorations qu'ils souhaiteraient.

Le retour des architectes se fait sous forme de propositions qui visent la sensibilisation, la formation et l'information des habitants, élus inclus. Le rapport tient compte des entretiens réalisés et se situe « à mi-chemin entre la recherche de solutions dans le cadre d'une simulation et des propositions d'aménagement en vue d'une réalisation éventuelle [...] ». Cette ambiguïté, les architectes en ont conscience comme d'une limite mais aussi d'une expérimentation : « La démarche a oscillé constamment entre la recherche appliquée dans le domaine du paysage, et l'étude opérationnelle d'aménagement se basant sur les moyens financiers de la commune. »⁷⁰⁸

Vert-le-Grand est ainsi une sorte de terrain expérimental à double titre : d'un côté, la méthodologie amorcée pour le « paysage des lotissements » et les fondements théoriques des « racines historiques des lotissements » sont utilisés et vérifiés ; de l'autre le travail sur le

⁷⁰⁵ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 11 janvier 2008

⁷⁰⁶ Entretien entre Gérard Féry, architecte et associé de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin le 30 janvier 2013, chez M. Féry : « L'idée était qu'il y en avait marre de voir des lotissements découpés par des géomètres, faits sans préoccupation de l'espace public. L'espace public mérite d'être traité. [...] Et après, c'était une analyse du paysage : quelle vision on en a quand on se promène : les angles de vues, l'effet du ciel en fonction des plantations... [...] Mais il fallait réfléchir au paysage. »

⁷⁰⁷ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 11 janvier 2008

⁷⁰⁸ Entretien entre Robert Joly, Odile Jacquemin et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 11 janvier 2008

terrain fournit de nouvelles informations et une matière à analyser et entraîne la production de nouveaux outils cartographiques.

Mais ce n'est pas l'unique forme de recherche en architecture expérimentale que prend la pratique de Robert Joly.

9.2.3. Un concept théorisé par Robert Joly, issu de la pratique et au service de la pratique : la « délocalisation ».

Prémices : le constat du déplacement des formes architecturales.

L'architecte est attaché aux échanges entre recherche scientifique et terrain. Constatant que les précurseurs sont restés dans des domaines très éloigné de l'architecture contemporaine construite parfois, il tente de lancer des passerelles.⁷⁰⁹

Robert Joly fait dialoguer le savoir, la recherche et le terrain, et un concept qu'il s'est attaché à théoriser l'illustre : celui de « délocalisation ». Cette théorie part du constat que les formes architecturales sont exportées depuis leurs territoire d'origine vers d'autres lieux.

Cet intérêt est illustré en urbanisme avec des questions sur un dispositif architectural employé à Metz et relevé par Robert Joly lors du secteur sauvegardé comme étant originaire d'Italie : le « mur-écran ». Il s'agit d'un mur qui encadre et surmonte la toiture, sur les quatre façades dans l'architecture italienne médiévale et surtout dans le cas des maisons fortifiées. Ce mur est une défense et un symbole : on le trouve poussé à son paroxysme dans le village de San Gimignano.⁷¹⁰

Robert Joly explique la présence de cette forme liée à un climat méditerranéen par les échanges culturels entre Metz et les républiques italiennes telles que Sienne ou Venise. Metz

⁷⁰⁹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007 : «Vous savez, c'est très important, quand je disais, qu'est-ce qu'ont fait les premiers chercheurs en architecture –sauf nous. Ils ont fait une recherche livresque, et même les grands. Françoise Choay est toute heureuse de sortir Palladio et Alberti, en disant ça au moins, je sais que c'est de l'architecture. C'était son discours quand elle a ressorti les quatre ou trois livres d'Alberti. Mais ça n'avait pas d'impact. Même en France, l'exposition Présence du passé, exposition des Italiens à Venise... Il y en a eu un remake assez médiocre, d'ailleurs, à Venise. Cette exposition a été la réhabilitation de l'architecture ancienne, mais ça n'a pas eu un écho extraordinaire. »

⁷¹⁰ Bentmann (Reinhard), Müller (Michael), *La villa, architecture de domination*, Architecture + Recherche n° 3, Editions Mardaga, Liège, 1975.

est elle-même une cité plus ou moins indépendante du 12^{ème} au 14^{ème} siècle, gouvernée par les Paraiges, et elle est analogue aux cités-républiques marchandes. Ces dernières ont acquise leur indépendance lors du mouvement des communes initiée par les cités du nord de l'Italie à partir du 10^{ème} siècle.⁷¹¹

La forme a voyagé avec les artisans et maçons qui l'ont mise en oeuvre à Metz au 14^{ème} siècle, soit qu'eux-mêmes étaient italiens soit qu'ils en avaient appris la technique. Mais le mur-écran est adapté, transformé au climat, à l'usage, à la situation urbaine de Metz : il subsiste sur la façade principale ou sur cours, avant de disparaître après le Moyen-Age. Seul le système d'écoulement des eaux demeure, inexplicable car complexe si on ignore son origine. Le mur entre-temps perd toute signification défensive : ne reste qu'une forme qui paraît peu adaptée à la pluviosité messine.

La conclusion que tirait Robert Joly en 1966 était que Metz était une ville d'ambiance italienne : la formule est un raccourci, mais non une exagération selon l'architecte. Metz présente une architecture messine particulière et différente du reste de la Lorraine, et cette différence s'explique en partie par la présence d'une architecture médiévale inspirée de celle de l'Italie. Les formes architecturales ont été transmises et transformées, et l'exemple du mur-écran n'en n'est qu'un parmi d'autres.

La délocalisation dans l'urbanisation : la forme architecturale et la forme urbaine.

Mais Robert Joly ne se tient pas à une constatation purement architecturale d'un déplacement des formes et techniques suivi de leur acclimatation. Ce que notre époque nomme plus volontiers « acculturation » est selon lui un phénomène constitutif et explicatif de l'urbanisation et de son homogénéisation.

Prenant acte que très souvent, « une architecture étrangère à la région est interdite » dans les règlements d'urbanisme, il relie cette interdiction à l'idée de régionalisme dans des « pays de très petits savoirs architecturaux »⁷¹². Les villes édictant des mesures contre l'architecture des villes voisines protégeaient leur identité et maintenaient leur propre homogénéité. Le résultat global est l'hétérogénéité entre les villes elles-mêmes, tant que les interdictions sont

⁷¹¹ Larousse en 3 volumes, dictionnaire encyclopédique, 1966, article « commune ».

⁷¹² Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007

respectées. Et quand le mélange arrive, la délocalisation crée de l'hétérogénéité dans les villes elles-mêmes :

si on prend plusieurs petites villes comme ça, chacune avec leur architecture X, Y et Z ; [montrant Z] on interdisait ici de faire Y et de faire X, mais quand ça arrivait malgré tout, on avait ici un phénomène de délocalisation et d'hétérogénéité. Mais quand après vous retrouvez Z ici, et X là, et Y ici et Z ici ; vous avez sur l'ensemble des trois une homogénéisation.⁷¹³

La conclusion de Robert Joly est qu'une protection excessive et régionaliste de la forme architecturale n'est ni possible ni désirable. Les formes architecturales « voyagent » nécessairement et se transforment dans leur nouveau territoire, quitte à perdre leur signification initiale, symbolique, structurelle ou technique -par exemple les écoulements d'eau des maisons messines hérités des mur-écran, eux-mêmes transformés d'après les maisons fortifiées italiennes.

En revanche, le concept de délocalisation renforce la conviction de l'urbaniste que la forme urbaine est d'une part plus pérenne et d'autre part plus importante que la forme architecturale. Si les bâtiments d'une ville peuvent et doivent évoluer suivant les besoins et les usages, la forme d'une ville et de ses espaces publics relève d'une identité plus constante.

En particulier, il est impensable pour Robert Joly que ce qu'il nomme « forme urbaine » en opposition à la « forme architecturale » subisse le concept de délocalisation comme cette dernière. La « forme urbaine » appartient à la permanence d'une ville -relative malgré tout, mais appartenant à des temporalités longues. C'est elle qui doit dicter l'acclimatation ou l'acculturation de tout nouvel apport architectural, qu'il soit nouveau par la modernité ou par son caractère exogène.

Le rapport de Robert Joly à la recherche appartient à l'époque de la revendication des architectes à un « statut de profession intellectuelle », selon Florent Champy. Le chercheur poursuit en notant « l'attachement au "concept" et l'élaboration de projet relevant plus de la mise en œuvre d'une idée générale que du travail sur la matière. »⁷¹⁴ Cette manière de

⁷¹³ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007

⁷¹⁴ Champy (Florent), *Les architectes et la commande publique*, Presses Universitaires de France, Collection Sociologie, Paris, 1998, note en bas de page, p. 4.

travailler rejoint effectivement les collèges-lycées industrialisés, dont le GAA fournit le principes, la trame ; et peut laisser à d'autres architectes la réalisation effective.

D'autre part, Robert Joly partage cette vision du travail des architectes comme « production de prestation intellectuelle ». Lui-même est plus un concepteur qu'un homme de chantier, et il embauche dès le début de l'agence un conducteur de chantier pour le suivi de Chatou, à des conditions financières meilleures que les siennes propres.⁷¹⁵ Il revendique et recherche ce statut d'architecte intellectuel, dans des conditions qu'il module cependant, et où la politique tient une part importante.

⁷¹⁵ Mme Mourot, en charge de la structure de l'agence, a gardé une mémoire précise des embauches et de la distribution du travail au sein du GAA : entretien entre Simone Mourot et Alexandra Schlicklin, chez Simone Mourot, le 03 février 2014.

9.3. L'ARCHITECTE ENGAGÉ : POLITIQUE, ENSEIGNEMENT ET ECRITURE.

Robert Joly est un architecte intellectuel, capable d'intégrer des disciplines autres dans sa pratique, de collaborer avec des universitaires, de considérer l'environnement de l'architecture au niveau matériel et social. Il est également capable d'orienter sa production vers le non bâti, afin de mieux le cerner :

L'écrit a été un outil que j'ai toujours apprécié, et quand il a fallu parler de faire des recherches, l'écrit est indispensable. L'écrit sert à écrire, à donner un sens transmissible à ce qu'on a en tête. A mon avis, c'est beaucoup mieux qu'un dessin, même. Ca ne veut pas dire que le dessin soit inutile, mais le dessin est relativement abscons.⁷¹⁶

Le dernier cycle fait pencher l'architecte vers cette autre forme de transmission de l'architecture qu'est l'écrit, expérimentant le pouvoir des mots, au moins aussi puissant que celui des formes.

Il est également présent dans les débats autour de l'enseignement de l'architecture, la réforme des UP, la place de la recherche en architecture. Il s'agit avec Roland Castro « d'effacer la coupure entre architectes et intellectuels »⁷¹⁷

Mais cette ouverture de pratiques ne vaut, selon lui, qu'au service d'une cause. La sienne est une vision politique marxiste, dont il ne se départira jamais comme tant d'autres au cours des années 1980. On ne peut séparer chez Robert Joly ses convictions et son engagement politique de sa carrière, ne serait-ce que pour les répercussions sur les théories qu'il développe.

9.3.1. Les engagements politiques de Robert Joly : un militantisme raisonné.

Robert Joly et le Parti Communiste Français : des rapports réfléchis et fidèles.

L'architecte adhère au PCF à la suite de son frère Pierre, à l'instar de nombreux architectes français, et dans la lignée d'une tradition remontant aux années 1930 puis à l'après-guerre.⁷¹⁸

⁷¹⁶ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007.

⁷¹⁷ Castro (Roland), « le système Beaux-Arts avant mai 68 », *AMC*, n°45, p. 24.

L'influence de l'aîné joue beaucoup dans les années de jeunesse de Robert Joly, dans les références intellectuelles et politiques. L'architecte ne cache pas ses convictions, ce qui selon lui, lui vaudra de voir s'échapper des commandes ou des nominations après Mai 68.⁷¹⁹

En revanche, il travaille beaucoup pour les municipalités communistes de la banlieue rouge parisienne, dans le cadre des collèges-lycées industrialisés. Les jeux politiques jouent alors ouvertement dans les années 1960-1970, et la procédure des concours n'a pas encore régulé l'arbitraire de l'attribution des commandes. La présence du PCF est massive dans certaines communes et facilite l'accès aux commandes de collèges-lycées.⁷²⁰

Robert Joly est aussi renforcé dans ses convictions par son épouse Lily, qui partage ses opinions politiques. Ils vont ensemble aux réunions du PCF. Robert Joly en particulier suit un cursus de formation dispensé par le PCF, une « école centrale ».⁷²¹ Cette formation de quinze semaines est réservée à une élite communiste -si on ose écrire. Selon le vécu de Robert Joly :

[cela consistait] à passer 15 semaines sur les œuvres de Marx et des explications sur les stratégies politiques. C'était une compréhension en

⁷¹⁸ Touchard (Jean), « Le parti communiste français et les intellectuels (1920-1939) », *Revue française de sciences politiques*, 17^{ème} année, n° 3, 1967, pp. 468-483.

⁷¹⁹ Il explique dans un entretien que sa posture politique a fait barrage à sa nomination à un poste d'architecte-conseil à Lyon, poste à inventer en territoire urbain et que Robert Joly avait demandé à Joseph Belmont, alors directeur de l'Architecture pour le Ministère de la Culture. Robert Joly ne date pas l'épisode, mais il a lieu lors de l'Assistance Architecture dans le Lot, qui s'achève en 1977, et à une date suffisamment avancée pour que l'expérience ait porté ses fruits. Nous pouvons extrapoler une date entre 1974 et 1977. Pour plus de détails, voir entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 mai 2008.

⁷²⁰ Les anciens collaborateurs de Robert Joly peuvent en témoigner : entretien entre Simone Mourot et Alexandra Schlicklin, chez Simone Mourot, le 03 février 2014 ; entretien téléphonique entre Yves Steff, architecte et ancien collaborateur de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin, 16 septembre 2013 : « il portait son engagement en drapeau. »

⁷²¹ Archives départementales de Seine-Saint Denis, Archives du Parti communiste français, Ecole centrale du PCF, 1952-2001, répertoire numérique détaillé réalisé par Pierre Boichu sous la direction de Guillaume Nahon, mai 2013. L'auteur de l'inventaire replace les archives dans leur contexte dans l'introduction et présente l'école centrale : « Le système pyramidal de formation et in fine de sélection des militants est réaffirmé [après guerre], avec à son sommet l'école centrale, lieu d'éducation des futurs cadres. [...]. L'école centrale propose jusqu'en 1990 un système de formation relativement stable fondée sur des sessions d'enseignement généraliste de durée variable allant d'un à quatre mois, et parallèlement sur des stages spécialisés en direction des militants. » << archives.seine-saint-denis.fr/IMG/pdf/261j_54_pcf_ecole_centrale.pdf >>, page consultée le 14 janvier 2014.

profondeur du travail politico-intellectuel du parti, en 73 ou 74, au moment du programme commun.⁷²²

L'écho dans la profession des architectes est plutôt favorable. L'école centrale prodigue un enseignement pointu sur la pensée marxiste, qui tient plus aux principes philosophiques qu'à l'action directe. Dans la lignée du PC, le PCF prend très au sérieux la formation de ses cadres des écoles centrales.⁷²³ L'architecte prend l'exemple de la différenciation entre concret physique et concret pensé, ce dernier étant la théorisation matérialiste marxiste de l'abstraction.⁷²⁴

Cela convient très bien à Robert Joly, qui conclut que ce fut pour lui un « apprentissage » de plus. Il endosse des responsabilités au sein du parti : il se présente aux élections de Gif-sur-Yvette en 1977, avec une liste PCF. Il fait partie de 1974 à 1976 d'une commission nationale du PCF qui traite des questions scientifiques et techniques, dont l'environnement et ce qui n'est pas encore l'écologie.⁷²⁵

Après son déménagement dans le 13^{ème} arrondissement, il continue de militer au sein de son quartier. Un éloge de lui a été tracé par un membre du conseil d'arrondissement du 13^{ème} :

Au plan personnel, j'avais lu son propos, avant de le découvrir en 79 comme militant à la section de notre arrondissement. En substance, il nous disait : l'habitat a besoin d'une réflexion sérieuse, concrète, patiente, avec le respect permanent des valeurs de discrétion et d'humanité.⁷²⁶

⁷²² Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 mai 2008

⁷²³ Lazitch (Branko), « La formation des cadres dirigeants communistes », Pouvoirs n°21, *Le système communiste mondial*, mai 1982, p.39-48. L'auteur note que « dans l'école centrale du PCF les matières principales ne diffèrent guère de celles qu'on enseigne en Union soviétique : la philosophie marxiste-léniniste, l'histoire du mouvement ouvrier, l'économie politique (le capitalisme, le socialisme).» p. 44.

⁷²⁴ «Car l'abstraction, nous étions contre... », entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 mai 2008.

⁷²⁵ Robert Joly est en charge du secteur « Urbanisme-Cadre de vie-Environnement » selon Luc Foulquier, chercheur en écologie et membre de la Commission Écologie du Conseil National. <<<http://vitry94.pcf.fr/sujets/928?page=1>>>, page consultée le 15 juillet 2013.

⁷²⁶ Compte-rendu du conseil d'arrondissement parisien du 13^{ème}, séance du 3 décembre 2012, intervention de M. Combreuse en hommage à Robert Joly dont le décès a eu lieu le 11 novembre précédent.

Si l'urbaniste-architecte est inséparable de l'homme engagé, l'inverse est aussi vrai : Robert Joly voulait autant introduire des savoirs professionnels dans ses engagements politiques qu'injecter du sens politique et social dans ses projets. Il est intéressant de noter les mots « discrétion » et « humanité » relevés par l'auteur de l'éloge. Ils résument peut-être le sens profond de l'engagement de Robert Joly en politique.

Que cet engagement le serve ou le desserve dans l'attribution des commandes et le fonctionnement des réseaux, il lui est fidèle. C'est un engagement réfléchi, cela est prouvé par la quantité de lectures, d'études et d'échanges politiques de Robert Joly. Mieux, c'est un engagement intellectuel au service d'une cause, jugée la meilleure pour porter ces « valeurs d'humanité ».

Porter les réformes : commissions et syndicats.

Robert Joly fait partie du syndicat nationale de l'enseignement supérieur (SNESUP) avec une régularité et un sérieux dont rendent compte les archives. L'architecte a en effet jugé bon de conserver et déposer les archives politiques, associant ainsi les prises de notes du siège du PCF du Colonel Fabien à celles du SNESUP.⁷²⁷

Il soutient entre autres le débat de la professionnalisation des études d'architecture, ou plus exactement de l'alignement des écoles d'architecture sur un modèle universitaire des Centre Hospitaliers Régionaux (CHU). Ces idées ne sont ni neuves dans les années 1970 ni novatrices : on les retrouve presque telles quelles dans le décret de 1962 de Max Querrien sur la refonte de l'enseignement de l'architecture.⁷²⁸ Ce décret ne sera pas appliqué et sera suivi de

⁷²⁷ Ces archives font une boîte entière à l'IFA. Elles sont constituées de prises de notes de Robert Joly lors de séances syndicales, de conférences, de colloques, parfois de lectures d'ouvrage. Enfin, comme souvent dans les fonds Joly, elles sont complétées par de nombreux articles ou tirés à part. Cette documentation très abondante

⁷²⁸ Décret n° 62-179 du 16 février 1962 relatif à l'enseignement de l'architecture, Journal Officiel, 17 février 1962, p. 1698-1699 : « Art. 1^{er}. – La formation des architectes est assurée par des établissements publics nationaux d'enseignement supérieur dénommés "Ecole Nationale d'architecture". Ces établissements sont créés par décrets dans la limite des besoins. Dans le cadre de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, la section "Architecture" assure la formation des architectes dans les mêmes conditions que les écoles nationales. [...] Art. 5. – Un centre de spécialisation et de recherche architecturale est créé à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris. »

« petites réformes » dont les principales ont lieu en 1966 et annoncent la « grande réforme » de mai 68. Selon Jean-Pierre Epron, cette dernière réalise les ambitions de 1962 avec la création des Unités Pédagogiques (UP), qui deviennent ensuite les Ecole d'Architecture (EA).⁷²⁹ Mais Eric Lengereau analyse le principal changement politique en 1965-1966, l'année scolaire de mise en place des ateliers externes aux Beaux-Arts.⁷³⁰ Les ateliers sont collégiaux et sont nommés A, B et C et D.

Robert Joly voit Gérard Féry, son collaborateur et ami, quitter l'atelier Leconte pour participer à l'atelier collégial D dirigé -malgré tout- par Bernard Huet. Lui-même vient pourtant d'y entrer comme assistant de Michel Marot, le successeur de Leconte comme « patron ». Ses positions sur les système Beaux-Arts sont nuancées et parfois paradoxale : il est attaché d'un côté à l'atelier, il en critique le conformisme, et préfère y rester pour mieux le changer. Mais selon Gérard Féry, il voit son départ avec compréhension et « [...] pas d'un mauvais œil, car il approuvait certaines de nos réflexions ».⁷³¹

Robert Joly partage avec Roland Castro l'idée « d'une pratique architecturale située, urbaine »⁷³²

Mai 68 trouve Robert Joly un peu en retrait de ce qu'on pourrait attendre d'un urbaniste-architecte, communiste, militant pour l'intégration des sciences humaines dans l'enseignement et la pratique de l'architecture. L'architecte a quarante ans, et c'est pour sa carrière la fin d'un cycle centré autour de l'architecture. La réforme de 68 lui paraît nécessaire, mais elle est aussi une occasion manquée de rattachement à l'université. Etre un intellectuel ne suffit pas, il faut aussi l'adoubement scientifique que constitue le modèle universitaire aux yeux de certains architectes. Il garde cette idée jusqu'au bout, militant encore après sa retraite avec des anciens du SNESUP auprès de l'administration :

Pour nous, la première des choses, si on veut être attachés à une université, ce n'est pas pour le plaisir de changer de ministre, cela nous

⁷²⁹ Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 2 Les architectes et le projet*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p. 101.

⁷³⁰ Lengereau (Eric), *l'Etat et l'architecture 1958-1981 Une politique publique ?*, éditions Picard, Paris, 2001, p. 84.

⁷³¹ Entretien entre Gérard Féry, architecte et associé de Robert Joly, et Alexandra Schlicklin le 30 janvier 2013, chez M. Féry.

⁷³² Castro (Roland), « La chute de la maison des Beaux-Arts », *Urbanisme*, n° 300, mai/juin 1998, p. 53.

est bien égal. Et d'ailleurs, à notre avis, ce serait plus commode, dans l'état actuel des choses, de faire une bi-tutelle, comme l'enseignement de la médecine, où il y a à la fois l'Education Nationale et la Santé.

Alors, le modèle existe, on ne l'invente pas. Vous faites une double tutelle, grâce à quoi les enseignements techniques et les autres seront pris dans le lot commun du supérieur. Et c'est ça qu'on veut ; ce qu'on veut, c'est être considérés.⁷³³

L'administration propose comme modèle les écoles d'ingénieurs, le pire selon Robert Joly, parce qu'il ne permet pas de connexions avec le terrain. Le modèle selon l'architecte serait une institution qui ressemblerait peut-être dans ses principes à ce que voulait être l'Institut de l'Environnement : un centre ouvert à la recherche et la favorisant. L'école devrait aussi intégrer la pratique par une formation alternée entre stage et enseignement conventionnel. La revue des programmes pédagogiques des UP⁷³⁴ est révélatrice des nouvelles tendances : en plus des matières traditionnelles (construction, mathématiques, dessin, histoire de l'art), de nouvelles disciplines s'ouvrent. Certaines relèvent des sciences humaines et sociales : « sociologie, éthique, civisme »⁷³⁵. D'autres des nouvelles échelles de la pratique : « paysagisme, ruralisme, urbanisme »⁷³⁶

Cependant, Robert Joly reconnaît que la réforme de mai 68 a amené une nouvelle génération d'architectes, « un peu plus compliquée, avec des têtes un peu plus chercheuses »⁷³⁷. S'il attend toujours l'ultime réforme, celle qui donnera une forme convaincante à l'enseignement de l'architecture, il est pourtant favorable aux réformes menées depuis 1962. Il propose un modèle proche de ce qu'il voit dans l'université de médecine, ou peut-être de ce qu'il a expérimenté lui-même.⁷³⁸

⁷³³ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007.

⁷³⁴ Emmerich (David Georges), *Demandez le programme !*, Grande Masse, Paris, 1969.

⁷³⁵ Emmerich (David Georges), *Demandez le programme !*, Grande Masse, Paris, 1969, p. 17.

⁷³⁶ Emmerich (David Georges), *Demandez le programme !*, Grande Masse, Paris, 1969, p. 17.

⁷³⁷ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007.

⁷³⁸ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007 : « Il faudrait que, par exemple puisque ça part comme ça, un enseignant se dise : si, sur tel type de programme, je pouvais faire une expérience de professionnel, ça m'intéresserait, ça contrôlerait ce que je dis par ailleurs. Quand j'aurai fait cette confrontation de mon enseignement et d'une pratique professionnelle, j'aurai peut-être des questions à poser à la recherche. Et il est mieux que dans ces cas-là, la dominante soit la pédagogie, que la dominante ensuite soit la

L'enseignement de l'architecture après mai 68 est selon Eric Lengereau «décentralisé, démocratique, débarassé du Grand Prix de Rome et du mandarinat, mais aussi politisé, peu structuré et submergé par les sciences humaines. »⁷³⁹ Et le même auteur de noter que la culture architecturale qui se crée à ce moment n'est pas relayée par l'administration des Affaires Culturelles⁷⁴⁰, ce qui confirme les expériences de Robert Joly avant et après mai 68, en tant qu'enseignant membre du SNESUP entre autres.

9.3.2. Robert Joly enseignant : « l'architecture est une aventure sociale »

Cette partie s'attache non à l'exhaustivité de l'enseignement de Robert Joly, ce qui serait aussi fastidieux que long, mais à des moments choisis révélateurs de ce qu'il enseigne depuis 1966. Robert Joly commence en réalité à enseigner dès 1961 aux Beaux-Arts dans le cadre nouveau du séminaire d'urbanisme Tony Garnier, introduit par Robert Auzelle⁷⁴¹. Il enseigne aussi à l'IUUP à partir de 1965 comme assistant du cours de composition urbaine. Mais c'est aux Beaux-Arts, puis dans les UP, et enfin dans les Ecoles d'Architecture qu'il développe l'essentiel de sa pédagogie.

Il est nommé assistant de chef d'atelier, selon la terminologie encore en cours avant la réforme. Puis, de 1969 à 1989, il est professeur à UPA n°6, qui devient l'Ecole d'Architecture de Paris-La-Villette (EAPV). Enfin, il prend un poste de professeur à l'Ecole d'Architecture du Languedoc-Roussillon (EARL) à partir de 1988.

L'enseignement comme levier intellectuel au service de l'architecture et de la ville.

pratique professionnelle, que la dominante enfin soit la recherche. Et quand on a bouclé le cercle, on redevient pédagogue à part entière, dans une espèce de cycloïde. »

⁷³⁹ Lengereau (Eric), *l'Etat et l'architecture 1958-1981 Une politique publique ?*, éditions Picard, Paris, 2001, p. 113

⁷⁴⁰ Lengereau (Eric), *l'Etat et l'architecture 1958-1981 Une politique publique ?*, éditions Picard, Paris, 2001, p. 119.

⁷⁴¹ Il est appelé par l'urbaniste à encadrer les travaux pratiques de la zone B de l'EPAD dans le cadre de ce séminaire qui se fait en collaboration avec Pierre Lavedan.

Le profil d'architecte intellectuel de Robert Joly trouve une autre facette dans le statut d'enseignant qu'il a très tôt endossé, et qu'il n'a plus quitté jusqu'à la retraite. Après l'agence, qui se réduit après 1985 à trois ou quatre personnes, la pratique architecturale se réduit, mais non l'enseignement, qui prend jusqu'à deux jours pleins dans la semaine à certaines périodes.⁷⁴²

L'enseignement est pour lui un levier intellectuel : complément naturel de l'activité de chercheur, il permet d'affiner ses théories et de formaliser en 1985 son premier ouvrage, « La ville et la civilisation urbaine ». Ses cours sont ancrés dans l'aménagement et l'urbanisme tout du long. Il s'agit

[...] d'aider à développer des démarches professionnelles plus conscientes et, dans le domaine de l'urbain, porter une attention accrue aux rapports qui unissent la planification à une forme urbaine que la pratique traditionnelle de l'architecture ne peut suffire à constituer.⁷⁴³

Par exemple, il monte un enseignement intitulé « utopies, doctrines et pratiques de l'urbanisme » en 1969 à UP6. Il utilise bien sûr les études urbaines en cours sur Metz pour proposer une « approche de la forme urbaine ». L'Assistance Architecturale du Lot apporte en parallèle une vision plus globale sur les activités protectrices de l'architecte et urbaniste et permet de dégager des méthodologies d'intervention pour les étudiants. L'enseignement permet donc à Robert Joly d'accéder à un niveau d'intellectualisation de sa pratique corrélé mais distinct de la recherche.

Il y acquiert une sorte de conscience de sa carrière que montre le dossier pédagogique et que confirment les entretiens.⁷⁴⁴ Robert Joly affine ses définitions de l'urbanisme jusqu'à arriver à des formules lapidaires réclamées par la pédagogie et dans lesquelles il excelle d'ailleurs. En 1991, il écrit quelques lignes sur les différences entre urbanisme et architecture à propos d'un enseignement « Histoire et projet urbain » dispensé à partir de 1990 à l'EARL, et s'appuyant sur l'expérience acquise à l'EAPV.

⁷⁴² Entretien entre Simone Mourot et Alexandra Schlicklin, chez Simone Mourot, le 03 février 2014.

⁷⁴³ Joly (Robert), EARL, dossier de candidature pédagogique et scientifique, 1991.

⁷⁴⁴ En particulier, voir : entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 07 novembre 2007 ; entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 16 novembre 2007.

La ville est une « production sociale » et l'architecture une « oeuvre ». Son cours s'appuie sur cette double catégorisation et le « studio », autrement dit l'activité de projet, en est aussi imprégné. Quatorze séances de cours sont prévues, qui déclinent respectivement les thèmes de « villes et histoire » ; « transformation : l'architecture dans son rapport au social » et « nature et jardin : les villes et l'espace non bâti ». Toutes les titres des séances sont fortement théorisés : « rapport au technique : formes et techniques, cohérence et disparité » ; « rapport au décor : expression du bâti ou autonomie de l'enveloppe ». Ce que leur auteur présente comme « une analyse du phénomène urbain dans l'histoire comme dans l'époque contemporaine » est un cours monumental remontant au mythe de Babel, la ville-architecture.

Au delà des connaissances livresques, Robert Joly structure son séminaire autour du fait social, en se servant des outils marxistes historiques de la dialectique historique dans ce qu'il nomme « la périodisation de la ville ». Sa démonstration, qui est celle du livre *La ville et la civilisation urbaine*, est que la ville est dans une temporalité longue et distincte de l'architecture, et qu'elle est aussi dédiée à la société et aux usages publics et partagés. l'implicite étant que ces usages et besoins d'espaces publics ne changent pas fondamentalement au cours des années.

L'architecture est « l'oeuvre » dont la temporalité -qui n'est pas la présence effective- est courte et soumise à variation rapide. Les rapports entre les deux entités ne sont pas simples ni binaires, mais Robert Joly affine et fouille ce concept jusqu'à la fin de sa vie.

Trois références pour comprendre l'approche de Robert Joly enseignant.

Pour cerner la spécificité de l'approche de Robert Joly enseignant, il est intéressant d'analyser trois références méthodologiques qu'il propose aux étudiants d'un cursus Réhabilitation architecturale dont il entreprend l'essai en 1990 et 1991 à l'EARL, sur une convention avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Son constat de départ est que la réhabilitation, qui est autant de l'architecture que le projet sur un site vierge, ne bénéficie que de 65 heures de cours sans objectifs de contenu dans une école d'architecture.

Il milite dès lors pour la généralisation de l'enseignement de la réhabilitation dans les écoles d'architecture, non comme une discipline autonome mais comme un état d'esprit dans la conception : une connaissance de base pour tout architecte.⁷⁴⁵

Les trois références méthodologiques –et non modèles- qu'il analyse pour les étudiants sont presque un programme à elles seules : il s'agit, dans l'ordre, des instructions documentaires de Georges-Henri Rivière écrites dans les années 1940 ; des fiches de l'Encyclopédie de Robert Auzelle ; et de l'analyse des fouilles de Mohenjo-Daro dans la vallée de l'Indus, par une équipe d'ethno-archéologues. Chacune d'elle est choisie pour une raison spécifique et chacun apprend quelque chose de Robert Joly.

Le nom de Georges-Henri Rivière est attaché à la notion de patrimoine immatériel, qu'il a largement contribué à faire émerger. Il est également le concepteur du Musée des Arts et Traditions populaires, premier de son genre. Il met au point dans les années 1940 une méthode qui se veut la plus scientifique possible pour étudier le cadre de vie d'une France rurale en train de disparaître. Le pan de son travail qui intéresse les architectes est celui de « l'enquête d'architecture folklorique », dont l'anthropologue a écrit les instructions pour ses collaborateurs, afin d'assurer qualité et homogénéité dans les monographies de maisons.

Le travail est calibré en terme matériel : la fiche est en papier bristol de vingt-et-un centimètres sur vingt-sept ; les annexes font vingt-cinq centimètres sur trente et demi et consistent en des plans, cartes, photographies. De plus, les sources doivent être référencées : orales, manuscrites, bibliographiques ou iconographiques.

La liste d'instructions, c'est-à-dire de champs à remplir par les enquêteurs, par observation, déduction, ou question directe au propriétaire ; est longue et détaillée : elle compte pas moins de neuf chapitres pour la maison rurale. Ces chapitres sont : généralités, morphologie, matériaux et techniques, historique, analyse critique, esthétique, opinions, comparaisons, références.

Et dans chaque chapitre, de nombreuses informations à remplir sont elles-mêmes regroupées en sous-parties la première en compte déjà quinze. Enfin, pour étendre ce qui pourrait devenir une fastidieuse collection de monographies, Rivière demande la comparaison avec d'autres exemples.

⁷⁴⁵ Enseignement de la réhabilitation, convention ANAH-EARL n°27/91-91.136, Joly (Robert) Responsable scientifique, ANAH un enseignement de la réhabilitation, juin 1992.

La manière de collecter le savoir en normant scientifiquement la recherche est une conviction de Robert Joly aussi : les fiches établies pour les secteurs sauvegardés en témoignent, qui étaient largement au delà de la commande et ont mobilisées une partie des ressources de l'agence pendant des années.⁷⁴⁶

La deuxième référence proposée par Robert Joly concerne Robert Auzelle, « maître » et ami de Robert Joly. Ce dernier professe de l'admiration pour l'Encyclopédie de l'Urbanisme, dont la méthodologie lui paraît exemplaire. L'ouvrage a l'ambition d'être « une documentation mesurable » selon le mot des rapporteurs. La dimension comparative est au cœur de l'Encyclopédie : son but est de donner une culture urbaine et des mesures pour l'opérationnel. Le constat d'Auzelle est que la production humaine doit être non plus spontanée mais organisée. En même temps, il n'existe pas de vue d'ensemble pour connaître ce qui existe, comparer et concevoir : pas outil théorique ni pratique. Aucune synthèse n'existe sur les nombreux travaux partiels, qui sont peu utilisables en l'état. Or, l'urbanisme coûte cher, dans tous les domaines : financier mais aussi humain, selon le point de vue d'Auzelle. L'Encyclopédie propose un choix de référence le plus large possible, dans une perspective de progrès et d'amélioration, afin d'étendre et nuancer la palette culturelle.

Les planches se présentent sous des formes normées qui aident à leur clarté et compréhension. Elles sont très complètes, et présentent de nombreux éléments. Par ailleurs, toutes les échelles de représentations sont normées : plan de situation géographique au 1/5 000 000 ou 1/2 000 000, plan de cadre géographique au 1/500 000 ou 1/200 000 ; plan de grand ensemble au 1/50 000 ou 1/20 000, plan de petit ensemble au 1/5000 ou 1/2000.

Les plans sont complétés par des photographies aériennes obliques, éventuellement remplacés par des photographies aériennes verticales. Un emplacement est prévu pour la reproduction de documents anciens, plans ou vues datées. Un « petit texte historico-descriptif » donne les principales informations parmi lesquels le nombre de logements, les données de l'expérience

⁷⁴⁶ Parfois au détriment de l'aspect financier : il y a eu notamment à Nantes une recherche encore plus précise qu'à Metz, sur une superficie de 120 ha contre 20 ha. D'après Ann-Christin Scheiblaue, qui a travaillé sur les deux secteurs : « On ne savait pas combien de temps on allait investir dans les études urbaines... Il aurait fallu se limiter... Pour Nantes, j'y ai travaillé deux ans, après Yves Steff a repris. Oui, [c'était] beaucoup trop ! on ne pouvait plus maîtriser. Tandis que Metz, ça a été plus maîtrisable. » ; « Nantes, on a tout fait à la main... C'était un temps incroyable, pour 120 ha, éplucher les documents de l'INSEE, c'était la folie. », Entretien entre Ann-Christin Scheiblaue et Alexandra Schlicklin, à Paris, le 04 février 2014.

et la bibliographie. Un schéma complémentaire selon les cas : occupation du sol, fonctionnement, climat. Après l'approche anthropologique et sociologique centrée sur l'architecture des enquêtes de Rivière, l'Encyclopédie présente une méthodologie urbanistique qui se veut universelle. C'est un catalogue de « bons exemples » et de typologies urbaines.

La troisième référence est décalée par rapport aux champs de l'architecture et de l'urbanisme : il s'agit de l'analyse d'une équipe d'ethno-archéologues à partir des fouilles de la ville de Mohenjo-Daro.⁷⁴⁷ Sous direction de M. Jansen, cette équipe a fouillé le site immense dans la vallée de l'Indus, exhumant des vestiges de la civilisation harappéenne du troisième millénaire avant Jésus-Christ. Cette ville immense présente une civilisation comparable à celles de l'Égypte ou de la Mésopotamie, mais sans les documents afférents à ces dernières, notamment de sources écrites.

L'équipe a dû pallier l'absence d'habitants et de sources autres que les vestiges architecturaux en menant une enquête décalée, avec des méthodes d'ethnologie adaptée. Le propos se veut scientifique, même s'il innove en mélangeant des disciplines. Transposé en Europe par Robert Joly, la méthode permettrait dans le domaine du patrimoine d'interroger des constructions et transformations dont les habitants sont morts depuis longtemps. Réservé à l'habitat et à un habitat courant, banal, elle permettrait de rendre explicites la mémoire, voire l'histoire quand tous les témoins ont disparu.

Un même objet, une maison individuelle en l'occurrence, est traité par quatre approches. La première consiste en des diagrammes sur le nombre de pièces, et leur proportions. La seconde en un schéma des interconnexions permet de déterminer si une pièce de maison a un usage public ou privé. Le plan de la maison dans son état actuel est ensuite relevé. Enfin une vue isométrique des murs complète le relevé en donnant les indications de hauteurs de murs.

La combinaison et l'analyse de ces informations doit renseigner sur le « type » de maison auquel appartient l'exemple, et toujours selon les auteurs, « ceci devrait conduire à une analyse sociologique de l'architecture »⁷⁴⁸.

Ces trois références visent à la démonstration que l'architecture, le bâti et la ville ne sont rien sans leurs interactions avec les habitants, et que les sciences humaines telles que sociologie, anthropologie, ethnologie sont indispensables à la compréhension du « milieu ».

⁷⁴⁷ *La Recherche*, n°163, février 1985.

⁷⁴⁸ *La Recherche*, n°163, février 1985.

L'instrument qu'est une enquête sociologique devrait être plus largement usité, notamment dans les cas de réhabilitation, selon Robert Joly. Pour des professionnel ayant la volonté de transformer l'espace, il souhaite une base de connaissance la plus large possible. Car selon lui :

La compétence des architectes passe par une connaissance fine de l'existant, par l'aptitude à maîtriser des données à la fois techniques, économiques et financières.⁷⁴⁹

Son exigence professionnelle est grande : il a la vision d'un architecte capable de brasser de multiples données, pratiquant avec un bagage intellectuel éclectique. La référence à l'Encyclopédie de l'Urbanisme était déjà une piste. Robert Auzelle se rattache ouvertement à l'oeuvre monumentale de la fin du 18ème, dont l'ambition est de collecter, résumer et analyser la production humaine. Robert Joly assume cette filiation humaniste et réformiste, qui place le savoir et la conscience au coeur du progrès social.

La pratique effective de l'espace doit donc être nourrie de toutes les sciences humaines qui peuvent l'expliquer, afin que l'architecte et l'urbaniste forgent eux-mêmes de nouveaux outils méthodologiques plus complexes, intégrant des données multiples.

9.3.3. L'écriture : un instrument militant.

« L'homme, le capital le plus précieux » : Robert Joly dans la revue *Urbanisme*, 1962.

Pour mieux comprendre l'évolution de l'écriture, de la pensée et des théories de Robert Joly, il a paru opportun de sélectionner un premier article antérieure à la période concernée dans cette partie. Ce court article de deux pages a paru en 1962 dans la revue *Urbanisme*⁷⁵⁰. Frédéric Poussin la voit comme « une revue de synthèse en même temps qu'un espace de

⁷⁴⁹ Enseignement de la réhabilitation, convention ANAH-EARL n°27/91-91.136, Joly (Robert) Responsable scientifique, ANAH un enseignement de la réhabilitation, juin 1992.

⁷⁵⁰ Joly (Robert), « L'exposition internationale d'urbanisme », *Urbanisme*, n° 77, 1962, p 42-43.

réflexion où s'expriment des collaborateurs de formation différente »⁷⁵¹. Pour autant, « Urbanisme » ne paraît développer une indépendance critique par rapport aux règlements et réalisations urbanistiques émanant du Ministère de la Reconstruction, puis du Ministère de l'Urbanisme, qu'à partir du milieu des années 1960. Avant 1964, encore qu'une étude systématique manque à ce jour, la revue rend compte de l'état de l'urbanisme en France, reflétant sans doute le discours dominant qui est encore à l'enthousiasme.

Robert Joly écrit en 1962 dans la revue, et son article illustre cette optique optimiste et enthousiaste à travers lequel l'urbanisme est perçu. Le thème même est révélateur des espoirs que les professionnels font porter à la pratique urbanistique : il s'agit d'un compte-rendu de visite de l'exposition internationale d'urbanisme de 1961, qui s'est tenue au Musée de la ville de Paris, à l'occasion du 26^{ème} congrès mondial de la Fédération Internationale pour l'Habitat, l'Urbanisme et l'Aménagement du Territoire (FIHUAT)⁷⁵². Robert Joly fait partie à la fois des exposants et de l'équipe de commissariat scientifique : c'est donc une exposition qui lui tient à cœur pour les thèmes exposés et les idées développées.⁷⁵³ Les commissaires présentés sont Henri-Jean Calsat⁷⁵⁴, Robert Joly et Claude Levy-Lebar⁷⁵⁵.

⁷⁵¹ Poussin (Frédéric), « Du Townscape au «paysage urbain», circulation d'un modèle rhétorique mobilisateur », *Strates*, [en ligne], 13/2007, mis en ligne le 05 novembre 2008, consulté le 04 octobre 2012. URL : <http://strates.revues.org/5003>, p.15.

⁷⁵² Cette fédération se présente comme un réseau mondiale de spécialistes

⁷⁵³ Après son décès, en vidant ses archives avec le conservateur des Archives d'Architecture du XXème et sa fille Hélène en janvier 2013, nous avons trouvé un jeu de tirages des photographies utilisées pour l'exposition. Ces petites photographies en noir et blanc sont de très belle qualité, tirées sur un carton fort à l'épreuve du temps. Hélène Joly a identifié plusieurs personnages de sa famille, dont le père de Robert Joly, sur des photographies. Cela démontre l'implication très personnelle de Robert Joly, qui n'a pas hésité à utiliser et diffuser à un grand public des images de sa sphère privée, pour étayer sa démonstration.

⁷⁵⁴ Henri-Jean Calsat (1905-1991), est un homme au profil professionnel atypique, ingénieur des Travaux Publics, architecte des Beaux-Arts, élève de l'IUUP, de l'Ecole du Louvre et de l'Ecole des Chartes. Il obtint un certificat d'archéologie et de conservateur des Monuments Historiques. Il suivit aussi quatre années de médecine physiologique à la faculté de Paris. Son fonds a été versé aux archives de l'université de Genève en 1991. Il a entre autres œuvré dans le domaine de l'architecture hospitalière. <http://www.unige.ch/archives/architecture/fonds/archivesdiverses/calsat.html>, consultée le 15/10/2010.

⁷⁵⁵ Il s'agit vraisemblablement de Claude Lévy-Lebar, dont on trouve un dépôt d'archives de cours dispensés par François Vitale (1898-1962), enseignant aux Beaux-Arts de 19 à 1932, dans le fonds François Vitale conservé aux archives d'architecture du XXème : fonds 186 ifa, objet VITFR-B-1. Enseignement de F.Vitale à l'école

Très impliqué dans l'équipe, Robert Joly consacre plus des trois quarts de l'article à la section française, brossant un rapide tableau non exhaustif des envois du monde entier. Sa description de l'exposition place le lecteur dans l'espace. L'auteur décrit l'exposition salle par salle⁷⁵⁶, et en restitue les sensations visuelles : « les objets urbains nous environnent » ; « un feu rouge clignote »... Le ton est militant : « l'urbanisme n'est pas l'affaire des seuls urbanistes, il concerne tous les habitants de la terre. », ou encore : « Demain, réalité de l'âge d'or si vous l'exigez aujourd'hui. ».

La dimension sociale et participative de l'urbanisme est mise en avant, ainsi que l'impact des espaces sur le corps du visiteur. Dès l'introduction de l'article, d'ailleurs, l'auteur défend la vision originale de l'exposition : « Exposition à thèmes réservées aux technocrates... ? Exposition de vulgarisation dans le cadre spécialisé d'un congrès... ? Pour les organisateurs un vaste scénario dont le personnage principal est l'habitant de la terre. »⁷⁵⁷. Il s'agit donc d'une exposition militante, du moins pour la section française, et l'article de Robert Joly souligne cette engagement des commissaires scientifiques. Dans la lignée des membres du Musée Social⁷⁵⁸, ces architectes et urbanistes se veulent au service de la société. Pour ce faire, ils mettent en place des dispositifs « didactiques », qui reposent plus sur des espaces, lumières et images tendant à créer des ambiances, que sur des textes.

Pour autant, l'exigence intellectuelle préexiste, mais elle est transformée afin d'être communiquée autrement. C'est une scénographie narrative, évolutive (puisqu'elle est chronologique, allant des problèmes aux solutions du futur), et aussi incitative. Elle montre pour démontrer les thèses des commissaires, et encore davantage pour persuader le public de l'importance d'une part du cadre de vie et de l'urbanisme, et d'autre part de leur propre implication dans l'aménagement du territoire. C'est en ce sens qu'il s'agit d'une exposition et

supérieure des beaux-arts, 1932-1961. Par ailleurs, cet architecte n'a pas déposé de fonds propre, et on trouve sa trace dans une fiche de la base Mérimée à propos d'un projet pour l'ancienne usine Louis Sanders pour lequel « Claude Lévy-Lebar, architecte à Montrouge », a créé un projet en 1958. Fiche de l'inventaire général du patrimoine culturel n°IA91000538.

⁷⁵⁶ L'exposition comptait onze salles thématiques et progressives. Robert Joly, qui a participé à la trame narrative de l'exposition, la restitue facilement en en proposant une nouvelle version narrative médiatisée par l'écriture.

⁷⁵⁷ Joly (Robert), « L'exposition internationale d'urbanisme », *Urbanisme*, n° 77, 1962, p 42.

⁷⁵⁸ La comparaison est d'autant pertinente que Henri-Jean Calsat a abordé des domaines représentés au sein du Musée Social : architecture, urbanisme, médecine, archéologie, arts, ingénierie technique... La médecine en particulier évoque les hygiénistes dont les liens avec les débuts de l'urbanisme français au 19^{ème} sont avérés.

d'un article militants : organisés autour d'évènements amenant graduellement à une conclusion qui est un slogan : « L'homme, le capital le plus précieux ».

« *La ville socialisée* »⁷⁵⁹ : *deux ouvrages-manifestes, 1985 et 1996.*

Robert Joly, se prônant non historien, écrit deux essais historiques sur la ville : « La ville et la civilisation urbaine »⁷⁶⁰ en 1985, et « Une ville à refaire »⁷⁶¹ en 1996, qui en est une version modifiée, raccourcie d'un côté et complétée de l'autre. Ces deux essais théorisent fortement l'histoire de l'urbain, qui devient d'ailleurs implicitement une étape de l'histoire générale.

Après le temps de la synthèse du style architectural, opéré vers la fin des années 1960, arrive le moment de la maturité de la pensée au milieu des années 1980. L'auteur propose une évolution du fait urbain considéré à une échelle universelle, tentant d'en comprendre les fondements historiques avant de regarder les réalités contemporaines.

La « périodisation » tentée par Robert Joly donne la structure et le plan des deux livres : la ville va de révolutions en révolutions : la révolution agraire, la révolution urbaine, la révolution industrielle, celle des mobilités...

D'autre part, Robert Joly expose dans ces ouvrages plusieurs convictions profondes sur ces rapports entre architecture et urbanisme. Les différences entre les deux ne sont pas que de l'ordre d'échelle spatiale, de l'homothétie d'un objet de projet maîtrisable d'emblée par des architectes, comme le relève Jean-Pierre Epron⁷⁶². L'échelle temporelle apparaît comme aussi importante aux yeux de Robert Joly :

L'architecture est incapable, hors du temps, hors d'une socialisation dans la durée historique, de répondre à la question urbaine.⁷⁶³

⁷⁵⁹ Entretien entre Robert Joly et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 23 novembre 2007.

⁷⁶⁰ Joly (Robert), *La ville et la civilisation urbaine*, Editions sociales, Paris, 1985.

⁷⁶¹ Joly (Robert), *Une ville à refaire*, Editions sociales, Paris, 1996.

⁷⁶² Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 1 La culture architecturale*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992, p. 121 : Avec la maîtrise de « l'objet architectural dans sa globalité, apparaît pour lui l'ambition de l'appliquer à l'organisation de vastes territoires. »

⁷⁶³ Joly (Robert), *La ville et la civilisation urbaine*, Editions sociales, Paris, 1985, p.28.

Il distingue entre la forme architecturale de la ville, c'est-à-dire le bâti que l'on peut modifier, remplacer, démolir ; et la forme ou structure urbaine, c'est-à-dire d'une part le parcellaire, d'autre part l'espace public. Ce dernier ne se conçoit pas sans la forme architecturale, qui en définit les limites avec la façade. Mais Robert Joly voit la forme architecturale comme appartenant à une période courte au regard de l'histoire, tandis que la forme urbaine appartient au temps long : les deux appartiennent à des temporalités différentes. Mais la complexité réside dans leur rapports inextricables : un immeuble des années 1960 qui remplace un immeuble haussmannien est un produit architectural d'un cycle de temps court ; mais il peut modifier profondément l'espace urbain de la rue : nouvelle façade, nouveaux matériaux, parfois rupture d'alignement. La modification se répercute sur l'espace public, qui est pourtant dans le temps long.

Robert Joly fait aussi intervenir implicitement les théories marxistes concernant les progrès sociaux : l'urbanisme en fait précisément partie, produit d'une classe dominante enrôlé à l'occasion dans le camp de la tyrannie ou de la répression.⁷⁶⁴ Pour autant, l'urbanisme n'est pas qu'une affaire de pouvoirs s'affrontant. L'auteur s'en explique avec ses « implicites », qui sont la cosmogonie, la mythologie et les équipements publics. Selon lui, les rapports entre une société ou classe sociale avec la nature, la religion et le pouvoir politique sont autant de causalités à une production urbaine ou architecturale que les rapports de classe.

La technique intervient aussi comme déclencheur des progrès urbanistiques et architecturaux, et sa carence est analysée comme un frein à ces mêmes progrès. La civilisation égyptienne dont les grandes œuvres sont dues au travail des esclaves est analysée : « Des moyens considérables en matériel humain, mais peu de développement technologiques »⁷⁶⁵. L'esclavage, système social aliénant et ramené à un système de caste oppresseur/opprimés, est finalement un frein à l'acquisition de savoirs-faires technologiques, par l'abondance de main d'œuvre gratuite qu'il met à disposition.

Robert Joly cite Fernand Braudel, Georges Duby, André Leroy-Gourhan, et des géographes avec lesquels il partage en partie une vision fonctionnelle du territoire. Il cite aussi Engels et

⁷⁶⁴ Il prend pour exemple le Paris haussmannien, dont les boulevards sont taillés, écrit-il, pour la répression des manifestations révolutionnaires.

⁷⁶⁵ Joly (Robert), *La ville et la civilisation urbaine*, Editions sociales, Paris, 1985, p. 96.

le penseur marxiste Henri Lefebvre⁷⁶⁶, dont les travaux sur la ville l'ont marqués au point qu'il possède ses oeuvres complètes dans des éditions qui sont souvent les premières⁷⁶⁷. La ville selon Robert Joly est « un ensemble comprenant à la fois espaces et temps »⁷⁶⁸

Ces deux livres sont des bilans de quarante et cinquante années de pratiques dans le champs de l'urbanisme et du territoire, et sont le support argumenté des convictions politiques et idéologiques profondes de leur auteur. Dans les années 1980 et 1990⁷⁶⁹, il est encore porteur d'une vision sociale de l'urbanisme qu'il appelle de tous ses vœux, et à laquelle il veut collaborer. Ces deux ouvrages se veulent d'ailleurs deux moyens d'entreprendre cette réforme sociale et urbaine, en diffusant les idées. Le choix de l'éditeur, les Editions Sociales, est déjà un engagement militant.

Lurçat : le thème de la modernité du quotidien pour un dernier ouvrage.

Une dernière collaboration unit Robert et son frère Pierre jusqu'à la disparition de celui-ci en 1991, sur un architecte communiste également, et porteur de valeurs sociales et humanistes : André Lurçat. L'architecte est présenté par Jean-Louis Cohen en 1995 comme « l'énigme Lurçat »⁷⁷⁰, dont l'oeuvre révèle « clairement les enjeux par lesquels l'architecture moderne est apparue -puis entrée en crise- en France »⁷⁷¹.

Le livre de Robert et Pierre Joly, dont l'architecte était fier, est un manifeste en même temps que le résultat d'une recherche de longue haleine. Il contient beaucoup des convictions de

⁷⁶⁶ Henri Lefebvre (1901-1991) est « une figure exceptionnelle de l'intellegentsia, philosophe engagé, sociologue à l'affût de toutes les virtualités que la société contient. Il incarne la pensée de 68. ». Devisme (Laurent), « Henri Lefebvre, penseur de l'urbain », *Urbanisme*, n° 300, mai/juin 1998, p. 45.

⁷⁶⁷ Voir le relevé de sa bibliothèque, Annexes

⁷⁶⁸ Melissinois (Alexandre), Joly (Robert) et Soucy (Claude), « Et si le paysage de la ville était la dimension sociale de l'eshétique », *Metropolis : urbanisme, planification régionale, environnement*, n° 84/85, 1er trimestre 1989, p. 92.

⁷⁶⁹ Les entretiens en témoignent, Robert Joly porta ses convictions jusqu'au bout.

⁷⁷⁰ Cohen (Jean-Louis), *André Lurçat (1894-1970), autocritique d'un moderne*, Editions Mardaga, Bruxelles-Liège, 1995, p. 9.

⁷⁷¹ Cohen (Jean-Louis), *André Lurçat (1894-1970), autocritique d'un moderne*, Editions Mardaga, Bruxelles-Liège, 1995, p. 9.

Robert Joly sur l'architecture et l'urbanisme, convictions partagées avec Pierre. Ce dernier a exercé en tant que photographe, critique et historien d'art et d'architecture. Enseignant à l'UP n°6, il est également docteur en sociologie en 1980 avec une thèse intitulée : « L'architecture quotidienne : histoire d'une architecture sans histoire. Essai de méthodologie »⁷⁷²

Il écrit dans de nombreuses revues, dont « Architecture d'Aujourd'hui », « Technique & Architecture », « L'Oeil », « Domu », etc. Avec sa compagne Véra Cardot, ils brosent des portraits d'artistes et d'architectes modernes dans les années 1950-1960, montrant beaucoup de pertinence dans leurs choix et leurs critiques⁷⁷³. Il est également l'auteur de rapports de recherche sur la modernité, seul ou en collaboration.⁷⁷⁴

Il y a une troublante similitude dans les rapports fraternels des Lurçat décrits par les Joly, dans lesquels s'est peut-être opéré une certaine transposition. André Lurçat et son frère Jean ont en effet mené des carrières dans des domaines différents et connectés de la création. Le second est connu pour ses peintures et tapisseries modernes et plus illustre de réputation que son cadet. Les deux hommes entretiennent des rapports suivis de loin en loin, ponctués de collaborations professionnelles et soudés par une communauté d'idées.

Ce que fut Pierre Joly pour son frère est sans doute aussi complexe que ce qu'ils décrivent à propos des frères Lurçat. Pierre a été un grand frère, un ami, un collaborateur, le photographe attentif des oeuvres de Robert, et aussi un initiateur intellectuel et politique des premières années. Robert Joly insiste sur « la profonde connivence », le « vrai dialogue » et la « solidarité » entre André et Jean Lurçat. Même s'il est périlleux d'apprécier ce qui ressort de la projection personnelle, on peut transposer aux frères Joly leur commentaire sur le rapport

⁷⁷² Joly (Pierre), « L'architecture quotidienne : histoire d'une architecture sans histoire. Essai de méthodologie », thèse de doctorat de troisième cycle sous la direction de Raymonde Moulin, Sociologie historique, 152p. Paris, 1980.

⁷⁷³ Giard (Noémie), « Photographies d'architectes, le fonds Véra Cardot et Pierre Joly », *Etudes photographiques*, n°18, mai 2006 [en ligne], mis en ligne le 01 octobre 2008. URL : <http://etudesphotographiques.revues.org/2563>. Consulté le 12 septembre 2010.

⁷⁷⁴ Avril (Jean-Louis), Barragan (Juan) et Joly (Pierre), rapport de recherche remis au Bureau de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer avec le Ministère de la Recherche, Convention N° 88 01 364, pas de date mais entre 1989 (date la plus tardive relevée) et 1991 (mort de Pierre Joly).

fraternel des Lurçat : ils entretiennent « une amitié orageuse, mais qui ne se démentira pas ».⁷⁷⁵

Pierre s'occupe plus spécifiquement des images de l'ouvrage, et Robert Joly du texte. Le résultat est un ouvrage dense et fortement théorisé, qui paraît la même année que l'ouvrage de Jean-Louis Cohen sur Lurçat.⁷⁷⁶ Le ton est donné par la citation en exergue de Lurçat qui inaugure l'ouvrage en rappelant que « le premier objet de l'architecture est incontestablement sa destination sociale ». L'ouvrage est une exploration de l'attitude de Lurçat par rapport à la modernité. Selon Robert Joly, son engagement politique, sa conscience sociale et sa volonté d'être de son époque créent l'authentique modernité de Lurçat, qui reste dans des tonalités de « discrétion ». Elle est loin de la modernité « agressive, conquérante » des CIAM, mais c'est une « modernité du quotidien »⁷⁷⁷, qui assume sa « modestie », son « effacement » et son « refus de l'originalité à tout prix »⁷⁷⁸.

Le livre sur Lurçat est l'occasion pour les deux frères d'explorer des facettes de l'architecture et de l'urbanisme qui leur tiennent à cœur. L'engagement politique au service de la révolution sociale, mais aussi « l'obstination à combler le fossé entre théorie et pratique »⁷⁷⁹, la conviction que l'architecture est « bien telle que les Grecs l'ont établie sur le fondement solide de la science ».⁷⁸⁰ Le fait que Lurçat soit l'auteur du dernier des traités d'architecture dans la tradition française pose aussi question à Robert Joly. Ce dernier y voit un « traité qui n'a que les apparences de la science » mais est fort d'une « subjectivité attachante ». Il rejoint le point de vue de Jean-Claude Vigato pour qui le traité livre « les éléments d'une véritable histoire parmi lesquels la pratique se cherche, non des modèles à imiter mais un fil conducteur. »⁷⁸¹

André Lurçat urbaniste retient l'attention de Robert Joly dans l'expérimentation qu'il fait à Maubeuge. Pratiquant un « urbanisme de compromis »⁷⁸², il tente une « troisième voie » entre la tabula rasa des CIAM et la reconstruction à l'identique. L'exercice est complexe :

⁷⁷⁵ Joly (Jean) et Joly (Robert), *André Lurçat, architecte*, Editions Picard, Paris, 1995.

⁷⁷⁶ Cette sortie concomitante, rare dans l'édition d'architecture, prouve l'actualité du sujet. Cohen (Jean-Louis),

⁷⁷⁷ Joly (Jean et Robert), *André Lurçat, architecte*, Editions Picard, Paris, 1995, p. 166.

⁷⁷⁸ Joly (Jean et Robert), *André Lurçat, architecte*, Editions Picard, Paris, 1995, p. 228.

⁷⁷⁹ Joly (Jean et Robert), *André Lurçat, architecte*, Editions Picard, Paris, 1995, p. 106.

⁷⁸⁰ Joly (Jean et Robert), *André Lurçat, architecte*, Editions Picard, Paris, 1995, p. 131.

⁷⁸¹ Joly (Jean et Robert), *André Lurçat, architecte*, Editions Picard, Paris, 1995, p. 148.

⁷⁸² Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 48.

Reconstruire, c'est-à-dire restituer, non le tracé de la ville ancienne ni son bâti, mais bien son caractère.⁷⁸³

Robert Joly rappelle la création du comité local d'urbanisme consultatif pour la reconstruction de la ville. Il voit dans la démarche de Lurçat une expérience de l'urbanisme participatif pratiqué dans les années 1970, avec un architecte parlant un langage partagé par les habitants : « l'architecte parle des usages. Il sera compris. » Cette démarche est « moins facile à définir, car elle se veut médiatrice. »⁷⁸⁴, et elle n'est pas exempte de paradoxes et d'ambiguïtés. « La voie moyenne » décrite par Joseph Abram à propos de la reconstruction de Maubeuge de Lurçat est jugée alors comme un « "compromis inacceptable", mais en réalité d'une grande richesse »⁷⁸⁵

L'ouvrage sur Lurçat est donc autant une monographie intellectuelle qu'un manifeste de Pierre et Robert Joly sur leurs convictions sur l'architecture et sur l'architecte moderne. Robert Joly a un rapport personnel et choisi à la modernité architecturale, qui réside selon lui davantage dans les méthodes et les outils dont elle use que dans les formes résultantes. Et c'est ainsi qu'il se sent proche d'un André Lurçat, qui crée des ouvrages modestes à la fin de sa vie dont la modernité n'est pas à chercher dans l'originalité des formes mais dans l'adéquation entre demande sociale et production bâtie.

Un peu déconsidéré à côté d'architectes plus radicaux, la place de Lurçat est aujourd'hui revue à l'aune de l'historiographie :

Son attitude classique et rationnelle repose sur une base culturelle plus large, qui fait du rapport au passé une exigence éthique, et de la retenue, une qualité intrinsèque du métier.⁷⁸⁶

L'ouvrage sur Lurçat des frères Joly est aussi une réflexion sur l'attitude de l'architecte, sa culture, son engagement. La parution de l'ouvrage marque un repère dans la carrière de Robert Joly. le GAA est fermé en tant qu'agence, restent alors les études urbaines, la recherche et

⁷⁸³ Joly (Jean et Robert), André Lurçat, architecte, Editions Picard, Paris, 1995, p. 159.

⁷⁸⁴ Joly (Jean et Robert), André Lurçat, architecte, Editions Picard, Paris, 1995, p. 155.

⁷⁸⁵ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 47.

⁷⁸⁶ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 79.

l'enseignement. Si Robert Joly abandonne certains pans de ses activité, il écrit et voyage jusqu'au bout de sa vie.

10. RESUME

Un autre cycle s'ouvre pour l'architecte à partir de 1966, qui recouvre temporellement en partie le précédent mais avec de nouvelles logiques. Les chantiers de l'Institut, de Tulle, de Mâcon se poursuivent, mais la pratique de Robert Joly change beaucoup, suivant en cela les évolutions de la profession. Le patrimoine devient une valeur-refuge, contre une modernité dont le procès s'ouvre. L'enseignement puis la recherche prennent aussi de plus en plus de place, confirmant la tendance à la valorisation de l'architecte comme intellectuel. Enfin, l'investissement dans l'expérience de l'Assistance architecturale dans les territoires ruraux.

En 1966, une commande est passée par le Ministère de la Culture à l'architecte des BCPN, qui porte sur l'évaluation du patrimoine culturel de Metz. C'est l'occasion pour Robert Joly de se positionner dans le domaine du patrimoine, et de proposer un autre modèle conservatoire que celui pratiqué par les architectes des MH en s'appuyant sur la loi de 1962. En effet, la loi sur les secteurs sauvegardés est innovante par rapport à la législation française car pour la première fois elle permet de protéger des « ensembles urbains ». Le patrimoine, de contrainte, devient peu à peu l'argument d'une contre-modernité, une valeur-refuge, voire un nouvel objet sacré, selon Jean-robert Pitte.

Robert Joly mandaté à Metz constate que le patrimoine messin est peu connu et peu aimé par ses habitants, sauf par quelques associations militantes pour la défense du Vieux Metz menacé. La ville connaît en effet depuis les années 1950 de vastes chantiers de rénovation urbaine, qui mettent à mal son tissu médiéval et classique. Paradoxe, les réactions les plus vives ont lieu dans la presse nationale, bien avant d'être relayée par la presse locale. Le premier travail dont se charge Robert Joly et le plus urgent, selon lui, est de rétablir la bienveillance des Messins par rapport à leur patrimoine culturel.

Pour ce faire, il met en place une méthodologie originale qui combine géographie, sociologie et étude iconologique. Les soixante hectares de la ville ancienne sont étudiés, un reportage photographique très poussé est effectué, depuis les vues paysagères de la silhouette urbaine dans la vallée de la Moselle jusqu'aux rues les plus caractéristiques. La méthode est encore empirique, mais plus de quatre-cent clichés sont réalisés pour cette seule étude.

Robert Joly fait évoluer le patrimoine culturel à la terminologie malracienne vers le patrimoine urbain, qui cerne son objet. Il propose alors une vision de synthèse de Metz comme conclusion de l'étude. La ville présente une qualité de patrimoine ordinaire à préserver, dont la base est l'architecture classique des 17 et 18èmes siècles. Des fiches ont été

établies pour donner des indications précises, et un relevé bâtiment par bâtiment complète le propos. Le crible d'évaluation est double : d'une part la valeur constructive est noté de 1 à 4; d'autre part la « valeur culturelle ». La combinaison des deux est supposée indiquer la qualité globale d'une construction.

Robert Joly propose aussi une manière inédite de travailler la ville patrimoniale : avec la silhouette urbaine. Il établit le bilan sur des coupes immenses, faisant apparaître ce qui dénature l'identité urbaine messine. Le bilan devient outil quand il trace une ligne de hauteur de bâtiment. Le velum cher à Robert Auzelle à la Défense est adapté à Metz comme outil d'équilibrage urbain. Robert Joly se sert du patrimoine pour construire la ville.

Cette tendance est confirmée par les secteurs sauvegardés, particulièrement par ceux de Metz et de Nantes. Un arrêté fixe en 1975 la création d'un secteur sauvegardé à Metz, sur seulement vingt-deux hectares du coeur historique. La méthodologie de connaissance du terrain amorcée lors de l'étude s'affine et se systématise. La méthode se veut scientifique, ordonnée et cumulative. Chaque rue, chaque bâti est évalué et photographié, selon des critères bien plus nombreux que ceux de l'étude. C'est Ann-Christin Scheiblaue, une architecte allemande, qui est chargé de l'enquête.

Une synthèse historique fournie donne le ton du rapport rendu en 1976 : la ville est objet d'étude historique et sociale. Une partie des planches est consacrée aux données socio-économique du secteur. Plus de quarante niveaux d'information sont ainsi disponibles, depuis l'état constructif jusqu'à la répartition par catégorie socioprofessionnelle en passant par la qualité des façades ou la matérialité des toitures.

Metz permet de mettre en place une méthodologie innovante et synthétique, qui rassemble plusieurs disciplines. A Nantes, le secteur sauvegardé développe la même méthodologie, et introduit une nouvelle dimension de l'urbanisme chère à Robert Joly : l'implication des habitants dans leur patrimoine. Assisté de deux jeunes architectes, Ann-Christin Scheiblaue et Yves Steff, c'est une autre facette qu'il veut explorer en ouvrant une agence locale, chargée entre autres de faire le lien avec les habitants. La communication se fait par des articles de journaux, par des expositions également. La diffusion de l'information s'apparente à nos pratiques actuelles de sensibilisation, et elle est peu pratiquée par les architectes eux-mêmes dans les années 1960-1970.

A l'instar d'André Lurçat à Maubeuge, dont il connaît et apprécie la réalisation, Robert Joly continue à vouloir restituer aux habitants leur patrimoine. L'information puis l'implication des usagers est le meilleur garant du maintien de l'architecture. Yves Steff reprend le secteur

sauvegardé par la suite et développe ces méthodes de communication, avec semble-t-il un meilleur succès.

Nantes est aussi le terrain de réflexion sur l'architecture et la ville, leur différence et complémentarité. Le règlement du secteur sauvegardé distingue entre forme urbaine et forme architecturale. Si la première est conservatrice par définition, la seconde est évolutive et doit être contemporaine, c'est-à-dire de son époque. A travers le règlement se lisent les théories de Robert Joly sur la ville, dont le patrimoine est un aspect, mais non la totalité. L'aménagement et le patrimoine demandent une réconciliation, au lieu d'une opposition.

La pratique des secteurs sauvegardés est un support pour explorer la ville et pouvoir agir sur elle en toute conscience. L'attitude de Robert Joly est autant celle d'un aménageur que d'un conservateur : à Nantes, il tente de donner un équilibre global à la ville. Selon lui, la posture secteur sauvegardé pourrait s'appliquer partout.

Les secteurs sauvegardés absorbent beaucoup de temps à l'agence, mais l'architecture y a sa place. Robert Joly possède sa pratique d'architecte, et la production après 1968 est différente, car peut-être plus fondée sur les sciences humaines. A partir de 1968, le GAA propose un modèle d'industrialisation de collège-lycées, mettant à profit la leçon de Tulle-Nave. Trente-quatre réalisations sont livrées entre 1969 et 1985. Si les formes paraissent ordinaires et répétitives, les qualités constructives et architecturales sont remarquables, grâce aux processus de conception.

Devant une demande massive et pressée, l'industrialisation est obligatoire, et la validation par le service technique du Ministère de l'Education Nationale est demandée. La trame constructive de Tulle-Nave de sept mètres est jugée opérante, mais elle ne correspond pas à la trame de cinq mètres de l'Education Nationale. De plus, les architectes du GAA jugent assez sévèrement la production courante de ces équipements. Construit selon le chemin de grue, les salles de classe s'alignent le long d'un couloir central. Les espaces sont pauvres et répétitifs. Le GAA veut proposer une alternative qui prenne en compte la pédagogie et la sociologie. Regardant du côté des réalisations anglaises pour l'université, Robert Joly se réapproprie la trame de sept mètre vingt qui permet une plus grande liberté conceptuelle.

Le GAA propose un module carré d'un peu plus de vingt mètres de côté, pouvant être associé à d'autres modules. Le plan carré à neuf cases installe les circulations au milieu, les salles étant en périphérie.

Après la démarche pédagogique et typologique, il faut trouver une entreprise qui invente avec le GAA le procédé industrialisé qui rende possible les espaces. C'est l'entreprise Ballot qui est

retenue. La collaboration est fructueuse : la solution retenue est un plafond-plancher caisson, avec une trame constructive de sept mètres vingt. Les caissons épais de 90 cm sont en béton coffré sur chantier. En plus d'être un procédé constructif, les plafonds ont aussi une plastique puissante. Les façades sont plus pauvres. Les modules de vingt-et-un mètres permettent des appropriations différenciées de l'espace central. Eclairé par une lanterne, il peut recevoir les circulations ou un programme exceptionnel comme une médiathèque.

L'aménagement des espaces intérieurs et des patios est attentive aux usages : bancs, arbres, murs qui s'incurvent pour faciliter le passage. Ces collèges-lycées sont le reflet de la confiance de Robert Joly en une industrialisation réfléchie, instruite par les sciences humaines. Plutôt qu'un modèle, il propose un procédé ou un système, qui peut d'ailleurs s'appliquer à d'autres typologies avec des adaptations.

La sociologie appliquée n'est pas le seul guide ou inspiration de Robert Joly. Ses lectures sont aussi des sources d'inspiration indirecte. Grand lecteur de Bachelard, Robert Joly est imprégné des écrits poétiques du philosophe. Cette influence se retrouve dans plusieurs de ses oeuvres, et notamment la maison H. Cette maison est le pendant de la maison de l'architecte de Gif-sur-Yvette, construite dix ans plus tôt dans la même vallée de Chevreuse. Elle résume l'espace domestique tel que Robert Joly le conçoit. Cette maison est centripète, par choix. Le terrain de trois-cent mètres carrés est celui d'un lotissement calme, avec des grands arbres sur la parcelle que les propriétaires veulent garder.

La maison pour quatre personnes doit respecter les espaces de chacun en se protégeant des regards. Robert Joly choisit de densifier la maison autour de l'escalier central. Cet espace monumentalisé est naturellement éclairé par les pièces qu'il dessert et une verrière. C'est une pièce à part entière, par ses dimensions généreuses et son éclairage. Le plan compact joue sur les diagonales et les décalages de niveaux autour de l'escalier. Les vues sont multipliées. Une bande servante au nord accueille les locaux techniques et humides de la maison, depuis l'entresol jusqu'au premier étage.

Le volume est complexe, il joue sur les angles brisés, les rotations de volumes. En brique et en bois, massive et dense, la maison exprime ses espaces intérieurs par sa volumétrie. La toiture à cinq pans est aussi complexe.

Sur cette base d'une maison compacte, Robert Joly greffe des événements inattendus, des éléments-surprise. Des fenêtres en bois complètent la façade en parpaing et brique, jouant sur la pesanteur et la légèreté. Il crée ainsi une nouvelle pièce qui est une fenêtre habitée, en agrandissant un très petit espace avec un oriel en débord de façade. Cette petite pièce gigogne

dans le projet évoque Alvar Alto et ses fenêtres habitées. La couleur est utilisée par Robert Joly de façon décisive dans le séjour. Il fait laquer la sous-face de tout le plafond, poutres incluses, d'un rouge vif. Cette mise en couleur qui modifie et illumine l'espace rappelle que Robert Joly est sensible aux couleurs de l'architecture, et qu'il n'a pas toujours l'occasion de travailler ce aspect du projet de façon aussi satisfaisante qu'à Bures-sur-Yvette. La couleur est toujours utilisée de façon précise, et elle est un mode d'appropriation de l'espace pour Robert Joly.

La maison est en analogie avec des questions bachelardiennes, dont la première est la verticalité. C'est le fondement de la maison phénoménologique que son enracinement et son élancement. L'escalier, pièce centrale et pilier du plan, y compris sur un plan structurel, est le symbole de la verticalité. D'autant plus qu'il dessert « l'ultra-cave » humide, pesante et sombre et le « donjon » aérien et léger. L'escalier bachelardien est le symbole de la montée vers la lumière, et c'est précisément le cas de celui de la maison H.. C'est son statut d'archétype qui lui donne tant de force.

La maison est verticale, elle est aussi condensée et en mouvement de rotation : c'est une maison « coquille » qui vérifie deux autres qualités de la maison selon Bachelard. Le plan s'enroule autour de l'escalier, dans un mouvement de spirale ascendante. La coquille du philosophe est liée à l'abri, dans lequel l'habitant peut se blottir. L'espace aux mille alvéoles de Bachelard est décliné dans la maison H. avec les pièces distribuées autour de l'escalier, qui crée lui aussi des « coins » où se blottir, ce que font ses propriétaires de façon spontanée. La maison révèle beaucoup des convictions de Robert Joly sur l'architecture, qui doit être propre à accueillir les usages les plus intimes, y compris ceux qui sont inattendus ou détournés.

A une autre échelle mais au même moment, un débat va mobiliser historiens et chercheurs autour du devenir de l'Institut de l'Environnement. L'histoire est utilisée comme l'argument d'un débat pour la préservation du bâtiment menacé de démolition en 1991. L'Institut a déjà connu une extension dans les années 1980, réalisée à nouveau par le GAA, mais qui n'empêchera pas sa démolition.

L'extension est un bâtiment d'angle qui articule le bâtiment du 19ème de l'ENSAD avec l'Institut. L'exercice est périlleux : il faut faire la liaison entre deux bâtiments qui n'ont pas le même gabarit, les mêmes hauteurs de planchers, les mêmes matériaux. L'extension réussit cette suture urbaine avec succès. Dans un premier temps, les esquisses révèlent des choix mimétiques de l'architecture industrialisée de l'Institut, mais très vite l'extension prend plus d'autonomie. Son rapport sera celui de la citation et non de l'imitation. Dès le début, le

bâtiment est travaillé dans la perspective urbaine du Panthéon, vu par la rue d'Ulm. Fidèle à ses principes de discrétion, Robert Joly et Gérard Féry cherchent le rapport urbain adéquat.

L'extension a un vocabulaire des années 1980, mais dialogue avec l'Institut. La trame constructive, la couleur blanche de l'architecture, le rythme du parement en béton sont autant de rappels du bâtiment de 1969. Le principe du retrait du rez-de-chaussée au bénéfice d'une galerie couverte est repris, ce qui crée un linéaire de passage protégé pour les piétons de quelques cent mètres. Un étage d'attique non réalisé suture par en haut les deux bâtiments en englobant l'extension et l'Institut.

Ces qualités de l'ensemble désormais cohérent constitué par une architecture du 19ème, de 1969 et des années 1980 n'empêchent pas la démolition de l'Institut. En 1991, Robert Joly alerté d'une menace de démolition commence à réunir et recueillir des témoignages, amorçant la reconnaissance de l'Institut comme oeuvre patrimoniale et historique. Il sollicite Claude Prouvé, le fils de Jean Prouvé alors décédé, pour l'identification du bâtiment dans l'oeuvre du constructeur. Mais le bâtiment, s'il comporte les panneaux CIMT, n'est pas signé Jean Prouvé, même si ce dernier en était satisfait.

Les bâtiments menacés de démolition et pour lesquels on se bat font émerger parfois des connaissances nouvelles. Dans le cas de l'Institut, il s'agit de prouver sa qualité testimoniale, puis très vite patrimoniale et historique, avec l'inconvénient supplémentaire d'être dans un délai de temps très court après la construction du bâtiment au regard de l'histoire et du patrimoine. En 1991, le rapport à la modernité n'est pas apaisé partout, ni même construit. L'argument de sa valeur comme monument public parisien et moderne, construit avec Jean Prouvé ne suffit pas. Très vite, la mobilisation devient internationale et engage des chercheurs de toute nationalité pour la conservation de l'Institut.

Un double travail de recherche et de médiation se met en place, relayé par des institutions et des revues. DOCOMOMO France dirigé par Gérard Monnier met en place une stratégie de pétition et d'articles relayée par d'autres historiens et journalistes. Richard Klein fait paraître un article de recherche dans AMC en 1993. Argumenté, précis et référencé, c'est un document scientifique. L'Institut est replacé dans son contexte historique, politique et idéologique, appuyant sur la place unique qu'il occupe dans l'histoire de la pédagogie de l'architecture. L'architecture est aussi analysée et appréciée pour son raffinement, son élégance et son insertion urbaine. Gérard Monnier alors président de DOCOMOMO France insiste sur la modernité flagrante de l'Institut.

Le débat s'est déplacé depuis les débuts : depuis l'argumentaire fondé sur la personne de Jean Prouvé vers la reconnaissance de l'Institut comme élément de l'histoire de l'architecture, voire patrimoine moderne. Cette architecture-manifeste doit être préservée pour son statut unique dans Paris en même temps que pour ses qualités architecturales et urbaines. La mobilisation ne suffira pas à prévenir la démolition du bâtiment en 1994.

A côté de sa posture d'architecte intégrant sa culture intellectuelle à ses bâtiments, Robert Joly s'engage aussi dans de nouvelles voies ouvertes à la profession à partir de la fin des années 1960. Annonçant de nouveaux métiers, ces pratiques sont l'assistance architecturale, la recherche et l'engagement à travers l'écriture et l'enseignement. Robert Joly confirme son rôle d'architecte intellectuel.

L'assistance architecturale est une expérimentation du Ministère de l'Équipement qui part d'une inquiétude. Les villes peuvent être dotées de plan d'urbanisme, de règlements conservatoires ou prescriptifs. L'arsenal réglementaire et méthodologique commence à se mettre en place, pour l'aménagement ou la conservation patrimoniale. Mais les campagnes ne disposent pas de l'équivalent. Le paysage français est de plus en plus victime du mitage qui le transforme et le banalise. L'absence de règlements fait apparaître des constructions sans réflexion. Le regard sur les campagnes françaises est implicitement empreint d'un régionalisme nostalgique, relayé par Vichy. Cependant au delà de la construction d'un récit national unificateur, l'inquiétude pour le paysage et l'étude de l'architecture vernaculaire rurale comme source d'inspiration pour les architectes ne sont pas des phénomènes nouveaux.

La crise du contrôle architectural avec la disparition progressive milieu 20ème des institutions professionnelles qui normalisaient la profession et établissait un contrôle informel de fait crée un vide critique qui permet le retour du jugement personnel, du règne du « goût personnel » selon Epron. Robert Joly constate ce désengagement des institutions notamment étatiques, et prône un renforcement de la présence des architectes en corps d'État, dans des domaines autre que celui des ABF, et surtout dans le monde rural.

Les architectes-conseils dont le corps est créé en 1950 par Claudius-Petit pourrait prendre cette place, mais ils sont très peu nombreux dans les années 1960 pour couvrir le territoire métropolitain. Ce sont des architectes qui ont le sens du service public, prêts à investir du temps pour une maigre rémunération, et dont la composition se transforme peu à peu. Des pionniers des années 1950 dont beaucoup étaient des architectes de la reconstruction, la composition s'étend à de jeunes professionnels.

Robert Joly ne peut que ressembler à ces profils engagés au service du territoire rural et de son paysage, dans une dimension publique de communication pédagogique avec les habitants. La fin des années 1960 permet aussi les premiers bilans de la transformation des campagnes sous l'effet de leur équipement en infrastructures et de l'occupation de leur sol par l'habitat dispersé. La « rurbanisation » continue de faire rage, selon l'expression de Gérard Bauer et Jean-Michel Roux. Ce terme plus spécifiquement accordé aux communes autour des grandes villes désigne leur inflation due aux pavillonnaires, mais il peut être appliqué à la transformation des paysages ruraux sous une pression immobilière de plus en plus forte.

Protéger ces paysages échoit au Architectes -conseil, dont la mission a été largement définie par Max Querrien, directeur de l'Architecture pour le Ministère de la Culture. Sous son mandat, la politique architecturale est tournée vers la création en plus du patrimoine. L'architecture est pour tous, et les architectes-conseils sont le lien entre un domaine parfois intimidant et les Français. Le principe de Marot sur la France comme un « site » est une attitude révélatrice : si toute le territoire est un site, au titre de la loi 1930, les architectes en sont responsables. Cette attitude est partagée par Robert Joly, parce qu'elle rejoint sa sensibilité, ses interrogations paysagères, ses convictions que les architectes doivent être présent dans les corps d'Etat de façon massive, que la ruralité mérite un grand soin de leur part, et enfin que les habitants et architectes sont tous acteurs de leur territoire et doivent collaborer à celui-ci.

Nommé en 1969 comme architecte-conseil du Ministère de l'Equipement dans le Lot et le Tarn, Robert Joly participe avec le GAA à l'expérience de l'Assistance Architecturale (AA) dans le Lot à partir de 1972. L'AA développe le rôle de l'architecte-conseil en le dotant de nouvelles missions qui le rapproche du terrain et de la prospective, qui lui donnent une dimension de sensibilisation que ne pratiquent pas les précédents. Avec Etienne Cucquel, l'ABF du Lot, le GAA essaie de remplir des objectifs ambitieux. La méthode empirique se met en place, avec une large place accordée aux enquêtes dans un premier temps. La connaissance du terrain est essentielle pour Robert Joly, qui investit beaucoup dans l'AA. Le savoir est mis en commun entre professionnels du bâtiment locaux et architectes représentant l'Etat.

L'ambition avouée de Robert Joly est de déplacer l'AA de la correction architecturale pratiqué par le conseil architectural par une réelle « assistance ». C'est-à-dire déplacer le rôle de l'architecte comme expert supervisant les projets en les jugeant à celui de médiateur entre des savoirs et une équipe de professionnels du territoire et les habitants et leur requêtes légitimes.

Rétablir le dialogue est un des enjeux de l'AA dans le Lot, et aussi influencer sur le territoire en valorisant les matériaux locaux, en organisant des concours de maison. Le champ d'action est vaste, parce qu'il est inventé au fur et à mesure des besoins et des opportunités.

Selon Robert Joly, l'AA devrait pouvoir être une « forme créatrice de nouveaux biens culturels ». Les enquêtes sont mises en forme par écrits, les photographies transformées en conférences via les diapositives et communiquées aux habitants. Des plaquettes accessibles sont éditées. L'une d'elle, « habiter dans le Lot » connaît un succès auprès de son public. Simple, précise, pratique, agréable à lire, son format est prévu pour tenir dans une poche. L'intelligence de la communication explique son succès. Robert Joly expérimente le partage des savoirs auquel il croit. Sa théorie est que notre époque rapide et technique ne permet plus la maîtrise du savoir total, ou son illusion, dans un domaine. Les actions, dont la construction, nécessitent alors selon lui une invention collective, les barrières entre ceux qui savent et les autres n'étant plus étanches. L'Atelier AA du Lot veut se faire réapproprier cette culture aux habitants par le collectif. Les architectes sont des communicants et des intermédiaires entre savoir et personne, sans revendiquer pour eux le statut de savant. L'AA du Lot n'est pas vue comme une centrale d'information et de communication. Elle se veut laboratoire collaboratif et partagé, élaborant ses méthodes selon le terrain et les opportunités.

Le bilan qui est fait de l'expérience dix ans plus tard est mitigé. « Ratée » selon Robert Joy, car les ambitions décrites ne sont pas atteintes. En 1977, la création des CAUE est une suite divergente de l'AA, qui remplit d'autres missions axée surtout sur la sensibilisation et le conseil. L'AA selon Robert Joly devait aussi pouvoir inventer ses procédés, avoir des goûts et des compétences de chercheurs, d'enquêteur, pouvoir travailler avec d'autres disciplines et avec des professionnels d'autres domaines, s'intéresser à l'aspect de communication du métier. La pluridisciplinarité souvent pratiquée par les architectes brutaliste est ici appliquée à un terrain rural, dans une visée participative et démocratique.

Cependant, l'Atelier d'AA du Lot, remplacé après 1977 par le CAUE, ouvre la porte au GAA à la recherche, avec la commande, en 1974, d'un rapport de recherche sur cette expérimentation. Réalisé principalement par Jean-Louis Cohen, le rapport arrive au moment où le débat sur la recherche en architecture est intense dans les institutions comme dans les revues. La fin de la modernité comme pratique dominante hégémonique brise les certitudes de beaucoup, relayée par les premières démolitions et des ouvrages théoriques qui l'enterrent sous sa forme actuelle. Les crises pétrolières et la fin des Trente Glorieuses participent au changement d'époque : la modernité critiquée n'a pas rempli ses missions d'une architecture

sociale. La nouvelle génération se tourne vers de nouveaux maîtres, théoriciens, philosophes parfois. L'histoire et la théorie de l'architecture apparaissent comme des planches de salut dans un monde atomisé intellectuellement. Les sciences sociales et humaines sont demandées par les étudiants et les jeunes architectes. A une pratique qui n'a plus de légitimité politique ou idéologique, il faut injecter un savoir théorique et donner à l'architecte d'une part des outils de projet, d'autre part un statut nouveau.

La recherche de 1974 comme bilan d'une pratique expérimentale ouvre la porte à de nombreuses autres, dont certaines en collaboration avec des sociologues, dont Elisabeth Campagnac et surtout Jean-Marie Boucheret. La recherche prend une place de plus en plus importante et des formes diversifiées au sein du GAA. Le nouveau cycle professionnel de Robert Joly est orienté vers l'écriture comme moyen d'expression privilégiée, et notamment l'écriture scientifique. La recherche est vu comme un moteur de la pratique. Pour la première fois, la pensée théorique de Robert Joly peut se développer et s'affiner dans un cadre précis qui lui donne sa pleine valeur, reliée à la pratique opérationnelle mais distincte et autonome.

Durant trois années, le GAA travaille sur les lotissements avec des allers-retours entre recherche et terrain. Après le livre d'Haumont et Raymond de 1966 sur le sujet, le lotissement accède au statut de sujet de recherche. Robert Joly en collaboration avec Elisabeth Campagnac se positionne différemment des sociologues : s'il s'agit d'enquêter et d'analyses, la finalité reste l'action ultérieure sur l'habitat et les usages. Comprendre les racines historiques des lotissements pour les transformer par la suite.

Paru en 1976, le rapport est suivi d'un deuxième écrit avec Gérard Féry en 1978. D'un rapport commandé par le Service Technique de l'Urbanisme, dépendant du Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, les deux architectes font un ouvrage soigné qui s'apparente davantage à un livre qu'à de la littérature grise. « Le paysage des lotissements » fait suite à leur histoire.

La même année, le GAA a l'opportunité de faire une recherche de terrain sur un village choisi selon ses critères, pour vérifier des hypothèses de développement. Dans la lignée des recherches sur le pavillonnaire, le village de Vert-le-Grand dans le Hurepoinx est choisi pour la « simulation » pour son exemplarité de village français moyen en expansion. Une nouvelle fois, l'effort méthodologique est considérable et inventif. Reprenant des méthodes des secteurs sauvegardés et des recherches de 1976 et 1978, l'analyse est cartographique, photographique et orientée vers l'image plutôt que la production écrite. Les habitants font l'objet d'enquêtes

sociologiques, les usages sont analysés, les gens sont invités à s'impliquer dans une étude qui veut pouvoir proposer des piste opérationnelles concrètes.

Le côté participatif de la construction d'un savoir commun en vue d'une action adaptée testé à l'Atelier d'AA du Lot est présent à Vert-le-Grand. Il s'agit de tester une démarche paysagère mais non d'imposer une solution toute faite. La démarche est donc ambiguë entre une posture de chercheur et d'architecte. Enfin, le travail sur le terrain fournit de nombreuses données, qui peuvent être à leur tour données de nouvelles études ou recherches.

Robert Joly travaille aussi de façon plus théorique sur des concepts, dont il élabore le concept à partir d'observations. C'est le cas de la « délocalisation » qu'il théorise à partir de ses nombreuses expériences urbanistiques. Le concept s'intéresse au déplacement des formes architecturales de leur endroit d'origine vers d'autres lieux, où elles perdent parfois une partie de leur signification symbolique, fonctionnelle ou constructive. Prenant l'exemple du mur-écran médiéval italien, il arrive à Metz vers le 14ème siècle pour des raisons historiques de liens entre Metz et les cités-républiques toscanes. Transposé dans un climat et une architecture autre, il perd sa signification défensive et se transforme au point d'en arriver à n'être plus qu'un mur sur la façade principale, puis après la disparition du mur, un dispositif d'écoulement des eaux inutilement complexe.

Robert Joly constate que les formes architecturales se déplacent puis s'adaptent plus ou moins rapidement à leur nouvel environnement, urbain dans ce cas. C'est aussi l'occasion pour lui d'apporter des arguments à sa démonstration sur les temporalités différentielles de la ville, développées pour les secteur sauvegardés, et donc finalement de justifier une pratique urbanistique et des règlements.

Robert Joly est un architecte intellectuel qui mêle la construction architecturale, l'urbanisme dans ses deux pans de l'aménagement et de la préservation patrimoniale et la recherche sous des formes inédites. Il est aussi capable d'orienter sa pratique vers l'écriture et la recherche de type fondamentale, pensant que les mots sont aussi importants que le dessin, et peut-être qu'ils sont plus aptes à transmettre l'architecture et la ville. Mais la transmission ne vaut chez Robert Joly que dans un sens militant, et avec une implication politique forte. Militant communiste convaincu, inscrit au PCF suite à son frère Pierre, continuant une tradition de rapport entre le PCF et les intellectuels français. L'architecte ne cache pas ses convictions. Cette attitude lui vaut tantôt des commandes facilitées, tantôt des fin de non-recevoir. L'architecte et sa femme Lily sont très engagés dans la vie du PCF. Robert Joly suit même un cursus d'étude Place du Colonel Fabien, une « école centrale » à l'enseignement sérieux et dirigé vers les cadres du

PCF. Son engagement se traduit par sa présentation aux élections municipales de 1977 à Gif-sur-Yvette, puis à des participations régulières et constantes dans des commissions. Ces dernières sont d'ailleurs tant au sein du PCF que dans la vie politique locale, dans la vallée de Chevreuse ou plus tard à Paris.

C'est ainsi qu'il s'engage dans le débat sur la réforme de l'enseignement de l'architecture, un sujet qui lui tient à cœur depuis longtemps, et s'engage dans le SNESUP pour porter ses convictions. Il milite pour un enseignement plus orienté vers ce profil d'architecte intellectuel qui commence d'être reconnu.

Lui-même commence à enseigner depuis 1961, mais surtout depuis 1966 aux Beaux-Arts puis dans les nouvelles Unités Pédagogiques avant d'intégrer les Ecoles d'Architecture. L'enseignement devient une évidence dans son parcours à ce moment de synthèse, de recul critique sur sa carrière. Et inversement, l'enseignement devient très vite un levier pour alimenter la recherche sur la ville et l'architecture. C'est un engagement exigeant en temps comme en énergie. Par exemple, il reprend son concept de temporalités différentielles de la ville, soulevé à Metz en 1966, en fait un des chapitres du livre « La ville et la civilisation urbaine » en 1984 puis questionne et intègre le concept à l'enseignement en 1990 à l'Ecole d'Architecture du Languedoc-Roussillon. Cet enseignement magistral a des répercussions sur l'atelier de projet urbain qu'il anime également, fondé sur le respect effectif de ces temporalités.

Robert Joly présente en 1990 et 1991 trois références qu'il présente aux étudiants en plus de siennes propres, et qui résume des choix méthodologiques et intellectuels. La première est le travail d'anthropologue de George-Henri Rivière, qui met en place un système d'étude de l'architecture rurale traditionnelle française dans les années 1940. La pertinence du travail de collection et les méthodes ne sont pas loin de l'esprit de la collecte d'information sur les secteurs sauvegardés. La seconde concerne l'Encyclopédie de Robert Auzelle, une autre collection avec des outils de mesure et de comparaison plus spécifiquement urbains et tournés vers l'opérationnel. C'est le catalogue des « bons exemples » et le répertoire des typologies urbaines. La troisième est très décalée : il s'agit des rapports de fouilles de la vallée de Mohenjo-Daro dans l'Indus. Face à l'absence de toutes sources écrites ou dessinées, l'équipe d'archéologues et de sociologues ont reconstituée une vie sociale à partir des seuls fragments architecturaux. Relevé, plans et graphiques sont les bases de cette étude originale.

Ces trois exemples montrent Robert Joly enseignant l'architecture avec les sciences humaines et sociales, et revendiquant pour cette dernière de nouvelles approches, pluridisciplinaires.

L'écrit, enfin, reste un des grands vecteurs de la pensée de Robert Joly, et l'un de ses préférés. Depuis les écrits militants au service d'une cause urbanistique, comme en 1962 pour la revue *Urbanisme*, le style s'est affiné, intellectualisé. Les deux ouvrages sur la ville paraissent en 1985 pour le premier, « la ville et la civilisation urbaine » et en 1996 pour sa refonte, « Une ville à refaire ». Ce sont les ouvrages manifeste de l'urbaniste, ses convictions profondes alimentées par des années de pratiques, de recherche, d'expérimentations et d'enseignement. Après la synthèse du style architectural réalisé en 1969, arrive le temps de la synthèse de la pensée au milieu des années 1980. L'auteur questionne, dans un ouvrage aussi concis qu'il est dense et complexe, ni plus ni moins que l'intégralité du fait urbain, en traçant un historique avant d'en interroger les réalités contemporaines.

Convoquant beaucoup les géographes, les références sont aussi très sociologiques et philosophiques et font appel aux penseurs marxistes. Dans les années 1980 et 1990, l'auteur des deux livres est encore militant et convaincu : ces écrits sont le support argumenté de sa pensée.

Pour son dernier ouvrage paru, Robert Joly revient vers une figure d'architecte, dont le choix même est un engagement : celle d'André Lurçat. Architecte communiste, moderne, rival oublié de Le Corbusier, s'essayant à un urbanisme de reconstruction participatif à Maubeuge, c'est un praticien dans lequel Robert Joly ne peut que se reconnaître. Avec son frère Pierre et jusqu'au décès de celui-ci en 1991, il travaille sur ce livre mêlant texte critique et documents d'époque. Ce livre, comme celui de Jean-Louis Cohen paru au même moment, est le résultat d'une recherche scientifique très documenté. Ce qui ressort du livre, outre une certaine projection des thèses des auteurs sur l'oeuvre d'André Lurçat, c'est la sélection des thèmes abordés. Lurçat y est défini comme un architecte très moderne et discret à la fois. L'architecte répond à une demande sociale qui est celle de son époque, avant d'être un producteur de formes. La position médiatrice de l'architecte paraît un modèle aux frères Joly, ainsi que sa capacité à théoriser l'architecture en proposant un traité d'architecture, le dernier de son époque. Cette troisième voie est aussi celle qu'a tenté de tracer l'architecte, entre modernité revendiquée et préoccupations sociales et politiques.

Le milieu des années 1990 voit la formalisation d'une pensée aboutie, qui a la capacité de théoriser la ville et l'architecture avec les outils personnels de l'architecte. Après cette période, la GAA devient de plus en plus réduit, jusqu'à sa fermeture en 1990. Au delà, l'architecte travaille en indépendant et en association, ou comme urbaniste.

CONCLUSION : HISTOIRE, HISTOIRES : ROBERT JOLY COMME ARCHITECTE HUMANISTE

En suivant Robert Joly « poisson pilote », le regard traverse les champs de l'histoire de l'architecture, de l'histoire de l'urbanisme, de l'histoire des architectes, de l'histoire du paysage, de l'histoire sociale et politique, de l'histoire culturelle et intellectuelle des années 1950 aux années 1990.

L'histoire de l'architecture : la modernité acculturée des années 1960-1970.

Les années 1960 et 1970 voient la transformation de la modernité triomphante par les jeunes architectes. Robert Joly, qui appartient à cette génération, invente les moyens de l'adaptation du modernisme aux valeurs d'usage du quotidien. C'est ainsi qu'influencé par les architectes brutalistes, il questionne l'oeuvre tardive de Le Corbusier. Ses références à la modernité nordique tempérée fondent aussi sa pratique architecturale moderne et contextuelle.

L'oeuvre architecturale de Robert Joly témoigne d'une véritable acculturation de la modernité architecturale aux contextes. Par contexte, l'architecte entend le milieu géographique, mais aussi social, politique, culturel, sociologique : bref, le milieu humain. Il est l'incarnation d'un architecte qui a porté avec sa génération « les valeurs esthétiques d'une civilisation technique raffinée »⁷⁸⁷, tout en l'intégrant dans des valeurs d'usage.

L'industrialisation, un des emblèmes de la modernité architecturale, est de même acculturée par les sciences humaines d'une part et les contextes d'autre part. Apprivoisée, elle redevient l'outil souple permettant à l'homme d'exister dans les espaces qu'elle crée.

L'histoire de l'urbanisme : la tentative de maîtrise du territoire , versant aménagement et versant patrimonial.

⁷⁸⁷ Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 289.

Robert Joly urbaniste travaille dès la fin des années 1950 sur les premiers projets, chantiers et réalisations importantes à l'échelle urbaine et territoriale. Il participe à la tentative des années 1960-1970 de maîtriser le territoire français par la planification et l'aménagement, tentative dont les concours de ZUP constituent l'apogée en même temps que le chant du cygne.

Tenant d'un urbanisme opérationnel affirmé, Robert Joly est aussi présent dans le champ nouveau du patrimoine urbain. Il dirige en effet cinq secteurs sauvegardés depuis 1976. Il utilise ce nouveau procédé de protection du patrimoine urbain pour en faire un outil d'urbanisme plus large, réconciliant aménagement et conservation patrimoniale.

Enfin, il se situe dans la lignée des théoriciens de la ville comme fait social. Connaisseur d'Henri Lefebvre, de Robert Auzelle, il s'en inspire pour théoriser sa vision de la ville, proposant une lecture magistrale de l'histoire des faits urbains dans une synthèse politique.

L'histoire des architectes : Robert Joly et les multiples figures de l'architecte.

Robert Joly pratique les nouveaux métiers de l'architecte des années 1960 aux années 1980. L'urbaniste est le premier de ces métiers, métier dont les architectes ont la tentation de s'emparer depuis le 18^{ème}, et surtout depuis la modernité architecturale qui a des ambitions fortes pour la ville et le territoire. L'architecte-conseil dans les départements est une autre de ces facettes. Robert Joly fait partie depuis 1966 de la génération pionnière des architectes-conseil. Ces architectes ont une conscience de plus en plus vive qu'au cours des années 1960-1970, les débats sur l'habitat urbain se déplacent vers le monde rural, qui connaît une transformation de son paysage avec le lotissement.

Robert Joly milite pour une présence de l'architecte en milieu rural, mais une présence proche des habitants, soucieuse de leurs besoins et ouverte au dialogue. C'est tout le sens de la tentative de l'assistance architecturale du Lot, de 1972 à 1980. Pratique nouvelle, annonçant les CAU et CAUE, l'Atelier d'assistance architecturale compte beaucoup de tentatives de sensibilisation et de médiation de l'architecture auprès de populations rurales et encore agricoles.

L'architecte-chercheur est fort de cette conviction que « l'architecture, c'est de la pensée »⁷⁸⁸. Robert Joly contribue à la redéfinition d'un métier en crise. Cette reconstruction de la

⁷⁸⁸ Entretien entre Robert Joly, Joseph Abram et Alexandra Schlicklin, chez l'architecte, le 6 mai 2008.

légitimité de l'architecte comme intellectuel ouvert à de nouvelles échelles et disciplines est la réponse à l'interrogation angoissée des années 1970 sur l'utilité de la profession.⁷⁸⁹

L'histoire du paysage : Robert Joly entre urbanisme, territoire et environnement.

Robert Joly traverse une grande histoire du paysage français, qui englobe urbanisme, territoire et environnement. La conscience du paysage se synthétise au fur et à mesure, en reliant les expériences dans les domaines de l'urbanisme opérationnel, de l'urbanisme patrimonial, de l'aménagement des campagnes, de l'aménagement du territoire.

Le paysage devient la clé thématique à travers laquelle lire les secteurs sauvegardés de Robert Joly, aux méthodologies novatrices. Cette clé permet aussi de déchiffrer les plans d'aménagement des villes : le paysage urbain devient une composante du grand paysage. Le paysage rural et périurbain est enfin tout l'enjeu des recherches sur le lotissement et l'habitat rural. L'objet de départ, l'habitat, s'élargit jusqu'à devenir un élément du paysage, qu'il construit et modifie et que celui-ci modifie à son tour.

L'histoire politique et sociale : Robert Joly comme figure de l'engagement.

Homme engagé au service de la chose publique, Robert Joly affirme ses convictions politiques marxistes dans la production bâtie, écrite et théorique. Ses engagements se matérialisent dans l'architecture, avec l'affirmation des valeurs collectives dans les espaces partagés. C'est ainsi qu'il propose des modèles d'espaces sociaux et sociables pour les collèges-lycées. L'expérience de Tulle-Nave est suivie de la rationalisation et de l'industrialisation du modèle socialisé des espaces d'enseignement.

L'engagement politique est aussi direct : syndicat, groupes de travail, comités, sous-masse. L'architecte est formé par le PCF et agit selon ses convictions. L'enseignement, la recherche, l'écriture deviennent les vecteurs privilégiés de l'engagement politique et social.

L'histoire culturelle et intellectuelle : un architecte humaniste.

⁷⁸⁹ Moulin (Raymonde), « L'architecte, l'urbanisme et la société : avons-nous encore besoin d'architectes ? », Numéro Spécial *Esprit*, 10 octobre 1969.

La synthèse finale dans une histoire culturelle fait apparaître une figure de « l'architecte intégral »⁷⁹⁰ en France, comparable à la figure de Gustavo Giovannino dans l'Italie des années 1910-1930. Robert Joly est un homme de synthèse, de rassemblement des savoirs, un architecte humaniste.

⁷⁹⁰ Zucconi (Guido), «Gustavo Giovannoni, la naissance de l'architecte intégral en Italie », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 45/45, décembre 1989, p. 186.

SOURCES

La bibliographie est présentée sous forme thématisée. Dans chaque thème, les sources sont ensuite hiérarchie par type : ouvrage, revue, colloque, site internet, puis par ordre alphabétique. Seules les publications sur et de Robert Joly sont présentées par thèmes, par type de source puis par chronologie.

I. SOURCES PRIMAIRES

Archives d'Architecture du XXème siècle, Paris, fonds Robert Joly 382 Ifa.

Archives départementales de Saône et Loire.

Archives Nationales, site Fontainebleau.

Fonds photographique Pierre Joly Véra Cardot, Bibliothèque Kandinsky, Centre d'Art contemporain Georges Pompidou, Paris.

Site internet du fonds Cardot/joly : <<<http://bibliothequekandinsky.centrepomidou.fr/doc-generale/fondsdoc/cgi-bin/fonds.asp?fo=CARDOTVERA>,>>

Archives départementales de Seine-Saint Denis, Archives du Parti communiste français.

Entretiens.

Christian Girier, *Retour sur site, Robert Joly et le lycée agricole Edgard Pisani de Tuller-Naves*, sur une idée d'Odile Jacquemin, et Jean-Louis Pacciotti, production Maltae/CAPA, 2013.

2. SOURCES SECONDAIRES

2.1. OUVRAGES GENERAUX D'ARCHITECTURE

Histoire de l'architecture

Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999.

Le groupe CIAM-France, Urbanisme des CIAM, *La Charte d'Athènes, avec un discours liminaire de Jean Giraudoux*, Edition Kraus, 1979 (1^{ère} édition Plon, 1943).

Benevolo (Leonardo), *Histoire de l'architecture moderne, tome 3 : les conflits et l'après-guerre*, Edition Dunod, Paris, 1999.

Besset (Maurice), *Nouvelle Architecture Française*, Teufen, Arthur Niggli, 1967.

Champigneulle (Bernard) et Ache (Jean), *L'architecture du XXe*, PUF, Paris, 1962

Colquhoun (Alan), *L'architecture moderne*, Infolio Editions, 2006 (2002 pour l'édition originale en anglais).

Curtis (William), *L'architecture moderne depuis 1900*, Editions Phaidon, Paris, 2004.

Frampton (Kenneth), *L'architecture moderne une histoire critique*, Edition Thames & Hudson SARL, Paris, 2006.

Lucan (Jacques), *Architecture en France (1940-2000) histoire et théories*, Editions le Moniteur, Paris, 2001.

Marrey (Bernard), *Les Bâisseurs de la Modernité*, Paris, AMO/Le Moniteur, 2000.

Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 3 De la croissance à la compétition 1967-1999*, Editions Picard, Paris, 2000.

Ragon (Michel), *Livre de l'architecture moderne*, Laffont, Paris, 1958.

Ragon (Michel), *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne, tome 1. Idéologies et pionniers*, Paris, Casterman, 1971.

Ragon (Michel), *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne, tome 2. Naissance de la cité moderne 1900-1940*, Paris, Casterman, 1972.

Dictionnaires et encyclopédies

Dictionnaire de l'architecture du XXème siècle, Editions Hazan, IFA, Paris, 1996.

Dictionnaire des Architectes, Editions Albin Michel, Encyclopaedia Universalis, Paris, 1999.

Dictionnaire encyclopédique de l'architecture moderne et contemporaine, Editions Philippe Sers, Paris, 1983.

Ching (D.K. Francis), *Form, space and order*, Edition John Wiley & Sons Inc., 1996 [1943 pour la première édition].

Pérouse de Montclos (Jean-Marie), *Architecture, méthode et vocabulaire*, Editions du Patrimoine, 2004.

Architecture scolaire et architecture industrialisée

Châtelet (Anne-Marie), *Architecture des collèges Histoire-chantier-exemples*, CAUE 92, 2009.

2.2. ETUDES ARCHITECTURALES MONOGRAPHIQUES

André Lurçat

Bradel (Vincent), *André Lurçat, architecte, l'oeuvre lorraine*, Itinéraires du Patrimoine, Paris, 1995.

Cohen (Jean-Louis), *André Lurçat (1894-1970), autocritique d'un moderne*, Editions Mardaga, Bruxelles-Liège, 1995.

Architectes brutalistes

« Paul Rudolph, dortoirs pour étudiants, université de Yale, New Haven, Etats-Unis », *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 100 février-mars 1962, p. 86.

Eisenman (Peter), « From Golden Lane to robin hood Garden », in *Alison & Peter Smithson, a critical anthology*, Editions Poligrafa, Barcelone, 2011.

Architectes modernes

Aalto (Aalvar), *Between Humanism and Materialism*, The Museum of Modern Art, New York, 1998.

Abram (Joseph), *Perret et l'Ecole du classicisme structurel*, Ecole d'Architecture de Nancy, 1985.

Bonillo (Jean-Lucien), *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Editions Imbernon, Marseille 2001.

Le Corbusier, *Croquis de voyage et études*, textes choisis et présentés par Philippe Duboÿ, Fondation Le Corbusier, 2009.

Lucan (Jacques), *Pantin Montrouge Boulogne-Billancourt Meudon La Forêt : Fernand Pouillon architecte*, Editions de L'Arsenal, Picard, Paris, 2003.

Architectes modernes des années 1960-1980

Blain (Catherine), *L'atelier de Montrouge (1958-1981) prolégomènes à une autre modernité*, thèse de doctorat Projet architectural et urbain, sous la direction de Jean-Louis Cohen, Université Paris VIII, 2001.

Blain (Catherine) (sous la direction de), *L'Atelier de Montrouge, la modernité à l'œuvre (1958-1981)*, Editions Actes Sud et la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2008.

Cacoub (Olivier-Clément), *Architecture de soleil*, Editions Cérés Production, Tunis, 1974.

Décendit (Mathilde). « Roger Faraut (1904-1978) », Tours: Université François Rabelais, 2003 (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art).

Gaillard (Marc), *Andrault-Parat : architectes*, Dunod, Paris, 1979.

Le Dantec (Jean-Pierre), *Enfin l'architecture*, Editions Autrement, Paris, 1984.

Rey (Isabelle), « A Créteil, les Choux tiennent le coup », *Les Echos*, n° 17768, 05 novembre 1998.

Architectes contemporains

Devanbéry Lamunière *Images d'architecture Deux entretiens avec Anne Kockelkorn et Laurent Stalder*, Infolio Editions, 2011

2.3. ETUDES ARCHITECTURALES THEMATIQUES

Reconstruction

Vayssière (Bruno), *Reconstruction-déconstruction, Le hard french ou l'architecture française des Trente Glorieuses*, Paris, Picard, 1988.

Voldman (Danièle), *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, Histoire d'une politique*, Editions L'Harmattan, Collection de l'Université des sciences humaines de Strasbourg, 1997.

Modernité

11 profils d'architectes, architectures originales du XXe siècle, Académie d'architecture actualités, Editeurs Ch. Massin et Cie, 1981.

Abram (Joseph), *Modernité et post-modernité la question de l'héritage*, rapport de recherche C.E.M.P.A, Villers-lès-Nancy, 1981.

Bonillo (Jean-Lucien), Massu (Claude) et Pinson (Daniel), *La Modernité critique, autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence-1953*, Editions Imbernon, Marseille, 2006.

Joly (Pierre), *L'art, l'architecture et le mouvement moderne Textes critiques, 1958-1990*, Editions de la Villette, Paris, 1994.

Kopp (Anatole), *Quand le moderne n'était pas un style mais une cause*, Paris, Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 1988.

Postiglione (Gennaro), (sous la direction de), *Cent maisons pour cent architectes*, Editions Taschen, Köln, 2004.

Robin (Suzanne), *Eglises modernes, évolution des édifices religieux en France depuis 1955*, Editions Hermann, 1980.

Rouillard (Dominique), *Superarchitecture le futur de l'architecture 1950-1970*, Editions de la Villette, Paris, 2004.

Architecture et modestie, Actes de la rencontre tenue au couvent de la Tourette (Centre Thomas More) les 8 et 9 juillet 1996, Editions Théâtète, Lecques.

Brutalisme

Banham (Reyner), *le Brutalisme en architecture, éthique ou esthétique*, Paris, Editions Dunod, 1970.

Architecture danoise

Lind (Olaf), Lund (Annemarie), *Copenhagen Architecture Guide*, Arkitektens Forlag, Copenhagen, 1996, revised edition 2001.

Faber (Tobias), *Danish architecture*, Det Danske Selskab, The Danish Institute for Information about Denmark and Cultural Cooperation with other Nations, 1978.

Norbert-Schulz (Christian), *Scandinavie Architecture 1965-1990*, éditions du Moniteur, 1991 pour l'édition française.

Sestoft (Jørgen), Hegner Christiansen (Jørgen), *Danish architecture 1000-1960*, Arkitektens Forlag, Copenhagen, 1991, second edition 1995.

Habitat

Capannini (Letizia), « Habitat collectif méditerranéen et dynamique des espaces ouverts », dans *Le logement et l'habitat comme objet de recherche*, Actes de la Journée d'étude Jeunes chercheurs 20 mai 2005.

Culot (Maurice) et Thiveaud (Jean-Marie), *Architectures Françaises Outre mer*, Editions Mardaga, Collection Villes, Liège, 1992.

Vercauteren (Richard), Predazzi (Marco), Loriaux (Michel), *Une architecture nouvelle pour l'habitat des personnes âgées*, Pratiques gérontologiques, Erès, 2001.

Weston (Richard), *Maisons du XX^e siècle*, Editions Hazan, Paris, 2002.

Opération« les Briques Rouges », Paul Chemetov et l'AUA, Vigneux-sur-Seine, 1960-1963 : << [### ***Régionalisme***](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/mersri_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=IA91000919>>», page consultée le 7 décembre 2013.</p></div><div data-bbox=)

Loyer (François) et Toulhier (Bernard), (sous la direction de), *Le régionalisme, architecture et identité*, Centre des monuments nationaux/Monum, Editions du patrimoine, collection idées et débats, Paris, 2001.

Vigato (Jean-Claude), *L'architecture régionaliste: France, 1890-1950, Essai historique et détails sur l'architecture et beaux-Arts de la fin du 19^e siècle à 1950, en France du nord au sud*, Editions Norma, Paris, 1994.

Architecture religieuse

Delage (François), entretien Pierre Lebrun, 30 novembre 2000.

de Sainte Marie (Arielle), *Histoires d'églises en Île-de-France*, Editions Ouest-France, 2011.

Lassère (Madeleine), *Villes et cimetières en France de l'Ancien Régime à nos jours, le territoire des morts*, L'Harmattan, 1997.

Lebrun (Pierre), *Le complexe du monument : les lieux de culte catholique en France durant les trentes glorieuses*, Thèse de doctorat, Université des Lumières Lyon 2, 2001.

Musée

Delcourt (Virginie), « Henri-Georges Adam et le signal, ou un œil tourné vers l'avenir 1955-1961 », *Construire le musée imaginaire Le Havre 1955/1961/1965*, Editions MuMa et Somogy, 2012.

Post- modernité

Banham (Reyner), *Megastructure : Urban Future of the Recent Past*, Londres, Thames & Hudson, 1976.

Blake (Peter), *Form follows Fiasco : Why Modern Architecture Hasn't Worked*, Boston, Toronto, Little, Brown and Company, 1974.

Blake (Peter), *L'architecture moderne est morte à Saint-Louis (Missouri) : le 15 juillet 1972 à 15h32 ou à peu près...*, Editions du Moniteur, Paris, 1980.

2.4. ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE

Beaux-Arts

Beudin (René), *Charrette au cul les novôs !, le parler des architectes*, Editions Horay, 2006.

Séance du 2 avril 1997, intervention de Jean-Pierre Epron « Le contrôle architectural et ses incidences sur les rapports dialectiques entre la mémoire et le projet », << <http://www.archi.fr/DA/tex/memPro/epron.htm>>>, page consultée le 15 juillet 2010.

Middleton (Robin), « The Beaux-Arts tradition in France », *Transactions 1. The record of papers presented to the RIBA*, volume 1, 1982.

Saltet (Marc), « Notice sur la vie et les travaux de M. Charles Lemaesquier (1870-1972), lue à l'occasion de son installation comme membre de la Section Architecture », Séance du mercredi 23 mai 1973, page internet consultée le 28 janvier 2011 : <<http://www.academie-des-beaux-arts.fr/membres/actuel/architecture/saltet/discours_hommage_lemasquier.htm>>.

Max Querrien et Malraux

Larrat (Jean-Claude), *André Malraux*, Editions LGF, 2001.

Laurent (Xavier), *Grandeur et misère du patrimoine d'André Malraux à Jacques Duhamel, 1959-1973*, BBF, Paris, 2004.

Malraux (André), Extraits du discours préparatoire à la loi du 4 août 1962.

Querrien (Max), *Pour une politique de l'architecture : témoignage d'un acteur (1960-1990)*, Paris : Le Moniteur, 2008 ; et Malraux, *l'antiministre*, Editions du Linteau, Paris, 2001.

Querrien (Max), « La culture ne s'arrête jamais », *Le Journal des Arts*, n° 294, 9 janvier 2009.

Mai 68, les UP et les Ecoles d'Architecture

Violeau (Jean-Louis), *Les architectes et mai 68*, Editions Recherches, Paris, 2005.

Emmerich (David Georges), *Demandez le programme !*, Grande Masse, Paris, 1969.

Castro (Roland), « La chute de la maison des Beaux-Arts », *Urbanisme*, n° 300, mai/juin 1998, p. 53.

Devisme (Laurent), « Henri Lefebvre, penseur de l'urbain », *Urbanisme*, n° 300, mai/juin 1998, pp. 45-49.

Huet (Bernard), « Point de vue sur l'enseignement », *Architecture, Mouvement, Continuité* n° 44, fév. 1978, p.52-59.

Décret n° 62-179 du 16 février 1962 relatif à l'enseignement de l'architecture, Journal Officiel, 17 février 1962, p. 1698-1699.

2.5. OUVRAGES GENERAUX D'URBANISME

Histoire de l'urbanisme

Benevolo (Leonardo), *aux sources de l'urbanisme moderne*, Horizons de France, 1972.

Berdoulay (Vincent) et Calval (Paul), *Aux débuts de l'urbanisme français, regards croisés de scientifiques et de professionnels (fin XIX^e-début XX^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, série "Histoire et épistémologie de la géographie", collection "Géographie et Cultures", 2001.

CRU, *L'urbanisation française*, Centre de Recherche d'Urbanisme, 1964.

Frey (Jean-Pierre), « généalogie du mot "urbanisme" », in *Urbanisme*, janv.-fév. 1999 n°304, p. 63-71.

Minnaert (Jean-Baptiste) Cours de l'Institut Français d'Architecture, *L'émergence de l'Urbanisme en France*, 24 mai 2006, DVD.

Théorie de l'urbanisme

Castex (Jean), *De l'îlot à la barre*, Dunod, Paris, 1977.

Choay (Françoise), *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Editions du Seuil, 1965.

Choay (Françoise), *L'allégorie du patrimoine*, Editions Seuil, Paris, 1992.

Da Cunha (Antonio) et Matthey (Laurent), *La ville et l'urbain, des savoirs émergents*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007.

Le Corbusier, *Urbanisme*, Editions G. Crée & Cie, Paris, 1929.

Vercelloni (Virgilio), *La Cité idéale en Occident*, Editions du Félin, 1966.

2.6. URBANISME CULTURALISTE ET IUUP

Généralités

Bardet (Gaston), *L'urbanisme*, PUF, Editions que sais-je ?, Paris, 1945.

Bardet (Gaston), *Mission de l'urbanisme*, les Editions ouvrières, Paris, 1949.

Busquet (Grégory) et Carriou (Claire), « Entre art et science, l'histoire à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris (1919-1971) », *Espaces et Sociétés*, n°130.

Calabi (Donatella), *Marcel Poète et le Paris des années vingt, aux origines de « l'histoire des villes »*, Editions l'Harmattan, Paris, 1997.

Cohen (Jean-Louis), « Gaston Bardet, un humanisme à visage urbain & Entretien avec Gaston Bardet », *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 44, février 1978.

Frey (Jean-Pierre), « Gaston Bardet, théoricien de l'urbanisme « Culturaliste » », *Urbanisme* n° 319.

Geddes (patrick), *Cities in evolution, an introduction to the town planning movement and the study of civics*, Williams et Norgate, Londres, 1915.

Lavedan (Pierre), *Histoire de l'urbanisme, tome 1, Antiquité-Moyen Age*, Editions Laurens, Paris, 1926.

Poète (Marcel), *Introduction à l'urbanisme*, Editions Boivin, Paris, 1929.

Règlement de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, Ecole nationale des hautes études urbaines et d'administration municipale, approuvé par le conseil de l'université de Paris dans sa séance du 24 novembre 1924.

Robert Auzelle

Auzelle (Robert), *Clefs pour l'urbanisme*, Editions Seghers, Paris, 1971.

Auzelle (Robert), *Cours d'urbanisme à l'IUUP ; Tome 1, 1^{ère} année, Intelligence du milieu et stratégie de l'aménagement, conférences liminaires par Robert Auzelle*, Editions Vincent, Fréal et Cie, Paris, 1967.

Auzelle (Robert), *Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace, le Roman prosaïque de Monsieur Urbain*, Vincent, Fréal & Cie, Editeurs, Paris, 1962.

Auzelle (Robert), *Techniques de l'urbanisme*, Que sais-je ? PUF, 1953.

IFA, « Actes des tables rondes Robert Auzelle », IFA, février et mars 2000, *Colonnes* n°19.

IFA, *Robert Auzelle : l'urbanisme et la dimension humaine*, Institut français d'architecture, Paris, 2000.

Art urbain : <<http://www.arturbain.fr/arturbain/presentation/robert_auzelle/robert_auzelle.htm>>, page consultée le 3 mai 2009.

2.7. AMENAGEMENT ET PATRIMOINE URBAINS

Aménagement urbain

Architecture d'Aujourd'hui, n° 97, septembre 1961.

Architecture d'Aujourd'hui, n° 118, décembre 1964-février 1965.

Fourcaut (Annie), « Les grands ensembles ont-ils été conçus comme des villes nouvelles ? », *Histoire urbaine*, n°17, décembre 2006.

Fourcaut (Annie), « Trois discours, une politique ? », in Fourcaut (Annie) et Paquot (Thierry), « Le grand ensemble, histoire et devenir », *Urbanisme*, n° 322, janvier-février 2002.

Gaudin (Jean-Pierre), « La genèse de l'urbanisme de plan et la question de la modernisation politique », *Revue française de science politique*, 39e année, n°3, 1989. pp. 296-313.

Lefebvre (Virginie), *Paris-Ville moderne, Maine Montparnasse et la Défense 1950-1975*, Editions Norma, 2003.

Popot (Sophie), « Cité de Cansado : ville ouvrière ou station balnéaire, une ville nouvelle des années 60 en Mauritanie : un aspect de l'urbanisme français Outre-Mer », mémoire de fin d'étude sous la direction de Laurent Beaudouin, Paris, Ecole d'architecture de Paris-Belleville, 2000.

Vadelorge (Loïc), « Grands ensembles et villes nouvelles : représentations sociologiques croisées », *Histoire urbaine*, n°17, décembre 2006.

Rénovation urbaine

Coing (Henri), *Rénovation urbaine et changement social*, Editions ouvrières, Paris, 1966.

Metz : rénovation urbaine et secteur sauvegardé

« La démolition du Vieux Metz », *Le Monde*, 21 septembre 1966.

Lemoine (Rolf), « Metz, plan de rénovation de la vieille ville tel que nous l'a exposé la municipalité », *Le Figaro*, 26 mars 1965.

Levanthal (Philippe), « Metz, ville d'art sinistrée », *Le Monde*, 21 novembre 1966.

« Au moment où tombe le Vieux Metz... », *Républicain Lorrain*, 11 février 1970.

« Il faut tout tenter pour sauver le cadre de la Place Ste Croix », *Républicain Lorrain*, 12 mars 1970.

« Pour arrêter le massacre du Vieux Metz », *Républicain Lorrain*, 30 mai 1970.

Secteurs sauvegardés et patrimoine urbain

Loi du 2 mai 1930 ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresques, <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?cidTexte=LEGIARTI0000068472332&dateTexte=&categorieLien=cid>, consultée le 13 septembre 2010.

Présentation du projet de loi complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique et tendant à faciliter la restauration, 23 juillet 1963, http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/Andre-Malraux/discours/malraux_23juil1962.asp, consultée le 20 septembre 2011.

Loi n°62-903 du 4 août 1962 complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière.

Document adopté par la commission nationale chargée de préparer l'établissement de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France sur la base d'un rapport présenté par M. André Chastel professeur d'histoire de l'art à la Sorbonne, Paris, 1964.

Bradel (Vincent), *De la place royale à l'espace public*, Edité par l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy, 2007.

Huet (Bernard), « Un avenir pour notre passé ? », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°180, juillet-août 1975, pp. 68-74.

Mohen (Jean-Pierre), *Les sciences du patrimoine : identifier, conserver, restaurer*, Editions Odile Jacob, Paris, 1999.

Soucy (Claude), « Le patrimoine, avers de l'aménagement ? », *Les annales de la recherche architecturale et urbaine* n°71, juin 1996, pp. 144-153.

INA : *Nantes en plein cœur*, 22 septembre 1978, Jean-Charles Dudumet, <http://www.ina.fr/video/RXCO1018676>, page consultée le 12 septembre 2013.

Etudes thématiques

Cartal (Jean-Jacques), *Les villes pittoresques, étude sur l'architecture et l'urbanisme de la ville allemande de Metz entre 1870 et 1918*, CEMPA, 1981.

Jonas (Stéphane) et Weidmann (Francis), *Simmel et l'espace : de la ville d'art à la métropole*, Editions l'Harmattan, Paris, 2006.

2.8. PAYSAGE TERRITOIRE ENVIRONNEMENT

Banlieue et périphérie

Baudouï (Rémi), *A l'assaut de la région parisienne les conditions d'une politique d'aménagement régional 1919-1945*, rapport de recherche, école d'architecture Paris-Villemin, janvier 1990.

Bauer (Gérard) et Roux (Jean-Michel), *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Editions du Seuil, Paris, 1976.

Clerc (Paul), *Grands ensembles, banlieues nouvelles : enquête démographique et psychosociologique*, Paris, PUF, 1967.

Fourcault (Annie), *La banlieue en morceau*, Editions Créaphis, Grâne, 2000.

Fourcault (Annie), Bellanger (Emmanuelle), Flonneau (Mathieu), *Paris/Banlieues, conflits et solidarités, historiographie, anthologie, chronologie, 1788-2006*, Créaphis, 2007.

Paulet (Jean-Pierre), *La Vallée de Chevreuse de Bures à Saint-Rémy-les-Chevreuses : Exemple de développement d'une banlieue*, Mémoire de diplôme d'étude supérieur, Paris, 1957, sous la direction de Georges (Pierre).

Sztokman (Charles), *L'Urbanisation de la Vallée de Chevreuse*, thèse de 3e cycle, Paris, 1964. sous la direction de George (Pierre).

Paysage et environnement

Charvolin (**Florian**), « 1970 : L'année clef pour la définition de l'environnement en France », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 4 | 2001, mis en ligne le 20 juin 2007 <<<http://histoire-cnrs.revues.org/3022>>>, page consultée le 24 janvier 2011.

Jacquemin (Odile), *Deux siècles d'histoire d'un paysage entre terre et mer Hyères de 1748 à nos jours*, Editions Mémoire à lire et territoire à l'écoute, 2012.

Jannièr (Hélène), « De l'art urbain à l'environnement : le paysage urbain dans les écrits d'urbanisme en France, 1911-1980 », *Strates* [En ligne], 13 | 2007, mis en ligne le 22 octobre 2008, << <http://strates.revues.org/5223>>>, page consultée le 18 septembre 2012.

Luginbühl (Yves), « Pour un paysage du paysage », *Économie rurale* 1/2007 (n° 297-298), p. 23-37.

Pitte (Jean-Robert), *Histoire du paysage français, tome 2 : Le profane : du 16^e siècle à nos jours*, Editions Tallandier, Paris, 1983.

Poussin (Frédéric), « Du Townscape au « paysage urbain », circulation d'un modèle rhétorique mobilisateur », *Strates*, 2007, mis en ligne le 05 novembre 2008, <<<http://strates.revues.org/5003>>>, page consulté le 04 octobre 2012.

Aménagement du territoire

ACAU, « La Suisse et l'évolution du tourisme », *L'architecture d'aujourd'hui*, 1965, n°121.

Amourous (Charles), « L'implantation du ski alpin dans les Alpes françaises : la tradition étagée de la modernité », *Revue de géographie alpine*, 2000, tome 88, n°4. pp. 9-20.

Knafou (Rémy), *Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises*, Editions Masson, Paris, 1978.

Maumi (Catherine), *Grille, ville et territoire, aux Etats-Unis : un quadrillage de l'espace pour une pensée spécifique de la ville et de son territoire*, (Thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris), 1997, page consultée le 23 octobre 2008 <<<http://www.archi.fr/RECHERCHE/theses/maumi.htm>>>.

ZUP

Architecture d'Aujourd'hui, n°106, février-mars 1963.

Augustin (Jean-Pierre), « Equipements d'animation et espaces de service d'un modèle à l'autre », in *L'Animation dans tous ses états (ou presque)*, Editions L'Harmattan, Paris, 2005.

Jaillet (Marie-Christine) et Zendjebil (Mohammed), « Le Mirail : un projet de « quasi-ville nouvelle » au destin de grand ensemble », *Histoire urbaine*, décembre 2006, n° 85-98.

Sous la direction de Gruet (Stéphane), et Papillault (Rémi), *Le Mirail, Mémoire d'une ville*, Editions Poésis, AERA, 2008.

Atlas

Pinol (Jean-Luc), (sous la direction de), *Atlas historique des villes de France*, Editions Hachette, 1996.

Ecrits

Hugo (Victor), « Guerre aux démolisseurs ! », *Revue des deux Mondes*, 1825 et 1832.

Maspéro (François), *Les passagers du Roissy-Express*, photographies d'Anaïk Frantz, Editions du Seuil, fictions et Cie, 1990.

2.9. METIERS ET PRATIQUES DE L'ARCHITECTE

Ouvrages généraux

Épron (Jean-Pierre), *Architecture et constructeurs : anthologie 6, la profession d'architecte*, Ifa, SCIC, Editions Jean-Pierre Epron, 1990.

Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 1 La culture architecturale*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992.

Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 2 Les architectes et le projet*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1992.

Epron (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Architecture une anthologie, tome 3 La commande en architecture*, Institut Français d'Architecture, Groupe SCIC, Mardaga Editeur, 1993.

Lengereau (Eric), « L'architecture entre culture et équipement (1965-1995) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°53, janvier-mars 1997.

Zucconi (Guido), «Gustavo Giovannoni, la naissance de l'architecte intégral en Italie », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 45/45, décembre 1989, p. 186.

Sociologie de l'architecte

Bentmann (Reinhard), Müller (Michael), *La villa, architecture de domination*, Architecture + Recherche n° 3, Editions Mardaga, Liège, 1975.

Centre de Recherches et d'Etudes Sociologiques Appliquées de la Loire (CRESAL), *Etude comparative des conditions d'habitat dans trois ensembles de pavillons "Chalandon" de la région Rhône-Alpes*, rapport de recherche pour le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme, 1974.

Haumont (Nicole), Raymond (Henri), *L'habitat pavillonnaire*, CRU, Paris, 1966.

Moulin (Raymonde), « L'architecte, l'urbanisme et la société : avons-nous encore besoin d'architectes ? », Numéro Spécial *Esprit*, 10 octobre 1969.

Moulin (Raymonde), *Les architectes*, archives des sciences sociales, éditions Calmann-Lévy, 1973.

L'architecte-conseil et la ruralité

Conseil n°5, novembre 2000, périodique du corps des architectes-conseils du Ministère de l'Équipement, des transports et du logement.

Debré (Antoine), Discours de réception à l'Académie d'Architecture sur le thème « les Architectes-conseils », 13 décembre 1977.

Moiroux (Françoise), *L'agriculteur, l'architecte et le paysan*, d'A, février 2010, n°188.

L'architecte intellectuel

La Recherche en architecture, Un bilan international, Actes du colloque « Rencontres, Recherches, Architecture », Marseille, Nancy, Paris, 12-13-14 juin 1984, Editions Parenthèses.

Castro (Roland), *Civilisation urbaine ou barbarie*, Edition Plon, Paris, 1992.

Lesquins (Noémie), sous la direction de Léniaud (Jean-Michel) et Bouvier (Béatrice), *Le Livre d'architecture, XVe-XXe siècles, édition, représentations et bibliothèques*, Edition études et rencontres de l'École Nationale des Chartes, Paris, 2002.

Castro (Roland), « le système Beaux-Arts avant mai 68 », *AMC*, n°45, pp. 24-25.

Panerai (Philippe), « Faire le Point », in *La Recherche en architecture, Un bilan international*, Actes du colloque « Rencontres, Recherches, Architecture », Marseille, Nancy, Paris, 12-13-14 juin 1984, Editions Parenthèses.

Touchard (Jean), « Le parti communiste français et les intellectuels (1920-1939) », *Revue française de sciences politiques*, 17ème année, n° 3, 1967, pp. 468-483.

Vago (Pierre), « La critique architecturale », *l'Architecture d'Aujourd'hui*, n°117, novembre 1964,-janvier 1965.

L'architecte et l'Etat

Champy (Florent), *Les architectes et la commande publique*, Presses Universitaires de France, Collection Sociologie, Paris, 1998.

Lengereau (Eric), *l'Etat et l'architecture 1958-1981 Une politique publique ?*, éditions Picard, Paris, 2001.

2.10. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

Andrieux (Jean-Yves), « Une histoire culturelle de la modernité architecturale », *La réception de l'architecture du Mouvement moderne : image, usage, héritage*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2005, pp. 21-35.

Choay (Françoise), « L'histoire et la méthode en urbanisme », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, Volume 4, n°5, 1970, pp. 1143-1154.

Delmas (Jean-Loup), « L'élargissement de la notion de source », in Bedarida (François) (sld), *L'histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Edition de la Maison des sciences de l'homme, 1995.

Foucault (Michel), « Revenir à l'histoire », *Dits et écrits, 1954-1988*, t. I, Gallimard, Paris, 1994.

Huesca (Roland), *Danse, art et modernité*, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.

Piketty (Guillaume), « La biographie comme genre historique ? Etude de cas », *Vingtième Siècle Revue d'Histoire*, 1999, vol. 63, n°63, p. 119-126.

Sirinelli (Jean-François), *Les Vingt Décisives. Le passé proche de notre avenir (1965-1985)*, Editions Fayard, Paris, 2007.

Paul Colin : <<<http://www.lesartsdecoratifs.fr/francais/publicite/collections-97/l-univers-de-la-publicite/metiers-et-grands-noms/affichistes/paul-colin>>>, page consultée le 5 mai 2012.

Philosophie

Bachelard (Gaston), *l'eau et les rêves*, Corti, paris, 1942.

Bachelard (Gaston), *la terre et les rêveries du repos*, Corti, 1948.

Bachelard (Gaston), *la psychanalyse du feu*, Gallimard, Paris, 1949.

Bachelard (Gaston), *la poétique de l'espace*, PUF, Paris, 1957.

Bachelard (Gaston), *la dialectique de la durée*, PUF, 1963.

Bachelard (Gaston), *la philosophie du non*, PUF, 1970.

Bachelard (Gaston), *le droit de rêver*, PUF, 1970.

Bachelard (Gaston), *la formation de l'esprit scientifique*, Vrin, Paris, 1972.

Benjamin (Walter), *L'œuvre d'art à l'époque de la reproductibilité technique*, Ecrits français, Paris, 1936.

Benjamin (Walter), *Paris, capitale du 19^{ème} siècle, le livre des passages*, Editions du Cerf, Paris, 1986.

Merleau-Ponty (Maurice), *Phénoménologie de la perception*, Editions Gallimard, NRF, Paris, 1945.

Rubio (Emmanuel), *Vers une architecture cathartique ?*, Editions donner lieu, Paris, 2011.

Sociologie/ anthropologie

« Jean Daric », *Population*, 12e année, n°3, 1957 pp. 397-400.

Chiva (Isac), « George Henri Rivière : un demi-siècle d'ethnologie de la France », *Terrain* [En ligne], 5 | octobre 1985, mis en ligne le 14 mars 2005. << <http://terrain.revues.org/2887> ; DOI : 10.4000/terrain.2887>>, page consulté le 18 septembre 2011.

Dumazedier (Joffre), *Vers une civilisation du loisir ?*, Editions du Seuil, Paris, 1962.

Entretiens avec Thierry Paquot, -Henry Chombart de Lauwe, *Un anthropologue dans le siècle*, Paris, Descartes et Cie, 1996.

Frey (Pierre), *Learning from Vernacular*, Editions Actes Sud, Arles, 2010.

Lefebvre (Henri), « Les nouveaux ensembles urbains (un cas concret : Lacq-Mourenx et les problèmes urbains de la nouvelle classe ouvrière.) », *Revue française de sociologie*, 1960, 1-2. pp. 186-201.

Boudon (Philippe), *Pessac de Le Corbusier*, Editions Dunod, Paris, 1969.

Géographie

Pitte (Jean-Robert), *Nouakchott capitale de la Mauritanie*, Publications du Département de Géographie de l'Université de Paris-Sorbonne n°5, Paris, 1977.

Photographie d'architecture

Giard (Noémie), « Photographies d'architectes, le fonds Véra Cardot et Pierre Joly », *Etudes photographiques*, n°18, mai 2006 [en ligne], mis en ligne le 01 octobre 2008. URL : <http://etudesphotographiques.revues.org/2563>. Consulté le 12 septembre 2010.

2.11. ARCHIVES

IFA, « Actes des journées d'études, les archives orales dans l'histoire de l'architecture », décembre 2000, *Colonnes, Archives d'architecture du XXe siècle*, n°20, décembre 2002.

Seitz (Frédéric), « Pour une éthique de l'entretien », Actes des journées d'études, les archives orales dans l'histoire de l'architecture, IFA, décembre 2000, *Colonnes, Archives d'architecture du XXe siècle*, n°20, décembre 2002.

Fonds Calsat, Archives de l'université de Genève, <<<http://www.unige.ch/archives/architecture/fonds/archivesdiverses/calsat.html>>>, page consultée le 15/10/2010.

2.12. ECRITS DE ROBERT JOLY

Ecrits sur l'architecture

Joly (Robert) et Joly (Pierre), *André Lurçat, l'architecte*, Editions Picard, Paris, 1995.

Joly (Robert), « Révolution en architecture... ou révolution de palais », *Corps Ecrits*, n°28, 1988.

Joly (Robert), « Histoire et critique de l'architecture dans son rapport au social », *Espaces et sociétés*, 1990.

Ecrits sur l'urbanisme : ouvrages

Joly (Robert), *La ville et la civilisation urbaine*, Editions sociales, Paris, 1985.

Joly (Robert), *Une ville à refaire*, Editions sociales, Paris, 1996.

Ecrits sur l'urbanisme : articles

Joly (Robert), « L'exposition internationale d'urbanisme », *Urbanisme*, n° 77, 1962.

Joly (Robert), « Le lotissement, idéologies et pratiques de l'urbanisme », *Urbanisme*, n° 74, 1976.

Joly (Robert), « Le sommeil, cris et chuchotements », *Corps Ecrits*, n°7, 1982.

Joly (Robert), « Demeure et/ou habitat », *Corps Ecrits*, n° 9, 1983.

Joly (Robert), « Recherche urbaine, quel avenir ? », *Metropolis*, n°57, 1983.

Joly (Robert), « Une posture institutionnelle coûteuse », *Metropolis*, n°58-59, 1983.

Joly (Robert), « Le patrimoine urbain aujourd'hui », document de la journée d'étude préparatoire au colloque européen « Le patrimoine urbain aujourd'hui », EA Paris-La Villette/IFA, 11-12-13 mai 1987.

Joly (Robert), « A la recherche de la forme urbaine », *Villes en parallèle*, n°12-13, 1988.

Joly (Robert), « La forme urbaine, symbolique ou cadre de vie », *Corps Ecrits*, n°29, 1989.

Melissinois (Alexandre), Joly (Robert) et Soucy (Claude), « Et si le paysage de la ville était la dimension sociale de l'esthétique », *Metropolis : urbanisme, planification régionale, environnement*, n° 84/85, 1er trimestre 1989, pp. 91-94.

Joly (Robert), « Cartographier le territoire urbain et sa dynamique », *Ile-de-France, un nouveau territoire*, La Documentation Française, Paris, 1989.

Ecrits sur l'assistance architecturale

Joly (Robert), « Pourquoi l'assistance architecturale ? », *Quercy Recherche*, Revue bimestrielle éditée par le Comité de diffusion de la Recherche Quercynoise, n°8, septembre-octobre 1975.

« Lot, de l'assistance architecturale au CAUE », Texte établi à partir de notes de Robert Joly, *L'Echo des CAUE* n°12, novembre-décembre 1979.

Joly (Robert), « L'assistance architecturale du Lot (69-80) et la protection du paysage », *Etudes rurales*, n°117, janvier-mars 1990.

Rapports de recherche

Boucheret (Jean-Marie), Cohen (Jean-Louis) et Joly (Robert), "*On a cru bien faire...*" *les transformations de l'habitat rural*, rapport de recherche CODA, Editions Copédith, 1974.

Campagnac (Elisabeth), Joly (Robert), *Racines historiques du lotissement*, CODA, Paris, 1976.

Boucheret (Jean-Marie), Joly (Robert), *L'assistance architecturale et les professionnels du cadre bâti : du paysage au matériau*, CODA, Paris, 1977.

Joly (Robert), Féry (Gérard), *Le paysage des lotissements*, rapport de recherche pour le service technique de l'urbanisme, Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, Paris, 1978.

Jacquemin (Odile), Joly (Robert), Vergniaud (Alain-François), *La Correction ou ... et l'assistance architecturale ?*, CODA, CAUE du LOT, 1979.

Boucheret (Jean-Marie), Joly (Robert), *La cathédrale, elle sera toujours là : représentation et pratiques de l'habitat ancien*, CODA, Paris, 1980.

Boucheret (Jean-Marie), Féry (Gérard), Joly (Robert), *Espaces urbains de transition : valeur d'usage et capacités climatiques : un passage couvert parisien*, Ministère de l'Industrie et du Logement, Paris, 1981.

2.13. ECRITS SUR ROBERT JOLY

Histoire de l'architecture

Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, p. 186, 196, 197, 198, 255.

Institut de l'Environnement

Abram (Joseph), sous la direction de Monnier (Gérard), *L'architecture moderne en France, tome 2 du chaos à la croissance 1940-1966*, Editions A. et J. Picard, 1999, pp. 196-198.

Schein (Ionel), *Paris construit, guide de l'architecture contemporaine*, Editions Vincent, fréal & Cie, Paris, 1970.

« Paris Institut de l'Environnement Groupement d'Architectes Robert Joly », *Techniques & Architecture*, n° 5, 31ème série, février 1970, p. 35.

« Institute of Environmental Studies, Rue Erasme, Paris. Robert Joly and associates », *AD*, novembre 1970, n°7/6, p. 576.

« L'Institut de l'Environnement : Jean Prouvé en danger ? », *Le Carré Bleu*, n°3/4, 1992, p. 67.

« L'Institut de l'Environnement en danger », *Le Carré Bleu*, n°2, 1993, p. 42

Klein (Richard), « Institut de l'Environnement », *AMC*, n°44, septembre 1993.

Monnier (Gérard), « Il ne faut pas détruire l'Institut de l'Environnement », *A+* n°127, février 1994.

Collège-lycées industrialisés

« Enseignement Recherche de C.E.S dans le cadre de "l'industrialisé" Groupement d'architectes Robert Joly et GAA », *Technique & Architecture*, n°298, mai 1974, pp. 99-101.

« Ecole normale d'instituteurs à Livry-Gargan R. Joly, architecte », *Technique & Architecture*, n°308, mars 1976, pp. 115-118.

« Lycée franco-allemand à Buc », *Recherche & Architecture*, n°51, 1982, pp. 12-18.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

INDEX DES NOMS DE LIEUX

SOMMAIRE DES ANNEXES

1. ENTRETIENS
2. DEPOUILLEMENT DU FONDS ROBERT JOLY EFFECTUE ENTRE 2007 ET 2010 : PRESENTATION DU DEPOUILLEMENT DES BOITES.
3. RELEVÉ DE LA BIBLIOTHEQUE DE ROBERT JOLY
4. TRAVAUX SCIENTIFIQUES ET PEDAGOGIQUES AUTOUR DE ROBERT JOLY
5. CHRONOLOGIE DE ROBERT JOLY DE 1928 A 1994
6. ANNEXES CLE USB

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	1
LISTE DES ACRONYMES	3
SOMMAIRE.....	5
INTRODUCTION : ROBERT JOLY, UN PROFIL D'ARCHITECTE POLYMORPHE.....	15
1ERE PARTIE. LA FORMATION D'UN URBANISTE-ARCHITECTE : ENTRE TRADITION CULTURALISTE ET MODERNITE, 1928-1957.....	31
1.1. L'entourage familial de Robert Joly.	32
1.2. La vallée de Chevreuse, territoire parcouru.....	33
La découverte de la vallée par les deux frères : l'engagement par le corps.....	33
Les métamorphoses d'une campagne : la gare et le lotissement.....	34
1.3. Philosophie... ou graphisme ?	38
2.1. La nébuleuse de l'urbanisme en France.....	40
2.1.1 Une discipline en recherche.	40
Villes et territoires : les nouvelles échelles de l'architecture.	40
Les difficultés de la notion d'urbanisme : itinéraire d'un concept.	43
L'historiographie de l'urbanisme français du 20ème : une « école française d'urbanisme » ?.....	49
2.1.2 Réalités et utopies : les protagonistes de l'urbanisme en France.....	54
L' « école française d'urbanisme » : une certaine continuité renouvelée de l'art urbain.	54
Robert Joly, influencé par un urbanisme « nostalgique » ? Le modèle culturaliste.	56
L'urbanisme des CIAM : la tabula rasa, seule théorie moderne urbanistique ?.....	60
2.2. L'originalité de la formation de Robert Joly: L'IUUP et l'urbanisme humaniste de Robert Auzelle. .	63
2.1.3 L'IUUP : enseigner la complexité de la ville.....	63
Du Musée Social à L'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, 1874-1971 : l'héritage urbanistique de Robert Joly.	64
La Ville-organisme contre la Ville-machine.....	67
L'histoire : outil de projet et connaissance.....	70
2.2.2 Influences de Robert Auzelle : La troisième voie ?.....	73
« Pour une organisation consciente de l'espace »	74
Les enquêtes sociales dans la conception urbanistique et architecturale.	78
Profil rêvé de l'urbaniste, réalités de l'après-guerre.	81

3.1.	Patrons, mentors et anciens : Robert Joly dans la pédagogie des Beaux-Arts.....	85
3.1.1	La connexion des réseaux autour de Robert Joly : de l'urbanisme aux Beaux-Arts.....	85
3.1.2	Pesanteurs et innovations dans la pédagogie des Beaux-Arts : Robert Joly et les compétences de l'architecte.....	89
3.2.	Robert Joly dans l'atelier Leconte : prises de positions et amitiés.	93
3.2.1	L'ambiance de l'atelier Leconte : la liberté raisonnable.....	93
3.2.2	Un « urba » en « archi » : des questions « dans l'air du temps ».....	97
3.2.3	L'engagement dans la vie politique de l'atelier et de l'Ecole.....	99
3.3.	Prix et médailles : les couronnements des « brillants élèves ».....	101
3.3.1	Prix et diplôme : le travail du rapport au site.....	102
	Prix Labarre 1952, 1 ^{ère} médaille.....	103
	Prix Américain, 2 ^e médaille et Troisième Grand Prix de Rome, 1956.	104
3.3.2	Le diplôme en site réel : le Musée de tapisserie d'Aubusson, 1957.	105
3.4.	L'exemple d'une autre modernité : le voyage au Danemark, Alvar Aalto et l'urbanisme nordique.....	107
3.4.1	Pourquoi le Danemark : la place particulière de l'architecture scandinave et danoise dans la modernité architecturale et dans le corpus personnel de Robert Joly.	107
	Connaissance et réception de la modernité scandinave en France dans les années 1950.	107
	La constitution du corpus personnel de Robert Joly : la place d'Alvar Aalto comme représentant du monde architectural nordique.....	110
3.4.2	La modernité danoise : le « classicisme abstrait » dans le paysage.....	114
	Le caractère classique, régionaliste et moderne de l'architecture danoise des années 1950 et 1960.....	114
	La construction matérielle et culturelle du paysage danois.	118

2EME PARTIE. L'ARCHITECTE MODERNE DE 1958 A 1969 : LE RENOUVELLEMENT DES METIERS ET DES THEORIES DE L'ARCHITECTURE.....137

4.1.	Préludes : du grand territoire au bati, 1958-1962.	138
4.1.1.	Avec André Leconte, Nouakchott, nouvelle capitale de la Mauritanie, 1958-1962.....	139
	Les enjeux d'une nouvelle capitale : vers l'indépendance avec l'aide de la France.	139
	Le zonage comme outil urbanistique : la grille urbaine de la ville ordinaire et la composition monumentale de la ville du pouvoir.....	140
	Construire la ville avec une architecture sérielle : de l'habitat à l'urbanité.	143
4.1.2.	Avec Robert Auzelle, La Défense, la nouvelle expérience française, 1959-1962.	146
	La Défense en 1958 : urbaniser un quartier exceptionnel autour d'une architecture exceptionnelle.....	146
	La Zone A de la Défense, un laboratoire architectural et urbain sur dalle.	148
	Robert Joly et les « Palais royaux » : l'objet architectural à vocation urbanistique.	150
4.1.3.	Roger Faraut, la « modernité tranquille » dans le paysage.....	154
	Une synthèse rationaliste de la modernité et de la tradition.....	154

Un métissage entre l'architecture moderne, classique et le régionalisme.	155
Les églises de Roger Faraut : des solutions spatiales uniques.	157
Robert Joly et Roger Faraut : convergences autour du paysage, de la « modestie » et du rationalisme.	160
Une architecture « simple » et « modeste » : Roger Faraut vu à travers les mots de Robert Joly.....	162
4.1.4. La tête de Pont de Chatou : la construction d'un paysage horizontal.	165
La « résistance à la verticalité »	165
Chatou, le dessin de la ville.....	167
4.2. Penser ensemble : les concours du premier groupement d'architectes (GA), 1959-1962.	169
4.2.1. « La plus grande ZUP de France », Toulouse Le Mirail, 1961	169
De « l'euphorie de la croissance » aux premières critiques sociologiques des grands ensembles.	169
ZUP, grille et zonage : les solutions de la ville des années 1960.	171
La ZUP de Toulouse-Le-Mirail : ultime expérience à très grande échelle.....	172
Robert Joly et les implicites théoriques de l'équipe : les liens avec l'Architectural Association of London et l'IUUP.	174
L'équipe de Claude Aubert : faire du Mirail « un quartier de Toulouse »	176
Un projet métissé entre modernité, critique de la modernité et urbanisme culturaliste.	179
Les apports de Robert Joly dans l'équipe : importation et transformation du modèle des quadrangles.	181
Le jury et le projet de l'équipe Aubert : un projet inclassable ?.....	182
4.2.2. Un urbanisme pittoresque : ZUP de la Paillade, Montpellier, 1962 (2eme prix).	184
« Une cité méditerranéenne » : les ambitions de la ZUP.	184
Une mythologie de la cité méditerranéenne construite par les mots et les images.	186
Les deux villes et le travail des sols : la qualité urbanistique de la ZUP.....	189
Théories, dessins et impensés de la ZUP : la composition d'espaces publics uniques versus l'accumulation pavillonnaire.....	191
La déformation des quadrangles : vers un urbanisme moderne, culturaliste et pittoresque ?	192
5.1. Un nouveau venu : le paysage touristique, 1960-1966.....	196
5.1.1. Etude « Vieillards-Vacances », l'utopie générationnelle, 1960-1961.....	196
Un travail de recherche pluridisciplinaire.....	197
Le vieillissement et le tourisme, réalités présentes et futures aux enjeux communs ?	198
La « solution multiple » autour d'une « cellule adaptée ».	199
« L'urbanisme de recherche » entre pragmatisme et idéalisme : l'utopie intergénérationnelle.	201
5.1.2. La fabrique de territoires touristiques : études paysagères, 1963-1966.	202
Deux contextes de « planification touristique » des années 1960.	202
Mont Aigoual : la mise en ordre du paysage par le programme et l'architecture.....	205
La Dkhila : construire la cohérence du paysage par fragments.	207
5.2. Maison/maisons : la qualité de l'ordinaire.	210

5.2.1.	Trois maisons particulières, 1961-1969.	210
	Maison Sneiderman, 1961 : la fluidité des espaces intérieurs.....	211
	Maison Miské, Nouakchott, 1964 : une maison-sculpture.....	212
	Trois jardins dans la pente : maison personnelle de l'architecte, Gif-sur-Yvette, 1969.	214
5.2.1.	Habiter une maison de retraite, La Colagne, 1964.....	217
	Les enjeux programmatiques de la résidence de personnes âgées : l'expérimentation avant la mise aux normes.....	217
	Les conditions géographiques et humaines du projet.....	218
	L'ancrage dans le territoire : une architecture contextuelle révélée par la photographie.....	219
	Des outils conceptuels affirmés mais adaptés : le travail en plan et en coupe.	222
	La qualité artisanale de la construction.....	223
	La liberté de l'architecte : une réalisation ordonnancée, moderne et locale.....	224
5.3.	Les équipements ruraux : un régionalisme critique ?	228
5.3.1.	Le Collège-lycée agricole de Tulle-Nave, 1969 : la construction d'une identité rurale par l'innovation typologique.....	228
	Un équipement à l'échelle d'un territoire régional.	229
	L'image du village : un monde convivial et centripète.	230
	Densité, compacité, centralités : le « village » et les choix constructifs.....	232
	Le « labyrinthe » et le « salon » : lecture benjaminienne du lycée.	233
	La matérialité du collège : brutalisme extérieur et raffinement intérieur.....	236
5.3.2.	La Colagne et le lycée de Tulle : deux oeuvres dans les « interstices culturels » de la civilisation globale. 238	
	La maturité d'une pratique autour de l'échelle de modestie.....	238
	Entre civilisation mondialisée et culture locale : « les interstices culturels ».....	239
5.4.	Les équipements urbains : des monuments discrets ?	239
5.4.1.	« Notre Dame de Tulle », 1963-1969.	240
	Construire entre contexte et idéologie : l'engagement bâti.	240
	Structure et écorce : l'habillage technique d'un dispositif classique.....	243
	Le dessin obsessionnel : la conception par les albums d'esquisse.	244
5.4.2.	Un miroir paysager, Cité administrative de Mâcon, 1967.....	245
	L'inclusion du grand paysage dans la cité : béton banché et verre-miroir.	245
	Dynamique interne complexe et évidence formelle externe.	247
	L'effacement de l'architecture ? La modernité négociée de Souhlliac et Mâcon.	248
5.5.	Un emblème construit : l'Institut de l'Environnement, 1968-1969.	250
5.5.1.	L'urgence de la commande : une réponse institutionnelle à une crise politique.	250
	Robert Joly et la commande ministérielle directe d'André Malraux.	250
	Un projet expérimental dans la lignée du Bauhaus : pluridisciplinarité, recherche et engagement social autour de l'environnement.....	254

Une tentative d'intellectualiser l'enseignement de l'architecture.....	257
5.5.2. Une « aurore blanche » dans le 5ème arrondissement.....	258
Partir de l'enveloppe : la conception inversée.....	258
Un projet parisien : la discrétion architecturale au service de l'urbanité.....	261

3EME PARTIE. L'ARCHITECTE INTELLECTUEL DE 1966 A 1996 : L'INTENSIFICATION D'UNE « PRATIQUE REFLEXIVE », PATRIMOINE, CONSULTANCE ARCHITECTURALE, ENSEIGNEMENT, RECHERCHES ET ECRITS....280

7.1. Les secteurs sauvegardés : une approche « Monument Historique » du patrimoine urbain ?.....	284
7.1.1. D'un objet patrimonial serré au « patrimoine culturel », évolutions intellectuelles et législatives. 284	
Le Monument Historique, référence patrimoniale « légitime ».....	284
L'après-Seconde-Guerre-Mondiale : reconstruction, rénovation, protection ?.....	285
Les ensembles urbains comme nouveaux objets patrimoniaux : la loi sur les secteurs sauvegardés, 1962.....	286
L'urbain et le patrimoine : contraintes ou qualités ? Evolution des regards.....	287
7.2. Robert Joly et La ville comme site paysager et patrimonial : l'Etude de Metz, 1966-1967.....	290
7.2.1. Metz dans les années 1960 : un rapport au patrimoine difficile.....	290
Le patrimoine messin vu à travers la presse nationale et la presse spécialisée en 1965-1966.....	290
Robert Joly urbaniste à Metz : rétablir la bienveillance des Messins par rapport au patrimoine culturel.	292
7.2.2. Faire évoluer le « patrimoine culturel » au patrimoine urbain.....	294
L'architecture « harmonieuse et modeste » de Metz : un patrimoine ordinaire à préserver.....	294
Le Velum, un outil analytique et conceptuel urbanistique.....	295
7.3. Les secteurs sauvegardés : des terrains de recherche urbaine pour le GAA.....	297
7.3.1. Metz, la recherche de scientificité dans l'urbanisme.....	297
L'effort méthodologique : pour une connaissance systématique et cumulative du bâti.....	297
L'apport de l'histoire : un levier pour l'urbanisme.....	299
Valeurs d'usage et données humaines : superposer les couches d'informations pour cerner la complexité du fait urbain.....	300
7.3.2. Nantes, l'attitude de communication et négociation de l'urbaniste.....	302
La concertation avant l'heure : établir le dialogue avec les Nantais.....	302
Concilier modernité et préservation du patrimoine : l'injection de la théorie dans le règlement du secteur sauvegardé.....	306
La « posture secteur sauvegardé » : plaider pour un regard d'urbaniste ?.....	307
8.1. Ce que fait la sociologie à l'industrialisation : le cas des collèges-lycées du GAA, 1968-1984.....	311
8.1.1. Après le collège-lycée de Tulle : une nouvelle typologie pour une pédagogie nouvelle.....	312

Adapter l'industrialisation lourde : la triple démarche.....	313
Renouveler la typologie des collèges-lycées avec la pédagogie et la sociologie.....	315
8.1.2. La collaboration avec l'entreprise Ballot : un nouveau procédé constructif.....	317
Le système constructif : industrialiser un procédé plutôt qu'un produit.....	317
Qualités et limites de l'industrialisation : système versus modèle ?.....	319
8.2. Sous le souffle de Bachelard, la Maison H., 1979.....	321
8.2.1. Une maison introvertie pleine d'inattendus.....	321
Centralité et introversion pour une maison aux qualités très domestiques.....	321
Les éléments-surprise : légèreté, transparence, couleur.....	322
8.2.2. Petite typologie bachelardienne de la maison H.....	323
La maison verticale : phénoménologie de l'enracinement.....	323
La maison condensée et la « coquille ».....	324
8.3. L'Histoire comme argument d'un débat : développement et devenir de l'Institut de l'Environnement.....	327
8.3.1. L'extension de L'Institut de l'Environnement : vers une plus complète urbanité.....	327
La restructuration de l'école nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, 1983 : un nouvel équilibre urbain.....	327
Continuités architecturales et urbaines : une suture urbaine.....	328
Inquiétudes et enquêtes.....	330
8.3.2. La réception d'une démolition : entre regrets et recherches, vers une reconnaissance historique. 331	
La catastrophe comme déclencheur de patrimoine ? Vers une mobilisation internationale.....	331
Pour une reconnaissance historique et patrimoniale : le travail de recherche et de médiation sur l'Institut.....	332
L'Institut de l'Environnement : que défendre ? De l'argumentaire « Prouvé » à la qualité d'emblème de l'Institut.....	333
9.1. De l'Assistance architecturale à la recherche sur le territoire rural, 1969-1974.....	336
9.1.1. Les fondements de l'assistance architecturale : la conscience d'une identité rurale patrimoniale et paysagère à préserver.....	336
Le régionalisme comme arrière-plan théorique implicite.....	336
La « crise du contrôle » architectural au 20 ^{ème} siècle et l'ambition de planification globale appliquée au monde rural.....	339
La « rurbanisation » : de l'euphorie aux doutes.....	341
L'Architecte-conseil : « toute la France est un site » et « l'architecture est pour tout le monde ».....	342
9.1.2. L'Atelier d'Assistance Architecturale du Lot, 1972 : faire advenir « l'Intellectuel collectif ».....	345
Une tentative empirique.....	345
« Assister » au lieu de « conseiller » et de « corriger ».....	346
« Une forme créatrice de nouveaux biens culturels ».....	348

9.1.3.	Le résultat de l'Assistance Architecturale : un bilan mitigé.	350
	Une expérience ratée ?.....	350
	Le bilan de l'Assistance architecturale et l'ouverture vers la recherche.	352
9.2.	Le début de la recherche en architecture et la fin des croyances et certitudes de la modernité. ...	353
9.2.1.	« On a cru bien faire » : un retour d'expérience sous forme de rapport de recherche.	356
	L'habitat comme processus.	356
	« Eviter de tomber dans la routine » : la recherche comme moteur selon Robert Joly.	358
9.2.2.	Les recherches sur les lotissements et Vert-le-Grand : allers-retours entre terrain et théories.	359
	« Les racines historiques des lotissements » : le GAA vers la recherche fondamentale.	360
	Les lotissements : « Ce mode contradictoire d'occupation de l'espace ».	361
	Vert-le-Grand : la recherche entre terrain, écriture et cartographie.	363
9.2.3.	Un concept théorisé par Robert Joly, issu de la pratique et au service de la pratique : la « délocalisation ».....	366
	Prémices : le constat du déplacement des formes architecturales.	366
	La délocalisation dans l'urbanisation : la forme architecturale et la forme urbaine.	367
9.3.	L'Architecte engagé : politique, enseignement et écriture.....	370
9.3.1.	Les engagements politiques de Robert Joly : un militantisme raisonné.	370
	Robert Joly et le Parti Communiste Français : des rapports réfléchis et fidèles.	370
	Porter les réformes : commissions et syndicats.	373
9.3.2.	Robert Joly enseignant : « l'architecture est une aventure sociale ».....	376
	L'enseignement comme levier intellectuel au service de l'architecture et de la ville.	376
	Trois références pour comprendre l'approche de Robert Joly enseignant.	378
9.3.3.	L'écriture : un instrument militant.	382
	« L'homme, le capital le plus précieux » : Robert Joly dans la revue Urbanisme, 1962.	382
	« La ville socialisée » : deux ouvrages-manifestes, 1985 et 1996.....	385
	Lurçat : le thème de la modernité du quotidien pour un dernier ouvrage.....	387

CONCLUSION.....405

SOURCES.....409

2.1.	Ouvrages généraux d'architecture.....	409
	Histoire de l'architecture	409
	Dictionnaires et encyclopédies.....	410
	Architecture scolaire et architecture industrialisée	410
2.2.	Etudes architecturales monographiques	410
	André Lurçat	410
	Architectes brutalistes	410

Architectes modernes.....	411
Architectes modernes des années 1960-1980.....	411
Architectes contemporains.....	411
2.3. Etudes architecturales thématiques	411
Reconstruction.....	411
Modernité.....	411
Brutalisme.....	412
Architecture danoise.....	412
Habitat	412
Régionalisme.....	413
Architecture religieuse.....	413
Musée	413
Post- modernité	413
2.4. enseignement de l'architecture	413
Beaux-Arts.....	413
Max Querrien et Malraux	414
Mai 68, les UP et les Ecoles d'Architecture.....	414
2.5. Ouvrages généraux d'urbanisme	414
Histoire de l'urbanisme.....	414
Théorie de l'urbanisme	415
2.6. Urbanisme culturaliste et IUUP.....	415
Généralités.....	415
Robert Auzelle.....	415
2.7. aménagement et patrimoine urbains	416
Aménagement urbain	416
Rénovation urbaine	416
Metz : rénovation urbaine et secteur sauvegardé.....	416
Secteurs sauvegardés et patrimoine urbain	417
Etudes thématiques.....	417
2.8. paysage territoire Environnement.....	417
Banlieue et périphérie	417
Paysage et environnement	418
Aménagement du territoire.....	418
ZUP.....	418
Atlas	419
Ecrits	419
2.9. métiers et pratiques de l'architecte.....	419
Ouvrages généraux	419

Sociologie de l'architecte	419
L'architecte-conseil et la ruralité	420
L'architecte intellectuel	420
L'architecte et l'Etat	420
2.10. Sciences humaines et sociales	420
Histoire.....	420
Philosophie	421
Sociologie/ anthropologie.....	421
Géographie	422
Photographie d'architecture.....	422
2.11. archives	422
2.12. Ecrits de Robert Joly.....	422
Ecrits sur l'architecture	422
Ecrits sur l'urbanisme : ouvrages	422
Ecrits sur l'urbanisme : articles	422
Ecrits sur l'assistance architecturale.....	423
Rapports de recherche	423
2.13. Ecrits sur Robert Joly.....	424
Histoire de l'architecture	424
Institut de l'Environnement	424
Collège-lycées industrialisés	424
INDEX DES NOMS DE PERSONNES.....	425
INDEX DES NOMS DE LIEUX.....	426
SOMMAIRE DES ANNEXES.....	427
TABLE DES MATIERES.....	428

ROBERT JOLY (1928-2012)

URBANISTE, MODERNE, INTELLECTUEL : LES NOUVELLES FIGURES DE L'ARCHITECTE.

La thèse dresse le portrait de Robert Joly (1928-2012), et à travers lui d'une époque de renouvellement des métiers et postures de l'architecte dans les années 1960-1990 en France.

Robert Joly traverse les débats majeurs de la profession et y prend souvent une part active voire militante, soit par la construction architecturale, soit par d'autres médias d'écriture et de théorisation. L'architecte diplômé des Beaux-Arts est aussi urbaniste de formation. Entre 1928 et 1957, il constitue son bagage personnel de références : le goût du territoire, le choix de l'architecture moderne nordique et l'héritage de l'urbanisme français sont les premières briques intellectuelles importantes de son parcours.

Entre 1958 et 1969, il explore la place de l'urbanisme dans la pratique architecturale, depuis l'aménagement et la planification territoriale jusqu'à l'intégration urbaine et paysagère des projets. Mais l'architecte construit aussi beaucoup durant cette décennie, arrivant à la fin des années 1960 à la synthèse d'une pratique architecturale complexe, hybride et riche. Ses oeuvres sont orientées dans le sens de *modus operandi* viables, permettant à la modernité architecturale de perdurer en l'acclimatant à des contextes géographiques, humains et culturels.

A partir du milieu des années 1960, il s'interroge avec ceux de sa génération sur le devenir de la modernité en crise, et sur l'évolution des rôles de l'architecte. De nouvelles pratiques s'ouvrent alors, dont l'assistance architecturale et la recherche. L'architecte continue de construire, s'intéressant à l'apport des sciences humaines dans les bâtiments, en lien avec les revendications portées par mai 68. L'engagement de l'architecte comme intellectuel passe encore par le militantisme politique, et par l'écriture et l'enseignement.

TITRE EN ANGLAIS : Robert Joly (1928-2012) Town planner, modern Architect, intellectual Architect : new manners of being an Architect.

MOTS-CLES : Histoire de l'architecture, Histoire de l'urbanisme, Architecte moderne, Architecte intellectuel, Urbanisme, Recherche en architecture, Secteur sauvegardé, Industrialisation, Méthodologie, Recherche typologique.

KEYWORDS : History of Architecture, History of Town Planning, modern Architect, intellectual Architect, Townplanner, architectural Research, urban heritage, Industrialization, Methodology, typology.

DISCIPLINE : Architecture.

UNIVERSITE DE LORRAINE, METZ.

ECOLE DOCTORALE FERNAND BRAUDEL, UFR ARTS, LETTRES ET LANGUES.

TOME I.